SOMMAIRE

REMERCIEMENTS 5

SOMMAIRE 7

NOTE AUX LECTEURS / LECTRICES 9

INTRODUCTION GÉNÉRALE 13

CHAPITRE 1 – TOURISME ET PATRIMOINE : OBJETS, PROCESSUS, ACTEURS 29

CHAPITRE 2 – RAPPORTS À L'ESPACE ET COPRÉSENCE : ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DE L'HABITABILITÉ DES VILLES 65

CHAPITRE 3 – LA PETITE VILLE PATRIMONIALISÉE ET MISE EN TOURISME COMME CADRE SPATIAL D'ANALYSE DES RAPPORTS À L'ESPACE ET DE LA COPRÉSENCE95

CHAPITRE 4 – DE LA NÉCESSITÉ D'UNE HYBRIDATION MÉTHODOLOGIQUE 133

TRANSITION : DE LA THÉORIE À L'EMPIRIE 165

CHAPITRE 5 – DE LA VILLE REPRÉSENTÉE À LA VILLE HABITÉE : REGARDS D'HABITANTS 167

CHAPITRE 6 – UNE COPRÉSENCE À INTENSITÉ VARIABLE : PRATIQUES ET SAISONNALITÉ 213

CHAPITRE 7 – MODALITÉS D'APPROPRIATION ET MARQUAGE DE L'ESPACE 259

CHAPITRE 8 : CO-HABITER UN LIEU TOURISTIQUE : PARTAGER L'ESPACE? OUI, MAIS PAS AVEC N'IMPORTE QUI! 285

CONCLUSION GÉNÉRALE 319

ANNEXES 331

BIBLIOGRAPHIE _____ 369

TABLE DES FIGURES _____ 403

TABLES DES TABLEAUX _____ 407

TABLE DES ENCADRÉS _____ 408

TABLE DES MATIÈRES _____ 409

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

NOTE AUX LECTEURS / LECTRICES

Genre et rédaction

Nous avons souhaité, dans l'exercice de la rédaction de ce manuscrit de thèse, porter une attention particulière à la question du genre. Nous prônons en ce sens l'usage d'une écriture égalitaire en recourant le plus possible au langage épicène. Lorsque celui-ci n'a pu être employé, nous avons utilisé le masculin générique, uniquement par souci de lisibilité. Ainsi, les appellations comme celles de *résidents* ou d'*habitants* englobent la totalité des individus concernés par les caractéristiques décrites, que ceux-ci se reconnaissant ou non dans l'un des deux genres communément admis. Cependant, lorsque nous faisons directement référence à des individus identifiables, par exemple des auteur-e-s de genre féminin, nous avons alors « féminisé » les termes les concernant.

Locutions entre guillemets

Pour faciliter la distinction entre les citations issues de références bibliographiques et les propos d'individus recueillis au cours des enquêtes de terrain, les premières sont notées entre guillemets mais en caractère régulier alors que les secondes sont toujours notées en italique. De même, les prénoms de l'ensemble des individus rencontrés à Dinan et Sarlat ont été remplacés par des pseudonymes, et ce, dans le but de garantir leur anonymat. Certains extraits d'entretiens réalisés dans le cadre de notre mémoire de master 2 ont été remobilisés dans le manuscrit de thèse. Nous faisons le choix de réutiliser, dans ce cas, le même système de codage que celui employé dans le mémoire. Les indications relatives à l'ensemble des personnes enquêtées sont disponibles en annexe 4.

Construction progressive des savoirs

Le projet de thèse dont ce manuscrit constitue l'aboutissement, a pris appui, dès ses débuts, sur un premier travail de recherche réalisé dans le cadre du master 2 recherche *Dynamiques, aménagement, territoire* (DYATER) de l'Université Rennes 2. Ce mémoire, soutenu publiquement en juin 2013, portait sur les représentations des touristes et des résidents de Dinan. Bien que les thématiques abordées aient évolué, des éléments tirés de ce premier travail de recherche ont parfois pu enrichir notre analyse, et ont en ce sens, été intégrés à la thèse.

Mémoire de master 2 (recherche) :

OUELLET A. (2013), *Dinan en représentation(s). Patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique,* Rennes, Université Rennes 2, mémoire de recherche en géographie (sous la direction de Solène Gaudin et Benoît Montabone), 125p.

Nous précisons également que le manuscrit de thèse, bien qu'il constitue dans son ensemble un texte inédit, émane d'une construction des savoirs qui s'est inévitablement forgée en parallèle de la participation à des séminaires et des colloques ou encore à la rédaction d'articles. Certains extraits du manuscrit sont donc issus, soit de textes publiés ou en cours de publication.

Publications :

« Enquête sur une méthode. Le recours à la photographie pour saisir les représentations des résidents et des touristes dans une ville patrimonialisée et mise en tourisme », in TAUNAY B., GUIBERT C. (dir.), *Le tourisme vu par les sciences sociales (histoire, sociologie, géographie, ethnologie). Postures de recherches et ancrages épistémologiques*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, (à paraître)

« Regards de résidents sur une petite ville historique mise en tourisme…et en images », in AQUILINA M., MAHÉO C., PUGNIERE-SAAVEDRA, F. (dir.), *La communication touristique : vers de nouvelles interfaces? Du discours aux représentations territoriales,* Rennes, Presses Universitaires de Rennes, (à paraître)

« Sharing Space in Tourism Places: A Study of Interrelationships in Sarlat (France) », *AlmaTourism (Special Issue),* vol.8, n°7, 2017, pp.37-57, DOI: 10.6092/issn.2036-5195/6749

« Dinan en représentation(s). Patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique de Bretagne », in *Norois*, n°234, 2015, pp.47-63

Principales communications :

« Patrimonialisation et mise en tourisme des centres anciens des petites villes françaises. Un cadre spatial d'analyse qui interroge le lien patrimonialisation/gentrification – *Heritage-making and tourism development of historical core of small French cities. An analytical spatial frame that questions the link between "Heritagization" (heritage making) and Gentrification* », 3e congrès biannuel de l'*Association of Critical Heritage Studies « What does Heritage change? »,* Montréal, 3 au 8 juin 2016

« Partage de l'espace et coprésence dans une petite ville patrimonialisée et touristifiée », communication aux Rendez-vous Champlain 2016 « Enjeux et défis du tourisme urbain », Montréal, 30 mai au 1er juin 2016

« Patrimonialisation et mise en tourisme : une double-entrée pour questionner le rapport à l'espace et au temps », *communication au colloque international « Un monde urbain sans épreuve de l'espace-temps ? Les faits de distance au XXIe siècle »,* INRS, Montréal, 21 au 23 octobre 2015

INTRODUCTION GÉNÉRALE

« On a une vision des petites villes, c'est quelque chose qu'on visite mais on ne se rend pas compte qu'il y a des gens qui y habitent en fait… on ne pense pas à eux, ou comment ils vivent. Et ici j'ai remarqué qu'il y a ce sentiment de… même moi qui ne suit là que depuis quelques mois… bah quand les foules ont commencé à arriver je n'étais là que depuis un mois et même moi j'avais un sentiment de propriété… à me dire « non mais moi je travaille ici, je ne suis pas qu'une touriste! » » (Frédérique, résidente de Sarlat)

Ces propos, posés en épigraphe, sont ceux de Frédérique[1]. Elle a grandi à Paris et y a passé les premières années de sa vie d'adulte avant de partir à Los Angeles. Elle y passera 28 ans avant de rentrer à Paris, pour des raisons personnelles. Nous avons fait sa rencontre à Sarlat, petite ville « touristique » du Périgord (Dordogne), où elle venait de s'installer après y avoir décroché un emploi saisonnier dans un hôtel. Le discours de Frédérique est riche d'enseignement, permettant de dégager les principaux questionnements et paradoxes au fondement de cette recherche. Ses propos mettent en lumière une certaine vision des petites villes, celle de citadins, ou plus justement de métropolitains, considérant ces petites unités urbaines uniquement comme des lieux de vacances, de visite puis celle des individus qui y résident de façon quotidienne et/ou permanente et revendiquent l'appropriation de ce lieu de vie. Ils font aussi état de l'existence de deux « groupes » : les touristes et les résidents et de la volonté des seconds de se distinguer des premiers, permettant entre autres de légitimer leur appropriation. Ce sont ces rapports différenciés, paradoxaux, parfois opposés voire même conflictuels que des individus

[1] Nous précisons que tous les prénoms originaux ont été remplacés par des pseudonymes dans le but de garantir l'anonymat de toutes les personnes auprès desquelles nous avons enquêté.

Rapport-Gratuit.com

peuvent entretenir à une même ville, de même que leur coprésence au sein de cette dernière qui constitueront l'objet central de ce manuscrit.

De l'émergence de thématiques à la construction d'un objet de recherche

Présenter et définir l'objet d'une recherche doctorale constitue un exercice complexe. Se situant, comme la plupart des objets de recherche, au croisement de plusieurs thématiques notre objet s'est construit au gré des lectures, des discussions avec des chercheurs, des confrontations avec le « terrain[2] ». Ayant été défini, puis redéfini, retravaillé, puis reformulé, il est nécessairement le fruit d'un processus itératif. Il s'agira, par souci de clarté, d'aborder successivement chacune des approches thématiques qui le constituent, pour ensuite en arriver à leur croisement.

Sortir des *tourism studies*, mise en perspective de deux orientations de recherche

> *« [Le] lieu devenu touristique n'existe que par et pour le tourisme. Pour la société d'accueil, ce constat n'est pas sans poser un délicat problème existentiel : comment peut-on vivre dans un lieu qui n'existait pas avant sa « découverte » (aux yeux du reste d'une partie de la société au moins) ou dans un lieu qui, en outre, n'existe généralement que saisonnièrement et qui, donc, disparait avec les derniers touristes? » (Knafou, 1992 : 855-856)*

Ces propos de Rémy Knafou, écrits il y a 25 ans, nous ont à la fois étonnés et interrogés. Un lieu devenu touristique perd-il forcément ses autres qualités et caractéristiques? Pourtant, comme le note d'ailleurs le géographe, plusieurs lieux touristiques sont aussi des lieux de vie, relevant du quotidien. Ces lieux disparaissent-ils vraiment avec les derniers touristes? Comment alors serait-il possible de vivre dans des lieux disparus, s'agirait-il alors de non-lieux, pour reprendre la formule choc de Marc Augé (1992)? Si la réponse peut être affirmative dans le cas de certains lieux inventés par le tourisme, nous émettons des réserves quant à un tel constat concernant les lieux investis par le tourisme, tels les villes et villages mis en tourisme.

[2] Nous précisons que le terme « terrain », lorsqu'il désigne le contexte spatial de l'enquête, est employé avec des guillemets tout au long du manuscrit. Nous considérons que celui-ci n'est pas un propre stabilisé mais plutôt une construction du chercheur, qu'il n'existe pas en dehors du contexte de la recherche.

Il nous apparaît ainsi essentiel de décentrer le regard et d'éviter d'appréhender les lieux où se développe une activité touristique au seul prisme des *tourism studies*.

Le tourisme invoque inévitablement la rencontre avec l'altérité, l'ailleurs. Le champ d'étude « tourisme » (les *tourism studies*) s'est tout particulièrement intéressé à ce caractère extra-ordinaire[3] des lieux expérimentés par des individus étant dans un espace-temps du hors-quotidien (Équipe MIT, 2002). Parallèlement, après les écrits fondateurs tels que *L'espace vécu* d'Armand Frémont dans les années 1970, on assiste à un regain d'intérêt pour l'ordinaire, le quotidien, « ce niveau modeste » (Sansot, 1977 : 73). Plusieurs thèses de doctorat ont d'ailleurs été soutenues depuis environ une dizaine d'années, s'intéressant à cet « ordinaire », entre autres à travers les représentations (Bigando, 2006), les pratiques (Cailly, 2004) ou encore les manières d'habiter ces lieux (Morel-Brochet, 2006). Or, l'extra-ordinaire des uns peut être l'ordinaire des autres et inversement. Comment se passe alors la rencontre de ces deux mondes, artificiellement maintenus à distance à travers la recherche? Il peut pourtant y avoir concomitance, à la fois spatiale et temporelle de ces deux réalités. C'est dans cet entre-deux que nous souhaitons nous positionner : appréhender un même espace selon des points de vue prétendument opposés en ayant comme objectif global d'en dégager les accointances.

Si ces deux mondes ont longtemps évolué en vase clos, cette interrogation s'inscrit dans un renouveau de la recherche où le tourisme considéré comme irriguant la société de manière quasi généralisée rend floues les frontières entre ordinaire et extra-ordinaire[4]. Michel Lussault définit le tourisme comme un « genre commun », considérant qu'il « a infusé la société […] [jusqu'à devenir] un mode ordinaire d'organisation spatiale des réalités sociales » (Lussault, 2007b : 335). Les réflexions de Frédéric Darbellay et Mathis Stock s'inscrivent dans ce même registre, alors qu'ils proposent le passage du concept substantiel qu'est le *tourisme* au concept relationnel qu'est le *touristique*, permettant un décloisonnement et ainsi d'éviter de considérer le tourisme comme un « monde social autonome » (Darbellay, Stock, 2012). Ces auteurs définissent ainsi le *touristique* comme « intentionnalité, registre d'action, régime d'engagement ou regard spécifique qui associe déplacement et recréation » (*ibid*.). Les thèses de Lussault d'une part et de Darbellay et Stock d'autre part se rejoignent en ce qu'elles postulent toutes deux de l'hybridation croissante du touristique et du non-touristique, du quotidien et du hors-quotidien. Par ailleurs, elles défendent la diffusion du tourisme dans « ses valeurs et références,

[3] Nous employons le terme « extra-ordinaire », écrit sous cette forme au sens littéral, « qui n'est pas ordinaire ».
[4] Des appels à projets, comme celui lancé par le PUCA (Plan Urbanisme Construction Architecture), « La mise en tourisme des lieux ordinaires et la déprises d'enclaves touristiques : quelle implication de la société civile? » (http://www.urbanisme-puca.gouv.fr/appel-d-offres-la-mise-en-tourisme-de-lieux-a663.html, consulté le 6 mars 2017), rendent également compte de ces nouveaux questionnements.

ses images et ses discours, ses espaces […] et ses pratiques, ses rythmes et son « régime » » (Lussault, 2007b : 337). Les chercheurs de l'Équipe MIT, dans le troisième volume de la série *Tourismes* (2011), reviennent sur la thèse du tourisme en tant que « genre commun », défendue par Lussault (2007b). Ces auteurs attestent que ce constat « fragilise l'opposition entre « quotidien » et « hors quotidien » au fondement du tourisme dans les sociétés humaines contemporaines » (2011 : 199). Ils ajoutent à ce propos que « l'imaginaire touristique entre dans le quotidien aujourd'hui » (*ibid*. : 200) et, plus loin, « [là] résiderait le « post-tourisme » car il n'y a plus de différence entre expérience du quotidien et expérience du hors quotidien, les deux étant dorénavant mises en scène » (*ibid*. : 201).

L'un de nos objectifs est ainsi de questionner ce passage du postulat de l'existence de deux réalités parallèles évoluant en vase clos, à une disparition des différences entre quotidien et hors-quotidien, entre touristique et ordinaire. Entre autres, les propos de l'Équipe MIT nous interrogent quant aux éléments pris en compte pour postuler de cet effacement des distinctions. Nous émettons l'hypothèse que le constat ne sera pas forcément le même selon que sont pris en compte les « imaginaires » ou les « expériences », tout comme les représentations ou les pratiques. Ainsi, nous suggérons que cette infusion de la société par le tourisme n'altère pas complètement le changement de rapport à l'espace qui peut s'opérer entre celui qu'un individu a avec son lieu de vie, relevant de l'espace-temps du quotidien et celui qu'il aura dans un espace-temps du hors-quotidien, pouvant, entres autres, relever d'un séjour touristique. Surtout, cette altération ne prendra pas les mêmes formes selon les composantes du rapport à l'espace[5] analysées. Si nous suivons Darbellay et Stock (2012), considérant que le *touristique* relève d'un « rapport au monde spécifique », nous considérons qu'il s'agit alors d'appréhender le croisement des rapports à l'espace différenciés de touristes et de non-touristes au sein d'un même espace.

Des rapports à l'espace différenciés au partage de l'espace

Depuis environ une décennie, en partie grâce aux écrits de Sherlock (2001), Reisinger et Turner (2002), Mordue (2005) ou la thèse de Stock portant sur l'*habiter poly-topique* (2001, 2006), il est admis que les touristes sont eux aussi des habitants des lieux touristiques, bien qu'ils les habitent selon des modalités fondamentalement différentes de celles des résidents permanents. Tout au long de ce manuscrit, nous emploierons ainsi le terme « habitant » pour désigner l'ensemble des individus coprésents au sein de la ville, que cette dernière soit, pour l'individu

[5] Nous appréhendons le rapport à l'espace à travers le triptyque représentations – pratiques – appropriation (*cf.* Chapitre 2).

concerné, son lieu de résidence principale, lieu de résidence secondaire ou lieu d'un séjour touristique. Bien que tous soient des habitants, nous postulons que les rapports entretenus à un même lieu par des touristes et des résidents conservent des spécificités propres. L'opposition entre espace-temps du quotidien et du hors-quotidien est moins systématique et généralisée au sein des « sociétés à individus mobiles » (Stock, 2005) aujourd'hui qu'il y a quelques décennies (Stock, 2015). Cependant, « [le] déroulement du temps, organisé en séquences répétitives, balise (encore) l'espace-temps de la majorité des individus » (Ségaud, 2006 : 60). De fait, le séjour touristique constitue une rupture de ces « *formes canoniques* de la vie quotidienne » (*ibid.)*.

Touristes et résidents permanents constituent ainsi deux figures idéales-typiques[6] de l'habitant des lieux touristiques. S'ils constituent les deux figures les plus visibles, il importe néanmoins « de dépasser cette opposition binaire » (Vacher, Vye, 2012a : 198). Entre autres, les attraits et aménités de ces lieux, s'ils attirent des touristes, séduisent également des résidents secondaires. Aussi, le développement du tourisme, surtout si celui-ci connaît une « haute saison » très marquée, attire des commerçants et travailleurs « saisonniers », présents dans ces lieux durant quelques mois. Ce sont donc les rapports à l'espace, la manière dont tous ces individus *font avec l'espace*[7], qui seront au cœur de notre recherche. Néanmoins, ces derniers ne sont jamais seuls. À moins de vivre totalement reclus[8], tous les êtres humains sont confrontés à la coprésence. Aussi, s'il est pertinent de s'interroger sur les modalités par lesquelles les individus *font avec* l'espace, il faut aussi se demander comment ils font avec les autres, qui eux aussi ont leur manière de *faire avec*, et comment la coprésence avec ces autres impactera en retour leur propre rapport à l'espace.

Lieux touristiques…et patrimonialisés : révélateur d'une antinomie?

Les lieux touristiques sont nombreux. L'équipe MIT (2002) en identifie huit types regroupés en deux catégories : les lieux inventés et les lieux investis par le tourisme. La seconde catégorie

[6] Il s'agit d'idéal-type au sens *webérien*, soit « un tableau de pensée [qui n'est pas] la réalité « authentique » […]. Il n'a d'autre signification que d'un *concept limite [Grenzbegriff]* purement idéal, auquel on *mesure [messen]* la réalité pour clarifier le contenu empirique de certains de ses éléments importants, et avec lequel on la *compare* ». (Weber, 1992 [1904-1917] :176). Les expressions « figures idéales-typiques », « catégories idéales-typiques », etc., sont à chaque fois mobilisées dans cette acception *webérienne*.

[7] Il est malaisé d'attribuer la « paternité » de cette expression à un auteur en particulier. Nous considérons que sa première utilisation est attribuable à Isaac Joseph (2000 : 50). Elle est néanmoins fréquemment imputée à Michel Lussault, le « faire avec l'espace » occupant une place centrale de son ouvrage *L'homme spatial* (2007a), contribuant ainsi à la mise en lumière de cette expression. Elle peut aussi renvoyer aux *manières de faire* de Michel de Certeau (1990 [1980]).

[8] Même à ce niveau, le scénario du film *Cast away* (2000) de Robert Zemeckis illustre parfaitement l'incapacité de l'être humain à vivre complètement seul durant une longue période. Le protagoniste du film, interprété par Tom Hanks, s'invente un compagnon, Wilson (un ballon de volley-ball), pour lui tenir compagnie.

nous intéressera essentiellement, soit des lieux qui étaient déjà habités, quotidiennement, avant le développement du tourisme. De ceux-là, les lieux mis en tourisme par une valorisation du patrimoine bâti possèdent un intérêt tout particulier, par les paradoxes, voire une antinomie, qu'ils permettent de dégager.

L'élection de monuments, d'ensemble urbain au rang de patrimoine laisse supposer un lien particulier les unissant aux habitants. Même en considérant qu'une reconnaissance univoque de ce patrimoine relève de l'utopie, l'appropriation et l'identification d'au moins quelques individus et/ou groupe(s) à ces objets sont considérées comme des conditions *sine qua non* pour qu'ils puissent être érigés en patrimoine (Leniaud, 1992). En ce sens, un tel lien unissant les habitants et le patrimoine, et par là même les lieux patrimoniaux habités quotidiennement, semble *a priori* antinomique avec la thèse de lieux n'existant que « par et pour le tourisme » (Knafou, 1992 : 855). Ce sont donc ces lieux et surtout les paradoxes qu'ils sous-tendent qui ont retenu notre attention. Vincent Veschambre soulignait à l'occasion d'un « café géo » que « la patrimonialisation s'impose aux géographes comme une grille de lecture essentielle pour analyser les processus actuels de valorisation, d'appropriation et de transformation des espaces » (Veschambre, 2007 : 2). Si nous sommes entièrement d'accord avec ces propos, nous postulons que la mise en tourisme agit également en ce sens. Aussi, patrimonialisation et mise en tourisme constituent autant des grilles de lecture que des processus impactant les valorisations, appropriations et transformations des espaces.

Définition du cadre spatial d'analyse : dégager les paradoxes

Les lieux pouvant être simultanément considérés comme touristiques et patrimoniaux sont multiples. C'est en partie la lecture du travail d'Eva Bigando (2012) portant sur Saint-Émilion qui a aiguillé notre choix. Elle montre que la consécration de l'espace de vie quotidien des résidents au titre de patrimoine exceptionnel complexifie la relation unissant lieux et « être-habitant », rendant l'appropriation quasi impossible, les individus préférant recomposer leur espace de vie hors de ce secteur exceptionnel. Les conclusions de Bigando nous ont conduites à cette interrogation : si l'exceptionnel devient insaisissable et inappropriable, qu'en est-il de ces lieux, ni tout à fait ordinaire ni tout à fait extra-ordinaire ? Il s'agit de lieux à la fois patrimonialisés et mis en tourisme, n'étant plus tout à fait ordinaire du fait de cette double qualification, ni tout à fait extra-ordinaire, puisque ne faisant ni partie des hauts-lieux du

tourisme[9], ni des sites patrimoniaux reconnus pour leur « valeur exceptionnelle pour l'humanité »[10]. C'est cet entre-deux, ou plus exactement les rapports à l'espace et la coprésence des individus habitant de tels lieux qui nous intéresseront ici.

Un choix des « terrains » « au service d'une certaine conception de l'espace »[11]

Souhaitant croiser patrimonialisation, mise en tourisme et rapport à l'espace habité « ordinaire » (Bailleul, 2009), de nombreuses possibilités s'offraient à nous au niveau du choix des « terrains » d'étude. Tant de grandes villes, voire des métropoles, que des petites villes auraient pu constituer nos « terrains » d'étude. Le caractère saisonnier de l'activité touristique nous paraissait particulièrement porteur, permettant de saisir des évolutions dans l'intensité de la coprésence. Nous avons fait le choix de nous intéresser à des villes où cette saisonnalité est particulièrement marquée. À titre d'exemple, des villes emblématiques du « tourisme patrimonial » telles que Venise ou Tolède, ou encore des métropoles telles Londres ou Paris, fréquentées toute l'année de façon très importante, tel que le souligne Rémy Knafou (2007), constituaient, dans cette optique, un cadre spatial d'analyse moins stimulant.

L'intérêt des petites villes tient principalement à deux éléments. Que nous considérions l'urbanité telle que définie par Michel Lussault comme le croisement de la densité et de la diversité (Lussault, 2013d [2003]) ou encore à travers « un ensemble d'ingrédients en interaction » tels que « normes (civilité), imprévu (« sérendipité »), espace public, altérité, densité, accessibilité, mobilité » (Coëffé, 2010 : 68), ces villes connaissent des degrés d'urbanité variant considérablement en fonction des saisons. Ces petites villes passent d'une certaine forme « d'entre-soi » (Roques, 2009) hors saison touristique à une forte densité doublée d'une mixité importante en haute saison. Si Chapuis, Gravari-Barbas, Jacquot et Mermet (2012) ont analysé avec finesse la cohabitation d'individus relevant de plusieurs groupes dans le quartier métropolitain du Marais, très peu d'études se sont intéressées, pour le moment, aux petites villes mises en tourisme et en patrimoine alors qu'elles constituent pourtant une large part des villes touristiques françaises[12]. Contrairement à une métropole

[9] Nous considérons comme « hauts-lieux du tourisme » des lieux reconnus internationalement en tant que « destination touristique » comme peuvent l'être, par exemple, Paris, le Mont-Saint-Michel, Rome ou la Cappadoce. En ce sens, ni Sarlat ni Dinan ne sont ici appréhendés pour des hauts-lieux du tourisme.
[10] Unesco, http://whc.unesco.org/fr/apropos/, consulté le 6 mars 2017.
[11] Nous employons l'expression utilisée par Solène Gaudin et Jonathan Musereau (2008 : 3).
[12] Plus de 20 % des communes touristiques françaises (en octobre 2016), ont une population totale comprise entre 2 000 et 20 000 habitants, alors que moins de 6 % ont une population supérieure ou égale à 20 000 habitants. En ne prenant en compte que les communes de 3 000 habitants et plus (étant l'une des limites inférieures permettant d'identifier la petite ville fréquemment mobilisée par l'Insee (*cf.* Chapitre 3)), la part des villes de moins de 20 000 habitants étant « commune touristique » passe à plus de 75 %. Les calculs ont été réalisés en croisant les données du Ministère de l'Économie et des Finances : http://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/communes-touristiques-et-

comme Paris, le croisement de la taille de ces villes et de l'intensité de la saisonnalité du tourisme y engendre des effets de basculements cycliques en matière de présence dominante[13], lesquels interrogent les rapports à l'espace, de même que la coprésence des touristes et des résidents. De plus, les petites villes présentent l'avantage, par leur taille, de pouvoir être appréhendées dans leur globalité, de cerner notre objet d'étude de la manière la plus englobante, bien que nous soyons consciente qu'une couverture exhaustive de l'objet de recherche relève de l'utopie.

Du « singulier » au « schizophrénique » : défendre ses choix

L'originalité fait généralement partie des critères permettant d'évaluer un projet de recherche et est, en ce sens, encouragée. Pourtant, une tendance lourde existe qui consiste à s'intéresser au hors-norme, à l'exceptionnel et au niveau du choix de « terrains », à ceux considérés comme portant à leur paroxysme les thématiques étudiées[14]. Inversement, partant d'un « terrain » spécifique, d'un lieu précis, il convient d'en étudier les facettes les plus emblématiques. À ce titre, le sujet de thèse de Pascale Nédelec, portant sur Las Vegas, mais sans s'intéresser spécialement à ses quartiers touristiques ou à sa dimension ludique s'est vue qualifié, par certains géographes, de « schizophrène » (Nédelec, 2013 : 12)[15]. Nous situant plutôt dans la posture inverse, certains trouveront peut-être également « schizophrénique » de vouloir s'intéresser au tourisme tout en refusant d'en étudier les hauts-lieux. Cependant, notre volonté de faire se rencontrer deux champs de recherche, deux visions d'un même objet, a conforté notre choix de nous inscrire au croisement de l'ordinaire de la vie quotidienne et l'extra-ordinaire qu'évoque le tourisme. Il s'agira donc de nous intéresser à un « extra-ordinaire banal » ou à un « ordinaire exceptionnel » (Lussault, 2007c : 50).

Nous avons ainsi fait le choix, peut-être singulier, de traiter de deux villes pouvant être considérées comme de « petites villes touristiques ordinaires », soit Dinan (Côtes-d'Armor) (*cf.* ***Encadré 1***) et Sarlat (Dordogne). Leur statut de « communes touristiques »[16] d'une part et le

stations-classees-tourisme et celles de l'Insee, https://www.insee.fr/fr/statistiques/2387611?sommaire=2119504, sites consultés le 16 mars 2017.

[13] Le terme « présence dominante » renvoie à une majorité numérique des touristes ou des résidents en fonction de la saison. Nous soulignons qu'il s'agira par ailleurs, tout au long du manuscrit, d'interroger la pertinence de ces dites catégories.

[14] Nous considérons que cette tendance qui consiste à choisir systématiquement, par exemple, de grandes villes pour traiter de la ville, des hauts-lieux du tourisme pour aborder le tourisme, si elle se justifie va pourtant à l'encontre du principe même d'originalité.

[15] Dans cette optique, Nedelec, souhaitant appréhender l'urbanité et la citadinité nord-américaine « aurait dû » choisir une autre ville que Las Vegas.

[16] « Deux niveaux de classement sont prévus pour les communes qui s'investissent dans le développement d'une politique touristique » : la « commune touristique » et la « station classée de tourisme ». Pour des informations plus

fait qu'elles possèdent toutes deux un secteur sauvegardé et soient membres du réseau national des Villes et Pays d'Art et d'Histoire (VPAH), conforte à la fois leur caractère patrimonial et touristique. Reprenant la typologie des lieux touristiques développée par l'Équipe MIT (2002 : 221-222), il s'agit bien dans les deux cas de lieux investis et non créés par le tourisme. De manière plus précise, nous avons entamé notre recherche en postulant que Dinan correspondait à une ville à fonction touristique et Sarlat à une ville touristifiée. L'analyse croisée de ces deux villes devra nous permettre de dégager des éléments contribuant à la compréhension des rapports à l'espace et la coprésence des habitants des villes patrimonialisées et mises en tourisme.

Par ce choix des « terrains », il s'agit d'assumer pleinement notre volonté de nous positionner au croisement de deux champs de recherche et de conforter la cohérence de l'objet de recherche. Celui-ci se situe donc au carrefour de trois thématiques qui s'agencent pour former les cadres théoriques de notre recherche et de deux entrées, pensées comme deux manières d'appréhender ces trois thématiques, soit le touristique d'une part et l'ordinaire d'autre part (Figure 1).

Figure 1: Présentation schématique de l'objet de recherche

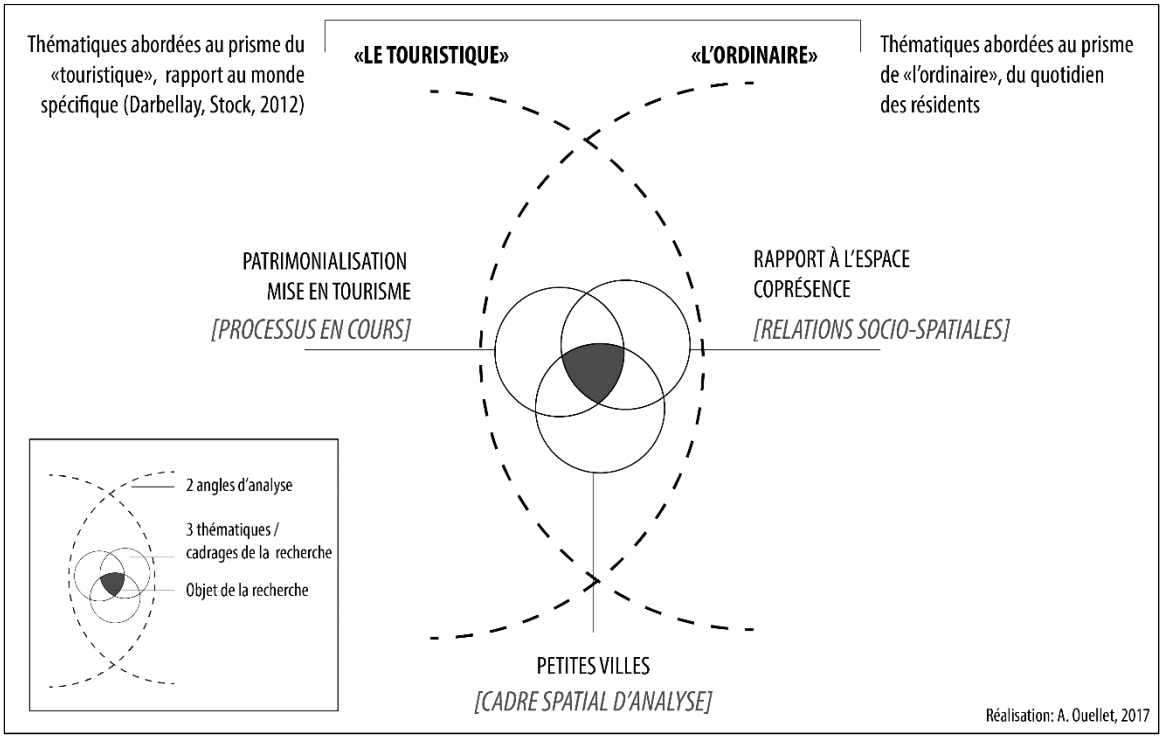

détaillées sur ces deux types de classements : http://www.entreprises.gouv.fr/tourisme/communes-touristiques-et-stations-classees-tourisme, consulté le 21 avril 2017.

Problématique générale et hypothèses de recherche

Cette thèse s'articule autour de deux questions centrales. Elle a d'abord pour ambition de comprendre comment des individus, se situant au moment de l'enquête dans des espaces-temps distincts (quotidien / hors-quotidien), *font avec un même espace*, espace soumis à un double processus de patrimonialisation et de mise en tourisme. Les rapports à l'espace entretenus par un touriste et un résident sont-ils fondamentalement différents ? En quoi diffèrent-ils ? La présence, plus ou moins massive des touristes a-t-elle un impact direct sur les manières dont les résidents *font avec l'espace* ? Qu'en est-il des touristes ? Même en dehors de la « saison », les touristes ne sont jamais totalement absents, ces derniers ont-ils le même rapport au lieu qu'ils y soient présents en haute ou en basse saison ?

D'autre part, la thèse cherche à rendre compte des modalités de coprésence et de négociation du partage de l'espace. Il s'agit ainsi de comprendre comment les individus *font avec l'espace* mais aussi comment ils font avec les autres individus, *faisant avec ce même espace*. Il est entendu que les individus coprésents peuvent ou non interagir. Ces interactions peuvent être d'intensité variée et prendre forme de multiples façons. De quel ordre et de quelle intensité relèvent les interactions entre touristes et résidents. S'ignorent-ils ? Se fuient-ils ? Recherchent-ils au contraire la présence des individus de l'autre « groupe » ? L'assimilation à l'un ou l'autre de cesdits « groupes » (résidents permanents / résidents secondaires / travailleurs saisonniers / touristes) constitue-t-il réellement le facteur déterminant de l'acceptabilité du partage de l'espace. Si tel n'est pas le cas, il s'agira d'identifier les autres facteurs ou attributs intervenant dans la négociation du partage de l'espace.

Ainsi, la première hypothèse qui est faite est que le double processus de patrimonialisation et de mise en tourisme modifiera le rapport que les résidents entretiennent avec leur lieu de vie quotidien. Considérant le rapport à l'espace au regard du triptyque « représentations – pratiques – appropriation » (*cf.* Chapitre 2), cette modification n'impactera pas toutes les composantes de la même manière. Les représentations seront impactées de façon durable. Les mises en tourisme et en patrimoine, induisant entre autres une esthétisation de la ville particulièrement forte (Gravari-Barbas, 1998) et bien que visant prioritairement les touristes, s'adressent également aux résidents, tant permanents que secondaires, et auront un impact sur leurs représentations. Les pistes de recherche dégagées suite à notre travail de terrain à Dinan en 2013 (Ouellet, 2013), portant uniquement sur les représentations, montrent une convergence des regards des touristes et des résidents. Une assimilation des représentations de la ville, du patrimoine et du tourisme a aussi été observée chez quelques résidents. Ces éléments nous

conduisent à postuler d'une transformation pérenne du regard que les résidents portent sur leur ville. Si le lieu de vie, l'environnement quotidien relève généralement du banal et de l'ordinaire (Bourdieu, Boltanski, Castel, Chamboredon, 1965 ; Michelin 1998 ; Bigando, 2004, 2006, 2008), les mises en tourisme et en patrimoine semblent le faire passer au statut de lieu extra-ordinaire.

Si nous postulons que les représentations des résidents demeurent stables, peu importe le moment de l'année, nous posons l'hypothèse d'une plus grande variation annuelle des pratiques « habitantes » ou « routinières », celles-ci s'adaptant à la présence ou l'absence des touristes. De fait, cette adaptation en fonction de la présence touristique, sera d'autant plus marquée que cette dernière sera importante et visible. Aussi, nous postulons que les enjeux d'appropriation seront d'autant plus prégnants que le nombre de touristes sera important et qu'ils seront ainsi exacerbés en saison touristique. Le rapport entre le nombre de touristes et de résidents pourra modifier les formes d'expression de l'appropriation. Ainsi, tandis que l'appropriation d'un même espace par des individus relevant de groupes différents est susceptible d'engendrer des formes plus ou moins explicites de tensions, voire de conflits (Gravari-Barbas, Veschambre, 2003 ; Melé, 2004, 2005), ils seront certainement plus importants en saison touristique, certains résidents considérant que « leur ville » est appropriée par des individus apparentés à un groupe exogène. Apparaît également « en creux » l'hypothèse voulant que, contrairement à celui des résidents, le rapport à la ville des touristes connaisse peu de modifications, la coprésence avec des individus autres faisant (généralement) partie des motifs du séjour touristique (Équipe MIT, 2002 : 90).

La seconde hypothèse que nous formulons renvoie à la coprésence. Nous postulons que même si le « statut » des individus au sein des villes étudiées (touristes / résidents) agit sur l'acceptabilité du partage de l'espace, celui-ci n'agit pas seul. D'autres déterminants, socio-économiques et/ou démographiques, préexistants ont également un impact sur la négociation du partage de l'espace.

Finalement, nous posons comme dernière hypothèse que si les petites villes « historiques »[17] mises en tourisme et en patrimoine sont considérées par certains chercheurs comme des musées à ciel ouvert (Bourdin, 1984 ; Ashworth, Tunbridge, 2000 [1990]), il ne s'agit pas d'une vérité applicable à toutes les petites unités urbaines. Nous émettons par ailleurs un doute quant au lien entre la taille de ces villes et ce processus de muséification. Surtout, il nous semble qu'un tel

[17] Cette expression ne peut être utilisée qu'entre guillemets, puisque toute ville a inévitablement une histoire. Par « villes historiques », nous faisons ici référence aux villes portant encore les traces des sociétés qui les ont habitées au fil des siècles.

constat soit essentiellement à lier à une lecture faite au seul prisme du touristique et renforce, en ce sens, notre volonté de croiser *le touristique* et *l'ordinaire*.

Encadré 1: Genèse d'un projet de recherche: porosité des sphères personnelles et professionnelles

S'il est entendu que toute recherche en sciences sociales est forcément située et qu'une totale objectivité ne peut être que fantasmée, il importe néanmoins d'être conscient des éléments personnels pouvant influer sur la recherche. Mon histoire personnelle est ici étroitement liée au choix de mon objet de recherche, de même qu'au choix des « terrains ».

Étant Nord-Américaine, je suis d'abord venue en Europe en tant que touriste. Lors de mon premier séjour en France, j'ai découvert Dinan, petite ville « médiévale » bretonne. J'étais fascinée par son patrimoine bâti, entre autres ce qui m'était apparu, à l'époque, comme d'authentiques traces du Moyen-Âge. Quelques années plus tard, j'ai emménagé à Dinan *intra-muros*. Si vivre à Dinan possédait initialement pour moi ce caractère merveilleux et surréaliste, après quelques mois, voire années (j'ai finalement été « Dinannaise » pendant 4 ans), je me suis surprise à ne plus porter attention à mon cadre de vie, à parfois me plaindre des touristes qui obstruaient ma route alors qu'ils s'extasiaient devant les mêmes maisons à pans de bois qui m'avaient aussi séduite quelques années auparavant. Ce changement de regard, ou du moins sa prise de conscience, a eu lieu au moment où j'étais à la recherche d'un sujet de mémoire de recherche dans le cadre de mon master 2. Il s'est alors agi de le structurer et d'en valider l'intérêt scientifique. Le temps accordé à la réalisation de ce mémoire étant (très) limité, je me suis concentrée sur les représentations des touristes et des résidents. Toutefois, la nécessité d'élargir le sujet à ce que je nommais alors « l'habiter »[18] est apparue assez rapidement et a permis de forger une première ébauche de ce projet de thèse.

Au moment où se posait de nouveau le choix des « terrains » dans le cadre de la thèse, plusieurs collègues m'ont encouragée à travailler (en tant que doctorante étrangère) sur des villes situées dans mon pays d'origine. Pourtant Dinan m'est apparu constituer un choix plus logique puisque j'avais, sur ce « terrain » l'avantage de ce double regard d'*outsider* et d'*insider*. Le choix d'une seconde ville, avec laquelle j'entretenais une relation beaucoup moins étroite et intime a permis de mettre de la distance et d'avoir davantage de recul par rapport à Dinan[19].

[18] Nous aborderons au chapitre 2 les raisons nous ayant poussée à délaisser ce concept.
[19] D'autant plus qu'elle n'était plus, à ce moment, ma ville de résidence.

Positionnement(s)

Une précision s'impose concernant notre objet de recherche et la façon dont nous entendons l'investir. Nous nous positionnons, comme d'autres l'ont fait avant nous (Knafou, 2007b ; Gérardot, 2009), d'abord et avant tout en tant que géographe. Certes nous nous intéressons au tourisme, au développement touristique, à la mise en tourisme, mais ce système et ces processus nous permettent d'abord de saisir les manières de *faire avec l'espace* des individus, que ces derniers soient touristes ou non. En ce sens nous ne considérons pas et ne souhaitons pas que cette thèse soit lue comme une thèse de géographie du tourisme mais bien comme une thèse de géographie, géographie s'intéressant toujours et nécessairement à des phénomènes et processus complexes[20]. Cette géographie tente ici de comprendre des relations socio-spatiales (rapports à l'espace, coprésence) dans un cadre spatial d'analyse particulier (petites villes) où s'inscrivent des processus spécifiques (patrimonialisation, mise en tourisme). Ce sont donc bien les rapports à l'espace et la coprésence d'individus qui nous intéressent, mais rapports à l'espace et coprésence s'inscrivant dans un cadre spatial particulier, soit celui de petites villes soumises à la fois au processus de patrimonialisation et de mise en tourisme.

Cette thèse étant réalisée au sein de l'UMR ESO (Espaces et sociétés)[21], nous ne pouvons faire abstraction des références à la géographie sociale française. Surtout, cette filiation nous amène entre autres à éviter les considérations spatialistes et à appréhender l'espace non pas en tant qu'objet mais bien comme une dimension du réel social (Veschambre, 1999). Sans faire un long détour par le renversement de l'ordre des facteurs (Rochefort, 1963), c'est certainement ce contexte dans lequel nous avons été formée à la géographie qui nous amène à privilégier les relations socio-spatiales à une conception de l'espace dans sa territorialité. Si notre travail porte sur les petites villes et les villes touristiques, il constitue avant tout une réflexion sur les sociétés qui y évoluent et la façon dont elles *font avec* ces espaces. Il s'agit alors de réaliser une analyse de processus et de rapports socio-spatiaux et non d'étudier des « objets géographiques » (Gravari-Barbas, Ripoll, 2010 : 7).

Le rattachement disciplinaire, duquel découle un certain « langage disciplinaire(,) constitue un filtre imposé », pour reprendre ici la formule de Jean-Michel Berthelot (1996 : 114). Cette thèse a ainsi été pensée, construite et rédigée à travers le « filtre » de la géographie sociale. Si d'autres

[20] Notre propos ne vise aucunement à disqualifier le travail de collègues géographes portant essentiellement sur le tourisme. Il s'agit seulement de souligner ici que nous souhaitons éviter une lecture au seul prisme du tourisme, tel qu'énoncé précédemment.
[21] Nous avons également réalisé la quasi-totalité de notre cursus universitaire au sein du département de géographie de l'université Rennes 2, dont une partie des enseignants sont aussi membres de cet UMR.

disciplines sont inévitablement convoquées, entre autres la sociologie et la psychologie environnementale, nous suivons Jean-François Bayart lorsqu'il affirme que « la pratique de l'interdisciplinarité ne vaut que par son ancrage dans un champ disciplinaire » (Bayart, 2013 : 342). Surtout, cette thèse a pour ambition de mettre en dialogue la géographie sociale et les *tourism studies*[22].

Déroulement de la démonstration : structure du manuscrit

La dimension spatiale des rapports sociaux ne peut évidemment être transmise, livrée au lecteur de manière directe. Le travail du chercheur consiste à construire une certaine compréhension de ce réel social en le découpant, en le disséquant en autant de parties qu'il puisse l'être. Il consiste ensuite à transmettre celui-ci après avoir assemblé, articulé toutes ces parties de façon structurée.

En ce sens, le manuscrit constitue une unité cohérente. Toutefois, il peut aussi être appréhendé à travers deux grandes parties (Figure 2). La première pose les cadres théoriques et méthodologiques de la recherche alors que la seconde se veut une analyse du matériau obtenu au cours du travail de terrain, analyse nécessairement effectuée au prisme d'une construction théorique nourrie à la fois par nos lectures et l'expérience du terrain.

Pour l'expliciter de manière très imagée, le plan de la thèse peut être compris à travers une métaphore théâtrale. Avant de mettre en scène des acteurs, de s'intéresser à leur jeu, il faut déjà « planter le décor ». Même si nous évitons de nous placer dans une posture spatialiste, la dimension spatiale qui nous intéresse n'est ni uniforme, ni homogène. Le contexte spatial importe donc, ce sera ici notre décor installé au cours de la première partie de cette thèse. Il s'agira d'abord de définir et expliciter les principaux concepts et notions mobilisés au cours de la recherche. Conformément au positionnement énoncé précédemment, le premier chapitre permettra d'expliciter notre choix de nous intéresser à la patrimonialisation et à la mise en tourisme, en tant que processus impactant les dynamiques socio-spatiales et donc les manières de *faire avec* l'espace des individus. Il s'agira ensuite d'aborder, dans un second chapitre, les composantes du rapport à l'espace et la coprésence telles qu'elles peuvent être appréhendées à la fois au prisme du *touristique* et de l'*ordinaire*. Le chapitre 3 permettra de contextualiser ces éléments en effectuant un zoom sur le cadre spatial d'analyse qui sera le nôtre, soit les petites

[22] Les travaux de recherche sur le tourisme menés par des géographes français s'inscrivent, de manière globale, dans le champ de la géographie culturelle. Des recherches récentes ont néanmoins permis d'amorcer le dialogue entre la géographie sociale et les *tourism studies* (par exemple la thèse de Clément Marie dit Chirot (2014)).

villes. Après avoir identifié ce que nous entendons par « petite ville », nous présenterons celles qui constituent nos « terrains » d'enquête : Dinan (Côtes-d'Armor) et Sarlat (Dordogne). Quant au quatrième chapitre, il sera l'occasion de présenter notre démarche méthodologique.

Dans un second temps entreront en scène les acteurs. Cette deuxième partie aura pour but d'identifier les rapports à l'espace et la coprésence. Il s'agira alors d'analyser le « jeu des acteurs ». Comment ont-ils *fait avec l'espace* et comment ont-ils fait avec les autres qui *faisaient aussi avec ce même espace*? Ce qui peut être abordée comme une seconde partie s'articule autour de deux volets : l'analyse des rapports à l'espace et celle de la coprésence. Étant donné la triple composante de la notion de rapport à l'espace, ce sont autant de chapitres qui y seront consacrés. Le chapitre 5 présentera les principaux résultats de notre enquête de terrain en matière de représentations. Considérant que pratiques et représentations sont étroitement liées (Abric, 1994), il s'agira dans un second temps de voir en quoi ces représentations se matérialisent au niveau des pratiques des habitants (chapitre 6). Le dernier volet de ce triptyque concernera les manières dont les individus habitant Dinan et Sarlat s'approprient ces espaces (chapitre 7). L'appropriation pouvant être saisie comme une notion voisine de celle de pratique, elle renvoie davantage au registre des intentionnalités de ces pratiques, de même qu'à leurs conséquences. Enfin le huitième et dernier chapitre traite de la coprésence et du partage de l'espace, lequel a inévitablement partie liée avec l'appropriation, la contre-appropriation et la désappropriation. Ainsi cette seconde partie peut être considérée comme une analyse critique de la pièce qui s'est jouée. Bien sûr cette analyse est bornée à la période de notre travail d'enquête, puisqu'ici, la « pièce » se poursuit toujours.

Figure 2: Plan schématique de la thèse

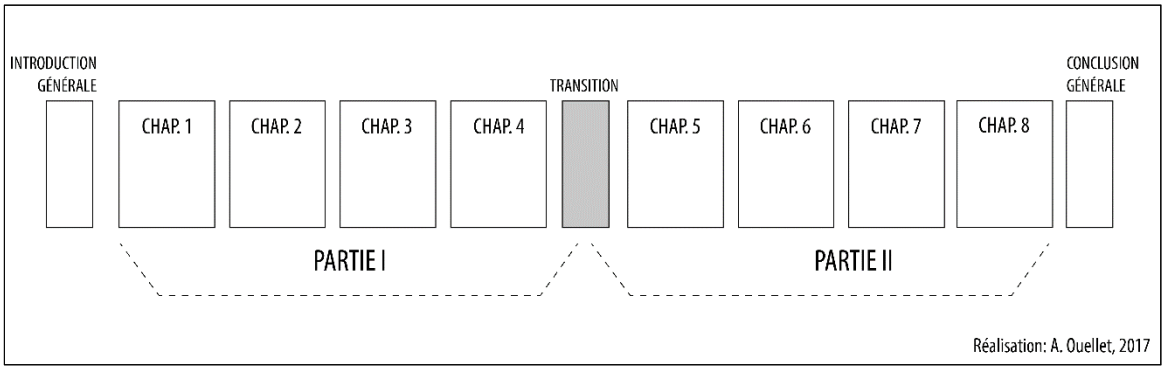

CHAPITRE 1 – TOURISME ET PATRIMOINE : OBJETS, PROCESSUS, ACTEURS

> *« It would be hard to conceive of tourism without heritage. The same fascination exhibited by the Euro-elite, « grand » tourists of the eighteenth and nineteenth centuries for the antique and the picturesque – physical symbols of social, political and economic change – has evolved into a powerful core feature of contemporary international tourism[23]. » (Robinson, 2000 : v)*

Introduction au chapitre

Les propos de Mike Robinson, posés en épigraphe, font état des liens anciens et étroits existants entre patrimoine et tourisme[24]. Malgré cette ancienneté et bien que les individus se déplaçant pour habiter temporairement des villes « historiques » telles que Venise, Bruges ou Dubrovnik se comptent aujourd'hui en millions, cet intérêt pour les « vieilles pierres » n'a pas toujours existé. Aussi, ces deux notions constituent notre point de départ. Ce premier chapitre sera l'occasion de nous attacher, d'une manière globale, à dépasser leur sens commun en les appréhendant à travers leurs diverses formes et déclinaisons. Nous effectuerons d'abord un retour sur leurs origines et les évolutions qu'elles ont connues. Dans un second temps, nous expliciterons notre choix de traiter plutôt des processus que sont la patrimonialisation et la mise en tourisme. Il s'agira de revenir sur le passage de l'étude d'objets (tourisme, patrimoine) à celle de processus (patrimonialisation, mise en tourisme), puis de considérer les différentes

[23] « Il serait difficile de concevoir le tourisme sans patrimoine. La même fascination des élites européennes, touristes du Grand Tour des XVIIIe et XIXe siècles, pour l'antique et le pittoresque – en tant que symboles de changements aux niveaux social, politique et économique – a évoluée pour devenir un des moteurs les plus puissants du tourisme international contemporain. » – Traduction personnelle

[24] Les deux se sont croisés et enrichis avant même de prendre forme en tant que « patrimoine » et « tourisme », comme l'évoque d'ailleurs Robinson. Par exemple, même si l'intérêt pour les ruines antiques n'est pas le patrimoine, il s'inscrit dans sa filiation.

acceptions de ce double processus. Comment a-t-il été et comment est-il aujourd'hui traité par les chercheurs en sciences sociales? La question de l'esthétisation de la ville sera également abordée. Nous considérons en effet que ce phénomène est en partie concomitant du double processus évoqué précédemment. La ville patrimonialisée et transformée par le tourisme constitue l'une des formes les plus abouties de ce processus d'esthétisation, tel que décrit par Maria Gravari-Barbas (1998) ou encore Vlès, Berdoulay et Clarimont (2005). En ce sens, nous considérons que nous sommes face non plus à deux mais bien à trois processus qui s'enrichissent et s'alimentent mutuellement. Notre propos se centrera finalement sur les habitants de ces lieux. Il s'agira de dégager des éléments pertinents pour arriver à tenter une réponse à la question : mais de qui parle-t-on? De plus, alors que les chercheurs et autres érudits considèrent comme passéiste la vision binaire visiteurs-visités ou encore touristes-résidents, les individus rencontrés « sur le terrain », se définissent et définissent ceux avec qui ils partagent la ville, comme touriste ou comme résident. Il faudra alors se positionner entre la dimension assertorique, renvoyant aux propos des individus rencontrés à l'occasion du travail d'enquête et la dimension théorico-analytique défendue dans le monde académique. Nous prônons en ce sens le maintien d'un certain équilibre. Nous considérons que la seule dimension assertorique ne peut permettre une analyse étayée des phénomènes observés, tout comme le point de vue théorico-analytique ne peut se permettre d'être complètement détaché de la réalité sociale qu'il prétend vouloir saisir.

1. Tourisme et patrimoine : retour sur une relation dialogique[25]

Si la littérature prônant un patrimoine vertueux menacé par des hordes de touristes peu respectueux a été florissante entre les années 1970 et 2000, il est aujourd'hui globalement admis que la relation entre tourisme et patrimoine est étroite et que les deux participent d'une même dynamique. Les travaux de Gregory Ashworth et John Tunbridge (2000 [1990]) dans le monde académique anglo-saxon et ceux d'Olivier Lazzarotti (2000, 2001, 2003, 2011) en France, y ont particulièrement contribué. Mais cette étroite relation n'a pas attendu l'émergence de la notion de patrimoine mondial de l'humanité pour se tisser. Dès les débuts, tant du tourisme que du patrimoine, les deux se sont enrichis, entrecroisés et alimentés.

[25] Nous empruntons ici l'idée développée par Olivier Lazzarotti selon laquelle « tourisme et patrimoine entretiennent actuellement un dialogue ininterrompu et entremêlé […] ces relations [s'établissant] à la manière d'une dialogique » (Lazzarotti, 2011 : 73).

Les notions de tourisme et de patrimoine étant particulièrement riches et anciennes, elles peuvent difficilement être saisies sans revenir sur leur évolution. Cependant, notre but n'est pas de retracer l'histoire de ces deux notions de façon exhaustive[26]. De nombreux auteurs se sont attelés à cette tâche, bien qu'optant pour des angles d'approche différents. Les travaux de Marc Boyer (1972, 2005, 2007), Catherine Bertho-Lavenir (1999a) et Philippe Duhamel (2007) permettent de saisir les évolutions qu'a connues le tourisme depuis ses origines tandis que ceux de Jean-Pierre Babelon et André Chastel (2004 [1980]), Françoise Choay (1992) ou encore Jean-Michel Leniaud (1992)[27] se sont attelés à détailler celles qu'a connues la notion de patrimoine. En ce sens, nous ne prétendons pas pouvoir apporter ici des éléments innovants en cette matière.

Notre objectif est de poser quelques jalons permettant de mieux comprendre à quel moment de l'évolution de ces notions nous les saisissons, de même que dégager des points de croisement. Cependant, cette tâche peut difficilement être accomplie sans évoquer d'abord les évolutions de chacune d'elles. Si une analyse diachronique entrecroisée permettrait de rendre compte de manière optimale des liens les unissant nous préférons, pour maintenir la clarté du propos, les évoquer séparément tout en pointant les moments forts où elles s'entrecroisent.

Il importe également de noter que notre propos est orienté en fonction de l'objectif final de la recherche tel qu'il a été énoncé en introduction générale. En ce sens il s'intéresse plus particulièrement au patrimoine urbain bâti en délaissant de nombreuses autres formes existantes. De même pour le tourisme, bien qu'en évoquant d'autres formes, telle la station, nous centrerons notre propos sur le tourisme au sein des villes. Dans les deux cas, ces notions sont abordées dans une perspective essentiellement européo-centrée.

1.1. Patrimoine : une notion protéiforme

Graham, Ashworth et Tunbridge remarquent, en introduction à l'ouvrage *A Geography of Heritage* que le patrimoine est « une idée qui est de plus en plus chargée de tant de connotations différentes qu'elle en devient menacée de perdre toute signification[28] » (2004 : 1). Considéré

[26] Nous précisons que pour ce faire, nous évoquerons des éléments qui ne sont pas le tourisme ou le patrimoine mais ont contribué à forger ces notions, par exemple : les ruines antiques, les monuments historiques, les voyageurs du XVI^{e} siècle.

[27] Cette liste est bien sûr incomplète. Les écrits portant sur ces questions étant beaucoup trop nombreux pour pouvoir en faire ici une liste exhaustive. Une recherche par « mots sujets » sur le site Sudoc réalisée le 9 octobre 2016, fournit 2 755 résultats pour l'entrée « [histoire] + [tourisme] » et 38 818 pour l'entrée « [histoire] + [patrimoine] ». Aussi, nous précisons que nous avons fait le choix de citer ici exclusivement des recherches issues du monde académique français.

[28] « …an idea that is being increasingly loaded with so many different connotations as to be in danger of losing all meanings. » – Traduction personnelle.

comme une forme de mémoire collective matérialisée ou comme outil permettant de défendre une cause, le patrimoine est mobilisé à différents desseins. Cette multiplication des usages autant que ce que certains dénoncent comme une « fièvre patrimoniale » (Péron, 2003 : 322) est de plus en plus critiquée dans le monde académique (Soucy, 1996 ; Jeudy, 2001 ; Péron, 2003). Pourtant, il y a de cela à peine quelques décennies, le patrimoine, pour le grand public, renvoyait encore au patrimoine familial, immobilier ou encore financier. Il était associé à ce que l'on pouvait transmettre à ses descendants (Graham et *al.,* 2004). Ce n'est que dans les années 1980 qu'une autre dimension de la notion de patrimoine se fait jour, entre autres grâce à la mise en place des premières *Journées portes ouvertes dans les monuments historiques* qui se tiennent en France en 1984 et qui prendront la forme de *Journées européennes du patrimoine* au début des années 1990. Ainsi, le patrimoine s'est démocratisé et est apparu au grand public de façon de plus en plus prégnante au cours des dernières décennies (Veschambre, 2007).

1.1.1. Des origines incertaines

L'origine de la notion de patrimoine n'est pas aisée à identifier, ni à dater de manière précise. Deux courants d'analyse peuvent être identifiés. Pour certains auteurs, tel que Dominique Poulot (1997) le patrimoine apparaît au moment de la Révolution française, d'autres identifient plutôt la Révolution comme un moment de transformation du sens lié au patrimoine (Choay, 1992 ; Leniaud, 1992), celui-ci étant alors considéré antérieur à l'époque moderne. Françoise Choay en situe l'émergence à la Renaissance, le patrimoine étant alors valorisé pour ses valeurs esthétique et historique (Choay, 1992). Dans cette conception, l'idée de patrimoine prend de l'expansion dans une Europe « où l'histoire est en train d'être réécrite. Elle est liée, au moment où l'humanisme s'épanouit, à la valorisation des ruines antiques, qui témoignent d'un passé oublié mais dont on rêve de ressusciter nombre d'aspects » (Claval, 2003 : 46). Suivant cette acception, elle est étroitement liée à l'émergence de la pratique du *Grand Tour*[29] que John Towner (1985) situe au XVII^{e} siècle. Cet auteur en distingue deux phases, le *Classical Grand Tour* et le *Romantic Grand Tour*. Le premier (fin du XVII^{e} siècle) repose sur un intérêt pour les ruines antiques, contribuant ainsi à les faire connaître.

Suite à la Révolution française, la notion de patrimoine se transforme, ce dernier n'étant plus seulement valorisé pour ses valeurs historiques et esthétiques, mais en tant que richesse de la nation tout entière, symbole de son identité (Choay, 1992). Les voix de quelques intellectuels,

[29] John Towner le définit en tant que « visite de certaines villes et lieux d'Europe occidentale entrepris principalement, mais pas exclusivement, pour l'éducation et le plaisir » (1985 :301). ("A tour of certain cities and places in western Europe undertaken primarily, but not exclusively, for education and pleasure." – Traduction personnelle)

suite à la Terreur, se sont élevées et ont fait émerger une prise de conscience de l'importance de protéger le patrimoine de la nation. On retrouve parmi eux l'abbé Grégoire qui dénonce le vandalisme, mais également Victor Hugo qui défendra la cause patrimoniale à travers ses écrits, dont le roman *Notre-Dame de Paris* (1831) et *Guerre aux démolisseurs* (1832). Il importe de noter que dès cette époque, l'idée de préserver pour que d'autres puissent voir et apprécier les « trésors nationaux » est invoquée. C'est dans ce contexte que les premières instances étatiques de classement et de protection du patrimoine prennent place. En 1830 est créé un poste d'Inspecteur général des Monuments historiques. Si Ludovic Vitet est le premier inspecteur en poste, il sera rapidement remplacé par Prosper Mérimée. Sa mission première en est une d'inventaire. Il parcourt une grande partie de la France dans le but d'identifier et de décrire « tous les édifices du royaume qui, soit par leur date, soit par le caractère de leur architecture, soit par les événements dont ils furent témoins, méritent l'attention de l'archéologue, de l'historien »[30]. Est ainsi dressée en 1840 la première liste inventoriant les monuments pour lesquels des secours ont été demandés[31]. Le patrimoine est alors une affaire d'État, structuré et organisé par des « experts » (archéologues, historiens, architectes). Toujours dans cette volonté de protection du patrimoine, l'État français se dote en 1887 d'un nouvel outil juridique : la première loi de protection des monuments historiques.

> « Cette loi, que le romantisme aurait faite pour protéger les monuments de trois ou quatre siècles, et dans le seul but de sauver des chefs-d'œuvre, s'étend aujourd'hui à toute l'histoire de France, ou plutôt à tous les vestiges des races et des peuples qui ont occupé notre sol. Et il importe peu que ces vestiges soient des monuments achevés de l'art ; il suffit qu'ils aient en eux une assez grande puissance de démonstration historique. À quelque âge qu'ils appartiennent, qu'ils soient d'une beauté parfaite ou grossiers et informes, ils seront tous conservés avec le même amour, on pourrait dire avec la même indifférence curieuse. »[32]

Catherine Bertho-Lavenir, à propos du passage de simples édifices ou ruines au statut de « monuments historiques », souligne qu'il y a production de ces monuments « par la triple intervention de l'érudition (rédaction de notices, de rapports, campagnes photographiques), de l'action publique (l'État classe et protège) et de la visite » (1999b : 153). Il ne s'agirait donc pas uniquement de protéger et de conserver mais également de permettre aux autres de

[30] Extrait du rapport au roi préparé par Ludovic Vitet, 1831, http://www.merimee.culture.fr/fr/html/mh/mh_1_4.html, consulté le 7 avril 2016.
[31] http://www.merimee.culture.fr/fr/html/mh/mh_1_4.html, consulté le 12 avril 2017.
[32] Extrait de la loi du 30 mars 1887 sur la Conservation des Monuments historiques et des Objets d'Art : http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k56645714/f1.image, consulté le 14 avril 2017.

découvrir ces monuments. De ceux-là, les voyageurs effectuant le *Romantic Grand Tour* (début du XIX^{e} siècle) (Towner, 1985), portent un intérêt certain aux villes et à leurs monuments historiques (Boyer, 2005). Tel que l'évoque O. Lazzarotti (2001), tant le tourisme que le patrimoine prennent de l'importance aux débuts du XIX^{e} siècle, époque marquée par le Romantisme et un intérêt marqué pour le passé.

1.1.2. Du monument historique… à la ville « historique »

Suite à cette mutation ayant donné naissance au monument historique, nous pouvons considérer que c'est en Italie qu'émerge un concept nouveau: le patrimoine urbain. Gustavo Giovannoni en est généralement considéré comme l'inventeur. Si John Ruskin et Camillo Site ont contribué à mettre en lumière l'importance des villes anciennes, Giovannoni, dans son ouvrage majeur paru en 1931, *Vecchie città ed edilizia nuova,* est le premier à utiliser le terme de patrimoine urbain. Celui-ci est alors considéré en tant « [qu]'ensemble tissulaire global comme entité *sui generis*, et non plus l'addition de monuments indépendants » (Choay, 1998 : 13). Si, jusque-là, les monuments historiques avaient monopolisé l'attention, Giovannoni insiste sur la notion d'*ambiente*, pouvant être appréhendé comme le cadre, ou le contexte. Cet *ambiente*, composé de l'ensemble du tissu urbain vernaculaire acquiert, chez Giovannoni, autant d'importance, voire davantage que les monuments qualifiés de « majeurs ». Autre apport essentiel des écrits de l'architecte italien : il ne s'agit plus de conserver des portions de ville en les figeant et en les préservant de toute modification, tel que le préconisait Ruskin, ni de les utiliser pour dégager des modèles servant à bâtir des villes nouvelles, comme chez Sitte, mais bien de « [réintroduire] les tissus anciens dans la vie contemporaine en les intégrant dans les plans directeurs d'urbanisme » (Choay, 2010 [1988] : 544). Si les travaux de Giovannoni ont directement influencé la première loi italienne sur les ensembles historiques (1939), ils sous-tendent également la conception des secteurs sauvegardés définis dans le cadre de la loi Malraux de 1962 en France.

En France, justement, après les premières mesures visant à inventorier et à protéger les monuments historiques, la loi du 25 février 1943 s'étend à leurs abords. Une servitude de protection des abords des monuments historiques « s'applique à tous les immeubles et les espaces situés à la fois dans un périmètre de cinq cents mètres de rayon autour du monument et dans son champ de visibilité (c'est à dire visible depuis le monument ou en même temps que lui) »[33]. Cette prise en compte de l'environnement immédiat des édifices classés et inscrits peut être considérée comme une étape intermédiaire avant la reconnaissance de l'intérêt patrimonial

[33] http://www.associations-patrimoine.org/filemanager/files/popup/popup13b.htm, consulté le 14 avril 2017.

non plus seulement de monuments mais de quartiers « historiques » entiers. Par ailleurs, le rapport au patrimoine bâti se trouve complètement transformé aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale. Alors que les destructions ayant suivies la Grande Guerre (1914-1918) avaient agi, à la manière de celles engendrées à l'occasion de la Révolution française, comme une sorte d'électrochoc faisant prendre conscience de l'importance du patrimoine, la Seconde Guerre mondiale aura un impact très différent. Suite aux destructions massives qu'elle a engendrées, l'urgence est à la reconstruction. L'objectif premier de l'État français est alors de remettre le pays sur pied et de reloger dans des conditions décentes les populations s'étant retrouvées sans logement. « L'après-1945 » est marqué par « le désir de tourner la page d'un passé immédiat très douloureux voire, pour tous de manière différente, un peu difficile à regarder, mais aussi celui de vivre résolument les promesses d'une paix synonyme de prospérité, du moins en Occident » (Lazzarotti, 2012 : 81). Il faut quelques années à la France et aux Français pour se remettre de ce traumatisme et voir réapparaître l'intérêt patrimonial. Toutefois, comme le note O. Lazzarotti, le patrimoine en revient transformé. Alors que jusque-là, en France du moins, le monument primait, le patrimoine prend le relais. Plus qu'un simple changement de vocabulaire, c'est un réel changement de regard qui s'opère. Celui-ci est si considérable que l'on pourrait même considérer que c'est là le véritable acte de naissance de la notion contemporaine de patrimoine.

Se posent à cette époque, en France, les mêmes questions qu'en Italie quelques années auparavant sur les liens entre monuments et patrimoine, entre monumental et vernaculaire. De manière plus concrète, il s'agit alors de s'interroger sur « la survie du patrimoine urbain ordinaire, menacé par une politique ambitieuse de résorption de l'habitat insalubre dans les quartiers anciens[34] » (Loyer, 2008 : 34). Il semble que l'État français ait trouvé une réponse, à travers la loi Malraux du 4 août 1962 dite des « Secteurs sauvegardés », protégeant non plus uniquement des monuments isolés (et leurs abords), mais bien des ensembles urbains entiers. Ce sont donc autant les immeubles, le bâti, que l'espace public qui sont alors considérés comme patrimoine. La loi Malraux crée un lien étroit entre patrimoine et ville, puisqu'étant « non seulement une loi de protection du patrimoine mais aussi une loi d'urbanisme qui défend une certaine conception de la ville en considérant que la dynamique urbaine doit s'appuyer sur la ville existante » (Service du patrimoine de Sarlat, 2012 : 5). Cette prise en compte non plus seulement de monuments mais de secteurs urbains entiers en tant que patrimoine peut d'ailleurs

[34] Le décret du 31 décembre 1958, suivi du décret d'application du 15 juin 1959, mettant en place les mécanismes de la rénovation urbaine, est considéré par certains auteurs (p. ex. : De Andia, 1976 ; Loyer, 2008) comme une forme de mise à mort de l'ensemble des quartiers anciens des villes françaises.

être considérée comme une chance pour nombre de villes petites ou moyennes possédant essentiellement un patrimoine vernaculaire.

Le retour sur l'émergence de la notion de patrimoine permet de rendre compte de son évolution en matière d'objets et de formes de protection. Mais le patrimoine a également connu une évolution au niveau des valeurs qu'il incarne. Initialement reconnu pour ses valeurs cultuelles, il l'a ensuite été pour ses valeurs esthétiques et historiques, pour finalement être reconnu en tant que marqueur identitaire. Considéré, dans son acception contemporaine, comme un outil de consolidation du lien social (Amirou, 2011), ce phénomène n'évolue pas en vase clos. En effet, « la valorisation de la singularité d'une histoire et d'une culture est autant liée à un travail interne qu'au regard de l'autre » (Lazzarotti, 2011 : 133). C'est en ce sens que le patrimoine a partie liée avec le tourisme.

1.2. Tourisme : d'une pratique élitiste à un genre commun[35]

De nombreux écrits attestent de la mondialisation du tourisme, ce dernier affectant aujourd'hui la quasi-totalité du monde (Coëffé, Pébarthe, Violier, 2007 ; Duhamel, Kadri, 2011 ; Sacareau, Taunay, Peyvel, 2015). Bien que tous les individus n'y aient pas encore accès, il n'est plus, aujourd'hui considéré comme une activité réservée à une élite. Malgré qu'il puisse aujourd'hui être appréhendé comme un « genre commun » (Lussault, 2007b), il reste difficile d'en cerner les contours. Si l'image archétypale des touristes se déplaçant en groupe multipliant les photographies le temps d'un arrêt au sein d'un lieu touristique avant de remonter à bord de leur car et de se diriger vers le prochain lieu « à voir » existe et constitue effectivement une forme de tourisme, elle est loin d'être représentative de l'entièreté du phénomène.

Situé au croisement des loisirs et des voyages pour Roger Brunet (1997), Davydd J. Greenwood écrivait que le tourisme est « une forme de récréation s'exprimant soit à travers les voyages ou encore un changement temporaire de résidence »[36] (1972 : 80). Peu avant que n'émerge l'équipe de recherche MIT (Mobilités, Itinéraires, Tourismes), Rémy Knafou fournit une première définition du tourisme se rapprochant de celle de Greenwood, l'appréhendant comme une « activité économique et sociale reposant sur le besoin de déplacement temporaire des hommes vivant dans les sociétés urbaines » (Knafou, 1992 : 852). Publié en 1997, l'article *Une approche géographique du tourisme* (Knafou et *al*., 1997) pose les bases de la conception du tourisme tel qu'il sera travaillé dans les années suivantes par l'Équipe MIT (2002, 2005, 2011).

[35] Nous empruntons cette expression « tourisme, un genre commun » à Michel Lussault (2007b).
[36] « […] a form of recreation expressed either through travel or through a temporary change of residence. » (Greenwood, 1972: 80) – Traduction personnelle

Pour ses auteurs, il ne s'agit plus d'une géographie du tourisme, mais bien d'une approche géographique du tourisme, où ce dernier ne constitue plus un phénomène spécifique extérieur au reste de la société, reposant sur un découpage fonctionnel des lieux, mais un système centré sur l'individu et ses pratiques. Stock et Duhamel (2005) développent un « code géographique des pratiques » permettant de distinguer le tourisme d'autres mobilités (Tableau 1).

Tableau 1 : Code géographique des pratiques

Quotidien (Q)	Choix (C)	Familier (F)	Proche (P)	« Non-exotique (NE)
Hors quotidien (HQ)	Obligation (O)	Étranger (E)	Lointain (L)	« Exotique » (E)

Source: Stock, Duhamel, 2005, p.6 (traduit de l'anglais)

Les deux premiers critères sont discriminants. La pratique doit relever du choix et engendrer un déplacement dans un temps et un ou des lieu(x) du hors-quotidien. Le croisement de ces deux éléments permet de distinguer le tourisme à la fois des loisirs (qui se font dans l'espace-temps du quotidien) et des mobilités liées au travail et aux affaires (qui ne relèvent pas d'un choix). Cette conception du tourisme est résumée dans le schéma l'espace-temps du tourisme et des loisirs (Figure 3). Le tourisme peut alors être considéré comme un « système d'acteurs, de pratiques et d'espaces qui participent de la « recréation » des individus par le déplacement temporaire hors des lieux du quotidien » (Knafou, Stock, 2003 :931).

Figure 3 : L'espace-temps des tourismes

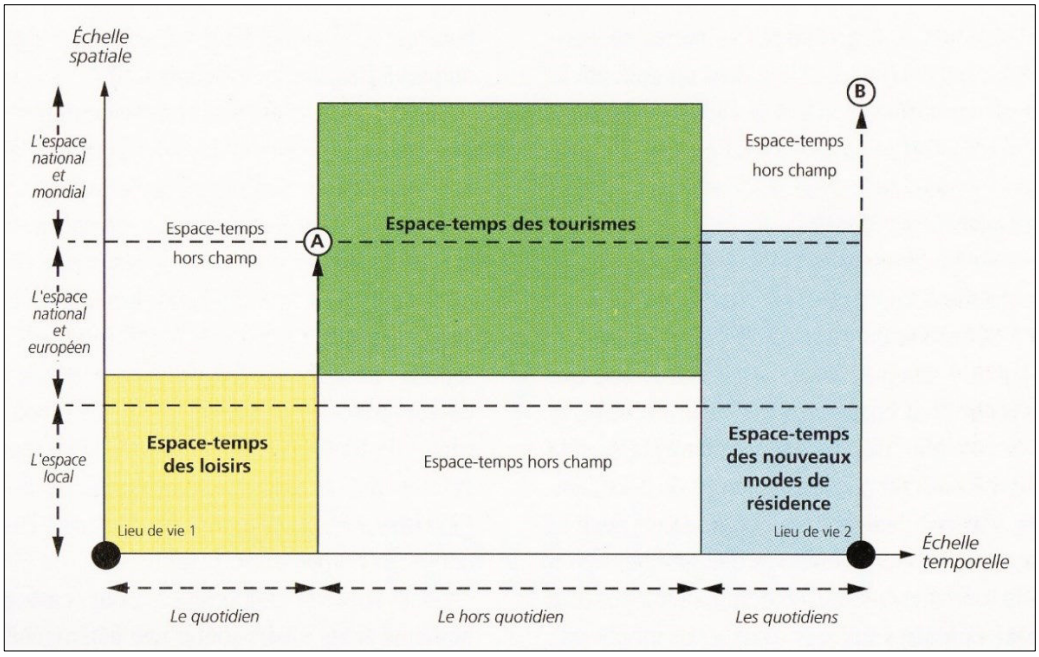

Source : Knafou, 1997, p.11

Si nous pouvons considérer que cette définition du tourisme est aujourd'hui stabilisée, il importe de revenir à l'émergence de cette nouvelle façon de *faire avec l'espace*. Comme pour la notion de patrimoine, il s'agit ici de retracer les grandes évolutions de la notion, de manière non exhaustive.

1.2.1. Le voyage avant le tourisme

Contrairement aux origines du patrimoine, l'émergence du tourisme fait davantage consensus : il apparaît au XVIII[e] siècle, chez les aristocrates (Duhamel, 2007). Il est ainsi admis que le tourisme s'est développé dans le sillon de la Révolution industrielle et est le fait d'une élite oisive, qui le pratique « toute l'année, ou presque » (Boyer, 1972 : 139). Néanmoins, et comme la plupart des phénomènes, le tourisme n'est pas apparu instantanément mais est le fait de pratiques qui se sont répandues et diffusées spatialement. Ainsi, alors que l'apparition du vocable tourisme peut être datée avec précision, il n'en va pas de même du phénomène qu'il désigne. L'existence du tourisme est forcément antérieure à sa désignation formelle. Aussi, qu'on le considère comme une pratique, un ensemble de pratiques ou encore un phénomène, il a fallu qu'il prenne une ampleur suffisamment grande pour imposer l'utilisation d'un vocable précis pour le désigner.

Cette « pré-histoire du tourisme » (Boyer, 2005) peut remonter à des périodes plus ou moins anciennes. Si certains la font remonter à la Rome antique (Dewailly, 2006 ; Pauchant, 2007), pour M. Boyer c'est 1492 qui constitue un point tournant. Dès le XVI[e] siècle paraît ainsi une littérature spécialisée de voyages, généralement publiée en italien qui bientôt s'élargira à des publications en anglais, français ou latin. L'Italie demeure toutefois l'attrait central de ces guides. Cette période peut difficilement être évoquée sans citer Montaigne, souvent considéré comme « l'ancêtre du touriste ». Cependant, comme le note M. Boyer, le voyage de Montaigne est d'abord une mission diplomatique, ainsi « il [lui] manque […] le mobile propre du tourisme, le désintéressement » (2005 : 19). Bien que ces voyages ne puissent être considérés comme touristiques, ils permettent déjà de diffuser, à travers les écrits de ces voyageurs, une certaine vision du monde. Le XVII[e] siècle marque un ralentissement de ces pratiques de mobilité, du moins en France. Pour les gens « bien nés », le but premier est de s'approcher de la cour du roi.

> « Aux XVII[e] et XVIII[e] siècles, l'aristocratie, les gens « bien nés », les beaux esprits aspirent à être reçus par le Roi, et mieux encore, à vivre à la Cour. Ce système où assister aux divers moments de la vie du Roi devient un objectif est porté à l'extrême par Louis XIV à Versailles où le roi est comparé au Soleil. » (*ibid.* : 38)

1.2.2. Aux origines du tourisme : le *Grand Tour* et la station[37]

Si l'aristocratie française délaisse quelque peu les voyages sous Louis XIV, les jeunes Anglais, inspirés par la littérature de voyage, se lancent à la découverte de l'Europe, dans le cadre du *Grand Tour*. Ce *tour,* réalisé en compagnie d'un tuteur, est très codé et compte un certain nombre de haltes incontournables : Paris, Londres, Vienne, Berlin, La Haye, Amsterdam (Boyer, 1972), toutes étant des villes possédant nombre de monuments historiques. Ces jeunes voyageurs faisaient leur tour d'Europe dans un but d'érudition, entre autres à travers la découverte de ce que l'on nommerait aujourd'hui le « patrimoine urbain bâti ».

Chez Marc Boyer, le tourisme peut être considéré comme un aspect d'un monde en émergence qui n'est pas tant marqué par son caractère industriel ou même technique, mais plutôt par « des modes d'être nouveaux. La conscience de son individualité conduit à l'« altérité » qui pousse à découvrir des hommes et des mœurs que l'on sait autres : tel est le mobile de tous ceux qui, de moins en moins rares, entreprennent le « Grand Tour » » (*ibid*. : 133-134). Il est par ailleurs désormais admis que c'est la pratique de ce *Grand Tour* qui donnera son nom au tourisme, ou plutôt au *touriste*, qui selon Littré « se dit des voyageurs qui ne parcourent des pays que par curiosité et désoeuvrement ». Ces premières mentions du terme dans les dictionnaires francophones (Littré en 1863 et Larousse en 1875) interviennent néanmoins plusieurs années après l'utilisation remarquée qu'en avait fait Stendhal dans ses *Mémoires d'un touriste* parues en 1838[38]. Il est d'ailleurs possible d'établir une certaine filiation entre cette pratique et le tourisme contemporain à visée culturelle se déployant dans les villes dites « historiques »[39]. Tous deux ont en effet leurs guides pour orienter les voyageurs ainsi qu'une volonté de découvrir « les monuments anciens » (Boyer, 2005 : 49).

Si le déplacement et le séjour peuvent être considérés comme deux moments constitutifs du tourisme, le *Grand Tour* met davantage en exergue le premier. Le séjour est aussi présent et souvent sur de longues périodes, mais c'est l'aspect mobilitaire qui prime. La seconde pratique qui marque les débuts du tourisme est davantage marquée par le séjour. Le but visé n'est plus, cette fois, les pérégrinations et le parcours, mais le séjour au sein d'une société composée d'autres aristocrates, rentiers pour la plupart. Cette seconde pratique fondatrice du tourisme, c'est la création et la fréquentation des stations balnéaires et thermales (Boyer, 2005 : 67). Comme pour le *tour*, les Anglais sont pionniers en matière de création de stations touristiques,

[37] Nous employons ici le terme « station » en nous référant aux écrits de Marc Boyer (2005 :67).
[38] Néanmoins, bien que ce soit l'utilisation de Stendhal qui ait principalement marqué les esprits, d'autres avant lui avaient déjà utilisé le terme, le plus souvent en lui attribuant une connotation péjorative, comme l'a démontré Urbain (1993) dans *L'idiot du voyage*.
[39] Ce qui correspondrait, dans le langage des professionnels du tourisme au « tourisme culturel urbain ».

Bath, Brighton ou encore Tunbridge Wells en tête. Ce sont, là encore, les aristocrates, voire la haute aristocratie qui agit en tant qu'inventeur de cette nouvelle pratique (Corbin, 1988). Il s'agit bien alors d'un entre-soi délocalisé où voir et être vu sont au cœur d'une pratique élitiste très normée. Aussi, ces deux types de pratiques fonctionnent déjà à cette époque selon des rythmes saisonniers marqués (Boyer, 1972 ; Towner 1985). M. Boyer (1972) souligne ainsi que jusqu'au tournant du XX^{e} siècle, on ne se rendait sur la Côte d'Azur qu'en hiver, les stations thermales (telles Vichy, Aix-les-Bains, Vittel) étant privilégiées en saison estivale.

1.2.3. Le *Touring Club* : quand les touristes imposent leurs représentations et pratiques de l'espace

Catherine Bertho-Lavenir démontre dans *La roue et le stylo* (1999a), comment le *Touring Club* a joué, en France dès la fin du XIX^{e} siècle, un rôle majeur dans le développement du tourisme et surtout dans la mise en place de standards, correspondant aux besoins et valeurs de la bourgeoisie urbaine. Tant au niveau de l'appropriation des routes par les cyclotouristes d'abord, les automobilistes ensuite, au détriment des paysans se déplaçant à pied ou en charrette ou encore des exigences et standards de qualité dans l'hôtellerie, le *Touring Club* « a pour vocation d'aménager l'espace national comme un espace de loisir dont ses membres sont les premiers usagers » (Réau, 2011 : 53). De la bicyclette à l'automobile, ces nouveaux touristes contribuèrent fortement au développement et à la structuration d'une industrie du tourisme. La qualité des routes, les villages esthétiquement attrayants, la qualité des hébergements ou celle de la nourriture servie dans les restaurants, l'information est partagée aux membres, principalement par l'intermédiaire de la revue mensuelle du club.

L'automobile va ainsi permettre aux touristes d'essaimer et de découvrir, entre autres, des lieux très différents de ceux auxquels ils sont habitués : les campagnes. Cette rencontre avec l'altérité ne se fait pas sans heurts et les propos tenus sur ces lieux et surtout leurs résidents sont souvent très durs et dégradants, comme en témoignent de nombreux extraits de la revue du *Club*[40]. Entre des touristes ayant une représentation très idyllique de la campagne et les populations rurales françaises du début du XX^{e} siècle pour qui ce même lieu est un espace de travail et a essentiellement valeur d'usage, le fossé est grand. Dans une volonté de transformer le regard, si ce n'est l'éduquer, cette même association organise le premier concours « Villages fleuris » en 1921, avec l'aide de la société Michelin (Bertho-Lavenir, 1999a : 250). Nous pouvons considérer qu'il s'agit là d'une période particulièrement importante de la transformation des

[40] Par exemple, dans un article intitulé « Les mœurs et la route », Mortimer Megret écrit : « Hommes souvent hostiles, bêtes stupides ou apeurés, obstacles naturels sournois […]. Du conducteur ou du cheval, du paysan ou de sa vache, on ne sait qui est le plus bête. » *Touring Club. Revue mensuelle*, avril 1907, p.205-207 et suivantes.

lieux de vie des résidents pour s'adapter aux représentations des touristes et, par là même, de l'esthétisation de ceux-ci.

1.2.4. La démocratisation, une rupture touristique?

Si d'une activité élitiste le tourisme s'est ensuite démocratisé, certains appréhendent ce changement de régime comme une rupture. Ainsi, pour l'historien Marc Boyer (2005), cette rupture touristique se situe au début du XX^{e} siècle et est bel et bien confirmée aux lendemains de la Première Guerre mondiale. Les rentiers aristocrates qui constituaient l'essentiel des touristes se voient alors imités par d'autres, considérés comme étant de rang social inférieur. Plusieurs éléments s'entrecroisent pour constituer une conjoncture propice à ce changement de pratiques touristiques. L'évolution des goûts des rentiers, leur volonté de se distinguer aussi, mais également un changement global du rapport au corps et au soleil, vont entraîner une transformation majeure de la pratique des lieux touristiques (Boyer, 1972 ; Équipe MIT, 2005).

Néanmoins, cette démocratisation du tourisme a entraîné une coprésence de touristes issus de classes sociales distinctes qui ne s'est pas toujours déroulée sans heurts. C. Bertho-Lavenir démontre comment des situations conflictuelles ont émergé avec l'arrivée, à la suite de 1936, de ces nouveaux touristes. Pour beaucoup de pratiquants de cette époque, le tourisme marquait leur appartenance à une classe supérieure. L'arrivée de cette masse venait mettre à mal leur statut et leurs privilèges. Il importe également de préciser que, tel que maintes fois rappelé par l'Équipe MIT (2002, 2005, 2011), être touriste relève d'un apprentissage. Il a ainsi fallu un certain temps à ces nouveaux vacanciers pour « devenir touriste ». Aussi cette « vague touristique » de 1936 est quelque peu fantasmée. Ce nouveau temps libre a été le plus souvent apprivoisé graduellement par les travailleurs bénéficiant des congés payés, en profitant alors pour bricoler, pique-niquer ou faire de courtes promenades (Viard, 2007 [1984]). Ceux qui allaient à la mer le faisaient généralement sans trop se mêler aux bourgeois, la maîtrise des codes du tourisme n'étant pas la même pour ces deux groupes (Bertho-Lavenir, 1999a).

Les évolutions qu'a connues le tourisme sont majeures, avec entre autres « le passage des rentiers, touristes voyageant pour lutter contre l'oisiveté, à des actifs, interrompant leur travail pour se déplacer pour le plaisir » (Équipe MIT, 2011 : 7), ainsi qu'un élargissement, tant des catégories sociales qui le pratiquent que des lieux investis. Des constantes demeurent néanmoins. De celles-là, la rencontre avec l'altérité, à la fois recherchée et espérée tout autant qu'appréhendée, crainte ou même parfois rejetée. Aussi, le tourisme a été et est encore un puissant transformateur des représentations et un créateur de manières de *faire avec l'espace*. Que ce soit le rivage, ce « territoire du vide » (Corbin, 1988), avant sa transformation par le

tourisme ou la haute-montagne, perçue comme hostile et dangereuse jusqu'au XVIII[e] siècle, les lieux touristiques ne le sont pas par défaut, ils le deviennent à travers les représentations et les pratiques des touristes. Nous rappelons encore une fois que bien que les lieux transformés par le tourisme soient nombreux, ce sont essentiellement les lieux considérés porteurs d'une valeur patrimoniale qui nous intéresseront.

———

Bien que les grandes évolutions des notions de patrimoine et de tourisme aient été évoquées de manière distincte, nous avons tenté de préciser à quelques reprises les liens s'établissant entre ces deux cheminements, qui se sont croisés et enrichis. En ce sens, il est intéressant de noter qu'autant dans l'ouvrage *Lieux de mémoire* d'Olivier Lazzarotti (2012) que dans *L'histoire générale du tourisme* de Marc Boyer (2005), certaines figures clefs transcendent les frontières entre tourisme et patrimoine. Alors que Boyer (2005) fait état du rôle de Prosper Mérimée, « grand voyageur » dans l'évolution du tourisme, Lazzarotti évoque les *Voyages pittoresques et romantiques dans l'Ancienne France* de Charles Nodier (1820), pouvant être considéré comme un des ancêtres de guides de « voyage culturel ». Ainsi les écrits de Charles Nodier, Prosper Mérimée ou même Montaigne peuvent être liés, bien que de manière différente, tant à l'histoire du tourisme que du patrimoine.

Aujourd'hui, la littérature scientifique est particulièrement abondante sur les liens entre tourisme et patrimoine mondial (Gravari-Barbas, Jacquot, 2008, 2010, 2013 ; Gérardot, 2011 ; Bourdeau, Gravari-Barbas, Robinson, 2012). Si O. Lazzarotti (2011) faisait remarquer qu'à l'échelle mondiale, les pays les plus « sités » sont aussi ceux qui reçoivent le plus de touristes internationaux et que le Centre du patrimoine mondial est de plus en plus impliqué auprès de l'industrie touristique (Bourdeau, Marcotte, 2012), il importe de rappeler que l'inscription d'un site à la Liste du patrimoine mondial, bien que constituant un facteur favorable, ne conduit pas de façon directe et inévitable à une croissance de sa fréquentation touristique (Gravari-Barbas, 2013 ; Nicot, Özdirlik, 2013). Outre le patrimoine mondial, le croisement entre la valorisation d'un patrimoine vernaculaire et la mise en tourisme appréhendé par le prisme du développement local constitue une autre thématique porteuse (Dieudonné, Prigent, 2003). Alors que dans les années 1990 on a écrit que le tourisme était une activité parasite, puisqu'il se grefferait sur un patrimoine qui lui serait antérieur (Bouché, 1998), il semble désormais admis que le tourisme puisse aussi agir en tant que « machine à produire du patrimoine »

(Gravari-Barbas, 2004). Que ce soit par une production ou une transformation, tourisme et patrimoine interagissent essentiellement dans leur dimension processuelle.

2. Des objets aux processus : de l'étude de notions statiques à une prise en compte de leur caractère évolutif et socialement construit

Le détour par les termes fondateurs que constituent « patrimoine » et « tourisme », de même que les relations qu'ils entretiennent, avait pour but premier de mettre en exergue que tant le patrimoine que le tourisme sont des constructions sociales. Il ne s'agit pas d'objets statiques mais de processus, constamment en évolution. Il convient donc d'expliciter pourquoi nous leur préférons, d'une manière générale, les expressions patrimonialisation et mise en tourisme et ce que recouvrent ces termes, qui seront mobilisés au fil de la démonstration.

2.1. Du patrimoine à la patrimonialisation…

Si Leniaud écrivait que « le patrimoine n'existe pas a priori » (Leniaud, 1992 : 3) c'est qu'il est un construit et non un donné. Il est construit par sa sélection, engendrant la « mise en patrimoine », expression à laquelle on substitue fréquemment, en français, le terme de patrimonialisation, terme qui, pour Lucie K. Morisset, signifie le processus de « production du patrimoine » (Morisset, 2009 : 11). L'opération de mise en patrimoine (ou patrimonialisation[41]), en tant que sélection et mise en valeur[42] de ce qui est considéré comme patrimoine, serait donc une opération d'ordre social, et impliquerait nécessairement un choix, un tri et donc une part d'oubli (Lazzarotti, 2013 [2003]). Le passage de la notion de patrimoine à celle de patrimonialisation soulève alors plusieurs questions. Si le patrimoine est considéré comme marqueur identitaire d'une société, d'un groupe d'individus, comment peut être définie cette société? Par qui peut-elle être définie? Et qui peut décider pour elle de ce qui « fait patrimoine »? Lucie K. Morisset et Luc Noppen (2004) questionnent notamment la pertinence de ce patrimoine comme marqueur identitaire, à une époque où les mobilités résidentielles et les migrations contribuent à composer des sociétés aux identités et référents patrimoniaux multiples.

[41] Ces deux termes seront utilisés indistinctement au cours de la démonstration.
[42] La mise en valeur du patrimoine étant ici entendu selon le double-sens évoqué par Alain Roussillon (2010), qui serait à la fois de l'exhiber (le mettre en valeur), mais aussi d'en tirer profit. Nous nous référons à ce double-sens à chaque fois que nous utilisons l'expression « mise en valeur ».

> « Cette situation, qui interpelle à tout le moins l'avenir du patrimoine urbain, invalide la simple reformulation des pratiques patrimoniales telles qu'elles se sont cristallisées autour de la notion de conservation et de l'appareil institutionnel qui la soutient. La mobilité et la mixité ethnique invalident l'interprétation historique du « lieu », interprétation voulue en fonction d'une mémoire commune qui tend à ne plus exister. Mais il y a plus : les villes occidentales vivent, à travers la mondialisation des échanges, une confrontation plus sourde encore, parce que les populations migrantes ont souvent de toutes autres conceptions du « lieu » - le *topos* au sens générique aussi bien que le lieu où elles vivent – que celle qui motivait « notre » espace intime, héréditaire et identitaire, à l'occidentale nommément. » (Morisset, Noppen, 2004 : 117)

Pour Thierry Paquot la réponse est claire, « le patrimoine n'a aucune valeur universelle, contrairement à l'absurde classification de l'Unesco, qui répond davantage à des rapports de forces géopolitiques entre États qu'à un véritable souci de conservation de témoins culturels » (Paquot, 2003 : 170). Emmanuel Amougou abonde dans le même sens, affirmant que la désignation de ce qui est patrimoine est nécessairement « arbitraire [puisque liée] aux rapports sociaux comme condition de son émergence » (Amougou, 2011 : 40).

Sans aller aussi loin que ces auteurs, nous considérons néanmoins que la mise en patrimoine[43] ne peut être considérée comme étant neutre et comprend quasi inévitablement[44] une part d'instrumentalisation puisqu'étant portée par des acteurs ayant des intérêts particuliers (Gravari-Barbas, Violier, 2003a ; Ouallet, 2003 ; Battesti, 2009). À l'instar de Gravari-Barbas et Violier (2003a), l'instrumentalisation que nous identifions n'est pas *de facto* négative, mais il importe néanmoins de prendre en compte les formes qu'elle prend, et surtout de se demander à quelles fins elle s'opère. Marie Louise Stig Sørensen et John Carman (2009) précisent en introduction de l'ouvrage *Heritage studies. Methods and approaches*, que le patrimoine peut être considéré de multiples façons, allant d'un moyen de générer des revenus, à une façon de générer un esprit de communauté en passant par un moyen d'action politique. Frans F. J. Schouten abonde dans le même sens, en rappelant, si besoin s'en faut, que le patrimoine n'est pas l'histoire. Pour lui, « le patrimoine est l'histoire modifiée et remodelée par la mythologie, l'idéologie, le nationalisme, la fierté locale, les idées romantiques ou simplement un « plan

[43] Entendre ici sa mise en valeur, mais nous postulons que toute forme de mise en patrimoine implique nécessairement sa mise valeur.

[44] Nous prenons soin de mobiliser cet adverbe pour souligner que bien que tous les exemples sur lesquels nous avons eu l'occasion de nous pencher démontraient une forme d'instrumentalisation, nous considérons qu'il faut éviter d'avoir une vision par trop « globalisante » et que des contre-exemples peuvent toujours exister.

marketing » le transformant en marchandise »[45] (Schouten, 1995 : 21). Les formes d'instrumentalisation que la mise en patrimoine peut prendre sont multiples et souvent entrecroisées. Cependant, l'une des formes d'instrumentalisation les plus répandues, tendant à devenir universelle, est certainement l'utilisation du patrimoine comme attrait touristique.

Ainsi, s'il était initialement considéré comme un héritage (du latin *patrimonium*, « bien de famille »), on voit par cette idée de production, un revirement complet de sens. Les termes de mise en patrimoine, patrimonialisation, production du patrimoine, ou encore fabrique du patrimoine, nous paraissent davantage adaptés à son acception contemporaine, et le sont encore davantage lorsqu'associés au tourisme.

2.1.1. Patrimonialisation : logiques *top-down vs bottom-up*

Tel que brièvement évoqué précédemment, des critiques portant sur le « tout-patrimoine » ont dénoncé une forme de patrimonialisation mortifère, tendant à figer le patrimoine et, conséquemment dans le cas du patrimoine urbain, la ville. Hubert Tonka (1994) et Henri-Pierre Jeudy (2001, 2003) figurent parmi les premiers à avoir fait ce genre de critiques, visant principalement une mise en patrimoine institutionnalisée, inscrite dans une logique *top-down*. Jeudy va même jusqu'à associer le processus de conservation du patrimoine à la mort de la ville, en posant la question : « conserver n'est-ce pas déjà une manière d'achever ce qui est encore vivant? » (Jeudy, 2001 : 115) Sans s'engager dans une posture aussi radicale, L. K. Morisset considère néanmoins que le patrimoine, dans cette forme classique, « unescienne », n'aurait plus aucun avenir (Morisset 2014b). Pour lui redonner un second souffle, il faudrait passer à ce qu'elle désigne comme « nouveau régime patrimonial » (Morisset, 2009), soit un changement de sens du patrimoine où celui-ci serait principalement le fruit d'une sélection et d'une appropriation par les populations locales (Morisset, Noppen, 2004 ; Morisset, 2009, 2014a, 2014b ; Hertz, Chappaz-Wirthner, 2012 ; Verguet, 2013). Ellen Hertz et Suzanne Chappaz-Wirthner soulignent que le patrimoine lorsqu'il est considéré comme un donné, portant de soi-disant valeurs universelles, « masque, simplifie, ment, et en cela, il mérite que nous le reléguions dans l'histoire de nos sciences, comme un concept qui a fait son temps » (Hertz, Chappaz-Wirthner, 2012 : 3). Dans cette optique, le seul patrimoine envisageable serait celui des « usagers ordinaires » (*ibid.*). On passerait alors d'une logique *top-down*, figée, muséale, à une logique *bottom-up*, où les communautés seraient au cœur du processus de patrimonialisation.

[45] « Heritage is history processed through mythology, ideology, nationalism, local pride, romantic ideas or just plan marketing, into a commodity ». – Traduction personnelle

Nous suivons ces auteur-e-s, au sens où nous considérons que l'individu, citoyen, est un acteur central de la fabrique du patrimoine. Toutefois, même s'il peut être à l'origine de cette fabrique patrimoniale, nous souhaitons plutôt nous intéresser à son rapport, non moins actif et central, à un espace désigné comme patrimoine par des instances nationale ou internationale[46]. Ce patrimoine est-il alors approprié, rejeté, détourné? S'il est vrai qu'il peut y avoir fabrique de patrimoine en dehors de toute reconnaissance institutionnelle, nous croyons que le patrimoine « institutionnalisé » n'exclut pas toute forme d'appropriation sociale ou sociétale et qu'il peut donc être à la fois un patrimoine monumental et sociétal, pour reprendre ici les deux formes de patrimoine identifiées par Yvon Lamy (1993).

S'il a été dit que rarement la mise en tourisme d'un lieu se faisait à l'encontre de la population locale (Knafou, 2012), la même logique peut s'appliquer à l'objet patrimoine. Ainsi, même si la patrimonialisation d'un monument, d'un site ou d'un secteur de ville est validée à un niveau national ou supranational, elle ne peut se faire sans l'aval des pouvoirs locaux. Par contre, il serait naïf de croire que ces pouvoirs locaux sont représentatifs de l'ensemble de la population locale et que des luttes, des conflits, ou simplement des points de vue divergents quant à ce qui devrait être qualifié de patrimoine sont inexistants. Ceci n'est pas anodin puisque, comme le souligne très justement Guy Mercier, par ces choix patrimoniaux, les pouvoirs politiques en place font l'histoire, « c'est-à-dire [qu'ils écrivent], avec les pierres de leurs villes, ce qu'ils pensent, ce qu'ils sont ou ce qu'ils veulent être » (Mercier, 1998 : 272). En ce sens, il importe d'accorder une attention particulière à l'herméneutique du patrimoine et à la valeur mémorielle lui étant attribuée (Morisset, Noppen, 2004).

2.1.2. Les mémoires patrimoniales

André Corboz a écrit : « Le territoire, tout surchargé qu'il est de traces et de lectures passées en force, ressemble plutôt à un palimpseste » (Corboz, 1983 : 84). Cette idée d'un palimpseste nous permet de mettre en avant l'idée que le patrimoine urbain bâti est le plus souvent le fruit d'une stratification, d'une surimpression laissant transparaître de façon plus ou moins nette la strate précédente. Il y a donc un métissage qui s'opère. Même si, dans une volonté de mise en valeur touristique du patrimoine, on nous vante un patrimoine particulièrement bien préservé, homogène et représentatif d'une certaine période historique (par exemple *Dinan, cité*

[46] Cette désignation peut prendre la forme, entre autres, d'une labellisation « Ville d'Art et d'Histoire » (au niveau national français), ou encore une reconnaissance en tant que « patrimoine mondial de l'humanité » au niveau international.

médiévale[47] ou encore *Schärding die Barockstadt*[48]) on est bien loin, dans les faits, de cette homogénéité historique revendiquée. Une telle mise en valeur induit un processus de « réduction narrative » (Vlès, Berdoulay, Clarimont, 2005 : 64) rapportant l'histoire complexe de la ville à « quelques moments servant de points d'appel touristiques sur quelques éléments de la ville » (*ibid*. : 74).

De même, l'expression de « lectures passées en force » nous amène à la notion de « mémoire patrimoniale » développée par L. K. Morisset (2009, 2014c). Elle la définit comme « la somme totalisante des significations constituées par la juxtaposition ou la succession dans le temps des représentations patrimoniales investies dans un ou des objets dits « patrimoines » » (Morisset, 2014c : 104). Davantage qu'une trace de l'histoire, c'est bien une certaine lecture de cette trace qui nous est donnée à voir et qui est mise en valeur. En ce sens, s'il y a bien rapport au passé, ce rapport serait davantage à lier à l'évolution du sens attribué au patrimoine ou encore au moment de la mise en patrimoine, qu'à l'époque d'édification du bâti en question.

Par ailleurs, si ce sont le plus souvent les pouvoirs publics ou les institutions qui sont accusés d'instrumentaliser le patrimoine, il serait certainement naïf de croire qu'il n'en est rien lorsque les mécanismes de défense du patrimoine sont portés par des individus ou des associations. En France, les plus importantes associations nationales de protection du patrimoine sont portées par des individus appartenant à la grande bourgeoisie ou à la noblesse française et tendent, par le prisme de la cause patrimoniale, à « défendre leurs espaces » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2007). À l'échelon local, Vincent Veschambre fait le même constat : les responsables des associations sont, généralement, particulièrement bien dotés en matière de capitaux culturels et sociaux (Veschambre, 2008). Il est ainsi primordial de s'interroger sur les jeux d'acteurs et les enjeux qui sous-tendent la mise en patrimoine.

2.2. …et du tourisme à la mise en tourisme

Si nous considérons que le patrimoine ne peut être considéré comme un donné, mais bien comme un construit, passant donc d'un objet patrimoine à un processus de patrimonialisation, nous considérons la même logique applicable au tourisme (Crouch, 2000). S'attarder à la « mise en tourisme » plutôt qu'au tourisme, permet entre autres de mettre l'accent sur le fait que les lieux considérés aujourd'hui comme touristiques ne l'ont pas été de tout temps. Si un certain déterminisme a longtemps marqué les travaux ayant le tourisme comme objet de recherche, il

[47] http://www.dinan-tourisme.com/-Dinan-cite-medievale-, consulté le 29 septembre 2016.
[48] « Schärding, la ville baroque » - Traduction personnelle) : http://www.schaerding.at/, consulté le 17 mai 2016.

est aujourd'hui généralement admis que la présence d'une plage ne suffit pas à faire apparaître une station balnéaire, pas plus que la simple existence de quelques monuments historiques ne permettra d'attirer des touristes. Si un lieu devient touristique, c'est que certains acteurs, locaux ou non, souhaitent ce type de développement.

2.2.1. Touristification, touristisation, mise en tourisme

Il importe d'expliciter ce que nous entendons par le terme « mise en tourisme ». Jean-Michel Dewailly (2006) distingue *mise en tourisme* de *touristification*, le premier étant à la fois le processus et le résultat de ce processus de développement maîtrisé et planifié du tourisme alors que le second désignerait plutôt un développement touristique spontané et englobant toujours à la fois le processus et l'état en résultant. Notre manière de l'aborder s'en distingue. *Mise en tourisme* peut être compris dans le même registre que mise en patrimoine, au sens où il s'agit d'une construction sociale. Elle peut émaner d'institutions, de commerçants ou de citoyens et d'initiatives portées à l'échelon local, régional ou national. Elle peut donc engager à la fois des échelles et des catégories d'acteurs multiples. Ainsi nous considérons malaisé de distinguer une mise en tourisme spontanée d'une autre planifiée, celle-ci étant fréquemment le fruit d'un enchevêtrement d'actions, émanant d'acteurs plus ou moins institutionnels[49] et agissant à des échelles et/ou échelons différents, dont le niveau de planification est inévitablement très varié. Malgré tout, nous nous rapprochons de la position de Dewailly au sens où la mise en tourisme correspond à la fois au processus et au résultat de celui-ci. Quant à la *touristification,* elle relève, pour nous, d'une forme de mise en tourisme où le lieu n'est plus seulement diverti par le tourisme, mais subverti (Duhamel, 2003, 2007). Nous l'emploierons relativement peu dans le cadre de ce travail. Ainsi, nous considérons que toutes les villes appréhendées, tant nos « terrains » d'étude que d'autres villes citées en exemple, sont mises en tourisme, ce processus les transformant en des villes à fonction touristique dans certains cas, en des villes touristifiées dans d'autres. Quant à la *touristisation*, elle peut être assimilée à la mise en tourisme, tout comme la patrimonialisation à la mise en patrimoine. Nous lui préférerons plutôt l'expression mise en tourisme, essentiellement pour éviter la confusion entre touristisation et touristification ou entre ville touristisée et touristifiée.

[49] Pouvant aller de citoyens décidant d'ouvrir un commerce à destination des touristes aux acteurs politiques votant des lois favorables au développement du tourisme.

2.2.2. Acteurs de la mise en tourisme

Certaines critiques adressées au tourisme plaident en faveur des populations locales, pensées comme totalement soumises à une activité touristique qui leur serait imposée. Ce faisant, elles nient le caractère fondamentalement multiple et hétérogène des sociétés. De nombreux travaux font état de ces inégalités et luttes de pouvoir qui s'inscrivent au sein même des sociétés dites « locales », dont ceux de Ouallet (2003, 2009[50]) ou encore le récent travail de thèse de Clément Marie dit Chirot (2014). Ainsi, « cette « production d'espace » résulte d'une véritable convergence de forces parfois aux dépens d'autres » (Lazzarotti, 1994 : 638).

Le tourisme, dans sa dimension processuelle, peut créer ou investir des lieux (Duhamel, 2003, 2007). Nous nous attarderons, dans le cadre de ce travail, uniquement à la seconde modalité d'émergence de lieux touristiques. La ville, espace touristique qui concentrera notre intérêt dans le cadre de ce projet, préexistait à la mise en tourisme. Aussi, nous partageons un constat, évoqué par plusieurs chercheurs : le tourisme transforme les espaces qu'il investit (Duhamel, 2003, 2007 ; Gravari-Barbas, Violier, 2003b ; Knafou, 2012). Or, pour nombre de critiques du tourisme, tout changement, toute transformation paraît nécessairement néfaste, comme si le seul monde valable et/ou honorable était celui des sociétés pré-touristiques. Les propos de Rodolphe Christin nous paraissent en ce sens très représentatifs : « Des pans entiers du réel sont désormais construits ou maintenus en vie pour le principal bénéfice d'un touriste qui ne fera que passer et dépenser » (Christin, 2011 : 21-22). Mais, d'autres auteurs montrent que « si l'on s'intéresse à [cette] situation pré-touristique, on peut mettre aisément en évidence des structures sociales pas moins aliénantes que celles que le tourisme va contribuer à mettre en place » (Gravari-Barbas, Violier, 2003b : 154). En ce sens, une approche par la mise en tourisme permet une analyse plus fine des enjeux et évite de considérer une simple confrontation qui opposerait deux groupes supposés homogènes. Notre volonté est ici de dépasser une vision dichotomique qui tend à identifier d'une part les touristes comme une horde d'envahisseurs destructeurs et de l'autre, des « populations locales » soumises à ce même envahisseur.

Ce sont donc deux processus qui s'entrecroisent et s'enrichissent mutuellement qui seront traités. Aussi leur action conjointe transforme inévitablement l'espace au sein duquel elle s'inscrit, tel que nous l'avons déjà mentionné. Concernant le cadre spatial d'analyse qui est ici le nôtre, soit la ville mise en tourisme et en patrimoine, l'une des transformations majeures,

[50] Même si ses travaux traitent davantage de la question patrimoniale, Anne Ouallet montre dans cet article comment la mise en tourisme génère des tensions au sein de la communauté relatives, entre autres, à l'accès inégal aux retombées économiques générées par l'activité touristique.

contribuant en retour au renforcement des deux processus initiaux est certainement l'esthétisation de la ville et sa mise en image.

2.3. L'esthétisation des villes : un corollaire des mises en tourisme et en patrimoine?

Chez les êtres humains, contrairement à d'autres mammifères, la vue domine largement les autres sens (Tuan, 1990 [1974] ; Augoyard, 1995). Puisque notre rapport au monde est ainsi fortement impacté par ce que l'on voit, regarder du beau et de l'esthétique revêt une importance toute particulière. Si les critiques portant sur un certain règne de l'image sont nombreuses, celles de Boorstin (1963 [1961] et Debord (1992 [1967]) pouvant être considérés comme des précurseurs en la matière, ont eu un écho significatif dans la société. Leurs ouvrages respectifs, *L'image ou ce qu'il advint du rêve américain* et *La société du spectacle*, se voulaient une critique d'une société où l'image du réel devient plus importante que le réel lui-même, Boorstin affirmant que « nous ne mettons pas à l'épreuve l'image devant la réalité, mais la réalité devant l'image » (1963 [1961] : 152). Bien que ces rapports à l'image et au spectacle soient des phénomènes sociétaux généralisables à tous les contextes (ou presque), le cas de la ville touristique patrimoniale en est particulièrement emblématique.

2.3.1. Notions d'esthétique urbaine

Nombreux sont les écrits attestant d'une transformation de la ville, principalement depuis la fin du XX^{e} siècle, passant d'une ville comme lieu de production à un lieu de consommation. Même si ce phénomène peut être considéré comme étant caractéristique de la « ville post-fordienne » (Ascher 1995), il a des racines beaucoup plus anciennes. Nous ne prétendons pas vouloir identifier l'acte de naissance de la notion d'esthétique dans la façon de produire la ville, toutefois, tel que Thierry Paquot (2012) le souligne, l'ouvrage de Camillo Sitte, *Der Städtebau nach seinen künstlerischen grundsätzen,* paru en 1889, peut certainement en être considéré comme l'un des ouvrages fondateurs. Pour Sitte, le tissu des centres anciens constituait un exemple d'harmonie esthétique et de savoir-faire. Bien que considérant ces espaces comme étant obsolètes, Sitte s'y intéressait dans « l'espoir de découvrir des règles d'organisation esthétique de l'espace, transposables aux créations de l'urbanisme contemporain » (Choay, 2010 [1988] : 544). La ville se devait d'être fonctionnelle, certes, mais elle devait aussi être attirante et attrayante. Il est vrai que cette approche promue par Sitte s'inscrivait plutôt, à cette époque, à contre-courant. Rationalité et fonctionnalité étaient encore largement dominantes. Toutefois, l'esthétisme n'était pas exclu du courant urbanistique dominant au XIX^{e} siècle,

celui-ci étant souvent considéré comme empreint d'un « esthétisme rationnel », le projet Haussmann prenant d'ailleurs le nom de *Paris embellie, Paris agrandie, Paris assainie* (Choay, 1983).

Même si la notion d'« esthétique des villes » existe déjà au XIX^{e} siècle, le passage d'une ville à valeur d'usage à une ville à valeur d'image constitue une mutation marquant la fin du XX^{e} siècle (Ferras, 1990). Aussi, cette mutation entraîne inévitablement des « exigences de consommation, de séduction, de mise en scène et d'image » (Vlès, Berdoulay et Clarimont, 2005 : 7). La ville tendrait ainsi à s'ériger en un décor, en un lieu de contemplation, et la ville touristique pourrait bien en constituer l'une des formes les plus abouties.

2.3.2. « Se faire du bien en regardant du beau[51] »

Dès ses débuts, le tourisme a partie liée avec l'image et la mise en scène. Il s'agissait pour les premiers touristes, à la fois de voir et d'être vus, et de fréquenter les lieux esthétiquement agréables (Urry, 1990). Rémy Knafou souligne en ce sens que « c'est le regard qui a sélectionné les lieux [touristiques] » (Knafou, 2012 : 13).

Ainsi, tel que l'écrit l'Équipe MIT (2011), la pratique touristique a, entre autres, pour but de « se faire du bien en regardant du beau » (2011 : 94). Dans une volonté d'attirer les visiteurs, les villes touristiques contemporaines s'inscrivent dans cette mouvance et soignent ainsi particulièrement leur image. Knafou avance d'ailleurs l'idée de « consommation esthétique » :

> « Le lieu promu touristique passe donc d'une fonction principalement utilitaire à une fonction touristique, c'est-à-dire principalement « idéelle », traduisant le glissement d'une société d'acteurs à une société où une partie des acteurs se transforment en spectateurs : la consommation touristique est avant tout une consommation esthétique reposant sur une vision d'un territoire. » (Knafou, 1992 : 854-855)

Plusieurs formes d'esthétisme peuvent alors être définies. Nous retiendrons ici les six formes identifiées par Maria Gravari-Barbas (1998) : l'esthétique de l'ordre, du propre, des apparences et de l'ordre caché, de la lisibilité, du patrimoine, et finalement l'esthétique architecturale. Les trois premières formes renvoient globalement à la volonté des villes de contrôler leurs espaces publics. La ville recevant des touristes se doit d'être sécurisante et tout comportement pouvant être considéré comme marginal est à proscrire, ou à tout le moins à écarter des lieux centraux

[51] Nous citons ici l'expression utilisée par l'Équipe MIT (2011 : 94).

les plus fréquentés par les touristes. La multiplication des arrêtés de type « anti-mendicité », et plus encore leur version « estivale[52] » visant à éviter que l'image de la ville en tant que destination ne soit entachée par la présence de tous types d'« indésirables », va en ce sens. La question de la lisibilité, bien qu'étant de plus en plus présente dans tous types de villes, l'est davantage dans la ville touristique. Le touriste doit savoir rapidement où aller, quoi voir et aussi quels secteurs éviter... Par la signalétique touristique, on lui évite de se « perdre » dans des espaces péricentraux où l'esthétique de l'ordre, du propre et des apparences est moins contrôlée. Cette signalétique est dans certains cas on ne peut plus explicite quant à son rôle de guide. Par exemple, on a mis en place à Québec le parcours urbain *VivaCité*, matérialisé par un tracé coloré incrusté au sol[53], permettant de découvrir les quatre quartiers « historiques » adjacents au Vieux-Québec, classé au patrimoine mondial de l'humanité[54]. Si l'objectif est de faire sortir les touristes de ce secteur très fréquenté, il semble être impératif que ces derniers soient encore davantage guidés, du fait que certains de ces quartiers ne répondent pas aussi bien que le Vieux-Québec à toutes les formes d'esthétiques. De ceux-là, le quartier Saint-Roch, qui connaît depuis quelques années un processus de *gentrification*, voit se côtoyer des portions de rues mises en tourisme et arborant toutes les caractéristiques de la ville esthétisée, et d'autres, encore considérés comme « peu fréquentables[55] ». Il paraît donc nécessaire de guider le touriste afin de lui éviter de découvrir « l'envers du décor ».

Les deux dernières formes d'esthétisation identifiées par cette auteure, soit l'esthétique du patrimoine et l'esthétique architecturale, intrinsèquement liées à la ville « historique », nous paraissent constituer l'apogée de l'esthétisation. La ville n'est plus seulement esthétisée, elle tend à se transformer en décor. M. Gravari-Barbas mentionne d'ailleurs que « les éléments patrimoniaux deviennent souvent de véritables « scènes » urbaines » (Gravari-Barbas, 1998 : 187). La métaphore de la scène, et de la mise en scène, est d'autant plus appropriée que dans certains cas, l'esthétisation va plus loin qu'une simple mise en valeur de certains secteurs ou quartiers particulièrement riches en termes patrimonial, mais vise un « idéalisme

[52] À titre d'exemples : Périgueux, http://www.sudouest.fr/2015/06/17/perigueux-le-maire-signe-un-nouvel-arrete-contre-la-mendicite-1954746-6047.php, Sète, http://languedoc-roussillon.france3.fr/2013/04/30/sete-remet-en-vigueur-son-arrete-municipal-anti-mendicite-estival-243873.html, consultés le 9 octobre 2016.
[53] Ce n'est bien entendu qu'un exemple parmi d'autres. Ce type de circuit marqué au sol tend à se multiplier dans de nombreuses villes (par exemple le tracé rose mis en place dans le cadre du *Voyage à Nantes* à l'été 2012).
[54] Parcours Vivacité, http://0d4fe3583a405b6b52c2-fca8214ebb3578328d8dbca8d8f7e484.r72.cf2.rackcdn.com/documents/pdf/parcoursvivacitef2013-xlzkatnpyq.pdf, consulté le 9 octobre 2016.
[55] Ce quartier longtemps considéré comme un « creuset de criminalité » (Freedman, 2011), est encore associé à plusieurs maux urbains : trafic et consommation de stupéfiants, prostitution, populations sans-abri, etc. L'objectif n'est pas ici de fournir davantage de détails sur ce sujet précis. La thèse de Martine Freedman (2011), « De la mixité à l'exclusion. Témoignages du nouveau Saint-Roch à Québec, » permet d'aller plus loin sur le sujet de la *gentrification* du quartier Saint-Roch.

historique » (*ibid.* : 188). Le patrimoine est alors instrumentalisé, celui-ci servant à matérialiser une certaine histoire que l'on souhaite valoriser.

Si nous évoquions précédemment le passage d'une ville à valeur d'usage à une ville à valeur d'image, il est intéressant de noter que la muséification produit ce même processus. Comme le note De Certeau et Giard, le musée « a un fonctionnement propre. Il soustrait à des usagers ce qu'il présente à des observateurs » (De Certeau, Giard, 1994 : 196). Ainsi il en serait de même pour la ville. Une fois embellie, esthétisée, harmonisée, elle devient un objet de contemplation. Et c'est en tant que tel, qu'elle est promue auprès des touristes et, de manière contingente, aux résidents (Sherlock, 2001).

Que ce soit par son caractère esthétisé à outrance (Jeudy, 2003), sa muséification comme conséquence de « l'inflation patrimoniale » (Audrerie, 2003) ou encore sa mise en tourisme la transformant en parc à thème (Judd, Fainstein, 1999), la ville est de plus en plus fréquemment accusée d'une perte de sens. Il ne s'agit toutefois pas, pour nous, de considérer des individus-habitants aliénés par une ville-décor. Par cette idée d'esthétisation de la ville, nous souhaitons mettre en exergue le fait que l'image de la ville tend à être simplifiée et embellie (Vlès, Berdoulay, Clarimont, 2005). Néanmoins nous suivons les auteurs, parmi lesquels Paola Berenstein-Jacques ou Alessia de Biase (2006) qui critiquent cette esthétisation de la ville tout en soulignant que l'entrée par les individus l'habitant à travers les liens qu'ils tissent et les rapports qu'ils entretiennent avec elle permettent de lui redonner du sens.

3. Touristes et…habitants?

Les chercheurs travaillant sur le tourisme s'attachent le plus souvent à l'étude des touristes, à travers leurs pratiques et comportements, leurs perceptions et représentations, etc. Néanmoins, une partie d'entre eux s'intéresse également aux questions relatives aux communautés d'accueil et aux résidents qui voient leur lieu de vie transformé par le tourisme. Erik Cohen (1984), dans sa revue des travaux de sociologie et d'anthropologie du tourisme, identifie en effet quatre principaux thèmes de recherche, dont les relations « visiteurs-visités »[56], soulignant cependant que ces rapports sont souvent abordés de manière indirecte dans la littérature.

[56] Les trois autres thèmes identifiés par Cohen sont : le touriste (1), la structure et le fonctionnement du système touristique (2) et les conséquences du tourisme (3).

3.1. Visiteurs-visités, retour sur une relation paradoxale

Depuis les années 1970, on a vu fleurir, au sein des *tourism studies,* des écrits abordant non plus seulement les touristes mais aussi les résidents. Si plusieurs ont questionné les perceptions et/ou attitudes des résidents face au tourisme et à ses impacts sur la société locale[57] (Doxey, 1975 ; Ap, 1990, 1992 ; Tosun, 2002[58]), peu font de la coprésence entre touristes et résidents un objet central d'étude. C'est le tourisme en tant que système qui est pris en compte et non les touristes. *Hosts and Guests. The Anthropology of Tourism* de Valene Smith (1978), peut être considéré comme l'un des ouvrages fondateurs en la matière. Les textes qui y sont rassemblés sont emblématiques des écrits de cette période, essentiellement à deux niveaux. D'une part, tel que le mentionne d'ailleurs Smith en introduction de son ouvrage, la plupart de ces recherches s'intéressent aux relations entre des visiteurs des pays du « Nord » et des populations visitées dans les « Suds », postulant que les conflits entre visiteurs et visités sont minimes lorsque les individus des deux groupes ont des niveaux de vie similaires. De fait, ils semblent également postuler que leur intérêt résiderait exclusivement dans le caractère conflictuel de la coprésence de touristes et de résidents. D'autre part ils appréhendent globalement ces relations selon un rapport binaire mobile/immobile. Sont alors abordés les touristes, le plus souvent à travers les notions de flux ou encore de masse considérée impersonnelle et homogène et d'autre part les communautés locales, se préparant à les recevoir.

Les travaux portant sur les relations visiteurs-visités ont trouvé un terreau fertile au sein des sites classés à titre de patrimoine mondial de l'humanité. Un tel classement soulève en effet des questions particulièrement complexes à résoudre. Si un site est érigé au rang de patrimoine mondial de l'humanité c'est, par définition, qu'il appartient à l'humanité entière. Cet état de fait risque alors d'entrer en conflit avec le besoin d'appropriation et d'identification des populations résidantes. La Chaire Unesco, portée par l'université Paris I Panthéon-Sorbonne, a consacré une journée d'étude aux touristes et aux habitants au sein des sites du patrimoine mondial (22 octobre 2013). Cette journée a été l'occasion de soulever un certain nombre de questions allant des relations entre ces touristes et habitants, la place de ces derniers dans la gestion des sites, ou encore le maintien, au sein d'un même espace, à la fois de bonnes conditions de vie et de visite. Sans faire une revue exhaustive de la littérature portant sur ce sujet, nous mentionnons quelques travaux particulièrement porteurs et stimulants, s'intéressant à ces questions au sein de villes occidentales. De ceux-là, notons les écrits de Mathieu Dormaels

[57] *« residents' perceptions / attitudes towards tourism »*
[58] Nous ne citons ici que quelques références. Une recherche sur le portail de la revue *Annals of Tourism Research* avec les mots clés « residents » +« attitude » + « tourism », fournit plus de 700 résultats.

(2012, 2013a) portant principalement sur la place et le rôle des habitants dans la gestion du territoire patrimonial et touristique que constitue le Vieux-Québec ou encore les stratégies des résidents de Venise leur permettant de s'accommoder de la touristification de leur lieu de vie, analysées par Bernadette Quinn (2007).

3.2. Essai de redéfinition des « rôles »

Même si nous considérons que les habitants d'une ville ne se limitent pas aux seuls résidents permanents, il serait illusoire de considérer que les rapports à la ville sont du même ordre pour un individu y ayant vécu toute sa vie ou pour quelqu'un qui la (re)découvre, à l'occasion d'un séjour touristique. Il importe de poser quelques balises, permettant de cerner au mieux ce qui les distingue, sans pour autant postuler d'une quelconque homogénéité au sein de chacun des groupes (Chaney, 2002 ; Mordue, 2005). Nous voulons ainsi éviter d'enfermer les individus dans des catégories étanches mais plutôt identifier des figures idéales-typiques permettant d'aider à la compréhension d'une réalité forcément toujours plus complexe que les modèles qui prétendent la décrire.

3.2.1. Touristes et résidents permanents : des statuts interchangeables

De premières questions se posent avec la définition des touristes. À la fin des années 1990, Georges Cazes mentionnait qu'alors que l'objet tourisme, considéré à travers les taux de départ en vacances, le nombre d'arrivées internationales ou encore les dépenses moyennes des touristes, était de mieux en mieux saisi, l'une des principales zones d'ombre touchait « à l'identification de « l'individu-touriste » lui-même » (Cazes, 1998b : 78). Si l'Organisation mondiale du tourisme (OMT) fournit une définition pour le moins englobante, considérant qu'est « touriste un visiteur qui passe au moins une nuit sur place[59] » (faisant ici référence à une « destination située en dehors de son *environnement habituel* »[60]), il nous paraît nécessaire d'en resserrer le cadrage. En accord avec les éléments de définition fournis précédemment, nous considérons comme touriste « une personne se déplaçant temporairement vers des lieux situés dans l'espace-temps du hors-quotidien afin d'y développer des pratiques recréatives » (Équipe MIT, 2002). Si cette définition du touriste est difficile à stabiliser et ne fait toujours

[59] Extrait de la définition de « touriste ». http://media.unwto.org/fr/content/comprende-le-tourisme-glossaire-de-base, consulté le 30 mars 2016
[60] Extrait de la définition de « visiteur », http://media.unwto.org/fr/content/comprende-le-tourisme-glossaire-de-base, consulté le 30 mars 2016

pas consensus[61], le terme employé pour désigner le deuxième groupe est tout aussi problématique.

Comment désigner d'une manière précise et efficace, ceux que nous nommons dans le langage courant les « habitants »? Certains auteurs se risquent à l'emploi du terme « autochtone » (Knafou, 2007a : 14 ; Lazzarotti, Pickel, 2008 : 193) pour désigner les individus habitant la ville au quotidien. Cette appellation nous apparaît fortement connotée et exclurait *de facto* des individus résidant dans la ville depuis des années mais n'y étant pas nés[62]. Si à l'inverse Mathis Stock souligne que « tous les deux, touristes et résidents sont des habitants temporaires de la ville » (Stock, 2007a : 25), il nous semble toutefois important de mettre l'accent sur les temporalités distinctes de l'« habiter » de ces deux groupes. Nous distinguerons donc les touristes des résidents permanents. Nous sommes toutefois consciente que cette permanence est relative et que les résidents auxquels nous faisons référence n'ont pas nécessairement passé toute leur vie dans la ville en question. Cette permanence tend plutôt à marquer le fait que ce sont des résidents qui habitent la ville sur un temps long, contrairement aux touristes qui l'habitent sur un temps court. Les résidents permanents qui nous intéresseront seront d'ailleurs ceux qui habitent la ville étudiée depuis au moins quelques mois[63].

Il nous semble important de préciser que si nous réfléchissons en termes de résidents permanents et de touristes, nous sommes consciente que les touristes d'ici sont les résidents d'ailleurs et inversement. Ces termes sont essentiellement pertinents en fonction de l'espace-temps qui sera celui du terrain d'enquête. Ainsi, un élément de définition, primordial dans le cadre de ce travail, est que le touriste se situe dans un espace-temps qui est celui du hors-quotidien (Équipe MIT, 2002), ce qui le distingue des résidents des lieux qu'il visite, qui sont eux, dans un espace-temps du quotidien. Davantage que deux groupes distincts, ce sont des rapports à l'espace situés, à la fois dans l'espace et dans le temps qui sont à appréhender. Cet élément nous paraît central, puisqu'il constitue l'une des seules différences fondamentales entre les individus. Si en tant que résident, certains peuvent pointer du doigt le touriste, comment peuvent-ils être sûrs que celui-ci n'est pas résident du lieu de leurs prochaines vacances ? Comment savoir s'ils ne seront pas à leur tour, le touriste pointé du doigt ? Ces éléments peuvent sembler anecdotiques, mais veulent simplement rappeler de façon concrète et imagée, une chose toute simple que l'on tend souvent à oublier : personne n'est touriste dans l'absolu.

[61] Jean-Michel Dewailly (2006), par exemple, critique cette définition du touriste de l'équipe MIT.
[62] En considérant que les « autochtones » sont les natifs du lieu.
[63] Six mois nous semblent constituer une limite minimale acceptable.

On n'est touriste qu'à un moment donné, en un lieu donné, que l'Équipe MIT nomme l'« espace-temps des tourismes » (Figure 3).

3.2.2. D'une catégorisation binaire à une logique de gradient

Les frontières séparant ces deux figures idéales-typiques résistent difficilement dans le contexte d'une « société à individus mobiles » (Stock, 2001). Alors que, dans le cadre d'un lieu touristique, nous avons postulé que pour être considéré comme tel le touriste doit s'y trouver dans un espace-temps du hors-quotidien et que le résident permanent se définit comme celui qui y possède sa résidence principale, comment catégoriser tous les individus présents dans ce lieu et ne « cadrant » pas dans ces deux catégories. Si les touristes d'une part et les résidents d'autre part sont maintenant relativement aisément identifiables, selon des critères bien définis, le statut des individus se situant entre les deux demeure encore aujourd'hui ambigu (Duhamel, 1997). De ceux-là, et tel que le faisait remarquer Chevalier, Lallement et Corbillé, « [les] résidents secondaires ne constituent pas un groupe précis, et représentent encore moins une communauté. » (2013 : 10-11). Tant la résidence secondaire que le résident secondaire sont en effet difficiles à cerner et à qualifier. Nous considérons que tous deux existent dans une multiplicité de formes.

La résidence secondaire s'inscrit en creux, désignant ce qui ne correspond ni à des résidences principales ni à des hébergements marchands dans leurs formes classiques tels que l'hôtel ou le camping. De la maison de vacances familiale à la campagne au studio parisien il apparaît malaisé de cibler des dénominateurs communs, si ce n'est l'investissement financier et libidinal dans le lieu. De plus, si ces résidences peuvent difficilement être appréhendées sous forme d'une catégorie homogène, les individus les habitant, les résidents secondaires, le sont d'autant moins. À un même type d'habitat correspond une multiplicité de manières de l'habiter. L'Insee[64] considère comme résidences secondaires autant un logement utilisé pour les week-ends, les loisirs ou les vacances que les logements meublés à louer pour des séjours touristiques. Il s'agit donc d'une catégorie très vaste et hétérogène. De plus, tel qu'en font état Bachimon, Derioz et Vlès, « [l]'expression « résidence secondaire », notion fiscale (donc déclarative), apparaît d'ailleurs comme imparfaite (pauvre) pour décrire [le] phénomène » (2015 :66). En ce sens nous précisons que les données de l'Insee ne pourront être mobilisées que pour donner un ordre de grandeur mais ne peuvent rendre compte de manière précise du phénomène.

[64] Institut national de la statistique et des études économiques (Insee).

Considéré par sa qualité de résident, nous pourrions estimer que le résident secondaire se rapproche davantage de la figure du résident permanent que de celle du touriste. Toutefois, si nous suivons Anne Gotman, Jean-Michel Léger et Benoite Decup-Pannier qui, prenant appui sur les écrits de Pierre Sansot, considèrent que l'espace de la résidence secondaire est « soustrait au temps programmé et à l'espace primaire de la vie quotidienne » (Gotman et *al.,* 1999 : 178), les résidents secondaires s'inscriraient davantage dans une mise à distance de l'espace-temps du quotidien, à l'image des touristes. En ce sens, Philippe Duhamel considère que le fait de retourner dans sa résidence secondaire renvoie à la sphère du « hors-quotidien » puisque, bien que ne relevant pas de la découverte d'un lieu nouveau, cette pratique marque une césure par rapport à la vie quotidienne dans la résidence principale (Duhamel, 2003-2004).

La difficulté à appréhender le résident secondaire tient également au fait qu'il a longtemps été peu étudié et que la majorité des études s'y intéressant le considérait essentiellement dans une quête de retour aux sources, à la nature. Si une filiation a pu se faire entre la résidence secondaire, la maison de vacances et la maison de campagne (Dubost, 1998 ; Bonnin, De Villanova, 1999 ; Urbain, 2002), il est aujourd'hui entendu que la résidence secondaire n'est nullement le seul apanage des espaces ruraux. L'ouvrage de Chevalier, Lallement et Corbillé (2013) s'intéressant aux résidents secondaires à Paris, en constitue une démonstration particulièrement éclairante. Bien qu'encore (trop) peu de travaux s'intéressent aux résidents secondaires dans les villes, ceux d'Isabelle Sacareau, Luc Vacher et Didier Vye interrogent de manière particulièrement stimulante cette figure qui remet en cause les binômes classiques : touriste/résident, mobile/immobile (Sacareau, Vacher, Vye, 2010, 2013 ; Vacher, Vye, 2012a, 2012b ; Vye, 2014). Pouvant être considéré comme une forme hybride mais néanmoins singulière d'habitant, le résident secondaire doit être appréhendé dans toute sa complexité et ne pas être assimilé de façon trop simpliste à un résident de seconde zone.

Considérant que la distinction quotidien/hors-quotidien est de moins en moins nette et tranchée (Lussault, 2007b, Équipe MIT, 2011 ; Bourdeau, Gravari-Barbas, Robinson, 2012) et que les individus, les lieux, ainsi que les relations qui les unissent évoluent et ne sont pas figés, nous ne pouvons que parler de figures idéales-typiques s'inscrivant dans une logique de continuum (Figure 4). Aussi, nous suivons M. Stock (2001) lorsqu'il affirme que les touristes sont aussi des habitants (temporaires) du lieu de leur séjour touristique. En ce sens, tous les individus présents au sein des lieux touristiques peuvent être considérés comme des habitants, bien que les rapports qu'ils entretiennent avec celui-ci soient forcément variés, tel que nous l'aborderons au chapitre 2. Nous réserverons donc le terme « résident » aux individus possédant (ou louant)

une résidence au sein des villes mises en tourisme et en patrimoine, que celle-ci soit principale ou secondaire, alors qu'« habitant » concernera tous les individus, y compris les touristes.

Figure 4 : Continuum d'implication selon les intentionnalités

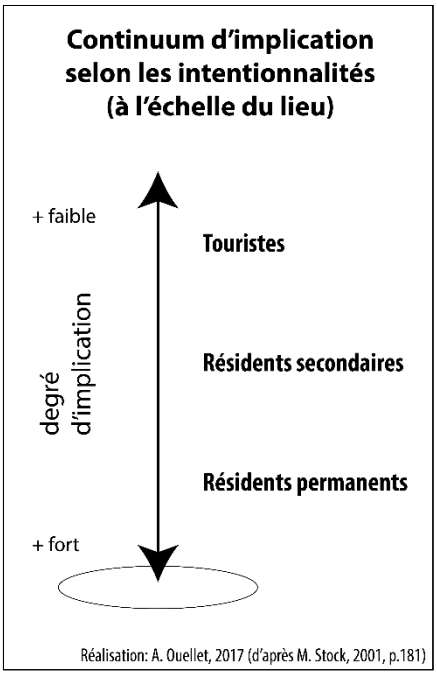

3.3. Du discours scientifique à la dimension assertorique

Si ces éléments peuvent nous permettre d'affirmer que l'on ne peut plus parler aujourd'hui de deux catégories, soit les touristes d'une part et les « habitants[65] » d'autre part, il semble que les individus eux-mêmes concernés par cette volonté de classification continuent, à travers leur discours, de s'identifier et d'identifier les autres par cette catégorisation binaire, tel que l'a d'ailleurs démontré Kirsty Sherlock (2001). Chez les résidents, les références aux touristes que ce soit à travers une volonté de s'en démarquer, de s'en moquer ou de les envier imprègnent les discours. Les médias peuvent également contribuer à diffuser des représentations du touriste. Nous avons identifié quatre figures types issues des discours non scientifiques.

3.3.1. Le touriste, celui qui prend le temps

Être touriste c'est être en vacances. Le touriste a le temps et prend le temps, il flâne. Cette représentation du touriste est fréquemment évoquée.

> *« Le port, avec tous les restos, les bateaux, les navettes…ça représente bien le tourisme. Les gens ils sont là en terrasse, ils profitent, c'est vraiment ce qui représente les vacances. » (R11, Dinan – 6 mai 2013[66])*

Dans cet extrait, les touristes, bien que considérés comme faisant partie d'une catégorie « autre » de celle à laquelle appartient la locutrice, sont considérés de manière plutôt positive, voire même envieuse. Cette figure du touriste flâneur est aussi mobilisée par des résidents des communes voisines des villes étudiées dans le cadre de notre recherche, ces derniers soulignant

[65] Habitant est ici utilisé entre guillemets puisqu'il réfère aux individus que nous nommons « résidents » mais qui sont encore largement nommés « habitants » au sein du grand public.
[66] L'annexe 4 fournit les informations relatives à l'ensemble des individus rencontrés au cours de l'enquête de terrain.

qu'ils se considèrent « touristes » lorsqu'ils pratiquent les espaces centraux de ces villes dans un but de détente.

> *« Quand je suis là j'ai un peu l'impression d'être en vacances… Dinan j'y viens pour me balader. Je suis une touriste en fait à Dinan, j'aime bien [...] » (Patricia, RP, Dinan – 4 avril 2015)*

La dimension recréative du tourisme prend alors le pas sur les dimensions relatives à l'altérité, l'étranger ou encore l'exotisme. Dans cette forme de discours, on peut se sentir touriste au sein des lieux de notre quotidien, c'est simplement le fait de les pratiquer à l'occasion d'un temps vacant qui permet de muter d'un statut de résident à un statut de touriste.

3.3.2. Le touriste, celui qui photographie

La photographie et le tourisme entretiennent un lien fort et étroit (*cf*. Chapitre 4). Pour de nombreux résidents, le simple fait de réaliser des photographies de la ville assimile l'individu à un touriste. Au moment de réaliser des « balades photographiques » (*cf*. Chapitre 4) avec les résidents, ces derniers ont, à plusieurs reprises été interpellés par des voisins ou connaissances faisant allusion au fait de « faire le touriste » ou de « jouer au touriste », par exemple : *« Tu fais quoi avec ton appareil-photo? Tu joues au touriste?! ».*

Comme pour la figure du touriste flâneur, ce n'est pas le déplacement vers un lieu autre qui agit comme critère discriminant, mais plutôt une pratique, ici la photographie, qui est considérée comme une pratique touristique. Certains résidents nous ont d'ailleurs souligné réaliser des clichés de « leur » ville pour la première fois.

3.3.3. Le touriste, un idiot

Déjà au XIX^{e} siècle le touriste était raillé (Urbain, 1993) et il semble bien qu'être touriste puisse encore aujourd'hui prendre la forme d'un stigmate. Le fait de, généralement, moins bien connaître le lieu de son séjour que ceux pour qui il constitue un lieu de vie quotidien le rend particulièrement vulnérable. Parmi les nombreux bilans qui marquent la fin de chaque saison touristique, la recension des questions ou commentaires considérés les plus bêtes ou idiots en fait partie. Les listes des « perles des touristes » ou « bêtisier » fleurissent dans les journaux locaux et régionaux[67], contribuant à alimenter ce cliché de « l'idiot du voyage » (*ibid*.).

[67] Entre autres, « Les perles de l'été 2016 en Dordogne » : http://www.sudouest.fr/2016/08/29/tu-crois-que-c-est-une-roulette-a-pizza-les-perles-de-l-ete-des-touristes-en-dordogne-2481994-4710.php, « Le bêtisier des touristes » en région Toulousaine : http://www.ladepeche.fr/article/2010/08/23/892921-l-incroyable-betisier-des-

Alors que la majorité des résidents des villes étudiées sont eux aussi touristes en d'autres lieux et en d'autres occasions, certains appréhendent malgré tout le touriste comme un individu « autre », ayant des pratiques quelque peu farfelues et difficiles à comprendre.

> *« …le côté moutonnier, moutons de pâture un peu… franchement ça reste quelque chose de très mystérieux pour moi… Je me dis que les gens ils aiment bien être entassés… parce qu'ici sur cette place en été c'est noir de monde, vous avez du mal à circuler… et vraiment moi ça me fait penser au métro parisien, pour moi c'est ça… Donc je me dis que oui les gens aiment bien être entassés entre eux… mais j'avoue que j'ai beaucoup de mal à saisir… Et les gens ne lèvent même pas le nez! Ils ne lèvent même pas la tête pour voir ce qu'il y a autour… » (Vincent, RP, Sarlat – 11 mars 2015)*

3.3.4. Le touriste, l'« outsider »

Le touriste, dans le discours commun, c'est aussi celui qui n'est pas d'ici. Nous postulons qu'une telle association est certainement plus présente au sein des petites villes, où le degré d'interconnaissance est particulièrement fort, renforçant ainsi la distinction entre un endogroupe et un exogroupe. Au cours d'entretiens menés avec des résidents secondaires ou des nouveaux résidents permanents, le fait de ne plus être assimilés à un touriste est considéré et vécu comme une étape importante de l'intégration au sein de la communauté.

> *« […] on apprend à connaître les voisins, les commerçants. Il y en a de plus en plus qui nous reconnaissent, ça c'est un signe je pense! On n'est plus considérés comme des touristes… » (Yolande, RS, Dinan – 29 mars 2016)*

Cette forte interconnaissance doublée de la présence importante des touristes contribue à constituer deux groupes distincts, « ceux d'ici » et « ceux d'ailleurs », l'expression « touristes » englobant alors toute la seconde catégorie. Dans le cadre de ses recherches menées à Port Douglas, Sherlock (2001) précise que certains résidents y vivant depuis plusieurs années employaient l'expression *« local local »* pour se définir et surtout se distinguer des autres. En ce sens, le fait, pour des résidents permanents natifs de la ville ou installés de longue date, de

touristes.html ou encore « Le top 10 des perles des touristes à l'Office de tourisme Avranches – Mont-Saint-Michel, http://www.lamanchelibre.fr/actualite-191064-le-top-10-des-perles-des-touristes-a-office-de-tourisme-avranches-mont-saint-michel.html, consultés le 4 octobre 2016.

qualifier des néo-résidents ou des résidents secondaires de « touristes » peut être saisi comme un marqueur identitaire fort et une façon de s'approprier la ville[68].

Ces différentes figures du touriste ne cadrent pas avec les définitions fournies par le monde académique et semblent parfois en être fort éloignées. Elles permettent malgré tout de dégager des éléments de compréhension relatifs aux représentations que peuvent avoir les habitants, des autres individus avec lesquels ils partagent l'espace. Dans un tout autre contexte, Everett Hugues (1996 [1971]) postulait qu'un groupe ethnique n'était non pas défini par le fait que les individus qui le forment partagent des caractéristiques communes (langue, religion, etc.) mais bien parce qu'autant ces derniers que les individus extérieurs à ce groupe les identifient comme tel. Nous postulons qu'une logique similaire est applicable ici aux touristes et résidents. Si les rapports à l'espace et la coprésence, qui seront abordés dans le prochain chapitre, doivent être appréhendés à l'aune des notions de « touriste », « habitant » ou « résident » dans leur dimension théorico-analytique, nous ne pouvons faire l'impasse sur cette dimension assertorique.

Conclusion du chapitre

Porter aujourd'hui un regard géographique sur des lieux mis en tourisme et en patrimoine ne peut se faire en considérant ceux-ci comme des objets fixes, ni en s'engageant dans une posture déterministe qui voudrait que des lieux soient destinés à devenir touristique puisque bénéficiant d'un riche patrimoine appréhendé comme un déjà-là. Reprenant la métaphore de la mise en scène élaborée en introduction de la thèse, ce premier chapitre avait pour objectif de « poser le décor » de notre recherche. Avant de s'interroger sur les actions des individus, à travers leurs rapports à l'espace et la coprésence (*cf.* Chapitre 2), il avait pour but principal de présenter le cadre général d'analyse, de même que les individus-acteurs auxquels nous nous intéresserons par la suite.

Il s'agissait donc dans un premier temps de revenir sur les notions de patrimoine et de tourisme, non pas pour en refaire toute la généalogie, mais bien pour tracer à grands traits leurs principales évolutions, permettant de mieux comprendre en quoi il est nécessaire aujourd'hui de les aborder dans leurs formes processuelles et non plus objectales. Bien que semblant parfois nous éloigner de notre cadre spatial d'analyse, le fait de souligner, par exemple, l'inversion des saisons

[68] Les questions relatives à l'appropriation de l'espace ainsi qu'aux logiques inclusives ou exclusives entre individus coprésents dans la ville patrimonialisée et mise en tourisme seront abordées de manière plus approfondie, aux chapitres 7 et 8.

touristiques sur le littoral méditerranéen permet de mettre l'emphase sur la création et la transformation des lieux par le regard et la pratique des touristes.

Nous avions dans un second temps comme objectif de démontrer, si cela est encore à faire, que tant le caractère touristique que patrimonial des lieux, dont ceux qui nous intéresseront plus spécifiquement par la suite, ne peuvent en aucun cas être appréhendés comme figés. S'ils sont aujourd'hui considérés touristiques et patrimoniaux, c'est qu'ils ont ainsi été transformés tant par les représentations et les pratiques des individus. Aussi, ce caractère évolutif s'il sous-entend que ces lieux n'ont pas de tout temps été considérés comme touristiques et patrimoniaux, il sous-entend également qu'ils évolueront encore. D'autres pratiques touristiques pourront s'y développer, tout comme d'autres traces du passé pourront se voir attribuer le titre de patrimoine. Un troisième processus, celui d'esthétisation, étroitement lié à ceux de mise en tourisme et en patrimoine nous paraît également incontournable. Cette esthétisation de la ville, si elle vise fréquemment les touristes en premier lieu, a nécessairement un impact sur les représentations, pratiques et modalités d'appropriation de ceux-ci mais également de tous les autres habitants.

Enfin, notre volonté d'interroger les rapports à l'espace et la coprésence nous imposait d'effectuer un retour sur les individus-acteurs qui seront au centre de notre recherche : les habitants. Ainsi, nous nous positionnons dans la lignée des travaux de Mathis Stock, accordant au touriste une capacité à habiter les lieux de son séjour, tout en nuançant le fait que « tous les deux, touristes et résidents sont des habitants temporaires de la ville » (Stock, 2007a : 25). Nous sommes bien face à une pluralité d'habitants qui peuvent être identifiés selon des figures idéales-typiques associées à leur manière d'habiter les lieux, principalement par le prisme de la temporalité, allant des plus pérennes au plus éphémères.

CHAPITRE 2 – RAPPORTS À L'ESPACE ET COPRÉSENCE : ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DE L'HABITABILITÉ DES VILLES

> *« L'espace est un croisement de mobiles. Il est en quelque sorte animé par l'ensemble des mouvements qui s'y déploient. Est espace l'effet produit par les opérations qui l'orientent, le circonstancient, le temporalisent et l'amènent à fonctionner en unité polyvalente de programmes conflictuels ou de proximités contractuelles. […] À la différence du lieu, il n'a donc ni l'univocité ni la stabilité d'un « propre ». » (De Certeau, 1990 [1980] : 173)*

Introduction au chapitre

Après avoir abordé les éléments clefs du contexte à travers les processus ayant cours dans les lieux types de notre recherche et les acteurs en présence, il s'agit maintenant de s'attarder aux registres d'actions qui s'inscrivent au sein de ces espaces patrimonialisés et mis en tourisme. Pour le dire de manière très simple, comment les habitants identifiés au premier chapitre *font-ils avec l'espace* ? Ce *faire avec* s'entend à la fois dans ses dimensions spatiale et sociale, considérant que le rapport entre un individu et l'espace est forcément impacté par la présence d'autres individus. Ce sont tout spécialement ces (ré)ajustements du *faire avec l'espace* des habitants en fonction de l'évolution de la présence des autres qui constituent le cœur de notre recherche.

À l'heure où une approche renouvelée de *l'habiter* se fait jour en géographie, notre questionnement sur le *faire avec l'espace*, aux débuts de la construction de notre sujet de recherche, a tout naturellement pris la forme de ce concept phare. S'il a muté en une approche par les rapports à l'espace et la coprésence, nous expliciterons dans un premier temps les raisons de ce changement. Il s'agira de faire un bref retour sur *l'habiter* telle que conceptualisé, entre autres, par Martin Heidegger (1958[1954]) ou Éric Dardel (1990 [1952]) comme lien unissant l'Homme et la Terre ou encore comme rapports aux lieux, dans une acception poly-topique, telle que défendue par Mathis Stock (2001, 2006). Nous expliciterons ensuite en quoi les notions de rapport à l'espace et de coprésence nous semblent mieux adaptées à l'objet de notre recherche.

Nous détaillerons, dans un second temps, ce que nous entendons précisément par « rapport à l'espace ». Cette notion, souvent utilisée mais rarement définie, est ici considérée à travers le triptyque « représentations – pratiques – appropriation ». Notre acception des rapports à l'espace est librement inspirée de celle défendue par Robert Hérin (2013 : 191[69]). Ainsi, nous souhaitons éviter de nous situer exclusivement dans une perspective représentationnelle de l'espace, tout autant que de nous inscrire, à l'opposé, dans une géographie non-représentationnelle. Nous considérons en effet que le rapport à l'espace embrasse simultanément ces deux dimensions.

Finalement, nous aborderons la coprésence, entre autres en distinguant cette notion de celle de cohabitation, avec laquelle elle est encore souvent confondue. La cohabitation présuppose des relations entre les individus coprésents, pouvant même insinuer une sorte de « vivre ensemble ». Or, le but de notre démarche de recherche est bien de voir si le fait que des individus soient présents dans un même espace à un même moment engendre ou non des liens, des relations entre eux.

1. De l'habiter au rapport à l'espace: changement de focale

Avant même d'expliciter en quoi il nous semble davantage porteur de traiter de l'habitabilité de la ville à travers l'analyse des rapports à l'espace et de la coprésence, plutôt que mobiliser

[69] Hérin définit trois composantes des relations des individus à l'espace : les pratiques, les perceptions et les représentations. Nous faisons le choix de prendre en compte les modalités d'appropriation plutôt que les perceptions, considérant que ces dernières se rapprochent des représentations, alors même que « « l'appropriation de l'espace » doit nécessairement se trouver sur le chemin de tout géographe qui interroge […] la dimension spatiale des sociétés » (Ripoll, Veschambre, 2006 : 295). Suivant ces auteurs, nous considérons que l'analyse des rapports à l'espace des individus ne peut faire l'impasse sur les modalités d'appropriation.

le concept d'habiter, il nous faut déjà préciser ce que l'on entend par « habiter ». L'objectif n'est pas ici de refaire la généalogie de cette notion, certains ouvrages ayant déjà mené ce projet de manière très satisfaisante (Paquot, 2005 ; Lazzarotti, 2006 ; Paquot, Lussault, Younès, 2007). Nous faisons un détour par l'habiter simplement pour spécifier pourquoi nous avons fait le choix de ne pas mobiliser ce concept, alors qu'il était initialement au cœur de ce projet de recherche.

1.1 L'habiter : de la philosophie à la géographie

Martin Heidegger est généralement considéré comme le père du concept « habiter ». Les conférences « Bâtir, habiter, penser » et « L'homme habite en poète » données en 1951 en ont effectivement posées les bases. *L'habiter* d'Heidegger s'inscrit alors dans une conception philosophique, où le *Dasein*, l'être-là, constitue l'élément fondateur, « trait fondamental de la condition humaine » (Heidegger, 1958 [1954]). Bien que des géographes, parmi lesquels Éric Dardel (1990 [1952]) ou Yi-Fu Tuan (1990 [1974], 1977) aient également appréhendé ce lien entre l'individu et la Terre (Dardel) ou l'individu et son environnement (Tuan) dans une dimension ontologique, leurs travaux ont eu un écho d'abord cantonné au courant phénoménologique. *L'homme et la terre* de Dardel (1990 [1952]), tel que le déplore Philippe Pinchemel dans la préface à l'édition de 1990, a en effet été quasi ignoré par la communauté géographique française au moment de sa publication. Les travaux de Georges-Hubert de Radkowski (2002 [1964-1967]) s'intéressant, notamment, aux modes d'habiter des sociétés nomades et sédentaires, sont aussi restés largement méconnus jusqu'aux débuts des années 2000 (Lévy, Lussault, 2003).

Ce concept connaît toutefois un certain regain d'intérêt de la part des chercheurs en sciences sociales depuis environ une vingtaine d'années. De ceux-là, beaucoup de géographes s'attachent à repenser *l'habiter*. Alors que jusque dans les années 1990, l'habiter en tant que concept géographique, dans son acception la plus « classique », renvoyait essentiellement à l'habitat, soit au fait « [d'avoir] son domicile en un lieu » (Théry, Brunet, 1993 : 250), les géographes intègrent de plus en plus les dimensions phénoménologique, sociologique ou encore psychologique. Néanmoins, des conceptions fondamentalement différentes de *l'habiter* se font jour. Si la conception *heideggerienne* de *l'habiter* a inspiré plusieurs géographes depuis quelques années (Berque, 2000 ; Hoyaux, 2000, 2002 ; Morel-Brochet, 2006, 2007), d'autres la critique vertement (Stock, 2001, 2003-2004, 2004, 2005 ; Lazzarotti, 2006).

Tel que l'évoque Thierry Paquot (2005), la pensée d'Heidegger est une pensée riche et complexe, difficile à appréhender d'autant plus que les universitaires francophones doivent, le plus souvent, la saisir dans sa version transformée par ses traductions (plus ou moins heureuses) de l'allemand au français. Au fil d'un chapitre de son « enquête vagabonde sur l'*habiter* » nommé « *Habiter*, ou les aventures et mésaventures de la lecture de Martin Heidegger en France », le philosophe revient sur la réception de l'œuvre d'Heidegger en France. Surtout, il s'intéresse aux manières dont le concept d'*habiter* a été compris et (ré)interprété par des chercheurs de différentes disciplines. De ce tour d'horizon, il ressort une grande hétérogénéité du sens accordé à *l'habiter. L'habiter heideggerien* est loin de faire l'unanimité, en majeure partie liée à la lecture qu'en font chacun des auteurs.

Des géographes, parmi lesquels Mathis Stock et Olivier Lazzarotti, se montrent très critiques face à la pensée de Martin Heidegger considérant qu'elle confère une place (trop) déterminante au lieu habité de manière quotidienne. Si pour O. Lazzarotti la théorie du philosophe « nie la part des interrelations sociales » (2006 :180), Stock considère que, sans nier totalement l'aspect mobilitaire de *l'habiter*, l'attachement à un lieu central reste prégnant, Heidegger valorisant un habiter centré essentiellement sur la quotidienneté, où le lointain semble perçu comme étant synonyme de dangerosité (Stock, 2003-2004). Pour ces auteurs, *l'habiter* temporaire qui caractérise le rapport à l'espace des touristes serait ainsi peu conciliable avec une telle conception.

La compatibilité de *l'habiter heideggerien* avec un contexte mobilitaire est ainsi tout particulièrement au cœur des débats. Effectuant un retour sur les travaux de Perla Serfaty-Garzon qui écrit « [qu'habiter], c'est organiser le monde à partir d'un centre, retirer de l'univers inconnu et chaotique un espace que l'on pourvoit de limites […] » (1999 : 55), Paquot affirme qu'une telle conception de *l'habiter* s'inscrit en contradiction avec celle du philosophe allemand pour qui « habiter c'est « être-présent-au-monde » (2005 : 151). Ainsi, pour T. Paquot, *l'habiter* chez Heidegger ne relève pas de l'enracinement ou d'une territorialité centrée sur le chez-soi, mais plutôt d'une ouverture, d'une « présence-au-monde [qui] n'est pas un acte de solitude mais de sollicitation, de bienveillance envers autrui » (*ibid* : 139).

Pour Nathalie Audas (2011 : 62), la conception de *l'habiter* de géographes tels Mathis Stock ou Michel Lussault (et nous ajoutons Olivier Lazzarotti) ne rend pas caduque *l'habiter heideggérien* mais s'inscrit plutôt en complémentarité et surtout en tant qu'une nécessaire actualisation d'un concept développé il y a plus de soixante ans. La mobilité, tout particulièrement, s'inscrit aujourd'hui comme un paradigme dominant et structurant des sociétés occidentales. Aussi, tel qu'elle le souligne, alors que *l'habiter* comme « l'être-là »

renvoyait à une dimension philosophique, il s'agit dès lors chez ces chercheurs de le faire muter en un concept géographique. En ce sens, « l'habiter devient alors la spatialité typique des acteurs individuels » (Lévy, Lussault, 2003 : 441), même si, suivant Paquot, l'habiter a toujours inclus une dimension existentielle et une dimension spatialisante (Paquot, 2007).

1.2 L'habiter : du mono-topique au poly-topique

N'étant pas en mesure de saisir les écrits de Martin Heidegger dans toute leur complexité[70] et ne pouvant de ce fait nous référer qu'aux interprétations d'autres chercheurs, nous avons été tenté de nous en détacher et de nous rapprocher du concept d'*habiter poly-topique* développé par Mathis Stock (2001, 2006). Stock postule que dans une société à individus mobiles (2001, 2005), nous habitons tous une multitude de lieux, où les lieux du quotidien ne sont pas forcément centraux. En effet, des lieux de vacances particulièrement appréciés ou encore un lieu chargé de souvenirs peuvent constituer des lieux centraux de cet habiter. Dans cette conception, les lieux proches ne sont pas forcément ceux qui font le plus sens pour l'individu, contrairement à la théorie des « coquilles de l'homme » développée par Abraham Moles et Élisabeth Rohmer (1978). Toutefois, il nous semble que la richesse de *l'habiter poly-topique* tient principalement dans la prise en compte de lieux multiples et des liens s'établissant entre eux, formant ainsi une sorte d'« habiter en réseau ». L'habiter est alors pensé dans ses dimensions systémique et réticulaire. Même si des travaux très riches ont pu être menés en ce sens[71], ce n'est pas ce type d'approche qui nous semblait, dans le cadre de notre recherche, le plus approprié. Dans le cas qui nous occupe, ce n'est pas tant la prise en compte des différents lieux constituants *l'habiter* d'un individu (touriste ou résident) que nous souhaitons appréhender mais plutôt la pluralité de rapports à l'espace distincts au sein d'un même lieu et à un même moment. Cette diversité de rapports à l'espace renvoie aux liens unissant des individus situés dans des espaces-temps distincts (quotidien / hors-quotidien), concomitants à la fois spatialement et temporellement.

Les liens s'établissant entre *l'habiter* et la cohabitation méritent également d'être questionnés. Olivier Lazzarotti écrit « habiter c'est cohabiter […] habiter c'est vivre ensemble » (Lazzarotti, 2006 : 236). Nous suivons l'auteur au sens où tous les individus sont toujours et forcément amenés à vivre avec d'autres et donc à co-habiter, tel que nous l'avons déjà évoqué en introduction générale avec l'exemple du film *Cast Away* (*Seul au monde)*. Toutefois, nous

[70] Nos compétences en langue allemande, si elles nous permettent de lire des textes simples, ne sauraient être suffisantes à la compréhension d'écrits aussi nuancés que ceux de Martin Heidegger.
[71] Nous pensons par exemple à la thèse de doctorat de Benoît Feildel (2010) ainsi qu'à certains travaux menés par le groupement de recherche SCALAB (voir entre autres, Bailleul H., Feildel B. (2011)).

avons souhaité, dans un premier temps, isoler l'analyse du lien unissant les individus à l'espace. Notre objectif est donc de comprendre comment les individus *font avec l'espace*, cette façon de faire étant inévitablement liée au *faire avec l'espace* des autres individus présents. Il s'agit ensuite d'analyser comment les individus font avec les autres, engageant inévitablement un partage de l'espace (Figure 5). Cette double opération peut s'appréhender comme une forme de dissection du concept d'habiter. L'une de nos interrogations centrales est ainsi de voir si les individus coprésents cohabitent ou non, s'ils peuvent et surtout comment ils peuvent vivre ensemble.

Figure 5: Rapports à l'espace et coprésence : une analyse en deux étapes

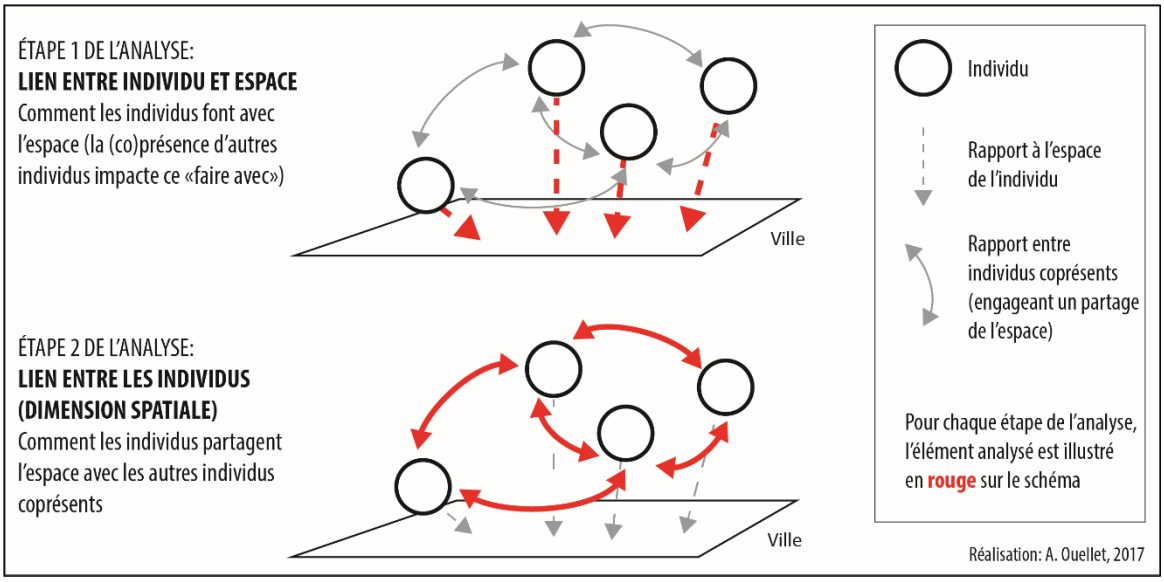

Finalement, tandis que Mathis Stock écrit que « l'habiter est donc le rapport à l'espace exprimé par les pratiques des individus » (Stock, 2004 : 4), nous souhaitons nous positionner par rapport à deux éléments se dégageant de cette courte citation, permettant d'éclairer où nous nous situons entre ces deux concepts que sont *le rapport à l'espace* et *l'habiter*. D'abord, ces propos de Stock placent au même niveau l'habiter et le rapport à l'espace. Or, tel que nous l'avons signifié précédemment, le rapport à l'espace est pour nous le lien entre individu et espace et fait donc partiellement abstraction des autres individus, tandis que l'habiter est un concept plus englobant, prenant en compte à la fois les rapports à l'espace et la coprésence. De plus, le fait que cette phrase s'arrête à la suite de la mention des pratiques[72] laisse sous-entendre que cet habiter ou ce rapport à l'espace ne serait exprimé que, ou du moins d'une manière centrale, par les pratiques. Or, nous considérons que les pratiques ne sont qu'une composante de ce rapport

[72] Cette phrase marquant d'ailleurs la fin d'un paragraphe et d'une section du texte.

à l'espace (étant lui-même une composante de l'habiter). Chez Stock, les représentations que nous évoquons ici comme une autre composante de cette relation individu/espace, ne semblent pouvoir exister qu'à travers les pratiques.

Malgré toute la richesse heuristique que porte en lui le concept de l'*habiter*, nous faisons donc le choix de nous en détacher. D'abord et surtout, nous préférons mobiliser les différents éléments qui, selon nous, constituent son ossature, soit le rapport entre l'individu et l'espace d'une part et d'autre part la coprésence avec d'autres individus entretenant eux aussi des rapports à l'espace, mais qui seront forcément différents. Nous pourrions nous intéresser aux rapports à l'espace et à la coprésence pour finalement rendre compte de l'*habiter*. Toutefois, tel qu'évoqué précédemment concernant sa dimension poly-topique, le fait que notre entrée soit un cadre spatial d'analyse particulier, soit la petite ville patrimonialisée et mise en tourisme, ces concepts nous serviront plutôt à dégager des éléments de compréhension de l'habitabilité de celle-ci. Une telle approche ne doit pas être appréhendée comme spatialisante mais relève simplement d'un changement de focale. Ce qui nous intéresse ici n'est pas de comprendre comment un individu *fait avec* plusieurs lieux, mais comment plusieurs individus peuvent *faire avec un même espace*.

2. Le rapport à l'espace, une notion composite

« S'il était encore légitime de parler de géographie des représentations, je ne parle plus aujourd'hui que de représentations en géographie puisqu'il est désormais admis qu'elles font parties intégrantes de nos rapports à l'espace, aux lieux. » (Bailly, 2007 : 29)

Nous rapprochant ainsi de ces propos d'Antoine Bailly, les représentations sont considérées comme constitutives de tout rapport à l'espace. Aussi, nous postulons, en suivant Robert Hérin que les relations entre individu et espace sont composées de plusieurs éléments. Si Hérin identifie les pratiques, les perceptions et les représentations en tant que piliers du rapport à l'espace, nous faisons le choix de remplacer les perceptions par l'appropriation. Tandis que perception et représentation sont très proches conceptuellement, la question de l'appropriation nous paraît incontournable. Alors que Vincent Veschambre et Fabrice Ripoll (2006) soulignaient que l'appropriation devrait se situer au cœur de toute géographie sociale, nous considérons que nous ne trahissons pas, ce faisant, la pensée de l'auteur[73]. Ainsi, l'espace-

[73] S'il est besoin de le rappeler, Robert Hérin peut être considéré comme l'un des « pères fondateurs » de la géographie sociale française.

temps dans lequel se trouvent touristes et résidents permanents constituant un élément central de l'analyse, il apparaît que celle-ci ne peut s'intéresser qu'aux représentations (qui constituaient l'entrée privilégiée de nos précédents travaux (Ouellet, 2013, 2015)), mais doit nécessairement être élargie aux pratiques et à l'appropriation, formant ainsi les trois composantes du rapport à l'espace. En effet, ce triptyque représentations, pratiques et appropriation doit être pensé comme élément central de ce projet de recherche et ces trois composantes se doivent d'être constamment croisées et analysées en interdépendance, afin de saisir le rapport des individus à la ville mise en tourisme et en patrimoine. S'il est admis que les liens entre représentations et pratiques sont étroits et s'impactent mutuellement (Abric, 1994), Anna Madoeuf les considérant comme des « concepts « siamois » et interactifs » (Madoeuf, 1997 : 11), il importe de réitérer que l'appropriation n'est pas détachée de ces deux premières notions. Comme le note N. Audas, les pratiques spatiales des individus constituent « un véritable révélateur de l'appropriation qui les sous-tend » (Audas, 2011 : 51).

Face à la posture de Mathis Stock (2004) qui considère que les pratiques ont trop longtemps été ignorées au profit des représentations et de la dimension symbolique des lieux, il nous paraît primordial d'éviter de tendre vers l'autre extrême en accordant une place trop dominante aux pratiques. Représentations, pratiques et appropriation sont donc ici appréhendées comme trois éléments de même niveau conceptuel, qui, bien qu'entretenant des liens étroits entre eux, n'entretiennent pas de rapports de subordination ou de domination. Le fait d'accorder autant d'importance aux représentations, pratiques et appropriation nous permet également d'éviter de nous inscrire de manière exclusive tant dans une approche représentationnelle que non-représentationnelle. Bien qu'appréhendé comme un tout cohérent, il importe de s'attarder à chaque élément constitutif du rapport à l'espace.

2.1 Représentations comme « actes de création[74] »

Si le brouillage des frontières entre réel et imaginaire a constitué un thème porteur pour les créateurs de films ou romans de science-fiction[75], il semble pourtant que la réalité telle que nous la percevons soit du registre de la création. Tel que l'évoque Jean-Claude Abric, « il n'existe pas a priori de réalité objective […] toute réalité est représentée » (1994 : 12). Dans les sciences humaines et sociales, les représentations constituent un objet d'étude majeur depuis les années 1960, avec entre autres les travaux fondateurs de Serge Moscovici (1961). Ce sont

[74] Nous reprenons ici l'expression d'Antoine Bailly (1992 : 372). Hervé Gumuchian définit aussi les représentations comme des créations sociales et individuelles (1991).
[75] La trilogie *The Matrix* (1999-2003) de Lana et Lilly Wachowski en constitue un exemple particulièrement emblématique.

alors les représentations sociales, essentiellement, qui intéressent ces chercheurs. Considérées comme « une modalité particulière de la connaissance […] il s'agit donc de l'ensemble des connaissances, des croyances, des opinions partagées par un groupe à l'égard d'un objet social donné » (Guimelli, 1994 : 12). Les représentations sont ici considérées comme sociales puisque « le rôle actif du sujet […] ne se manifeste pas indépendamment du champ social dans lequel, inévitablement, il s'insère » (*ibid.* : 13). Considérant que « les représentations sociales sont un cas particulier des représentations cognitives en général » (Le Ny, 1985, cité par Gumuchian, 1991 : 23), il importe de s'attarder à d'autres formes, parmi lesquelles les représentations spatiales occupent une place centrale chez les géographes.

2.1.1 Les représentations dans leur dimension spatiale

La géographie s'est emparée des représentations comme objet d'étude à la fin des années 1970, entre autres avec les travaux pionniers d'Antoine Bailly (1977), bien que ce dernier s'intéressait initialement aux perceptions et non aux représentations. Les recherches des géographes, portant principalement sur les représentations de l'espace (ou représentations spatiales), cherchent à comprendre la manière dont les individus se saisissent de leur environnement, de l'espace au sein duquel ils évoluent. Caron et Roche (2001) précisent par ailleurs que ces représentations sont conditionnées à la fois par des éléments relevant de l'espace lui-même, mais aussi d'élément a-spatiaux. Jean-François Staszak, dans la définition qu'il fournit de la représentation de l'espace, insiste sur la distinction entre représentation et perception.

> « Toutes les représentations de l'espace sont des constructions sociales : constructions, car la représentation procède d'un processus d'énonciation, un acte créatif, qui marque une distance entre la chose représentée et sa représentation, ce qui la distingue de la perception, liée à l'expérience immédiate d'une situation ; sociales, car si la représentation est celle d'un individu, elle est liée à la culture et à la société de celui-ci » (Staszak, 2013 [2003] : 868).

Si la dimension sociale est certes importante et centrale, la dimension individuelle est aussi à prendre en considération. La définition qu'en donne Jean-Pierre Paulet (2002) permet en ce sens de combiner ces deux dimensions. En effet, nous considérons que bien qu'elles constituent deux figures idéales-typiques permettant de faciliter l'analyse, elles sont, dans les faits toujours entremêlées. Nous suivons donc cet auteur lorsqu'il affirme que « chaque personne a donc sa façon de « voir », unique mais [qui] s'intègre dans un groupe social qui possède des comportements communs » (Paulet, 2002 : 8). Cette façon unique de « voir » est illustrée par le schéma du système de « filtres » (Figure 6). Aussi, nous employons dans le cadre de ce projet

le terme de représentation et non de perception. En effet, nous postulons que le rapport à l'espace de l'individu n'est pas uniquement déterminé par ce qu'il perçoit à l'instant *T*, mais par tout ce système de « filtres », préexistant. Les auteurs de l'ouvrage *Se représenter la ville* distinguent deux façons d'appréhender la notion de représentation : elle consiste « soit à évoquer des objets en leur absence, soit, lorsqu'elle double la perception en leur présence, à compléter la connaissance perceptive en se référant à d'autres objets non actuellement perçus » (Bailly, Baumont, Huriot, Sallez, 1995 : 8).

Figure 6: Le système de "filtres" selon J.-P. Paulet

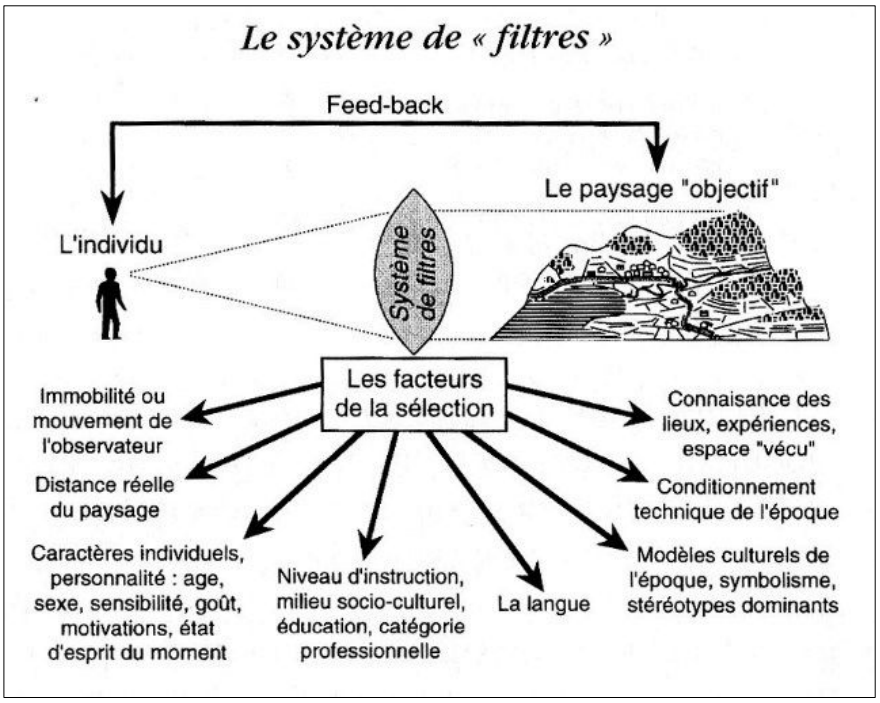

Source: Paulet, 2002, p.8

Tandis que les représentations de l'espace, d'une manière générale, ont été au cœur des travaux de géographes, il est un type spécifique qui a tout particulièrement intéressés les chercheurs en sciences sociales : la ville. Pour Mercier, Parazelli et Morin, elle est considérée comme « une matière pétrie de représentations, de symboles et de mythes » (Mercier, Parazelli, Morin, 1999 : 209) alors que L. K. Morisset souligne qu'il n'y a pas de ville sans imaginaire de la ville (Morisset, 2011). Les travaux de Kevin Lynch, cherchant à comprendre comment les individus analysent et se repèrent dans la ville ont fait date, son ouvrage fondateur *The image of the City* (1960) constituant encore aujourd'hui une référence incontournable. Si Bernard Debarbieux précise que « […] de façon plus restrictive que beaucoup d'autres auteurs, nous réservons le terme « image » pour une catégorie particulière de produits de la représentation : ceux qui dans

ce processus réfèrent à ce premier ordre du réel sur le mode figuratif. » (Debarbieux, 2001 : 199), le glissement de l'un à l'autre est effectivement fréquent dans le cas de la ville. Il devient parfois malaisé de savoir si ce sont les représentations ou les images qui sont abordées, comme c'est le cas de l'ouvrage phare de Raymond Ledrut, *Les images de la ville* (1973), qui, contrairement à ce que son titre annonce, aborde plutôt les représentations qu'ont les citadins de Toulouse et de Pau.

Il reste que, si les représentations des habitants « ancrées dans le vécu spatial du quotidien (Gumuchian, 1991 : 41) ont souvent constitué l'objet central d'analyse, l'image de la ville véhiculée dans la littérature (Bailly, 1977 ; Pike, 1992 ; Madoeuf, 1997 ; Madoeuf, Cattedra, 2012) ou au cinéma (Koeck, Roberts, 2010 ; Laffont, Prigent, 2011) est une autre thématique féconde. Aussi, et comme l'illustre l'article de Laffont et Prigent (2011), il existe des liens étroits entre ville, cinéma et tourisme. Si le cinéma est un puissant créateur et transmetteur d'images de la ville, il en va autant du tourisme.

2.1.2 Des images touristiques « produits »…et productrices de représentations

Si nous pouvons, en suivant Debarbieux, considérer l'image comme un produit des représentations, il nous semble que dans le cas des images touristiques, celles-ci soient autant des produits que des générateurs de représentations. Il y a ainsi une forme de cercle herméneutique, renvoyant au *« circle of representations »* chez Hall (1997) ou à l'*« hermeneutic circle »* chez Urry (1990).

Selby et Morgan (1996) distinguent deux catégories d'image touristique, soit ce qu'ils nomment les images projetées (*projected*) et les images organiques (*organic*), les premières étant celles promues par les « promoteurs »[76] de la ville touristique patrimoniale, tandis que les secondes sont issues de sources non-touristiques. Si les premières sont nécessairement sélectionnées avec parcimonie, et quasi systématiquement embellies (étant le plus souvent travaillées à l'aide de logiciels de traitement d'images), les secondes ne sont généralement pas (ou moins) soumises à ce contrôle « esthétique ». Dans le cas de certaines grandes villes touristiques, il peut y avoir un contraste fort entre les deux. Par exemple, Élodie Salin (2002) fait état dans sa thèse portant sur Mexico et Le Caire, d'une presse généraliste décrivant des villes polluées, dangereuses, sales ou effrayantes alors que la presse de voyage dépeint des villes merveilleuses, palpitantes ou romantiques.

[76] Nous entendons par « promoteurs », toute personne, élu, groupe ou organisation participant à la mise en valeur de la ville touristique patrimoniale.

L'image projetée qui peut être rapprochée de l'image de destination[77] concentre généralement l'attention des chercheurs s'intéressant au tourisme. Celle-ci est modelée de manière à être « aisément consommable par les touristes » (Hunter, 2008 : 361). Dans le cas de la ville mise en tourisme et en patrimoine, cette création d'images implique une mise en valeur de certains éléments patrimoniaux, souvent les plus anciens, qui seront aussi les plus représentés. Ces quelques éléments se présentent « comme une métonymie de la ville même », alors même qu'ils n'en constituent le plus souvent qu'une partie très réduite (Fortuna, Peixoto, 2005 : 132). Vlès, Berdoulay et Clarimont (2005) ont montré avec l'exemple de Barcelone (et de façon moindre avec celui de Bordeaux), comment la construction de l'image de la ville, devant suivre les grandes règles du marketing, doit être épurée par souci de lisibilité.

Le rôle des images touristiques est particulièrement central en ce qu'elles pourront impacter les représentations, tant des touristes que des résidents (*cf*. Chapitre 5). Il semble qu'une relation étroite existe entre ces deux sphères qui s'auto-alimentent, dans un processus itératif.

Il est ainsi possible d'identifier quatre niveaux de recherche :

Tableau 2 : Synthèse de quatre types de recherche portant sur les représentations et le tourisme

Objets de la recherche	**Exemples (à titre indicatif)**
Images de destination (créées par les « promoteurs » du tourisme)	*Le travail de **Vlès, Berdoulay et Clarimont (2005)**, ayant comme études de cas les villes de Barcelone et Bordeaux, questionne la création de l'image touristique d'une ville et sa mise en scène. Les auteurs font entre autres état d'un principe de réduction narrative.*
Représentations des touristes du lieu touristique pratiqué (quasi inévitablement impactées par l'image de destination)	*Dans le cadre de sa thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, **Émeline Hatt (2011)** interroge les représentations qu'ont les touristes des espaces publics de stations touristiques.*
Représentations de résidents de leur lieu de vie (touristique) (quasi inévitablement impactées par l'image de destination)	*Dans le cadre d'une recherche portant sur l'expérience ordinaire et quotidienne d'un paysage exceptionnel (Saint-Émilion, classé au patrimoine mondial de l'humanité), **Eva Bigando (2012)**, bien que s'intéressant à l'expérience des résidents d'une manière large, aborde aussi, et quasi inévitablement, leurs représentations de ce lieu touristique.*
Représentations qu'ont d'un même lieu touristique l'ensemble des habitants (des résidents permanents aux touristes)	***Briand Garrod (2008)** étudie, à l'aide de la volunteer-employed photography technique (VEP technique), les représentations qu'ont les touristes et les résidents de la ville d'Aberystwyth.*

Réalisation: A. Ouellet, 2016

[77] Pour plus de précision sur l'image de destination, voir Gallarza, Gil Saura et Calderon Garcia (2002). L'article fait entre autres une revue des différents auteurs qui l'ont abordée, de même que ces différentes définitions.

Notre approche s'inscrit donc dans la quatrième catégorie. Considérant que « des gens appartenant à des groupes différents peuvent se faire une image largement différente de la même réalité extérieure » (Lynch, 1998 [1960] : 154), celle-ci pourra être d'autant plus différente si cette « réalité extérieure » relève de l'expérience de la quotidienneté pour certains, alors qu'elle se situe dans « l'espace-temps du hors-quotidien » (Équipe MIT, 2002), pour les autres. Si certains auteurs se sont intéressés aux représentations des lieux du quotidien, en tant que paysages banals ou ordinaires (Luginbühl, 1989 ; Michelin, 1998 ; Bigando, 2004, 2006, 2008), qu'en est-il lorsque ce lieu du quotidien est élevé, par un classement patrimonial ou encore par le regard de touristes, au rang de lieu de grande qualité? L'un des buts affichés de l'Association des Villes et Pays d'Art et d'Histoire est d'ailleurs de faire prendre conscience aux résidents de ces villes qu'ils ne vivent pas dans une ville ordinaire, mais bien dans une ville « qui sort de l'ordinaire »[78]. Il est alors intéressant de questionner les représentations qu'ont les habitants de leur ville, de voir comment elles se positionnent entre ces pôles (ordinaire / extra-ordinaire, banal /exceptionnel).

2.2 Pratiques

Le terme de pratiques, plus encore que celui de représentations, est d'usage commun et fréquemment employé dans le langage courant. C'est peut-être son apparente simplicité ou encore l'évidence de sa signification qui explique qu'il soit très fréquemment employé en géographie, mais rarement défini.

Laurent Cailly, dont la thèse de doctorat plaçait les pratiques spatiales comme élément central de son questionnement affirme que celles-ci correspondent à « l'ensemble des relations matérielles et idéelles des individus à l'espace géographique » (Cailly, 2004 : 14). Il identifie deux types de pratiques : les premières étant les pratiques concrètes de l'espace et les secondes se manifestant « via le langage, sous forme d'idéologies spatiales » (*ibid*.). Il considère donc comme relevant des pratiques spatiales : habiter, se déplacer, autant qu'être attaché à son quartier ou encore préférer la marche au vélo. Chez Cailly, le concept de pratiques spatiales est donc très englobant.

Nous référant au *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, elles peuvent être définies comme étant les « actions humaines qui s'insèrent dans un environnement constitué, notamment d'autres pratiques, et ainsi le transforme, elles sont contextualisées, en situation »

[78] Entretien avec monsieur René Benoît, maire de Dinan (au moment de l'entretien, en mars 2013) et président de *l'Union des Villes d'Art et d'Histoire et des villes historiques de Bretagne*.

(Ruby, 2013 [2003] : 810). Suite à cette entrée « pratique » on retrouve, dans ce même dictionnaire, une définition de « pratique spatiale ». Si ce sont effectivement généralement les pratiques spatiales qui intéressent les géographes, nous nous interrogeons sur l'intérêt de l'épithète « spatial ». Des pratiques peuvent-elles être a-spatiales? Toutes formes de pratiques ne sont-elles pas inscrites dans l'espace? Aussi, parler de pratiques spatiales semble marquer une distinction entre celles-ci et d'autres. Nous considérons celles-ci comme engageant *a minima* une dimension spatiale. Michel Lussault, dans sa définition de pratique spatiale affirme qu'« on ne peut donc pas séparer des actes qui seraient spatiaux d'autres qui ne le seraient point, puisque tous le sont toujours déjà » (Lussault, 2013c [2003] : 812). Il précise ensuite que ce qu'il entend par pratique spatiale serait « le passage à l'acte […] et ses expressions spatiales, une expérience qui est à la fois prise et arrangement de l'espace par l'acteur et marquage de celui-ci par cette expérience même » (*ibid*.). Suivant ces propos, les idéologies spatiales que Cailly considèrent comme partie intégrante des pratiques spatiales n'en feraient pas partie pour Lussault. Pouvant être considérées comme *pratiques*, on n'y trouve pas le « passage à l'acte » caractéristique des *pratiques spatiales*. Il est aussi intéressant de voir comment Mathis Stock fait le choix de mobiliser les « pratiques des lieux » plutôt que les pratiques spatiales. Il définit ces pratiques des lieux « comme étant ce que font les individus *avec* les lieux, étant entendu que ce sont les *manières de pratiquer les lieux* qui retiennent notre attention, non la question de la localisation ou la fréquentation » (Stock, 2004 : 4). Suite à ce tour d'horizon global de la notion de pratiques, il s'agit désormais de s'intéresser à la spécificité (s'il en est une) des *pratiques touristiques*.

2.2.1 Pratiques touristiques

Dans le champ des études sur le tourisme, plusieurs jeunes chercheurs[79] se sont intéressés de manière plus ou moins directe aux pratiques des touristes (Stock, 2001 ; Simon, 2010 ; Piriou, 2012 ; Lepan, 2013 ; Lucas, 2014). Toutefois, tous ne les appréhendent pas de la même manière. Certains distinguent les pratiques et les mobilités (Stock, 2001 ; Lepan, 2013). Pour d'autres, les mobilités sont considérées comme un type de pratiques (Simon, 2010 ; Piriou, 2012). Ainsi, chez Gwendal Simon les pratiques sont parfois qualifiées de spatiales, parfois de touristiques, parfois d'urbaines. Il fait aussi mention en certaines occasions de pratiques de mobilité. Aussi, alors que le sous-titre de la thèse de Simon, *Pratiques touristiques dans la métropole parisienne. Une analyse des mouvements intra-urbains,* renvoie au mouvement, à la lecture de celle-ci il semble que les pratiques des touristes analysées ne soient pas toutes des pratiques de

[79] Toutes les références évoquées ici sont des recherches doctorales.

mobilité. En effet, ce sont autant les temps de mobilité que ceux d'immobilité au sein de la métropole touristique parisienne qui sont pris en compte. Nous considérons la mobilité des individus (qu'ils soient d'ailleurs en séjour touristique ou non) comme une des nombreuses formes de pratiques existantes et incluons donc les mobilités dans les pratiques. Quant à l'approche mobilisée par Léopold Lucas, elle s'inscrit dans la lignée des travaux menés par Mathis Stock, Lucas « [avançant] l'idée que travailler sur les pratiques spatiales des individus reviendrait à comprendre les « manières de faire avec de l'espace », expression que l'on peut résumer synthétiquement par le concept *habiter* » (Lucas, 2014 : 59).

Il est intéressant d'observer l'articulation entre les concepts d'habiter, de rapports à l'espace et de pratiques. Tandis que nous considérons les rapports à l'espace et l'habiter comme des concepts englobants, dont les pratiques sont une composante, chez Laurent Cailly il y a un renversement d'ordre et ce sont les pratiques qui deviennent le concept englobant, l'habiter n'en constituant qu'une composante. Chez Lucas, on retrouve une situation intermédiaire où habiter et pratiques sont considérés si ce n'est comme des synonymes, à tout le moins des éléments de même niveau conceptuel. Cette conception de l'habiter comme l'ensemble des pratiques des lieux, s'inscrit dans la lignée des travaux de Mathis Stock (2004) portant sur l'habiter poly-topique. Néanmoins, des écrits ultérieurs de Stock font état d'une évolution de sa théorie de l'habiter, où les pratiques ne constitueraient plus qu'une composante de l'habiter étant dès lors articulées aux modes d'habiter et aux régimes d'habiter (Stock, 2003-2004[80]).

Il importe également de s'interroger sur la distinction entre les pratiques d'une manière générale et ce que certains nomment les pratiques touristiques. Celles-ci sont définies par les chercheurs de l'Équipe MIT comme étant « ce que fait un touriste pendant son déplacement, combinaison de la mise en acte de ses intentions et des réponses qu'il apporte aux suggestions du lieu » (Équipe MIT, 2002 : 300). La pratique touristique serait donc la pratique qui prend place dans l'espace-temps du tourisme, soit des dimensions spatiales et temporelles relevant du hors-quotidien. La question peut alors se poser de savoir si des pratiques pouvant être qualifiées de quotidiennes ou routinières, deviennent des pratiques touristiques lorsque réalisées durant ce *dé-placement* (le placement ailleurs que dans le lieu de vie habituel). Pour rendre le propos plus explicite, on peut se demander : faire la vaisselle suite au repas dans un appartement loué à l'occasion d'un séjour touristique relève-t-il d'une pratique touristique? Cette pratique est bien celle d'un touriste et est réalisée dans un espace-temps du hors-quotidien mais elle ne

[80] Bien que ce texte de Stock soit daté de 2003-2004, il a été écrit postérieurement à l'article daté de 2004 paru dans *Espacetemps.net*. En effet, Stock fait référence dans « Pratique des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter […] » à son texte « L'habiter comme pratique des lieux géographiques ». La réflexion sur l'habiter du premier étant effectivement plus aboutie.

correspond pas à la représentation que l'on a généralement d'une pratique touristique. Deux pistes de réponse s'offrent à nous. D'une part, la grille proposée par Mathis Stock (2005), distinguant des pratiques récursives et des pratiques « déroutinisantes » croisées à une distinction entre « lieu du quotidien » et « lieu du hors-quotidien » (Stock, 2005 : 4) et, d'autre part, la notion de recréation. Tel que Mathis Stock et Isabelle Sacareau l'évoquent, les pratiques touristiques sont des « pratiques de recréation choisies, effectuées par[81] un déplacement du lieu de résidence vers un lieu autre » (Stock, Sacareau, 2003 : 23).

> « On peut ainsi distinguer différents types de pratiques de recréation, selon d'une part leur rapport avec les lieux du quotidien et du hors-quotidien et, d'autre part, les modalités : jouer, se reposer, découvrir. Ces pratiques de recréation changent au cours du temps et se recomposent selon des rapports différents au corps, à la nature, aux autres, à l'espace privé/public, à la valeur et à l'imaginaire des lieux, etc. »[82]

L'analyse des pratiques touristiques permet ainsi de dépasser les critiques primaires adressées aux touristes en se basant uniquement sur l'effet de masse, comme le souligne Philippe Bourdeau :

> « […] tout se passe donc comme si une approche *de près* révélait ce qu'une approche excessivement distanciée s'avère incapable de déceler, à savoir de subtiles variations interactionnelles qui pondèrent les effets de structure à l'échelle individuelle sans les remettre en cause. En somme, il faut savoir regarder comment les gens ordinaires jouent avec les cadres pour (re)donner de l'autonomie à leurs pratiques. » (Bourdeau, 2011 : 231)

Par ailleurs, une entrée par les pratiques soulève certaines questions qui vont dans le sens d'une analyse des rapports à l'espace des touristes et des résidents permanents. Knafou et *al*. écrivaient que « les lieux touristiques sont en premier ressort la résultante des pratiques des touristes » (Knafou et *al.,* 1997 : 201). Si pour ces géographes, les pratiques des touristes sont centrales, quelle place accorder dans le cas d'une ville mise en tourisme, aux « pratiques habitantes »? Sont-elles nécessairement reléguées au second rang?

[81] Ce « par » doit être compris, selon nous, comme « grâce » ou encore « dans le cadre de ».
[82] Extrait de la définition de « pratiques touristiques » sur le portail *Géoconfluences*, http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/pratiques-touristiques, consulté le 12 octobre 2016.

2.2.2 Les pratiques « ordinaires » du citadin

L'utilisation de l'expression « pratiques habitantes » pose elle aussi question et est très rarement explicitée. Si la définition des pratiques touristiques insistait sur la prise en compte de pratiques qui se déroulent dans un lieu « hors du quotidien » et ne relèvent pas de la routine (pratiques « déroutinisantes »), nous considérons que les pratiques habitantes ou pratiques des résidents se centreront justement sur les pratiques qui s'inscrivent dans l'espace de vie quotidien. Dans le cadre de ce projet, c'est donc ce type de pratiques qui nous intéressera chez les résidents, sans pour autant nier leur capacité à avoir des pratiques touristiques, ou tout autre type de pratiques s'inscrivant en rupture avec le cadre quotidien.

Les pratiques banales, voire insignifiantes du quotidien, si elles sont longtemps passées inaperçues, ont été mises au jour par Jean-François Augoyard (2010 [1979]). Dans *Pas à pas*, le sociologue analyse les « manières d'être » des résidents d'un quartier. Michel de Certeau (1990 [1980]), constituant une autre référence centrale sur la question des pratiques « ordinaires » des citadins, reconnaît d'ailleurs l'inspiration du travail d'Augoyard. C'est toujours cette banalité du quotidien, laissant une place centrale aux citadins et à leurs « arts de faire » qui intéresse De Certeau. Sans revenir de manière détaillée sur les (nombreux) travaux qui se sont intéressés, depuis une dizaine d'années, aux pratiques citadines, entre autres à travers l'analyse des déplacements piétonniers des citadins (Miaux, 2005 ; Fricau, Laplace-Treyture, 2009 ; Depeau, Ramadier, 2011 ; Terrin, 2011), l'étude des pratiques du quotidien s'inscrit dans un renouveau de la recherche en sciences sociales, où « l'ordinaire » constitue une entrée privilégiée.

2.3 Appropriation

« Habiter un lieu, est-ce se l'approprier? » (G. Perec, 2000 [1974] : 50)

Si la notion d'appropriation a en commun avec celles de représentations et de pratiques d'être souvent employée sans être pour autant définie, elle se singularise par une absence de définition à l'intérieur même de nombreux dictionnaires de géographie, tel que le font remarquer Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre (2006). Notion polysémique, il nous semble ici nécessaire de faire un premier tour d'horizon des différents sens que lui donnent les chercheurs en sciences sociales. Ainsi, selon les disciplines du champ des sciences humaines et sociales, l'appropriation est généralement considérée, soit dans sa dimension matérielle, soit dans sa dimension idéelle.

En géographie, l'appropriation est encore souvent abordée dans sa seule dimension matérielle, en lien avec la notion de territoire, celui-ci pouvant être défini comme un « espace approprié » (Brunet, 1991 : 23). Pour Roger Brunet, « approprié se lit dans deux sens : propre à soi et propre à quelque chose ». (*ibid*.). Dans *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, l'appropriation est par ailleurs définie comme la « prise de possession d'une étendue de terrain. […] Au second sens, qui est complémentaire du premier, affectation de l'espace à une activité ou une production déterminée » (Brunet, 1993 : 40). Chez Henri Lefebvre l'appropriation est considérée comme la transformation d'un espace naturel afin de « servir les besoins et les possibilités d'un groupe »[83]. L'appropriation entendue comme préalable à la constitution d'un territoire est le plus souvent considérée comme « l'action des populations en vue de garantir l'accès, le contrôle et l'usage des ressources contenues dans une portion d'espace »[84]. Ces conceptions, prenant essentiellement en compte l'aspect matériel de l'appropriation, renvoient à une dimension fonctionnelle ou même fonctionnaliste.

La définition de l'appropriation de l'espace que l'on retrouve dans le *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, se distingue en ce qu'elle renvoie aux « conduites qui assurent aux humains un maniement affectif et symbolique de leur environnement spatial » (Meunier, Choay, 2010 [1988] : 59). L'affectif et le symbolique remplacent ici l'affectation, l'usage ou encore le contrôle. Les auteurs font d'ailleurs mention des travaux du médecin autrichien Alexander Mitscherlich[85], portant « sur l'importance sociale de l'appropriation de l'espace et le rôle qu'elle joue dans la construction et l'équilibre de la personnalité individuelle » (*ibid*.).

Jean-François Augoyard a également su en apporter des éléments d'éclaircissements, bien que dénonçant l'appropriation comme un « pseudo-concept » (Augoyard, 2010 [1979] : 126). Le mettant au jour pour mieux le critiquer, reste néanmoins que le travail d'Augoyard permet à travers son code d'appropriation en énonçant six règles, de mieux le cerner. Deux éléments se doivent d'être ici dégagés. D'abord, pour Augoyard toute appropriation a un caractère inévitablement labile et provisoire. Cette posture s'inscrit en contradiction avec celle de Proshansky pour qui l'appropriation est « un processus fondé sur la durée et la continuité » (Proshansky, 1977 : 38). Ensuite, il considère que « l'appropriation ne porte pas d'abord sur de l'espace, mais sur telle relation entre une forme de sociabilité et l'espace » (Augoyard, 2010

[83] Hypergéo, extrait de la définition d'«appropriation (de l'espace)» par F. Ripoll et V. Veschambre, http://www.hypergeo.eu/spip.php?article602, consulté le 26 mai 2014
[84] Hypergéo, extrait de la définition de « territoire », par B. Elissalde, http://www.hypergeo.eu/spip.php?article285, consulté le 24 mai 2014
[85] Mitscherlich A. (1965), *Die Unwirtlichkeit unserer Städte*, Frankfurt am Main, Suhrkamp Verlag

[1979] : 106). C'est donc bien la relation des individus à leur environnement, dans ses indivisibles dimensions sociale et spatiale qui se joue, sans cesse renouvelée.

2.3.1 L'appropriation au regard des notions d'ancrage, d'attachement et d'identification

Un détour par la psychologie environnementale et la psychosociologie permet d'enrichir ces premiers éléments de définition. L'appropriation, telle que pensée dans ces disciplines, renvoie essentiellement à une dimension idéelle. Aussi, ce détour est l'occasion d'affiner notre définition de l'appropriation et de mieux la situer au regard d'autres notions telles que l'attachement, l'identification et l'appartenance. Selon les approches, ces différentes notions peuvent entretenir entre elles des relations de synonymie, de proxémie, tout comme des formes d'emboîtements peuvent exister, les unes englobant les autres et inversement.

L'approche développée par Abraham Moles et Élisabeth Rohmer associe appropriation et enracinement, l'appropriation de l'espace correspondant à « l'ancrage que réalise l'individu dans un univers » (Moles, Rohmer, 1998 [1977] : 65). Ces auteurs admettent néanmoins qu'une telle conception doit être réévaluée dans le cas de sociétés non sédentarisées. Chez ces dernières, l'appropriation relèverait plutôt de l'exploration. Il existerait d'une part « l'homme enraciné » (correspondant à environ 90% de la population) et d'autre part « l'homme escargotique » (*ibid*. : 80). Il est particulièrement intéressant de noter que Moles et Rohmer attribuent ainsi aux vacanciers ou aux touristes la capacité de s'approprier l'espace, via un mode exploratoire. Ce modèle ayant été développé dans les années 1970, nous considérons que ce sont davantage deux façons de s'approprier l'espace, pouvant tout à fait être développées par un même individu et de manière quasi simultanée. Par exemple s'approprier un lieu de vacances, davantage dans un mode exploratoire, tout en revendiquant un ancrage au lieu de vie habituel ou permanent. Ce sont là deux figures idéales-typiques, un même individu pouvant s'approcher davantage de l'une ou de l'autre, à différents moments de son existence.

À l'occasion de la 3e conférence de l'IAPS (*International Association for the Study of People and their Physical Surrondings*), en 1976 à Strasbourg, Perla Korosec-Serfaty mentionne que l'appropriation se déroulerait en deux temps soit l'appropriation-perception et l'appropriation-identification. Ces deux temps ne se succèdent pas, mais s'inscrivent plutôt dans un processus itératif. Harold M. Proshansky (1977), dans la publication des actes de cette même conférence, réaffirme cette idée du lien entre appropriation et identité. Pour chaque personne, une partie de son identité « comprend nécessairement des dimensions de lieu et d'espace qui, une fois rassemblées, constituent ce que nous avons appelé son « identité de lieu » » (Proshansky,

1977 : 42). Cette référence à l'identité se retrouve toutefois aussi chez le géographe Mathis Stock qui écrit : « on observe également des appropriations des lieux touristiques par les touristes : les lieux touristiques deviennent les référents pour l'identité […] » (Stock, 2005 : 6).

Benoît Feildel, dans sa thèse portant sur le rapport affectif à l'espace, revient sur la dimension affective de l'appropriation. Entre autres, il souligne que chez le psychosociologue Abraham Moles, « l'appropriation d'un espace revient d'abord à un investissement affectif par l'individu » (Feildel, 2010 : 205). Feildel, appuyant principalement son propos sur les travaux de Moles et Rohmer, note que :

> « *l'appropriation serait un phénomène essentiellement cognitif*[86] puisqu'il engage la capacité de l'individu de se représenter lui-même, avec d'autres, dans un espace, comme constituants de cet espace, et lui donnant ainsi un certain sens [mais qu'elle] *mobiliserait aussi la dimension affective de l'identité*[87], le « sentiment de soi » (Lipiansky, 1992) éprouvé par l'individu tel qu'il en est affecté, capable dès lors de *fixer, d'attacher, d'ancrer*[88]*,* autrement dit d'établir de manière durable […] » (Feildel, 2010 : 206).

L'association de l'appropriation et d'un ancrage durable s'inscrivant dans le temps long nous pose toutefois problème. Ainsi nous nous rapprochons davantage de la posture de Nathalie Audas, lorsqu'elle écrit que :

> « la dimension temporelle ne sera pas la même s'il s'agit de l'appropriation ou de l'attachement à l'espace, le premier processus pouvant être soit court à l'image du coup de foudre ou plus long tandis que l'attachement nécessite un écoulement du temps plus conséquent, il ne se produit instantanément ni même sur une courte durée (Audas, 2011 : 49) ».

Nous défendons ainsi l'idée que l'attachement peut constituer une forme d'appropriation, mais cette dernière englobe des modalités qui ne sont pas de l'ordre de l'attachement, pouvant s'inscrire dans une temporalité plus courte. L'appropriation comme construction identitaire ou encore comme attachement s'inscrivant de manière durable tendrait ainsi à conforter l'idée selon laquelle les habitants temporaires ne pourraient être en mesure de s'approprier les lieux. Aussi, nous considérons que l'appropriation existe à différents registres, pouvant exclure les affects (Figure 7).

[86] C'est nous qui soulignons.
[87] *Idem*
[88] *Idem*

Les travaux menés depuis une dizaine d'années en géographie sociale permettent de raccrocher les dimensions idéelles et matérielles de l'appropriation. Nous postulons que c'est dans cette double dimension que réside la richesse de la notion d'appropriation.

2.3.2 L'appropriation en géographie sociale

Le séminaire « Appropriation » organisé en 2004 au sein de l'UMR ESO a permis d'engager une réflexion quant à la multiplicité de formes que peut prendre l'appropriation de l'espace, de même que le rôle central de cette notion en géographie sociale[89]. Comme le soulignent Fabrice Ripoll et Vincent Veschambre, « « l'appropriation de l'espace » doit nécessairement se trouver sur le chemin de tout géographe qui interroge […] la dimension spatiale des sociétés » (Ripoll, Veschambre, 2006 : 295). Si l'appropriation peut renvoyer à la notion de possession, au sens juridique, il importe de ne pas s'y restreindre. Ces deux auteurs identifient deux catégories de modalités d'appropriation, soit celles à dominante matérielle et celles à dominante idéelle. Parmi les premières nous retrouvons les usages exclusif et autonome, de même que le contrôle de l'espace. L'usage exclusif et l'usage autonome ne doivent pas être confondus, le premier délimitant un espace précis et allant à l'encontre de tout partage de l'espace (par exemple les *gated communities*), alors que l'usage autonome correspond « au fait d'user de l'espace librement ou du moins sans contrainte sociale explicite » (*ibid*. : 298). Ces auteurs identifient également le détournement comme autre forme d'usage autonome. Finalement, le contrôle de l'espace renvoie principalement à un usage de l'espace qui soit contrôlé. Celui-ci s'effectue fréquemment « à distance », par des personnes qui si elles contrôlent l'espace, ne le pratiquent pas. Parmi les secondes (dominante idéelle), figurent l'intériorisation cognitive (apprentissage, familiarité), l'attachement affectif (pouvant aller dans sa forme la plus poussée jusqu'à l'appropriation existentielle) et l'appropriation symbolique (ou identitaire).

Surtout, si le sens des premières est plutôt explicite et fait globalement consensus, il n'en va pas de même pour les secondes sur lesquelles il importe de s'attarder et de définir de manière plus précise.

La première modalité d'appropriation à dominante idéelle identifiée par les deux géographes, soit *l'apprentissage et/ou la familiarisation*[90] [91], renvoie aux savoirs et savoirs-être relatifs à l'espace. L'espace approprié serait ici celui que l'on maîtrise au sens où nous pouvons nous y

[89] Le numéro 21 (paru en 2004) de la revue *ESO Travaux & Documents* fait d'ailleurs état de la variété et de la richesse des recherches engagées sur la thématique de l'appropriation de l'espace.
[90] C'est nous qui soulignons.
[91] Nous nous permettons de rapprocher cette modalité de ce que Korosec-Serfaty et le G.E.P.E. (1977) nommaient « l'appropriation par la familiarité » (1977 :56).

déplacer sans nous y perdre. Le résident a ainsi toutes les chances, pour un même espace, d'avoir un niveau d'appropriation supérieur à celui d'un touriste. Toutefois, tel qu'en font état les travaux de l'Équipe MIT (2002), le tourisme renvoie au registre des compétences, lesquelles s'affinent au fil des expériences touristiques. Certains touristes ayant un « capital mobilitaire » (Ceriani-Sebregondi, 2007) important pourront ainsi décoder rapidement un lieu qui, bien que le découvrant, renvoie aux mêmes formes spatiales expérimentées antérieurement. Il en va de même pour des touristes retournant fréquemment dans les mêmes lieux pour leur séjour touristique.

> « *L'attachement affectif* [92] ou, plus profondément encore, ce que l'on pourrait appeler l'appropriation « existentielle ». Il s'agit du sentiment de se sentir à sa place voire chez soi quelque part. Ce sentiment d'appropriation se transforme alors en un sentiment d'appartenance » (Ripoll, Veschambre, 2006 : 299).

Bien que ce type d'appropriation soit généralement davantage présent chez les résidents permanents que chez les touristes, nous croyons qu'il faut, encore une fois, éviter de marquer une distinction nette et tranchée entre les deux groupes. Même si certains récits de voyage insistent sur le mythe du voyageur qui ne se sent nulle part chez lui (« *home I'll never be* »[93]), rien n'est moins sûr qu'il soit nécessaire d'être résident permanent d'une ville pour s'y sentir chez-soi. Le film français *Camping* [94] offre en ce sens un exemple particulièrement éclairant d'appropriation de l'espace par des touristes, avec monsieur Pic totalement outré de ne pas avoir, comme à chaque année, « son » emplacement 17 au camping *Les Flots Bleus*. Bien qu'il s'agisse là d'une fiction et que le trait soit certainement un peu forcé, on peut aisément émettre l'hypothèse que de telles formes d'appropriation peuvent être le fait de certains touristes fidèles.

Ripoll et Veschambre identifient ensuite *l'appropriation « symbolique » ou « identitaire »*[95] :

> « une portion d'espace terrestre (un lieu ou un ensemble de lieux) est associée à un groupe social ou une catégorie au point de devenir l'un de ses attributs, c'est-à-dire de participer à définir son identité sociale. […] La production architecturale, mais aussi la patrimonialisation d'édifices hérités, sont des vecteurs très importants d'affirmation symbolique de groupes sociaux et de pouvoirs institutionnalisés (Veschambre, 2006) » (Ripoll, Veschambre, 2006 : 300).

[92] C'est nous qui soulignons.
[93] En référence à la séquence d'ouverture de *On the Road* (2012), de Walter Salles (adaptation du roman de Jack Kerouac).
[94] *Camping* (2006), de Fabien Onteniente.
[95] C'est nous qui soulignons.

Même si cette dernière semble, encore une fois, renvoyer davantage aux sociétés locales, il est intéressant de se demander si les touristes partagent cette identité? Se reconnaissent-ils dans ce patrimoine? Reconnaissent-ils ce patrimoine comme étant « digne de cette appellation »? Aussi, comme nous l'avons déjà souligné, bien que l'on vante souvent les vertus d'un patrimoine agissant comme ciment identitaire (Di Méo, 1994), la patrimonialisation est une construction sociale portant les valeurs et les intérêts de certains individus et entraînant forcément une appropriation symbolique inégale au sein même de la société locale.

Du côté des travaux s'intéressant au tourisme, l'appropriation est rarement traitée de manière explicite. Pourtant, Knafou et *al.* précisent que « l'existence en tant que lieu ou espace touristique passe nécessairement par l'appropriation des touristes » (1997 : 201), alors qu'Olivier Lazzarotti considère que « le tourisme est, aussi, une forme […] d'utilisation et, finalement, d'appropriation de l'espace » (Lazzarotti, 1994 : 638). Mais quelles formes prend cette appropriation dans le cas de la ville mise en tourisme et en patrimoine? Une piste de réponse nous est fournie par les propos de Knafou et *al*. lorsqu'ils affirment qu'un « « site touristique »[96] est approprié par le regard, l'arpentage [et] certaines formes de marquage » (*ibid*.). Ce qui oblige par ailleurs à questionner ce lien entre appropriation et marquage.

Figure 7 : Appropriation de l'espace (selon F. Ripoll et V. Veschambre, 2006) et dimensions affectives du rapport à l'espace (selon N. Audas, 2011)

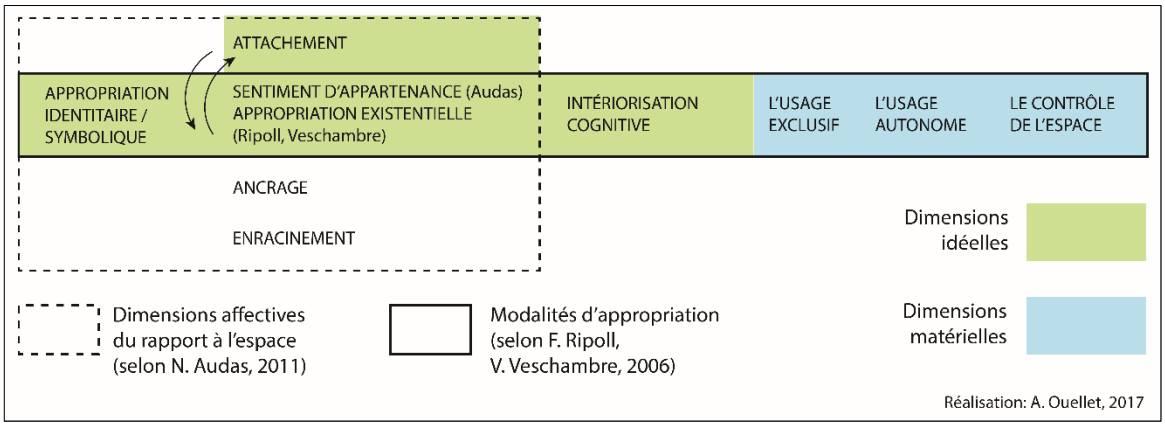

2.3.3 Appropriation et marquage : des inséparables?

Perla Serfaty-Garzon mentionne dans sa définition de l'appropriation que « le marquage, par la disposition des objets ou les interventions sur l'espace habité, est l'aspect matériel le plus

[96] Entendu ici : « […] un lieu caractérisé uniquement par des pratiques de passage de la part des touristes. Ainsi, on ne réside pas dans un site touristique, on le visite […] » (Knafou et *al.,* 1997 : 200).

important de l'appropriation » (Serfaty-Garzon, 2002 : 29). Solène Gaudin évoque quant à elle, « la part active des habitants dans la production territoriale, y compris quand *l'appropriation est sporadique, invisible et inconsciente* [97]» (Gaudin, 2013 : 55). Si nous suivons cette auteure, considérant qu'il peut y avoir des formes d'appropriation qui ne soient pas visibles, nous croyons qu'elles sont néanmoins minoritaires et qu'il n'y a que très rarement appropriation sans marquage de l'espace, de même que tout marquage de l'espace traduit quasi inévitablement une forme d'appropriation.

La distinction entre « marquage trace » et « marquage présence », telle que définie par Vincent Veschambre (2004) permet d'aller plus loin. Afin d'expliciter notre propos, nous citons ici les propos d'une résidente de Dinan, tels qu'exprimés lors d'un entretien mené au printemps 2013 : *« On n'est plus chez-nous en été quand il y a les touristes. En septembre quand les touristes s'en vont, là on retrouve notre ville » (R04, Dinan – 18 avril 2013).* De tels propos nous amenaient, au départ, à penser que nous étions là face à une forme d'appropriation qui relevait du ressenti et qui ne s'inscrivait aucunement dans l'espace. Toutefois, considérer que la simple présence des corps peut être une forme de marquage change la donne. Cette présence des corps, que Veschambre identifie comme « marquage présence », nous amène ainsi à penser que les propos de cette Dinannaise sont à lier à un « marquage présence » initié (consciemment ou non) par les touristes présents dans « sa » ville. Ainsi, dans ce cas, ce marquage, révélant l'appropriation de l'espace des touristes semble entrer en conflit avec l'appropriation de cette résidente. Il en va de même pour l'appropriation par le regard évoqué par Philippe Violier (2005). Si le regard peut être considéré comme relevant de l'immatériel, le touriste qui regarde en revanche, relève du matériel, on est donc bien là encore dans un « marquage présence ». Les effets évoqués par cet auteur relèvent bien de la présence physique, matérielle du touriste qui regarde ou qui photographie.

Néanmoins, nous croyons que le sentiment d'appartenance que Ripoll et Veschambre nomment l'appropriation « existentielle » peut se faire sans marquage de l'espace, de même qu'il peut y avoir marquage sans que ce type d'appropriation ne soit présent. Certains objecteront, à titre d'exemple, que le fait de décorer sa maison, son logement, relève du marquage de l'espace et que par celui-ci s'inscrit dans l'espace ce sentiment d'appropriation. Toutefois, rien n'est moins sûr que la transposition d'un même mobilier, d'une même décoration d'un logement à un autre traduise la même appropriation. Annabelle Morel-Brochet souligne avec justesse que « l'on se sent rarement chez soi au moment même où on emménage dans un nouveau logement, qu'il faut un temps d'adaptation pour que naisse ce sentiment » (Morel-Brochet, 2006 : 257). Le

[97] C'est nous qui soulignons.

mobilier a beau y être installé, le marquage est fait, mais il faut plus pour obtenir ou retrouver ce sentiment « d'être chez-soi ». De même, on peut postuler que ce type de marquage (aménagement de l'espace de vie, décoration) pourra favoriser l'appropriation de cet espace de vie. Ainsi on peut penser que si l'appropriation se traduit par le marquage, le marquage peut contribuer à l'émergence de l'appropriation.

Si, dans le cas d'un site touristique, l'appropriation par les touristes pourra se déployer sans trop de contraintes, il risque d'en être autrement dans le cas de lieux habités de façon permanente. L'appropriation et le marquage des uns pourront alors entrer en conflit avec ceux des autres. En effet, bien que nous posions que tous les habitants (touristes ou résidents) peuvent s'approprier les lieux où ils sont coprésents, leur appropriation pourra prendre des formes concurrentielles « en ce qu'[elles relèvent] de fins différentes et [supposent] donc des stratégies propres » (Dormaels, 2013b : 479). Tel que le fait très justement remarquer Proshansky (1977), l'appropriation de l'espace invoque un objectif qui est de l'ordre de la maîtrise, du contrôle, du pouvoir et est donc lié aux autres dans une logique concurrentielle. En ce sens, s'il y a appropriation, il risque aussi d'y avoir « désappropriation » (Chombart de Lauwe, 1977) ou « contre-appropriation » (Augoyard, 2010 [1979]), voire même, dans le cas le plus extrême, expropriation.

Le rapport à l'espace, tel que nous le définissons embrasse donc à la fois des dimensions idéelles, à travers les représentations et certaines formes d'appropriation et des dimensions matérielles, à travers d'autres modalités d'appropriation et les pratiques (Figure 8). Si ce rapport existe d'abord entre un individu et l'espace, tant les représentations, pratiques ou appropriations des uns peuvent se confronter à celles des autres. En ce sens, il importe d'aborder la coprésence et l'urbanité.

Figure 8 : Dimensions idéelles et matérielles des rapports à l'espace

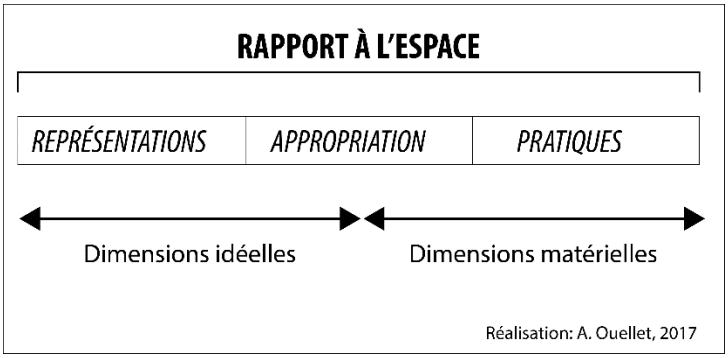

3. Coprésence et urbanité

3.1 Coprésence

Bien que la coprésence soit souvent abordée par les géographes, elle l'est rarement de façon directe et explicite. Et même ceux qui s'y attardent plus spécialement en fournissent rarement des éléments de définition précis. À titre d'exemple, l'ouvrage de Vincent Banos et Jacqueline Candau (2014) portant sur les sociabilités rurales, bien qu'en fournissant des clefs de compréhension et d'analyse particulièrement riches, ne la définit pas de manière précise. C'est certainement chez Michel Lussault que l'on retrouve une réelle volonté de disséquer ce concept. Pour le géographe, la coprésence renvoie au fait de « rassembler en un même espace, en contiguïté, les entités et objets spatialisés, afin de rendre possible leurs relations » (Lussault, 2013a [2003] : 235). Elle relève de l'une des « stratégies permettant de se concilier la distance » (*ibid.* : 234). Si en ce sens, elle naît d'une volonté rassembleuse, constituant alors un choix, elle peut aussi être assimilée à un partage de l'espace contraint.

Si « la coprésence est donc bien une caractéristique des lieux touristiques […] » (Violier, 2009 : 2), il n'est pas toujours souhaité ni par les touristes ni par les résidents vivant de manière permanente au sein de ces lieux. Tel que le précise Vincent Coëffé, celle-ci exige des « savoirs en termes d'arrangement de l'espace » (Coëffé, 2010 : 60). Il importe toutefois de préciser que la coprésence, entendue comme le fait d'être présent avec d'autres en un même lieu, renvoie au degré minimal d'interaction. Être présent en un lieu X et à un moment Y avec d'autres individus, ne signifie nullement que nous entretenons des relations avec eux, ni que nous cohabitons. En ce sens, la coprésence ne doit pas être confondue avec d'autres notions proches telles que la cohabitation, le vivre ensemble, l'habiter ensemble. Tel que le souligne Jean-Marc Besse, « il ne suffit pas de se croiser dans les mêmes lieux, voire de superposer nos trajets et ceux d'autrui dans les mêmes endroits, ni qu'il y ait une occupation concourante de l'espace, pour que surgisse un habiter ensemble » (Besse, 2013 : 47). La coprésence est le statut minimal, la condition *sine qua non* pour que puisse se développer des liens plus forts, tels que la cohabitation ou l'habiter ensemble. Nous reprenons les propos de l'Équipe MIT, prenant l'allure d'une mise en garde : « coprésence n'est pas rencontre » (2011 : 30).

Aussi, la coprésence peut difficilement être pensée sans se référer à l'urbanité. Jacques Lévy définissant cette dernière comme la « mise en co-présence du maximum d'objets sociaux dans une conjonction de distance minimale » (Lévy, 1994 : 286). L'urbanité, considérée en tant que gradient (Lussault, 2007a), est donc corrélée à la coprésence.

3.2 Urbanité

Si, considérant l'urbanité au sens donné par Jacques Lévy (1994), celle-ci a partie liée avec la coprésence au sens où la variation de l'une rejaillit forcément sur l'autre, il importe d'effectuer un retour sur d'autres conceptions de l'urbanité.

On a pu lire que l'urbanité serait un « combinatoire des composants élémentaires (infrastructure, bâtis) propre à la géographie de chaque ville » (Lussault, 2001 : 9). Si cette dimension matérielle est effectivement porteuse de sens, la seule prise en compte de celle-ci ne saurait rendre compte, de manière satisfaisante, du concept d'urbanité dans sa globalité. Chez certains chercheurs, l'urbanité est appréhendée dans sa forme plurielle, comme les « manières d'être en ville » (Monnet, 1999 : 106). Une telle acception tend à s'approcher de la citadinité. Bien que cette définition de l'urbanité ne sera pas mobilisée dans le cadre de notre travail, il importe de préciser que même sous cette forme, elle reste étroitement liée à la coprésence. En effet, nous considérons que s'il y a des « manières d'être en ville », sous-entendu différentes de celles d'être dans d'autres espaces, c'est, au moins en partie, que le côtoiement avec d'autres individus y atteint un degré plus élevé. Prenant appui sur les écrits de Lévy, Michel Lussault affine le propos :

> « L'urbanité d'une situation urbaine est d'autant plus élevée que la densité et la diversité sont fortes et leurs interactions importantes – celles-ci étant liées en partie au potentiel de la configuration spatiale. Il ne s'agit pas d'un phénomène invariant que l'on peut, en un temps *t*, discriminer chaque entité urbaine en fonction de l'intensité de son urbanité […]. Il existe donc un *gradient d'urbanité*, qu'on est susceptible d'approcher synthétiquement à partir d'études empiriques et à l'aide de certains indicateurs, qui autorisent à distinguer des états urbains différents à la fois dans une perspective de comparaison interurbaine et dans une perspective de saisie des différents géotypes intra-urbains. » (Lussault, 2007a : 324-325)

Ainsi, Lussault défend une approche de l'urbanité qui embrasse à la fois les dimensions matérielles et fonctionnelles et les réalités immatérielles (Lussault, 2013d [2003] : 1054).

Nous postulons que si le niveau d'urbanité est variable en fonction des lieux et en fonction des moments de son histoire, certains processus tels que la mise en tourisme ou le développement touristique engendrent une variation de son intensité. Ainsi, l'urbanité de la ville touristique sera impactée par la saisonnalité inhérente au fait touristique. Nous considérons ainsi que cette dernière expérimente, d'une façon générale, un degré d'urbanité connaissant un ou des pic(s).

Cette « urbanité cyclique » pourrait d'ailleurs être considérée comme une spécificité de l'urbanité touristique.

Alors que certains auteurs défendent l'idée d'un tourisme générateur d'urbanité (Coëffé, Violier, 2008 ; Coëffé 2010 ; Stock, 2011 ; Nahrath, Stock, 2012), d'autres sont d'avis contraire. Nous nous situons entre les positions contrastées de Michel Lussault pour qui, « [s]ans conteste, l'urbanisation touristique, de nos jours déployée à l'échelle mondiale, présente souvent des traits marqués par un réel manque de diversité sociétale, accentuée par le caractère saisonnier des fréquentations » (Lussault, 2007a : 339) ou Jacques Lévy (2003b) pour qui une ville minière ou une station touristique présentent un déficit de diversité et Mathis Stock défendant l'idée inverse, soit un degré d'urbanité supérieur propre aux lieux touristiques. Stock souligne pour appuyer son propos que certaines petites stations touristiques possèdent« un niveau de services très supérieurs, puisque des services rares (bijoutiers, créateurs, banque privée, cliniques, école supérieure, etc.) » (Stock, 2011 : 3), tels que Zermatt, Biarritz ou Saint-Tropez. Il importe alors de spécifier ce que recouvrent les termes de densité et de diversité. Si le premier est relativement peu sujet à débats, la densité étant considérée dans son sens propre comme le « rapport entre la masse d'une substance localisée dans un espace et la taille de cet espace » (Lévy, 2003a : 237) permettant par exemple de créer des cartes de densité de population au km^2, le second nous paraît davantage sujet à interprétation. Jacques Lévy, soulignant que la diversité peut porter sur plusieurs types de réalités sociales, choisit d'en retenir « trois catégories : la composition des groupes sociaux, les activités productives et les fonctions » (Lévy, 2003b : 274).

Il importe, selon nous, de distinguer d'une part les activités et fonctions et d'autre part les habitants dans leur individualité. Si Stock considère Zermatt ou Saint-Tropez comme ayant un fort degré d'urbanité, ce sont principalement la densité et la diversité relatives aux fonctions et activités qui sous-tendent une telle évaluation. Quant à Lussault, son appréciation de la carence en urbanité des lieux touristiques est davantage à lier à la mixité sociale. Aussi, les propos de M. Stock, lorsqu'il écrit : « On peut ainsi constater une urbanité mono-fonctionnelle dans le cas des stations touristiques, différente des urbanités polyfonctionnelles des villes » (Stock, 2011 : 3) entrent en contradiction avec l'acception de Jacques Lévy de l'urbanité (et surtout de la diversité), pour qui une urbanité mono-fonctionnelle serait un oxymore. Même si aujourd'hui certains chercheurs considèrent une urbanité diffuse et généralisée (Mongin, 2007 ; Dumont, 2008), le rural, dans sa traditionnelle opposition à l'urbain, l'est (ou l'était, selon la posture adoptée) en grande partie de par son caractère mono-fonctionnel agricole. En ce sens, toute mono-fonctionnalité, qu'elle soit agricole, industrielle ou touristique, nous paraît marquée d'un

déficit d'urbanité. Nous suivons néanmoins Stock lorsqu'il affirme que l'urbanité des villes touristiques diffère de celle des villes non touristiques. Nous postulons que ce seront principalement les variations cycliques de l'urbanité et le type de diversité sociale y étant associé qui distingueront l'urbanité de la ville touristique.

Conclusion du chapitre

Tenter de cerner, de manière précise et à l'aide d'un outillage conceptuel adapté le *faire avec l'espace* des individus relève presque de la gageure, tant cette quête est complexe. Située au croisement des trois entités que sont l'espace, l'individu et la société[98], elle nous entraîne aux confins de la géographie, de la sociologie ou encore de la psychologie. Malgré ces multiples éclairages, notre approche relève de la géographie et les autres disciplines invoquées dans notre démonstration ont pour rôle de venir mettre en lumière des zones d'ombre ou encore d'affiner la compréhension de certaines notions ou concepts par un nouvel éclairage.

Bien que les concepts et notions ici développés soient tous d'usage commun, les différents sens qui leur sont associés, en fonction des disciplines, des courants internes à chacune d'entre elles ou encore des auteurs, nécessitaient d'effectuer un retour sur leur définition et surtout sur la façon dont nous les saisissons dans le cadre de ce travail de recherche. Dans chaque cas, nous avons souhaité procéder par resserrements successifs. Nous avons d'abord appréhendé le concept ou la notion d'une manière large, pour ensuite l'aborder dans son acception géographique. Il s'est ensuite agi d'effectuer un retour sur la façon dont il ou elle est mobilisé-e dans les travaux portant sur le quotidien des résidents ou au sein de ceux s'attachant spécifiquement au tourisme et touristes pour finalement voir en quoi ces deux acceptions présentent des accointances.

Il s'agissait d'abord d'expliciter notre choix de nous éloigner du concept d'habiter, malgré toute sa richesse heuristique. Notre entreprise peut être considérée comme une opération de dissection de ce concept englobant. Nous faisons le choix de le scinder en deux avec d'une part le rapport à l'espace, intéressant d'abord l'individu et l'espace et d'autre part la coprésence où il ne s'agit plus seulement d'une relation de soi à l'espace mais de soi avec les autres et l'espace. Nous avons dans un second temps effectué un focus sur le concept de rapport à l'espace que

[98] Un tel positionnement s'inscrit ainsi dans la filiation des travaux de Norbert Elias (1991 [1987]) considérant que la société ne peut être appréhendée en faisant abstraction des individus la constituant tout comme l'individu ne peut être étudié sans prendre en compte la société dont il fait partie. Il peut aussi être mis en lien avec les travaux de Bernard Lahire prônant un « équilibre nécessaire entre dispositionnalisme et contextualisme » (2012 : 22).

nous avons défini sous la forme du triptyque représentations – pratiques – appropriation. Ces trois notions permettent de cerner à la fois les dimensions idéelles et matérielles en jeu dans le *faire avec l'espace* des individus. L'individu n'évoluant jamais seul (ou presque), qui plus est au sein des villes, il s'agissait finalement d'aborder la coprésence et son corollaire, l'urbanité. Nous avons alors pu émettre le postulat d'un gradient d'urbanité cyclique caractéristique de la quasi-totalité des villes touristiques.

Alors que le premier chapitre avait pour objectif de « planter le décor », ce second chapitre avait l'ambition de mettre au jour les modalités d'actions qui seront analysées, comme autant de jeux d'acteurs. Ce chapitre s'articule ainsi au chapitre 1 pour poser les éléments de cadrage théorique. Il s'agira, dans le prochain chapitre de s'attarder aux lieux qui constitueront le théâtre de notre travail empirique, soit les petites villes mises en tourisme et en patrimoine et de manière plus spécifique, celles de Sarlat en Dordogne et Dinan dans les Côtes-d'Armor.

CHAPITRE 3 – LA PETITE VILLE PATRIMONIALISÉE ET MISE EN TOURISME COMME CADRE SPATIAL D'ANALYSE DES RAPPORTS À L'ESPACE ET DE LA COPRÉSENCE

« Chaque pièce ajoutée à la mosaïque enrichit un peu plus notre compréhension de l'ensemble du tableau. » (Becker, 1986 : 106)

Introduction au chapitre

Nous inscrivant d'abord dans une démarche de recherche fondamentale, le « terrain » de recherche est appréhendé comme « une construction au service d'une certaine conception de l'espace » (Gaudin, Musereau, 2008 : 3) et est, en ce sens, subordonné à l'objet de recherche et, corollairement, à son cadrage théorique. Ce troisième chapitre présente un double objectif, soit d'expliciter les raisons du choix de nos « terrains » d'étude et d'en faire une présentation. Ce choix peut surprendre, d'où la nécessité d'autant plus forte de l'expliciter, voire de le défendre. Le triptyque « ville – tourisme – patrimoine » a été traité à maintes reprises par de nombreux auteurs, il s'agira ici d'illustrer en quoi la petite ville constitue un « terrain » d'étude privilégié et spécifique. Celle-ci, encore trop souvent négligée dans les recherches en géographie permet pourtant d'apporter un éclairage nouveau au questionnement sur les rapports à l'espace et la coprésence dans un contexte touristique et patrimonial.

Il s'agira ainsi, dans un premier temps, d'aborder nos « terrains » d'étude d'une manière très englobante d'abord, en revenant sur quelques éléments de définition de la petite ville, et plus

spécifiquement en géographie. Notre propos restera essentiellement centré sur son acception au sein de la géographie française. Nous nous attacherons ensuite à la spécificité du double processus de mises en tourisme et en patrimoine au sein des petites villes. Aussi, ce sera l'occasion de définir le type de villes auxquelles nous avons souhaité nous intéresser dans le cadre de ce travail de recherche. En s'attardant à la spécificité d'un tel cadre spatial, il s'agira de manière parallèle, de justifier notre choix et d'en démontrer l'intérêt.

Dans un second temps, nous brosserons un tableau des deux villes, Dinan et Sarlat, sur lesquelles se fondera la suite de notre propos. Ces deux villes sont choisies pour les éléments spécifiques qu'elles dégagent concernant la mise en tourisme et en patrimoine. Leur choix ne résulte pas d'une logique comparative mais de la volonté d'éclairer de manière différenciée un même phénomène. Reprenant la typologie des lieux touristiques développée par l'Équipe MIT (2002), nous postulons que Dinan correspond à une ville à fonction touristique tandis que Sarlat s'inscrit dans un stade supérieur de touristification, correspondant à une ville touristifiée. Mis à part la différence dans l'intensité du phénomène touristique, il sera intéressant de faire un bref retour sur les débuts de la mise en tourisme de ces villes. En effet, celle-ci s'est effectuée plus récemment et de façon plus intense à Sarlat qu'à Dinan. Le contexte touristique régional contribue aussi à différencier ces deux cas, Dinan étant une destination secondaire au sein de la région touristique pouvant être nommée « Côte d'Émeraude » (englobant le Mont-Saint-Michel, Saint-Malo, Cap Fréhel) alors que Sarlat est la destination première du Périgord Noir, voire du Périgord dans sa totalité.

1. La petite ville au regard des mises en tourisme et en patrimoine

S'il est des objets communément connus et reconnus, de telle manière que les définir peut parfois paraître superflu, la ville en est un. Lorsque vient le moment d'en fournir des éléments de définition précis, d'en borner les contours, la tâche se complexifie pourtant. Si à une époque la ville était aisément reconnaissable, se détachant des campagnes par ses murailles et ses portes, la frontière est désormais beaucoup plus floue entre ce qui est ville et ce qui ne l'est pas. Se pose même aujourd'hui la question de savoir si la ville existe encore. Françoise Choay (1994) écrivait qu'il y a désormais inadéquation entre le mot et la chose, soit entre le terme « ville » et la chose qu'il désigne. Si, chez cette auteure, la mort de la ville découle du divorce d'*urb* (territoire physique de la ville) et de *civitas* (communauté de citoyens qui l'habitent), nous pouvons postuler que la ville « historique » en serait une forme de survivance, pouvant

alors être « préservée et utilisée comme œuvre d'art, comme patrimoine social et comme incitation à des retrouvailles avec les échelles de l'urbanité » (Choay, 1994 : 34).

1.1. La petite ville : essai de définition

Si la ville dans sa globalité conceptuelle est malaisée à définir, Denise Pumain soulignant en ce sens que « le mot « ville » est particulièrement imprécis et son contenu variable d'une époque à une autre et d'un État à un autre »[99] (Pumain, 2006 : 302), établir des bornes distinguant la petite de la moyenne et de la grande ville s'avère une tâche d'autant plus ardue. En effet, comme pour la définition de la ville, les seuils permettant d'identifier la « petite ville » ne sont pas les mêmes en fonction des États, et même en France, tous ne s'accordent pas (Mainet, 2008). Simplement en termes démographiques, l'association des petites villes de France la définit par sa population comprise entre 2 500 et 25 000 habitants[100]. Les seuils sont inférieurs pour l'Insee qui regroupe sous l'appellation « petite ville », les communes comptant entre 2 000 et 20 000 habitants[101]. Quant au Centre Interdisciplinaire d'Études Urbaines (CIEU) de Toulouse, dans le cadre d'une commande de la DATAR[102], les limites démographiques de la petite ville sont fixées à 5 000 et 20 000 habitants (Kayser, Laborie, Lugan, Péchoux, 1972). Dans sa thèse portant sur la rénovation urbaine au sein des villes moyennes, Solène Gaudin (2013) dresse un tableau très complet de la délicate question de la définition de la ville, mais aussi et surtout, de celle des seuils distinguant les petites, moyennes et grandes villes. Un graphique (Gaudin, 2013 : 58), met en exergue la grande variété de seuils proposés dans la littérature, émanant tant des chercheurs que d'institutions. Bien que s'appliquant aux villes moyennes, il permet d'identifier en creux une grande variété de seuils applicables aux petites villes (Figure 9). Aussi, alors que ces différences de seuils démographiques définissant la petite ville sont fréquemment évoquées, il importe de souligner, suivant les propos de Bell et Jayne (2009) que les villes ne sont jamais petites qu'en fonction de la manière dont nous les appréhendons[103]. La taille des villes s'inscrit essentiellement dans un rapport comparatif. La question des limites démographiques étant ainsi empreinte de relativité, d'autres critères morphologiques et organisationnels peuvent également permettre d'identifier la petite ville, parmi lesquels le fait d'« assumer la fonction de centre local,

[99] Cette auteure précise par ailleurs qu'alors que le critère du seuil de population est le plus souvent mobilisé, certains États définissent la ville par un seuil de densité ou encore par une proportion de population vivant de l'agriculture (2006).
[100] Association des petites villes de France (APVF), http://www.apvf.asso.fr/a-propos-apvf, consulté le 3 avril 2016.
[101] Insee, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?ref_id=ip572&reg_id=0, consulté le 4 avril 2016.
[102] Délégation à l'aménagement du territoire et à l'action régionale, créée en 1963.
[103] "Cities are only as small as we think they are — or as other cities make them" (Bell, Jayne, 2009:690).

bénéficier d'un rayonnement de proximité, une morphologie urbaine caractéristique (Frey, 2003) et générer un début d'animation citadine » (Gaudin, 2013 : 57).

Figure 9 : Fourchettes et définitions quantitatives des villes moyennes en France d'après les principaux auteurs et institutions (graphique issu de la thèse de doctorat de Solène Gaudin, 2013)

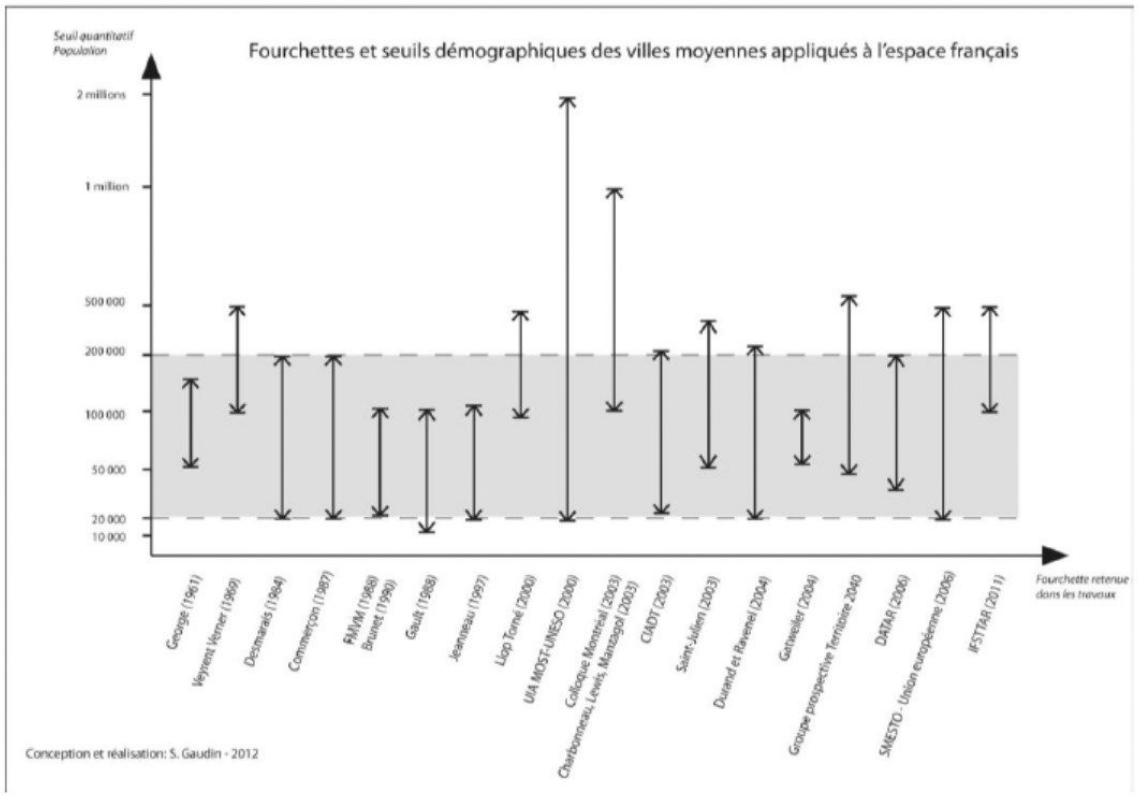

Source: S. Gaudin, 2013, p.58

La structuration sociale peut constituer un autre élément contribuant à cerner l'objet « petite ville ». Les écrits de Marco Oberti (1997), bien que portant sur les villes moyennes nous semblent être tout autant, voire davantage, caractéristiques des petites villes. Il note que :

> « leur structuration comme société locale (avec leurs acteurs politiques, économiques, leur histoire, leurs traditions, leur identité, leurs grandes manifestations, leurs institutions, leur tissu urbain, etc.) reste un élément fondamental d'une cohérence sociétale territorialisée, de plus en plus difficile à saisir dans les grandes villes. » (Oberti, 1997 : 129)

Identité, tradition et histoire trouvent ainsi un mode d'expression dans la valorisation du patrimoine, mais contribuent également à distinguer un endogroupe d'un exogroupe. En ce sens, Jean-Luc Roques (2009, 2011) montre également l'importance, dans les plus petites unités urbaines, de la distinction entre un « nous » et un « eux », soit entre les autochtones et

les allochtones. Bien que cette dynamique existe dans d'autres contextes urbains, elle est particulièrement emblématique des petites villes. Tandis que Jean Rémy note que « le « nous » a […] une fonction de fixation et d'enracinement stable dans un groupe, mais aussi sur un territoire » (Rémy, 1998 : 152), cette idée d'enracinement (*cf.* Chapitre 8) nous intéressera tout particulièrement au vu de notre objet d'étude. Les touristes risquent en effet, dans un tel cadre socio-spatial, de constituer un « eux » particulièrement visible.

1.2. La petite ville, oubliée de la recherche urbaine?

Si les études portant sur le tourisme se sont le plus souvent concentrées sur ses hauts-lieux, occultant les exemples moins percutants mais souvent plus représentatifs du phénomène dans sa globalité, ceux portant sur la ville tendent à suivre les mêmes logiques. Christophe Demazière, à l'occasion du colloque *Villes petites et moyennes, un regard renouvelé*, qui s'est tenu à Tours en décembre 2010, dénonçait le fait que « depuis son origine, la recherche urbaine a été outrageusement dominée par l'étude de très grandes villes des pays dits développés » (Demazière, 2010 : 8). S'il s'agit d'un fait concernant la recherche urbaine en France, le constat semble être le même dans le monde anglo-saxon, comme le déplorent Bell et Jayne (2009). Ces auteurs signalent également que les petites villes sont encore souvent considérées à travers un certain déficit d'urbanité. Elles auraient échouées dans leur projet d'urbanité puisque demeurées petites (*ibid*.). Pour certains chercheurs, « l'urbanité correspond à cet état d'esprit, *que seule une grande ville*[104] riche de sa diversité de populations et de cultures, entretient » (Paquot, 2006 : 296). Il en va de même lorsque Maïté Clavel, dénonçant l'effritement de la cohésion sociale urbaine, écrit :

> « On trouve encore ces relations dans les *petites villes*[105], dans un contexte social plus resserré, où les proximités spatiales s'ajoutent aux interconnaissances familiales autant qu'individuelles, pour produire des échanges dont les particularités et la qualité ne se retrouvent que rarement *en ville*[106] » (Clavel, 2006 : 58-59).

De tels propos illustrent parfaitement le déni de la petite ville en tant que ville. Il y a là une contradiction évidente. Elle est désignée comme ville (bien que petite), mais on ne lui attribue pas le statut de ville, ou de « vraie » ville.

[104] C'est nous qui soulignons.
[105] C'est nous qui soulignons.
[106] *Idem.*

Malgré cela, il serait faux d'affirmer que la petite ville a été oubliée par la géographie française[107]. Tel que le souligne Jean-Charles Edouard, la chronologie des études sur les petites villes est proche de celle s'intéressant aux villes d'une façon plus globale, remontant aux années 1950-1960 (Edouard, 2012). Toutefois, les plus petites villes ont toujours été reléguées au second plan et font ainsi figure de « parent pauvre » de la géographie urbaine (*ibid*.). Elles constituent pourtant, en France, le lieu de résidence d'environ un habitant sur trois (Edouard, 2008). Jean-Luc Roques précise à ce sujet qu'il « est étonnant, même si le projet est certainement différent, que des recueils de textes sur l'état des savoirs en ce qui concerne la ville et l'urbain ne fassent aucune place aux petites villes[108] » (Roques, 2009 : 61). Ce caractère intermédiaire peut éventuellement expliquer, en partie du moins, qu'elle soit peu étudiée. Considérée comme trop petite pour présenter un réel intérêt aux yeux des chercheurs travaillant sur les dynamiques urbaines, comme trop urbaine pour se faire une place au sein des recherches axées sur l'espace rural, elle se situe dans un entre-deux et semble avoir du mal à trouver sa place. Ce peu d'intérêt pour les petites villes peut contribuer à biaiser les connaissances sur les villes, d'une manière générale. Tel que souligne très justement C. Demazière (2010), le projet scientifique, pour bon nombre de chercheurs des *urban studies,* est de s'appuyer sur l'étude de très grandes villes pour générer des modèles ou du moins mettre au jour des éléments de compréhension généraux des villes, « [or], en se focalisant sur ce type de ville ils oublient des pans entiers de la réalité sociale » (Roques, 2014 : 41). Ainsi, « la focalisation exclusive sur les plus grandes villes limite la prétention à la généralité de ces grands schémas théoriques » (Demazière, 2010 : 9).

Pendant longtemps la petite ville a été pensée dans une vision régionaliste, détachée du reste du monde. Toutefois, la place tenue par les petites villes dans la géographie urbaine française a évolué depuis les travaux initiaux menés dans les années 1950. Selon Jean-Charles Édouard (2008, 2012), cette évolution peut être appréhendée à travers quatre étapes majeures. Dans les années 1950, les petites villes sont essentiellement abordées à travers les relations qu'elles entretiennent avec les campagnes environnantes. Ces premiers travaux prennent la forme, le plus souvent, de monographies. Les décennies suivantes voient « l'analyse des petites villes se [positionner] de plus en plus dans la recherche de leur place spécifique dans les armatures urbaines » (Edouard, 2012 : 29). Elles ne sont plus exclusivement liées aux campagnes, mais trouvent une place au sein de la hiérarchie urbaine. La thèse d'État de Jean-Paul Laborie,

[107] D'autant plus que les deux exemples cités ci-dessus ne sont pas le fait de géographes, Thierry Paquot étant philosophe et Maïté Clavel sociologue.
[108] Roques cite entre autres, « l'ouvrage pourtant important de Paquot T., Lussault M. et Body-Gendrot S., La ville et l'urbain : l'état des savoirs, Paris, La Découverte, 2000. »

soutenue en 1978, marque un tournant majeur. « Elle aide […] à l'affirmation, à partir des années 1980-90, de recherches davantage problématisées, au dépassement de la simple monographie, autour de la place des petites villes dans l'aménagement du territoire […] » (Edouard, 2008 : 6). Depuis environ deux décennies, les thématiques abordées se font de plus en plus nombreuses, parmi lesquelles, le développement culturel, l'utilisation du patrimoine comme moteur de construction d'urbanité (Périgeois, 2006, 2008) ou encore la mise en tourisme (Massol, 2008). Il s'agit alors de leur appliquer des questionnements thématisés et problématisés jusqu'alors réservés aux niveaux supérieurs de l'armature urbaine. Alors qu'elles étaient initialement considérées comme des éléments exogènes aux structures urbaines, appréhendées à travers une vision régionaliste, elles font désormais office de « […] témoins d'évolutions socio-économiques de portée globale à l'échelle nationale, mais également comme territoires d'observation de politiques d'aménagement en cours (recompositions territoriales, réhabilitation urbaine, politiques de valorisation patrimoniale, démocratisation culturelle, reconversion industrielle, etc.) » (Edouard, 2012 : 37).

Nous pouvons également distinguer deux principales échelles d'analyse de la petite ville. Certains travaux s'attachent essentiellement à analyser les reconfigurations du maillage urbain, entre autres à travers les rapports de complémentarité ou de compétition. Il s'agit dans ce cas de s'intéresser aux petites villes à travers leur place et leur rôle dans l'armature urbaine (Laborie, 1979, 1993 ; Pumain, 1999), entre autres dans un contexte de périurbanisation (Montabone, 2013 ; Bonnin-Oliveira, 2014, 2016). À l'échelle intra-urbaine, les travaux appréhendent le fonctionnement des lieux, les dynamiques socio-spatiales au sein de ces villes. Notre échelle d'analyse s'inscrit nettement dans cette seconde figure-type, bien que la dimension régionale ne puisse être complètement évacuée et ait nécessairement un impact sur les mises en tourisme et en patrimoine.

Nous postulons ainsi que les processus que sont les mises en tourisme et en patrimoine comptent parmi ces objets de recherche auxquels l'analyse des petites villes permet d'enrichir les éléments de compréhension.

1.3. Les ambivalences de la petite ville patrimonialisée et mise en tourisme

L'appellation « petite ville » regroupe des réalités extrêmement diverses, tel qu'en a témoigné le colloque international *Aux frontières de l'urbain,* organisé à Avignon en janvier 2014, allant des villes-villages de Kabylie, à celles dynamisées par la périurbanisation toulousaine, en passant par celles des espaces ruraux pampéens (Moriconi Ebrard, Chatel, Bordagi, 2014). Il

importe donc de préciser à quel type de petites villes nous nous référons dans le cadre de ce projet de recherche.

Les petites villes qui nous intéressent sont des noyaux historiques anciens, éloignés des grands centres urbains. Ce sont des villes qui, le plus souvent à une époque relativement ancienne de leur histoire, ont connu une période de prospérité. Tandis que celle-ci a généralement été suivie d'un déclin entraînant un ralentissement de leur développement, ces villes gardent les traces, entre autres au niveau architectural, de ce passé considéré comme glorieux, traces que les élus et institutions locales d'aujourd'hui tentent de valoriser en tant que patrimoine urbain. De plus, tandis qu'Élisabeth Dorier-Apprill (2001) souligne qu'une même ville comporte généralement plusieurs centres (historique, d'affaires, commercial, etc.), celles-ci sont dotées d'un seul centre, correspondant le plus souvent aux limites de la ville entourée de ses remparts. Ce centre « historique » est, aujourd'hui, à la fois le centre patrimonial, touristique, commercial et centre de la vie des résidents.

La valorisation de cette histoire locale s'inscrit dans trois dynamiques qui, bien que pouvant être appréhendées distinctement, possèdent un caractère systémique et agissent en interrelation. Il s'agit, dans une quête de reconnaissance et de considération en tant que « vraie ville », de mobiliser l'argument patrimonial dans une optique de valorisation de leur urbanité. Le travail de thèse de Samuel Périgeois (2006) illustre parfaitement cette démarche. La valorisation de ce triptyque identité – tradition – histoire, permet aussi de se démarquer des grandes villes et métropoles, lesquelles seraient déconnectées de l'échelon local, fonctionnant selon une logique d'archipel (Dollfus, 1997). Finalement, dans un contexte où l'avenir des petites villes semble incertain (Roques, 2009), ce processus de valorisation s'inscrit dans une dynamique de développement économique par le tourisme. Si le caractère construit du patrimoine semble universel et inévitable (*cf.* Chapitre 1), celui-ci prend forme de manière encore plus criante dans le cas de ces petites villes qui « reconsidèrent alors leur passé et choisissent certains événements spéciaux. Elles reconstruisent ainsi une mémoire particulière des lieux, une mémoire nettement sélective » (Roques, 2009 : 147).

Si Jean-Luc Roques (2009, 2011, 2014) évoque aussi une certaine ambivalence entre un désir de rester ancré dans la tradition et une volonté de s'ouvrir à la modernité ; cette glorification du passé allant de pair avec une mise en tourisme, s'inscrit tout à fait dans cette logique. La mise en patrimoine valorise le passé, les racines, alors que la mise en tourisme symbolise une volonté d'ouverture aux autres, d'ouverture sur le monde, un monde qui est bien contemporain et demande d'entrer de plain-pied dans la modernité. Les attentes des touristes, dont une large part est issue des grandes villes et métropoles, demandent à toute destination touristique de

suivre les évolutions et tendances en matière de nouvelles technologies. Les Offices de tourisme, même dans les plus petites communes, misent sur les TIC[109] pour attirer et/ou fidéliser les touristes, que ce soit par le biais de visites guidées téléchargeables sur *smartphone*, la communication en flux continu via les médias sociaux (tels que Facebook, Twitter, ou Instagram) ou encore des *flashcodes* permettant d'accéder à des informations sur les différents monuments ou attraits de la destination. Tandis que la valorisation de l'histoire et des héros locaux peut être appréhendée comme une forme de localisme ou de repli identitaire, la mise en tourisme contribue à bonifier le degré d'urbanité de ces villes, tel que le soulignent Luc Vacher et Didier Vye (2012b). Dans le cadre de leur article « La ville moyenne touristique est-elle encore une ville moyenne? », ils soulèvent la question d'une modification du rang, en termes de hiérarchie urbaine, des villes touristiques, questionnement tout aussi valable dans le cas des petites villes.

1.4. De l'intérêt de l'étude de la dimension spatiale du réel social dans une petite ville patrimonialisée et mise en tourisme

Il s'agit alors de resserrer ici notre attention sur l'intérêt des petites villes comme cadre spatial d'analyse afin d'étudier les rapports à l'espace et la coprésence des différents habitants présents au sein d'espaces patrimonialisés et mis en tourisme. De nombreuses études portant sur le tourisme ont mis en avant une opposition marquée entre touristes et résidents, les premiers venant nécessairement perturber le milieu de vie des seconds, celles-ci prennent le plus souvent comme exemples des lieux touristiques emblématiques, pouvant être qualifiés de « hauts-lieux »[110]. Mais cette opposition peut-elle être généralisée (et généralisable) à l'ensemble des lieux recevant des touristes? Notre objectif n'est pas ici de dresser un inventaire des différents types de lieux touristiques, mais de voir comment les petites villes patrimonialisées et mises en tourisme peuvent constituer une échelle d'analyse pertinente permettant de dépasser ce type de catégorisation binaire. La petite ville qui nous intéresse ici se distingue principalement à deux niveaux.

D'abord, comme l'écrivait Maria Gravari-Barbas à propos de la ville moyenne, « par son échelle, [elle] permet au visiteur d'appréhender son héritage historique et architectural de manière plus globale, de participer à une expérience totale » (Gravari-Barbas, 1997 : 398). Ainsi à la différence de certaines grandes villes, telles Québec ou Prague, souvent prises en

[109] Technologies de l'information et de la communication.
[110] Par exemple, les travaux de Russo (1999) sur Venise ou encore ceux de Tucker (2001), et Tucker & Emge (2010) sur Göreme (Cappadoce).

exemple en termes de « tourisme patrimonial », où le patrimoine qui attire les visiteurs s'inscrit dans un seul ou quelques quartiers bien distinct(s) de la ville[111], ce même patrimoine englobe, à l'échelle de la petite et moyenne ville, l'ensemble de la ville centre.

En second lieu, contrairement à certaines petites communes portées au rang de « hauts-lieux » du tourisme, en grande partie par l'acquisition du label international *World Heritage Site*[112], la ville qui nous intéresse ici, bien que disposant d'un patrimoine architectural important, ne bénéficie que d'une reconnaissance de son patrimoine aux niveaux régional et national. Cette reconnaissance d'une portée plus réduite explique, en partie, qu'elle capte des flux touristiques beaucoup moins importants[113].

Troisièmement, si les grandes villes et les métropoles comme Paris ou Londres ou encore certains hauts-lieux du « tourisme patrimonial » tels que Venise, Bruges ou Tolède, connaissent une fréquentation importante toute l'année, que ces visiteurs soient réellement des touristes ou plutôt des individus en voyage d'affaires, les petites villes qui nous intéresseront ici sont fortement marquées par la saisonnalité de l'activité touristique.

Alors que dans l'ensemble de ces cas emblématiques, nous sommes face, soit à l'échelle d'un quartier, soit à celle de l'ensemble de la commune, à ce que certains ont appelé une monoculture touristique (Cazes, 1998a ; Gravari-Barbas, 2001 ; Furt, 2011), la petite ville « historique » qui nous intéresse ici se démarque par le maintien d'une certaine mixité des fonctions. La ville, ou plus exactement le centre-ville, n'est pas uniquement dédié aux touristes mais demeure un lieu de vie, de résidence, au quotidien, conservant une pluralité fonctionnelle.

Ainsi, le lieu type idéal qui concentrera notre attention s'inscrit en creux. C'est une ville qui n'est ni assez grande pour susciter l'intérêt de la plupart des chercheurs s'intéressant aux villes et à l'urbanité, ni assez touristique pour capter l'attention de ceux étudiant le tourisme[114]. C'est justement, selon nous, ce caractère banal ou ordinaire[115] qui en fait un « terrain » des plus riches. Toutefois, si Jean-Charles Edouard fait « l'hypothèse d'une recherche qui serait passée de la simple monographie au territoire « témoin » » (Edouard, 2012 : 26), notre position se veut intermédiaire. Comme l'écrivait Maria Gravari-Barbas (2013 : 12), une ville telle que Venise,

[111] Le Vieux-Québec pour la première, Hradčany et Staré Město pour la seconde.
[112] On peut citer ici Göreme (Cappadoce) ou encore le Mont-Saint-Michel.
[113] L'ouvrage d'Olivier Lazzarotti, *« Patrimoine et tourisme : histoire, lieux, acteurs, enjeux* » (2011), démontre bien la corrélation existante entre la labellisation *WHS* et les flux touristiques.
[114] Les tableaux présentés en annexe (*cf.* Annexe 1) donnent un aperçu de la domination des grandes villes, métropoles et hauts-lieux du tourisme mondial dans les choix des « terrains » d'études croisant les thématiques « ville » et « tourisme » ou « ville » et « patrimoine ».
[115] Des chercheurs se sont néanmoins déjà intéressés à ce caractère ordinaire des lieux touristiques (voir par exemple la thèse de Laurence Moisy (2001), *Enquête sur la fonction touristique des villes ordinaires*)

souvent citée pour dénoncer les méfaits du tourisme, n'est que l'arbre qui cache la forêt. En ce sens, ces petites villes patrimonialisées et mises en tourisme constitueraient des cas certes moins impressionnants mais certainement plus représentatifs et peuvent donc être considérées comme « territoire témoin ». Toutefois, l'intérêt de cette recherche se trouve aussi dans une mise en exergue des spécificités de ces villes. Leur étude permet de déceler des modalités de fonctionnement qui s'inscrivent en divergence avec d'autres espaces touristiques.

Tandis que Rémy Knafou écrivait, à propos des différents types de populations présentes dans les lieux touristiques telles que les résidents permanents, les commerçants et les travailleurs saisonniers, que celles-ci « ne s'interpénètrent que peu » (Knafou, 1992 : 858), il nous semble justement que ce soit là l'un des points où se démarque la petite ville. L'interconnaissance y étant davantage marquée, cette interpénétration des différents groupes prend davantage sens. De plus, si certaines petites villes développent une mono-fonction touristique, nous réfutons l'idée selon laquelle une petite ville possédant un centre unique, ne serait forcément plus qu'un musée à ciel ouvert, dépossédée de son urbanité.

> « La petite ville historique qui est conservée plus ou moins dans sa totalité est souvent trop petite pour permettre une distinction spatiale entre la ville conservée et l'emplacement des installations touristiques et aussi entre la concentration du tourisme historique et d'autres fonctions commerciales centrales. […] Il y a cependant une difficulté supplémentaire avec ces villes, en ce que leur charme provient de l'absence des pressions évolutives du changement et de la fossilisation plus ou moins abrupte de leur développement. […] Ces villes [...] sont dans leur intégralité des sites historiques touristiques plutôt que des villes touristiques historiques: ce sont davantage des musées en plein air que des lieux urbains dans un sens plein. » (Ashworth, Tunbridge, 2000 [1990] : 92-93[116])

En ce sens, nous nous montrons sceptique face à ces propos de Gregory Ashworth et John Tunbridge, une telle rhétorique nous semblant être liée à une mise en perspective de ces villes avec un idéal-type urbain, soit la grande ville. Nous défendons l'idée qu'il faut éviter de postuler *a priori* de la fossilisation de ces villes et surtout de leur perte d'urbanité. Si certaines petites villes peuvent effectivement être transformées par le tourisme au point de n'être plus un

[116] "The small historic town, which is conserved more or less in toto, is frequently too small to allow a spatial distinction between the conserved city and the location of tourism facilities, and also between the concentration of tourist-historic and other central commercial functions. […] There is, however, an additional difficulty with such towns in that their charm is derived from the absence of the evolutionary pressures for change, and consequent more or less abrupt fossilisation of their development. […] Such towns […], being in their entirety a tourist-historic facility rather than tourist-historic cities: they are more open-air museums than urban places in a full sense." – Traduction personnelle.

lieu de vie mais essentiellement une destination touristique, ce n'est pas le cas de toutes les petites villes patrimonialisées et mises en tourisme. Nous doutons par ailleurs que la taille de la ville puisse constituer un critère particulièrement discriminant. Les deux villes choisies pour mener notre travail d'enquête visent justement à mettre en lumière des situations contrastées et tendent à invalider le rôle du critère de la taille des unités urbaines dans ce basculement des lieux urbains à des « musées de plein air ».

2. Présentation des deux villes « terrains »

La comparaison a fréquemment la faveur des géographes. Si elle permet de prendre de la distance par rapport à son objet de recherche, il importe d'établir des comparables (Detienne, 2000). En quoi les éléments, ici les « terrains », choisis peuvent-ils être comparables? Quelle est la plus-value d'une telle comparaison? Nous nous intéressons d'une part au double processus de mise en tourisme et de patrimonialisation et d'autre part aux rapports à l'espace et à la coprésence des touristes et des résidents habitant simultanément un espace soumis à ce double processus. Le principal défi consiste à établir le lien entre ces deux aspects de nos travaux. Il nous semble alors pertinent de mettre en place une lecture croisée, davantage qu'une comparaison dans son sens plein, de deux villes de taille similaire mais connaissant des niveaux de mises en tourisme et/ou en patrimoine différents.

Ayant déjà eu l'occasion d'appréhender la question des représentations des touristes et des résidents dans la petite ville bretonne de Dinan (Côtes-d'Armor) lors d'un travail de recherche mené en 2012-2013 (Ouellet, 2013), nous avons recherché une seconde ville, de taille similaire, mais en faisant varier les formes de patrimonialisation et de mise en tourisme. La ville de Sarlat-la-Canéda[117] constitue un choix intéressant. Elle possède de nombreux points communs avec Dinan. Toutes deux sont de petites villes, comptant environ 10 000 habitants et étant reconnues comme des villes médiévales bien préservées. De plus, les deux villes ont une volonté de conserver et de mettre en valeur leur patrimoine bâti. Elles sont labellisées *Villes d'Art et d'Histoire* et, surtout, elles possèdent un secteur sauvegardé. Néanmoins, cette reconnaissance patrimoniale est beaucoup plus ancienne à Sarlat-la-Canéda, qui a été l'une des villes « laboratoire » de l'application de la loi Malraux. Dinan possède un secteur sauvegardé uniquement depuis 1996. Le secteur sauvegardé de Sarlat compte seulement 11 hectares, tandis

[117] Le nom de Sarlat s'est transformé en Sarlat-la-Canéda, suite à la fusion de la ville de Sarlat à la commune de La Canéda en 1965. Nous la désignerons le plus souvent par l'appellation « Sarlat », étant donné que c'est le centre « historique » de cette dernière qui nous intéressera de façon prioritaire.

que celui de Dinan s'étend sur 93 hectares. Toutefois, il importe de noter que si le périmètre du secteur sauvegardé correspond à la ville *intra-muros* à Sarlat, à Dinan le centre-ville entouré de remparts occupe (seulement) 30 hectares.

Au niveau du tourisme, les flux touristiques qu'elles attirent sont beaucoup plus importants à Sarlat qu'à Dinan, bien qu'il soit complexe et délicat d'établir des données chiffrées précises et représentatives (*cf*. ***Encadré 2***). On peut néanmoins estimer que le rapport entre les fréquentations touristiques de Dinan et Sarlat est de l'ordre du simple au triple (ou *a minima* du simple au double), alors que la ville *intra-muros* est environ trois fois plus petite dans ce second cas. Il sera donc particulièrement pertinent d'analyser le rapport à l'espace et la coprésence des différents habitants dans ces contextes où la tension relative au partage de l'espace sera quasi inévitablement plus forte dans le cas sarladais.

Bien que nous ne l'aborderons pas de manière directe, le contexte régional permet également de marquer une différenciation de leur profil touristique respectif. Alors que Sarlat est située au cœur du Périgord Noir et est un haut-lieu du tourisme périgourdin, Dinan ne bénéficie pas d'une telle place au sein de la destination Saint-Malo – Baie du Mont-Saint-Michel[118]. Ce sont, sans surprise, le Mont-Saint-Michel et Saint-Malo qui constituent les sites les plus attractifs de cette destination. Au sein de leur région respective, Sarlat peut ainsi être considérée comme un centre touristique tandis que Dinan occupe une place davantage périphérique.

En outre, nous privilégions l'étude approfondie et fine de ces deux villes, multipliant à la fois les groupes rencontrés (résidents (permanents et secondaires) et touristes), de même que les périodes d'enquête (périodes de terrain en haute saison et basse saison touristique). La volonté d'appréhender à la fois les rapports à l'espace, à travers le triptyque représentations – pratiques – appropriation et la coprésence a engagé un protocole d'enquête complexe et chronophage. Aussi, ces objets de recherche ont exigé une compréhension globale des « terrains » de recherche. Le choix des « terrains » découle de cette volonté de trouver un équilibre juste entre objets et « terrains » d'étude.

[118] Désignation de la destination selon le Comité Régional du Tourisme de Bretagne. « Les chiffres clés 2016 par Destinations touristiques de Bretagne », document téléchargeable : http://acteurs.tourismebretagne.com/vous-informe/chiffres-du-tourisme-observatoire, consulté le 27 mars 2017.

Encadré 2 : Note sur l'utilisation de statistiques et de données chiffrées

Des chiffres de fréquentation touristique qui posent problème

Si nous pouvons affirmer avec certitude que la fréquentation touristique est plus importante à Sarlat qu'à Dinan, quantifier cette fréquentation pose un réel problème. Le chiffre de fréquentation qui nous a été fourni pour la ville de Dinan, soit de 130 000 à 140 000 touristes annuellement, correspond au nombre de passages à l'Office de tourisme (OT) (entretien – directeur OT Dinan – 26 mars 2013). À l'OT de Sarlat on nous a affirmé ne pas établir de statistiques à ce niveau, considérant que, de toute manière, le passage en OT n'est pas représentatif de la fréquentation touristique de la ville (entretien – directeur OT Sarlat – 9 mars 2015). Frédéric Massol (2008), dans son travail de thèse, mentionnait l'habitude des professionnels des OT à utiliser la fréquentation de l'OT multipliée par un coefficient de 4,5 pour obtenir une approximation de la fréquentation touristique totale de la ville. Nous sommes donc en droit de croire que c'est ce chiffre qui est fourni lorsqu'on nous indique une fréquentation allant de 1,3[119] à 2,2[120] million(s) de touristes annuellement à Sarlat. Dans la même optique, le maire de Dinan affirme que la ville attire environ 600 000 touristes annuellement[121], ce qui correspondrait bien aux données de fréquentation de l'OT auxquelles on aurait appliqué un coefficient multiplicateur de 4,5.
En termes de comparaison, cette question statistique pose souci puisque nous ne pouvons qu'estimer de façon très imprécise le rapport qui s'établit entre la présence touristique dans les deux villes.

	Fréquentation de l'OT	***Estimation avec coefficient multiplicateur de 4,5***
Dinan	130 000 à 140 000	585 000 à 630 000
Sarlat	290 000 à 490 000	1,3 à 2,2 million(s)

Cette complexité tient en partie à la nature de l'espace qui nous intéresse. La ville, contrairement à d'autres lieux touristiques, n'a pas d'entrées contrôlées. S'il est facile de savoir combien d'individus ont fréquenté un musée ou un parc à thèmes, il en va tout autrement pour les villes. Le calcul de la fréquentation de l'Office de tourisme vise donc

[119] Agenda 21. Diagnostic partagé (2008), téléchargeable : http://www.cc-sarladais.com/DeveloppementDurable/?id=4&PHPSESSID=56abdc46fa134a74f65147279ec8f1ed, consulté le 27 mars 2017.
[120] Entretien - élu tourisme Sarlat – 1er septembre 2015.
[121] Entretien – maire de Dinan (M. Didier Lechien) – 21 avril 2015.

à pallier ce manque de contrôle. La plupart des OT sont munis d'un « compteur » à l'entrée, permettant d'enregistrer les flux.

Ce mode de calcul pose deux problèmes majeurs. D'une part, les chiffres peuvent se trouver gonflés par la présence d'individus qui ne sont pas des touristes, de même que certains touristes peuvent être comptabilisés plusieurs fois s'ils réitèrent leur passage à l'Office. D'autre part, on peut considérer que ce chiffre de fréquentation de l'OT est généralement inférieur à la fréquentation touristique réelle de la ville, tous les touristes ne se rendant pas forcément à l'OT. De plus en plus, les individus utilisent les TIC pour avoir accès à toutes les informations nécessaires tant à la préparation de leur séjour qu'à son bon déroulement une fois arrivés sur place. Ne souhaitant généralement pas afficher ces données « affaiblies », la plupart des professionnels du secteur touristique préfèrent mettre de l'avant cette estimation obtenue par le coefficient multiplicateur, tel que souligné par Massol.

Ce choix interroge, selon nous, à deux niveaux. D'une part, il n'est pas toujours clairement explicité que ces données ne constituent pas des statistiques mais bien des estimations. D'autre part, cette estimation comprend souvent des individus que nous ne considérons pas comme relevant de la catégorie « touriste ». Il y a d'ailleurs souvent confusion entre nombre de touristes et nombre de visiteurs… Ainsi, il est fréquent d'entendre les professionnels du tourisme vanter les mérites, ou affirmer vouloir développer le « tourisme d'affaires », ou dans certains cas le « tourisme médical » ou encore le « tourisme religieux ». Or, ces différentes catégories relèvent selon nous de différentes formes de voyage, mais non de tourisme (*cf*. Chapitre 1).

C'est pourquoi, même si nous mentionnons ces estimations pour nous aider à donner un ordre de grandeur, une échelle de comparaison, nous soulignons que ces données chiffrées sont à utiliser avec la plus grande précaution.

Utilisation des données de l'Insee aux échelles « Communes » et « Iris »

Ce sont globalement les centres « historiques » qui nous intéressent dans le cade de notre travail. Le découpage par « Iris » de l'Insee nous permet ainsi d'isoler le quartier « Dinan – Ville intra-muros » et « Sarlat – Secteur sauvegardé » du reste de leur territoire communal respectif. Toutefois, ce découpage en « Iris » n'a été mis en place qu'à la fin des années 1990, ce qui complexifie l'analyse diachronique.

Aussi, certaines données ne sont disponibles à l'échelle « Iris » que pour les communes de plus de 10 000 habitants. Certaines statistiques accessibles pour Dinan ne le sont donc pas pour Sarlat, rendant difficile la mise en perspective des deux villes.
Il s'agira donc, là encore, de mobiliser ces données pour brosser un tableau général, mais en aucun cas exhaustif, des dynamiques urbaines ayant cours dans ces espaces.

2.1. Dinan, une petite ville à fonction touristique

Dinan est une petite ville comptant environ 11 000 habitants. Elle est le plus souvent associée à l'image de « cité médiévale », image certainement en partie créée par ses murs d'enceinte, son château et sa célèbre « Fête des remparts », qui, tous les deux ans, a pour vocation de faire revivre l'époque médiévale aux Dinannais et aussi, surtout peut-être, aux touristes. Elle jouit d'un positionnement privilégié, à proximité de hauts-lieux du tourisme, soit prioritairement le Mont-Saint-Michel (à une soixantaine de kilomètres), de renommée internationale, et de façon moindre, Saint-Malo (à environ 35 km) (Figure 10 et Figure 11). À une trentaine de kilomètres de la côte, son patrimoine urbain constitue son principal « produit d'appel ».

Figure 10 : Localisation de Dinan en Bretagne

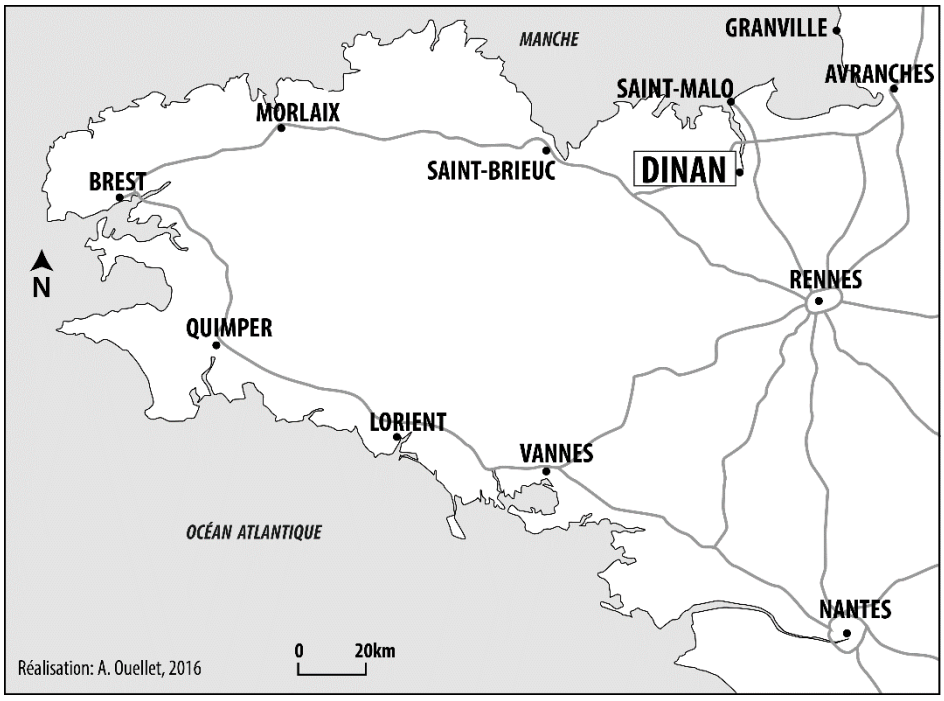

Figure 11 : Dinan au sein du bassin touristique de la Côte d'Émeraude

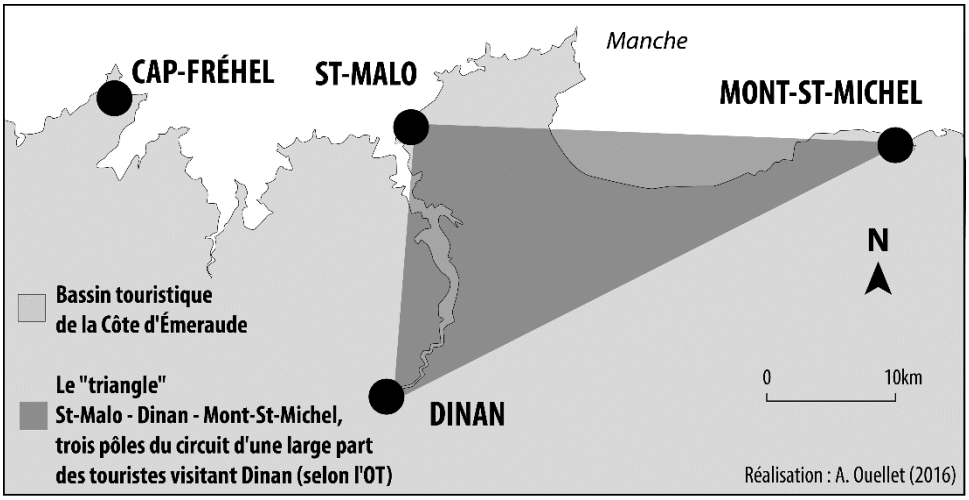

2.1.1. Patrimoine dinannais : le Moyen-Âge à l'honneur

Uniquement au niveau des Monuments historiques[122], Dinan compte quelque quatre-vingt-un monuments classés, dont le premier et le plus imposant, est le rempart, dès 1886 (Figure 12 (photo c)). De ce patrimoine immobilier, environ un quart est répertorié comme étant médiéval[123] (en partie ou en totalité). Mais cette période est loin d'être la seule à être représentée dans la base Mérimée, comme l'atteste la dizaine de monuments datant des XIX^{e} et XX^{e} siècles. Le patrimoine militaire est largement représenté, entre autres avec l'enceinte de défense. Quant au patrimoine religieux, il regroupe quatre couvents, une église et une basilique. Quelques traces de patrimoine industriel (usines, imprimeries) et surtout une soixantaine de maisons de diverses époques viennent parachever le tableau. Il faut toutefois noter qu'il ne s'agit là que des Monuments Historiques. Bien d'autres bâtiments viennent compléter le patrimoine urbain de la ville (chapelles, hôtels particuliers, etc.).

Néanmoins, comme dans beaucoup d'autres villes, le patrimoine urbain dinannais peut être considéré comme un palimpseste, étant le résultat de styles architecturaux qui s'y sont superposés, enrichis, métissés. Un classement par grandes périodes historiques ne peut se faire que suivant la période de construction initiale, ce qui est parfois assez peu représentatif de

[122] Ministère de la Culture, base Mérimée, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=INSEE&VALUE_1=22050, consulté le 15 juin 2016.

[123] Les limites chronologiques du Moyen Âge étant toujours l'objet d'un débat historiographique chez les historiens, nous emploierons le terme Moyen Âge (et ce tout au long de ce travail), au sens défini dans l'Encyclopédie Larousse, soit la période de l'Histoire de l'Occident situé entre 476 et 1492, http://www.larousse.fr/encyclopedie/divers/Moyen_%C3%82ge/71867, consulté le 17 juin 2016.

l'ensemble de la construction. À titre d'exemple, la basilique Saint-Sauveur, originellement bâtie au XII[e] siècle, a été constamment remaniée au cours des siècles suivants. Elle devait être reconstruite et agrandie au XV[e] siècle, mais certaines parties, dont la section inférieure de sa façade ouest, ont été laissées intactes faute de moyens financiers. La basilique voit donc se juxtaposer du gothique flamboyant (XV[e]) dans sa partie supérieure, et la construction originale de style roman (XII[e]) dans sa partie basse (Monier, 1993) (Figure 12 (photo a)). Aussi, assez peu de constructions datant exclusivement du Moyen Âge persistent aujourd'hui. La maison de la Mère Pourcel (Figure 12 (photo b)), dont la date de construction est fixée entre 1450 et 1470 (Monier, 1993 : 418), est considérée comme l'une des plus anciennes maisons de Dinan. C'est ainsi le plus souvent le parcellaire, en lanières, qui tient lieu de témoin de cette période. Ce sont souvent aujourd'hui des maisons de pierres datant des XVI[e], XVII[e] ou XVIII[e] siècles qui subsistent à l'emplacement de constructions du Moyen Âge.

Figure 12 : Quelques exemples du patrimoine bâti dinannais

De gauche à droite[124] : a) la basilique Saint-Sauveur ; b) la maison de la Mère Pourcel (place des Merciers) ; c) la tour Sainte-Catherine (partie des remparts). Clichés: A. Ouellet, 2015

En matière de « gestion patrimoniale », l'élection de René Benoît en tant que maire de Dinan, en 1983[125], a constitué un tournant majeur, celui-ci pouvant être considéré comme l'un des principaux défenseurs du patrimoine dinannais. Même si ses prédécesseurs ont le plus souvent opté pour la conservation du patrimoine, il était peu mis en valeur[126]. Dès 1983, les choses vont changer. Le nouveau maire prend connaissance de l'état du rempart et décide de mettre en marche l'« opération rempart », visant à le nettoyer, le dégager du lierre qui l'envahit et à faire

[124] Les photographies seront toujours présentées de gauche à droite.
[125] À noter que monsieur Benoît est demeuré en poste durant plus de trente ans, soit jusqu'en mars 2014.
[126] À l'exception de Michel Geistdoerfer, maire de Dinan de 1929 à 1941 et 1941 à 1944.

prendre conscience aux Dinannais de la « richesse de leur patrimoine » (entretien – maire Dinan (R. Benoît) – 20 mars 2013). Quelques mois plus tard, il réunira à Dinan ses collègues de sept autres communes (dont Rennes, Fougères, Vannes, etc.) pour fonder l'Association des Villes d'Art et d'Histoire de Bretagne, dont il est à ce jour, toujours président (*ibid*.).

C'est également durant l'un de ses mandats qu'a été mis en place le Plan de Sauvegarde et de Mise en Valeur (PSMV) précédant la création du secteur sauvegardé. Ce dernier a été approuvé par le Conseil municipal en 1988 et validé par le Conseil d'État en 1995. Le secteur sauvegardé de Dinan couvre 90 hectares, soit 22 % du territoire de la commune[127]. Bien que ce chiffre puisse sembler modeste, il est important de rappeler ici que l'ensemble des secteurs sauvegardés de la commune de Paris en couvrent à peine 2,8 %, et que celui de Carcassonne représente moins de 1 % de son territoire. Ainsi, à son échelle, la ville dispose d'un territoire protégé imposant. De plus, Dinan, tel qu'il vient d'être mentionné, compte parmi la centaine de villes françaises labellisées Ville d'Art et d'Histoire, et ce depuis 1984. Ce label « qualifie des territoires, communes ou regroupements de communes qui, conscients des enjeux que représente l'appropriation de leur architecture et de leur patrimoine par les habitants, s'engagent dans une démarche active de connaissance, de conservation, de médiation et de soutien et à la qualité architecturale et du cadre de vie » (VPAH[128]). Néanmoins, ce label qui a pour but de faire découvrir le patrimoine, devient le plus souvent un symbole d'intérêt touristique.

2.1.2. Un tourisme ancien, marqué par la présence britannique

Tel qu'évoqué précédemment, les touristes qui se rendent à Dinan sont le plus souvent attirés dans la région par quelques hauts-lieux du tourisme, la ville étant située au cœur de la Côte d'Émeraude, l'un des premiers bassins touristiques de Bretagne (CRT, 2011)[129]. Dinan forme avec Saint-Malo et le Mont-Saint-Michel un triangle concentrant des flux touristiques importants, ces trois destinations constituant fréquemment les trois étapes d'un même circuit. Au sein de cet itinéraire, Dinan occupe la troisième place, et bien que ce positionnement soit généralement considéré comme un atout, il peut constituer une arme à double tranchant. Le touriste qui vient d'abord pour visiter le Mont-Saint-Michel et qui n'a le temps de « faire » qu'une autre destination, préfèrera le plus souvent Saint-Malo à Dinan (entretien – directeur OT Dinan – 26 mars 2013). Plus à l'ouest de la Côte d'Émeraude, le Cap-Fréhel est une autre

[127] Carton intitulé « Centre historique de Dinan. Mettre en œuvre le plan de sauvegarde et de mise en valeur du centre historique de Dinan », Fonds Patrimoine, Bibliothèque municipale de Dinan (non répertorié).
[128] VPAH, http://www.vpah.culture.fr/label/label.htm, consulté le 1er mai 2013.
[129] Comité Régional du Tourisme de Bretagne (CRT), document téléchargeable sur le site internet, http://acteurs.tourismebretagne.com/vous-informe/chiffres-du-tourisme-observatoire

destination touristique majeure. Dinan, au sein de l'espace régional, peut ainsi être considérée comme une destination secondaire.

Il est relativement difficile de fournir des données quantitatives liées au tourisme, tel que souligné précédemment. Ainsi, les données chiffrées qui vont suivre sont donc à prendre avec circonspection. Elles sont uniquement fournies à titre indicatif, et ce, afin de brosser un portrait très général et non exhaustif, de l'activité touristique à Dinan. Nous pouvons affirmer que le tourisme occupe une place importante dans l'économie de la ville, sans pour autant en être sa seule ressource. Toutefois, les données de l'Insee permettent de vérifier qu'il ne constitue pas le premier secteur d'activité. Pouvant être globalement incluse dans la catégorie « Commerces, transports, services divers », celle-ci arrive au deuxième rang, alors même que le tourisme ne constitue qu'une partie de ce secteur d'activité (Figure 13). Parmi les principaux employeurs, à Dinan, la majorité relève du secteur public : centre hospitalier René Pleven, lycée de la Fontaine des Eaux, mairie, etc. Aussi, plusieurs employeurs privés importants sont localisés dans les communes adjacentes : Sagemcom (Quévert), Cordon Electronics et BNP Paribas (Taden), E. Leclerc (Léhon).

Figure 13 : Emplois selon le secteur d'activité - Dinan - 2012

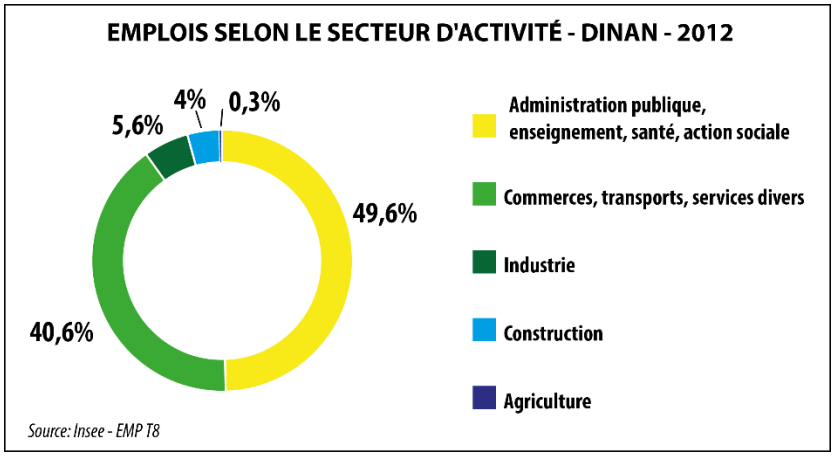

Source: Insee

Au niveau de la saisonnalité, Dinan n'échappe pas à la tendance générale d'étalement de la saison touristique, avec une volonté affichée de valorisation des « bords de saison » (entretien – directeur OT Dinan – 26 mars 2013). Cette période comprenant les mois d'avril à juin et de septembre à octobre, voit aujourd'hui arriver presqu'autant de touristes que la saison estivale

(juillet – août), avec 43 % du total de la fréquentation touristique, contre 47 % en pleine saison[130].

Tableau 3 : Hébergements touristiques à Dinan (commune) au 1er janvier 2016

	Nombre d'établissements / entreprises	Nombre de chambres, appartements ou emplacements
Hôtels	15	300
Campings	1	48
Autres hébergements collectifs	2	304

Source: Insee

La durée moyenne des séjours est quant à elle relativement stable, un peu en dessous de deux nuitées. Considérée comme du court séjour, le directeur de l'Office de tourisme nous souligne que cette moyenne est *« dans les normes »*, similaire à ce que l'on trouve dans la plupart des autres villes de Bretagne (*ibid.)*. Toutefois, la ville se démarque par la répartition de sa clientèle touristique, quelque peu atypique. Les visiteurs étrangers y sont beaucoup plus nombreux qu'ailleurs en Bretagne. *« Normalement si vous voulez, la moyenne c'est 80 % de Français, 20 % d'étrangers (...) À Dinan on est à 60 % / 40 % »* (*ibid.*)[131]. Les statistiques fournies par le Comité régional du tourisme font d'ailleurs état, pour l'ensemble de la Bretagne, de 83 % de touristes français[132]. Parmi les étrangers, particulièrement nombreux à Dinan, les Espagnols et les Britanniques sont les plus représentés (respectivement 18 % et 32 % du total des étrangers). Si, dans le premier cas, ce nombre important s'explique en grande partie par des actions de promotion menées à la fois par l'Office de tourisme et l'Association des Villes d'Art et d'Histoire de Bretagne (entretien directeur OT Dinan – 26 mars 2013), pour les seconds, cette présence pourrait s'expliquer par la proximité géographique mais également par la présence ancienne des Britanniques à Dinan.

En effet, si le développement du tourisme à Dinan fut précoce, son Office de tourisme[133] étant l'un des premiers crée en Bretagne (seulement ceux de Quiberon et Lannion étant plus anciens), cette ancienneté peut, en partie, être liée à la présence d'une importante colonie anglaise pendant environ un siècle. Ces Britanniques installés à Dinan, ne manquaient pas de vanter les mérites et atouts de leur ville d'adoption auprès de leurs compatriotes, les invitant à venir les

[130] Selon le rapport d'activités 2014 de l'Office de tourisme Dinan – Vallée de la Rance.
[131] 62 % de Français et 38 % d'étrangers selon le rapport d'activités 2014 de l'OT Dinan – Vallée de la Rance.
[132] CRT Bretagne, http://acteurs.tourismebretagne.com/vous-informe/chiffres-du-tourisme-observatoire, document « Le tourisme en Bretagne »
[133] Nommé, au moment de sa création en 1906, Syndicat d'Initiative, et non Office de Tourisme.

visiter (Montecot, 2011). Au XIX^{e} siècle, les touristes anglais pour une grande partie, n'étaient que peu impressionnés par les murailles entourant la ville, mais l'étaient davantage par la Fontaine des Eaux Minérales et la qualité de son eau (*ibid*.). Ici comme dans les stations balnéaires de la même époque, le plaisir prenait souvent le pas sur l'aspect purement curatif.

Ainsi, la Fontaine-des-Eaux était lieu de bals, concerts et pique-nique, organisés par la Société des Eaux, créée vers 1823. (Le Thérisien, 2006 : 108) Ce temps est aujourd'hui bien révolu, et rares sont les touristes à s'aventurer jusqu'à la vallée de la fontaine des eaux. Seuls un gîte et l'auberge de jeunesse qui y sont situés permettent d'en attirer quelques-uns. Aujourd'hui, l'essentiel de l'activité touristique est concentré prioritairement au secteur *intra-muros* (haute-ville), au port et aux rues du Jerzual et du Petit-Fort[134], qui relient les deux zones (Figure 14). Les principaux musées et sites touristiques de la ville sont également situés dans le périmètre du secteur sauvegardé (Tableau 4).

Tableau 4 : Principaux musées et sites touristiques de Dinan

	Nombre de visiteurs en 2014	Situé(e) au sein du secteur sauvegardé	Immeuble classé ou inscrit
Château-musée	23 583	Oui	Oui
Tour de l'horloge	18 437	Oui	Oui
Maison de la Rance	9 300	Oui	Non
Musée du Rail	3 700	Oui	Oui
Musée Yvonne Jean-Haffen (maison de la Grande Vigne)	1 930	Oui	Non

Source : Rapport d'activités 2014 – Office de tourisme Dinan – Vallée de la Rance

[134] La porte du Jerzual marque le changement de nom, la rue portant le nom de Jerzual dans sa partie *intra-muros* et rue du Petit-Fort dans sa partie extra-muros. Néanmoins, la rue est le plus souvent désignée dans son ensemble par son appellation « Jerzual », les habitants et touristes ne distinguant que rarement ses deux sections.

Figure 14 : Tourisme et patrimoine à Dinan

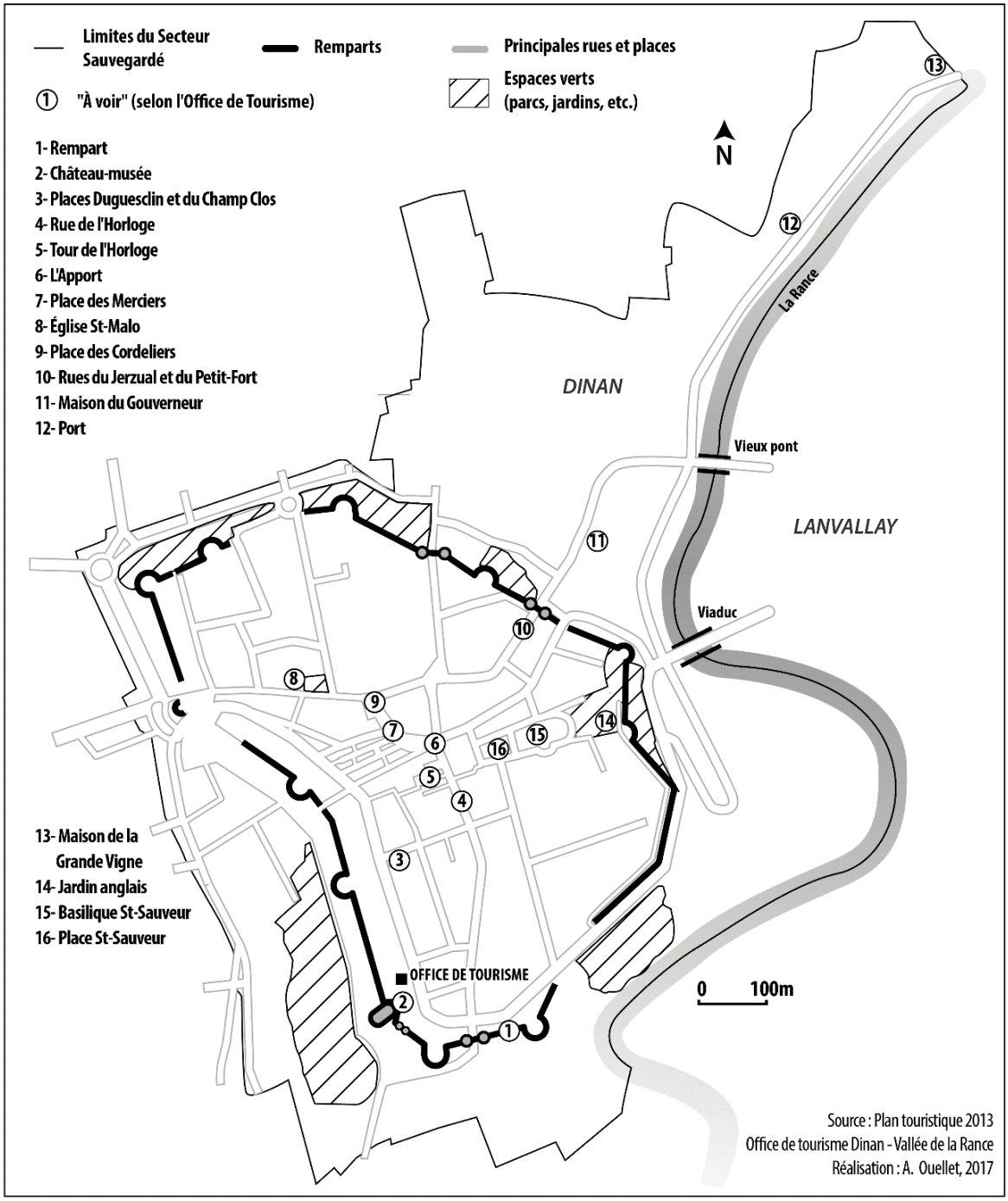

2.1.3. Dynamiques démographiques et économiques de Dinan et de son centre « historique »

Alors que la population dinannaise dépassait les 13 000 résidents dans les années soixante, ce chiffre est descendu sous la barre des 11 000 à la fin des années quatre-vingt-dix[135]. Aujourd'hui la ville est plutôt stable au niveau démographique, alors que la majorité des autres communes formant l'EPCI[136] *Dinan communauté* gagne en population[137]. Il semble que le phénomène généralisé de périurbanisation ne l'épargne pas. Ce sont principalement de jeunes ménages, en quête de tranquillité et d'espace qui s'établissent dans ces secteurs, tandis que la ville centre compte un nombre important de retraités. Ils représentaient plus de 39 % de la population communale de 15 ans ou plus, en 2012[138]. Le secteur *intra-muros* est lui aussi stable en termes démographiques, ce dernier regroupant environ 19 % de la population totale, et ce, depuis la fin des années 1990. Les moins de 18 ans y sont sous-représentés, maintenant un écart relativement stable avec leur représentation sur l'ensemble de la commune (Tableau 5). Au niveau des logements, la part des résidences secondaires est légèrement supérieure, et ce de manière stable sur les dernières décennies, au sein du centre ancien. L'écart entre le quartier *intra-muros* et l'ensemble de la ville est toutefois plus marqué dans le cas des logements vacants, bien que demeurant aussi plutôt stable au fil des années (Tableau 6). Le centre « historique » dinannais se maintient en tant que centre de commerces et de services. Sans établir une liste exhaustive des commerces et services « de proximité », notons simplement la présence de nombreux commerces de bouche ou encore de services de santé[139].

Tableau 5 : Évolution de la population de moins de 18 ans à Dinan, de 2006 à 2012

	2006		**2009**		**2012**	
Dinan (*intra-muros*)	**226**	**10%**	**240**	**11%**	**225**	**11%**
Dinan (tous quartiers)	**1830**	**16%**	**1815**	**16,5%**	**1731**	**16%**

Source: Recensement de la population 2006, 2009, 2012 : base de données infra-communales – IRIS, INSEE [producteur], ADISP-CMH [diffuseur]

[135] La population légale en 1990 était de 12 873 et de 11 833 en 1999 (selon les données de l'Insee).
[136] Établissement public de coopération intercommunale.
[137] Selon les données disponibles sur le site de l'Insee relatives à l'évolution de la structure de la population des 26 communes composant l'EPCI Dinan Communauté.
[138] Insee, données complètes téléchargeables, http://www.insee.fr/fr/themes/dossier_complet.asp?codgeo=COM-22050, consulté le 17 juin 2016.
[139] En 2015, le secteur « *intra-muros* » (selon le découpage par Iris de l'Insee) regroupait, entre autres, 14 boulangeries, 4 boucheries et/ou charcuteries, 4 poissonneries. Au niveau des services de santé, 4 médecins omnipraticiens, 10 chirurgiens-dentistes, 2 infirmiers avaient, cette même année, leur cabinet en centre « historique ». Cinq pharmacies y ont aussi pignon sur rue. (*cf.* Annexe 3 pour une liste plus détaillée)

Tableau 6 : Évolution de la part des résidences secondaires et des logements vacants à Dinan, de 1999 à 2012

	Résidences secondaires			**Logements vacants**		
	1999	**2006**	**2012**	**1999**	**2006**	**2012**
Dinan (*intra-muros*)	**4%**	**5%**	**8%**	**19%**	**16,5%**	**20%**
Dinan (tous quartiers)	**3%**	**4%**	**5%**	**11%**	**9%**	**12,5%**

Source: Recensement de la population 1999, 2006, 2009, 2012 : base de données infra-communales – IRIS, INSEE [producteur], ADISF-CMH [diffuseur]

Ces quelques données laissent ainsi entrevoir un centre multifonctionnel. Celui-ci est à la fois le centre de la vie dinannaise dans sa dimension quotidienne, tout autant qu'un centre touristique et patrimonial.

2.2. Sarlat, une ville touristifiée

« Après les musées de plein air que sont Uzès ou Sarlat, les quartiers anciens, surtout au centre des villes, ont suscité le respect. Avec eux tous ces vieux immeubles ruraux et urbains, souvent sordides et surpeuplés mais plein d'humanité. » (Bourdin, 1984 : 7)

Ces propos d'Alain Bourdin, en ouverture de son ouvrage *Le patrimoine réinventé* (1984), ont de quoi étonner. Sarlat ne serait qu'un musée de plein air ou encore une « ville-musée » (*ibid.* : 98). Semblant prétendre que toute vie locale aurait disparu, de tels propos, qui rejoignent d'ailleurs ceux d'Ashworth et Tunbridge cités précédemment, ont contribué à stimuler notre volonté d'aller au-delà de l'image d'une simple destination touristique. Est-ce que cette ville n'en serait plus vraiment une, étant devenue un simple parc à thèmes pour touristes ? Pourtant, Sarlat possède de nombreux points communs avec Dinan.

Petite ville d'environ 10 000 résidents, Sarlat est située au cœur d'une région[140] particulièrement attractive au niveau touristique : le Périgord (Figure 15). Il serait peut-être même plus juste de faire mention des Périgord(s), cette région étant en effet le plus souvent divisée en quatre. Tandis que Bergerac, Périgueux et Nontron sont respectivement les capitales des Périgord pourpre, blanc et vert, Sarlat est la capitale du Périgord noir. Celui-ci est le plus populaire auprès des touristes, selon les données fournies par le Comité départemental du tourisme[141]. Si tous les Périgords possèdent de nombreux attraits tels la gastronomie, des

[140] Nous faisons ici référence à la région touristique et non pas à la région administrative.
[141] Périgord – Tourisme Dordogne (2012), Comment renforcer l'attractivité touristique de la destination Dordogne Périgord?, étude réalisée par TNS SOFRES – Protourisme, 76p., [disponible sur le site : http://www.dordogne-perigord-tourisme.fr/pro/observatoire-55.htm]

paysages pittoresques ou encore des activités de pleine nature, les principaux atouts du Périgord noir sont ses châteaux, ses villes et villages « historiques » et surtout ses grottes préhistoriques, dont celle de Lascaux.

Figure 15 : Localisation de Sarlat

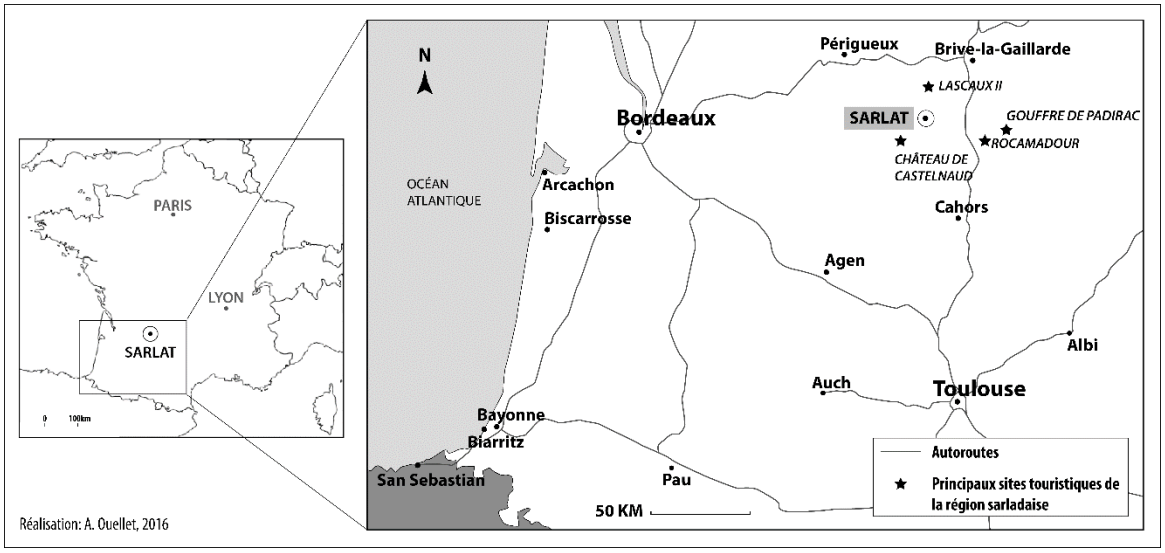

2.2.1. Le patrimoine de Sarlat : unité et cohérence du centre ancien

Alors que Dinan joue la carte de la cité médiévale bien préservée et mise sur son rempart, Sarlat joue plutôt sur la cohérence de son centre « historique » particulièrement riche et sur sa forte concentration de monuments classés. Les élus soulignent par ailleurs que Sarlat est l'une des villes d'Europe où le nombre de bâtiments classés est le plus important au km^2 (entretien – élu patrimoine Sarlat – 12 mars 2015). Le patrimoine urbain sarladais comprend 68 édifices classés ou inscrits au titre des Monuments historiques[142] incluant des bâtiments datant des XII^e au XVIII^e siècle essentiellement. Tout comme à Dinan, la majorité des édifices ont connu diverses modifications au fil des années, voire des siècles et en ce sens il est difficile de les dater de manière précise. A Dinan, seul environ un quart des monuments inscrits ou classés date de l'époque médiévale, alors que cette proportion atteint plus de la moitié à Sarlat. Cette dernière promeut pourtant son identité médiévale de façon beaucoup moins importante. Nous émettons l'hypothèse que cette différence de traitement du caractère médiéval des deux villes est à lier à deux éléments. D'abord, l'absence, à Sarlat, de certains éléments monumentaux qui semblent

[142] Base Mérimée, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=localisation&DOM=MH&VALUE_1=Sarlat-la-Caneda, consulté le 27 février 2016

faire preuve d'un passé médiéval, soit un rempart et un château. Alors que de nombreux châteaux peuvent se visiter dans la région, Sarlat, située dans une cuvette, n'a jamais eu de château sur son territoire. Quant au mur d'enceinte, il a été abattu au XVIII^{e} siècle pour faciliter la circulation (Genty, 2001). Ainsi, le tracé des actuels boulevards entourant le secteur sauvegardé correspond aux limites de l'ancienne ville fortifiée. En plus de l'absence de ces deux éléments caractéristiques des villes médiévales, la ville périgourdine ne possède pas de héros locaux ayant marqué cette époque. Ainsi, alors que la mise en patrimoine, s'accompagne le plus souvent d'une mise en récit valorisant les héros locaux ou autres personnages dignes d'intérêt, Sarlat en possède peu. Aussi les rares personnages publics sarladais (re)connus n'ont pas vécu au Moyen-Âge. De ceux-là, Étienne de la Boétie, grand ami de Montaigne, écrivain humaniste auteur du *Discours de la servitude volontaire* voit sa maison natale, en plein cœur de la ville, être considérée comme l'un des monuments emblématiques de la ville (Figure 16 (photo a)).

L'essentiel du patrimoine urbain sarladais est composé de nombreux hôtels particuliers et d'anciens bâtiments religieux, tels l'ancien évêché, la cathédrale Saint-Sacerdos (Figure 16 (photo b)), les enfeus ou l'ancienne église Sainte-Marie. La lanterne des Morts, monument étrange et dont les origines sont mal connues, constitue un autre élément patrimonial phare, entre autres par son caractère inédit et original (Figure 16 (photo c)). Quelques immeubles représentant le pouvoir civil (par exemple l'actuel hôtel de ville, classé en 1947) ou monarchique (comme le Présidial), viennent compléter l'ensemble.

Figure 16 : Quelques exemples du patrimoine bâti sarladais

a) la maison de la Boétie ; b) la cathédrale Saint-Sacerdos ; c) la lanterne des Morts et les Enfeus. Clichés: A. Ouellet, 2015

Surtout, l'un des principaux atouts mis en avant par la ville de Sarlat, est d'avoir été l'une des premières villes à bénéficier de la protection de son patrimoine urbain vernaculaire dans le cadre de la loi du 4 août 1962, dite loi Malraux[143], aux côtés du quartier du Marais de Paris ou encore de celui du vieux-Lyon. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale la ville possédait déjà une trentaine de monuments historiques inscrits et classés[144]. Mais c'est réellement dans les années 1950, sous l'impulsion de Lucien de Maleville (délégué au recensement des Monuments historiques), de Jacques Boissarie et d'Henry de Ségogne que le centre « historique » de Sarlat dans sa totalité, en tant qu'ensemble urbain est mis en valeur. Ces derniers, considérés comme des « précurseurs du développement du tourisme à Sarlat » (Bécheau, 2013 : 38) créent en 1952 le festival des Jeux de théâtre, avec pour but de « donner vie aux vieilles pierres de la cité » (*ibid*.) Leur action en est double, à la fois de mise en patrimoine et en tourisme, alors qu'ils « font poser des écussons indiquant l'âge des constructions sur les bâtiments » et qu'«ils éditent la brochure « Sarlat, nid de pierre et de verdure, contribuant ainsi à la promotion touristique » (*ibid*.) de la ville.

Alors même que la loi sur les secteurs sauvegardés est encore en discussion, Sarlat se prépare. Le conseil municipal vote dès 1961 la constitution d'une société d'économie mixte pour la restauration de Sarlat (SEMIRESA). Suite à la promulgation du secteur sauvegardé de Sarlat le 27 août 1964, un premier îlot opérationnel de 1,76 hectare fait l'objet d'une réhabilitation complète. Cet îlot regroupe 71 immeubles, dont 4 monuments classés et 11 inscrits. Alors que le centre « historique » était déjà scindé par la Traverse (rue de la République), ce premier chantier réalisé exclusivement dans la partie orientale contribue à marquer davantage la distinction entre les secteurs est et ouest du centre-ville. Bien que le premier bilan de ce chantier, dressé au début des années 1970, fasse état d'une réussite, « une nouvelle opération publique semble plus exclue et on réfléchit désormais aux incitations à mettre en place pour encourager les opérations de restauration privée » (Service du patrimoine – Sarlat, 2012 : 28). Ainsi, ce n'est que dans les années 1990 que le reste du centre ancien (dont toute la partie ouest) de Sarlat sera réhabilité.

Ce désir de mise en valeur et de reconnaissance du patrimoine de Sarlat a par ailleurs conduit la municipalité à monter un dossier de candidature dans l'objectif de voir la petite ville accéder à la prestigieuse Liste du patrimoine mondial de l'humanité. La candidature, soumise à

[143] Elle est aussi parfois considérée comme « la » première ville à bénéficier d'un secteur sauvegardé. http://malraux.org/loimalraux1/, consulté le 2 mai 2016.
[144] Base Mérimée, http://www.culture.gouv.fr/public/mistral/merimee_fr?ACTION=CHERCHER&FIELD_1=localisation&DOM=MH&VALUE_1=Sarlat-la-Caneda, consulté le 27 février 2016

l'Unesco en 2002[145] n'a toutefois pas abouti. La ville a néanmoins été labellisée, cette même année, Ville d'Art et d'Histoire. Une animatrice du patrimoine a été recrutée, avec pour mission, comme pour tous les autres territoires labellisés, la médiation, la communication, l'animation et la valorisation patrimoniale, avec un but de promotion touristique clairement affiché.

2.2.2. D'une ville comme simple point de chute à un centre touristique

Le développement touristique de Sarlat s'est réalisé de manière plus tardive qu'à Dinan. Bien que le premier syndicat d'initiative sarladais ait été créé en 1923, tant Sarlat que sa région sont demeurées peu connues jusqu'aux années 1940. Sarlat devient « station classée de tourisme » en 1943 alors que, trois ans plus tôt avait eu lieu la découverte de la grotte préhistorique de Lascaux (Aujoulat, 2005), située à une vingtaine de kilomètres au nord de la ville. La région étant sous occupation allemande au moment de sa découverte, la grotte sera finalement inaugurée en 1948 et contribuera largement à l'intérêt pour la région. Au sortir de la Seconde Guerre mondiale la ville bénéficie d'un autre coup de projecteur, tel que l'explique le directeur de l'OT :

> *« […] Joséphine Baker, très connue à l'époque et qui s'était illustrée dans la résistance a racheté un château ici, sur la vallée de la Dordogne […] le château des Milandes pour y fonder son fameux village multicolore… Vous savez elle a adopté un grand nombre d'enfants orphelins, de différents pays…et donc elle vivait à 15km d'ici et c'était un phénomène parce que du coup elle a attiré la presse nationale ici à Sarlat, parce que les quelques hôtels qui existaient dans la région étaient ici à Sarlat, c'est la sous-préfecture, c'est la petite ville du coin. Donc c'est ici que les journalistes venaient s'héberger. » (entretien – directeur OT Sarlat – 9 mars 2015)*

Si ces différents éléments attiraient des touristes dans la région, la ville en elle-même était simplement considérée comme un lieu où se loger pour visiter les sites avoisinants mais Sarlat ne constituait pas un attrait touristique. Tel que mentionné précédemment, la volonté de mettre en valeur Sarlat en tant que décor du Festival des Jeux de théâtre dès 1952, puis la notoriété associée à la loi Malraux et à la création du premier îlot opérationnel de France (Service du Patrimoine – Sarlat, 2012 : 24) ont marqué un tournant dans la mise en tourisme de la ville. Les décennies suivantes sont considérées comme celles où le développement du tourisme a été le plus fort (entretien – directeur OT Sarlat – 9 mars 2015).

[145] http://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/1667/, consulté le 4 novembre 2016.

Depuis, la communication touristique de la ville est principalement fondée sur la richesse de son patrimoine urbain, le cadre naturel environnant de qualité ainsi que les produits du terroir et la gastronomie. Il importe par ailleurs de noter que les principaux événements développés ces dernières années visant à redynamiser la ville durant la saison hivernale s'organisent autour de la gastronomie (par exemple la Fête de la Truffe (janvier) ou Fest'oie (mars)). Si le centre « historique » constitue lui-même un attrait touristique incontournable, peu de sites ou monuments peuvent se visiter à Sarlat. Il n'y a pour le moment, aucun musée[146] ni même un centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP)[147]. Seul le Manoir de Gisson peut se visiter moyennant un droit d'entrée[148].

Tel qu'évoqué dans le cas dinannais, la place et le rôle de l'activité touristique dans l'économie locale sont difficiles à cerner. La mairie affirme que le tourisme représente 40 % de l'économie en Périgord Noir[149]. Les données fournies par l'Insee relatives aux emplois par secteur d'activité, si elles soulignent une prédominance de la catégorie commerce, transports, services divers, ne permettent pas d'en discerner la part effective liée au tourisme (Figure 17). À l'échelle de la région, la ville se démarque au niveau du nombre de lits marchands, attestant son caractère touristique (Figure 18). Nous rappelons néanmoins, tel que nous l'avons évoqué précédemment, que ces données sont fournies à titre indicatif seulement et doivent ainsi être manipulées avec prudence.

Figure 17 : Emplois par secteur d'activité – Sarlat-la-Canéda - 2012

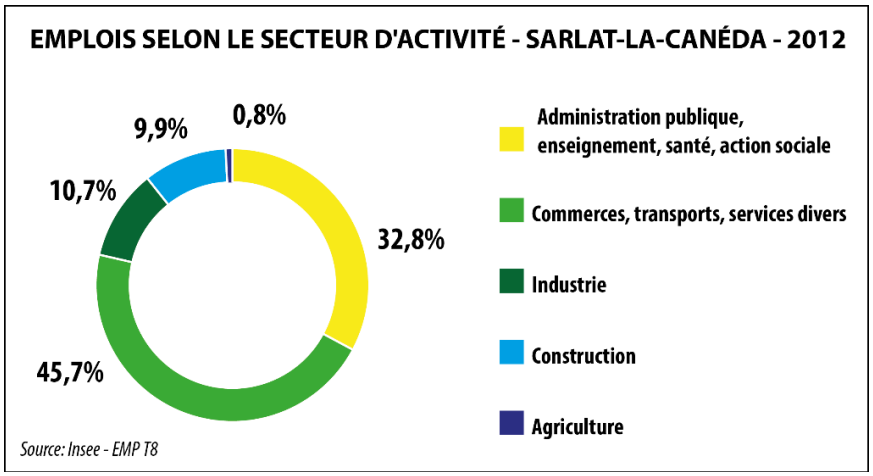

Source: Insee

[146] Un projet de musée « sur l'histoire de Sarlat et du Périgord noir » est néanmoins à l'étude depuis de nombreuses années. (Entretien attachée de conservation Sarlat – 13 mars 2015).
[147] Le label Ville d'art et d'histoire repose sur un partenariat entre l'État et les collectivités territoriales, celui-ci étant formalisé par la signature d'une convention. Cette dernière prévoit la création d'un CIAP. http://www.culturecommunication.gouv.fr/Aides-demarches/Protections-labels-et-appellations/Label-Ville-et-Pays-d-art-et-d-histoire, consulté le 2 novembre 2016.
[148] En 2016, il était fixé à 7 euros en plein tarif.
[149] http://www.sarlat.fr/le-tourisme/, consulté le 4 novembre 2016

Figure 18 : Nombre de lits totaux (hors résidences principales) (à gauche) et nombre de lits marchands pour 100 habitants (à droite), en 2013 (région Aquitaine)

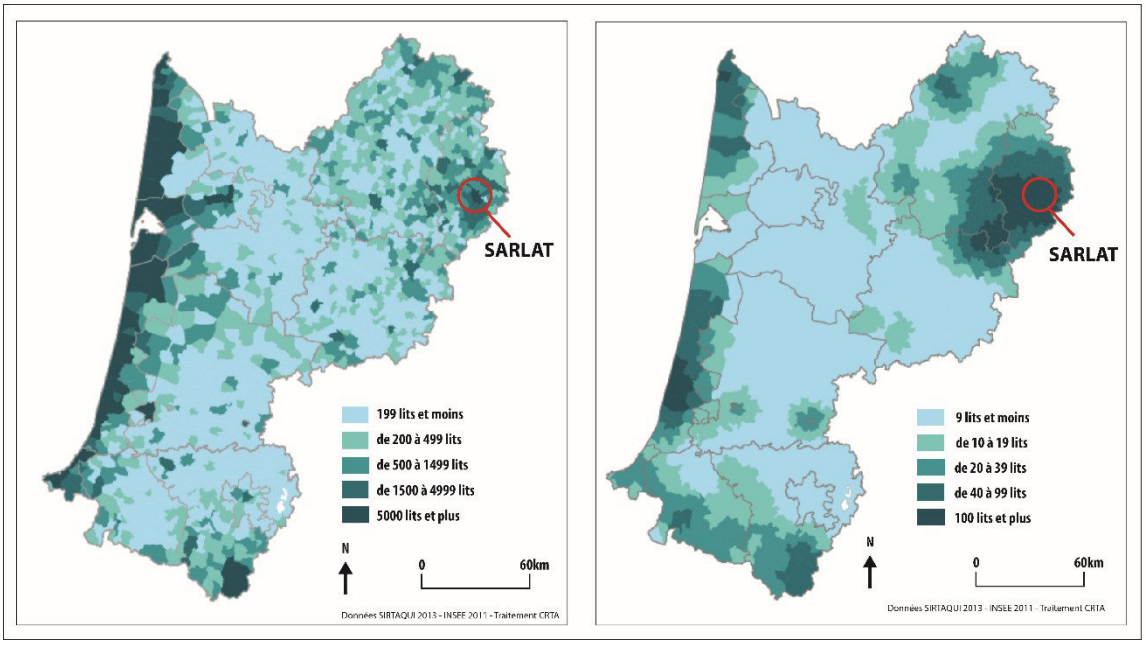

Source: « Chiffres du tourisme en Aquitaine – memento Édition 2015 » - Région Aquitaine

Tableau 7: Hébergements touristiques à Sarlat-la-Canéda (commune) au 1er janvier 2016

	Nombre d'établissements / entreprises	Nombre de chambres, appartements ou emplacements
Hôtels	25	632
Campings	4	544
Autres hébergements collectifs	2	580

Source: Insee

Sarlat attire principalement un tourisme familial, cette tendance étant particulièrement marquée en saison estivale (entretien – directeur OT Sarlat – 9 mars 2015). L'hôtellerie de plein air est d'ailleurs très développée, tant au niveau de la commune sarladaise que du Périgord noir[150] (Figure 19). En matière de saisonnalité, on considère généralement que la saison dure d'avril à octobre, avec les mois de juillet et août qui sont les plus achalandés, comme à Dinan. À ces niveaux d'achalandage variés sont également corrélés des « types » de touristes particuliers. Alors qu'avril et mai sont propices aux courts séjours des Français, à l'occasion des vacances scolaires et des nombreux jours fériés, de nombreux Espagnols sont également présents durant

[150] Le camping représente plus de 30% des unités d'hébergement au niveau communal à Sarlat, contre à peine 7% à Dinan. Au niveau de la « région touristique », l'hôtellerie de plein air est également très développée dans le Périgord Noir.

le congé pascal. Septembre est particulièrement prisé par les retraités. Selon le directeur de l'Office de tourisme de Sarlat – Périgord Noir, les touristes français constituent plus de 70 % de la clientèle touristique[151], avec une représentation plus forte en période estivale. Comme à Dinan, les Britanniques sont très nombreux à venir en séjour touristique à Sarlat, néanmoins, les Néerlandais sont encore plus nombreux[152]. Le directeur de l'OT souligne par ailleurs que les touristes non européens sont davantage présents hors saison, dont les Nord-Américains et les Asiatiques (provenant essentiellement du Japon, de la Chine, de Hong Kong ou encore de Taïwan).

Figure 19 : Nombre de lits de campings classés par communes en 2013 (région Aquitaine)

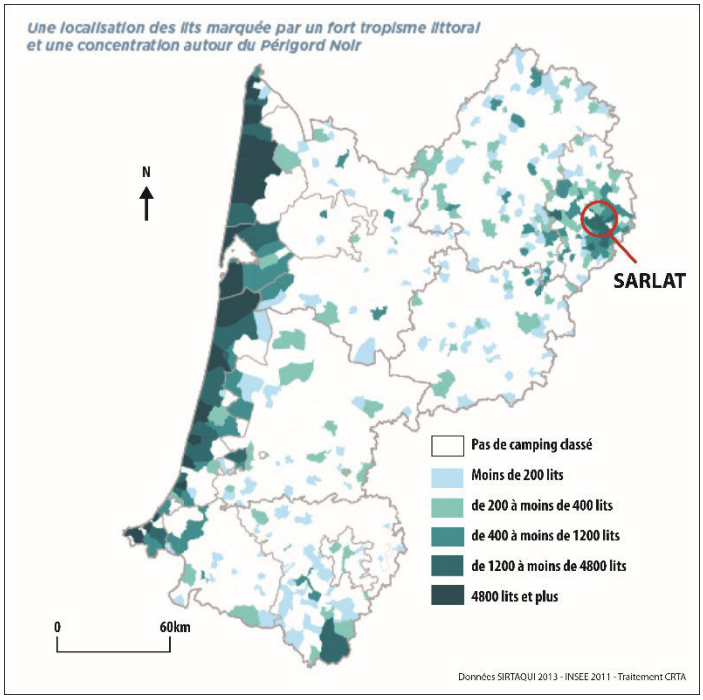

Source: « Chiffres du tourisme en Aquitaine – memento Édition 2015 » - Région Aquitaine

Si le début de la saison touristique à Sarlat est marqué par l'arrivée, en nombre, des touristes, il l'est également par l'ouverture (ou la réouverture) de nombreux commerces fermés durant l'hiver. Le 1er avril marque généralement la reprise des activités. Aussi, en juillet et août divers artisans et commerçants s'installent dans les rues de la vieille ville. Si de tels marchands commencent à s'installer, depuis quelques années à Dinan également, ils sont beaucoup plus nombreux à Sarlat. L'autre grande différence quant à l'animation estivale tient au rôle tenu par

[151] Les européens constituent quant à eux environ 90 % des touristes à Sarlat (Entretien - directeur OT Sarlat – 9 mars 2015).
[152] Toujours selon le directeur de l'OT, les Néerlandais, les Britanniques et les Belges forment le « top 3 » des clientèles étrangères.

les artistes de rue à Sarlat (Figure 20). L'un d'entre eux, jongleur et acrobate nous a par ailleurs mentionné le nombre croissant d'artistes de rue présents à Sarlat.

> *« Alors la mairie délivre des autorisations. L'autorisation est gratuite, et c'est précisé à quels créneaux on a le droit de présenter son spectacle et les emplacements prévus. Après on se débrouille entre nous pour décider qui joue où et à quelle heure. Début juillet, quand on est que 4 ou 5, là ça va, on s'entend entre nous…mais quand la saison commence vraiment et qu'on est plus nombreux là c'est pas possible de faire comme ça, donc on fait un tirage au sort! Mais du coup il y a des gens qui sont là et hop si ton numéro est pas tiré, tu joueras pas ce soir! Parce qu'en pleine saison on peut être jusqu'à 30 compagnies…et grosso modo il y a 10 spectacles par soir. Il commence à y avoir trop de compagnies pour le nombre de places…et j'ai bien peur que ce soit pire dans les prochaines années… De plus en plus vous avez des festivals qui tombent, qui n'ont plus de subventions, alors vous avez des intermittents du spectacle qui vont venir…bon ils vont pas tous venir à Sarlat, mais déjà, on voit que d'année en année, il y a de plus en plus de compagnies… » (Arthur (artiste de rue), Sarlat)*

Figure 20 : Artistes de rue à Sarlat

Clichés: A. Ouellet, 2015

Plusieurs touristes rencontrés nous ont souligné apprécier particulièrement la présence de ces artistes, surtout en soirée. Le directeur de l'OT abonde dans le même sens, notant que les spectacles de rue font partie des attraits du centre « historique » de Sarlat, comme le marché les mercredis et samedis matin.

2.2.3. Un centre en voie de muséification ?

Si les critiques et dénonciations d'un centre-ville sarladais se transformant en « musée à ciel ouvert » sont nombreuses, il s'agit ici de fournir quelques éléments statistiques qui, malgré leur caractère lacunaire (*cf.* ***Encadré 2***) permettent de nuancer certains propos.

Selon les données de l'Insee, la commune de Sarlat-la-Canéda est passée sous la barre des 10 000 habitants au début des années 2000[153]. Si Dinan demeure stable, Sarlat est plutôt sur une pente descendante, ayant perdu quelque 800 habitants depuis 1990[154]. Par contre, la majorité des communes avoisinantes, comme celles entourant Dinan, gagne en population[155]. Au niveau du seul secteur sauvegardé, bien qu'il soit fréquent d'entendre que celui-ci s'est vidé de ses habitants, qui n'en compterait plus aujourd'hui que 500 ou 600, les données démographiques fournies par l'Insee font état d'une certaine stabilité, celui-ci regroupant, de 1999 à 2012, entre 14 et 17 % de la population communale totale. Cette population du secteur sauvegardé est toutefois vieillissante, plus d'un cinquième étant âgée de 75 ans ou plus en 2012.

Les résidences secondaires et les logements vacants sont deux éléments fréquemment avancés pour évaluer la touristification, et corollairement, la muséification des quartiers « historiques ». Le nombre et la proportion de résidences secondaires à Sarlat ont connu une croissance nette depuis 1999, et ce, tant dans le secteur sauvegardé que sur l'ensemble de la commune, leur proportion étant d'ailleurs plus forte dans ce second cas. Quant aux logements vacants, ils occupent une part croissante du nombre total de logements, particulièrement au sein du secteur sauvegardé. L'écart entre l'échelon du quartier et de la commune se fait d'ailleurs de plus en plus important (Tableau 8).

Tableau 8 : Évolution de la part des résidences secondaires et des logements vacants à Sarlat, de 1999 à 2012

	Résidences secondaires			**Logements vacants**		
	1999	**2006**	**2012**	**1999**	**2006**	**2012**
Sarlat (secteur sauvegardé)	**2%**	**10,5%**	**10%**	**7%**	**17,5%**	**23%**
Sarlat (tous quartiers)	**6%**	**11,5%**	**10%**	**6%**	**7,5%**	**12%**

Source: Recensement de la population 1999, 2006, 2009, 2012 : base de données infra-communales – IRIS, INSEE [producteur], ADISP-CMH [diffuseur]

[153] La population légale de Sarlat en 2013 était de 9 815 habitants, contre 9 871 en 2008, 10 423 en 1999 et 10 648 en 1990, selon les données de l'Insee.
[154] *Ibid*.
[155] Selon les données disponibles sur le site de l'Insee relatives à l'évolution de la structure de la population des 13 communes composant la communauté de communes Sarlat – Périgord noir.

Le plan du centre ancien de Sarlat présenté ci-dessous (Figure 21) permet de visualiser la localisation des principaux sites et monuments.

Figure 21 : Tourisme et patrimoine à Sarlat

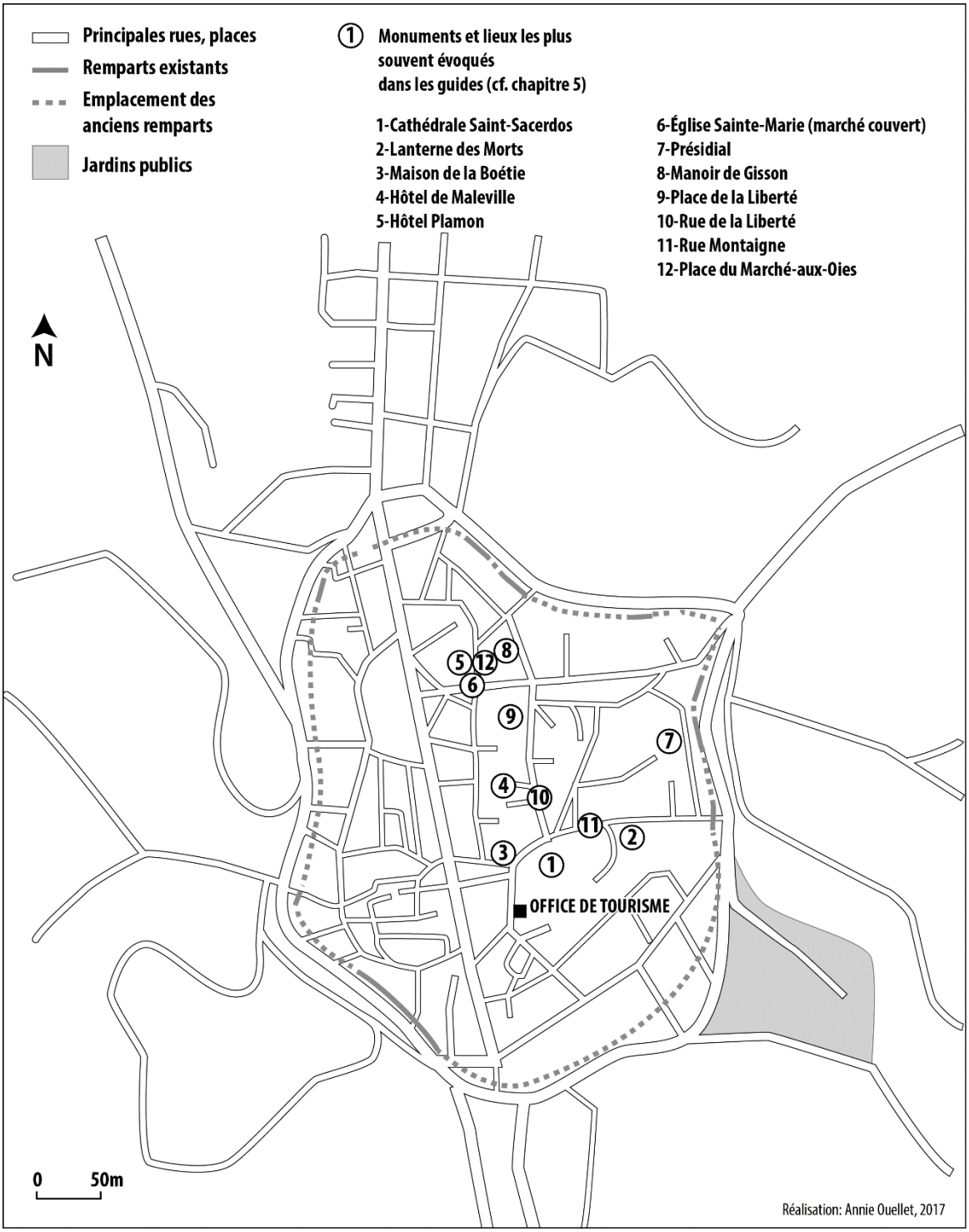

Les données sur les commerces et services fournies à l'échelle des quartiers ne sont pas accessibles pour la commune de Sarlat, désormais sous le seuil limite des 10 000 habitants[156]. Ce sont donc essentiellement nos observations qui nous permettent d'attester d'une diversité commerciale beaucoup plus faible dans son centre « historique », en comparaison avec celui de Dinan. À titre d'exemple, une seule pharmacie subsiste encore, alors qu'entre nos périodes de terrain de mars et août 2015, la seule boucherie restante a fermé ses portes[157]. De nombreux commerces à destination des touristes y sont présents, dont plusieurs n'ouvrent leurs portes qu'« en saison », soit, dans la plupart des cas, du 1er avril au 30 septembre. Sans prétendre, au vu de ces seuls éléments, à une muséification du secteur sauvegardé sarladais, il semble néanmoins que celui-ci soit engagé dans un processus de patrimonialisation et de touristification qui engendre une transformation majeure des dynamiques urbaines en cours.

Conclusion du chapitre

Il est tentant, en tant que chercheure, de s'intéresser à la nouveauté, à l'extravagant, et peut-être plus encore, de se pencher sur des « terrains » considérés hors-normes ou extra-ordinaires. Pourtant, de nombreux « terrains » pouvant être considérés comme banals ou ordinaires sont riches d'enseignement et permettent de dégager des éléments de compréhension de phénomènes ou processus que les seuls lieux emblématiques ne sauraient mettre au jour. Notre volonté de nous intéresser à des petites villes, loin des hauts-lieux du tourisme international, vise en ce sens à élargir le spectre des connaissances relatives aux rapports à l'espace et à la coprésence des habitants de lieux touristiques. Si tous sont des lieux touristiques, la coprésence des résidents et des touristes ne prend certainement pas les mêmes formes à Londres, à Venise ou à Dinan et Sarlat. Pourtant, il importe d'éviter de penser que les seuls cas londonien ou vénitien pourraient expliciter ce qu'est la coprésence au sein de lieux touristiques. Il s'agit, selon nous, d'apporter un éclairage complémentaire, nécessaire à la compréhension globale du phénomène observé.

Nous faisons le choix d'appréhender Sarlat et Dinan en tant que villes. Même s'il est encore fréquent de dénier le caractère urbain aux petites villes et que nous aurions pu aborder ces « terrains » d'étude au prisme du contexte rural, nous préférons les considérer comme de réels

[156] Tel que mentionné dans l'encadré 2, certaines données ne sont disponibles par « Iris » que pour les communes de plus de 10 000 habitants.
[157] Le quotidien régional Sud-Ouest titrait d'ailleurs récemment : Les commerces du centre de Sarlat se meurent (édition du 16 février 2017), http://www.sudouest.fr/2017/02/16/comment-les-commerces-du-centre-se-meurent-3201423-2147.php, consulté le 29 mars 2017.

pôles urbains, d'autant que leur diversion / subversion par le tourisme leur confère un degré d'urbanité supérieur. Notre position est ainsi de considérer que même petite, une ville est une ville et doit être appréhendée comme telle.

Ce sont donc deux petites villes françaises qui connaissent des évolutions démographiques se ressemblant, s'appuient sur leur patrimoine urbain bâti pour mettre en valeur leur territoire et redynamiser leur économie. Si elles ont toutes deux été transformées par le tourisme, ces transformations ne sont pas du même ordre. Reprenant la typologie des lieux investis par le tourisme développée par l'Équipe MIT (2002), nous postulons que Dinan peut être considérée comme une ville à fonction touristique, alors que Sarlat s'apparente davantage à ce que cette équipe de chercheurs a nommé la « ville touristifiée ». Sarlat peut être considérée comme étant subvertie par le tourisme, celui-ci en étant devenu la fonction essentielle. La dynamique urbaine est très fortement impactée par l'activité touristique. Quant à Dinan, elle s'inscrit davantage dans ce que ces auteurs nomment un lieu diverti par le tourisme.

Il est alors pertinent de les aborder à travers une lecture croisée. Notre objectif est de mobiliser ces deux « terrains » pour arriver à dégager des éléments de compréhension de l'habitabilité des villes patrimonialisées et mises en tourisme. En ce sens, elles doivent être vues et considérées comme deux éclairages différents sur un même phénomène. Il s'agit de penser le rapport à l'espace et la coprésence dans des villes patrimonialisées et mises en tourisme à travers ces deux *cas* (Passeron, Revel, 2005), considérés complémentaires. Au fil de la démonstration, bien que les deux villes soient toujours présentes en filigrane, ce sera tantôt le cas dinannais, tantôt le cas sarladais qui sera mis de l'avant. Il s'agit dès lors d'appréhender la diversité des situations et de dépasser l'image de la petite ville touristique et patrimoniale comme musée à ciel ouvert, soit une ville qui n'en serait plus réellement une, pour n'être devenue qu'un simple lieu de visite.

CHAPITRE 4 – DE LA NÉCESSITÉ D'UNE HYBRIDATION MÉTHODOLOGIQUE

« La réalité n'est pas à dévoiler mais à construire. » (Charlier, Moens, 2007 : 13)

Introduction au chapitre

Plusieurs jeunes chercheurs faisant le choix d'employer des méthodes qualitatives mettent en avant le caractère composite de leurs méthodes d'enquête (Morel-Brochet, 2006 ; Watremez, 2008, 2009 ; Verguet, 2013). L'adaptation au sujet de l'enquête, de même qu'au « terrain » n'est pas toujours chose facile[158] et des modifications aux protocoles d'enquête initiaux doivent fréquemment être opérées. Ces formes de « bricolage »[159] nous apparaissent pourtant comme salvatrices. Elles le sont d'abord puisqu'elles évitent de se laisser enfermer dans une méthode

[158] Les questions liées à la méthodologie, aux méthodes et aux outils d'enquête ont entre autres été abordées à l'occasion de séminaires organisés par les doctorants de l'UMR ESO. Voir les dossiers « Méthodologie de l'entretien » (ESO Travaux et Documents, 2013, n°36, pp.107-133) et « Méthodologie complexe et plurielle dans la recherche doctorale en sciences sociales » (ESO Travaux et Documents, 2016, n°41, pp.85-118).

[159] Si l'expression « bricolage » pourrait porter une connotation négative, elle semble de plus en plus fréquemment mobilisée par des chercheurs en sciences sociales pour faire état de la nécessité à la fois d'une hybridation des méthodes d'enquête entre elles, mais également de l'ajustement au terrain, dans un processus itératif. Elle a, entre autres, été employée par Lemercier, Ollivier et Zalc (2013) dans leur texte intitulé : « Articuler les approches qualitatives et quantitatives. Plaidoyer pour un bricolage raisonné » de même que par Benoît Feildel (2016), « Le bricolage et l'herméneutique comme principes méthodologiques dans l'enquête en sciences sociales. Un outil cartographique pour révéler la relation affective aux espaces de vie ». Aussi, et tel que le souligne Feildel, ces types de bricolage peuvent être rapprochés de la notion de « bricolage » telle que mise en avant par Claude Lévi-Strauss (1962). Feildel souligne qu'« il est intéressant, comme le propose Lévi-Strauss, d'approfondir la notion de bricolage, qu'il applique à la pensée mythique (des peuples dits « primitifs ») en opposition à la pensée scientifique, celle des sciences exactes (celles, présentées de façon caricaturale, comme relevant de l'ingénieur) pour envisager le rapport que nous entretenons à la connaissance en sciences sociales » (Feildel, 2016 : 97).

préfabriquée. Comme le soulignait André Corboz, « [bien] des chercheurs naissent d'un dressage. Ils s'identifient à une méthode qui leur préexiste. Inculquée non sans apparat et parfois reçue comme une révélation, elle les porte, mais souvent les enferme […]. » (Corboz, 2009 : 17). Ce bricolage est d'autant nécessaire, dans le cadre de cette recherche, que celle-ci, bien qu'étant abordée sous l'angle de la géographie sociale, se situe aux frontières de plusieurs champs disciplinaires. Il y a donc un intérêt certain à puiser dans ces différentes disciplines (sociologie, anthropologie, ethnologie, sciences de l'information et de la communication, etc.) de voir comment ces dernières l'ont traité pour ainsi en arriver à une hybridation des méthodes.

Sans aller aussi loin que Paul Feyerabend (1979 [1975]), qui prône une démarche anarchiste, nous prétendons toutefois que des croisements méthodologiques, tout autant que le fait de déroger aux méthodes telles que véhiculées, voire enseignées dans les manuels, ne doivent pas être considérés comme révélatrices d'un manque de scientificité, mais relèvent plutôt d'une réelle appropriation par le chercheur de son objet de recherche. Cette adaptation de la méthode à l'objet de recherche nous paraît nécessaire, puisqu'« aucune instrumentation méthodologique ne saurait jamais épuiser la portion de réel dont elle prétend rendre compte » (Corboz, 2009 : 17). Considérant que « [les] données n'existent pas en tant que telles, mais sont nécessairement construites par nos outils, par nos théories, par nos regards, par la combinaison permanente des trois » (Charlier, Moens, 2007 : 16), nous ne pouvons que multiplier les méthodes pour tenter de construire une représentation de la réalité qui se rapproche autant que faire se peut de cette dernière.

Ainsi, la triangulation, sans prétendre à une compréhension totale du réel, permet de substituer aux faiblesses des différentes méthodes utilisées séparément (Denzin, 1988). Nous entendons par triangulation, « l'application et la combinaison de plusieurs méthodologies de recherche appliquées à l'étude d'un même phénomène. »[160] (Denzin, 1988 : 511). Si Denzin en définit quatre formes (triangulation des données, triangulation des investigateurs, triangulation théorique et triangulation méthodologique[161]), nous l'employons ici en termes de « triangulation méthodologique ». Ce sont donc trois méthodes/outils qui nous permettront d'appréhender le rapport à l'espace des habitants des villes patrimonialisées et mises en tourisme.

Ce chapitre abordera cette question de la méthodologie en allant du questionnement le plus large et général jusqu'à des éléments plus spécifiques, entre autres de réadaptation de l'un de

[160] *« the application and combination of several research methodologies in the study of the same phenomenon.»* – traduction personnelle
[161] *data triangulation, investigator triangulation, theory triangulation, methodological triangulation* – traduction personnelle

nos outils d'enquête. Il s'agira dans un premier temps de revenir sur les questions que se posent tout chercheur en lien avec la méthodologie d'enquête : Comment choisir ses méthodes d'enquête? Quelles méthodes pour quel sujet? Pourquoi ces méthodes? En quoi ce croisement de plusieurs méthodes enrichit notre recherche? Nous présenterons ensuite la construction de notre méthode d'enquête, qui articule trois outils, en détaillant la manière dont nous avons mobilisé chacun d'eux. Nous reviendrons finalement sur le caractère saisonnier, propre au « touristique » (Darbellay, Stock, 2012). Nous considérons en effet que ce caractère saisonnier, en plus de devoir être pris en compte au moment de la construction théorique de notre objet de recherche, de même qu'il le sera au moment de l'analyse des résultats, doit être abordé au moment de la construction de la méthodologie d'enquête. Nous précisons que l'objectif de ce chapitre n'est pas de prétendre à la mise en place d'une démarche particulièrement innovante et originale (la triangulation ou l'hybridation étant de plus en plus présentes et encouragées au sein des enquêtes qualitatives en géographie (Morange, Schmoll, 2016), mais plus modestement de rendre compte des questions et des choix qui ont été les nôtres.

1. Co-construction de l'objet et de la méthode

La méthodologie d'enquête, entendue comme « l'ensemble des schèmes directeurs guidant l'investigation empirique » (Ferréol, 2000 : 52) et la réflexion sur la manière de conduire sa recherche (Mucchielli, 2004), ne peut être pensée qu'à l'aune de la construction de l'objet de la recherche. Bien que plusieurs manuels d'usages des méthodes d'enquête en sciences sociales existent, ils n'apportent qu'une aide partielle. En effet, ces manuels fournissent le plus souvent une description d'une mise en application de méthodes d'enquête, considérées comme autant de techniques de recueil de données de manière indépendante et dans une sorte de cadre idéal-typique qui est souvent bien loin de la réalité. Ainsi, même en suivant parfaitement ces « recettes », la réalité nous rattrape, des éléments de contexte venant quasi inévitablement interférer. Aussi, nous suivons Blanchet et Gotman (2001 [1992]) lorsqu'ils affirment se méfier des protocoles bien établis, des prescriptions fournies dans les manuels et souligne ainsi la singularité de chaque situation et la nécessité de « modeler » sa méthodologie.

1.1. L'hybridation méthodologique : croisement de trois outils d'enquête

Avoir pour volonté affichée de questionner autant les représentations, les pratiques, les modalités d'appropriation et la coprésence nécessite de réfléchir à un protocole

méthodologique qui puisse aborder un éventail aussi vaste de concepts et notions. Si les éléments questionnés sont multiples et complexes, la démarche méthodologique se doit de l'être également. C'est en ce sens que nous soulignons la nécessité d'une « hybridation méthodologique », soit l'articulation de plusieurs méthodes d'enquête. Ce sont trois outils qui sont mobilisés : la photographie, l'entretien semi-directif et l'observation *in situ*.

Les trois méthodes employées afin de saisir le rapport à l'espace des touristes et des résidents permanents au sein de la ville touristique patrimoniale, se rapportent également aux trois dimensions identifiées du rapport à l'espace (représentations – pratiques – appropriation). L'entretien, outil méthodologique des plus classiques en sciences sociales demeure ainsi le pivot central de la méthodologie. Il sera renforcé par l'observation *in situ* afin d'appréhender les pratiques et par l'utilisation de l'outil photographique afin de saisir les représentations. Ainsi, l'entretien en plus de nous permettre d'interroger la dimension « appropriation », permet également de renforcer les deux outils méthodologiques que sont la photographie et l'observation directe (ou *in situ*).

Dans le cas des pratiques, ce renforcement méthodologique trouve son utilité à deux niveaux. Tout d'abord, la simple observation ne nous permet pas de saisir les motivations, ou encore les implications liées aux pratiques des individus. De plus, le discours déforme parfois (intentionnellement ou non) les faits. Tandis que l'enquêté, lors d'un entretien, peut chercher à donner « la bonne réponse » ou du moins à délivrer des informations qui, selon lui, le valoriseront (Guibert, Jumel, 1997), le fait d'observer permet d'avoir accès à des éléments « bruts », sans perturbation résultant du rapport enquêteur/enquêté. Il est toutefois entendu que l'objectif de l'observation *in situ* est bien de renforcer, voire compléter les éléments obtenus par entretiens, mais nous ne la concevons pas comme un outil pouvant être employé seul.

Ayant eu l'occasion d'appréhender la question des représentations dans le cadre notre mémoire de recherche de master 2[162], nous avons pu expérimenter une démarche méthodologique s'approchant de ce qui est généralement nommé, chez les Anglo-Saxons, *volunteer-employed photography technique (VEP technique).* Cette technique, basée sur la prise de photographies par la personne enquêtée, quoiqu'encore peu exploitée au sein des sciences sociales en France, possède de nombreux atouts lorsqu'elle est associée à des entretiens. De ceux-là, il est possible d'évoquer un plus grand investissement de la part des sujets enquêtés, ceux-ci étant activement impliqués dans l'activité de recherche (Bignante, 2010) ; la réduction de l'inhibition chez certains participants à se livrer à l'enquêteur, la photographie se substituant à l'enquêté comme

[162] « Dinan en représentation(s). Patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique », mémoire de master 2, sous la direction de Solène Gaudin et Benoît Montabone, Université Rennes 2 (2013)

sujet central de l'entretien. Là encore, la photographie est donc utilisée en complément de l'entretien.

Quant à l'appropriation, elle sera essentiellement appréhendée dans le cadre des entretiens. Toutefois, même si ces trois éléments sont explicités ici de manière distincte, nous sommes consciente qu'ils forment un tout, et qu'ils sont nécessairement interconnectés.

1.2. Les temps du terrain ou l'intérêt d'étudier les lieux touristiques avec… et sans touristes

Si notre méthodologie devait s'adapter à nos objets centraux d'étude (les rapports à l'espace et la coprésence), elle devait également tenir compte du cadre spatial d'analyse que constitue la petite ville patrimonialisée et mise en tourisme. L'approche méthodologique se doit ainsi de « « coller » aux aspérités du terrain », pour reprendre l'expression de Morissette, Demazière et Pépin (2014 : 10). Tel qu'évoqué précédemment, celle-ci est inévitablement soumise à une saisonnalité. Ainsi, les temporalités inhérentes au tourisme se devaient d'être prises en compte, non seulement au moment de l'élaboration théorique du projet et de l'analyse des résultats, mais également dans la construction de la méthodologie.

Si nous évoquions précédemment (*cf.* Chapitre 2) les propos de Rémy Knafou affirmant que les lieux touristiques sont caractérisés par les pratiques et l'appropriation des touristes, nous avons fait le choix de nous intéresser à des lieux d'où ces derniers sont quasi absents à certains moments de l'année. Il nous semblait alors primordial de « faire du terrain » durant les périodes de forte affluence touristique, mais également durant celles où les touristes sont très peu présents, nous permettant de mieux saisir l'évolution et les cycles saisonniers que connaissent ces villes. Nous avons ciblé des périodes de l'année pour mener tant les séances d'observation que les entretiens (associés à l'outil photographique). Une première période de terrain a été menée hors saison touristique (en février et mars 2015), suivie d'une seconde en pleine saison (juillet et août 2015). Ces deux séquences principales ont été complétées par de courts séjours sur nos deux « terrains » d'étude en « intersaison ».

Alors que le travail de terrain en pleine saison touristique pouvait aisément s'annoncer comme le plus riche et instructif, faire du terrain hors saison s'est finalement avéré l'être tout autant, voire davantage en certains points. Si durant l'été, tant Sarlat que Dinan vivent leur haute saison, de nombreux résidents sont à cette période, touristes, ailleurs. Ce moment de l'année s'avère moins propice à l'organisation de rencontres avec ce type d'habitants. Aussi, les résidents permanents les plus critiques envers le développement touristique et/ou la présence

des touristes ont surtout été rencontrés hors saison, ceux affirmant « fuir la ville en été » n'étant effectivement pas ou peu présents en saison estivale. Quant aux commerçants, que leur activité soit directement liée au tourisme ou non, celle-ci est impactée par l'activité touristique, bien que l'étant à des degrés divers. En été, plusieurs de ces commerçants ont décliné nos demandes d'entretien et même ceux qui ont accepté étaient généralement moins réceptifs et disponibles. Même au niveau des touristes, quoique peu nombreux « hors saison », ils ne sont jamais totalement absents. Aussi, les entretiens menés avec ces derniers se sont aussi révélés particulièrement riches pour comprendre les stratégies inhérentes aux choix de la destination, mais également de la temporalité du séjour (*cf.* Chapitre 8). En ce sens, nous suivons Maie Gérardot lorsqu'elle souligne « l'utilité de l'étude du non touristique pour comprendre le fonctionnement touristique » (2009 : 324).

Si la saisonnalité est centrale, d'autres dimensions temporelles se doivent également d'être prises en compte. Tel que l'a illustré Maie Gérardot dans son travail de thèse (2009), le tourisme impose des rythmes à la ville qui se distinguent de ceux du quotidien, de l'ordinaire. Entre autres, les journées (particulièrement en haute saison touristique) sont marquées par une organisation temporelle rythmée en grande partie par la présence (ou l'absence) des touristes. En ce sens, tandis que les entretiens étaient menés au moment de la journée convenant le mieux au participant, les séances d'observation, en plus d'être menées à divers moments de l'année, ont aussi été organisées à différents moments de la journée, permettant de mieux saisir la complexité des pratiques et de l'appropriation des lieux.

1.3. Touristes et résidents : du pareil au même?

S'il importe de construire une méthodologie d'enquête adaptée à la fois aux phénomènes étudiés et au cadre spatial au sein desquels ceux-ci prennent place, il importe aussi de considérer les populations enquêtées, ou plutôt le contexte dans lequel auront lieu les enquêtes. Est-ce le discours d'un élu que nous souhaitons saisir, ou plutôt celui d'un citoyen? L'individu est-il rencontré en tant que commerçant ou membre d'une association? Notre volonté initiale a été de donner autant d'importance aux résidents qu'aux touristes et a, en ce sens, nécessité de réfléchir à une démarche qui puisse être applicable à ces deux groupes. Toutes les méthodes de recherche ne peuvent leur être appliquées, ou du moins elles peuvent montrer certaines limites.

Dans un article paru en 2011, Hatt, Deletraz, Clarimont et Vlès ont démontré combien la mise en œuvre de techniques d'enquêtes classiques en sciences sociales, comme le questionnaire ou l'entretien, auprès de touristes, pouvait s'avérer difficile et peu efficace. Le temps des vacances,

temps utilisé pour se « récréer » (Brunet, 1997) ou se « recréer » (Équipe MIT, 2002) semble peu propice à toute activité qui s'affiche comme trop sérieuse et/ou chronophage.

Les rapports à l'espace, les pratiques ou encore les perceptions des résidents peuvent être appréhendés de manière tout à fait intéressante et pertinente par le biais de parcours commentés (Thibaud, 2001 ; Watremez, 2008). Sylvie Miaux et Sandra Breux, les nommant parcours *in situ*, ont employé cette technique afin de saisir les ambiances urbaines (Miaux, Breux, 2014). Aussi, l'outil d'enquête que constituent les cartes mentales est fréquemment mobilisé par les chercheurs s'intéressant aux représentations de l'espace. Toutefois, si cet outil, auprès de populations résidantes s'avère fonctionnel, il nous semble qu'il soit difficilement applicable auprès d'individus en séjour touristique. En effet, même lorsque confrontés à la réalisation de la carte d'un espace qu'ils pratiquent au quotidien, certains résidents sont plus ou moins à l'aise avec un tel exercice de conceptualisation de l'espace (Avry, 2012). Cette technique d'enquête risque de se révéler peu efficace auprès d'individus découvrant à peine la ville. Comme le souligne Kildine Leichnig (2015) dans sa thèse portant sur l'expérience des usagers, visiteurs et habitants des espaces fluviaux urbains, la volonté de s'intéresser à la fois à des individus découvrant les lieux de l'enquête et d'autres en ayant une connaissance beaucoup plus approfondie oblige des choix méthodologiques conséquents. Ainsi, tout comme Leichnig, nous avons fait le choix de mettre de côté ces deux outils. Bien qu'étant convaincue de leur intérêt heuristique, ils nous apparaissent trop difficilement applicables à des individus en séjour touristique, qui pour la plupart, découvraient à peine la ville au moment où nous les rencontrions.

La photographie, intimement liée au tourisme (Chalfen, 1979 ; Urry, 1990 ; Robinson et Picard 2009 ; Lo, McKercher, Lo, Cheung, Law, 2011), par son aspect ludique, nous a donc parue pouvoir être un outil d'enquête intéressant auprès des touristes, mais également des populations résidantes. Même si nous souhaitions mobiliser la photographie et l'entretien dans une logique de complémentarité, l'intérêt de la photographie était surtout de constituer une entrée en matière pour aborder les touristes. Celle-ci, à travers un questionnaire photographique, constituait une première étape permettant de nouer un premier lien de confiance. Nous demandions ensuite aux touristes s'ils acceptaient de réaliser un court entretien. Il aurait été extrêmement difficile de trouver des touristes acceptant de se prêter à un entretien semi-directif dans sa forme classique pouvant durer d'une heure trente à trois heures. Il s'agissait dans le cas des individus en séjour touristique de réaliser un entretien directif court, pouvant s'apparenter à une forme hybride entre questionnaire et entretien. Le rôle du « questionnaire photographique » était ainsi double. En plus de nous permettre de saisir les représentations des touristes, il nous servait

également d'entrée en matière. Alors que les outils que sont la photographie et l'entretien ont été mobilisés auprès de tous les habitants rencontrés, le protocole méthodologique appliqué a été adapté selon deux figures-types d'habitants : les résidents (que ceux-ci soient considérés comme permanents ou « secondaires ») et les touristes.

La suite de ce chapitre a pour but d'expliciter de manière plus détaillée l'intérêt de ces outils de même que les protocoles d'application auprès des participants.

2. La photographie comme outil d'enquête

Bien que longtemps considérées comme étant neutres, et permettant de conserver une trace tangible d'une réalité passée, il est aujourd'hui admis « que les photos témoignent non seulement de ce qui est là mais aussi de ce que chacun y voit, qu'elles ne se contentent pas d'enregistrer le monde, mais qu'elles le jugent également » (Sontag, 2000 [1977] : 113). Malaurie soutient quant à lui que « la photographie urbaine n'est jamais la preuve qu'un événement a eu lieu mais qu'un discours a été produit » (Malaurie, 2003a). Tout l'intérêt de la photographie est là.

2.1. Évolution des usages de la photographie dans les sciences humaines et sociales

La photographie, dans le domaine de la recherche en sciences humaines et sociales, a longtemps été associée aux ethnologues et anthropologues. Bien que son usage, entre autres par les ethnologues, soit plus ancien, la *visual anthropology* émerge réellement dans les années 1940 et 1950. *Balinese character : a photographic analysis* (1942), des anthropologues Georges Bateson et Margaret Mead où la présence de la photographie domine largement le texte, peut en être considéré comme l'un des ouvrages fondateurs. Il s'agit de rendre compte du travail d'enquête effectué, d'en restituer les résultats non plus seulement sous une forme écrite classique, mais aussi et surtout par le biais du visuel, que ce soit la photographie ou le film. Une nouvelle acception de l'usage et de l'intérêt de la photographie est développée par John Collier Jr., dans son ouvrage de 1967 *Visual anthropology : Photography as a Research Method*. Si Collier y reprend les usages de la photographie comme fonction illustrative de l'enquête de terrain, il va plus loin en proposant de mobiliser la photographie dans le cadre d'entretiens (*Interviewing with photographs*). Il y associe plusieurs avantages, dont le fait de réduire l'inhibition de l'enquêté face à l'enquêteur, le sujet de l'entretien étant déplacé de

l'individu au cliché. Quant aux travaux de Douglas Harper, ils marquent l'incursion de la photographie dans le champ de la sociologie. Tandis que dans *Good Company* (1982), les clichés sont considérés comme autant de données de terrain, Harper expérimente la *photo elicitation interview* dans le cadre de *Working Knowledge* (1987). La *photo elicitation interview* constitue une forme d'« entretien de recherche […] mené sur la base d'un support photographique considéré comme susceptible de provoquer ou susciter (du latin *elicerer*) des réactions verbales et émotionnelles chez la personne interviewée » (Bigando, 2013).

Les géographes français se sont eux aussi emparés de la photographie comme outil d'enquête. L'utilisation de la photographie en géographie et aménagement s'est essentiellement développée dans un objectif de connaissance des représentations qu'ont les résidents de leur milieu de vie. Si l'environnement quotidien ordinaire constitue un premier dénominateur commun, son implication dans les études sur le paysage en constitue un second. Les travaux d'Yves Luginbühl (1989) et d'Yves Michelin (1998) portant sur les paysages ordinaires du quotidien comptent parmi les premiers de ce type. Si dans le cas du premier il s'agissait d'intégrer des photographies à l'entretien et de « faire parler » les résidents sur ces clichés réalisés par le chercheur, chez Michelin (1998), la dimension participative est mise en avant, les résidents devant prendre eux-mêmes les clichés à l'aide de caméras jetables[163]. Plus récemment les travaux de Laurent Lelli (2000, 2003) et Eva Bigando (2006, 2008) s'inscrivent dans le même esprit.

De plus, tel que le mentionne très justement Kildine Leichnig (2015), les enquêtes photographiques menées par des géographes ou aménageurs sont fréquemment développées pour répondre aux besoins des collectivités. Sans faire une revue exhaustive, mentionnons simplement le rapport *Mon paysage au quotidien* (Bertho et *al.,* 2014), commandé par le Bureau des paysages du ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Environnement (MEDDE)[164] ou les travaux menés sur les Observatoires photographiques du paysage (OPP) (Guittet, Le Dû-Blayo, 2015 ; Guittet, 2016). Si la plupart de ces travaux ne prennent en compte que les résidents, quelques-uns intègrent également des touristes (Leichnig, 2015), voire s'intéressent essentiellement à ces derniers (Hatt, 2010 ; 2011).

[163] La démarche de Michelin s'inscrit dans ce que les anglo-saxons nomment la *volunteer employed photography technique* (VEP technique).
[164] Ce rapport a été réalisé par une équipe pluridisciplinaire issue de deux universités (Bordeaux-Montaigne et Rennes 2), dont plusieurs géographes et/ou aménageurs.

2.2. Enquêter avec la photographie : quel intérêt?

De nombreuses façons d'utiliser la photographie ont déjà été expérimentées par des chercheurs, allant d'une simple « fonction illustrative » (Hatt, 2010 : 29) à un véritable outil d'enquête. Et, même en tant qu'outil d'enquête, plusieurs méthodes émergent. Nous resserrons ici notre attention sur les méthodes où le participant doit s'exprimer sur les photographies et non le chercheur qui analyse les clichés. En ce sens, nous suivons Botterill et Crompton lorsqu'ils affirment que « si les chercheurs souhaitent comprendre la signification des photographies personnelles des individus, ils doivent écouter l'interprétation qu'en donnent ces derniers et non pas imposer les leurs » (Botterill, Crompton, 1987 : 152[165]).

L'un des principaux freins dans les démarches d'enquêtes en sciences sociales relève souvent d'une appréhension de l'enquêté à trop se dévoiler. Loïc Avry, dans son travail de thèse, faisait d'ailleurs état de ce « blocage » chez certains participants lors de la production de cartes mentales (Avry, 2012). Le fait d'introduire la photographie comme outil d'enquête a ainsi l'avantage, non négligeable, de réduire l'inhibition du participant. Souvent jugée « inoffensive », puisque qu'étant considérée, à tort, comme neutre et objective (Barthes, 1964), la photographie permet de réduire le risque de blocage ou d'« autocensure ». Elle peut ainsi amener, dans certains cas, l'individu à se dévoiler davantage. Tel que l'évoque John Collier Jr. (1967), le fait d'utiliser la photographie dans le cadre de l'entretien, permet d'insérer un tiers élément entre l'enquêteur et l'enquêté et ainsi de faire basculer l'élément-sujet de l'enquêté à la photographie. Aussi, en révélant des informations, non plus sur lui-même mais sur le cliché, l'enquêté devient informateur. Néanmoins, comme pour tous les autres outils visuels (entre autres, la carte mentale), la photographie ne peut être employée seule. Elle doit nécessairement être accompagnée d'un entretien ou encore d'un questionnaire. Permettant la production d'un premier discours, photographique, celui-ci pourra alors servir d'introduction au discours verbal du participant, lui servir de socle (Bignante, 2010 ; Bigando, 2013). De plus, sa facilité d'usage la rend à la portée de tous. Considérée comme un « art moyen » (Bourdieu et *al.,* 1965), elle peut être plus facilement intégrée à des méthodologies d'enquêtes que d'autres techniques, comme les cartes mentales. La photographie se présentait alors à nous comme un moyen privilégié d'aborder les touristes sans trop les déstabiliser.

[165] "If researchers are interested in understanding the meaning of private photographs then they must listen to the viewer's interpretation, rather than impose their own". – Traduction personnelle

2.3. *VEP Technique* : les habitants au cœur du processus d'enquête

Trois utilisations-types de l'outil photographique peuvent être dégagées (Figure 22). Si, à l'instar de Hatt et *al.* (2011), la photographie a été l'approche mobilisée, nous avons opté, dans le cadre de ce projet, pour une prise de photographies par l'enquêté, se rapprochant de la *volunteer-employed photography technique (VEP technique)*, plutôt que d'imposer une sélection soumise à commentaires. La principale raison qui justifie ce choix est d'éviter que cette sélection ne soit influencée par nos propres représentations, et induise un biais dans les résultats. La présélection des clichés aurait certainement facilité l'analyse et produit des résultats plus probants; toutefois, dans l'optique d'expérimentation qui guide ce projet, nous avons considéré qu'il était davantage pertinent de laisser la plus grande liberté possible aux enquêtés. Ceci complexifie la tâche d'analyse, mais est très certainement plus riche en termes de pistes de recherche.

Plusieurs travaux basés sur une méthodologie centrée sur la photographie ont déjà été réalisés et ont pu nous servir de cadre de référence. Le plus souvent des appareils jetables sont laissés aux participants, ceux-ci disposant ainsi d'une très grande liberté, autant au niveau du choix des éléments photographiés qu'au niveau du moment de prise de vue (Markwell, 2000 ; Young, Barrett, 2001 ; Garrod, 2008 ; Sancar, Severcan, 2010). La photographie numérique permettant d'éviter le temps et le coût liés au tirage des clichés a été privilégiée. Néanmoins, entre les touristes qui sont, le plus souvent, peu enclins à « donner de leur temps » (Hatt et *al*., 2011), mais pour lesquels le fait de prendre des photographies de la ville relève d'un quasi-automatisme (Bourdieu et *al.,* 1965 ; Urry 1990 ; Garlick, 2002 ; Lo et *al.,* 2011) et les résidents pour lesquels la situation tend à se rapprocher de l'inverse, il a fallu élaborer deux variantes méthodologiques basées sur la même approche photographique. Nous considérons, tel qu'évoqué précédemment (*cf*. Chapitre 1), que les touristes peuvent être considérés comme des habitants (temporaires) des villes où ils séjournent. Néanmoins, le fait qu'ils soient au moment de les rencontrer dans un espace-temps spécifique a nécessité de réfléchir à une façon de rendre le protocole méthodologique auprès d'eux mieux adapté, à la fois à leur emploi du temps et à leur connaissance de l'espace. Même si, autant pour les résidents permanents que pour les touristes nous cherchons à comprendre leurs rapports à l'espace, le protocole méthodologique auprès de ces derniers a été allégé. Les entretiens étaient plus concis et le parcours photographique réalisé auprès des autres « catégories » de résidents a été remplacé, pour les touristes, par une sélection de photographies parmi les clichés déjà réalisés. Ainsi, pour ces derniers l'approche déployée correspond au type 2 (Figure 22), pour les autres catégories d'habitants elle relève du type 3.

Figure 22 : Utilisation de la photographie comme outil d'enquête en sciences humaines et sociales

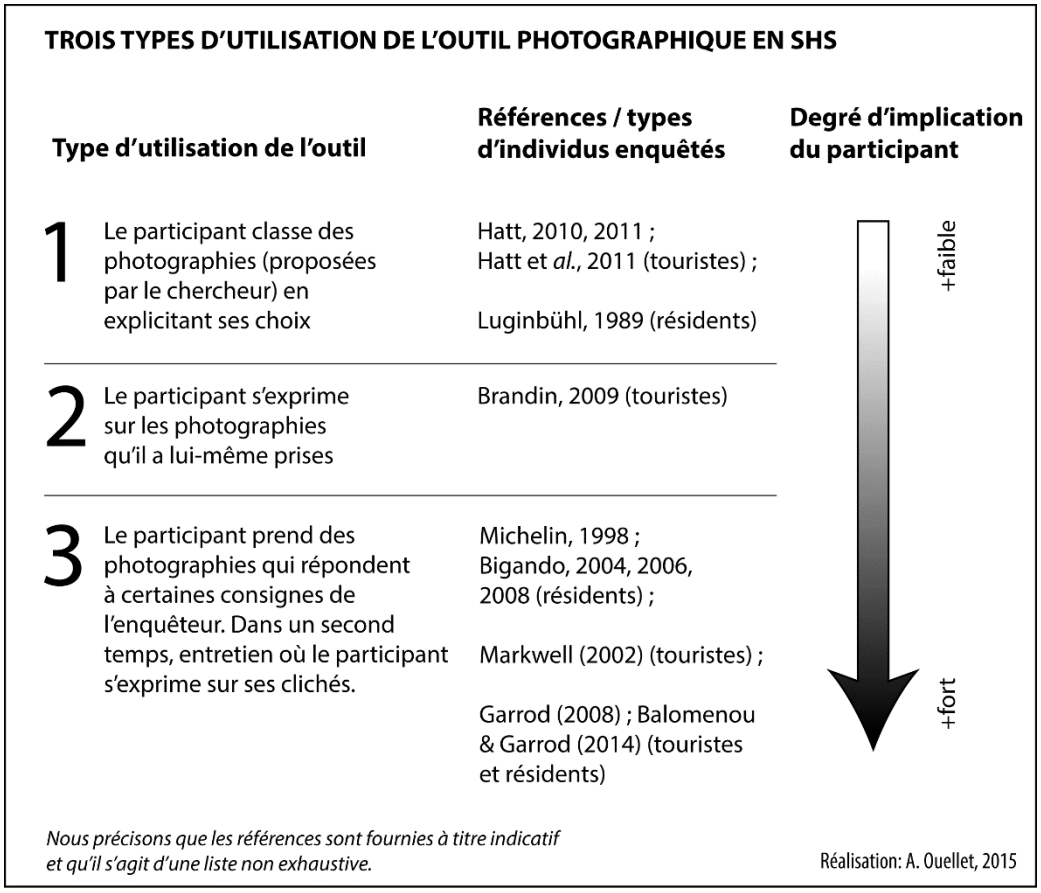

Pour tous les enquêtés, le « questionnaire photographique » comportait sept questions (Tableau 9). Les trois premières avaient ainsi principalement pour but de voir si les représentations des résidents étaient similaires à celles des touristes, et si elles concordaient avec les images promues : image de la ville (question 1), image patrimoniale (question 2) et image de « destination » (question 3). La question quatre, très largement inspirée de la méthodologie mise en place par Eva Bigando (2006, 2008), elle-même inspirée par les travaux d'Yves Michelin (1998), portant sur les paysages ordinaires, a été choisie pour dégager des pistes quant à l'impact de « l'image touristique patrimoniale » sur les représentations qu'ont les habitants. Ce thème, identifié par Bigando comme « paysage intime », a dans le cadre de son étude, permis de produire les photographies les plus personnelles, avec une très forte représentation de la sphère privée (maison, jardin, vue depuis chez-soi, etc.) Nous espérions, par cette question, voir si nos résultats se rapprocheraient de ceux obtenus par Bigando, avec des images plutôt personnelles, ou si les Sarladais et les Dinannais photographieraient plutôt des lieux emblématiques de ces villes. Cette question visait en partie à apporter des éléments de réponse à l'une de nos interrogations de départ, à savoir si les lieux du quotidien, considérés comme

banals, étaient élevés au rang de lieux extra-ordinaires par les mises en tourisme et en patrimoine.

Les cinquième et sixième questions nous ont été inspirées par la lecture d'un chapitre de l'ouvrage *La ville aimable*, où Hélène Bailleul et Denis Martouzet questionnent le lien entre le rapport affectif à l'espace et « l'idéologie patrimoniale ». Alors que ces auteurs soulignent que « le rapport affectif à l'espace et sa traduction géographique qu'est le territoire affectif empêchent de voir le patrimoine » (2014 : 295), il s'agissait de mettre à l'épreuve l'hypothèse d'un patrimoine porteur d'affects. D'une manière plus large, nous souhaitions aussi dégager des lieux-types : les lieux appréciés relèveraient-ils davantage de la sphère privée ou publique? Seraient-ils à lier à la mise en tourisme de la ville, ou plutôt de l'ordre du quotidien et du banal?

La septième question visait à interroger les notions de *front* et de *back* identifiées par McCannell (1976) (s'inspirant des travaux d'Erving Goffman (1973). McCannell distingue *a front* où les touristes et les résidents interagissent et *a back,* inaccessible au regard des touristes. L'objectif était donc là de vérifier si tout se passe « sur la scène » ou si certains lieux restent en dehors du champ de vision du spectateur. Les touristes voient-ils tout, ont-ils accès à tout ? Ou est-ce que la ville garde en réserve certains lieux, qu'on ne peut découvrir qu'après l'avoir arpentée au fil des semaines, des mois, des années ?

Tableau 9 : Questions photographiques posées aux habitants de Dinan et Sarlat

	Touristes	***Résidents (permanents et secondaires) + saisonniers et artistes de rue***
Question 1	*Si vous deviez sélectionner une seule photographie de ce qui représente le mieux Dinan/Sarlat, pour la montrer à quelqu'un qui ne connaît pas la ville par exemple, laquelle choisiriez-vous?*	
Question 2	*Quelle photographie représente le mieux, selon vous, le patrimoine de Dinan/Sarlat?*	
Question 3	*Quelle photographie représente le mieux, selon vous, le tourisme à Dinan/Sarlat?*	
Question 4	*Si, parmi les photographies de la ville que vous avez prises, vous ne pouviez en conserver qu'une seule, en souvenir de Dinan/Sarlat, laquelle choisiriez-vous?*	*Si vous deviez partir définitivement de Dinan/Sarlat, et que vous ne pouviez emporter avec vous qu'une seule photographie de la ville, que prendriez-vous en photo?*

Question 5	*Quel est l'endroit dans la ville que vous avez le plus apprécié?*	*Quel est l'endroit, dans la ville, que vous appréciez le plus et/ou vous vous sentez le mieux?*
Question 6	*Quel est l'endroit dans la ville que vous avez le moins apprécié?*	*Quel est l'endroit, dans la ville, que vous appréciez le moins et/ou vous vous sentez le moins bien?*
Question 7	*Pensez-vous avoir repéré quelque chose, un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., que les touristes ne voient pas d'habitude, ou auquel ils n'ont en général pas accès?*	*Y a-t-il un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., qu'il faut, selon vous, être Dinannais / Sarladais pour connaître? (que les visiteurs, les touristes ne verront pas, ne remarqueront pas ou encore n'y auront pas accès)*

Réalisation: A. Ouellet, 2015

3. Une rencontre en deux temps. Entretien et VEP technique : mise en application et analyse

Tel que mentionné précédemment, la photographie malgré tout son intérêt comme outil d'enquête ne peut que très difficilement être employée seule. Son croisement avec un autre outil, le plus souvent entretien ou questionnaire est quasi incontournable. Nous avons fait le choix de mobiliser l'entretien, bien qu'encore une fois, de légères adaptations aient été nécessaires selon les types d'individus rencontrés.

3.1. Entretiens auprès des habitants

Si l'entretien peut être défini comme un « procédé d'investigation scientifique, utilisant un processus de communication verbale pour recueillir des informations en relation avec le but fixé » (Grawitz, 2004 :151), il importe de préciser que l'entretien relève d'une co-construction du chercheur et de l'informateur (Mondada, 2001). Aussi, l'entretien est un acte de parole situé et « ne peut être lu comme étant un discours valable en tout temps et en tout lieu » (Watremez, 2008 : 24). Nous avons réalisé des entretiens auprès d'habitants (temporaires ou permanents) mais également auprès d'acteurs institutionnels (*cf.* ***Encadré 3***).

Encadré 3 : L'entretien auprès d'acteurs institutionnels : des informateurs privilégiés

Bien que les acteurs institutionnels soient aussi des résidents de la ville, nous les considérons de façon distincte, considérant que leur fonction et leur statut prédominent au moment de l'entretien. Ces derniers ont été rencontrés en tant qu'élus, président d'association des commerçants ou encore de directeur de l'Office de tourisme. En ce sens, nous considérons que les propos tenus sont ceux que leur impose leur fonction, pouvant parfois différer de celui qu'ils tiendraient en tant que résident. Pour ces acteurs institutionnels, l'entretien a été mené de manière isolée. Ceux-ci ont été menés dans la majorité des cas à leur bureau, renforçant ainsi le caractère institutionnel.

L'entretien auprès d'eux avait une fonction légèrement distincte de celui auprès des habitants. Lors des entretiens avec ces derniers, nous cherchions essentiellement à saisir des éléments relatifs à leurs rapports à l'espace, comportant forcément une dimension affective. Chez les institutionnels, sans nier la subjectivité de leur discours, celui-ci est généralement très construit et normé. En ce sens, nous les considérons comme des informateurs essentiels, les entretiens auprès d'eux nous permettant d'accéder à des informations clefs relatives aux mises en tourisme et en patrimoine des villes concernées.

La liste des acteurs rencontrés pour chaque ville est présentée en annexe 4.

Nous répétons que nous considérons comme habitants tant les résidents permanents, les résidents secondaires ou encore les touristes. Ainsi, pour tous les habitants rencontrés, sauf quelques exceptions[166], l'entretien était organisé en parallèle avec le questionnaire photographique. Tel que souligné précédemment, le fait qu'il soit particulièrement difficile de convaincre des touristes de participer à toute activité trop formelle ou sérieuse, nous avons généralement évité d'enregistrer les entretiens. Ces derniers étant plus courts et prenant le plus souvent place dans des endroits bruyants, nous avons privilégié la prise de notes à l'enregistrement audio. Quant aux rencontres avec les résidents, nous avons uniquement enregistré les entretiens. Bien que le parcours photographique eût pour but premier la récolte d'un matériau visuel, les échanges ayant lieu à ce moment se sont révélés particulièrement riches, le participant ayant tendance à s'exprimer de manière beaucoup plus libre et moins formelle dès que le dictaphone s'est arrêté (Audas, 2011 : 301). Toutefois, comme bon nombre de chercheurs, nous considérons que l'enregistrement de l'entretien possède plusieurs

[166] Nous avons rencontré trois résidents qui, en raison de leur état de santé, n'étaient pas en mesure de réaliser le parcours photographique. Ces quelques résidents ayant vécu à Dinan ou Sarlat durant de nombreuses années, nous considérions néanmoins important de les rencontrer. Ils sont notés entre parenthèses dans le tableau 10.

avantages non négligeables. De ceux-là, le fait d'être plus attentif aux propos de l'enquêté, entraînant une plus grande réactivité. Aussi, avec une simple prise de notes existe toujours le risque de déformation des propos de l'enquêté. Ce sont ces éléments qui ont guidé notre choix d'utiliser ou non l'enregistrement, relevant d'un arbitrage entre les effets positifs et négatifs liés à son utilisation, en fonction des personnes rencontrées. Nous précisons que l'enregistrement s'est toujours fait avec l'aval de la personne enquêtée.

Aussi, nous suivons Daniel Bertaux lorsqu'il affirme que « [dans] l'enquête sociologique de terrain, la notion d'échantillon « statistiquement représentatif » n'a guère de sens ; elle est remplacée par celle de *theoritical sampling* (Glaser, Strauss, 1967) » (Bertaux, 2010 [1997] : 26). Nous ajoutons qu'une telle affirmation, si elle est valable dans le cas de l'enquête sociologique de terrain, elle peut s'appliquer à la majorité des approches qualitatives en sciences sociales. Il s'agit essentiellement d'en arriver à la *saturation progressive du modèle* (Glaser, Strauss, 1967). Tel que le conseillent Ghiglione et Matalon, nous avons fait une première analyse des entretiens au fur et à mesure de leur réalisation, permettant de constater à partir de quel moment « le rendement devient décroissant » (Ghiglione, Matalon, 1998 [1977] : 50). Cette première analyse permet également de modifier, en cours de route, certains thèmes, de modifier les questions de relance, etc.[167] En ce sens, le but premier visé relève d'une prise de connaissance de la variété des situations existantes et « de vérifier qu'aucune situation importante n'a été omise lors du choix des sujets » (*ibid.* : 51). En ce sens nous suivons Stéphane Beaud (1996), lorsqu'il postule qu'il faut dépasser une certaine illusion « quantitativiste ». Le nombre total d'entretiens menés auprès d'habitants est relativement élevé (n=117), essentiellement dû à la multiplicité des profils d'habitants rencontrés (Tableau 10). De plus, ces 117 entretiens ne constituent pas tous des entretiens semi-directifs dans une forme classique. Ceux auprès des touristes ont été allégés, pour coller au mieux au contexte spécifique de l'enquête.

Tableau 10 : Entretiens menés auprès des différents groupes d'habitants

	Basse saison		**Haute saison**		**Mi-saison**	
	Dinan	**Sarlat**	**Dinan**	**Sarlat**	**Dinan**	**Sarlat**
Touristes	8	13	13	18	4	0
Résidents permanents	9	12	12 (+1)	11 (+2)	3	1
Résidents secondaires	0	0	1	2	2	2
Saisonniers / artistes de rue	0	0	0	2	0	0

Réalisation: A. Ouellet, 2017

[167] Les guides et grille d'entretien fournis en annexe 5, sont ainsi présentés uniquement à titre indicatif.

3.2. Aborder les touristes…

Le premier défi auprès des touristes consistait à trouver à la fois un moment et un lieu opportun pour les aborder. Il semble que la « bonne » stratégie à adopter soit fonction du contexte, du cadre spatio-temporel et qu'il soit difficile de la mettre en place au premier essai. Comme le note Léopold Lucas (2014), plusieurs stratégies, plus ou moins efficaces, ont été déployées pour en arriver à des résultats concluants. Nous avions ainsi l'avantage d'avoir déjà, au moment de la réalisation de notre mémoire de master 2, expérimenté différentes techniques pour aborder les touristes, et ce, en divers « espaces-temps ». Nos essais infructueux nous ont aiguillés et nous ont permis d'éliminer certaines options. Entre autres, nous avions envisagé de prendre contact avec les touristes à leur hôtel, soit en matinée, au moment du petit-déjeuner ou encore en fin de journée. Toutefois, il semble que l'idée voulant que vacances et enquête universitaire soient incompatibles est bien présente puisque les hôteliers dinannais contactés à ce moment ont refusé notre présence au sein de leur établissement. L'un d'entre eux nous a mentionné que son refus n'avait rien de personnel, mais que *« les touristes sont en vacances, ils veulent être tranquilles et n'ont pas envie qu'on vienne les embêter avec des questions » (Discussion informelle avec un hôtelier, avril 2013)*. Le petit train touristique nous paraissait constituer une solution de repli intéressante. Or, là encore les résultats ont été peu concluants. Au moment de la descente du train, plusieurs touristes avaient déjà en main leur guide, repérant le prochain site « à faire ». Les touristes en attente de leur départ n'étaient guère plus disponibles. La plupart arrivaient sur les lieux quelques minutes avant le départ, et dès que le train arrivait et se vidait de ses précédents passagers, ces derniers s'empressaient de s'installer. Tel que le souligne Laurie Lepan (2013) dans son travail de thèse, tant les espaces-temps de déambulation que ceux de l'attente sont peu propices à la sollicitation de participation à une enquête. Nous avons donc choisi, cette fois, d'approcher les touristes au sein de l'espace public, dans des moments de pause, permettant une plus grande disponibilité.

Dans tous les cas, les touristes étaient abordés par le biais de la photographie, en leur demandant ce qu'ils avaient photographié. Cette approche, à caractère plus ludique et moins sérieux qu'une demande d'enquête, permettait de créer un premier lien et d'engager la discussion. Il leur était demandé de sélectionner parmi leurs propres photographies réalisées durant leur séjour[168] à Dinan ou Sarlat, celles répondant à certaines questions ainsi que les raisons justifiant ces choix. Un court entretien suivait, comportant principalement des questions sur leurs impressions par rapport à la ville, à son patrimoine et à sa dimension touristique. Dans le cadre de cet entretien,

[168] Le fait d'avoir déjà effectué, *a minima*, un premier « tour de ville » constituait un critère discriminant.

nous avons également demandé aux touristes de noter leurs pratiques durant leur séjour sur un plan vierge de la ville. Les éléments indiqués variaient selon les touristes, mais comprenaient globalement les déplacements et itinéraires effectués, les lieux de pause, les lieux visités. Certains ont aussi ajouté les restaurants et cafés où ils étaient allés. Selon les contextes et les conditions météorologiques, nous leur proposions parfois de réaliser l'entretien dans un café. Nous annoncions aux participants un entretien d'environ un quart d'heure. Les entretiens d'une durée inférieure permettant de dégager un matériau discursif trop peu riche ont été exclus du corpus. Suite à ces quelques rejets, 56 entretiens auprès de touristes[169] ont été conservés. Les plus courts durent effectivement un quart d'heure, alors que quelques-uns se sont prolongés sur près d'une heure trente[170].

Il nous semblait primordial de rencontrer des touristes aux profils variés, et ce, tant en termes d'âge, de genre, de milieu social, etc., sans rechercher pour autant à atteindre une quelconque représentativité[171]. Une majorité de touristes français a été rencontrée. Nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec quelques non-francophones. Dans ces cas, les entretiens avaient lieu en anglais. Aussi, tandis que la plupart des touristes présents à Sarlat et Dinan voyagent en couple ou en famille, les entretiens ont rarement été conduits avec une seule personne. Il nous semblait en effet délicat d'écarter un conjoint ou des membres d'une même famille le temps de l'entretien. La demande était faite d'une manière générale, laissant ainsi le choix aux individus de participer de façon individuelle, en binôme ou en famille.

3.3. Photographier ce que l'on ne regarde pas

« Alors que l'environnement quotidien ne donne jamais lieu à photographies » (Bourdieu *et al.,* 1965 : 60), il a fallu pour le groupe constitué des résidents, leur demander de porter attention à leur milieu de vie, ce lieu qu'ils ont « toujours vu sans jamais l'avoir regardé » (*ibid*. : 57).

Les résidents ont été sélectionnés de façon à obtenir un groupe d'individus relativement varié, au niveau de l'âge, du genre, du lieu de résidence (secteurs de la ville ou communes de la communauté de communes), du lieu d'origine (gens natifs de Dinan ou Sarlat ou ayant fait le choix d'y vivre à l'âge adulte)[172]. La seule contrainte était que les personnes enquêtées devaient

[169] 25 entretiens avec des touristes ont été menés à Dinan et 31 à Sarlat.
[170] Il s'agissait le plus souvent d'entretiens ayant eu lieu lors de journées pluvieuses, hors saison.
[171] Nous rappelons, tel qu'évoqué plus haut, que nous suivons Daniel Bertaux lorsqu'il affirme que « [dans] l'enquête sociologique de terrain, la notion d'échantillon « statistiquement représentatif » n'a guère de sens » (Bertaux, 2010 [1997] : 26). Bien que Bertaux fasse expressément référence à la sociologie, nous postulons qu'il est possible de faire le même constat pour toute démarche qualitative en sciences sociales.
[172] Le détail des caractéristiques des résidents rencontrés est fourni en annexe 4.

être majeures et être en assez bonne forme physique pour pouvoir se déplacer en ville pour la prise de photos. Tel qu'évoqué précédemment, quelques personnes ont été rencontrées, bien que ne pouvant répondre à ce critère (deux à Sarlat et une à Dinan). La prise de contact avec les participants s'est réalisée essentiellement de deux manières. La méthode du proche en proche, soit de « demander à un premier interviewé potentiel de désigner d'autres interviewés possibles et ainsi de faire la chaîne » (Blanchet, Gotman, 2001 [1992] : 58), a été utilisée principalement à Sarlat. À Dinan, et de manière secondaire à Sarlat[173], nous avons sollicité des connaissances, de même que demandé à des amis de nous mettre en contact avec des individus de leur cercle de connaissances et/ou famille. Dans les deux villes, des commerçants ont été sollicités directement sur les lieux de leur activité.

Pour la quasi-totalité des résidents rencontrés, la méthodologie comportait trois étapes, associant un parcours photographique avec prise de photographies par l'enquêté, puis une sélection et commentaires des photographies et un entretien semi-directif. Ces derniers, avec les résidents, duraient en moyenne une heure trente, l'entretien le plus court s'étant conclu au bout de 50 minutes et le plus long s'est terminé après 3 heures. Lors du parcours photographique, l'appareil-photo était remis au résident à qui il était demandé de faire des photographies répondant à sept questions. Il était précisé que plusieurs photographies pouvaient être prises, pour ensuite en sélectionner uniquement sept ou moins, puisqu'il était possible d'utiliser un même cliché pour répondre à plus d'une question.

Si les entretiens formels constituent le matériau discursif le plus légitime, nous estimons que les discussions informelles, sans remplacer les entretiens, permettent de les compléter et de les enrichir. Aussi nous suivons Jean-Pierre Olivier de Sardan lorsqu'il écrit que « le chercheur est aussi un voyeur et un « écouteur ». Les dialogues des gens entre eux valent bien ceux qu'il a avec eux » (2008 : 52). Nous mobiliserons ainsi, en plus du matériau discursif recueilli dans le cadre d'entretiens, un matériau issu de conversations d'habitants tout autant que de discussions informelles que nous avons eu avec eux.

3.4. Traitement du matériau accumulé

Si certaines approches, comme celle développée par les géographes de Besançon (Griselin, Ormaux, 2005) ont développées l'analyse d'image, il ne s'agira pas ici de mettre en place une analyse fine des images, du type de plan, de la qualité d'image, etc., mais plutôt de les utiliser

[173] Nous ne connaissions personne à Sarlat au début de notre travail de terrain, ce qui nous a initialement conduit à privilégier la première technique. Au fil du temps passé sur place et de contacts noués, nous avons pu y ajouter la seconde technique.

comme autant de révélateurs des représentations des habitants. Ainsi, nous suivons Eva Bigando lorsqu'elle affirme qu'« il s'agit davantage d'observer et d'interpréter le contenu que le contenant, l'image voulue par le photographe plus que la photographie en elle-même » (Bigando, 2006 : 107). En ce sens, l'analyse qui sera conduite au chapitre 5 mobilisera à la fois le matériau photographique et discursif recueilli.

Au niveau du matériau issu des entretiens, il fallait également faire le choix d'un type d'analyse. En effet, l'entretien semi-directif s'il permet de recueillir des propos riches et variés, de favoriser une liberté de parole de l'enquêté, implique de devoir traiter une masse imposante de données. Nous avons fait le choix d'une analyse de contenu, et non d'une analyse de discours. L'analyse de contenu étant ici considérée comme une technique qui « cherche à étudier une parole, une personne, ce qu'elle dit » (Ghiglione, Blanchet, 1991 : 33). Plusieurs outils informatiques d'analyse de contenu existent, avec une prise en charge du codage plus ou moins autonome (par exemple : NVivo, QDAMiner, Nodepad) et permettent d'arriver à une analyse fine, pouvant être considérée, par certains, comme un gage de scientificité. Nous considérons néanmoins qu'il importe de demeurer prudent, puisque si l'automatisation de l'analyse permet de gagner en rigueur, elle entraîne quasi inévitablement une certaine désincarnation des propos et pourrait amener le chercheur à être leurré par une illusion d'objectivité[174].

Nous avons plutôt procédé à une analyse « manuelle », se rapprochant de ce que Ghiglione et Matalon (1998 [1977]) nomment les analyses thématiques verticale et horizontale. Dans un premier temps, nous procédions au dépouillement des entretiens, un par un, de même qu'aux photographies associées. Il s'agissait, pour chaque habitant, d'établir un « portrait » de son rapport à l'espace. Partant de cette première étape, nous pouvions dégager des types de représentations, pratiques et modalités d'appropriation. Une fois ces différentes figures mises au jour, il s'agissait, dans un second temps, de croiser tous les entretiens et tous les clichés réalisés, par thématique. Suite à cette seconde étape, pouvaient apparaître des éléments résiduels, ou des contre-exemples, permettant d'enrichir l'analyse. La même information était donc traitée deux fois, d'abord en référence à l'ensemble du discours (discursif et photographique) de l'habitant et ensuite en référence à l'ensemble du corpus portant sur la même thématique.

[174] Comme d'autres avant nous (Haraway, 1988 ; De Sardan, 2008), nous considérons que subjectivité et savoir situé sont le propre de toute recherche en sciences sociales. Davantage qu'une volonté d'atteindre une inatteignable objectivité, la réflexivité nous semble constituer un garde-fou plus efficient pour contrer le manque de scientificité. Suivant Kohn et Nègre qui considèrent qu'il « n'y a pas de techniques « neutres » » (1991 : 9), nous postulons que cette réflexion peut être prolongée à l'analyse des données.

4. Retour sur la méthode : rééquilibrage des outils

Le choix de la photographie comme outil méthodologique a été fait, en grande partie, pour s'adapter aux contraintes inhérentes à l'enquête auprès d'individus en séjour touristique. Toutefois, cette technique d'enquête s'est révélée davantage efficiente auprès des résidents permanents, les touristes montrant moins d'enthousiasme que prévu. La photographie semble perdre de son efficacité chez une population où son usage est un automatisme associé à la pratique elle-même. Elle se révèle plus pertinente auprès d'individus ayant peu l'habitude de l'utiliser dans l'espace-temps de l'enquête, obligeant ainsi les participants à une réelle réflexion.

Les premiers résultats obtenus ont pu être quelque peu déstabilisants, mettant en évidence une certaine forme d'« inversion des rôles ». En effet, les résidents adoptaient des comportements et des façons de photographier rappelant ceux généralement associés aux touristes, tandis que ces derniers semblaient vouloir se distancier du statut de touriste.

4.1. Inversion des « rôles » : des résidents qui « jouent les touristes » et des touristes qui veulent « sortir de leur rôle »…

Chez les résidents permanents, il semble que le fait de leur demander de prendre des photos, qui plus est, dans une ville touristique, soit compris comme une façon de leur demander de « jouer au touriste » dans leur propre ville (Garrod, 2008). Ainsi l'utilisation de la photographie fait qu'ils ne « voient » plus leur ville en tant que lieu de vie, mais en tant que destination. Pour plusieurs d'entre eux, il semble que le simple fait de se balader en ville avec un appareil-photo en main les assimile à un touriste. Cette même association est aussi faite par des amis, voisins ou connaissances des enquêtés, croisés durant la balade photographique.

> *« Tu fais quoi avec ton appareil-photo? Tu joues au touriste?! »*[175]

D'ailleurs, pour plusieurs résidents, leur façon de cadrer était la même que celle généralement associée aux touristes (Robinson, Picard, 2009), soit d'éviter que n'entre dans le cadre tout ce qui pourrait « gâcher l'image » : des voitures, des panneaux publicitaires ou encore…des gens.

> *« Ah zut, il y a des gens qui descendent la rue, je vais devoir attendre pour prendre la photo… »*[176]

[175] Exemple de propos tenus par une voisine d'une résidente enquêtée.
[176] Exemple de propos de résidents durant la prise des photographies.

« Ouais, mais il y a une voiture garée…c'est moche. Vous pourrez la recadrer ? »[177]

L'approche photographique a semblé être particulièrement appréciée par les résidents. Plusieurs ont affirmé avoir trouvé l'exercice amusant, d'autres affirmant avoir ainsi l'occasion de redécouvrir leur ville, de s'attarder à des choses auxquelles ils ne font, en général, pas attention.

Du côté des touristes, le fait de les aborder en demandant à voir leurs clichés a soulevé chez eux beaucoup moins d'intérêt et d'enthousiasme que ce à quoi nous nous attendions. La photographie, soulignant fréquemment un événement spécial dans le cours de la vie quotidienne, semble pourtant devenir banale dans le cadre « extra-quotidien » que représente le séjour touristique. De l'aveu des touristes eux-mêmes, ils reproduisent (ou tentent de reproduire, au mieux), les clichés vus en cartes postales ou dans les brochures touristiques, sans se demander si c'est le cliché qu'ils auraient pris, n'eût été ces références. Un tel mimétisme tend à conforter le concept d'*« hermeneutic circle »* évoqué, entre autres, par John Urry (1990). Les touristes recherchent ce qui a été photographié, les images qui circulent de l'endroit qu'il visite, dans le but de les photographier à leur tour. Il y a donc un renforcement du sens attribué à ces lieux emblématiques par la reproduction de ces images.

Aussi, le fait d'aborder les touristes directement en demandant à voir leurs clichés a, dans certains cas, provoqué une certaine gêne :

« Oui…les photos je peux vous les montrer…mais bon, je pense pas qu'elles aient grand-chose de très spécial... »

« Je peux vous les montrer, mais elles sont banales mes photos…c'est un peu les mêmes que les cartes postales…mais en moins jolies. »

Étant peu enthousiastes à nous montrer leurs clichés, la majorité des touristes rencontrés étaient toutefois beaucoup plus enclins à nous livrer leurs impressions, ressentis ou expériences de la ville. Cette attitude peut être considérée comme une volonté de personnaliser leur expérience, de ne pas être considéré comme un « simple touriste » qui ne fait que reproduire les images vues ailleurs, mais comme un individu habitant un espace, espace qui les a surpris, enchanté ou encore déçu.

[177] *Idem.*

4.2. L'effet « numérique »?

André Gunthert propose qu'« en étendant à chaque instant de la vie la capacité d'enregistrement, le mobile transforme chacun de nous en touriste du quotidien, prêt à faire image dans n'importe quelle situation » (Gunthert, 2014 : §13). Suivant ces propos, le passage de l'argentique au numérique aurait brouillé les frontières des usages de la photographie. Alors que Bourdieu et *al.* (1965) écrivaient au milieu des années 1960 que la vie quotidienne n'était pas propice à la prise de photos, la situation aurait aujourd'hui changé. Plus que l'arrivée de la photographie numérique, le développement de la téléphonie mobile permettant de réaliser des clichés dont la qualité ne cesse de croître[178], modifie effectivement la pratique photographique. Alors qu'avec un appareil-photo, celle-ci devait être anticipée, l'utilisation du téléphone portable permet de multiplier les occasions de prises de vue.

Dans le cadre de notre travail d'enquête, cette transformation des usages de la photographie numérique ou de la *photophone* s'est davantage manifestée chez les touristes que les résidents (permanents ou secondaires). Plusieurs résidents nous ont mentionné réaliser des photographies de « leur » ville pour la première fois. Si certains ont évoqué prendre davantage de photographies avec leur téléphone (principalement des *selfies*, des clichés d'amis / famille, etc.), il ne semble pas que l'usage de ces nouvelles technologies ait totalement bouleversé le rapport photographique qu'ils entretiennent avec leur ville de résidence. Par contre, chez les touristes, la remarque selon laquelle, *« aujourd'hui avec le numérique, on mitraille »*, *« on prend tout sans trop faire gaffe », « il n'y a plus le même souci du choix de LA bonne prise de vue »*[179] a été évoquée de façon récurrente. Le fait que les individus en séjour touristique emmagasinent des clichés dans une sorte d'automatisme, a certainement contribué à limiter l'efficacité de la photographie comme outil d'enquête auprès de ce public. En ce sens, nous postulons que c'est la banalité croissante de ce média, principalement dans un cadre touristique, qui en affecte le rendement.

4.3. L'enquête comme événement

Face à ce constat et dans un but de renforcement de l'efficacité de la méthode d'enquête, nous posons l'hypothèse que l'implication des participants sera d'autant plus forte que l'activité

[178] Si « le Samsung SCH-V200 est reconnu comme le premier téléphone avec appareil photo intégré, capable de prendre un maximum de 20 photos à 0.35 mégapixel » (http://www.phonandroid.com/evolution-photo-smartphone-premier-cliche-double-camera.html), plusieurs marquent proposent aujourd'hui des appareils munis de capteur de 12, 13, voire plus de 20 mégapixels (http://www.frandroid.com/guide-dachat/smartphones/367607_meilleurs-smartphones-prendre-photos), sites consultés le 14 novembre 2016.
[179] Il s'agit ici de quelques exemples de propos tenus par des touristes rencontrés à Sarlat et à Dinan.

d'enquête s'inscrit comme une action sortant de l'ordinaire, comme un événement (Figure 23). Un événement étant considéré ici comme une rupture, une discontinuité dans le déroulement prévu ou habituel des choses.

Ainsi pour le touriste, son quotidien[180] va le plus souvent consister (même si bien sûr il y a des exceptions) à prendre des photos, observer, se balader, flâner, etc. Dans un tel cadre spatio-temporel, le fait de prendre des photos ou encore de les montrer, constitue des actions tout à fait banales alors que le fait de s'exprimer sur la ville, sur ses impressions, ce qu'il apprécie ou non, sera considéré comme des activités sortant davantage de l'ordinaire.

Inversement, la prise de photos relève davantage de l'extra-ordinaire pour les résidents. Plusieurs résidents permanents rencontrés nous ont d'ailleurs fait part du caractère inhabituel que revêtait cet exercice pour eux, certains mentionnant même n'avoir jamais pris de photos de « leur » ville. Ces participants étaient d'ailleurs les plus enthousiastes et investis dans la démarche d'enquête. C'est le cas d'une jeune retraitée, particulièrement emballée à l'idée de raconter sa journée à son mari en rentrant le soir, de pouvoir affirmer avoir fait quelque chose d'inhabituel.

> *« Quand je vais raconter ça à mon mari! Je vais pouvoir lui dire : « tu sais quoi, aujourd'hui j'ai été interviewée et j'ai fait une « balade photographique »! »… »*[181]

Auprès des résidents, la méthode de balade photographique s'est révélée relativement efficace. Au moment de l'entretien, les rôles d'enquêteur et d'enquêté sont très nettement définis. L'utilisation d'un dictaphone (avec l'accord du participant) et d'un carnet de notes, peut parfois avoir un effet inhibiteur. Durant cette balade photographique, le rapport enquêteur/enquêté est moins présent, ce qui peut permettre de libérer la parole du participant, celui-ci se sentant moins « sous la loupe du chercheur ». Nous pouvons aussi évoquer les bienfaits du « côte-à-côte » par rapport au « face à face », tel que le décrit Patrick Manoukian (2011) dans son essai sur le temps du voyage. La position des corps dans l'espace joue nécessairement un rôle dans la relation tissée entre les individus. Ainsi, le fait de marcher aux côtés du participant plutôt que de lui faire face permet d'évacuer, en partie du moins, le rapport enquêteur/enquêté.

De plus, le fait d'être en présence des participants durant cette phase nous a permis de noter certaines de leurs hésitations dans le choix des prises de vue, de suivre le fil de leur pensée avant d'en arriver au choix final. Si ces éléments exprimés verbalement peuvent être mis par écrit dans un journal dans la méthode mise en place par certains chercheurs, le retour sur

[180] Bien qu'il soit considéré comme dans l'espace-temps du hors-quotidien.
[181] Propos de Patricia (Dinan), suite à l'entretien et à la balade photographique.

expérience réalisé par MacKay et Couldwell (2004) montre que la rédaction de ce journal s'est avérée difficile pour plusieurs participants, ceux-ci devant écrire en même temps qu'ils se baladaient et prenaient des photos. Le fait de pouvoir s'exprimer oralement « en direct » peut alors être considéré comme un point positif de la démarche que nous avons mise en place.

Figure 23: L'enquête comme événement

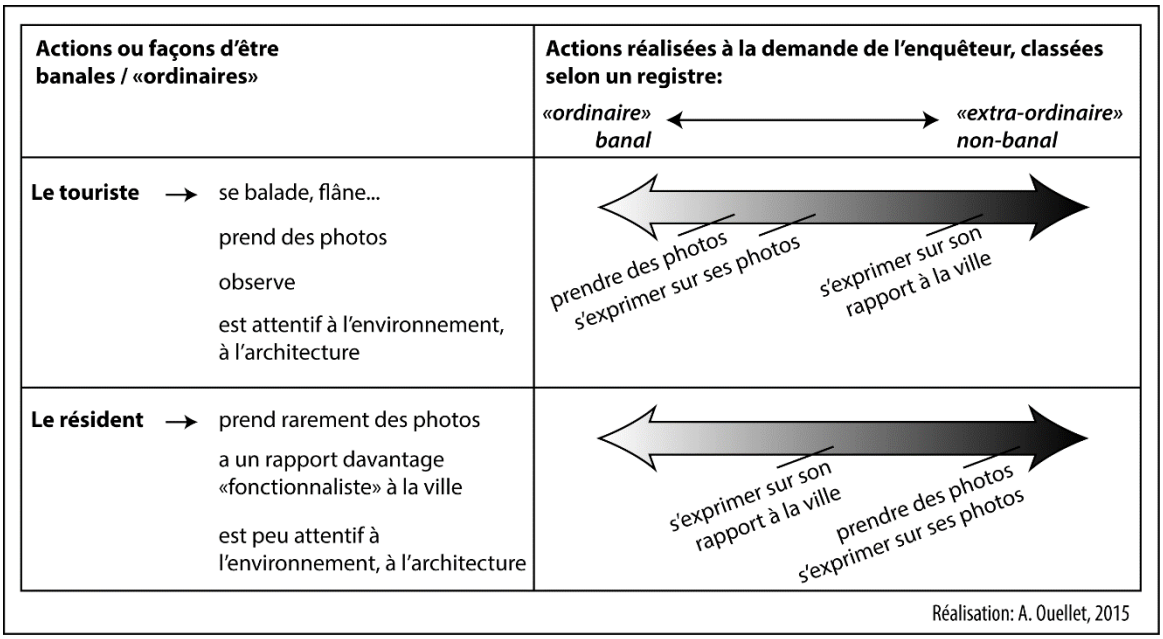

Auprès des touristes, les premières expériences ont montré qu'une fois la discussion entamée et un certain lien de confiance établi, les participants ne sont pas réfractaires à montrer leurs clichés. C'est davantage l'entrée en matière par ceux-ci qui pose problème. Les touristes étant abordés au sein de l'espace public, la demande d'enquête et l'enquête elle-même sont concomitantes, sans mise en relation préalable. La façon d'aborder le participant est donc particulièrement cruciale. C'est, dans ce cas, la chronologie de la méthodologie qui nous semble devoir être modifiée, de même que l'accroche (Figure 24). Il nous semble alors plus approprié d'aborder les touristes par quelques questions sur leur expérience touristique. Nous laissons ainsi davantage de liberté au participant. Il peut aborder lui-même la photographie au cours de l'entretien, ou, s'il ne le fait pas, nous l'abordons en fin de rencontre. Le but est d'être plus souple, d'autant plus que le moment et la façon dont l'individu aborde la photographie nous renseignent également sur l'importance qu'elle revêt pour lui.

Figure 24 : Modification du protocole d'enquête auprès des touristes

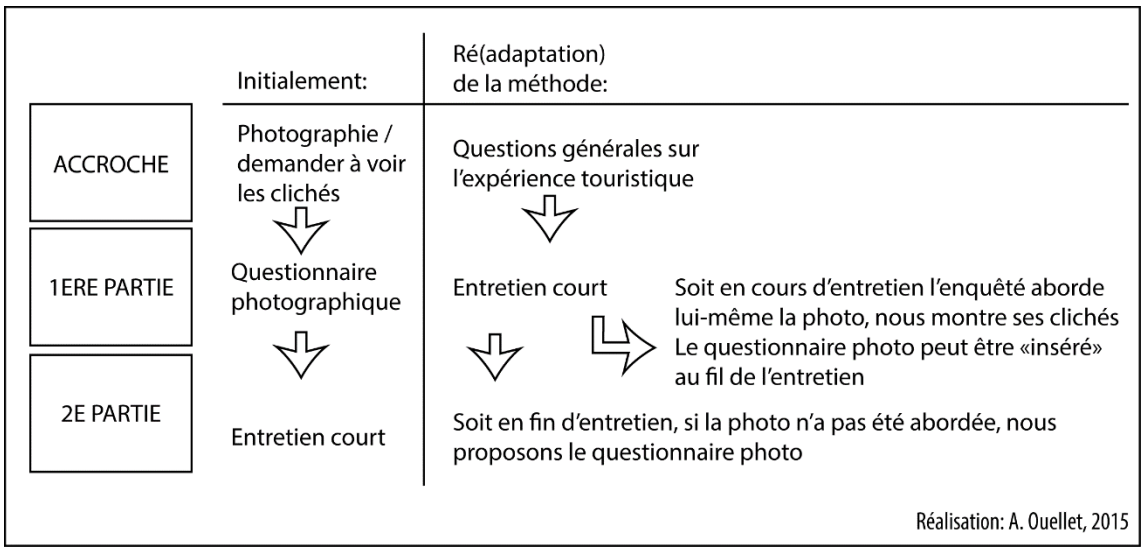

5. Observation in situ : analyser la coprésence

Comme le souligne Bruno Voisin, « il serait vain de penser que l'ensemble des pratiques liées à l'espace public ainsi que les interactions qu'il favorise, seraient accessibles par le moyen d'entretiens ou de questionnaires » (Voisin, 2001 : 151). L'observation est ainsi particulièrement adaptée pour appréhender des comportements qui ne sont généralement pas verbalisés par les enquêtés (Arborio, Fournier, 2005 [1999]). Ces derniers, à travers le questionnaire photographique ou l'entretien, laissent transparaître des éléments singuliers de leur rapport à l'espace. Ces outils nous permettent de dégager un point de vue unique. Or, l'observation a cet avantage de permettre de cumuler, dans un laps de temps relativement court, une multitude de pratiques, de façons de *faire avec l'espace*. Entre autres, l'observation peut nous permettre de déceler des pratiques récurrentes chez de nombreux enquêtés, alors qu'eux-mêmes, dans une perspective individuelle, pourront les considérer banales et porteuses de trop peu d'intérêt pour les évoquer en entretien.

De plus, tel que le souligne Marcel Roncayolo, « l'actuel n'est jamais pur, ni le passé d'ailleurs, puisque nous ne cessons de l'effacer ou de l'oublier partiellement, de le trier, de lui ajouter, de le « revivre » » (2003 : 60). L'observation permet de pallier ce biais inhérent à toute verbalisation du réel, en tentant de l'appréhender dans un état brut, sans cette « reconstitution » (*ibid*.) constamment déployée par l'individu.

5.1. Moments et lieux de l'observation

L'observation en tant que technique d'enquête est ici essentiellement directe puisque nous avons nous-mêmes réalisé *in situ* des séquences d'observation. Toutefois, cette observation a parfois été complétée par des séquences filmées, principalement pour permettre de revoir des images et de les analyser avec davantage de recul. Aussi, nous considérons, tel que le souligne Madeleine Grawitz (2004) dans son lexique des sciences sociales, que l'observation peut être plus ou moins participante. Ainsi l'observation participante et non participante nous semble davantage correspondre à deux pôles d'un même continuum qu'à deux catégories fermées. Nous avons mené des types d'observations dont la part de participation était variable selon les contextes. Lorsque nous suivions des visites guidées de la ville avec des touristes, afin d'observer leurs comportements, ce qu'ils photographient, ce qu'ils observent ce qu'ils posent comme questions à la guide-conférencière[182], etc., nous étions davantage dans la posture de l'observatrice participante. Les guides-conférencières étaient informées de notre présence, toutefois la majorité des touristes[183] prenant part à la visite ignoraient les véritables raisons de notre participation. Par contre, lors de la majeure partie des séquences d'observation, tandis que nous étions installée en retrait pour observer les comportements des individus présents au sein du périmètre observé, nous étions alors plutôt dans une posture d'observatrice non participante.

Les différents lieux où nous avons mené ces séances d'observation pouvant être qualifiée de non-participante relèvent de deux catégories. Il s'agit d'une part de lieux commerciaux, lieux privés recevant du public (cafés, bars, etc.)[184], d'autre part d'espaces publics tels que des places ou des portions de rue. Notre objectif était d'identifier des lieux correspondant à une forme de continuum, allant de lieux qui nous semblaient essentiellement investis par des résidents permanents à des lieux quasi exclusivement pratiqués par des touristes. Cette identification a été faite suite à un premier repérage[185]. Il s'agissait ensuite, par les séances d'observation, de voir comment le fonctionnement et l'investissement de ces lieux évoluaient selon les saisons. Les séances d'observation, d'une durée de 30 minutes étaient l'occasion de noter les interactions entre individus, leur position dans l'espace, leur attitude corporelle[186].

[182] Toutes les visites guidées que nous avons suivies, que ce soit à Dinan ou à Sarlat, étaient réalisées par des femmes.
[183] Nous avons parfois eu des discussions informelles avec certains touristes avant le départ de la visite.
[184] ERP (Établissements privés recevant du public) au sens juridique français.
[185] Bien que ce repérage ait été fait hors saison, nous avons pu compter sur les informations fournies par des enquêtés (principalement à Sarlat), ainsi que sur notre connaissance préalable de la ville (dans le cas de Dinan) pour établir cette sélection.
[186] Nous nous sommes délibérément inspirée du travail d'observation mené par Matthieu Giroud (2007) dans le cadre de sa thèse.

Les tableaux 11 et 12 regroupent l'ensemble des lieux où nous avons mené ces observations. Lorsque nous présenterons la dynamique de ces lieux en fonction des saisons (*cf.* Chapitre 6), nous reviendrons sur leur description, qui est d'ailleurs difficilement séparable de leurs dynamiques, des individus présents, des pratiques de ces derniers, bref de la manière dont les habitants *font avec* ces lieux.

Tableau 11 : Lieux d'observation à Dinan

Établissements privés recevant du public (ERP)[187]	**Espaces publics**
Bar (de nuit) : bar situé *intra-muros*. Ouvert toute l'année, il a des heures d'ouverture allant (approximativement) de 18 h à 1 h du matin.	**Place des Merciers :** place centrale du centre « historique ». On y retrouve plusieurs maisons à colombages.
Café / bar de jour : café situé sur la place Duguesclin où se tient le marché chaque jeudi. Situé à proximité des places de parking réservées aux cars touristiques.	**Rue du Petit-Fort (Jerzual) :** rue reliant le centre ancien (*intra-muros*) au port. Elle est bordée d'ateliers d'artistes et d'artisans.
Sandwicherie / salon de thé : située dans le centre « historique ». Commerce ouvert toute l'année.	**Rue Thiers :** rue légèrement à l'extérieur des limites de la ville *intra-muros*.
	Jardin Anglais : jardin public situé derrière la basilique Saint-Sauveur (*intra-muros*)

Réalisation: A. Ouellet, 2016

Tableau 12 : Lieux d'observation à Sarlat

Établissements privés recevant du public (ERP)	**Espaces publics**
Bar (de nuit) : bar situé dans la partie ouest[188] de la ville *intra-muros*. Il est donc légèrement à l'écart des rues et places centrales les plus investies par les touristes (principalement à l'est).	**Place de la Liberté :** place centrale de la ville (aussi parfois nommée place de la Mairie). Place du marché les mercredis et samedis.
Salon de thé / chocolaterie / sandwicherie : situé dans « la Traverse ». Ouvert toute l'année, en journée.	**Jardin du Plantier :** jardin public situé à quelques mètres des limites du secteur sauvegardé.
Café / bar de jour : café situé sur la place centrale de la ville (Place de la Liberté) où se tient le marché les mercredis et samedis. Ouvert toute l'année et toute la journée.	**Rue de la République :** le plus souvent nommée « La Traverse » cette rue qui coupe la ville en deux parties

[187] Nous faisons le choix pour les lieux commerciaux (de Dinan ou Sarlat), de les rendre anonymes, tout en détaillant leurs principales caractéristiques, tels que nous le faisons pour les individus participants à l'enquête. Nous considérons que le lecteur ne doit pas connaître le bar « X » ou le café « Y » pour pouvoir saisir le fonctionnement du lieu. Nous sommes toutefois consciente que les individus connaissant bien les deux villes, reconnaîtront fort probablement les lieux commerciaux où nous avons menés nos observations.

[188] À l'ouest par rapport à la rue de la République (le plus souvent nommée « La Traverse ») qui « coupe » la ville en deux. Les résidents ont l'habitude de s'exprimer sur les lieux en les situant de part et d'autre de la Traverse.

	est la seule rue « moderne »[189] de la ville *intra-muros*.
	Rue Jean-Jacques Rousseau : rue située à l'ouest de « la Traverse », partie du centre « historique », essentiellement résidentielle.
	Rue Gambetta : rue située légèrement à l'extérieur de la limite de la ville *intra-muros*

Réalisation : A. Ouellet, 2016

Parallèlement à ces séances d'observation, le temps passé dans ces villes nous a également permis d'enrichir notre analyse[190].

5.2. L'implication du chercheur au sein des « terrains » d'observation

L'observation constitue l'un des moments de l'enquête où la place et la posture du chercheur posent tout particulièrement question, que ce soit à travers le degré de participation et d'implication ou encore la visibilité de l'individu-chercheur et l'affichage de son statut (Kohn, Nègre, 1991).

5.2.1. Des avantages de l'observation dans des villes touristiques…

Les manuels de techniques d'enquête abordant l'observation font généralement état de l'importance de « la négociation de l'entrée sur le terrain » (Laperrière, 1992 : 259). Le contexte de l'observation est ainsi un élément central. En ce sens, Arborio et Fournier (2005 [1999]) abordent les différents types de terrains, plus ou moins faciles à appréhender. Si certains milieux sont plus difficiles d'accès, celui-ci étant limité ou privé, notre « terrain » possède l'avantage de nous laisser une grande liberté. L'espace d'une ville, d'un quartier apparaît ainsi comme un « terrain » plutôt « facile d'accès », puisque relevant de l'espace public. Notre présence risquait peu de perturber la façon d'agir des individus observés. Aussi, alors que l'une des difficultés de l'observation peut souvent être d'enregistrer au fur et à mesure les situations observées (que ce soit par la prise de notes, séquence vidéo, etc.), notre situation était, à cet égard, particulièrement confortable. L'observation dans un espace public touristique où la

[189] Elle a été créée en 1837.
[190] Dans le cas de Dinan, la proximité avec notre lieu de résidence nous permettait de nous y rendre fréquemment sur une base journalière. À Sarlat, nous avons effectué trois séjours de quelques semaines chacun. Nous séjournions alors dans le centre « historique ».

majorité des gens font des photos nous permettait de photographier ou même de réaliser des séquences vidéo (à l'aide d'un appareil-photo) sans que ce comportement ne soit considéré comme « suspect » et, corollairement, n'entraîne une modification des manières d'agir des individus.

5.2.2. …et des spécificités de l'enquête dans des petites villes

Parmi les spécificités des petites villes évoquées au chapitre précédent, l'interconnaissance en est une centrale. Si elle est à considérer dans l'analyse des rapports à l'espace et de la coprésence que nous tentons de saisir, elle impacte aussi, inévitablement, notre propre rapport au terrain. Cette forte interconnaissance doublée de notre profil considéré comme étant « atypique » (« une Québécoise enquêtant sur Sarlat / Dinan ») a rendu compliqué la tenue de la discrétion (voire de l'anonymat) que nous souhaitions initialement maintenir. Par exemple, après quelques séjours sarladais, certaines personnes nous ont mentionné *« avoir entendu parler d'une Québécoise qui faisait une enquête sur Sarlat… » (discussion informelle avec une commerçante du secteur sauvegardé, Sarlat, mai 2016)*. Néanmoins, si le fait d'avoir été « repéré » par les résidents et surtout les commerçants, pouvait être considéré comme un inconvénient au niveau de notre liberté d'action dans le cadre de l'observation, le fait d'être impactée par cette interconnaissance et incorporée aux réseaux de sociabilité locaux nous a été utile dans d'autres volets de l'enquête (par exemple pour accéder plus aisément à certains enquêtés). À Dinan, l'anonymat recherché était d'autant inatteignable que nous y possédions un large réseau de connaissances.

Dans le cadre de l'observation au sein des établissements privés recevant du public, nous avons fait le choix de ne pas informer les patrons ou employés de notre démarche. À Sarlat, nous avons d'emblée été identifiée comme touriste. La forte interconnaissance doublée du caractère touristique du lieu tend en effet à assimiler tout *outsider* à un touriste. Au fil de nos visites répétées dans les mêmes lieux, certains nous ont posé des questions (par exemple si nous venions de nous installer dans la région). Si nous avons alors confié travailler à un projet de recherche portant sur les villes mises en tourisme et en patrimoine, nous n'avons jamais eu à révéler le but précis de notre présence dans ces lieux et nous pouvions mener nos observations en toute quiétude. Cette tranquillité que nous accordait notre anonymat à Sarlat, était parfois mise à mal lors des observations à Dinan. Il nous est ainsi arrivé de devoir interrompre des séances d'observation, ayant été abordée par un ami ou une connaissance. Il s'agissait surtout, dans le cas dinannais, d'arriver à regarder un environnement bien connu avec un regard neuf,

de prendre de la distance par rapport à son propre vécu. Le fait d'alterner les périodes de terrain à Sarlat et Dinan a certainement été bénéfique à cette nécessaire prise de distance.

Même si ces éléments et, de manière plus générale, la posture du chercheur dépasse le seul cadre de l'observation, cette dernière constitue « peut-être le moment de la recherche où se manifeste le plus clairement que le savoir est toujours « situé » (Haraway, 1988 ; Preciado, 2005) » (Bouillon, Monnet, 2016 : 13). Aussi, la mise en perspective de ces deux villes avec lesquelles nous entretenions des rapports différenciés a très certainement contribué à faire émerger cette prise de conscience et à assurer le caractère réflexif de notre démarche.

Conclusion du chapitre

L'élaboration de la démarche méthodologique constitue un point central de tout travail de recherche. Celle-ci n'est pas anodine puisqu'elle aura forcément un impact direct et majeur sur le déroulement même de la recherche, de même que sur les résultats dégagés. Bien que l'objet et la méthodologie de la recherche soient généralement co-construits[191], et ce, en amont du travail de terrain, la confrontation à ce dernier entraîne quasi inévitablement une réadaptation de l'approche méthodologique[192]. La méthodologie de la recherche se pense alors en deux temps, en amont et en aval de ce que nous appelons l'épreuve du terrain, soit la mise en application *in situ* de la démarche méthodologique initialement construite essentiellement sur des fondements théoriques. Néanmoins, si ces deux temps forts émergent, la méthodologie de la recherche ne suit pas un parcours linéaire mais est faite de multiples allers-retours (Vieillard-Baron, Hugonie, 2007 ; Petit, 2010), se construisant et se renforçant dans un processus itératif.

Le protocole méthodologique mis en place dans le cadre de cette recherche doctorale avait pour but de saisir le rapport à l'espace, considéré à travers le triptyque représentations – pratiques – appropriation, de même que la coprésence. Ce sont ainsi trois outils, se nourrissant l'un l'autre, qui ont été mis en place. Bien que l'entretien occupe une place centrale dans notre démarche, entre autres par son caractère transversal, l'observation *in situ* et la *volunteer-employed photography technique* nous ont permis à la fois d'en renforcer l'efficacité et de dégager des éléments que le seul matériau discursif aurait certainement laissés dans l'ombre. Alors que les

[191] Nous affirmons ceci relativement à un cadre académique où la démarche hypothético-déductive est fortement encouragée. Le fait de devoir présenter, tant au moment du montage du projet de thèse qu'au moment de le défendre (entre autres, lors de candidatures et/ou auditions pour obtenir un contrat doctoral) à la fois le sujet, la problématique, les hypothèses, voire même les résultats attendus, ne peut que renforcer cette domination de l'hypothético-déductif.

[192] Bien que l'objet de la recherche puisse lui aussi devoir être modifié suite aux premières enquêtes de terrain.

entretiens et les questionnaires peuvent parfois être utilisés sans réelle réflexion quant à leur intérêt au vu du questionnement théorique, il nous semble que toute méthodologie se doit d'être construite « sur mesure ». En outre, bien que la méthodologie se construise en prenant appui sur des éléments théoriques et rationnels, elle est nécessairement traversée par des enjeux qui débordent et dépassent ce cadrage théorique. S'il s'agit de réaliser une certaine déconstruction de l'objet de recherche pour mieux en saisir les subtilités grâce à l'utilisation d'outils d'enquête adaptés à chaque « pièce détachée », il s'avère nécessaire de s'assurer de la cohérence de l'ensemble. Nous nous positionnons en ce sens dans la ligne de pensée de Ruth Canter Kohn et Pierre Nègre postulant, à propos des techniques d'enquête que « leur pertinence est à questionner en fonction de leur inscription dans un ensemble construit par le chercheur » (1991 : 9)

TRANSITION : DE LA THÉORIE À L'EMPIRIE

Les quatre premiers chapitres de la thèse ont permis d'exposer les cadrages à la fois théoriques et méthodologiques déployés dans ce travail de recherche. Il s'agissait d'abord de définir les principaux concepts et notions relatifs au tourisme et au patrimoine (**chapitre 1**), au rapport à l'espace et à la coprésence (**chapitre 2**). Nous avons ensuite abordé la spécificité de la petite ville comme cadre spatial d'analyse et présenté les deux entités urbaines choisies pour mener notre travail d'enquête, soit Dinan (Côtes-d'Armor) et Sarlat (Dordogne) (**chapitre 3**). Finalement nous avons défini l'approche méthodologique mise en place pour étudier notre objet d'étude (**chapitre 4**).

Alors que nous avons mentionné en introduction générale que les travaux s'intéressant au rapport que les individus entretiennent avec leur lieu de vie (que ce soit à travers les représentations, les pratiques, ou l'appropriation) et ceux s'intéressant à ce même rapport, mais unissant cette fois les touristes et une destination se sont largement constitués en deux champs distincts, nous avons construit notre objet de recherche de manière à les faire se rencontrer. En entrant par la ville patrimonialisée et mise en tourisme, il s'agit d'appréhender les rapports à l'espace que peuvent entretenir autant les résidents que les touristes.

Il s'agira, dans la seconde partie de la thèse, de mettre au jour les éléments pouvant être dits « de résultats », c'est-à-dire les éléments d'analyse produits par le matériau empirique récolté au prisme des fondements théoriques. Ainsi nous répétons qu'il ne s'agit pas de laisser voir ce que le terrain a dit ou montré, mais bien d'une analyse du matériau résultant en une construction des savoirs.

Les trois premiers chapitres de cette seconde partie traiteront des résultats relatifs à chacune des trois composantes du rapport à l'espace, soit les représentations (**chapitre 5**), les pratiques (**chapitre 6**), l'appropriation (**chapitre 7**). Finalement, le **chapitre 8** se veut une analyse de la coprésence et du partage de l'espace qui s'opèrent au sein des deux villes étudiées.

CHAPITRE 5 – DE LA VILLE REPRÉSENTÉE À LA VILLE HABITÉE : REGARDS D'HABITANTS

« La ville pour celui qui y passe sans y entrer est une chose, et une autre pour celui qui s'y trouve pris et n'en sort pas ; une chose est la ville où l'on arrive pour la première fois, une autre celle qu'on quitte pour n'y pas retourner ; chacune mérite un nom différent ; peut-être ai-je déjà parlé d'Irène, sous d'autres noms ; peut-être n'ai-je jamais parlé que d'Irène. » (Calvino, 2013 [1973] : 151)

Introduction au chapitre

Ce chapitre traitera des représentations, en tant que premier élément constitutif du rapport à l'espace (*cf.* Chapitre 2). Tel qu'évoqué précédemment, nous avons déjà questionné dans le cadre d'un mémoire de master 2, les représentations qu'ont de Dinan ses résidents permanents et ses touristes. Le protocole d'enquête mis en place dans le cadre de ce projet, en 2013, consistait également à une articulation entre la *VEP technique* et l'entretien semi-directif. Le questionnaire photographique était alors légèrement plus court (5 questions, au lieu de 7). Nous rappelons qu'il ne s'agit pas de réaliser une analyse visuelle relevant d'une sémiologie de l'image, mais plutôt de nous pencher sur les représentations qu'ont les habitants de Dinan et Sarlat, à la fois dans leurs dimensions urbaines, patrimoniales ou encore touristiques, et ce, avec l'aide des photographies fournies par les participants. Si certaines photographies « parlent d'elles-mêmes », dans d'autres cas, on ne saurait en déceler le sens sans l'aide des propos et explications de l'enquêté. C'est ce qui motive notre volonté d'analyser simultanément le matériau photographique et discursif (lié aux représentations).

Les principaux résultats obtenus dans le cadre de l'actuel projet de recherche se rapprochent largement, au niveau dinannais, des pistes dégagées en 2013. Pour Sarlat, il s'agissait donc de questionner l'impact de la touristification sur les représentations des habitants. Alors que les clichés choisis par les touristes rencontrés à Dinan suivaient, tant en 2013 qu'en 2015 les images véhiculées par les guides, nous nous attendions au même type de résultats à Sarlat. Chez les résidents, nous posions l'hypothèse que la touristification, plus importante à Sarlat qu'à Dinan, aurait un impact sur leurs représentations de la ville. Pour rappel, les résultats dégagés à Dinan en 2013 s'inscrivaient dans une position intermédiaire entre ceux obtenus par Eva Bigango dans le cadre de ses travaux sur la sensibilité aux paysages ordinaires (2006, 2008) et ceux de cette même auteure s'intéressant cette fois à l'expérience ordinaire et quotidienne de paysages exceptionnels (2012). Alors que Bigando questionne le positionnement des représentations du paysage des habitants entre un paysage ordinaire considéré à travers la quotidienneté et la mise en spectacle de cet ordinaire, il s'agit pour nous d'interroger les représentations des habitants d'une ville explicitement mise en scène et en spectacle dans un but de promotion touristique.

Nous présenterons dans un premier temps les images véhiculées par les guides touristiques, entendu ici au sens large, considérant qu'elles contribuent à forger les représentations des habitants. Il s'agira ensuite de dégager les principaux résultats relatifs aux représentations de la ville chez les touristes, puis chez les résidents. Dans un dernier temps, nous effectuerons un retour sur l'ensemble des données, par une mise en perspective des différents regards portés sur la ville.

1. Imagerie et guides touristiques

> *« Le tourisme est venu ajouter aux autres préoccupations des hommes : comme pour la déclaration d'impôts, l'inscription des enfants à l'école, l'achat d'un appartement, il existe des guides pour le tourisme ; des guides donc une sélection du message. » (Miossec, 1977 : 64)*

Les guides, suivant les propos de Jean-Marie Miossec, par une sélection de ce qui doit être « vu » et « fait » lors d'un séjour dans une ville touristique, induiront inévitablement une certaine orientation du regard du touriste, que John Urry (1990) a identifié par l'expression *the tourist gaze*. Aussi, même si nous avons déjà abordé la question de l'image de la ville, il nous paraît nécessaire de revenir sur la « sélection du message » imposée par les guides à l'intention

des touristes. Les guides interviennent fréquemment avant le séjour touristique. Comme le font remarquer N. Gali Espelt et J. A. Donaire Benito, on part rarement en voyage en n'ayant aucune image en tête du lieu que l'on va visiter. Les touristes ont ainsi, le plus souvent, déjà découvert le lieu avant de le visiter « physiquement » et corporellement.[193] (Gali Espelt et Donaire Benito, 2005 : 778).

Léopold Lucas, dans sa thèse portant sur l'habiter touristique, identifie ce que nous nommons les guides comme des « prescripteurs de pratiques » (Lucas, 2014 : 138). Lucas considère que ceux-ci informent les manières de faire des touristes, à la fois au sens où ils renseignent mais aussi où ils déterminent plus ou moins partiellement nos pratiques (*ibid*.). Si les guides ont, en effet, un impact direct sur les pratiques des individus en séjour touristique, nous les abordons dès à présent, puisque nous considérons qu'ils contribuent également à forger les représentations de la ville touristique. Tel que le souligne également Jean-Claude Abric, les représentations constituent un guide pour l'action (1994 : 16). En ce sens, et puisqu'il est généralement admis que « les représentations et les pratiques s'engendrent mutuellement » (*ibid*. : 230), les guides touristiques impactent autant les représentations que les pratiques des individus.

Nous considérons comme « guides » toutes formes de médiateurs existants entre la ville et le touriste, ayant pour but d'orienter sa lecture de la ville, de l'aider à profiter de sa visite de la ville en lui fournissant des indications quant aux points d'intérêt. Ainsi, les « guides touristiques » peuvent prendre de multiples formes. Les plus classiques sont certainement les guides imprimés, dont, entre autres, les *Routard*, *Guide Michelin*, etc. et les brochures et sites internet des offices de tourisme. Ils peuvent aussi prendre des expressions moins formelles, comme les conseils d'autres voyageurs, échangés via des forums, comme *Voyageforum*[194] ou *Tripadvisor*[195], etc. Ainsi nous postulons qu'ils auront inévitablement un impact sur les représentations (et pratiques) des touristes. Si les guides que nous évoquons ici sont produits à destination des touristes et autres visiteurs de la ville, on peut aussi s'interroger quant à l'impact que ceux-ci peuvent avoir sur les autres habitants de la ville.

[193] « Tourists have already visited the place before they physically visit it. » - Traduction personnelle
[194] Voyage Forum, http://voyageforum.com/
[195] *Trip Advisor*, http://www.tripadvisor.fr/

1.1. Les guides imprimés

Nous nous sommes d'abord intéressée aux guides de voyages imprimés permettant de dégager les lieux ou monuments considérés comme étant « à voir » ou « à faire ».

Pour Dinan, six guides de voyage ont été utilisés : Guide Voir – Bretagne (2011), Guide Évasion – Bretagne Nord (2013), Le Petit Futé – Saint-Malo. Cancale-Dinan-Dinard (2007), Guide Gallimard – Côte d'Émeraude (2011), Géoguide – Bretagne Nord (2015) et le Guide Vert Michelin – Bretagne Nord (2014). Pour chacun, nous avons noté les sites ou les lieux considérés comme étant incontournables[196]. Sans grande surprise, arrivent en tête le château, mentionné dans tous les guides, puis la rue du Jerzual[197], la basilique Saint-Sauveur (cinq mentions chacune), la rue de l'Apport (et la Place des Mercier, les deux étant souvent confondues), et la tour et la rue de l'Horloge (quatre mentions)[198].

À Sarlat : Géoguide – Périgord-Quercy-Agenais (2012), Guide Évasion Dordogne – Périgord (2009), Guide du routard – Dordogne – Périgord (2010), Guide Bleu – Périgord – Quercy (2007) et le Guide vert Michelin – Périgord – Quercy (2014) ont été mobilisés. Les lieux et monuments évoqués sont plus variés que ceux évoqués dans les guides portant sur Dinan (16 dans le cas dinannais contre 32 à Sarlat). Entre autres, selon les guides, certains hôtels particuliers sont mis en avant. Il est ainsi moins aisé de dégager des lieux ou monuments phares[199].

1.2. Les cartes postales

La carte postale est un autre symbole puissant du tourisme (Marwick, 2001 ; Amirou, 2002 ; Boyer, 2002 ; Malaurie, 2003a, 2003b ; Béringuier, Saadi, 2010). Il n'est pas de ville touristique qui ne possède de cartes postales à son effigie. Participant de la mise en image d'un territoire (Amirou, 2002), la carte postale guide le touriste, en lui montrant ce qui doit être vu, et surtout ce qui doit être photographié. Stefanou fait d'ailleurs mention d'une forme de tautologie touristique (Stefanou, 1978, cité par Amirou, 2002), les touristes ayant tendance à reproduire les prises de vue représentées sur les cartes postales.

[196] Marqués selon les cas, par un cœur ou une étoile.
[197] Lorsque nous mentionnons le « Jerzual » ou la « rue du Jerzual » sans d'autres spécifications, nous faisons référence à la fois à la rue du Jerzual et à celle du Petit-Fort.
[198] Un tableau complet est disponible en annexe 7.
[199] *Idem*.

Le corpus iconographique analysé correspond, dans chaque ville aux cartes présentes sur les présentoirs des marchands du centre « historique », totalisant 67 cartes à Dinan, 51 à Sarlat[200]. En plus de vérifier les types de cartes présentes sur les présentoirs des marchands dans le centre ancien, nous avons demandé dans quelques boutiques et tabac, quels étaient les « lieux qui se vendaient le mieux ». À Dinan, selon les commerces visités, certains ont affirmé ne pas voir de différence au niveau des ventes parmi les « classiques »: le Jerzual, le port, l'Apport, la rue de l'Horloge, alors que certains ont été très clairs sur le fait que les cartes représentant les maisons à porche de la rue de l'Apport et de la place des Merciers étaient définitivement les plus appréciées, générant jusqu'à deux fois plus de vente que n'importe quelle autre, selon un patron de bar-tabac. À Sarlat, la variété des lieux et monuments évoqués dans les guides imprimés se retrouve également au niveau des visuels des cartes postales. Néanmoins, quelques représentations se dégagent, soit la place de la Liberté, la place du marché aux Oies, la rue Montaigne. Au niveau des monuments, ce sont la maison de la Boétie et dans une moindre mesure la lanterne des Morts qui sont les plus souvent représentées.

1.3. Les conseils de l'Office de tourisme

Le personnel de l'Office de tourisme fournit à tous visiteurs en faisant la demande un plan touristique de la ville. Comme le fait remarquer Isabelle Lefort, de façon quelque peu ironique, « [l'accueil] de tout bon office de tourisme (démarche qualité à l'appui) se propose de vous entourer au feutre, sur la carte offerte, les points majeurs à voir durant le temps que vous allez passer dans la cité » (Lefort, 2010 : 100). À Dinan, à moins que les visiteurs n'aient des attentes et questions précises, on leur propose systématiquement de faire deux circuits : le circuit du Vieux Dinan et le circuit des Remparts (*cf.* Annexe 9). Tous deux sont indiqués sur le plan, avec le cheminement à suivre, les principaux points d'intérêt, ceux-ci étant d'ailleurs quasi systématiquement datés (date de construction du monument). Cette information semble ici faire office de gage de valeur et d'intérêt. Les seuls éléments « à voir », n'étant pas datés, sont ceux où il est impossible d'avoir une date précise (par exemple les places, regroupant des constructions de différentes époques).

À Sarlat, il semble que ce soit là encore l'ensemble de la ville qui soit mise en valeur. Le plan « classique », remis à tous les touristes qui en font la demande, ne fait pas mention de points principaux ou d'éléments incontournables. Toutefois, à l'occasion des visites guidées de la

[200] Pour les deux villes, nous avons éliminé les cartes vendues ne représentant pas la ville de Dinan ou Sarlat (cartes représentant des sites voisins (Mont-Saint-Michel, Saint-Malo, Lascaux, La Roque-Gageac, etc.), des vues générales de la région, etc.). Dans le cas des cartes multivues nous avons calculé chaque vue.

ville, organisées par l'Office de tourisme, certaines guides-interprètes mettent davantage l'emphase sur des monuments précis. L'une d'entre elles précise, à chaque visite que *« si vous ne deviez retenir que deux monuments de votre visite de Sarlat : retenez la Maison de la Boétie et la Lanterne des Morts ».* Selon nos observations, il semble qu'il n'y ait que cette guide qui insiste sur ces monuments en particulier. De plus, en saison estivale, le circuit emprunté pour la visite guidée est sujet à modification, comme nous l'explique l'une des guides :

> *« Avec les artistes de rue en général ça va, on se connaît, on se respecte de façon mutuelle. […] Officiellement, les visites guidées sont prioritaires…je dis officiellement parce qu'en vrai ce n'est pas toujours le cas. Après c'est sûr que pour moi c'est plus facile de me déplacer, d'aller plus loin s'il y a un artiste qui est là, alors que lui ne peut pas tellement se déplacer en cours de prestation…donc c'est vrai que les guides ont davantage de liberté à ce niveau… ça vient aussi avec l'expérience… au début je n'étais pas aussi à l'aise, mais c'est vrai que maintenant avec l'expérience je peux m'adapter très facilement. Et aussi vous avez les visites théâtralisées, où là, c'est la même chose, la comédienne a moins de marge de manœuvre que moi…c'est plus difficile de modifier. Déjà elle ne peut pas modifier son texte, alors que moi c'est davantage de l'impro…oui j'ai un cadre, mais s'il faut changer de parcours, passer côté ouest, j'ai toujours plein de choses à raconter! » (Entretien – guide conférencière OT Sarlat (01) – 19 mars 2017)*

En devant modifier le circuit réalisé pour éviter les lieux trop bruyants ou trop densément occupés, les guides sont amenés à s'éloigner de certains hauts-lieux. Ce déplacement de la visite s'effectue le plus souvent de la partie orientale du centre ancien vers la partie occidentale, généralement moins investie par les touristes. Cet état de fait contribue à la diversification des lieux présentés et mis en valeur.

1.4. Les conseils des pairs

Si les avis et conseils d'autres voyageurs ont toujours joué un rôle, et ce, même aux débuts du tourisme[201], internet permet aujourd'hui de faciliter grandement les échanges entre touristes. Si les sites sont nombreux, l'américain *TripAdvisor,* qui permet aux internautes de donner leur avis tant sur des destinations, hôtels, restaurants, est l'un des plus populaires[202]. Autant des

[201] Les écrits des voyageurs du Grand Tour évoqué au chapitre 1 avaient, entre autres, cette fonction.
[202] Il aurait dépassé la barre des 100 millions d'avis publiés en 2012, selon les informations fournies sur le site tendancehotellerie.fr : http://www.tendancehotellerie.fr/articles-breves/marketing-distribution/3189-article/tripadvisor-27-de-benefice-net-par-membre-et-11-5-de-benefice-net-par-avis, consulté le 22 juin 2016.

touristes que des commerçants ont évoqué *TripAdvisor* au cours des entretiens mais également lors de discussions informelles. Quelques touristes ont mentionné avoir été *« jeté un coup d'œil pour voir à quoi ressemblait la ville, si ça valait le coup, quels étaient les commentaires » (François, T, Dinan – 25 juillet 2015*). La capacité de *TripAdvisor* à faire ou défaire l'*e-reputation* de sites ou commerces (Cousin, Chareyron, Da-Rugna, Jacquot, 2014) a aussi été évoquée par des commerçants. Certains, surtout ceux dont l'activité est particulièrement dépendante du tourisme, ont évoqué l'importance d'avoir de bons commentaires, sur ce site en particulier, insistant sur le fait que : *« si ça vous prend des dizaines de bons commentaires pour construire une réputation et une clientèle, un seul très mauvais commentaire peut tout bousiller » (discussion informelle avec un restaurateur, Sarlat – 24 mars 2015).*

En plus des avis des internautes, ce site internet nous intéresse également par les photographies publiées. L'entrée *[Sarlat]* (ou *[Dinan]*) + *[tripadvisor]* sur le moteur de recherche *Google* nous amène à une page nous permettant de choisir des avis intéressant divers thèmes comme les hôtels, les locations de vacances, les restaurants, les activités, etc. Pour chacune des deux villes nous avons sélectionné dans la rubrique « Activités », celles correspondant à la visite du centre « historique ». Pour Sarlat, l'entrée « Vieux Sarlat » propose 808 avis et 361 photographies[203]. Pour Dinan, on nous propose « Centre historique », avec 708 avis et 465 photographies[204]. À la lecture des avis publiés, nous avons fait le choix de plutôt nous intéresser uniquement aux publications visuelles. Les avis publiés sont généralement le fait de touristes ayant particulièrement apprécié la ville. Aussi les commentaires sont peu diversifiés, faisant le plus souvent état d'un *« centre médiéval très mignon »*[205], d'un lieu *« absolument charmant »*[206] ou encore d'un *« centre historique (qui) est une pure merveille »*[207]. Alors que les internautes qui le souhaitent peuvent donner une évaluation, avec comme choix : excellent, très bien, moyen, médiocre, horrible, le cumul des évaluations « excellent » et « très bien » atteint plus de 97%[208] des avis pour les deux villes.

Nous avons noté les lieux, monuments ou activités représentés dans les photographies publiées. Il s'agit, ici encore, de fournir un ordre de grandeur. Si chaque image était codée, nous ne pouvions savoir avec certitude quel était le sujet principal de la photographie contrairement aux clichés choisis par les touristes rencontrés. Si certaines étaient aisément « codables », d'autres laissaient davantage de place à l'interprétation. Par exemple lorsqu'une place ou une rue est

[203] Données vérifiées au 23 juin 2016.
[204] Données vérifiées au 23 juin 2016.
[205] Commentaire de « Marina 91330 » à propos du Vieux Sarlat, juin 2016.
[206] Commentaire de « Thomouche », à propos du Vieux Sarlat, mai 2016.
[207] Commentaire de « lionelsegui », à propos du Centre historique de Dinan, juin 2016.
[208] 97,2% des avis à Sarlat et 97,9% à Dinan.

photographiée, il n'est pas toujours aisé d'affirmer si le sujet principal est ce lieu ou plutôt un monument en particulier. C'est généralement le type de plan qui permet de trancher, bien que ce jugement soit inévitablement subjectif[209].

Bien qu'il ait été possible de multiplier les types de guides, se dégage de ce premier tour d'horizon une cohérence certaine. Les mêmes lieux et monuments sont globalement promus par tous les guides. Comme énoncé, l'imagerie touristique dinannaise repose sur un nombre plus limité de hauts-lieux et de monuments phares, alors que celle de Sarlat est marquée par une plus grande diversité. Ce sont donc le Jerzual, la rue de l'Apport / place des Merciers et la rue de l'Horloge, la Tour de l'Horloge, la basilique Saint-Sauveur et le château-musée qui se dégagent de cette analyse pour le cas dinannais. À Sarlat, la cathédrale, maison de la Boétie et la lanterne des Morts au niveau monumental, la place de la Liberté, rue Montaigne, place du marché aux Oies au niveau des espaces publics sont les éléments dominants les guides touristiques. Les figures 25 et 26 permettent de spatialiser ces hauts-lieux du tourisme définis par les guides, pour chacune des villes. Nous nous attacherons, dans la suite de ce chapitre, à mettre en perspective ces résultats avec ceux obtenus grâce au croisement de la *VEP Technique* et des entretiens.

[209] Nous précisons que, pour les deux villes, certains clichés ont été exclus de ce codage (sujet indéfinissable, selfie, plan rapproché de nourriture, etc.). Ce sont 27 clichés à Sarlat et 24 à Dinan qui ont ainsi été retirés.

Figure 25 : Carte de Dinan illustrant les lieux et monuments les plus souvent évoqués par les guides (guides imprimés, cartes postales et TripAdvisor)

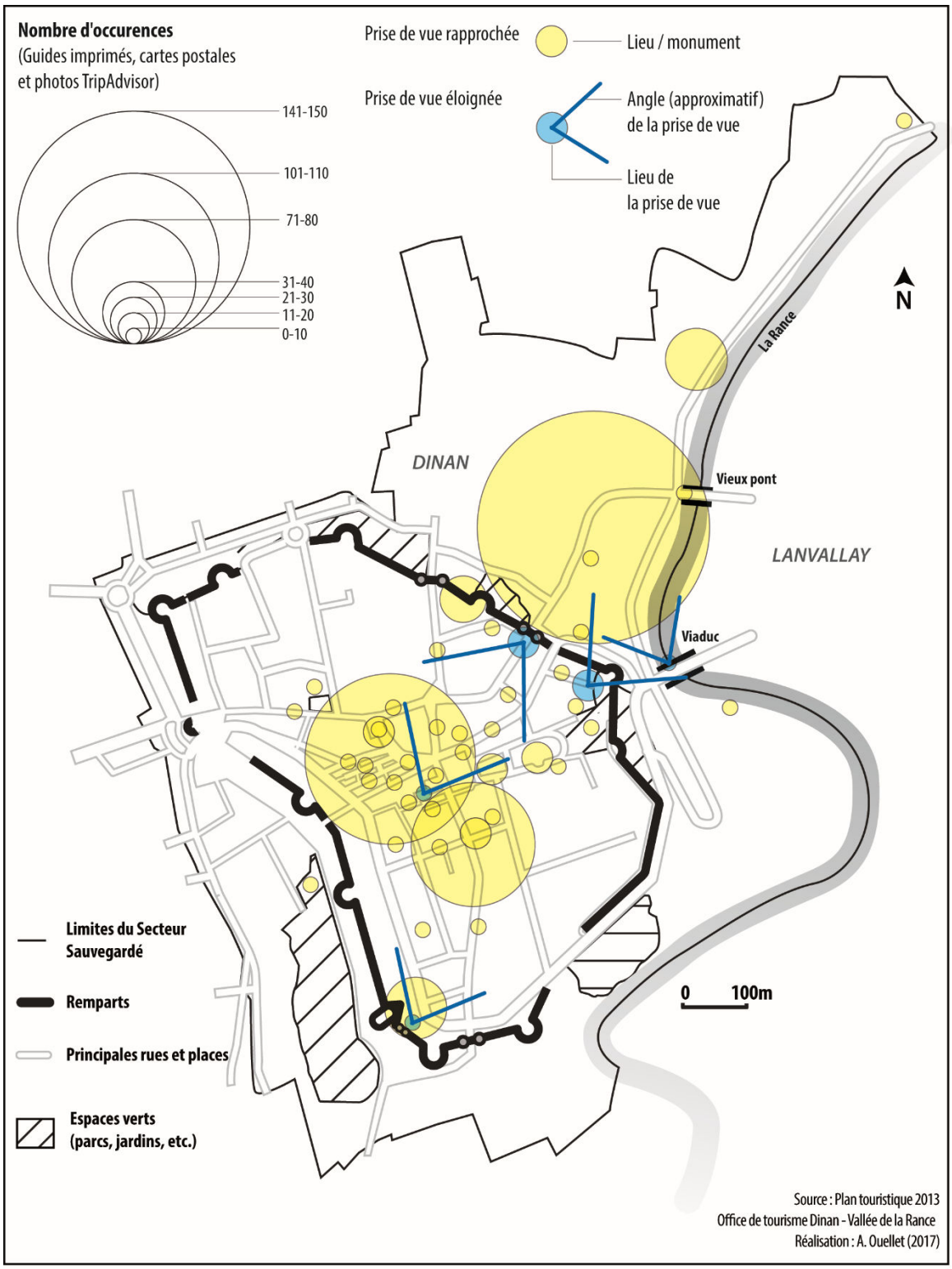

Tableau des données brutes utilisées disponible en annexe 7.

Figure 26: Carte de Sarlat illustrant les lieux et monuments les plus souvent évoqués par les guides (guides imprimés, cartes postales et TripAdvisor)

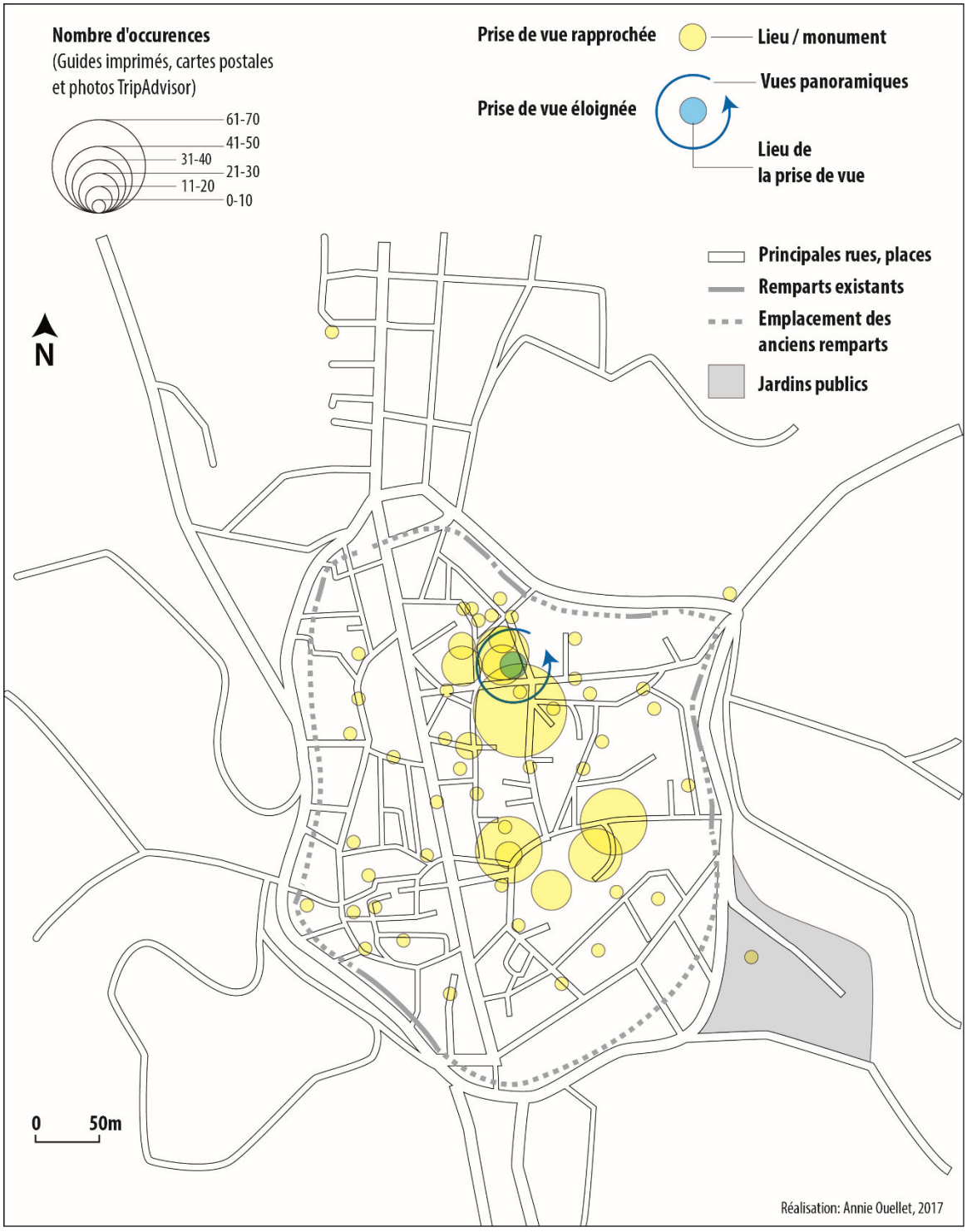

Tableau des données brutes utilisées disponible en annexe 7.

2. *The tourist gaze* : la ville comme destination

Selon Maria Giulia Dondero (2007), la photographie touristique peut s'inscrire simultanément dans deux registres, ayant à la fois une dimension personnelle à titre de souvenir, et une dimension « exemplaire ». Si ces deux dimensions peuvent se croiser et se chevaucher, il s'agira de voir dans quel registre s'inscrivent les clichés des touristes rencontrés et choisis pour répondre à notre questionnaire photographique. Dans un premier temps, il s'agit essentiellement d'interroger les représentations qu'ont les touristes, à travers les photographies qu'ils ont sélectionnées, mais également des explications fournies quant à ces choix.

Dans les deux villes, les photographies prises par les touristes rencontrés et sélectionnées pour répondre à nos différentes questions correspondent globalement aux lieux ou monuments identifiés par les guides, tel que décrit précédemment. Plusieurs clichés nous ayant été fournis sont par ailleurs quasi identiques aux cartes postales représentant les mêmes lieux, cette forte similitude confirmant le principe de tautologie touristique évoqué par Joseph Stefanou (1978). Alors que Richard M. Chalfen (1979) distingue les photographies produites par les touristes de celles produites pour les touristes, il semble que les premières soient largement calquées sur les secondes.

2.1. Intérêt et cohérence des centres anciens

L'analyse des photographies choisies par les touristes fait apparaître plusieurs clichés jumeaux, le plus souvent, en réponse aux questions une (représentation de la ville) et quatre (cliché à garder en souvenir) (Figure 27). Davantage qu'un détail architectural, un lieu particulier, c'est ce qui représente la ville dans son ensemble que les touristes souhaitent se remémorer. Ceci s'inscrit en parfaite cohérence avec le discours tenu par la plupart des participants, affirmant avoir beaucoup de mal à choisir parmi tous leurs clichés, puisque *« l'ensemble de la vieille ville est splendide! Il n'y a pas un ou deux monuments qui sortent du lot, c'est le fait que toute la ville soit si bien préservée qui impressionne » (Mélanie, T, Sarlat – 15 août 2015).* Ce discours sur l'unité et la cohérence d'un centre ancien entièrement (bien) préservé est très présent dans les deux villes. Certains lieux et monuments se dégagent néanmoins. C'est particulièrement le cas de la rue du Jerzual à Dinan. Elle a été choisie par 13 des 25 touristes rencontrés et est souvent utilisée pour répondre à plusieurs questions. Les touristes nous disent apprécier l'aspect des maisons qui la bordent mais surtout l'ambiance générale qui y règne symbolisant l'aspect authentique et pittoresque de la ville, avec les nombreux artisans qui y ont pignon sur rue. La place des Merciers et la rue de l'Apport semblent aussi très prisées de la part des touristes. On

les retrouve autant comme cliché à conserver en souvenir, représentation de la ville, du patrimoine ou encore du tourisme. À Sarlat, la place de la Liberté est la plus populaire, choisie par 17 des 31 touristes rencontrés. De manière moindre, la maison de la Boétie est aussi fréquemment sélectionnée (7 clichés sur 31).

En réponse à la première question photographique (représentation de la ville), cet intérêt pour le centre ancien dans son ensemble s'illustre chez certains touristes par le choix d'une photographie panoramique, d'une vue globale prise du haut des remparts, de la tour de l'horloge ou du château à Dinan, du belvédère de l'ancienne église Sainte-Marie à Sarlat. Beaucoup plus rarement, un lieu générique, une ruelle choisie « au hasard » à Sarlat, puisque ce sont *« toutes ces petites ruelles, qui sont toutes charmantes pour moi c'est ce qui représente le mieux Sarlat » (Nadège, T, Sarlat – 21 août 2015),* des maisons à colombages à Dinan qui *« font prendre conscience de l'histoire de la ville, de son ancienneté*[210] *» (Tracy, T, Dinan – 18 février 2015)*. Ce type de réponse est toutefois largement minoritaire (une seule réponse pour chaque ville).

Alors que nous mentionnions précédemment (*cf.* Chapitres 1 et 3) un effet métonymique des images touristiques (par exemple : « la Tour Eiffel, c'est Paris »), certains lieux ou monuments de Dinan et Sarlat remplissent ce rôle et sont ainsi mobilisés dans l'imagerie touristique (publicités, cartes postales). Ce sont donc, sans grande surprise, ces éléments emblématiques de la ville qui sont sélectionnés pour représenter la ville. Bien que, dans leur discours les participants évoquent l'entièreté de la ville centre, lorsque vient le temps de sélectionner une photographie, certains monuments et surtout certaines rues et places sont surreprésentés. À Sarlat, la place de la Liberté est ainsi choisie par dix-sept participants (sur un total de 31). À Dinan, trois lieux sont fréquemment choisis : le Jerzual (7 clichés sur 25 (incluant parfois la porte du Jerzual)), la rue de l'Horloge (7 clichés sur 25 (incluant le plus souvent la tour de l'Horloge)) et l'Apport / place des Merciers (5 clichés sur 25).

[210] "make you aware of the history of the city...its journey through times..." – Traduction personnelle

Figure 27: Photographies prises par des touristes en réponse aux questions 1 et 4 (représentation de la ville (1) et cliché à conserver en souvenir (4)) (même cliché utilisé pour les deux questions)

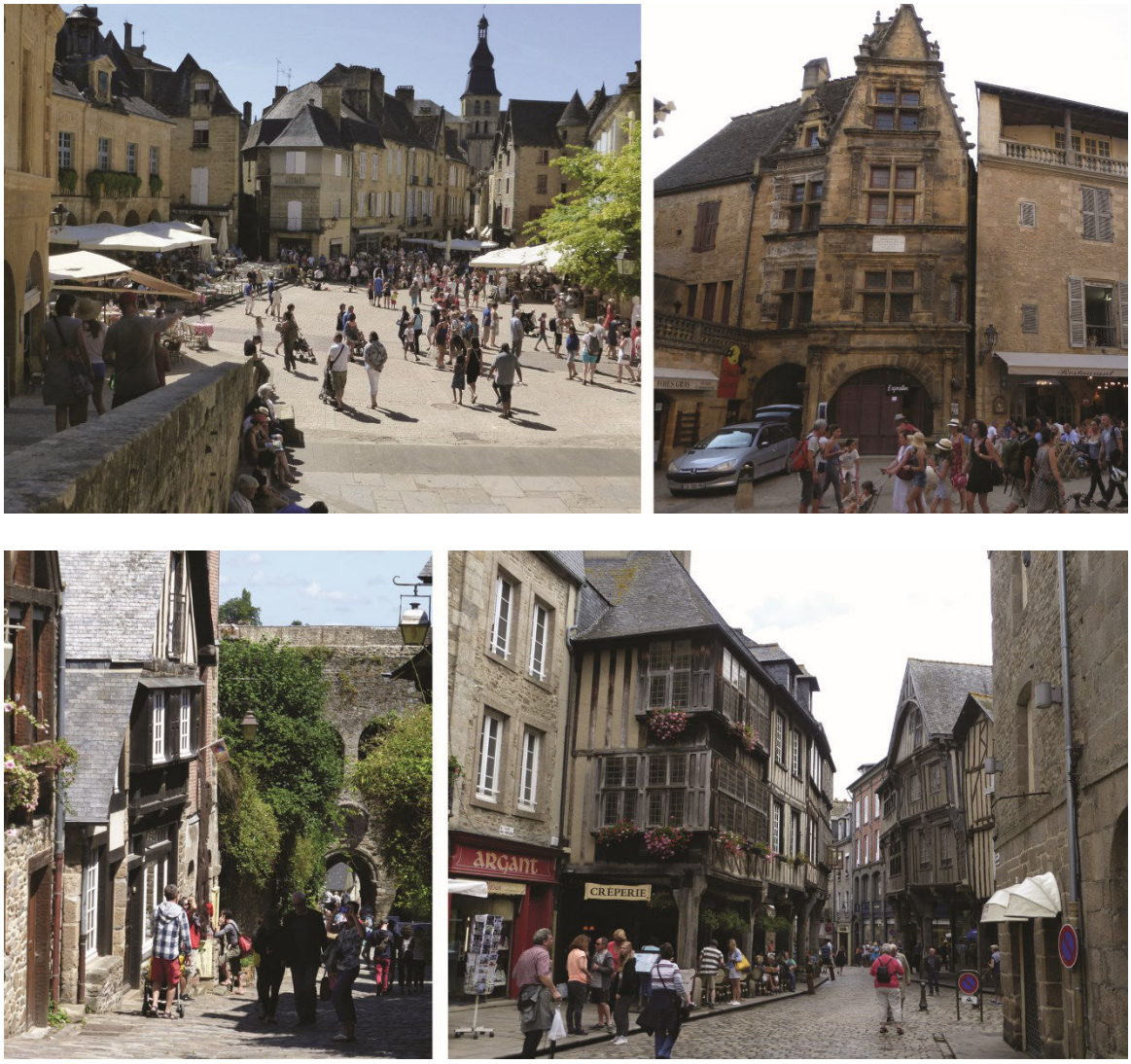

En haut : la place de la Liberté de Sarlat (Cliché : Mireille et Adrien, T, Sarlat – 12 août 2015), la maison de la Boétie (Cliché : Amélie et Martin, T, Sarlat – 13 août 2015). En bas : le Jerzual (Cliché : Suzanne et Luc, T, Dinan – 25 juillet 2015), la rue de l'Apport de Dinan (Cliché : Sylvie et Alain, T, Dinan – 17 juillet 2015).

Les photographies choisies pour représenter le patrimoine (question photographique numéro 2) sont là encore, et dans chaque ville, largement dominées par un élément ou un lieu, soit la maison de la Boétie à Sarlat (9 clichés sur 31) et la rue du Jerzual à Dinan (9[211] clichés sur 25) (Figure 28). Si les clichés peuvent se répartir entre un patrimoine vernaculaire d'une part et monumental d'autre part, ce dernier occupe une part du corpus plus importante à Sarlat.

[211] Trois de ceux-là illustrant plus spécifiquement la porte du Jerzual.

Figure 28 : Photographies prises par des touristes en réponse à la question à la question 2 (représentation du patrimoine)

Le Jerzual à Dinan (Cliché: Gabrielle, T, Dinan - 5 août 2015) et la maison de la Boétie à Sarlat (Cliché : Damien, T, Sarlat – 14 mars 2015).

Si les clichés à conserver en souvenir sont globalement les mêmes que ceux représentant la ville, deux touristes rencontrés à Sarlat choisissent plutôt un moment du lieu, soit le marché du samedi matin, place de la Liberté. L'un d'eux souligne que : *« les immeubles, les rues, oui c'est joli mais c'est figé, alors que le marché là on voit que ce n'est pas seulement une ville-décor, c'est vivant, les habitants viennent là aussi » (Damien, T, Sarlat – 14 mars 2015)*. Cette réponse est largement minoritaire, néanmoins, elle met en avant le fait que certains touristes souhaitent dépasser le *front*[212], la ville mise en scène à l'intention des touristes. Des propos similaires avaient été recueillis à Dinan en 2013, la ville étant appréciée en sa qualité de « vraie ville » y étant comparée à Saint-Malo ou au Mont-Saint-Michel, considérés « trop touristiques » (Ouellet, 2013).

2.2. Le tourisme, ses « sights », ses symboles et ses commerces

Suivant les guides nous aurions pu croire que les touristes, en réponse à la question trois (représentations du tourisme), opteraient très majoritairement pour des vues « typiques » de la ville, ou encore les monuments considérés comme étant « à voir ». Pourtant, le tourisme est aussi souvent représenté par des commerces divers, que ce soit des restaurants, des boutiques ou des ateliers d'artistes ou artisans que par les *sights* identifiés par les guides. Ces touristes, pour la plupart, sont bien conscients de la surreprésentation de certains types de commerces

[212] Nous faisons référence aux travaux de Dean MacCannell (1976).

associés au tourisme, tel que l'illustrent ces propos d'une touriste Finistérienne rencontrée à Dinan en 2013 :

> *« La rue du Jerzual avec tous les artisans, les boutiques, c'est certainement ce qui représente le mieux le tourisme…parce que j'imagine bien qu'il n'y en aurait pas autant si c'était pas touristique. Il doit y avoir assez peu de gens d'ici qui achètent dans ces boutiques... » (T03, Dinan – 4 mai 2013)*

Chez plusieurs touristes, la forte présence de ces commerces n'est pas perçue négativement, car c'est ce type d'ambiance et de lieux qu'ils recherchent, tout en ayant conscience, à divers degrés, qu'ils ne sont sûrement pas ceux que les « locaux » fréquentent. Les commerces choisis sont souvent situés dans un cadre particulièrement agréable et/ou typique. Quelques participants ont aussi opté pour des commerces à vocation touristique considérés comme étant particulièrement *« kitsch » (Kim, T, Sarlat – 18 mars 2015)* en précisant que c'est là ce qu'ils souhaitent eux-mêmes éviter dans leurs pratiques touristiques (Figure 29).

Certains participants ont quant à eux opté pour des lieux particulièrement attractifs pour les touristes, fournissant des réponses photographiques similaires à celles des questions une et quatre, comme la rue du Jerzual ou la Place des Merciers à Dinan ou la place de la Liberté, la rue Montaigne ou encore la place de la cathédrale à Sarlat. Autre possibilité : le tourisme, dans ces villes, est caractérisé par son patrimoine bâti monumental qui en constitue le principal élément attractif, ce sont donc des réponses identiques qui sont fournies aux questions deux (représentation du patrimoine) et trois (représentation du tourisme). Des monuments emblématiques des villes sont sélectionnés, tels la maison de la Boétie à Sarlat, le château, la tour de l'horloge ou encore l'hôtel Kératry à Dinan.

> *« Patrimoine et tourisme, c'est la même chose. Dans une ville comme celle-là, le tourisme c'est le patrimoine[213]. Si on est là c'est pour la richesse du patrimoine bâti…donc je dirais la même photo pour le patrimoine et le tourisme, la maison de la Boétie…il y a plein de jolis hôtels particuliers, mais cette maison elle est vraiment sublime et surtout elle a une histoire particulière » (Adrien, T, Sarlat – 12 août 2015)*

Ce sont trois tendances qui se dégagent en matière de représentations du tourisme. Nous précisons toutefois encore une fois que ces éléments sont considérés à l'aune d'un croisement entre l'analyse des matériaux discursif et photographique.

[213] C'est nous qui soulignons.

Figure 29: Photographies prises par des touristes en réponse à la question 3 (représentation du tourisme)

En haut : un restaurant de la rue du Petit-Fort de Dinan (Cliché : Louise, T, Dinan – 8 juillet 2015), une boutique « touristique » (Cliché : Chloée et Thibault, T, Dinan – 20 février 2015). En bas : terrasse place de la Liberté à Sarlat (Cliché : Brigitte et Cyril, T, Sarlat – 21 août 2015), restaurant « Le Médiéval » à Sarlat (Cliché : Kim, T, Sarlat – 18 mars 2015).

2.3. Du lieu préféré, que l'on souhaite garder en souvenir, au lieu le moins apprécié que l'on ne photographie pas

Les mêmes tendances se dessinent, tant à Sarlat qu'à Dinan, en matière de lieux préférés. D'une part, des hauts-lieux du tourisme se dégagent, il s'agit alors le plus souvent de clichés jumeaux répondant aux questions quatre et cinq (souvenir, lieu préféré). Il s'agit par exemple de la place du marché aux Oies ou de la rue Montaigne à Sarlat, de la rue du Jerzual ou de l'Apport / Place des Merciers à Dinan. Les lieux choisis pour leur calme et leur quiétude sont davantage présents

à Sarlat. Même si la proportion n'est pas vraiment plus importante en été[214], les touristes rencontrés ont davantage insisté sur le caractère appréciable de certains lieux permettant de « se réfugier » ou de « s'isoler » de la foule. La cour des Fontaines et la cour des Chanoines (côté est), de même que des ruelles de la partie ouest du centre ancien sont ainsi choisies en évoquant cette idée de calme (Figure 30). À Dinan, il s'agit davantage de lieux illustrant le *farniente*, la détente, le repos. Le port est le plus fréquemment choisi, mais le jardin anglais ou encore le jardin des petits diables correspondent aussi à ces lieux particulièrement appréciés. Quelques réponses isolées apparaissent : les halles ou encore l'auberge de jeunesse[215].

Figure 30 : Photographies prises par Amélie (T, Sarlat) et Évelyne (T, Sarlat) en réponse à la question 5 (lieu que vous avez apprécié le plus (où vous vous êtes senti le mieux))

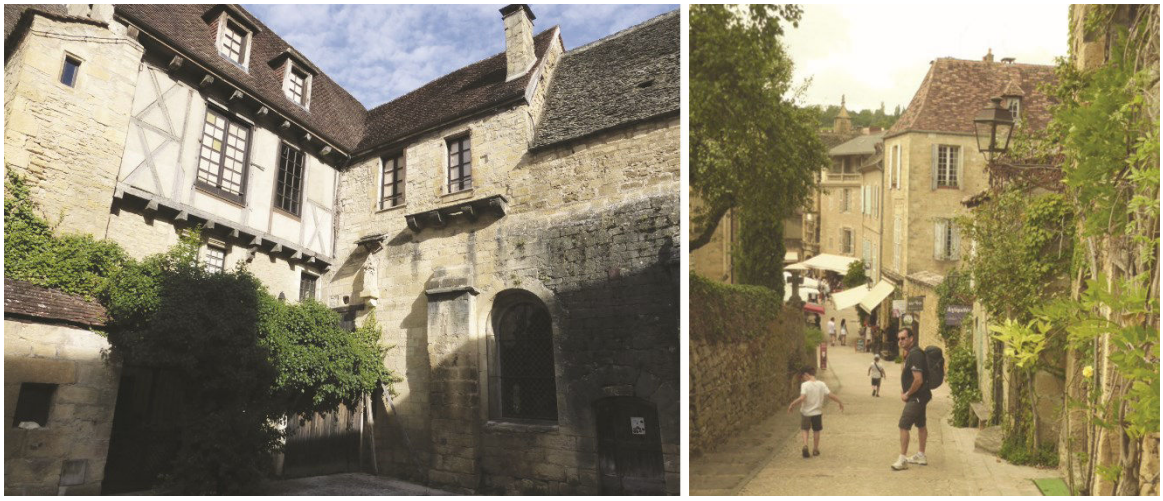

Cour des chanoines (Cliché : Amélie, T, Sarlat – 13 août 2015), rue Montaigne (Cliché : Évelyne, T, Sarlat – 24 août 2015).

Sans grande surprise, nous avons recueilli assez peu de clichés en réponse à la question six (lieu que vous avez le moins apprécié). Les photographies étant généralement prises dans une visée commémorative, pour se rappeler du voyage, les éléments considérés comme désagréables, laids ou peu appréciables sont rarement immortalisés en photographie. La plupart des touristes ne disposait d'aucune photo pour répondre à cette question. Toutefois, il nous a semblé tout de même pertinent de conserver cette question afin de dégager des éléments d'aversion (Figure 31). Le lieu le plus souvent représenté à Sarlat est la rue de la République (Traverse) (3 clichés sur 6). Elle est qualifiée par une touriste de *« verrue »,* venant *« gâcher le paysage » (Catherine, T, Sarlat – 18 mars 2015).* Il est vrai qu'elle contraste fortement avec le reste de la vieille ville. Rue moderne, percée en 1837, on y retrouve quelques immeubles de style néo-

[214] Nous rappelons qu'il ne s'agit pas, de toute manière, d'un échantillon représentatif.
[215] Les touristes ayant choisi l'auberge de jeunesse y logeaient.

classique dont les caractéristiques architecturales ne sont pas dénuées d'intérêt. Aussi nous postulons qu'elle est essentiellement dévalorisée puisqu'elle ne « cadre » pas avec l'image projetée de la ville. Anne, Marc et leurs enfants ont opté pour le parking de la Grande Rigaudie, avec la statue de la Boétie *« perdue au beau milieu…sans aucune mise en valeur » (Marc, T, Sarlat – 22 mars 2015). « On nous vante la Boétie, on nous parle de sa maison comme de l'un des joyaux de Sarlat et lui, sa statue, on n'a pas trouvé un meilleur endroit pour l'installer qu'ici, au beau milieu des voitures… » (ibid.)*. À Sarlat les deux seuls autres clichés fournis en réponse à cette question illustrent des bouts de ruelles, au sein du centre « historique », qui n'ont pas subi le même ré-embellissement que les espaces publics centraux et plus fréquentés. *« C'est pas terrible, ça fait un peu dégradé alors qu'on est quand même dans le secteur sauvegardé! Ils pourraient faire un effort… » (Sophie, T, Sarlat – 25 mars 2015).* À Dinan, nous n'avons récupéré qu'une seule photographie en réponse à cette question, représentant les toilettes publiques du port. *« J'ai pris la peine de prendre une photo tellement j'en croyais pas mes yeux! C'est une ville touristique et tout ce que vous avez à offrir aux touristes c'est des toilettes « à la turque »! C'est incroyable! » (Jean-Paul, T, Dinan – 12 février 2015).* Toutefois, bien que n'ayant pas de photographies, en abordant cette question du lieu le moins apprécié, plusieurs touristes rencontrés à Dinan ont évoqué *« toutes les rues du centre envahies de voitures… » (Alain, T, Dinan – 17 juillet 2015)*, se désolant du fait qu'*« il n'y a pas moyen de se balader tranquillement, il y a des voitures partout, et surtout avec les enfants… je ne comprends pas pourquoi le centre ancien n'est pas piéton » (Karine, T, Dinan – 24 février 2015).*

Figure 31 : Photographies prises par Kim (T, Sarlat) et Sophie (T, Sarlat) en réponse à la question 6 (lieu que vous n'avez pas apprécié)

Rue de la République (Cliché : Kim, T, Sarlat – 18 mars 2015), extrémité d'une rue « dégradée » (Cliché : Sophie, T, Sarlat – 25 mars 2015).

Malgré le peu de réponses recueillies, cette question permet de conforter l'idée selon laquelle les éléments trop éloignées de l'image archétypale de petite ville médiévale sont rejetés par les individus en séjour touristique.

3. Se représenter sa ville

> *« J'aime ma ville, mais je ne saurais dire exactement ce que j'y aime. […] Je suis trop habitué aux monuments pour avoir envie de les regarder. » (Perec, 2000 [1974] : 124)*

Georges Perec, par ces propos, souligne comment l'habitude et la quotidienneté peuvent contribuer à invisibiliser le patrimoine urbain, on ne regarderait pas où l'on vit, occupé à vivre tout simplement. Or, comme indiqué en introduction, le fait que ce lieu de vie, qui relève généralement de la banalité, soit élevé au rang de lieu exceptionnel par les mises en tourisme et en patrimoine, modifie-t-il le regard qu'on y porte? Est-ce que les Sarladais et les Dinannais, en tant que résidents d'une petite ville touristique patrimoniale, portent un regard différent sur leur lieu de vie? Le considèrent-ils comme un lieu extra-ordinaire ou conserve-t-il la banalité associée à tout environnement quotidien? C'est ce que nous aborderons ici.

Les trois premières questions photographiques posées aux résidents ont été élaborées essentiellement dans une visée comparative avec celles des touristes. Pourtant, elles ont fait apparaître des éléments étonnants.

3.1. La ville et son patrimoine, la ville est son patrimoine

Si la dimension patrimoniale de la ville ne transparaît pas (ou peu) de l'analyse du rapport affectif des habitants (Bailleul, Martouzet, 2014) elle demeure néanmoins très présente dans la représentation générale de la ville. Ainsi, comme le souligne les auteur-e-s du rapport *Mon paysage au quotidien, une pratique ordinaire?* (Bertho et *al.,* 2014) les sites classés ou inscrits de même que les villes « d'Art et d'Histoire » sont surreprésentés lorsque l'on demande à des résidents de photographier leur paysage quotidien.

Ainsi, pour plusieurs résidents rencontrés à Sarlat et Dinan, ce qui représente la ville et ce qui représente le patrimoine correspond à deux façons de poser la même question. La représentation de Dinan ou Sarlat comme ville se confond avec son patrimoine[216]. Les confusions entre les

[216] Ce rapprochement des deux thèmes est toutefois davantage présent à Dinan (7 résidents sur 24 choisissant des clichés identiques) qu'à Sarlat (3 résidents sur 23).

deux sont fréquentes, et à plusieurs occasions, les résidents affirmaient prendre un deuxième cliché pour répondre à la question portant sur le patrimoine davantage pour pouvoir choisir une image supplémentaire, n'arrivant pas à trancher entre deux prises de vues. Mais les deux clichés auraient pu être interchangeables. Pour ces résidents, on peut supposer que ce qui représente le mieux la ville, c'est son patrimoine, et donc, une fois mis en images, ce qui représente le mieux le patrimoine sera nécessairement aussi ce qui représente le mieux la ville (Figure 32).

> *« Ce qui représente le mieux la ville?... Je pense que ce serait la place des Merciers, avec les maisons à porche...c'est vraiment ce qui est le plus typique. / Le patrimoine? …ce serait un peu la même chose je pense, c'est aussi les maisons anciennes, celle de la Mère Pourcel par exemple. » (R04, Dinan – 18 avril 2013)*

> *« La maison de la Boétie. C'est vraiment une maison particulière… Vous voyez la maison de la Boétie et, de suite, vous savez que c'est Sarlat. / Le patrimoine? Ce serait la même chose… » (Angélique, RP, Sarlat – 25 mars 2015)*

Cette représentation du patrimoine sous la forme d'un monument emblématique est aussi très présente chez d'autres résidents pour qui les représentations de la ville et du patrimoine sont bien distinctes. Pour ceux-ci, la ville est souvent représentée par une vue d'ensemble, alors que le patrimoine est un monument, et surtout un monument qui est classé.

Figure 32: Photographies prises par des résident-e-s permanent-e-s en réponse aux questions 1 (représentation de la ville) et 2 (représentation du patrimoine) (même cliché utilisé pour les deux questions)

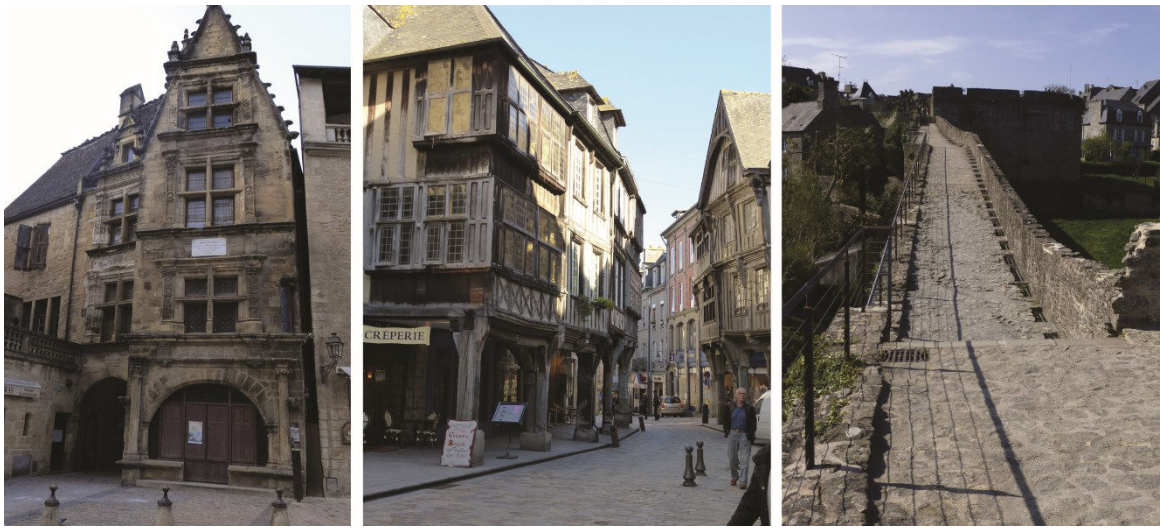

La maison de la Boétie (Sarlat) (Cliché: Angélique, RP, Sarlat – 25 mars 2015), l'Apport (Dinan) (Cliché : Isabelle, RP, Dinan – 18 février 2015), les remparts (chemin de ronde) (Dinan) (Cliché: Lucien, RP, Dinan – 5 mars 2015).

Quelques représentations plus originales du patrimoine se font également jour. Pour Julien, le patrimoine de Sarlat n'est pas un patrimoine bâti mais plutôt un patrimoine immatériel : la gastronomie. Si effectivement le patrimoine, dans ces deux villes, est largement dominé par le patrimoine bâti, il importe de souligner que d'autres types existent, parmi lesquels le patrimoine immatériel. Il est intéressant de noter que Julien évoque tout de même le lien entre ce patrimoine, que constitue pour lui la gastronomie, et le tourisme. Il explique ainsi : *« Le patrimoine de Sarlat? Ce serait la gastronomie, la bouffe…si les gens viennent à Sarlat c'est aussi pour ça… » (Julien, RP, Sarlat – 20 août 2015).* Pour une résidente de Dinan, bien que le patrimoine renvoie d'abord au bâti, il n'est pas lié à l'ancienneté (Figure 33).

> *« Pour moi le patrimoine c'est l'évolution, ça bouge, ça change...ce n'est pas figé, contrairement à l'image qu'on en a souvent… Donc je prendrais un endroit où on a un mélange de plein d'époques, du 16e, du 17e, 19e… Ouais, sauf que là c'est difficile de prendre tout ça en 1 seule image…je peux en prendre 2 et faire un montage?*[217] *» (Fabienne, RP, Dinan – 15 juillet 2015).*

Figure 33 : Photographies prises par Fabienne en réponse à la question 2 (représentation du patrimoine)

Rue de la Boulangerie et cité Saint-Charles à Dinan (2 photos) (Clichés : Fabienne, RP, Dinan – 15 juillet 2015).

Ce mélange des époques et des styles architecturaux est aussi choisi par une Sarladaise pour représenter le patrimoine. Il s'agit cette fois d'un monument emblématique, l'ancienne église Sainte-Marie restaurée par l'architecte Jean Nouvel que choisit Coralie pour ce *« mélange*

[217] Fabienne a ainsi pris 2 photographies en pivotant sur elle-même. On voit donc sur les clichés la Cité Saint-Charles (logements HLM construits dans les années 1950), des immeubles en pierre des XVIIIe et XIXe siècle, une partie de l'église Saint-Malo (dont le début de la construction remonte au XVe siècle).

d'époques très marqué, très fort! Avec ces grandes portes en fer, vraiment impressionnantes! » (Coralie, RP, Sarlat – 3 sept. 2015) (Figure 34).

Deux tendances se dégagent. D'abord un patrimoine vernaculaire, qui est largement assimilé à la ville dans son ensemble. Cette représentation du patrimoine est particulièrement présente à Dinan, où l'on pourrait résumer en affirmant que le patrimoine de Dinan ce sont ses maisons à pans de bois et Dinan c'est son patrimoine. La deuxième représentation du patrimoine qui émerge du discours (verbal et photographique) des Sarladais et des Dinannais est un patrimoine monumental, reconnu comme tel et classé à l'inventaire des Monuments Historiques : la maison de la Boétie (dans une très large proportion (11 clichés sur 23)), la cathédrale ou encore la lanterne des Morts à Sarlat, la tour de l'Horloge, la maison du Gouverneur, le château ou encore le rempart à Dinan.

Figure 34: Photographies prises par des résidentes permanentes en réponse à la question 2 (représentation du patrimoine)

« Mélange de styles » (Cliché : Sara, RP, Sarlat – 26 mars 2015) et ancienne église Sainte-Marie (Cliché : Coralie, RP, Sarlat – 3 sept. 2015).

3.2. Ce qui représente le tourisme? Moments et lieux déniés et rejetés

Dans notre étude menée à Dinan en 2013, il était apparu que le tourisme, pour les Dinannais, correspondait en partie à des lieux qui n'étaient pas appropriés par les résidents, des lieux quasi exclusivement pratiqués par les touristes (Ouellet, 2013, 2015). Dans la petite ville bretonne,

ce constat demeure, la rue du Jerzual et le château comptant parmi les réponses les plus souvent évoquées.

> *« Je dirais le Jerzual...On y va quand on a des amis ou de la famille qui vient nous visiter, on y va avec eux, parce que c'est vrai que c'est typique de Dinan… Mais on n'y va jamais par nous-mêmes, au quotidien je veux dire. » (Grégoire, RP, Dinan – 10 février 2015)*

> *« Le château c'est quand même le truc où…on ne le visite pas quand on est d'ici. Les seules fois où j'y suis allé c'était avec des amis ou de la famille. On leur fait voir les trucs touristiques! » (Lucien, RP, Dinan – 5 mars 2015)*

Ainsi, alors que le château est fréquemment photographié par les résidents pour représenter le tourisme, mais aussi le patrimoine, certains Dinannais nous indiquent qu'eux ne le fréquentent pas, que ce ne sont que les touristes qui vont au château[218]. Cette situation fait ressortir un paradoxe. Alors que l'on considère que le patrimoine devrait être représentatif de l'identité locale, il semble que certains résidents aient intégré que le patrimoine a essentiellement partie liée avec le développement touristique. Cette idée d'un patrimoine au service du tourisme transparaissait de manière particulièrement éclairante dans les propos d'une Dinannaise rencontrée en 2013.

> *« […] le patrimoine c'est ce que la ville possède comme monuments importants…tu vois, pour moi t'en as deux, soit la tour de l'horloge soit le château, c'est les deux que les touristes peuvent visiter. C'est vrai que ces monuments…c'est ce qui fait le patrimoine et c'est ce qui est touristique aussi… » (R07, Dinan – 21 avril 2013)*

Cette forme de détachement d'un élément patrimonial monumental par les résidents n'est pas exceptionnelle, Saskia Cousin (2008) faisant état de ce même type de relation entre les Lochois et le « château » de la ville.

Cette représentation du tourisme associée aux lieux où les résidents ne vont pas apparaît aussi, mais de façon moindre, à Sarlat. Sara choisit l'ascenseur panoramique (belvédère) de l'ancienne église Sainte-Marie, en précisant : *« je connais personne d'ici qui est monté en haut! C'est que les touristes qui y vont! » (Sara, RP, Sarlat – 26 mars 2015).* Cet ascenseur a d'ailleurs été sujet de nombreuses critiques, tant par l'opposition municipale que certains

[218] Le fait que la visite du château soit payante contribue aussi à en limiter l'intérêt pour les résidents.

citoyens[219]. Deux Sarladais optent pour la place du marché aux Oies. Sans que la place en elle-même ne soit l'objet d'un rejet ou d'un quelconque évitement, ces résidents sont surtout étonnés et intrigués par l'intérêt que lui portent les touristes, et plus particulièrement aux oies en bronze placées en son centre (Figure 35).

> *« La place en elle-même est plutôt sympa avec les hôtels particuliers tout autour. Mais c'est les oies…tous les touristes viennent s'asseoir dessus…ils se font tous prendre en photo avec! Ma copine bossait à la boutique de Cognac juste devant l'été dernier, et elle me disait que c'est hallucinant le nombre de gens qui les photographient! Même quand on est dans d'autres villes et qu'on dit qu'on est de Sarlat, ça arrive quand même souvent que les gens nous disent ah oui, les oies, la place avec les oies en bronze…alors que non! Je veux dire c'est qu'une pauvre statue, alors qu'il y a tellement de choses mieux autour! » (Arthur, RP, Sarlat – 24 mars 2015)*

Nadia tient des propos plus durs, elle exprime ainsi son choix :

> *« Ce serait la place avec les oies là…tous les touristes y vont, ils se font tous prendre en photo avec ces 3 oies en bronze moches… C'est un industriel du foie gras qui a offert ça à la ville et là ça devient vraiment le symbole du tourisme à Sarlat. » (Nadia, RP, Sarlat – 20 mars 2015)*

Une autre tendance se dessine : les commerces à vocation touristique. Si dans quelques cas, ils sont choisis sans aversion particulière, ce sont le plus souvent ceux considérés comme étant les « pires », les « plus kitsch » qui sont choisis (Figure 35). Ce type de réponse est beaucoup plus présent à Sarlat qu'à Dinan (10 clichés sur 23 à Sarlat, 5 sur 24 à Dinan). Deux résidents de Sarlat se positionnant également dans une critique du tourisme dit « de masse » choisissent de photographier des éléments qui représentent les conséquences du tourisme. Pour Alice, il s'agit du marché bondé en fin de matinée un samedi matin que *« les Sarladais fuient »,* alors que Guy (rencontré hors saison) photographie une des nombreuses affichettes présentes sur les portes des commerces du secteur sauvegardé annonçant une réouverture au 1er avril. Quelques Sarladais ont toutefois une vision plus positive du tourisme et l'illustrent par un lieu ou monument particulièrement apprécié par les visiteurs. Une résidente nouvellement installée

[219] Inauguré en 2013, l'ascenseur panoramique fait partie du projet de réhabilitation de l'ancienne église Sainte-Marie. Projet confié à l'architecte Jean Nouvel, l'église a été reconverti en marché couvert. Une extrémité du bâtiment est marquée par les portes en fer de 16 mètres de hauteur. À l'autre se trouve l'entrée de l'ascenseur. Critiqué pour son coût (700 000 euros), il était en fin d'année 2015 toujours déficitaire. Plusieurs Sarladais nous ont fait part de leur critique envers ce projet.

prend un cliché de touristes devant l'immeuble sur lequel figure la mention « À la ville de Sarlat » (Figure 35), en expliquant :

> *« Le tourisme c'est ce qui permet de préserver la ville… J'aimerais bien prendre un monument historique et des touristes devant…pour moi c'est ça. S'il n'y avait pas le tourisme, tous ces bâtiments ne pourraient pas être aussi bien conservés. » (Frédérique, RP, Sarlat – 1er sept. 2015)*

Figure 35 : Photographies prises par des résident-e-s permanent-e-s en réponse à la question 3 (représentation du tourisme)

En haut: Immeuble « À la ville de Sarlat » (Cliché : Frédérique, RP, Sarlat – 1er sept. 2015), la place du marché aux Oies (Cliché : Nadia, RP, Sarlat, 20 mars 2015). En bas : un glacier (Cliché : Julien, RP, Sarlat – 20 août 2015), une boutique de foie gras (Cliché : Laura, RP, Sarlat – 1er sept. 2015).

À Dinan, si cette représentation très critique du tourisme émerge également, elle est moins importante à la fois en termes de nombre de résidents ayant choisi ce type de photographies, mais également au niveau de la sévérité des propos tenus sur le tourisme. Une Dinannaise choisit de photographier le parking réservé aux cars touristiques, alors qu'un autre opte pour

un commerce touristique en en critiquant le caractère kitsch et cliché de ce dernier. Corollairement, davantage de Dinannais ont opté pour des lieux particulièrement appréciés par les touristes (sans distinction entre touristes et résidents) : la place des Merciers, la vue sur la Rance et le port prise depuis le jardin anglais.

3.3. Un espace vécu de l'ordinaire à l'extra-ordinaire

Si les clichés choisis pour représenter la ville, le patrimoine et le tourisme étaient globalement en adéquation avec les images promues dans les guides de voyage ou brochures touristiques, lorsqu'il est demandé aux résidents de conserver une seule photographie en souvenir de leur ville, on s'éloigne davantage des images projetées. Les photographies sélectionnées sont alors plus diversifiées et ont, pour partie, une dimension plus personnelle et intime. Davantage que des catégories de représentations, nous pouvons considérer que les clichés peuvent être classés selon un gradient, allant du public à l'intime. Certains résidents choisissent des vues typiques de la ville, se rapprochant très largement de l'imagerie touristique véhiculée. Ces réponses photographiques se rapprochent alors des vues choisies par les touristes pour répondre à cette même question. Ce sont globalement les résidents des quartiers péricentraux ou encore des communes voisines qui optent pour ce type de clichés.

Au contraire, d'autres Sarladais et Dinannais choisissent des images très personnelles, des lieux ou objets liés à une période marquante de leur vie. Deux sous-groupes sont alors à considérer. D'une part certains résidents choisissent des lieux emblématiques de leur vie actuelle (Figure 36). C'est le plus souvent la vue depuis sa maison (*Aurélie, RP, Sarlat – 20 mars 2015*), de son commerce (*Coralie, RP, Sarlat – 3 sept. 2015*), d'un bar fréquenté régulièrement (*Fred, RP, Dinan – 2 avril 2015*). D'autres optent plutôt pour un souvenir lié à l'enfance ou l'adolescence. Pour Pauline il s'agit du *« théâtre où j'ai fait mes premiers spectacles de danse » (Pauline, RP, Dinan – 5 mars 2015)*, pour Louis, *« c'est le souvenir de mes week-ends d'ado à boire des bières ici… c'est le panorama de mon adolescence! » (Louis RP, Dinan – 25 juillet 2015)* (Figure 37). Virginie nous amenant au jardin du Plantier (à Sarlat) pour y photographier un arbre explique :

> *« C'est peut-être un peu bête mais c'est au Plantier, il y a un grand arbre avec un trou au milieu et quand j'étais petite j'allais jouer là-bas, on s'amusait à monter dans le trou… Bon je sais pas si ça te va quand même comme photo? Il faut vraiment avoir l'explication pour saisir…sinon c'est un arbre tout ce qu'il y a de plus banal... » (Virginie, RP, Sarlat – 28 août 2015)*

Même si ce sont des souvenirs d'enfance, le fait qu'un élément tangible, matériel existe toujours permet de maintenir un rapport au lieu particulier et ainsi de retrouver une part du passé dans le présent. Ce type de photographies et d'explications renvoient à ce qu'Eva Bigando (2006) nomme le « paysage racine ». Ce sont d'ailleurs les résidents se considérant particulièrement attachés, voire enracinés (*cf.* Chapitre 8) qui ont opté pour ce type de clichés.

Figure 36 : Photographies prises par Pauline (RP, Dinan) et Virginie (RP, Sarlat) en réponse à la question 4 (cliché à garder en souvenir)

Le théâtre des Jacobins de Dinan (Cliché : Pauline, RP, Dinan – 5 mars 2015) et arbre dans le jardin du Plantier à Sarlat (Cliché : Virginie, RP, Sarlat – 28 août 2015).

Ces photographies ne représentent pas des lieux emblématiques des villes, que ce soit au niveau touristique ou patrimonial, et dans les cas où la photographie pourrait rappeler ces lieux, l'explication fournie permet de réfuter le lien direct entre le choix photographique et le tourisme. C'est le cas de la photographie fournie par Louis (Figure 37) qui, prise de manière isolée et traitée par une seule analyse d'image, pourrait amener à conclure à une grande proximité avec les imageries touristiques. Un même lieu peut être investi de représentations totalement différentes.

Figure 37: Photographie de Louis en réponse à la question 4 (cliché à conserver en souvenir)

Vue sur la Rance et le viaduc (depuis le jardin anglais) (Cliché : Louis, RP, Dinan – 25 juillet 2015).

L'âge constitue un critère particulièrement discriminant dans le choix de la photographie à conserver en souvenir (question 4). Alors que les différents participants ont été regroupés en catégories d'âge, plus on augmente en âge, plus faible est la part de photographie personnelle. À l'inverse, les monuments ou lieux emblématiques sont davantage présents chez les répondants les plus âgés. Il est intéressant de noter que Raymond Ledrut, dans *Les images de la ville*, remarquant cet effet générationnel, s'interrogeait : « la symbolique de l'espace urbain est-elle en train de changer, ou bien les jeunes en devenant plus vieux deviendront-ils plus sensibles au modèle actuellement dominant? Nous ne pouvons pas répondre à cette question pour l'instant » (Ledrut, 1973 : 96). Plus de quarante ans plus tard, nous serions tentée de répondre que ce changement de regard porté sur la ville relève plutôt de l'avancée en âge que d'un effet générationnel. L'impact du critère du genre semble aussi être demeuré stable depuis les travaux de Ledrut. Comme dans ses travaux portant sur Pau et Toulouse, le genre n'a pas d'influence majeure. Aussi, il ne semble pas y avoir de relation directe entre la durée de résidence à Sarlat ou Dinan et le choix de photographies personnelles. À Sarlat, parmi les « natifs », les trois seules photographies relevant de la sphère privée nous sont fournies par de jeunes Sarladais de moins de 30 ans, en lien avec leur enfance et/ou adolescence. Ayant défini trois catégories : les natifs, les résidents depuis 10 ou plus et les résidents depuis moins de 10 ans, c'est chez ce dernier groupe que la part de photographie très personnelle est la plus forte (6 photographies pour 8 participants à Sarlat).

Entre ces deux réponses types opposées, certains résidents ont choisi de photographier des lieux centraux, largement promus par les organisations de mises en tourisme et en patrimoine, mais,

même si leur choix s'est porté sur les fameux *sights* des guides de voyage (le port, le Jerzual, la rue de l'Horloge, etc. à Dinan ou la Place de la Liberté à Sarlat), le lieu choisi est le *sight* le plus près de chez soi ou encore une vue touristique typique qui soit peut être prise depuis leur domicile, soit inclus ce dernier. Aussi, à la différence du type de réponses photographiques énoncé précédemment, le discours accompagnant la prise de vue souligne le lien existant entre la dimension touristique et patrimoniale et la sphère privée. Par exemple :

> *« Ce serait la vue qu'on a en haut de la tour Sainte-Catherine. C'est superbe, vous avez cette vue qui est très typique de Dinan, on la voit partout…et d'ici on voit notre maison! » (June, RP, Dinan – 21 juillet 2015)*

> *« La vue qu'on a du grenier sur la place. C'est LA vue que tous les touristes veulent prendre de Sarlat…sauf que nous du grenier c'est encore mieux, avec la hauteur vous avez une superbe vue sur l'ensemble de la ville, et vous avez tous les toits, la cathédrale, et juste derrière vous avez ce rideau d'arbres… » (Guy, RP, Sarlat – 20 mars 2015)*

Il semble ainsi que cette question engendre une réponse photographique plus personnelle, mais qui est tout de même, pour une partie des résidents, « cadrée » par les guides (Figure 38)

Figure 38 : Photographies prises par Guy (RP, Sarlat) et June (RP, Dinan) en réponse à la question 4 (cliché à garder en souvenir)

La place de la Liberté vue depuis le grenier de Guy (Cliché : Guy, RP, Sarlat – 20 mars 2015) et vue sur la Rance depuis le jardin anglais (Cliché : June, RP, Dinan – 21 juillet 2015).

La question photographique relative au cliché à conserver en souvenir permet, chez les résidents permanents, de dégager trois profils types distincts, comme l'illustre la figure présentée ci-dessous (Figure 39).

Figure 39 : Typologie des clichés à conserver en souvenir (question 4) par les résidents permanents

Lieu touristique

«La vue sur les toits de la ville quand on est sur les remparts. C'est vraiment l'une des plus belles vues de la ville.» (Lucien, RP, Dinan)

«La vue avec le clocher de la cathédrale, c'est vraiment ce qui est emblématique de la ville.» (Yvette, RP, Sarlat)

Hybride (vue emblématique de l'iconographie touristique choisie pour des raisons personnelles)

«Le port! C'est juste à côté de chez moi. C'est là que je vais me balader le plus souvent.» (Bernard, RP, Dinan)

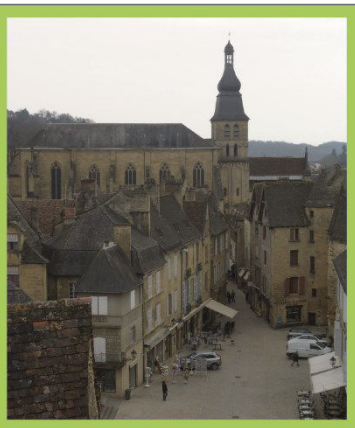

«Ce serait la vue qu'on a du grenier! C'est la photo que tous les touristes rêveraient de prendre!» (Nadia, RP, Sarlat)

Sphère privée / intime

«Le canard! Pas tant pour le lieu en lui-même mais pour les rencontres que j'y ai faites.» (Fred, RP, Dinan)

«Ce serait mon quartier: le Pouget. C'est là que j'ai passé la plus grande partie de ma vie.» (Mounir, RP, Sarlat)

Réalisation: A. Ouellet (2017)

3.4. Topophilie, topophobie

Les photographies prises pour répondre à la question sur le lieu préféré (le plus apprécié ou où vous vous sentez le mieux) sont globalement semblables à celles répondant à la question quatre (souvenir). Dans ce cas aussi, les clichés peuvent être classés selon un gradient allant de la sphère touristique / publique à la sphère privée ou intime. Deux tendances apparaissent. D'une part des espaces publics touristiques sont choisis en expliquant qu'il s'agit d'un *« bel endroit, agréable » (Isabelle, RP, Dinan – 18 février 2015)*. Ce sont les clichés se rapprochant le plus des images projetées des villes. Comme pour la photographie à conserver en souvenir, certains lieux bien que renvoyant à l'iconographie touristique sont choisis pour des raisons plus personnelles et non pas pour leurs qualités esthétiques. C'est le cas des Enfeus à Sarlat apprécié par Frédérique pour son calme et sa quiétude. Certains lieux relèvent davantage de la sphère de l'intime. C'est le cas du jardin du Plantier, choisi par Mounir :

> *« Je crois que ce serait le Plantier. J'ai passé ma jeunesse là-bas! Vous avez tout, de l'espace, de l'herbe, de l'espace pour jouer, pour faire des bêtises… » (Mounir, RP, Sarlat – 17 mars 2015)*

Enfin, des lieux étroitement liés au domaine de l'intime, du personnel, sont choisis. Xavier et Luce répondent tous les deux, et sans hésitation : *« Ma rue! » (Xavier, Luce, RP, Sarlat – 28 août 2015)* alors que Louis opte pour *« la rue de la Soif. Il y a mon bar [le bar qu'il fréquente le plus souvent] qui est là […]. C'est cosy, c'est relax…vraiment c'est là que je me sens le mieux. » (Louis, RP, Dinan – 25 juillet 2015)*.

Au niveau des lieux les moins appréciés, quelques tendances se dessinent. Les espaces publics à l'extérieur du centre « historique », *« tous les quartiers « modernes » » (René, RP, Dinan – 29 juillet 2015)* ou encore en son sein mais ne présentant pas le caractère « typique » associé aux « villes touristiques patrimoniales ». Il s'agit dans certains cas d'un lieu récemment réaménagé et considéré comme « froid », « trop gris », « trop bétonné », qui ne « s'insère pas bien dans le tissu urbain » (Figure 40). C'est le cas de Martine qui opte pour l'esplanade du centre des congrès de Dinan ou de Georges qui photographie les halles (« La Cohue », Dinan). Une critique de la place de la voiture (essentiellement à Dinan) se dégage également. Les photographies réalisées représentent alors des bouchons de circulation ou des parkings.

Figure 40 : Photographies prises par Martine (RP, Dinan) et Laura (RP, Sarlat) en réponse à la question 6 (endroit dans la ville, que vous appréciez le moins et/ou vous vous sentez le moins bien)

L'esplanade du CREC à Dinan (Cliché : Martine, RP, Dinan – 12 février 2015) et le Pontet à Sarlat (Cliché : Laura, RP, Sarlat – 2 sept. 2015).

Pour certains résidents, même s'ils photographient un lieu, c'est davantage le moment et les individus y étant présents qui contribuent à son rejet. Ce type de réponse apparaît quasi exclusivement à Sarlat. Ce sont des clichés représentant la foule estivale, des « embouteillages humains ». Pour une Sarladaise rencontrée hors saison, bien qu'elle n'ait pu réaliser ce cliché, la photographie du lieu qu'elle apprécie le moins serait la même que celle de son lieu préféré, mais prise à des moments de l'année différents.

> *« Ce serait la même photo…mais une en hiver et l'autre en été… Le lieu que j'aime le plus devient celui que j'aime le moins en été. » (Nadia, RP, Sarlat – 20 mars 2015)*

Quelques résidents choisissent des lieux représentant une catégorie spécifique de lieux. Il s'agit ainsi davantage d'une aversion liée à cette catégorie générique davantage qu'au lieu précis, dinannais ou sarladais photographié. Par exemple, des individus ayant une aversion particulière pour l'alcool ou le tabac ont choisi de photographier un bar et un PMU. De façon plus singulière et marginale, deux résidents ont photographié des lieux leur rappelant un souvenir personnel malheureux. Il s'agit là du même type de rapport à l'espace que le « paysage racine » évoqué précédemment.

4. Regards croisés sur les représentations et les discours

4.1. Une convergence des regards

Un premier regard sur l'ensemble des photographies récoltées auprès des deux groupes ne révèle pas de grandes différences. Les clichés sont assez classiques dans les deux cas. C'est généralement le discours qui accompagne la prise de vue, ou le choix du cliché, qui nous permet de dégager des caractéristiques propres à chacun d'eux.

Plusieurs résidents évoquent un sentiment de fierté généré par le patrimoine et la ville, les deux étant d'ailleurs très intimement liés, se confondant parfois, chez les résidents. La représentation de la ville et du patrimoine prend ainsi un certain caractère identitaire, ils l'apprécient, en sont fiers. Néanmoins, chez les deux groupes, les mêmes tendances apparaissent : un patrimoine monumental pour certains, un patrimoine vernaculaire pour d'autres. Alors que beaucoup de similitudes apparaissent, de façon globale, entre les clichés des touristes et des résidents, la question portant sur la photographie à conserver en souvenir est certainement l'une où l'écart entre les deux groupes se fait davantage sentir. Le fait de vivre à un endroit au quotidien, engendrera nécessairement un rapport particulier à ce lieu. Il semble que cette « épaisseur biographique » se fasse sentir par des photographies beaucoup plus personnelles chez les résidents permanents. Des clichés pouvant se rapprocher de ceux obtenus par Eva Bigando, classés comme « paysage intime » apparaissent, par exemple : une prise de vue incluant sa résidence (*June et Denis, RP, Dinan – 21 juillet 2015*) ou son commerce (*Martine, RP, Dinan – 12 février 2015*), une photographie prise depuis chez soi (*Aurélie, Nadia, Guy, Sarlat (RP, Sarlat*)). Chez les touristes, qui découvrent à peine la ville, la photographie à conserver en souvenir renvoie le plus souvent à ce qui représente le mieux la ville. Le même cliché est ainsi choisi pour répondre à ces deux questions. Même si ce sont souvent des images relativement classiques, il n'en demeure pas moins que plusieurs lieux différents ont été sélectionnés (le port, le Jerzual, la place des Merciers, etc. à Dinan, la maison de la Boétie, la place de la Liberté, la rue Montaigne, etc. à Sarlat), ce qui tend à confirmer que, même fortement orienté par les guides, le rapport aux lieux, le regard qu'on y porte, conserve tout de même une certaine dimension personnelle et intime. Toutefois, il est intéressant de noter que certains résidents fournissent une réponse qui tend à se rapprocher davantage de celle des touristes. Il s'agit pour partie de résidents habitant une commune voisine mais qui se rendent fréquemment dans la ville-centre, celle-ci étant alors davantage associée à un lieu de loisir ou de détente (par exemple : Patricia, RP, Dinan).

La question relative à la représentation du tourisme a, de façon globale, été comprise de deux manières différentes par les résidents et les touristes (Tableau 13). Plutôt associée aux commerces par les touristes, les résidents, eux, l'ont plutôt compris comme étant « où les touristes vont se balader, ce qu'ils photographient, etc. ». Même lorsque touristes et résidents associent le tourisme aux commerces, ce n'est pas le même type de commerces qui est choisi. Pour les touristes, ce sont des restaurants, des crêperies, le plus souvent avec de jolies devantures, ou encore des artisans, là encore dans un cadre agréable, alors que les quelques résidents ayant choisi des commerces ont choisi ceux qu'ils considèrent comme les plus *kitsch,* portant un certain jugement sur le tourisme. L'exemple d'un résident qui a choisi de photographier le chevalier de la boutique « Au médiéval », explique que ce choix tient surtout au fait que *« c'est le genre de devanture qui contribue à alimenter le cliché de la ville moyenâgeuse et ça plaît aux touristes…malheureusement » (Marcel, RP, Dinan – 21 février 2015).*

Les réponses à la question photographique relative au lieu le plus apprécié se rejoignent partiellement. Alors que chez les résidents, les lieux préférés dans la ville relèvent soit de la sphère privée (chez moi, mon commerce), soit un commerce particulièrement apprécié où l'on rencontre les amis ou encore de lieux relevant de l'espace public, ce sont essentiellement ces derniers qui sont choisis, sans grande surprise, par les touristes. Si certains de ces lieux les plus appréciés des touristes constituent des lieux rejetés par les résidents, puisque considérés comme « trop touristiques », tels le Jerzual à Dinan ou la place du marché aux Oies à Sarlat, d'autres sont aussi évoqués comme lieu préféré par certains résidents (par exemple : les Enfeus, la cour des Fontaines ou la place de la Liberté à Sarlat ou encore le port à Dinan). Toutefois, c'est là encore le matériau discursif qui nous permet d'affiner l'analyse. Si certains critères de choix sont communs aux individus des deux « groupes », comme d'être des lieux paisibles, agréables et à l'écart de la foule des touristes, d'autres sont beaucoup plus personnels, par exemple Vincent qui photographie la cour des Fontaines :

> *« Ce serait la cour des fontaines. J'avais une copine qui habitait là quand j'étais au collège… j'aimais bien aller là-bas. C'est calme, il y a la fontaine… on est en plein centre mais c'est à l'écart des endroits trop touristiques… » (Vincent, RP, Sarlat – 11 mars 2015)*

Tableau 13 : Représentations du tourisme, par les touristes et les résidents

	Importance (récurrence) des représentations	TOURISTES	RÉSIDENTS
SARLAT	**Dominantes**	*Sights*	Commerces (négatif)
		Commerces (positif)	
	Secondaires	Commerces (négatif)	Lieux appropriés / appréciés par les touristes (rejetés / évités par les résidents)
			Patrimoine bâti / monuments
			Lieux à des moments précis
DINAN	**Dominantes**	*Sights*	Lieux appropriés / appréciés par les touristes (sans distinction avec les résidents)
		Commerces (positif)	
	Secondaires	Commerces (négatif)	Lieux appropriés / appréciés par les touristes (rejetés / évités par les résidents)
			Symboles du tourisme (positif)
		Détente / *farniente*	Symboles du tourisme (négatif)

Réalisation : A. Ouellet, 2016

The tourist gaze de John Urry (1990) défendait la thèse d'un regard spécifique aux touristes. Notre septième et dernière question photographique fait effectivement apparaître deux regards sur la ville. La majorité des photographies fournies par les touristes représente des détails architecturaux (Figure 41). Les réponses des résidents sont beaucoup plus variées. Nous distinguons six catégories types. Certains choisissent, comme chez les touristes, des détails architecturaux. Certains optent pour des lieux touristiques mais légèrement extérieurs aux circuits classiques. Dans d'autres cas, ce sont des lieux à l'extérieur du centre (peu de chance que les touristes les voient, s'y rendent). Certains ont préféré des éléments aisément visibles et accessibles mais dont le sens est difficilement connu des touristes (nous postulons même que ce n'est qu'une minorité de résidents qui le connaît). Pour d'autres encore, il s'agit de lieux dont l'accessibilité est conditionnée par la capacité à détourner les codes, à ruser, au sens de Michel De Certeau (1990 [1980]) (Figure 42).

> *« Alors je dirais un endroit un peu caché, en fait quand on passe derrière là-bas on peut arriver sur la terrasse juste là […] Normalement c'est condamné mais on peut passer quand même… et là c'est vraiment la brousse… j'aime bien cet endroit. » (Coralie, RP, Sarlat – 3 sept. 2015)*

> *« Ah oui, rue de la Larderie, il y a un endroit où il y a un petit espace entre deux immeubles. Quand on était ados, j'avais des copains qui se cachaient là quand ils*

faisaient des conneries et qu'ils se faisaient courser par les flics. » (Louis, RP, Dinan – 25 juillet 2015)

Autre catégorie type : des commerces, lieux privés recevant du public dont la clientèle est plutôt locale. Finalement, un résident a choisi une prise de vue d'un lieu touristique, mais dont les touristes ne peuvent effectivement pas avoir accès, puisque le cliché a été pris depuis son grenier.

Figure 41: Photographies de touristes en réponse à la question 7 (Pensez-vous avoir repéré quelque chose, un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., que les touristes ne voient pas d'habitude, ou auquel ils n'ont en général pas accès?)

Corde et poulie (Cliché : Jean-Paul, T, Dinan – 12 février 2015), une statue sur la devanture d'un restaurant (Cliché : Caroline, T, Dinan – 5 août 2015), visage sculpté (dans le Jerzual) (Cliché : Béatrice et Olivier, T, Dinan – 4 août 2015).

Figure 42: Photographies de Louis (RP, Dinan) et Coralie (RP, Sarlat) en réponse à la question 7 (« Y a-t-il un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., qu'il faut, selon vous, être Dinannais / Sarladais pour connaître? »)

Espace entre deux immeubles, rue de la Lardrerie à Dinan (Cliché : Louis, RP, Dinan – 25 juillet 2015), et terrasse en « friche », rue Fénelon, Sarlat (Cliché : Coralie, RP, Sarlat – 3 sept. 2015).

Encadré 4 : La vue…et les autres sens

Nous précisions au chapitre un, en nous appuyant sur Yi-Fu Tuan (1990 [1974]) et Jean-François Augoyard (1995) que la vue constitue le sens prédominant dans le rapport au monde des humains. Notre choix de mobiliser l'outil photographique engageait ainsi particulièrement dans cette voie.

Lorsque nous avons demandé aux participants de définir Sarlat et Dinan en trois mots, la dimension visuelle et l'esthétisme se sont dégagés. Néanmoins d'autres sens ont aussi été évoqués, bien que de façon marginale, par les résidents rencontrés. À la réponse à la question photographique portant sur « votre lieu préféré, où vous vous sentez le mieux », Patricia photographie la rue de l'Horloge, en soulignant : *« j'aime bien la rue de l'horloge. Ah et là en plus il y a les cloches qui sonnent…j'adore le son des cloches de la tour de l'horloge…dommage qu'on ne puisse pas les entendre, avec la photo ça ne rend pas cet aspect-là… » (Patricia, RP, Dinan – 4 avril 2015).*

L'odeur des lieux est évoquée par trois participants, lorsque celle-ci provoque une gêne. Lorsque nous demandons à Sabiha de photographier le lieu qu'elle apprécie le moins, où elle se sent le moins bien, elle n'a aucune hésitation : *« ah je sais! C'est le passage…tu sais le petit passage couvert qui relie le passage de la tour de l'horloge à la rue de la Chaux. Je déteste cet endroit! Ça pue tellement… je vais devoir me boucher le nez pour prendre la photo! » (Sabiha, RP, Dinan – 2 avril 2015).* Pour Sabiha, comme pour les deux autres résidents faisant référence à la dimension olfactive, ce sont des odeurs nauséabondes dans de petites ruelles ou des passages qui sont la source du malaise et de la représentation négative de ces lieux.

4.2. Les résidents secondaires : des touristes permanents ou des résidents temporaires?

Nous avons noté au chapitre 1 qu'il était particulièrement complexe de dégager un profil type de résident secondaire, celui-ci pouvant se rapprocher davantage de la figure du touriste dans certains cas, du résident permanent dans d'autres cas. N'ayant pu rencontrer que sept résidents secondaires (trois à Dinan, quatre à Sarlat), il s'agit essentiellement de mettre au jour leurs représentations et de voir si celles-ci se rapprochent davantage des résultats obtenus par les touristes ou les résidents permanents ou encore si profil distinct se dégage.

Alors que les photographies répondant aux deux premières questions étaient semblables chez les touristes et les résidents permanents, elles le sont aussi chez les résidents secondaires. Ce

sont essentiellement des monuments ou lieux emblématiques de la ville qui sont photographiés. Au niveau de la représentation du tourisme, si chez les trois résidents secondaires rencontrés à Dinan elle est plutôt positive, celles se dégageant des clichés des résidents secondaires sarladais est beaucoup plus critique, à l'image de celle des résidents permanents. Des photographies de foule, des *« magasins de touristes qui dénaturent la ville » (Sandrine, RS, Sarlat – 22 août 2015)*. La question relative à l'image à conserver en souvenir marque le caractère hybride du statut de résident secondaire. À la fois des éléments considérés comme des hauts-lieux du tourisme sont sélectionnés, tout autant que des clichés très personnels, comme Josiane et Victor qui choisissent de photographier « leur rue ». Alors que deux des trois résidents secondaires rencontrés à Dinan ont choisi la rue de Brest (située légèrement à l'extérieur du secteur sauvegardé) pour illustrer le lieu le moins apprécié, à Sarlat, les deux clichés récoltés (sur 4 résidents secondaires rencontrés) représentent la foule estivale, dénonçant ainsi le caractère étouffant de la cité en été.

Bien qu'en ayant rencontré un nombre très réduit ne permettant pas de dégager des résultats quant aux représentations des résidents secondaires, ces éléments nous permettent simplement à la fois de compléter et d'enrichir la compréhension des représentations des résidents d'une manière générale et à montrer que si l'on observe une convergence des représentations entre les touristes et les résidents permanents, elle semble d'autant plus forte entre résidents permanents et secondaires. Ces derniers, au niveau des représentations semblent donc plus près des résidents permanents que des touristes.

Les figures 43 et 44 permettent de spatialiser, à l'échelle de chacune des villes, une partie des clichés réalisés par les participants. Les réponses aux questions photographiques 1 (représentation de la ville), 2 (représentation du patrimoine) et 4 (cliché à conserver en souvenir) ont été regroupés. Tel qu'évoqué précédemment, chez les touristes les questions 1 et 4 ont fait apparaître de nombreux clichés jumeaux illustrant la vision de la ville des personnes enquêtées. Chez les résidents permanents, ce sont les questions 1 et 2 qui ont fait émerger des réponses identiques. Le croisement de ces trois questions permet ainsi de saisir au mieux ce que représentent Dinan et Sarlat pour les personnes enquêtées. Nous avons également intégré les réponses des résidents secondaires. Étant donné leur faible nombre, il est toutefois malaisé de faire émerger des caractéristiques générales. Dans les deux villes, les localisations des photographies sont plus variées chez les résidents permanents que chez les touristes. Les deux villes se distinguent toutefois au niveau des similitudes entre les localisations privilégiées chez les différents « groupes ». À Sarlat (Figure 44), la place de la Liberté est le lieu qui regroupe le plus de photographies et ce, tant chez les touristes, les résidents permanents ou les résidents

secondaires. La rue de la Boétie (lieu choisi pour photographier la maison de la Boétie) occupe le second rang, là encore pour les trois groupes. La situation est autre à Dinan où le Jerzual, lieu majoritairement choisi par les touristes et les résidents secondaires est beaucoup moins populaire chez les résidents permanents (il arrive au troisième rang). À un niveau moindre, la rue de l'Horloge, choisi par de nombreux touristes pour photographie la tour du même nom est beaucoup moins populaire chez les résidents. Contrairement à Sarlat, il semble que le seul lieu populaire chez l'ensemble des groupes soit l'Apport / place des Merciers.

Figure 43 : Localisation des prises de vue des enquêtés à Dinan (réponses aux questions 1 (représentation de la ville), 2 (représentation du patrimoine) et 4 (cliché à conserver en souvenir))

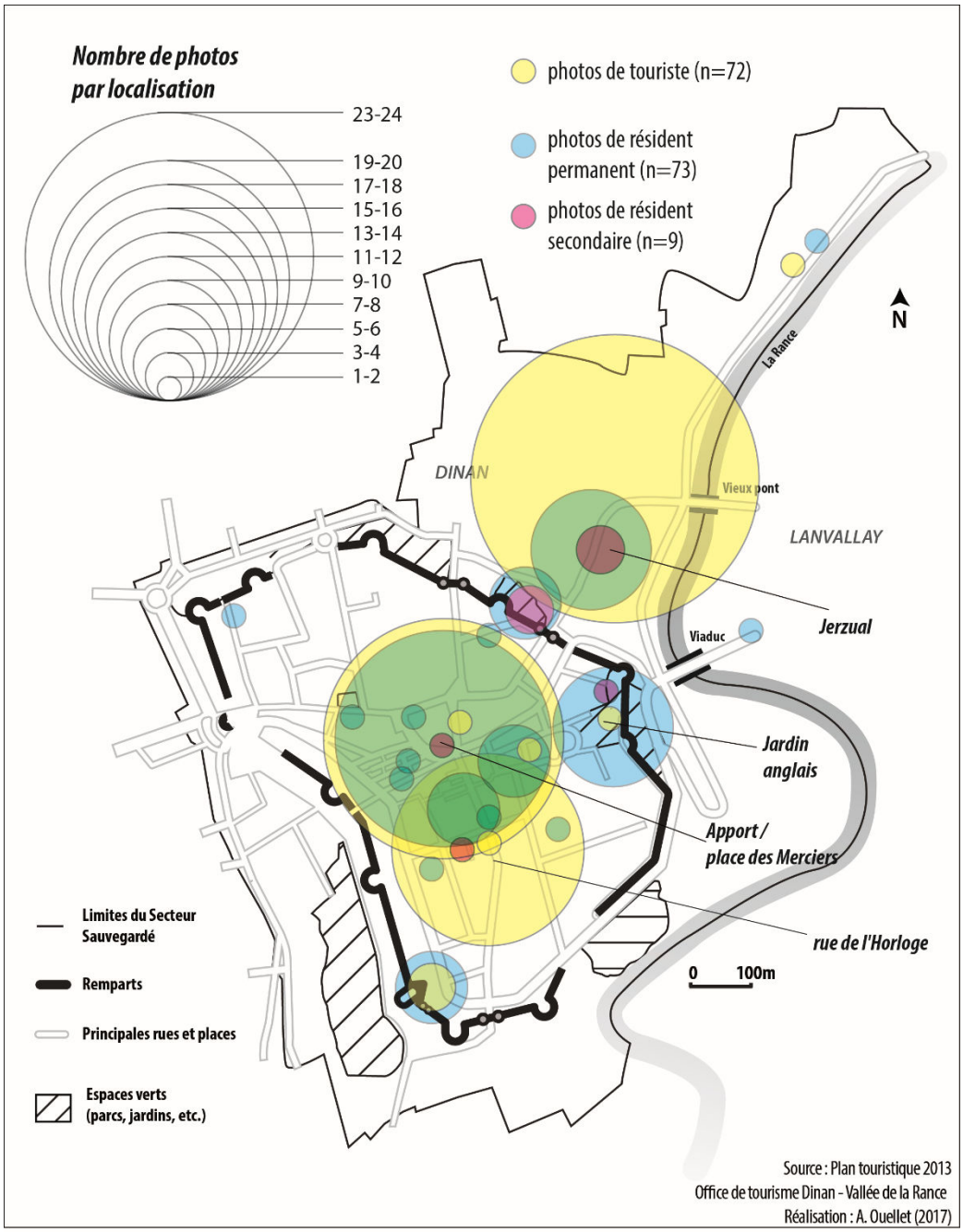

Figure 44: Localisation des prises de vue des enquêtés à Sarlat (réponses aux questions 1 (représentation de la ville), 2 (représentation du patrimoine) et 4 (cliché à conserver en souvenir))

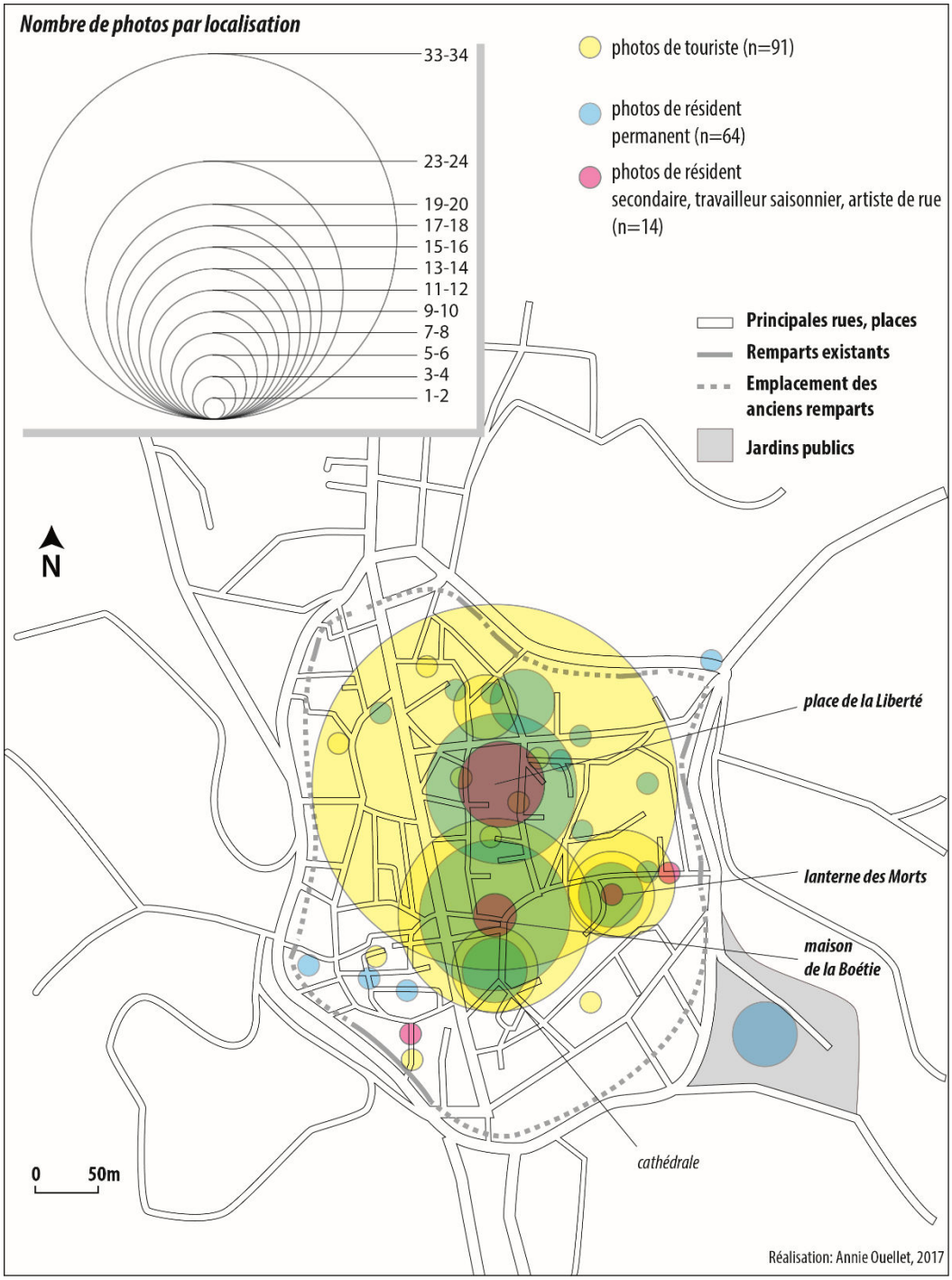

4.3. Comment qualifier ces villes? Propos d'habitants

Le questionnaire photographique a permis de mettre au jour les représentations des habitants de Sarlat et Dinan. Les propos tenus par ceux-ci au cours de l'entretien y contribuent également.

Surtout, nous leur demandions de définir Sarlat / Dinan en seulement trois mots. Les nuages de mots[220] qui suivent ont été réalisés à partir de leurs réponses. Nous avons dans un premier temps distingué les réponses obtenues auprès des résidents (permanents ou secondaires) (Figure 45 et Figure 47) et auprès des touristes (Figure 46 et Figure 48).

Figure 45 : Nuage de mots - Réponses à la question "Définissez Dinan en trois mots" des résidents (permanents et secondaires)

Figure 46 : Nuage de mots – Réponses à la question "Définissez Dinan en trois mots" des touristes

[220] Nous avons utilisé le logiciel libre en ligne *nuagedemots.fr*

Alors que les représentations visuelles des résidents étaient plus variées que celles des touristes, cette même variété se retrouve aussi lorsqu'il leur est demandé de définir, par des mots, la ville. Malgré cela, chez l'ensemble des habitants (touristes et résidents), trois dimensions peuvent être distinguées, bien qu'étant présente chez chaque groupe en des proportions différentes :

-Termes en lien avec la sociabilité (par exemple : accueillante, conviviale, familiale, humaine, vivante, rencontres) – cette dimension davantage présente chez les résidents que chez les touristes (sans en être totalement exclue chez les individus relevant de ce groupe) ;

-Termes relatifs au passé, à l'histoire (par exemple : patrimoine, histoire, historique, médiévale, Moyen-Âge, mémoire, ancienne, vieux, pittoresque, temps) ;

-Termes plutôt relatifs à l'esthétique, dimension visuelle (par exemple : belle, charme, romantique).

Du côté des touristes, les termes fréquemment mobilisés dans les guides touristiques, tels que pittoresque, authentique, rustique apparaissent également.

Tant chez les touristes que les habitants, ce sont très majoritairement des termes positifs ou dans une moindre mesure, neutres, qui sont évoqués. Le seul terme négatif, « conservatisme », est proposé par une Dinannaise et renvoie au conservatisme de la ville mais surtout de ces résidents.

À Sarlat, les termes relatifs au tourisme (tourisme, touristique) sont très présents, et ce, de manière plus marquée chez les résidents que chez les touristes.

De plus, si l'ensemble est plutôt positif, on retrouve chez les Sarladais davantage de termes négatifs qu'à Dinan. L'adjectif « cher », utilisé à chaque fois pour spécifier que la vie à Sarlat est chère (par rapport à sa taille), mais aussi « prétentieux », « étouffante », « insupportable » ou encore « embouteillage ». Chez les touristes également, bien que les termes négatifs soient minoritaires, deux touristes rencontrés en été ont choisi le terme « bondé ». La dimension patrimoniale est très présente chez les touristes, entre autres à travers les termes « histoire », « patrimoine » et « architecture ». Des réponses plus ponctuelles se font également jour. À titre d'exemple les propos de Charles, un résident de Sarlat, qui accole les qualificatifs *pépère*, *insupportable* et *agréable* pour définir la ville. Les deux derniers qualificatifs, pouvant être considérés comme étant aux antipodes, sont pourtant mobilisés pour définir un même lieu, mais à des périodes de l'année différentes.

> *« Il y a des périodes ici où c'est insupportable, le mois qu'on vient de vivre c'est insupportable! Ça joue beaucoup parce que ça crée des périodes, ça rythme la vie*

de la cité, c'est-à-dire que pendant 2 mois c'est insupportable, on vit en apnée, tout le monde vit en apnée et ça crée des tensions, des problèmes. Mais c'est quand même indispensable cette période. Économiquement c'est vital. Après il y a des périodes où c'est beaucoup plus agréable. À partir de septembre c'est quand même très agréable. » (Charles, RP, Sarlat – 2 sept. 2015)

Les propos de Charles rejoignent ceux de Nadia, évoqués précédemment, pour qui le lieu le plus apprécié sur l'ensemble de l'année devenait le lieu le moins apprécié en été. Si des résidents de Dinan nous mentionnaient également que la ville avait vraiment deux facettes, celle d'hiver et celle d'été, elles semblent toutes deux appréciées par les Dinannais rencontrés. À Sarlat le contraste entre les saisons, plus marqué qu'à Dinan semble bien moins vécu par certains résidents. Il importe toutefois de souligner que ce n'est pas le fait de tous les Sarladais, certains nous précisant apprécier autant la ville estivale très animée et la ville hivernale plus calme et paisible.

« Par rapport à ce que certains nomment « l'envahissement des touristes », moi personnellement ça me plaît. On entend parler différentes langues…c'est des attitudes différentes, des façons de marcher, de se comporter dans la rue… […] C'est sûr qu'entre le gros flot de maintenant et quand on se retrouve l'hiver en semaine…il y a un sentiment qui se rapproche un petit peu de quand on est chez soi et qu'on reçoit plein de monde. On est content de les avoir et puis après quand ils s'en vont on est content aussi…on est content de les avoir vu mais on est content aussi de…on a l'impression d'être à nouveau entre nous quoi! » (Luce, RP, Sarlat – 28 août 2015)

Étant donné la présence de ces représentations de la ville très contrastées chez les Sarladais, principalement liée à la saisonnalité touristique, il sera particulièrement intéressant de voir si cette différenciation des représentations se répercutera au niveau des pratiques.

Figure 47 : Nuage de mots - Réponses à la question "Définissez Sarlat en trois mots" des résidents (permanents et secondaires)

Figure 48 : Nuage de mots - Réponses à la question "Définissez Sarlat en trois mots" des touristes

Conclusion du chapitre

Comme le souligne Roland Barthes (1980), la photographie est polysémique. Selon qui la regarde tous n'en feront pas la même lecture, d'où le nécessité d'appréhender les photographies des enquêtés au prisme de leur dimension heuristique. Tel qu'évoqué au chapitre 4, la photographie n'est pas ici considérée comme un résultat à traiter, mais bien comme un outil

permettant d'accéder aux représentations des habitants. En ce sens, nous avons, au cours de ce chapitre, réalisé un tour d'horizon à la fois des réponses au questionnaire photographique et des propos tenus par les participants au cours de l'entretien. Il s'est agi essentiellement d'une double mise en perspective. Nous avons souhaité, d'une part, croiser les représentations des habitants temporaires et des habitants permanents et d'autre part celles des habitants de Sarlat et de Dinan.

Il ressort de ces éléments d'analyse des représentations, une convergence des regards des touristes et des résidents, s'exprimant de manière exacerbée pour les représentations de la ville et du patrimoine. Si les clichés à conserver en souvenir ou encore ceux représentant le lieu préféré sont davantage différenciés, nous soulignons qu'ils renvoient davantage aux dimensions affectives et à l'appropriation de l'espace dépassant ainsi la seule sphère des représentations. Ces éléments nous amènent à postuler que cette dimension représentationnelle du rapport à l'espace sera celle où les distinctions entre « types » d'habitants seront les plus faibles, alors que les dimensions non représentationnelles mettront au jour des rapports à l'espace davantage différenciés.

Le regard croisé sur les représentations des habitants de Sarlat et Dinan, ne peut lui aussi être compris qu'à l'aune de ces catégories idéales-typiques. Les représentations qu'ont les touristes de Sarlat et Dinan laissent transparaître de grandes similitudes. Elles sont, dans les deux cas, largement orientées par les guides, se concentrant sur quelques monuments et lieux emblématiques de la ville. Il en va autrement pour les habitants permanents. La ville est davantage associée au tourisme dans le cas sarladais, le plus souvent en critiquant celui-ci. Il s'avère ainsi que le tourisme soit partie intégrante de l'identité de la ville. Cette association est beaucoup moins forte dans le cas dinannais. Bien que nous gardant de conclusions trop hâtives quant au rapport à l'espace d'une manière générale, au seul niveau des représentations, la subversion de la ville par le tourisme engendre effectivement une transformation du regard que portent sur elle ses habitants permanents.

Le prochain chapitre sera l'occasion d'appréhender le second élément constitutif du rapport à l'espace, tel que nous l'avons identifié au chapitre 2, soit les pratiques.

CHAPITRE 6 – UNE COPRÉSENCE À INTENSITÉ VARIABLE : PRATIQUES ET SAISONNALITÉ

« Le temps se discerne mais ne se détache pas de l'espace. » (Lefebvre, 2000 [1974] : 204)

Introduction au chapitre

Le chapitre 5 a été l'occasion d'appréhender les représentations de l'ensemble des individus habitant Dinan et Sarlat. Ce sixième chapitre abordera le second élément constitutif du rapport à l'espace : les pratiques et, de manière corollaire, l'investissement et la dynamique des lieux. Il s'agira en outre de questionner l'importance de la saisonnalité. Si la coprésence constitue un point central de notre recherche, la variation de celle-ci en fonction des saisons doit également être au centre de notre attention.

Le chapitre s'articule en deux parties. Nous aborderons dans un premier temps les pratiques « habitantes[221] » et touristiques, en tâchant de voir en quoi elles se ressemblent et surtout dans quelle mesure elles interagissent. Comme pour les représentations (*cf.* Chapitre 5), notre démarche consistera à aborder ces deux types de pratiques de manière distincte d'abord, pour ensuite les croiser et analyser les liens s'établissant entre elles. Aussi, nous considérons que l'espace en partage que constitue la ville mise en tourisme et en patrimoine n'est pas homogène mais doit plutôt être appréhendé comme une mosaïque (Bernardie-Tahir, 2007) à travers

[221] L'expression « pratiques habitantes » renvoie ici à la dimension quotidienne et routinière, à l'opposé des pratiques touristiques, considérées « déroutinisantes » (Elias, Dunning, 1994 [1986]).

laquelle se jouent différentes formes d'appropriation ou de rejet. Toutefois ces différentes portions d'espace, tous ces lieux constituant la ville ne sont pas figés mais évoluent, bien sûr dans le temps long, mais aussi et c'est ce qui nous intéressera prioritairement ici, d'une manière cyclique en fonction des saisons.

Les travaux de Nathalie Bernardie-Tahir (2007) sur Zanzibar, fondés en partie sur la théorie des interstices urbains d'Albert Piette (s'inspirant lui-même des travaux de l'École de Chicago) sont riches d'enseignement quant à la question des rapports à l'espace, et à la distinction entre la pratique des lieux des résidents et celles des touristes. En nous basant sur ces derniers, nous questionnerons la dynamique des lieux. Dans un premier temps, nous aborderons le fonctionnement des lieux à travers l'analyse de la coprésence, permettant de dégager des lieux monogènes et des lieux communs. Dans un second temps, il s'agira de voir comment ces lieux évoluent au fil des saisons. Entre autres, certains lieux monogènes, essentiellement fréquentés par des résidents permanents peuvent se transformer en lieux communs avec l'arrivée des touristes. Dans certains cas, des lieux monogènes pourront le rester durant la saison touristique, mais avec une modification complète du groupe pratiquant le lieu.

1. Actions, réactions : des pratiques qui se font écho ?

> *« Fondamentalement, les pratiques touristiques opèrent ainsi une double coupure : le différentiel entre des pratiques quotidiennes et de recréation, et le différentiel entre lieux quotidiens et lieux autres. C'est l'association de ces deux ruptures qui fonde le tourisme. » (Ceriani, Duhamel, Knafou, Stock, 2005 : 75)*

Suivant ces auteur-e-s, les pratiques des touristes devraient être fondamentalement différentes de celles des résidents. Tel que souligné au chapitre 4, les pratiques des différents habitants ont été appréhendées de façon différenciée selon leur statut, résident ou touriste : si tous ont été enquêtés par entretien, les touristes ont, en plus, été confrontés à un plan de la ville où ces derniers devaient indiquer leurs pratiques (déplacements, activités réalisées, etc.).

1.1. Des pratiques touristiques « guidées »

Les travaux portant sur les pratiques des touristes en distinguent généralement trois types principaux, soit les pratiques de découverte, celles relatives au jeu et celles relatives au repos auxquelles s'ajoutent le shopping et la sociabilité (Knafou, Stock, 2003 ; Stock, 2007a ; Équipe

MIT, 2011). Au regard de l'analyse des entretiens mais également des séances d'observation menées, nous distinguons d'une part les pratiques liées à la découverte, à la mobilité, à la contemplation, et d'autre part, celles relatives au divertissement et au repos. Encore une fois, ces deux groupes doivent être abordés comme des catégories idéales-typiques, les deux s'entremêlant de manière plus ou moins marquée. Le divertissement est généralement présent dans la découverte et inversement. Il s'agit plutôt d'identifier les caractéristiques dominantes des pratiques. Les premières (découverte, mobilité, contemplation) sont expressément liées à la découverte des lieux, à leur connaissance, elles n'ont de sens que dans le cadre spatio-temporel du hors-quotidien. Les secondes (divertissement, repos) se rapprochent davantage des loisirs, mais elles prennent néanmoins un caractère touristique du fait du contexte. Ce sont des pratiques qui pourraient prendre place dans l'espace-temps du quotidien, mais elles prennent un caractère « déroutinisant » du fait de l'espace-temps dans lequel elles s'inscrivent.

1.1.1. Pratiques de découverte

1.1.1.1. Flâner et arpenter

Nous avons souligné au chapitre 2 que nous distinguions les pratiques et les mobilités, considérant que les premières englobaient les secondes, en constituant un type particulier. Toutefois, les pratiques de mobilité occupent une place centrale des pratiques touristiques. Lorsque nous demandions aux touristes d'annoter sur un plan vierge de la ville des éléments relatifs à leurs pratiques, l'itinéraire parcouru était quasi systématiquement[222] le premier élément tracé.

Si nous classons les pratiques de mobilité dans les pratiques de découverte, c'est qu'elles relèvent majoritairement de la flânerie et de la contemplation. Toutefois, les mobilités ne sont pas toutes réalisées dans un but de découverte. Certaines rues et places sont simplement traversées, sans que les individus ne portent alors attention à leur environnement. Il s'agit pour l'essentiel des rues empruntées pour se rendre à un endroit précis, à l'extérieur du centre « historique » (par exemple à l'hôtel, au stationnement). Nous intéressant essentiellement au secteur sauvegardé, celles-ci sont peu représentées. Il est par ailleurs intéressant de noter que si toutes les rues des centres anciens n'ont pas été pratiquées, parmi celles qui l'ont été, quasi aucune n'a été considérée comme dénuée d'intérêt et uniquement traversée. Ainsi, la majeure partie des rues et places des centres « historiques » sont pratiquées comme une attraction en soi. Les touristes y déambulent, y flânent.

[222] Sur un total de 52 touristes ayant annoté un plan, 46 ont commencé par indiquer l'itinéraire parcouru, voire n'ont inscrit que celui-ci.

> *« On a été un peu étonnés quand on nous a dit qu'il n'y avait rien à visiter… je veux dire pas de musées, pas d'attractions particulières… mais au final c'est l'ensemble de la ville qui se visite comme un musée! » (Marie, T, Sarlat – 26 mars 2015)*

> *« On est sous le charme. On a visité le château et on est monté dans la tour de l'horloge, c'était bien, on a apprécié, mais on préfère se balader dans les rues, regarder toutes les vieilles maisons, repérer les détails… c'est vraiment une ville magnifique… » (Eva, T, Dinan – 29 juillet 2015)*

Les pratiques de mobilité des touristes à Sarlat et Dinan fonctionnent selon deux dynamiques distinctes. Aussi, tant à Dinan qu'à Sarlat, certains touristes rencontrés n'ont pas été en mesure de réaliser l'exercice proposé. D'autres l'ont fait, mais ont indiqué si peu d'éléments que leurs plans annotés étaient difficilement intégrables au corpus. Ce sont donc 22 plans annotés à Dinan et 27 à Sarlat qui ont été conservés pour l'analyse.

À Dinan, nous distinguons un noyau central autour des rues de l'Apport, de la place des Merciers et de la place des Cordeliers. Tous les touristes rencontrés s'y sont rendus. En s'éloignant de ce centre, les pratiques de mobilité sont décroissantes. Un axe sud-ouest / nord-est apparaît, de l'Office de tourisme (OT) et du château jusqu'aux rues du Jerzual et du Petit-Fort (Figure 51). Les rues pratiquées par le plus grand nombre de touristes correspondent globalement au circuit du Vieux Dinan, proposé par l'OT (*cf.* Annexe 9). Des deux circuits proposés, ce dernier transparaît de manière beaucoup plus nette. Deux éléments permettent d'expliquer cette préférence. D'une part, le second circuit proposé par l'OT, le circuit des Remparts, est moins aisé à suivre. Les deux circuits n'étant pas balisés, il faut se guider à l'aide du plan et des indications qui s'y trouvent (noms des rues, portions du circuit intra ou extra-muros, etc.). Or, tandis que le circuit du Vieux Dinan emprunte les principales rues du secteur sauvegardé, celui des Remparts emprunte des escaliers et des promenades. Certaines portions du circuit peuvent ainsi avoir davantage les airs d'un parking sauvage que d'une promenade (Figure 49). Nous n'avons rencontré aucun touriste ayant réalisé ce circuit en totalité. Le chemin de ronde constitue néanmoins la section du circuit des remparts la plus fréquentée. D'autre part, les guides de voyage imprimés qui proposent un circuit dans la ville suggèrent un itinéraire se rapprochant du circuit du Vieux Dinan. Par exemple, le Lonely Planet propose un « Itinéraire dans le Vieux Dinan » (Lonely Planet, 2012 : 160), passant par la tour de l'horloge, la rue de l'Apport, les places des Merciers et des Cordeliers, les rues du Jerzual et du Petit-Fort.

Figure 49: Promenade des Petits Fossés (partie du circuit des Remparts proposé par l'OT)

Cliché: D. Chéroux (20 avril 2017, 12 h).

Certaines rues, sortant des circuits recommandés et présentant un aspect moins « pittoresque », sont ainsi relativement peu fréquentées, par exemple, la rue de la Garaye. Les seuls individus l'inscrivant sur le plan spécifiant :

> *« Sylvie : Ah oui, là on a fait demi-tour… on sentait bien qu'on sortait du… bah du secteur ancien, touristique…*
>
> *AO[223] : Quels éléments vous font dire que vous étiez en train de sortir de ce secteur ancien et touristique?*
>
> *Sylvie : Il y avait moins de monde… et puis je sais pas les maisons étaient moins… bah moins jolies, plus modernes… des immeubles vraiment tout neufs…*
>
> *Alain : Et tu te souviens, je t'ai dit aussi qu'il n'y avait plus de pavés… »*

Ce court extrait d'entretien est intéressant à plusieurs niveaux. Sylvie et Alain mentionnent qu'ils font demi-tour au moment où ils sentent qu'ils sortent du secteur ancien et touristique. Ils souhaitent y rester, celui-ci étant plus intéressant esthétiquement. L'atmosphère caractérisant ce secteur correspond au type de lieux recherché durant leur séjour. Le commentaire qu'Alain ajoute permet d'ailleurs de rappeler, tel que l'a souligné Samuel Périgeois (2006) dans son travail de thèse, l'importance en termes d'aménagement urbain des

[223] À chaque fois que les initiales AO sont mentionnées dans des extraits d'entretien, elles sont suivies par nos propos (questions ou relances).

revêtements de sol et de mobilier urbain. Ceux-ci contribuent ainsi à délimiter le « secteur historique » et de façon corollaire, le secteur touristique.

À Sarlat, la vieille ville est scindée en deux parties, de part et d'autre de la rue de la République. La partie orientale, restaurée en priorité dans les années soixante puisque comportant davantage de monuments classés ou inscrits (Entretien – élu Patrimoine Sarlat – 12 mars 2015), est encore aujourd'hui le secteur le plus populaire. La figure 52 illustre cette césure. Celle-ci met aussi au jour la préférence des touristes rencontrés pour l'axe reliant l'Office de tourisme (OT) à la place du marché aux Oies, en passant par la place de la Liberté. Tous les participants l'ont en effet noté sur le plan. Si la partie ouest est nettement moins fréquentée, les rues Jean-Jacques Rousseau et la rue de Toulouse se dégagent néanmoins. La chapelle des Pénitents blancs, l'un des seuls monuments de la partie ouest de la ville évoqué par les guides se situe à l'extrémité nord de la rue Jean-Jacques Rousseau. Quant à la rue de Toulouse, qui est en fait un escalier, elle a fréquemment été qualifiée de « pittoresque » et de « typique » par nos interlocuteurs en séjour touristique. Une photographie de celle-ci illustrait d'ailleurs la couverture de l'édition 2015 du plan de la ville édité par l'OT (Figure 50).

Figure 50: Plan de la ville de Sarlat édité par l'Office de tourisme Sarlat – Périgord Noir

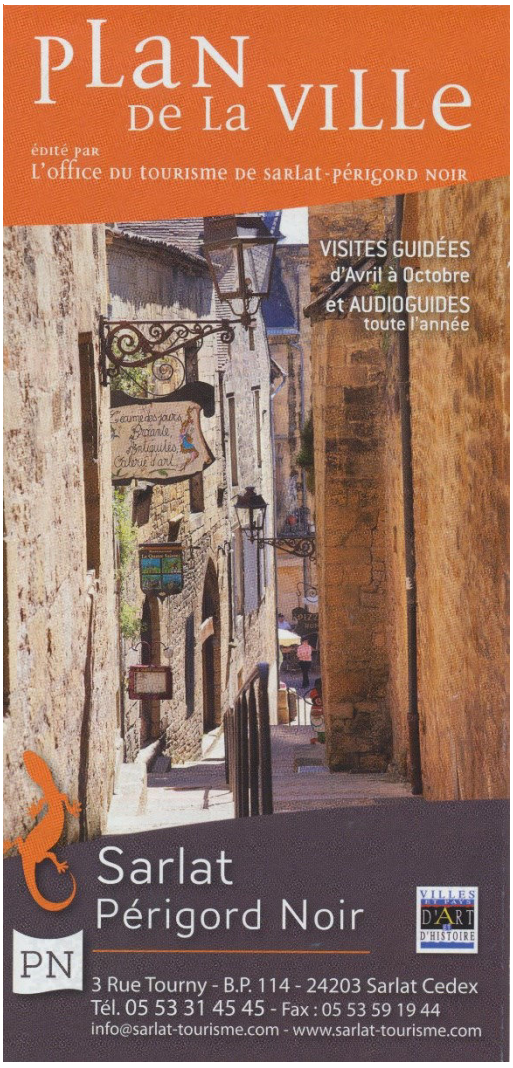

Source: Office de tourisme Sarlat - Périgord Noir, 2015

Figure 51 : Schéma des pratiques de mobilité des touristes à Dinan

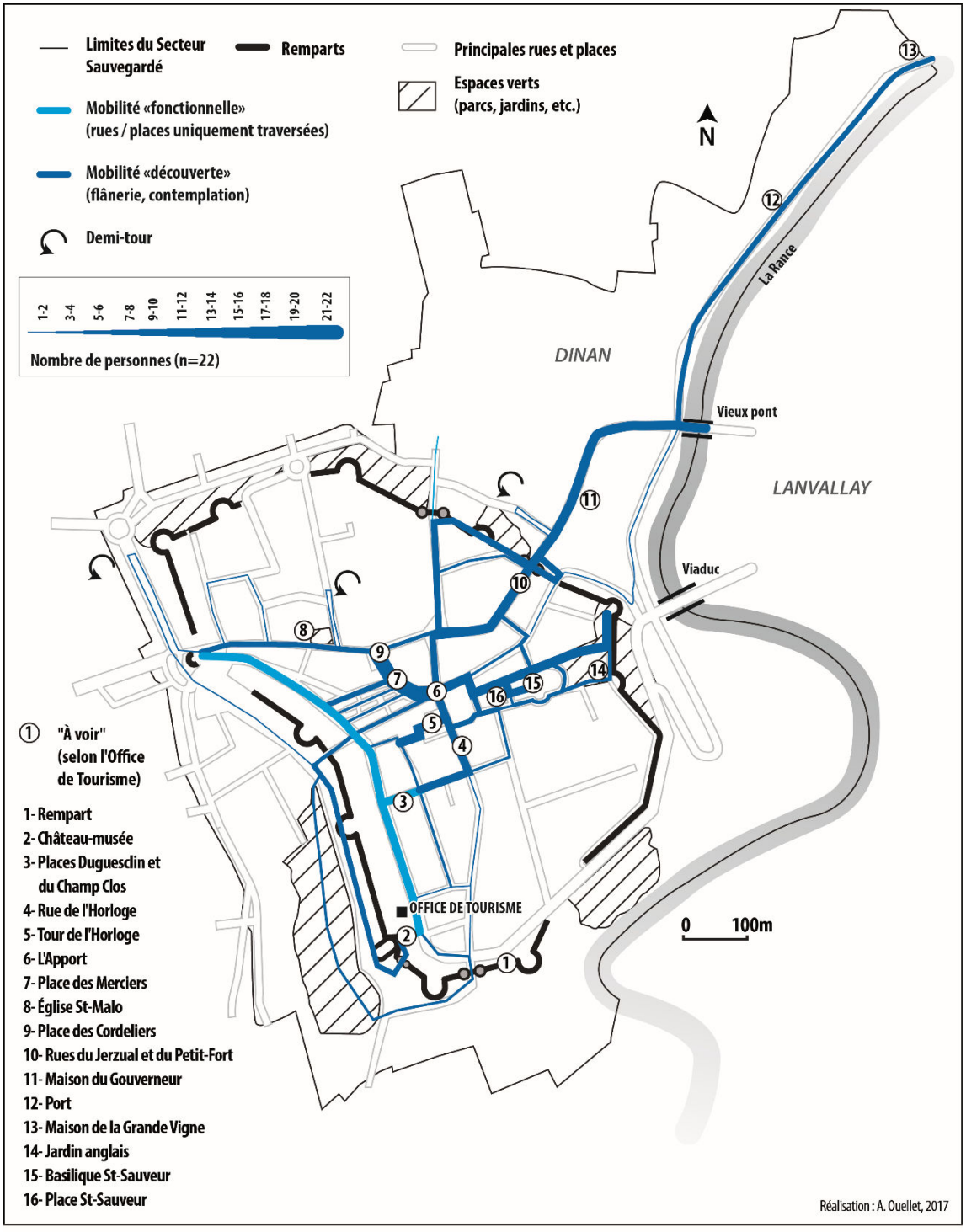

Figure 52 : Schéma des pratiques de mobilité des touristes à Sarlat

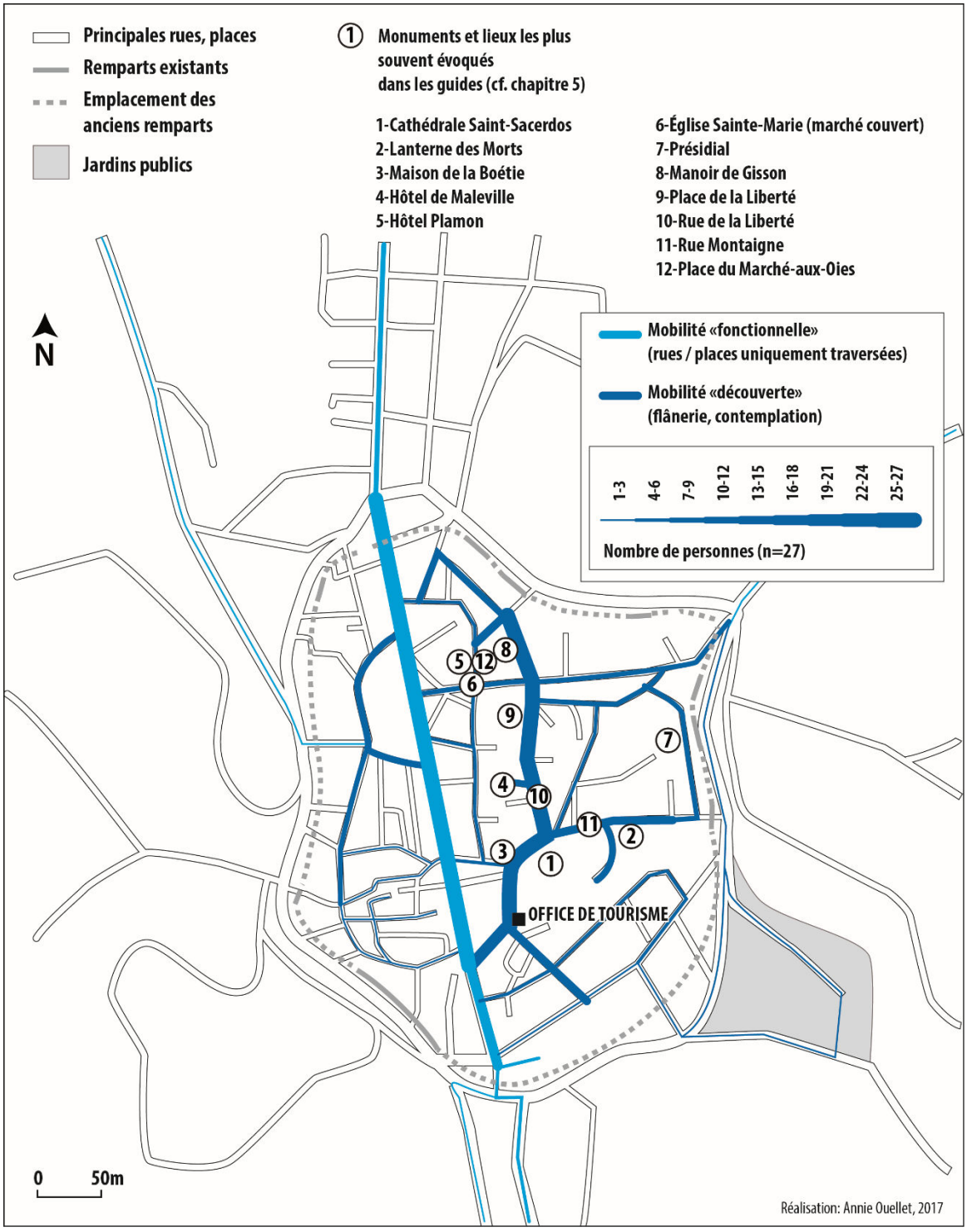

1.1.1.2. Ce qu'il faut voir, ce qu'il faut faire

Le second type de pratiques de découverte renvoie à la question des attractions, du « voir » et du « faire » dans les lieux touristiques. Au sein des espaces publics appréhendés par les touristes comme des attractions, le regard et la photographie occupent une place prépondérante

(Figure 53). Les individus en séjour touristique contemplent, observent, photographient. Si la dimension esthétique est importante, la dimension historique l'est également, les objets et/ou lieux photographiés agissant comme des témoins du temps passé. Les touristes explicitent le choix des éléments et lieux photographiés à la fois puisque, *« c'est vraiment joli avec les maisons à porches » (Margot, T, Dinan – 2 avril 2015), « on se croirait dans un film » (Jérôme, T, Dinan – 12 février 2015),* mais aussi parce que *« c'est vraiment l'histoire, avec un grand H. Ce n'est plus dans les livres, elle est là devant nous » (Gilbert, T, Sarlat – 17 août 2015).* Si ces jolis décors et/ou traces de l'histoire sont photographiés, il s'agit aussi pour plusieurs touristes de se mettre en scène. Ce sont, là encore, les lieux emblématiques qui sont le plus souvent choisis, comme l'explique Christian, rencontré à Dinan :

> *« Christian : On a pris quelques photos en famille. C'est un cadre magnifique quand même!*
>
> *AO : Vous souvenez-vous à quels endroits vous les avez prises?*
>
> *Christian : Euh… bonne question. On en a fait une dans la rue… la jolie rue très pentue. Ah oui et une autre pas très loin d'ici où il y une énorme maison à colombages blanche et bleue…*
>
> *AO : Pourquoi ces lieux?*
>
> *Christian : Comme je vous le disais dans les deux cas ce sont vraiment des décors fantastiques. Et puis ce sont les lieux qu'on voit partout. On a acheté quelques cartes postales mais ça demeure un peu impersonnel, en plus que souvent les images sont modifiées, alors que là c'est vraiment pour dire : voilà, cette carte postale, presque trop belle pour être vraie, et bien on y était! »*

Figure 53 : Photographier et prendre la pose

Clichés: A. Ouellet, 2015 – Dinan, Apport / Place des Merciers (sauf c) rue de l'Horloge). a) 25 juillet, 12 h 10 ; b) 24 juillet, 14 h 15; c) 5 août, 9 h 50 ; d) 24 juillet, 14 h ; e) 15 juillet, 9 h 15 ; f) 18 février 2015, 15 h 20.

Si la visite d'attractions et/ou de monuments constitue l'un des buts principaux des séjours dans les villes mises en patrimoine, les touristes rencontrés à Sarlat ont été nombreux à critiquer le peu de monuments accessibles. Peu d'entre eux peuvent effectivement se visiter. Tandis que le manoir de Gisson[224] est généralement indiqué par le personnel de l'OT aux touristes souhaitant connaître les lieux à visiter, la tour du Bourreau accessible gratuitement, est rarement proposée[225]. Cette tour a été restaurée par son propriétaire qui y habite, dans sa partie inférieure. Les étages de la tour ont été aménagés pour en faire des ateliers-galeries proposés à des artistes pour des périodes plus ou moins longues. La présence des artistes et du propriétaire de la tour étant moins régulière qu'en d'autres lieux de visite, la tour rencontre plus difficilement les critères permettant d'en faire un site touristique « officiel ». Ainsi, la tour du Bourreau a été mentionnée par peu de touristes rencontrés[226]. Dans le même esprit, quelques hôtels particuliers ouvrent leurs portes à des artistes, et au public, se transformant en galerie en saison estivale. C'est le cas, entre autres, de l'hôtel de Maleville et de la maison de la Boétie.

À Dinan, les monuments pouvant être visités sont un peu plus nombreux, par exemple : le château-musée, la tour de l'Horloge et la maison d'artiste de la Grande Vigne. Tel que l'indique le tableau 2 (*cf.* Chapitre 3) le château-musée et la tour de l'Horloge sont de loin les plus populaires. Quant à la maison d'artiste de la Grande Vigne, elle est largement moins plébiscitée par les guides et sa localisation excentrée permet plus difficilement d'être découverte au hasard d'une promenade. Si le tableau 2 fait également mention de la maison de la Rance et du musée du Rail, il s'agit plutôt d'un centre d'interprétation dans le premier cas et d'un musée dans le second. Alors que deux couples et une famille nous ont dit s'être rendus à la maison de la Rance, personne n'a fait mention du musée du Rail. Aussi, et contrairement à Sarlat, le service du patrimoine de Dinan a inauguré son centre d'interprétation et d'animation du patrimoine (C.I.A.P.) en 2011. Quelques touristes particulièrement intéressés par l'histoire l'ont évoqué. Enfin, le couvent des Cordeliers, logeant un collège et un lycée privés se transforme, en saison estivale, en un lieu d'exposition de peinture et sculpture ouvert gratuitement au public. La possibilité de voir des œuvres d'art (généralement d'artistes locaux) gratuitement, et qui plus est dans un cadre particulièrement agréable est appréciée par les touristes. Si, pour certains il s'agit d'abord d'un intérêt pour les arts plastiques, pour d'autres l'exposition n'est qu'un

[224] Le Manoir de Gisson est d'ailleurs mentionné sur le site internet de l'OT de Sarlat comme l'un des lieux à visiter. Le tarif d'entrée était fixé, en 2016, à 7 euros pour les adultes. http://www.sarlat-tourisme.com/manoir-de-gisson, consulté le 22 décembre 2016.
[225] À tout le moins durant nos périodes de terrain en 2015.
[226] Si elle a été évoquée à quatre reprises, deux couples l'ont uniquement mentionnée pour son aspect extérieur, ne sachant pas qu'elle pouvait se visiter.

prétexte, l'intérêt principal étant de pouvoir pénétrer dans ce bâtiment classé à titre de monument historique.

1.1.2. Les pratiques de loisirs dans un espace-temps du hors quotidien

1.1.2.1. Consommer, faire du shopping et se détendre

Nous avons souligné au chapitre précédent que les représentations du tourisme par les touristes laissaient une place centrale aux commerces. La présence de nombreux restaurants, cafés, boutiques, ateliers d'artistes et artisans est généralement perçue positivement. Cette importance des lieux de consommation transparaît aussi au niveau des pratiques. Alors que plusieurs touristes rencontrés ont noté sur le plan de la ville un ou des lieu(x) où ils avaient mangé ou pris un verre, d'autres se repéraient (souvent en discutant à voix haute entre eux), en fonction des commerces.

> *« Ah oui, là c'est l'église, et là c'est la petite rue, tu sais où il y avait la petite brocante sympa! » (Geneviève, s'adressant à son époux, T, Dinan – 1er avril 2015)*

> *« La grande rue en pente… bon on l'a trouvée un peu raide, surtout à la montée, mais c'est vraiment agréable, les artisans, il y a vraiment de jolies choses… on s'est arrêtés pour prendre le goûter, dans un petit salon de thé mignon comme tout! » (Charlotte, T, Dinan – 25 juillet 2015)*

> *« On a mangé dans un petit resto très sympa par là… mais dans toutes ces petites ruelles et il y a plein de restos partout… je ne pourrais pas vous dire exactement où on était… c'était par-là! » (Céline, T, Sarlat – 27 mars 2015)*

Sans nécessairement consommer, ces commerces sont considérés comme créateurs d'une ambiance particulière.

Certains lieux sont également propices pour faire une pause et se détendre dans un cadre agréable, comme le jardin anglais à Dinan, le jardin du Plantier ou encore les Enfeus à Sarlat. Les jardins publics offrent entre autres l'occasion de pique-niquer, permettant ainsi de limiter les dépenses durant le séjour. Les séquences d'observation menées au jardin du Plantier (Sarlat) ont mis en évidence une évolution journalière de l'investissement du lieu très liée à la pratique du pique-nique. En saison estivale, le jardin peu investi en matinée, voit arriver de nombreux groupes, couples ou familles au moment de l'heure du déjeuner. Le lieu atteint une fréquentation maximale aux alentours de 13 h, pour ensuite redevenir beaucoup plus calme après 14 h.

1.1.2.2. Voir des spectacles

Les spectacles de rue constituent une autre activité qui plaît et attire, tel que nous l'avons souligné au chapitre 3.

> *« On était venu il y a 4 ou 5 ans… et c'est vrai qu'on avait bien aimé l'ambiance de la ville le soir avec les spectacles dans la rue. Après c'est vrai que c'est un peu les mêmes artistes qui tournent, mais il y en a certains qu'on est retourné voir parce qu'on avait bien aimé… Et puis ça permet de prolonger la journée! Le soir la plupart des sites sont fermés et même si on s'est fait des restos, il y a des soirs où on a mangé au studio et après hop on ressort et on va voir des spectacles! » (Nadège, T, Sarlat – 21 août 2015)*

Nadège et Fabien ayant séjourné à Sarlat durant une semaine, ont organisé leur séjour de manière à visiter différents lieux dans la région en journée (le gouffre de Proumeyssac, le château de Castelnaud, La Roque-Gageac) mais toujours en rentrant le soir à Sarlat où ils avaient loué un studio, leur permettant de voir des spectacles de rue. À Sarlat, les spectacles sont de nature plutôt variée. Durant notre séjour de terrain à l'été 2015, nous avons pu noter la présence de musiciens faisant de la musique populaire pour certains, utilisant des instruments plus atypiques pour d'autres (par exemple, le hang[227]) mais également des acrobates et des clowns.

À Dinan, les artistes de rue sont beaucoup moins présents. Toujours durant notre enquête de terrain à l'été 2015, seuls deux musiciens étaient présents et performaient uniquement en journée. Aussi, alors que les spectacles de rue présentés à Sarlat n'ont pas de thématiques en lien avec la ville, les performances des deux musiciens dinannais le sont davantage. L'un d'eux joue de la vielle à roue, associée par une majorité de touristes à de la musique bretonne[228], alors que la seconde interprète de la musique médiévale à l'aide de divers instruments reconstruits selon les modèles « d'époque »[229]. Certains touristes les ont évoqués, en précisant que leur présence contribuait à créer une atmosphère agréable, *« l'impression d'être vraiment plongée dans une autre époque » (Sylvie, T, Dinan – 17 juillet 2015)*.

> *« La dame habillée comme au Moyen-Âge, c'est sympa! Ça cadre vraiment avec le décor. Je veux dire, un mec qui jouerait de la musique populaire ce serait quand*

[227] Le hang est un instrument de musique créé en Suisse aux débuts des années 2000.
[228] Les origines exactes de la vielle à roue sont mal connues et cet instrument est utilisé par des groupes de musique traditionnelle et folklorique dans diverses régions de France et d'Europe. http://orchestre.oreve.free.fr/histoire.htm
[229] http://www.ouest-france.fr/bretagne/dinan-22100/dinan-dame-beatrice-amuse-et-divertit-les-passants-de-sa-musique-dantan-188439, consulté le 18 décembre 2016.

> *même moins… bah ce serait moins intéressant! Là ça forme vraiment un tout » (Christian, T, Dinan – 3 août 2015)*

Le phénomène étant marginal, la mairie de Dinan n'avait jamais pris de mesure pour encadrer les animations de rue. Suite à des plaintes déposées par des commerçants et des résidents relatives à la présence, jugée trop « envahissante » du joueur de vielle, la police municipale et les élus ont dû intervenir[230]. Il est d'ailleurs intéressant de noter que ce musicien se retrouve ainsi au centre d'une opposition entre touristes d'un côté et résidents et commerçants de l'autre. Les touristes tendent généralement à le défendre considérant que sa musique contribue à l'ambiance typique de la ville. Les résidents et commerçants, eux considèrent que si le spectacle peut être agréable pour des touristes de passage qui ne l'entendent que quelques minutes, le son particulier de la vielle à roue devient vite gênant (*« insupportable »* nous diront certains) lorsque l'on doit l'entendre tous les jours, et ce, sur des périodes assez longues. Alors qu'aucune limitation des temps de spectacle n'existait, la mairie a établi des règles plus strictes, au niveau de la durée des prestations et de l'obligation de changer d'emplacement[231]. De plus, la mairie choisi les artistes qui pourront jouer et impose que les spectacles présentés s'inscrivent en cohérence au sein de la cité médiévale. Ainsi, ce conflit autour du joueur de vielle, pouvant paraître anodin, laisse ainsi transparaître une compétition pour l'appropriation de l'espace entre les divers types d'habitants, de même que des rapports à l'espace distincts. Il s'agit pour les uns de baigner dans une ambiance typique bretonne et/ou moyenâgeuse, alors que les autres souhaitent le contraire, comme l'explique un Dinannais.

> *« Bon oui on est en ville, c'est normal qu'il y ait des nuisances sonores, mais il y a les nuisances sonores « normales » et il y a ça… je veux dire là on a l'impression d'être en pleine fête foraine à tous les jours de l'été!!! » (discussion informelle avec un Dinannais – 30 juillet 2015)*

Les spectacles et animations de rue prennent ainsi deux formes distinctes. À Sarlat, la diversité des prestations permet d'attirer un public hétéroclite qui, bien qu'étant majoritairement composé de touristes, attire également des résidents permanents et secondaires (*cf.* « 1.2 Des résidents aux pratiques stratégiques ? »). Les spectacles présentés à Dinan tendent davantage à diviser ces deux groupes, les touristes les considérant « typiques », alors que les résidents dénoncent leur côté « cliché ».

[230] http://www.dinan.maville.com/actu/actudet_-Une-contravention-de-11-%E2%82%AC-pour-le-musicien-de-rue-_loc-1054870_actu.Htm, consulté le 18 décembre 2016.
[231] Ouest-France, http://www.dinan.maville.com/actu/actudet_-Les-musiciens-de-rue-animent-la-ville-jusqu%E2%80%99a-fin-aout_-1477195--BKN_actu.Htm, consulté le 10 décembre 2016.

Rapport-gratuit.com
LE NUMERO 1 MONDIAL DU MÉMOIRES

Tel que pouvait le laisser présager l'analyse des représentations réalisée au chapitre précédent, les pratiques des touristes sont largement orientées par les guides. Aussi, chez les touristes rencontrés, pratiques et représentations apparaissent étroitement liées. Les lieux choisis pour diverses pratiques, que ce soit faire une pause, photographier, prendre un thé, le sont en fonction de leur caractère esthétique et des représentations que les touristes en ont. Il importe pour eux de demeurer au sein du secteur touristique, tel qu'évoqué précédemment avec l'exemple de Sylvie et Alain. Il s'agit maintenant de se pencher sur les pratiques des résidents. Il s'agira d'examiner si elles sont aussi étroitement liées aux représentations et si elles s'inscrivent toujours et inévitablement en réaction à celles des touristes.

1.2. Des résidents aux pratiques stratégiques?

Les lieux touristiques abordés pour étudier les relations entre les résidents et les touristes portant le plus souvent sur des hauts-lieux, les façons de *faire avec l'espace* des résidents semblent s'inscrire essentiellement en réaction à celles des touristes. Les travaux de Bernadette Quinn (2007) vont en ce sens, décryptant les ruses et stratégies d'évitement mises en place par les résidents de Venise. Si Quinn en arrive à la conclusion que les pratiques des touristes et des résidents entretiennent une relation de forte interdépendance, nous postulons que cette relation est corrélée à l'intensité de la présence touristique. Ainsi, les Sarladais modifient leur façon de *faire avec* la ville en fonction de la présence des touristes, mais cette adaptation et l'aspect stratégique nous a semblé moins prégnant que ce que Quinn décrit dans le cas vénitien. Cette relation perd encore en intensité dans le cas dinannais où la présence des touristes impactent peu les pratiques des résidents.

1.2.1. Dinan : constance et stabilité des pratiques

Interrogés sur leurs pratiques, très peu de Dinannais ont affirmé modifier leurs habitudes en fonction de la saison et/ou de la présence des touristes. Seuls quelques-uns ont souligné quitter la ville durant la Fête des Remparts, moment où *« la ville devient insupportable… » (Fabienne, RP, Dinan – 15 juillet 2015)*. La Fête des Remparts constitue effectivement un temps particulier dans la vie de la ville-centre. Créée au début des années 1980 et se tenant tous les deux ans, elle avait initialement pour objectif de faire revivre aux Dinannais la vie du Moyen-Âge (Le Guiffant, 2005). Toutefois, l'événement s'est peu à peu transformé en une attraction touristique. De l'aveu même de certains acteurs locaux, l'événement attire essentiellement un public de touristes et engendre, de façon corollaire, la désertion des Dinannais le temps d'un week-end (entretien – animateur du patrimoine Dinan – 22 mars 2013).

Cinq Dinannais, sur les vingt-cinq que nous avons rencontrés, ont aussi spécifié modifier leur façon de se déplacer. Alors que seules quelques rues sont piétonnes et que les résidents ont l'habitude de circuler dans tout le centre « historique » en voiture, la présence de touristes circulant à pied les amène certains à modifier leurs modes de déplacement[232] (Figure 54). Certains évitent le centre en voiture en été d'une manière générale alors que pour d'autres il s'agit simplement d'éviter les pics d'achalandage, comme le jour du marché (le jeudi).

> *« L'été j'évite de passer dans le centre en voiture* [alors qu'il le fait en hiver], *avec les gens partout et si t'as le malheur de suivre le petit train touristique… mais bon, je peux pas dire que ça me gêne vraiment » (Grégoire, RP, Dinan – 10 février 2015)*

Figure 54 : Dinan intra-muros en saison estivale - partage de l'espace entre piétons et automobilistes

À gauche: la rue de l'Apport, qui bien que n'étant pas piétonne, demeure difficile d'accès aux automobilistes. À droite: un automobiliste qui n'est visiblement pas au courant que la rue de l'Horloge est piétonne en journée durant l'été. (Clichés: A. Ouellet, 2015)

Les modifications des pratiques en fonction des saisons sont néanmoins mineures. Si les résidents n'abordaient pas eux-mêmes ce point, nous leur demandions *« Durant la saison touristique, modifiez-vous certaines de vos habitudes, de vos pratiques? »*. Les réponses à cette question étaient quasi toujours soit négatives, soit faisaient état de modifications mineures. Cependant, même lorsque la personne interrogée soulignait ne rien changer il est parfois arrivé qu'elle évoque plus tard au fil de l'entretien, un changement de mode de transport ou encore le fait d'éviter de stationner en certains endroits durant l'été. Ce sont ainsi, chez ces Dinannais, essentiellement des pratiques liées à l'usage de la voiture qui sont modifiées.

[232] Étant dans un centre « historique » et touristique, les touristes croient souvent que celui-ci est entièrement piéton, rendant d'autant plus ardu le partage de l'espace entre ces derniers et les Dinannais y circulant en voiture.

> *« Les rues comme ça, réservées aux piétons, c'est génial quand on est touristes, moi j'adore, mais quand je suis chez moi, que je conduis, ça m'insupporte!... donc non, je ne crois pas que j'apprécierais de vivre dans un centre-ville historique comme ça! » (T08, Dinan – 11 mai 2013)*

Ce court extrait d'entretien avec un touriste rencontré en 2013, rend compte des pratiques différenciées d'un même individu, selon que ce dernier soit dans un contexte du quotidien ou du hors-quotidien[233].

1.2.1.1. Pratiques du centre « historique » différenciées selon le lieu de vie

Ce sont donc les mêmes lieux qui sont investis toute l'année par les Dinannais. Aussi, pour la majorité des résidents du centre « historique » que nous avons rencontrés, leur espace de vie correspond à la vieille ville. Tant les pratiques liées à la consommation ou aux divertissements y sont réalisées. Si certains achats doivent se faire dans les grandes surfaces en périphérie de la ville, la ville *intra-muros* comporte tout le nécessaire pour la vie quotidienne. Tel que mentionné au chapitre 3, les commerces de proximité sont encore nombreux et fréquentés par les Dinannais rencontrés.

> *« Pour les grosses courses, on va dans les grandes surfaces, mais sinon pour le reste, c'est ce qui est bien c'est qu'il y a tout à proximité, si tu veux acheter des clopes, du pain, t'as tout à proximité. Quand j'habitais à Cork j'étais vraiment dans les faubourgs et j'avais aucun commerce de proximité… il fallait prendre le bus à chaque fois. Et donc tu te rends compte que c'est vraiment un luxe d'habiter en centre-ville en fait. […] Mon « périmètre » c'est essentiellement le centre historique. » (Louis, RP, Dinan – 25 juillet 2015)*

> *« Mon espace c'est tout le centre. C'est là que je passe mes journées, que je connais tout le monde, les commerçants tout ça. Sinon, je vais souvent dans la soif, mais aussi ailleurs… bon je suis souvent dans les troquets… je ne vais pas tous les nommer! » (Georges, RP, Dinan – 4 août 2015)*

À travers ces deux extraits transparaît le caractère ordinaire, quotidien et fonctionnel du centre « historique ». Le centre est le lieu pour faire les courses, pour boire un verre, pour sociabiliser. Toutefois, les résidents des communes avoisinantes pratiquent essentiellement le centre ancien

[233] Nous soulignons néanmoins que si ce sont généralement les touristes qui circulent à pied dans le centre-ville, alors que les résidents se déplacent en voiture, l'inverse existe également. Il s'agit d'une tendance générale et non d'une division stricte des modes de déplacement.

comme lieu de promenade, de détente. Leurs pratiques, au sein de Dinan *intra-muros*, se rapprochent ainsi davantage de celles des touristes.

> *« J'aime bien venir me balader ici, faire les boutiques mais c'est aussi agréable parce que c'est dans un cadre charmant. […] Et c'est vrai que quand je suis là j'ai un peu l'impression d'être en vacances… et ce qui est bien c'est que moi, si j'en ai marre des touristes, hop je rentre à Bobital et là je suis tranquille. » (Patricia, RP, Dinan – 4 avril 2015)*

Le rapport au centre « historique » décrit par Patricia est à cet égard très différent de celui que nous exposent Louis et Georges. Tandis que Louis et Georges résident tous deux dans Dinan *intra-muros*, Patricia réside à Bobital, commune voisine de Dinan. Le centre ancien est donc pratiqué quotidiennement par les deux premiers, alors qu'il l'est de manière occasionnelle par la dernière. Patricia explique qu'elle vient à Dinan *intra-muros* pour fréquenter des commerces proposant des produits qu'elle ne trouve pas dans sa commune de résidence, tout autant que pour profiter du *« cadre charmant ».*

1.2.1.2. Lieux appréciés, lieux évités

Au niveau de la dimension spatiale des pratiques des Dinannais, nous pouvons considérer que la territorialité des résidents rencontrés évolue peu tant en fonction des saisons que des moments de la journée ou de la semaine. Toutefois, une telle assertion ne signifie pas pour autant que la dimension touristique de la ville n'a pas d'impact sur ses résidents. Alors que l'ensemble de la ville « historique » (haute ville) est investie par les résidents tout au long de l'année, les rues du Jerzual et du Petit-Fort sont très peu fréquentées par ces derniers. Tel qu'évoqué au cours du chapitre 5, ces rues sont considérées comme « trop touristiques ». Il serait aisé de croire à une relation entre la présence, jugée trop importante, des touristes et la non-fréquentation par les résidents. Cependant, le rejet de ce secteur de la ville demeure stable annuellement et n'est donc pas impacté par la présence des touristes. Aussi, au fil des entretiens il est apparu que trois dimensions contribuent à détourner les Dinannais de ce secteur de la ville : les représentations lui étant associées, les fonctions lui étant attribuées, la topographie et les contraintes physiques.

> *« En ville tu peux te balader, mais il y a aussi des cafés, des boutiques et puis on y va aussi pour aller à la pharmacie, chez le coiffeur… Le Jerzual il n'y a que des trucs pour les touristes… c'est des galeries, des crêperies vraiment orientées touristes… » (Isabelle, RP, Dinan – 18 février 2015)*

« Même quand on va au port, on prend la voiture, parce que le Jerzual, oui c'est joli, c'est typique, les touristes aiment bien, mais bon il faut le descendre le Jerzual et surtout le remonter! » (Marcel, RP, Dinan – 21 février 2015)

Les pratiques des Dinannais sont ainsi marquées par la stabilité. Tant les lieux pratiqués que ceux évités le sont de manière constante, tout au long de l'année. La saisonnalité du tourisme n'impacte que peu les pratiques des résidents.

1.2.2. Sarlat : saisonnalité exacerbée d'une petite ville touristifiée

Si les pratiques des Dinannais peuvent être qualifiées de constantes, la situation est autre à Sarlat où la saisonnalité du tourisme impacte davantage les pratiques des résidents.

1.2.2.1. Stratégies estivales : faire avec les touristes

Les modifications des pratiques des Sarladais en saison estivale permettent de dégager trois profils types (Figure 55).

Le premier profil correspond aux Sarladais adoptant des stratégies leur permettant d'éviter les touristes. Tandis que les premiers entretiens à Sarlat ont été menés à la fin de l'hiver (2014-2015), les résidents permanents ont été nombreux à affirmer d'emblée partir de la ville, ou même la fuir, en été. Nadia et Vincent ont d'ailleurs mentionné certaines stratégies d'évitement des touristes en saison estivale.

« Les Sarladais, les vrais, eux ils ont ce qu'ils appellent des raccourcis… mais bon, ça c'est les « stratégies sarladaises »! Ils font deux fois plus de kilomètres pour éviter les bouchons, donc au final ils mettent autant de temps, sauf qu'ils avancent au lieu d'attendre, et comme ça ils ont l'impression d'avoir gagné du temps… et surtout ils ont évité les touristes! » (Nadia, RP, Sarlat – 20 mars 2015)

« En été la ville est désertée des Sarladais. […] On fait toutes sortes de détours par les collines alentour… il y a vraiment des stratégies de contournement qui se mettent en place pour éviter de passer dans Sarlat… parce que c'est infernal! » (Vincent, RP, Sarlat – 11 mars 2015)

Des lieux particulièrement appréciés hors saison touristique sont également délaissés par certains résidents en saison estivale. C'est le cas de ceux appréciés pour leur calme et leur quiétude, mais qui perdent ces qualités avec l'arrivée des touristes.

« Les enfeus, j'aime bien y aller pour me poser, réfléchir ou écrire. C'est vraiment un endroit apaisant. Mais depuis le début de la saison c'est plus difficile, j'essaie

de me trouver d'autres endroits où il y a un peu moins de monde. » (Frédérique, RP, Sarlat – 1er septembre 2015)

Aussi, la partie occidentale de la ville, beaucoup moins fréquentée par les touristes que la partie orientale, est particulièrement appréciée par les résidents recherchant le calme. Alice mentionne :

« J'adore la partie ouest. C'est vraiment calme, on peut vraiment profiter de l'atmosphère particulière de la ville… surtout en été ! Ça fait du bien d'être là, loin de la cohue qui règne à l'est. » (Alice, RP, Sarlat – 11 août 2015)

Nous avons également eu l'occasion d'assister à une conversation à propos des « stratégies » de déplacement en saison estivale entre un travailleur saisonnier et une jeune résidente de Sarlat.

« Une résidente : J'en peux plus des touristes qui n'avancent pas… qui sont là le nez en l'air… ils ont l'air de croire qu'ils sont seuls au monde!

Un saisonnier : Sérieux, il faudrait vraiment inventer le klaxon à touristes!

Une résidente : Moi parfois je dis : « je pense que je vais vomir! » en toussotant… Y a pas meilleur moyen pour qu'ils se poussent! C'est fou, je mets le double de temps pour aller bosser, alors que je suis à même pas 10 minutes à pied normalement! »[234]

Cet extrait de la conversation illustre comment l'écart de vitesse de locomotion entre les touristes et les résidents peut rendre compliqué la coprésence de ces individus. Les touristes, se déplaçant plus lentement que l'allure standard (Lee, Watson, Bernard, 1992), peuvent être considérés comme des obstacles à éviter ou contourner. Ainsi, cette résidente use de ce que Goffman (1963) nomme la glose corporelle[235]. Par la parole et la gestuelle, elle rend lisible aux autres individus présents son besoin d'espace et son intention de se déplacer plus rapidement. La présence des touristes, pour ces Sarladais, correspond à une entrave à leurs pratiques habituelles. Le changement de pratiques en saison touristique est ainsi perçu négativement.

Si la très grande majorité des Sarladais rencontrés ont fait part de modifications à leurs pratiques en fonction de la saison, il importe de préciser que toutes n'ont pas pour objectif un évitement des touristes. Quand les résidents ayant une activité liée au tourisme (artistes de rue,

[234] Propos entendus le 10 mai 2016.
[235] La glose corporelle peut être définie en tant que « processus par lequel le piéton rend ses intentions lisibles aux autres piétons, ceci par une gestuelle appropriée » (Tom, Auberlet, Brémond, 2008 : 268)

artisans d'art, commerçants du secteur sauvegardé) modifient leurs pratiques, ils le font essentiellement en fonction de leur activité professionnelle. Leur mode de vie est ainsi adapté à ce temps de l'année.

> *« Durant la saison, c'est un rythme un peu particulier. Il faut vraiment bosser à fond tandis que les touristes sont là. S'il y a encore des gens qui se baladent dans les rues et qui entrent, on reste ouvert, on peut rester jusqu'à 22h, 23h…Et donc tout notre mode de vie est adapté, on est très peu chez nous. L'hiver c'est complètement un autre rythme, beaucoup plus posé… » (Aurélie, RP, Sarlat – 20 mars 2015)*

> *« L'été c'est vivant, on fait plein de spectacles, on est hyper occupés, mais c'est bien! L'automne ça se calme un peu, mais décembre on est toujours très chargés avec des spectacles et tout… après en janvier, février là c'est plus calme, donc en général on en profite pour partir un peu en vacances…et puis après on continue à démarcher pour la prochaine saison, on continue les répets… non franchement ça me va! Après c'est vrai que oui, au niveau de la ville, c'est très calme en hiver, mais ça me va… bon après c'est vrai que je bouge pas mal, là j'étais à Poitiers chez ma copine, j'y retourne la semaine prochaine, demain on est à Bergerac pour un truc… je bouge toujours à droite à gauche, pour des spectacles, pour le démarchage, etc. » (Arthur, RP, Sarlat – 24 mars 2015)*

Chez ce second groupe, nous pouvons considérer que le changement de pratiques en fonction de la saison, s'il n'est pas perçu négativement (comme chez le premier groupe) n'est pas non plus particulièrement positif. Toutes les périodes de l'année, et les pratiques associées, sont appréciées.

Un troisième profil se dégage : il s'agit de ceux appréciant particulièrement l'animation estivale, en partie liée à la présence touristique.

> *« Côté est, la ville se transforme en une grande fête! Je sors, je vois des musiciens, donc je vais voir… je vois pas pourquoi je resterais enfermé chez moi!? » (Michel, RP, Sarlat – 12 mars 2015)*

> *« On profite bien de toutes les activités. On va voir des expositions photos, de peinture, les soirées animées dans les rues on y va… oui les spectacles de rue… les enfants ils aiment bien! C'est une chance d'être dans une ville touristique. » (Luce, RP, Sarlat – 28 août 2015)*

Ce type de discours est tenu par des personnes qui ont toutes très peu de contraintes, au niveau de leurs horaires ou déplacements, étant à la retraite ou travaillant à domicile. Le changement est ici perçu positivement.

Figure 55 : Schéma représentant les trois profils types de pratiques des résidents (permanents ou temporaires) de Sarlat

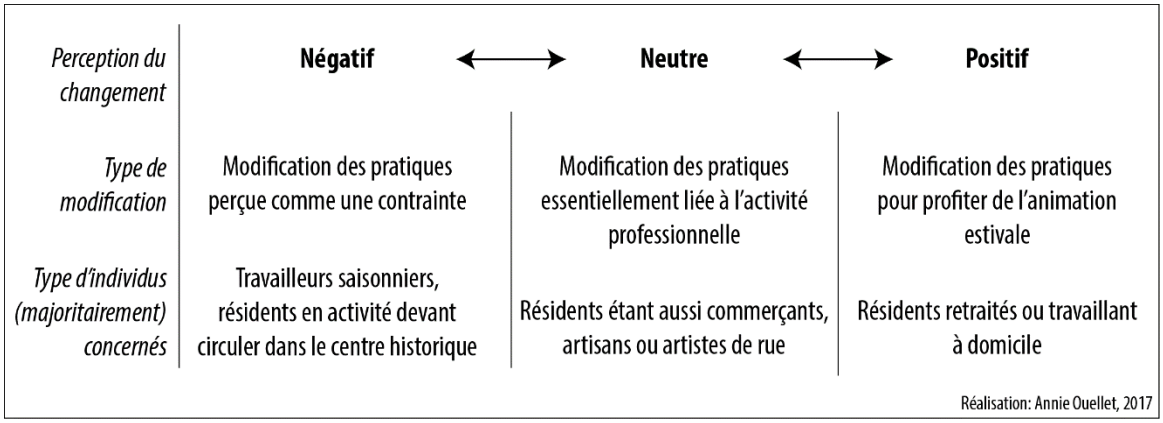

1.2.2.2. Une absence de commerces ouverts toute l'année

Alors que la question commerciale n'était pas initialement au cœur de nos interrogations, plusieurs Sarladais l'ont évoquée. La disparition des commerces de proximité et leur remplacement par des commerces à vocation touristique a été soulignée à plusieurs reprises. Corollairement, le caractère saisonnier du tourisme entraîne un ralentissement de l'activité commerciale du centre « historique » en saison hivernale. Quelques résidents rencontrés ont ainsi déploré le fait qu'une grande partie des locaux commerciaux sont désertés durant six mois de l'année. Plusieurs résidents insistent sur l'importance d'encourager les commerçants *« qui sont là toute l'année, qui ne sont pas que là pour profiter de la manne touristique » (Jacques, RP, Sarlat – 19 mars 2015)*. Les restaurateurs sont particulièrement visés par ces critiques. Bien que la ville compte plus d'une cinquantaine de restaurants uniquement dans le secteur sauvegardé, les Sarladais semblent n'en fréquenter qu'un nombre réduit. Jacques affirme par ailleurs qu'il devrait y avoir une politique incitative, pour encourager les restaurants à rester ouverts toute l'année.

> *« Vous en avez une grande partie qui ne sont ouverts qu'en été. Ils profitent l'été pendant qu'il y a des touristes et après ils partent en Thaïlande… Je pense qu'on devrait encourager ceux qui sont ouverts à l'année. Il pourrait y avoir un logo ou un truc qui les démarque. » (idem)*

Cette ouverture saisonnière, tant des restaurants que d'autres commerces, est critiquée, rendant compte selon les résidents, du peu d'intérêt de ces commerçants pour la clientèle locale. Le fait que de nombreux commerces soient fermés en hiver et que, même en été, une grande partie d'entre eux vise essentiellement une clientèle touristique, encourage les Sarladais à délaisser le centre pour réaliser leurs courses. Ainsi, tandis que le centre de Dinan revêt, pour ses résidents, un caractère fonctionnel, entre autres au niveau des pratiques de consommation, celui de Sarlat ne répond que difficilement à ce besoin. Si les « grosses courses » sont, comme à Dinan réalisées dans les zones commerciales à l'extérieur de la ville, il en est de même pour les courses du quotidien. Plusieurs résidents parmi ceux y résidant depuis plusieurs années, font d'ailleurs état d'une dégradation de la situation commerciale depuis quelques années[236]. Il importe néanmoins de rappeler que si le tourisme peut constituer un facteur aggravant, la perte des commerces de proximité dans les petites villes est un phénomène qui ne concerne pas uniquement les villes touristiques[237] et qui ne saurait donc lui être totalement imputé.

1.2.2.3. Jouer des temporalités

Si une partie des Sarladais rencontrés se contentent d'éviter certains lieux en saison touristique, d'autres se jouent des temporalités inhérentes au tourisme en aménageant leurs mobilités de manière à tirer profit de cette saisonnalité. Une résidente nous a ainsi affirmé mettre sa maison en location en période estivale[238]. Il s'agit alors de profiter de la ville lorsque celle-ci est calme et agréable et de la quitter lorsqu'elle devient *« invivable » (Yvette, RP, Sarlat – 23 mars 2015)*. Si ce choix est personnel et lié à la jouissance des lieux, il relève également de la sphère économique, Yvette précisant que cette location *« permet de payer [leurs] vacances » (idem)*.

D'autres se jouent des temporalités en ajustant leurs pratiques en réaction à celles des touristes. Ce sont alors certains lieux précis, en certains moments précis qui sont considérés à éviter. Le cas nous ayant été le plus souvent rapporté est sans doute le marché du samedi[239]. Très étalé spatialement et occupant toutes les artères centrales du secteur sauvegardé, il est populaire tant auprès des Sarladais, des résidents de communes voisines que des touristes. Tel que mentionné au chapitre 3, le marché est considéré par l'OT comme un attrait touristique. Les Sarladais continuant à se rendre au marché du samedi en saison estivale adaptent, le plus souvent, l'heure

[236] Nous précisons que l'objectif central de notre recherche étant de questionner les rapports à l'espace et la coprésence de l'ensemble des habitants de ces villes, nous n'avons pas souhaité nous engager dans une étude de l'évolution de la structure commerciale de Dinan et Sarlat.

[237] Association des Petites Villes de France (APVF), http://www.apvf.asso.fr/detail-activite-apvf?num_actu=469&titre=Commerce%20de%20proximit%C3%A9%20et%20redynamisation%20des%20bourgs-centres%20et%20centres-villes&t=Actualites&style=3, consulté le 20 décembre 2016.

[238] Une seule personne parmi les résidents permanents rencontrés est concernée par cette pratique. Toutefois, d'autres enquêtés ont fait mention d'un voisin ou ami faisant de même.

[239] Le marché se tient deux fois par semaine les mercredis et les samedis, mais le marché du samedi est le plus fréquenté.

de fréquentation. Alors que les touristes sont peu présents en ville avant le milieu de la matinée, leur présence au marché est d'autant plus tardive qu'elle est l'occasion de faire quelques achats pour pique-niquer ou encore s'installer en terrasse pour déjeuner, le marché constituant un décor « typique ». Les résidents qui souhaitent éviter la « foule de touristes » se rendent au marché particulièrement tôt en été.

> *« La plupart des Sarladais ne vont plus au marché l'été. Moi j'y vais encore, mais en été j'y vais à 8 h… et au plus tard à 8 h 30 je suis parti, parce qu'après il y a des marées de monde… » (Vincent, RP, Sarlat – 11 mars 2015)*

> *« En été on va au marché et ensuite on prend le café. En hiver on commence par le café… mais en été si vous prenez le temps de vous arrêter au café, après c'est infernal au marché… C'est certain qu'en été il y a des endroits qu'on évite… ou sinon il faut y aller tôt le matin, avant que les touristes n'arrivent… » (Jacques, RP, Sarlat – 19 mars 2015)*

Ces différences de temporalité liées aux pratiques fonctionnent ainsi comme un signe distinctif entre touristes et résidents. Frédérique, nouvellement installée à Sarlat, mentionne à propos du processus d'intégration au sein de la communauté :

> *« Je peux parler d'une période de « reconnaissance » où les commerçants ont commencé à me dire bonjour et puis comme je vais au marché très tôt, donc c'est aussi les locaux qui y vont à 8 ou 9 heures. C'est plus facile de se démarquer des touristes » (Frédérique, RP, Sarlat – 1er septembre 2015)*

1.2.3. Des résidents secondaires aux profils hétéroclites

N'ayant eu l'occasion de ne rencontrer que sept résidents secondaires (trois à Dinan et quatre à Sarlat), il est malaisé d'aborder distinctement leurs pratiques. De plus, le caractère très hétéroclite de ce groupe (tel qu'évoqué au chapitre 1) engendre quasi inévitablement des pratiques elles aussi hétéroclites et variées. Par exemple, Simone est une retraitée qui habite à l'extérieur du centre « historique » lors de ses séjours à Dinan. Ayant, de par son statut, peu de contraintes en matière d'horaire, elle peut éviter les périodes de l'année qu'elle considère « trop touristiques ». Lorsqu'elle est à Dinan, elle apprécie venir se balader dans le centre ancien, profiter des commerces, flâner.

> *« Je découvre… encore aujourd'hui, même si je viens plusieurs semaines par année. Mais je ne dirais pas que je me sens chez moi, je me sens plutôt comme une*

touriste qui apprécie et qui revient souvent… J'aime bien faire les brocantes, me balader, c'est tellement joli! » (Simone, RS, Dinan – 5 août 2015)

Les pratiques de Simone se rapprochent ainsi de celles des touristes. Une autre résidente secondaire de Dinan, Gladys, nous expose une situation totalement différente. Elle et son conjoint, citoyens américains partagent leur temps entre leur maison de Dinan et leur résidence « principale » dans le Maine. Elle nous explique en entretien qu'ils passent six mois dans chaque maison, chaque ville, chaque pays. Leur résidence du Maine est encore considérée comme la principale, du fait de leur citoyenneté et de la présence, aux États-Unis, de leurs enfants, mais Gladys nous affirme se sentir autant chez elle à Dinan que dans le Maine. Elle fréquente les commerces de proximité de la ville-centre où elle a ses habitudes et connaît bien tous « ses » commerçants. Le couple entretient aussi de bonnes relations de voisinage[240]. Gladys précise d'ailleurs qu'à la fin de chaque séjour, son conjoint et elle font la tournée des voisins et des commerçants pour leur dire au revoir. De plus, comme nous l'avons souligné pour certains résidents permanents de Sarlat, le couple loue sa maison à des touristes lorsqu'ils sont aux États-Unis. Ainsi, la temporalité de leur séjour est choisie en fonction de la présence des touristes. Il s'agit pour Gladys, comme pour Yvette à Sarlat, de profiter de la ville lorsque celle-ci est plus calme, tout autant que de retirer des bénéfices économiques permettant d'assurer l'entretien de la maison. Le profil de Gladys, au niveau des pratiques, se rapproche davantage de celui d'une Dinannaise que d'une touriste.

Suite à cette analyse des pratiques touristiques et « habitantes » à Dinan et Sarlat, il sera intéressant d'observer les mêmes lieux au fil des saisons. Nous passons alors d'une entrée par l'individu-acteur à une entrée par les lieux. Il ne s'agit pas de s'inscrire dans une démarche spatialisante mais bien de voir comment les individus, par les pratiques et surtout leurs évolutions saisonnières, transforment les lieux. Une analyse croisée des exemples dinannais et sarladais permet ainsi de mettre en relief ces transformations cycliques.

[240] Nous avons effectivement eu l'occasion de rencontrer plusieurs résidents de la même rue nous ayant parlé de ce couple d'Américains.

2. Une dynamique des lieux s'inscrivant dans un cycle saisonnier

2.1. Des lieux monogènes et des lieux communs pour saisir la dynamique des villes mises en tourisme

Comme nous l'avons mentionné en introduction du chapitre, les travaux de Nathalie Bernardie-Tahir (2007) ont permis d'identifier des lieux en fonction de l'importance de la présence des touristes et de l'intensité de la coprésence de touristes et de résidents. Nous nous inspirons ici des travaux de cette auteure.

Bernardie-Tahir distingue deux grandes catégories de lieux : les lieux monogènes, où un seul groupe d'individus est présent (touristes ou résidents) et les lieux communs. Chacune se décline en fonction de la présence ou non de touristes et de résidents (lieux citadins / lieux touristiques) et des interactions entre les deux lorsqu'il y a coprésence. Dans le cas des lieux communs, l'auteure distingue trois catégories : les lieux anodins, symboliques et hybrides. La première catégorie de lieu est définie par le faible degré d'interaction, la seconde par la charge symbolique associée au lieu par les populations locales (entraînant ainsi une certaine méfiance à l'endroit des touristes, bien qu'ils y soient tolérés) alors que la dernière correspond à des lieux où il y aurait une réelle cohabitation, une volonté d'échange et de partage mutuels. Tandis que la géographe faisait état, dans son travail, de l'évolution sur un temps long du sens et de la pratique des lieux, l'évolution au fil des saisons nous paraît être un autre angle d'analyse tout aussi riche d'enseignement. Les lieux monogènes et communs ne sont pas figés, mais évoluent en fonction des saisons. Une partie d'entre eux pouvant être qualifiés de monogènes hors saison, deviennent des lieux communs en saison, du fait de l'arrivée des touristes. Ces derniers investissent ces lieux qui s'en trouvent ainsi transformés. D'autres restent au contraire monogènes toute l'année, les touristes ne les fréquentant pas.

La reprise d'un concept développé par un autre auteur, dans un autre contexte, exige quelques précisions sur la réutilisation que l'on souhaite en faire. C'est pourquoi nous soulignons ici les modifications que nous avons apportées aux catégories de lieux définies par Bernardie-Tahir. Entre autres, nous ne conservons pas la catégorie *lieux symboliques*. L'auteure précise que « la société zanzibari se présente […] comme une société ancrée dans une culture musulmane prégnante et revendiquée » (Bernardie-Tahir, 2007 : 47), impliquant de fait un degré d'altérité particulièrement fort entre celle-ci et les touristes majoritairement occidentaux. Nous postulons que les lieux communs symboliques, « lieux à forte charge identitaire » (*ibid* : 50) seront beaucoup moins présents dans un contexte de coprésence de touristes et résidents très

majoritairement occidentaux. Du moins, nous n'avons pas observé de lieux fonctionnant de la sorte dans les deux villes qui nous intéressent plus spécifiquement. Également, dans le cadre de notre travail le lieu commun hybride est considéré comme un lieu où sont coprésents touristes et résidents dans des proportions semblables et qui se trouve modifié par la présence des touristes par rapport à son « état originel ». Par cette expression d'« état originel » nous entendons les caractéristiques du lieu avant l'arrivée des touristes que ce soit sur un temps court (avant le début de la saison touristique) ou sur un temps long (avant que le lieu ne soit devenu touristique). Ceci ne signifie en rien que nous prônions une supériorité de cet état prétouristique, mais nous soulignons par-là la spécificité de notre objet d'étude soit un espace préexistant au tourisme et investi, modifié et transformé par lui, par rapport à des espaces créés par et pour le tourisme. Nous avons également ajouté une catégorie : les lieux communs à dominante touristique. Si les lieux communs hybrides constituent les lieux où la coprésence est la plus forte et où les deux groupes sont présents de façon équilibrée, il nous semble intéressant de créer une nouvelle catégorie se faisant le miroir de celle que Bernardie-Tahir nomme lieu commun anodin. Ce dernier est un lieu investi majoritairement par les résidents mais quelques touristes y sont également présents. Les lieux que nous nommons lieux communs à dominante touristique sont, inversement, davantage investis par les touristes que les résidents, la présence des premiers y est numériquement supérieure à celle des seconds. Enfin, dans cette optique de symétrie, il nous paraît opportun de modifier l'appellation de lieux communs anodins pour lieux communs à dominante citadine. Ceux-ci sont des lieux où la présence touristique est anodine tant au sens de peu nombreuse qu'au sens où elle a peu d'impact sur le lieu, qu'elle le modifie peu (à la fois en termes de placement dans l'espace des divers acteurs, d'ambiance, de *sense of place* (Tuan, 1977)).

Aussi, bien que nous souhaitions nous concentrer sur l'aspect saisonnier, d'autres temporalités doivent également être prises en compte. L'idée de chrono-urbanisme (Royoux, Vassalo, Zedda, 2010) est particulièrement intéressante à lier à la question de la dualité entre ville habitante et ville touristique (ville habitée/ville représentée). Si les touristes et les habitants se situent dans des espaces-temps différents (quotidien, hors quotidien), la ville peut aussi être pensée de façon polychronique (Royoux et *al.,* 2010). Chacun de ces groupes peut se partager un même espace, mais en l'investissant à des moments différents. Si ce type d'investissement des lieux à des moments différents a été évoqué précédemment avec l'exemple du marché en plein air de Sarlat, nous pouvons également penser à l'exemple de la rue de la Cordonnerie à Dinan. Cette rue, qui comporte des maisons anciennes classées à titre de monument historique, est généralement incluse à la visite de la ville mise en place par le Service du Patrimoine. Elle est donc investie, en partie, par les touristes en journée, alors que la nuit tombée, ce sont

essentiellement de jeunes Dinannais qui s'y retrouvent, étant par ces derniers davantage connue sous le nom de « rue de la soif », regroupant près d'une dizaine de bars.

Tel qu'abordé au chapitre 4, nous avons identifié certains lieux pour mener des observations à différentes périodes de l'année ainsi qu'à différents moments de la journée et de la semaine. Nous rappelons que les lieux qui nous ont intéressés relèvent, au sens juridique, d'espace public d'une part et de lieux privés recevant du public d'autre part. En ce sens, le terme d'espace commun, proposé par Michel Lussault (2013b [2003]), permet d'embrasser la totalité de ces lieux. Il s'agit ainsi de nous intéresser à des lieux où la coprésence et même l'interaction sont possibles et/ou recherchées. Ainsi, les lieux observés, bien que relevant de deux catégories au sens juridique, se situent à l'opposé de l'espace intime et individuel. Ce sont des espaces où les individus sont soumis au regard des autres. De plus, il importe de noter que certains lieux privés recevant du public entraînent parfois une coprésence plus forte que les espaces publics.

Nous précisons que l'analyse de l'évolution des lieux, si elle se fait principalement sur la base des observations, est également enrichie par le matériau issu des autres méthodes mobilisées, soit l'entretien et la *VEP technique*. Aussi, lors d'une observation, il s'agit de dégager les fonctionnements généraux des lieux. Cette méthode ne permet pas, par exemple, de distinguer hors de tout doute, un touriste d'un résident et encore moins un touriste d'un excursionniste. Par exemple, nous ne pouvons que présumer qu'un individu circulant un guide de voyage (type Guide Michelin) à la main ou encore un plan de la ville et un appareil-photo est un touriste. Toutefois, le croisement de ce type d'observation avec le discours des touristes et des résidents permet de conforter notre propos. Bien entendu, nul besoin d'être touriste pour se déplacer avec un appareil-photo ou encore un plan de la ville. Toutefois, dans les deux villes où nous avons enquêté, et plus encore à Sarlat, les touristes suscitent énormément de réactions, étant fréquemment moqués ou critiqués, plus ou moins durement. Ainsi, la majorité des résidents souhaite se distinguer des touristes. Même pour les résidents considérant que *« les touristes qui sont ici, c'est comme nous quand on est ailleurs en vacances… » (André, RP, Dinan – 7 février 2015),* ils ne souhaitent pas pour autant être confondus avec les touristes dans leur ville de résidence. Aussi, les résidents sont généralement soucieux de ne pas arborer de signes ou objets qui pourraient les assimiler à un touriste. De plus, et tel qu'évoqué par Lee, Watson et Bernard (1992), les individus présents dans l'espace public tendent à identifier visuellement les groupes d'appartenance des autres individus présents. En ce sens, il s'agit d'identifier les individus tels qu'ils pourront l'être par les autres personnes présentes. Un individu se déplaçant lentement, avec un appareil-photo en mains, sera quasi inévitablement étiqueté de touriste, et ce, tant par d'autres touristes que par des résidents ou des commerçants.

Nous reprendrons ici les lieux où nous avons mené des observations (Figure 56 et Figure 57), en les décrivant de manière plus détaillée que nous l'avions fait au chapitre 4, et surtout en explicitant leur investissement par les différents habitants présents au sein des villes à l'étude. Ce sont donc les dynamiques, les changements et les évolutions que connaissent ces lieux qui seront abordés. Une typologie, sous forme de tableau, reprend l'ensemble des lieux-types en fonction de leur évolution saisonnière (Figure 67).

Figure 56: Localisation des lieux d'observation à Dinan

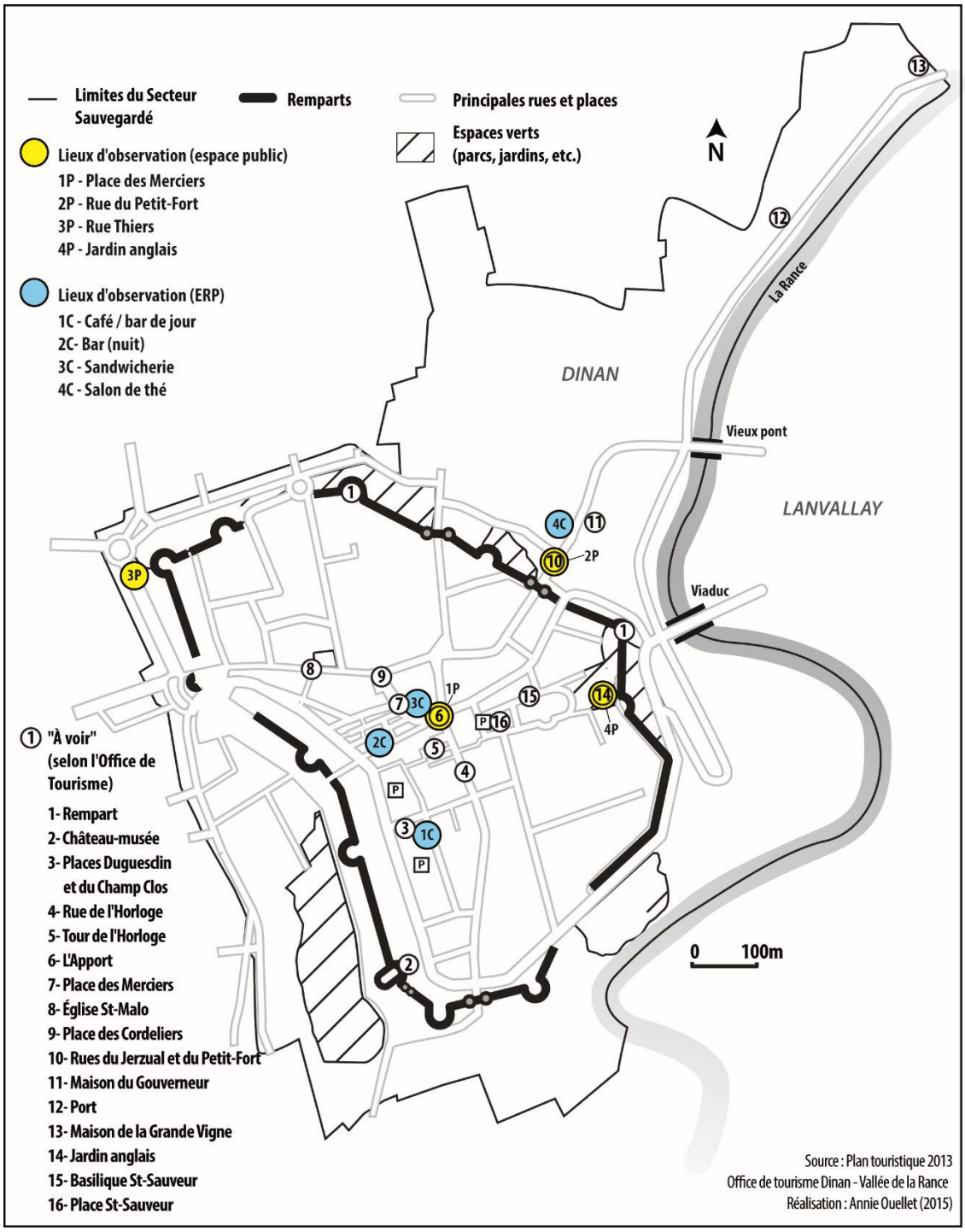

Figure 57 : Localisation des lieux d'observation à Sarlat

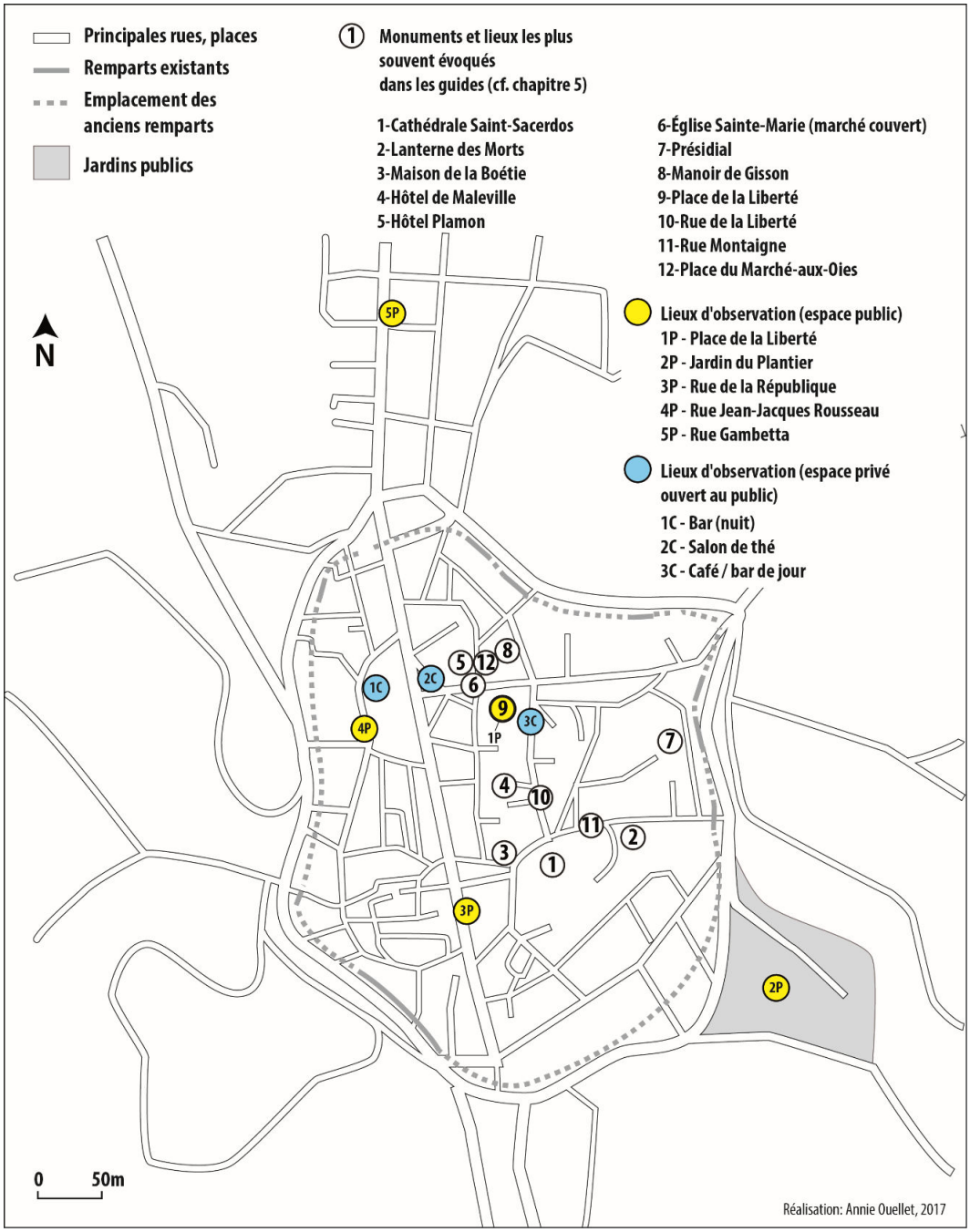

2.2. Évolutions différenciées des lieux qualifiés de « monogènes » hors saison

2.2.1. Lieux monogènes pérennes

Tandis que sur les quinze lieux observés à Dinan et Sarlat, cinq peuvent être considérés comme monogènes hors saison touristique, seuls deux demeurent stables et conservent ce caractère

monogène toute l'année. Le fait que les deux lieux monogènes de manière pérenne soient à Dinan, conforte la stabilité des pratiques des Dinannais évoqués précédemment.

Le Jerzual (lieu d'observation 2P – Dinan[241]), qui, étant rejeté des Dinannais est exclusivement investi par des touristes. Tel qu'évoqué au chapitre 5, les rues du Petit-Fort et du Jerzual, assimilées à une seule par la désignation de Jerzual, sont considérées comme « trop touristiques » par les Dinannais. Si plusieurs d'entre eux ont affirmé ne jamais fréquenter le Jerzual (ou très peu), les séances d'observation que nous avons menées confirment cette désertion. Les seuls résidents pratiquant cette rue en sont les habitants. Ce sont essentiellement des touristes ou excursionnistes qui la fréquentent. Ainsi, nous pouvons considérer qu'il s'agit d'un *lieu monogène touristique* toute l'année, bien que la densité y soit très variable. En hiver, les touristes étant peu nombreux à séjourner à Dinan, la rue est le plus souvent quasi déserte alors qu'en été elle est très achalandée (Figure 58).

Figure 58 : Le "Jerzual" : rue patrimoniale et touristique

Clichés: A. Ouellet (à gauche : 18 février 2015, 13 h – à droite : 19 juillet 2015, 13 h 30).

La rue Thiers (3P – Dinan) constitue le second lieu demeurant monogène. Rue légèrement à l'extérieur des limites de la ville *intra-muros*, elle est exclue du périmètre considéré « à voir » par les différents guides touristiques (Figure 59). Elle regroupe différents commerces et services : banques, agences immobilières, agences d'interim, restaurants, etc. Les individus qui la fréquentent semblent, très majoritairement, être des résidents. Nous considérons alors qu'il s'agit, à l'inverse du Jerzual, d'un *lieu monogène citadin*. Toutefois, la présence citadine étant

[241] Les code (par exemple ici 2P – Dinan) renvoient aux lieux d'observation tels qu'identifiés sur les cartes (Figure 56 et Figure 57).

plus stable que celle des touristes, le lieu connaît des variations de fréquentation beaucoup moins forte que le *lieu monogène touristique*.

Figure 59 : La rue Thiers de Dinan : un lieu monogène citadin

Clichés: A. Ouellet (25 juillet 2015, 11 h 40).

2.2.2. Lieux monogènes devenant communs en saison touristique

Les trois autres lieux monogènes hors saison se transforment en lieux communs en saison touristique. Leur transformation n'est cependant pas du même ordre dans chacun des cas, celle-ci étant fonction de l'intensité de l'investissement par les touristes. Aussi, les travailleurs saisonniers présents à Sarlat contribuent à ce changement de la dynamique des lieux.

Le bar de nuit situé en centre-ville de Dinan (2C – Dinan) connaît une transformation mineure. Ouvert toute l'année, il a des heures d'ouverture allant (approximativement) de 18 h à 1 h du matin. Il est principalement fréquenté par des habitués, amis ou connaissances du patron, qui se regroupent essentiellement sur le pourtour du bar. Si, en hiver, le comptoir regroupe la totalité de la clientèle, en été quelques touristes s'y arrêtent parfois. Dans leur manière de faire, deux groupes se forment, les *insiders* et les *outsiders*. Les premiers, liés par une interconnaissance forte, parlent fort et même si des discussions en petits groupes se tiennent, il est fréquent de voir l'ensemble des clients installés au comptoir discuter à voix haute. Les touristes se démarquent en s'installant plutôt aux tables présentes au rez-de-chaussée du bar. Ils restent en retrait. Ainsi, même lorsqu'il y a coprésence, l'interaction reste minimale entre ces groupes, ce qu'illustre le schéma présenté ci-dessous (Figure 60). Toutefois, il est intéressant de noter qu'alors que l'un des buts souvent déclarés des touristes est de rencontrer les « locaux », ce sont le plus souvent les « habitués » qui tentent d'entrer en contact avec les touristes, et non l'inverse. Ce lieu est ainsi relativement peu modifié par la présence des

touristes. Nous considérons qu'il s'agit d'un *lieu citadin* hors saison et d'un *lieu commun à (forte) dominante citadine* en été.

Figure 60 : Schéma du lieu d'observation 2C (Dinan) - niveau rez-de-chaussée

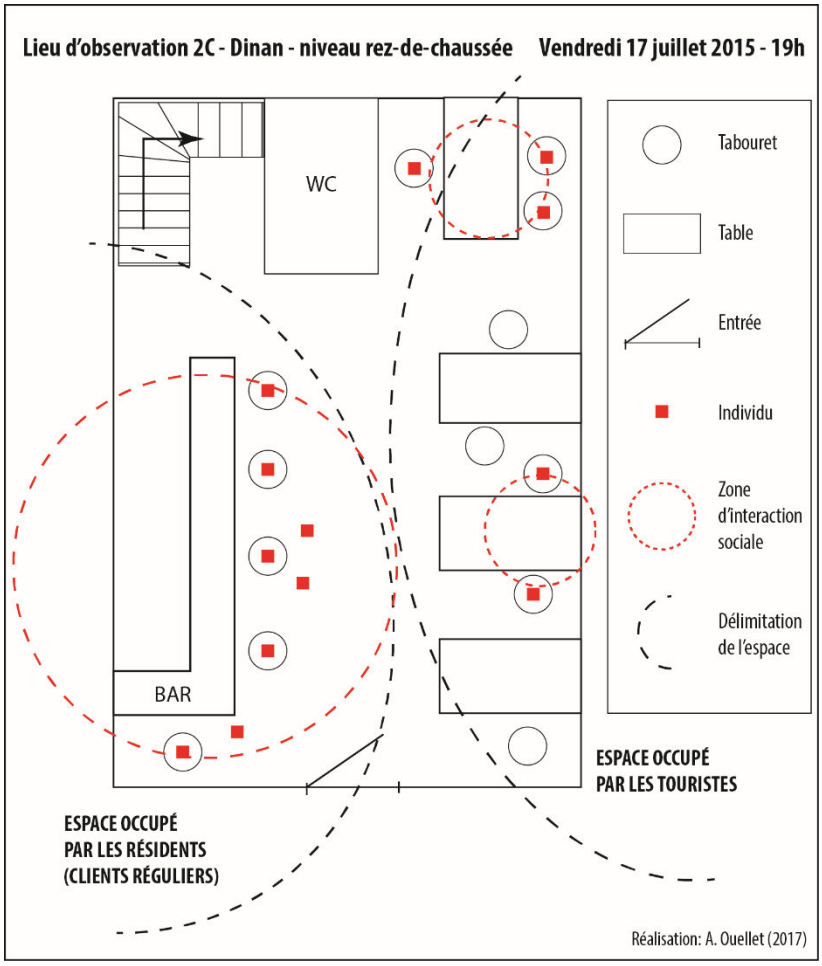

Le second bar de nuit où nous avons mené des observations est situé dans la partie Ouest[242] de la ville *intra-muros* de Sarlat (1C – Sarlat). Il est légèrement à l'écart des rues et places centrales les plus investies par les touristes (principalement à l'est, tel qu'évoqué précédemment). En hiver, il est essentiellement fréquenté par des Sarladais, correspondant à un *lieu citadin*. Si la clientèle est beaucoup plus nombreuse et hétéroclite en été, voyant se côtoyer résidents, artistes de rue, travailleurs saisonniers et touristes, la présence de ces derniers reste tout de même mineure. La modification de la clientèle tient surtout à la présence des travailleurs saisonniers et artistes de rue qui sont nombreux à fréquenter l'établissement durant la saison estivale. Le rythme du bar est ainsi calqué sur les horaires de travail de ces derniers. Le bar se remplit

[242] À l'Ouest par rapport à la rue de la République (le plus souvent nommée « La Traverse ») qui « coupe » la ville en deux. Les résidents ont l'habitude de s'exprimer sur les lieux en les situant de part et d'autre de la Traverse.

principalement au moment où les employés de restauration terminent le service du soir et à la fin des représentations des spectacles de rue (généralement aux environs de 23 h). Tandis que nous avions pré-identifié des types de lieux en tenant, initialement, exclusivement compte des touristes et des résidents, la présence des « saisonniers » et des artistes de rue et surtout la façon dont leur présence modifie la dynamique de certains lieux, nous a obligé à créer de nouvelles catégories. Nous considérons ainsi que le lieu se transforme en un *lieu commun à dominante citadine et « saisonnière ».*

Le dernier lieu passant de monogène à commun est un espace public. Il s'agit de la rue Gambetta (5P – Sarlat), située à Sarlat, légèrement à l'extérieur de la limite de la ville *intra-muros*. Quasi exclusivement fréquentée par les Sarladais en hiver, il s'agit d'un *lieu citadin*. En période estivale, les citadins sont toujours présents mais des touristes s'y ajoutent. Notre position d'observation était située à la hauteur de la place Marc Busson. Ainsi, plusieurs touristes franchissaient l'arche de l'entrée de l'ancien hôpital. Nous émettons l'hypothèse que certains s'y rendaient pour voir cet édifice, tandis que d'autres rejoignaient les stationnements situés au bout de la rue Molière et place Sundhouse. D'autres poursuivaient aussi leur route sur la rue Gambetta. Si, dans d'autres lieux, les individus assimilés à des touristes s'arrêtaient pour photographier ou encore regardaient dans leur guide imprimé ou sur un plan de la ville, dans la rue Gambetta, ils ne faisaient que circuler. Néanmoins, la démarche, le style vestimentaire ou encore la langue parlée permettaient de fournir quelques indices. Nous considérons donc qu'il s'agit, en été, d'un *lieu commun hybride*.

Figure 61 : La rue Gambetta de Sarlat : d'un lieu monogène citadin à commun hybride

Clichés: A. Ouellet (11 août 2015, 17 h 45 et 13 août 2015, 13 h).

2.3. Des lieux communs en constante évolution

Dix des quinze lieux observés sont des lieux communs, et ce, toute l'année. Néanmoins, le fait que des individus correspondant à divers profils d'habitants (résidents, touristes, saisonniers, etc.) soient toujours co-présents ne doit pas laisser croire à une absence d'évolution de ces lieux. La part de touristes ou de résidents qui les investissent les fait évoluer au fil des saisons. Deux profils se dégagent : des lieux qui sont, hors saison touristique, des lieux communs à dominante citadine, devenant des lieux hybrides en saison estivale et des lieux hybrides hors saison se transformant en lieux communs à dominante touristique.

2.3.1. Des lieux communs à dominante citadine se transformant en lieux hybrides

Le café situé sur la place Duguesclin (1C – Dinan) où nous avons mené des observations a, hors saison, beaucoup de similitudes avec le bar de nuit (2C – Dinan). Il est lui aussi très majoritairement fréquenté par des Dinannais hors saison, la plupart étant des habitués, qui connaissent bien la patronne (lui font la bise, prennent des nouvelles). Presque tous restent concentrés autour du bar. Toutefois, sa localisation sur la place Duguesclin où se tient le marché chaque jeudi et à proximité immédiate des places de parking réservées aux cars touristiques, de même que ses heures d'ouverture en journée, en font un lieu davantage prisé des touristes. En hiver, nous avons identifié ce lieu comme *lieu commun à dominante citadine* alors qu'en été, il peut être considéré comme un *lieu commun hybride*. En effet, la même clientèle d'habitués continue de le fréquenter toute l'année et à celle-ci s'ajoutent de nombreux touristes. De ceux-là, beaucoup de touristes voyageant en groupe profitent de la terrasse ensoleillée les après-midis d'été en attendant l'heure du départ du car, stationné à proximité immédiate.

Le second lieu dinannais connaissant ce type d'évolution saisonnière est la place des Merciers / Apport (1P – Dinan)[243]. Place centrale de la ville, il s'agit du lieu le plus fréquemment choisi pour « représenter la ville » (question photographique 1 (*cf*. Chapitres 4 et 5) tant par les touristes que les Dinannais. Fréquenté par les touristes toute l'année, de même que par les résidents, c'est essentiellement la proportion de ces deux groupes qui le fait évoluer au fil des saisons. En hiver, il peut être considéré comme un *lieu commun à dominante citadine* alors qu'en été il devient un *lieu commun hybride.* Les résidents fréquentent cette place, toute l'année, mais l'arrivée de touristes en plus grand nombre en été fait basculer le rapport entre ces deux groupes. Mis à part les touristes y flânant et y prenant des photographies, les visites

[243] Des photographies de la place des Merciers / Apport sont disponibles plus haut (Figure 53). Tous les clichés y ont été pris, à l'exception de celui à l'extrémité inférieure gauche).

guidées de la ville y font systématiquement une halte. Aussi, l'une des musiciennes de rue dont il a été mention plus haut s'y installe ponctuellement pour jouer. Ces prestations attirent quasi exclusivement des touristes qui s'y arrêtent quelques minutes.

La rue de la République (3P – Sarlat), le plus souvent nommée « La Traverse », qui coupe la ville en deux parties, est la seule rue « moderne »[244] de la ville *intra-muros*. Étant, par cette modernité, peu recherchée et attirante pour les touristes, ils y sont relativement peu présents. Elle est ainsi davantage fréquentée par les résidents qui y trouvent plusieurs commerces et services de proximité (souvent les seuls encore présents dans le centre ancien, par exemple la seule pharmacie de la ville *intra-muros*). En hiver, elle est donc un *lieu commun à dominante citadine*. En été, Sarladais et touristes y sont coprésents, essentiellement pour accéder aux divers commerces ou pour accéder aux aménités situées à l'extérieur du centre « historique », la rue de la République devient alors un *lieu commun hybride*.

Figure 62: La rue de la République de Sarlat : d'un lieu commun à dominante citadine à un lieu hybride

Clichés : A. Ouellet (16 août 2015, 11 h).

Le quatrième et dernier lieu correspondant à ce profil est le jardin public du Plantier (2P – Sarlat). Situé à quelques mètres des limites du secteur sauvegardé, parfois simplement nommé « le Plantier », il est fréquenté par des « locaux », entre autres par les adolescents qui l'apprécient particulièrement. Ce point est d'ailleurs conforté par les propos de plusieurs Sarladais ayant évoqué, en entretien, un attachement à ce lieu lié à des souvenirs d'enfance et surtout d'adolescence. Fréquenté par certains touristes qui souhaitent s'y reposer et/ou profiter de ses différentes aménités (aire de jeux pour enfants, fontaine, etc.), il n'est toutefois pas

[244] Elle a été créée en 1837.

considéré comme « attrait » dans les cinq guides touristiques les plus connus que nous avons consultés[245]. *Lieu commun à dominante citadine* en hiver, il devient un *lieu commun hybride* en été, en présentant néanmoins une densité beaucoup plus forte. Le Plantier, comme le jardin anglais, est particulièrement prisé par les vacanciers au moment du déjeuner pour pique-niquer. Leur présence est très visible à ce moment de la journée. Certaines personnes travaillant à Sarlat en profitent aussi pour venir y passer leur pause-déjeuner. Néanmoins, la présence des touristes domine. À d'autres moments de la journée, par exemple en matinée ou en après-midi, la tendance tend à s'inverser, avec davantage de résidents présents. La densité est aussi très variable. À chaque séance d'observation, nous réalisions un comptage approximatif, à notre arrivée. Nous avons ainsi identifié 15 personnes par une fin d'après-midi ensoleillé (18 h), alors que le lendemain midi, toujours par beau temps, nous avons compté plus de 120 personnes.

Figure 63: Le jardin du Plantier de Sarlat : de lieu commun à dominante citadine à lieu hybride

Clichés: A. Ouellet (11 août 2015, 16 h 30 et 17 août 2015, 14 h).

2.3.2. Des lieux hybrides devenant des lieux communs à dominante touristique

Le dernier profil évolutif que nous avons identifié correspond à des lieux investis par les touristes en tout temps. Il s'agit de lieux à fort caractère touristique où la présence des touristes, bien qu'étant plus faible hors saison, prend une importance équivalente à celle des résidents. Dans certains cas, les résidents tendent à éviter ces lieux, les considérants « trop touristiques ».

Un seul lieu dinannais correspond à ce profil : il s'agit d'une sandwicherie (qui fait aussi office de boulangerie, café, salon de thé) située place des Cordeliers, soit en plein cœur « historique »

[245] Géoguide, Guide Évasion, Guide du routard, Guide Bleu et Guide Vert.

de la ville (3C – Dinan). Ce commerce est apparu récemment (au printemps 2014), reprenant l'espace laissé vacant par un magasin de chaussures. Il semble encore peu approprié par les Dinannais, ces derniers étant peu nombreux à le fréquenter. Au cours des parcours photographiques réalisés avec les résidents, plusieurs d'entre eux ont fait des remarques sur ce commerce qui contribuerait, selon eux, à transformer la ville en *« une sorte de Mont-Saint-Michel » (Marcel, RP, Dinan)*. Selon ces individus, ce commerce s'adresse clairement aux touristes et non aux Dinannais. Toutefois, au cours des séances d'observation, nous avons repéré plusieurs habitués, dont des commerçants voisins. Ainsi, hors-saison les deux groupes y sont présents, mais dans une faible proportion. Il peut alors être considéré comme un *lieu commun hybride* (mais de faible densité). En été il devient un *lieu commun à dominante touristique*. En effet, les quelques résidents le fréquentant marquent toujours leur présence en saison touristique. Néanmoins, la présence importante des touristes les place en situation d'infériorité numérique.

Nous avons effectué des observations dans un commerce du même type à Sarlat. Il s'agit là davantage d'un salon de thé, mais qui fait également office de chocolaterie et sandwicherie (2C – Sarlat). Il est situé dans la rue de la République (« Traverse »). En hiver, il accueille de façon équilibrée tant des touristes que des « habitués locaux ». Hors saison, nous le considérons donc comme *lieu commun hybride.* En été, sa situation dans une rue très fréquentée par les touristes le transforme en *lieu commun à dominante touristique.* Toutefois, le fait que le lieu soit commun, n'implique pas forcément une coprésence. Si durant l'été, ce salon de thé attire des résidents et des touristes, ceux-ci ne le fréquentent pas au même moment. Les propos de Jacques, cités précédemment, évoquant sa fréquentation du marché du samedi, faisaient référence à ce salon de thé où il a ses habitudes. Les Sarladais sont ainsi davantage présents tôt le matin, avant l'arrivée des touristes.

Le second lieu sarladais passant d'un lieu hybride à un lieu à dominante touristique est la rue Jean-Jacques Rousseau (4P – Sarlat), située à l'ouest de la ville. Pour rappel, toute la partie à l'ouest de « la Traverse » est essentiellement résidentielle et présente moins de monuments attirant les touristes. Toutefois, du fait de la quasi-absence de commerces, très peu de résidents pratiquent cette rue et, bien que peu nombreux, quelques touristes y déambulent. En hiver, nous l'identifions donc comme *lieu commun hybride*, bien que, comme pour le lieu 3C de Dinan (la sandwicherie), la densité y soit faible. En période estivale, les résidents sont toujours présents, quoique peu nombreux dans cette rue, tandis que le nombre de touristes prend de l'ampleur. Le lieu devient *commun à dominante touristique*, tout en gardant une densité plus faible que dans la partie est de la ville.

Figure 64 : La rue Jean-Jacques Rousseau de Sarlat

Clichés: A. Ouellet (11 août 2015, 16 h et 13 août 2015, 15 h).

La place de la Liberté (1P – Sarlat) (aussi parfois nommée place de la Mairie), constitue réellement le cœur de Sarlat. C'est là qu'est située la mairie et aussi que prend place l'essentiel du marché les mercredis et samedis. Comme la place des Merciers / Apport à Dinan, la place de la Liberté est le lieu le plus fréquemment choisi pour « représenter la ville » (question photographique 1 (*cf*. Chapitres 4 et 5)) tant par les touristes que les résidents. Hors saison elle regroupe tant des résidents que des touristes, pouvant donc être considérée comme un *lieu commun hybride*. En été la place devient un *lieu commun à dominante touristique*, du fait du grand nombre de touristes présents. En plus des monuments qui y sont situés et considérés « à voir » par les guides, tels que l'église Sainte-Marie ou la mairie, la place a d'autres atouts en matière d'attractivité. Les nombreux cafés et leurs terrasses situés sur son pourtour (permettant de trouver une terrasse ensoleillée à presque toute heure du jour), le marché qui s'y tient les mercredis et samedis ainsi que les artistes de rue qui y réalisent des prestations (musiciens, clowns, statues vivantes, etc.), constituent autant d'occasions de fréquenter cette place. Elle connaît, en saison estivale, une animation continue au fil de la journée (Figure 65). Même si nous postulons que la rue Jean-Jacques Rousseau et la Place de la Liberté sont deux lieux communs à dominante touristique, la densité de population présente dans ces lieux est nettement différente.

Figure 65 : La place de la Liberté de Sarlat, le mercredi 12 août 2015

L'un des cafés (bar de jour) situé sur cette place a constitué un autre de nos lieux d'observation (3C – Sarlat). Ce café est ouvert toute l'année et toute la journée. En hiver, il est autant un lieu de rencontre des « locaux », qu'un lieu de pause pour les touristes. Il correspond alors à un *lieu commun hybride*. Comme pour l'ensemble de la place où il est localisé, il est largement investi par les touristes. Ces derniers peuvent ainsi en profiter pour prendre une pause en terrasse, en pouvant par la même occasion assister à des spectacles de rue. Aussi, et comme le bar de nuit (1C – Sarlat), le café joue le rôle de lieu rassembleur pour les artistes de rue et les travailleurs saisonniers. Les artistes de rue se réunissent sous les arches de la mairie pour tirer au sort les spectacles de la soirée (*cf.* Chapitre 3). Aussi, ils s'y installent pour répéter leurs prestations ou

s'entraîner, tout autant que pour discuter entre eux. Ce café étant situé à proximité immédiate de la mairie, les artistes en profitent pour y prendre un verre, y flâner, profiter des services du café[246]. Il s'agit donc, en saison estivale d'un lieu commun à dominante touristique, mais si nous considérions les autres lieux comme *bipartite* (touristes et résidents), celui-ci correspond plutôt à un *lieu commun à dominante touristique tripartite* (touristes, résidents, « saisonniers »[247]).

2.3.3. Le jardin anglais : mutation d'un lieu à dominante citadine à un lieu à dominante touristique

Parmi les lieux communs hors saison touristique, un seul se démarque des deux profils identifiés ci-dessus : le jardin anglais (4P – Dinan), un jardin public situé derrière la basilique Saint-Sauveur. Il est pratiqué par de nombreux touristes et cité dans presque tous les guides touristiques de la ville pour son cadre agréable, l'accès à la Tour Sainte-Catherine et la vue panoramique qu'il offre sur le port, le viaduc et la vallée de la Rance. Le jardin est autant un lieu de contemplation qu'un lieu de pause. À l'instar du jardin du Plantier à Sarlat, plusieurs touristes s'y installent pour pique-niquer. De plus, la présence de plusieurs maisons de retraite sur son pourtour en fait un lieu de promenade et/ou de pause pour beaucoup de personnes âgées. Il est enfin un lieu de rassemblement pour beaucoup d'adolescents. Leur présence est particulièrement visible les midis en semaine (en période scolaire) et surtout les soirées le week-end, où le jardin devient pour beaucoup d'entre eux un lieu de pratiques plus ou moins licites (consommation d'alcool et/ou de cannabis, flirt, etc.). Ce lieu commun est particulièrement intéressant par l'hétérogénéité des populations qui s'y côtoient et surtout qui pratiquent le lieu selon des temporalités variées.

Lieu commun à dominante citadine hors saison, il devient un *lieu commun à dominante touristique* en été, du moins en journée. En effet, en hiver les touristes sont peu nombreux et les adolescents sont très présents le midi, et de façon moindre à la sortie des cours en après-midi. L'augmentation significative du nombre de touristes, croisée aux vacances scolaires, rend la présence touristique dominante l'été. Toutefois, en soirée, des adolescents se retrouvent au jardin anglais, et ce, même en saison estivale, tandis que peu de touristes y sont présents. Si en

[246] Nous précisons que plusieurs artistes de rue vivent, le temps de la « saison », dans leur camion ou encore en camping à l'extérieur de la ville. Ils passent alors la journée dans le centre où certains lieux (dont les arches de la mairie et le café de la mairie) deviennent leurs points de chute.
[247] Nous regroupons ici les artistes de rue et les travailleurs saisonniers, puisque les artistes ont également une activité limitée (à Sarlat) à la saison estivale.

soirée la vue sur la Rance et le port demeure attractive pour ces derniers, le reste du jardin, peu éclairé, n'a que peu d'intérêt.

Figure 66 : Le jardin anglais de Dinan, lieu de contemplation, lieu de pause

Clichés: A. Ouellet. En haut : 21 juillet 2015, 12 h 05. En bas : 17 juillet 2015 – 15 h 15, 4 août 2015 – 12 h 20.

L'analyse de la dynamique de ces lieux nous conforte quant à notre volonté d'étudier les mêmes lieux à différents moments de l'année. Pour des lieux semblant relever de la même catégorie en basse saison touristique, on observe des évolutions variées. Prenons à titre d'exemple deux bars, l'un à Dinan, l'autre à Sarlat. Tous les deux sont, hors saison, essentiellement fréquentés par des résidents permanents, le plus souvent des amis ou connaissances du patron. En haute saison, quelques touristes fréquentent le bar de Dinan, mais leur présence demeure anodine. Le bar de Sarlat voit, lui, se démultiplier sa clientèle qui compte certes quelques touristes, mais surtout de nombreux travailleurs saisonniers et artistes de rue. En été ce dernier devient un *lieu commun à dominante citadine et saisonnière*, tandis que le bar dinannais se transforme en un *lieu commun à (forte) dominante citadine*, bien qu'hors saison touristique ils avaient pu être tous deux assimilés à des lieux citadins.

Suite à cette description de chacun des lieux observés, la figure 67 permet d'établir une typologie des lieux en fonction de leur investissement par les différents types d'habitants et de l'évolution saisonnière de celui-ci.

Les lieux investis par les Dinannais sont globalement les mêmes sur l'ensemble de l'année. Les quelques lieux rejetés, tels les rues du Jerzual et du Petit-Fort le sont de façon continue (type « I » (Figure 67)). Ils le sont autant en haute qu'en basse saison. On peut donc postuler que ce n'est pas la présence effective des touristes qui gêne les résidents, mais davantage les représentations liées à ces rues de même que l'absence de commerces de proximité. Elles sont essentiellement bordées de maisons privées, d'ateliers d'artistes et d'artisans d'art ou encore de commerces à vocation touristique (boutiques de ventes de souvenirs, de produits locaux, etc.). Il y a donc une certaine constance dans les rapports à la ville des Dinannais. C'est le plus souvent la présence de touristes qui viendra modifier le caractère des lieux les faisant passer de monogènes à communs (type « B » et « C » (Figure 67)) ou encore de lieux communs à dominante citadine à des lieux communs hybrides (type « E » (Figure 67)).

La situation est autre à Sarlat, où l'ensemble de la ville est investi par les résidents permanents hors-saison. Les seuls lieux touristiques monogènes qui pourraient être relevés[248] hors saison sont les quelques rares monuments ou sites principalement dédiés aux touristes (comme le belvédère de l'ancienne église Sainte-Marie ou le Manoir de Gisson) que les résidents ne visitent pas (en partie parce que leur accès est payant). Ces lieux peuvent être aisément comparables au château de Dinan, lui aussi très peu fréquenté par les résidents. Mais, contrairement à Dinan, aucun secteur (rues, places, etc.) de Sarlat ne semble rejeté par les résidents hors saison. La situation est néanmoins très différente en haute saison touristique, puisque c'est alors l'ensemble de la ville centre qui est rejeté par une partie des Sarladais.

[248] Bien que n'y ayant pas mené de séances d'observation systématiques.

Figure 67 : Typologie des lieux observés selon leur évolution saisonnière

Schématisation des types de lieux	Basse saison touristique	Haute saison touristique	Description / exemples
A 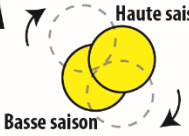	Lieux citadins (monogènes)	Lieux citadins (monogènes)	Généralement le cas des rues légèrement excentrées (par rapport au «centre historique»), et considérées comme peu attractives visuellement. (ex.: 5P-Sarlat ou 3P-Dinan)
B	Lieux citadins (monogènes)	Lieux communs à dominante citadine	Par exemple des bars ayant des horaires d'ouverture essentiellement en soirée. La distinction entre les deux variantes de lieux se fait essentiellement par le degré d'investissement du lieu par les touristes en haute saison. (ex.: 2C - Dinan pour le premier et 5P - Sarlat pour le second)
C	Lieux citadins (monogènes)	Lieux communs hybrides	
D	Lieux citadins (monogènes)	Lieux communs à dominante citadine et «saisonnière»	Par exemple un bar ayant des horaires d'ouverture essentiellement en soirée. À la clientèle de résidents le fréquentant toute l'année s'ajoute quelques touristes mais surtout devient un lieu de rendez-vous pour les «saisonniers» et artistes de rue (ex.: 1C - Sarlat)
E	Lieux communs à dominante citadine	Lieux communs hybrides	Lieux du quotidien des résidents en basse saison qui, soit le demeurent et deviennent ainsi des lieux de coprésence importante en haute saison, soit sont rejetés et désertés par une grande partie des résidents, devenant alors des lieux communs à dominante touristique. (ex.: 1P-Dinan ou 2P-Sarlat pour le premier cas et 1P-Sarlat pour le second.)
F	Lieux communs à dominante citadine	Lieux communs à dominante touristique	
G	Lieux communs hybrides	Lieux communs à dominante touristique (bipartite)	Par exemple des lieux commerciaux considérés comme touristiques par les résidents, mais tout de même fréquentés puisqu'offrant des services du quotidien (café, sandwicherie, etc.). En basse saison, lieux hybrides mais de faible fréquentation des deux groupes. En haute saison, le nombre de touristes augmente de façon importante alors que le nombre de résidents demeure faible, ces lieux deviennent à dominante touristique. (ex.: 3C-Dinan)
H	Lieux communs hybrides	Lieux communs à dominante touristique (tripartite)	Lieux centraux investis par les touristes toute l'année, de même que par les résidents. En été vient s'ajouter un troisième groupe: les saisonniers. (ex.: 3C - Sarlat)
I	Lieux touristiques (monogènes)	Lieux touristiques (monogènes)	Lieux considérés par les résidents comme «trop touristiques» pour les fréquenter. Le plus souvent des rues, places, essentiellement fréquentés par les touristes, toute l'année ou encore des commerces situés dans ces mêmes espaces. (ex.: 2P et 4C à Dinan)

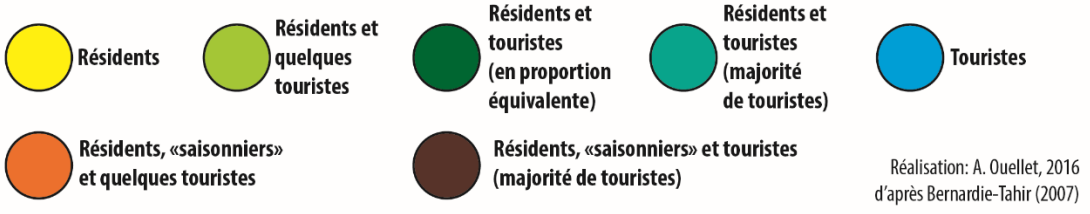

Conclusion du chapitre

« La connaissance ne porte pas sur l'espace comme tel, ne construit pas de modèles, types ou prototypes d'espaces, mais expose la production de l'espace. »
(Lefebvre, 2000 [1974] : 465)

Nous avons cherché à démontrer, au cours de ce chapitre, en quoi la seule prise en compte de la dimension spatiale ne saurait suffire à une compréhension des dynamiques des lieux. La dimension temporelle, si elle est toujours présente, prend une place particulièrement centrale dans le cas de lieux touristiques. La prise en compte des dimensions spatiale et temporelle nous a permis de dégager des éléments de fonctionnement de ces deux villes par le truchement des pratiques des individus qui les habitent. Ce sont alors les façons de *faire avec l'espace* qui contribuent à le produire, suivant un schéma temporel évolutif.

Nous appuyant sur les propos d'Henri Lefebvre, nous réitérons qu'il ne s'agit pas ici de mettre en œuvre une démarche spatialisante, amenant à identifier des modèles d'espaces préétablis, mais plutôt de dégager en quoi les pratiques des habitants, temporaires ou permanents, contribuent à la production d'un espace. Ce dernier n'est pas figé, mais évolue au gré des pratiques et manières de faire des individus l'habitant.

Ce chapitre aura été l'occasion de mettre au jour deux éléments. D'abord, des pratiques fonctionnant selon des logiques tout à fait différentes à Dinan et Sarlat, contribuant ainsi à la production d'espaces distincts. Sarlat est marquée par une double bipolarité, temporelle d'abord, puisque la saisonnalité du tourisme a un fort impact sur son fonctionnement à travers les pratiques de l'ensemble des habitants coprésents, mais également spatiale, le secteur sauvegardé étant appréhendé, tant par les touristes que les résidents, comme deux entités (secteurs est / ouest) ayant chacune leurs dynamiques propres. Dinan est davantage marquée par la stabilité. Si la présence des touristes devenant plus importante en saison estivale modifie le fonctionnement de certains lieux, celle-ci ne semble pas bouleverser totalement la dynamique urbaine, tel que nous l'avons observé à Sarlat. Aussi les quelques lieux rejetés des Dinannais sont minoritaires au niveau du secteur sauvegardé et ce rejet, ou à tout le moins ce désintérêt pour certains secteurs de la ville, est lui aussi constant. Ensuite, ce chapitre a permis d'interroger les différences des pratiques des touristes et des résidents. Alors que Rémy Knafou écrit que « schématiquement, on pourrait résumer le tourisme en ville comme la fréquentation des centres de ville par des périurbains » (Knafou, 2007a :12), il semble en effet que les résidents des communes voisines des villes mises en tourisme et en patrimoine y ont des pratiques qui se rapprochent davantage de celles des touristes que des résidents des centres

« historiques ». Ainsi, dans le cas de villes françaises où la majorité des touristes sont des Français, le rapport entre quotidien et hors-quotidien prédomine sur la notion d'exotisme ou d'altérité. Les pratiques du centre ancien se distinguent entre celles qui relèvent du quotidien et/ou du fonctionnel (faire ses courses, rencontrer ses amis, aller au travail, etc.) et celles renvoyant au hors-quotidien (flâner dans les rues, faire du shopping contempler de jolis monuments, de jolies rues, etc.), ces dernières pouvant concerner autant des individus habitant à proximité immédiate de ces centres anciens que des individus y étant considérés comme des touristes.

Tandis que les pratiques dont il a été question au cours de ce chapitre, de même que les représentations, abordées au chapitre précédent, nous permettent de mieux cerner les rapports à l'espace des différents habitants de Dinan et Sarlat, le prochain chapitre sera l'occasion d'appréhender le troisième élément que nous avons identifié comme constitutif du rapport à l'espace : l'appropriation.

CHAPITRE 7 – MODALITÉS D'APPROPRIATION ET MARQUAGE DE L'ESPACE

« L'appropriation ne porte pas d'abord sur de l'espace, mais sur telle relation entre une forme de sociabilité et l'espace. » (Augoyard, 2010 [1979] : 106).

Introduction au chapitre

Après avoir abordé les représentations (chapitre 5) et les pratiques (chapitre 6), il s'agira au cours de ce chapitre d'aborder la troisième composante du rapport à l'espace tel que nous l'avons défini précédemment, soit l'appropriation. Comme nous l'avons mentionné à l'occasion du second chapitre, celle-ci peut pendre de multiples formes, à dominante matérielle ou idéelle.

Contrairement aux représentations et surtout aux pratiques, l'appropriation de l'espace n'est généralement que peu conscientisée par les habitants. Aussi, bien que l'appropriation de l'espace puisse être assimilée à la notion de pratique, nous considérons qu'il s'agit de deux notions distinctes. La pratique relève de la dimension concrète et matérielle, tandis que l'appropriation renvoie davantage au registre des intentionnalités et, de façon liée, aux conséquences de ces pratiques. L'appropriation peut impliquer la volonté de l'individu à s'approprier et à marquer l'espace par sa pratique. Elle peut également n'être peu ou pas conscientisée par le pratiquant, mais être interprétée comme telle par les autres individus coprésents. De plus, une même pratique peut renvoyer à plus d'une modalité d'appropriation, tout comme un même individu peut s'approprier l'espace de différentes façons, et ce, parfois

simultanément. L'appropriation étant moins aisément saisissable que les représentations et les pratiques, il s'est alors agi dans un premier temps de dégager les éléments y référant, témoignant d'une certaine volonté d'appropriation émanant du discours des habitants rencontrés. Suite à ce premier travail d'identification, nous avons, dans un second temps, confronté ces éléments aux modalités d'appropriation définies au chapitre 2.

Les différents « types » d'habitants coprésents au sein des villes mises en tourisme et en patrimoine mobilisent globalement les mêmes formes d'appropriation de l'espace. S'il avait été possible de se pencher sur ce qui caractérise l'appropriation de chacune des catégories idéales-typiques identifiées dans le cadre de ce travail (touristes, résidents permanents, résidents secondaires) nous faisons le choix de plutôt entrer par les types de modalités d'appropriation. Une telle approche permet d'éviter de nier la capacité d'appropriation des touristes, tout autant que de postuler d'une appropriation exclusive et univoque des résidents permanents. Par ailleurs, l'analyse de l'appropriation de l'espace fait apparaître l'importance des dimensions socio-économiques et met à mal le caractère homogène de ces différents groupes, et de manière exacerbée celui constitué des résidents permanents.

Alors que l'appropriation est encore parfois considérée comme étant exclusive aux résidents permanents, les touristes y font très peu référence dans leur discours. Ceux que nous avons rencontrés ont abordé leur visite de la ville, leur volonté de découvrir, d'observer, de se balader, de pouvoir flâner, etc., mais quasi aucune référence n'est faite à une volonté d'appropriation, de possession ou un sentiment d'appartenance. Pourtant, comme l'écrit Philippe Violier, « l'appropriation (par les touristes) peut n'être que symbolique, par le regard, la photographie, la carte postale… Elle n'en produit pas moins des effets. » (Violier, 2005 : 367). Parmi ses effets, un sentiment de dépossession, ou encore d'exclusion, peut émerger chez certains résidents, les moins favorisés en matière de position sociale étant les plus affectés. Notre objectif n'est pas ici de trancher sur cette question et de définir si les résidents sont réellement dépossédés ou non mais bien de comprendre en quoi l'appropriation des uns peut affecter celles des autres. Nous réitérons donc notre souhait d'adopter une approche à la fois émique (De Sardan, 1998) et assertorique (Passeron, 1995).

Nous aborderons dans un premier temps les formes d'appropriation à dominante matérielle déployées par les Sarladais et Dinannais, soit l'usage exclusif et le contrôle de l'espace. Dans un second temps il s'agira d'évoquer les modalités d'appropriation s'inscrivant dans un temps long (intériorisation cognitive et attachement affectif). Nous croiserons ensuite deux formes d'appropriation, l'une à dominante matérielle, l'usage autonome et l'autre à dominante idéelle, l'appropriation symbolique. Dans un dernier temps, il s'agira de s'intéresser à la

désappropriation, au sentiment de dépossession et à l'exclusion, pensées comme des notions corollaires à celle d'appropriation.

1. Usage exclusif et contrôle de l'espace : une appropriation des Sarladais et Dinannais

1.1. Le droit à « sa » ville

Aborder l'appropriation renvoie fréquemment aux registres de la possession et de la propriété. Si, tel que nous l'avons évoqué au chapitre 2, l'appropriation embrasse une plus large gamme de modalités, l'usage exclusif demeure le type le plus fréquemment évoqué. S'approprier un lieu, un espace, renvoie encore largement à l'idée de le faire sien, d'en avoir la jouissance unique.

Sans que les résidents permanents n'aient l'usage exclusif de l'entièreté de « leur » ville, leurs propos font parfois état d'une certaine volonté d'appropriation de celle-ci. Il s'agit ainsi de l'expression d'un droit à la ville lié au fait d'être propriétaire, et dans une moindre mesure locataire, de payer des impôts locaux[249]. Ces éléments renvoient directement au registre de la possession. Toutefois, celle-ci dépasse alors largement leur propriété au sens juridique mais comprend l'ensemble de la ville, entre autres dans ses espaces publics.

> *« C'est vrai qu'il y a un côté… on se dit « je paie un loyer, des impôts, je veux pouvoir profiter de la ville » » (Sara, RP, Sarlat – 26 mars 2015)*

> *« On paie des taxes et des impôts très élevés… et en été vous ne pouvez même plus y (en ville) mettre les pieds. […] Donc on est ponctionné au niveau des impôts et on est évincé en été… » (Jacques, RP, Sarlat – 19 mars 2015)*

Ces extraits d'entretien renvoient à une certaine forme de droit à la ville, droit qui serait acquis par le paiement de taxes et/ou impôts locaux.

Pour les résidents propriétaires au sein du secteur sauvegardé, cette appropriation juridique est renforcée par le fait de contribuer à la mise en valeur des lieux. Par leurs actions d'entretien, de rénovation, de réhabilitation, ils participent de manière directe et concrète à la production des lieux recherchés par les touristes. Cette contribution à la production d'un lieu touristique et

[249] D'autant plus que, dans les cas de Sarlat, ces derniers sont considérés particulièrement élevés.

patrimonial rend, selon eux, d'autant plus légitime leur sentiment d'appropriation. Ce statut de producteur de l'espace les placerait alors dans une position de légitimité, voire de supériorité, vis-à-vis des touristes considérés comme de « simples » consommateurs. Pascal évoque en entretien les critiques, exprimées à voix haute, des touristes à l'encontre des riverains qui circulent en voiture ou se garent dans la rue du Jerzual[250]. Surtout, il mentionne qu'il leur explique parfois que « si les résidents comme [lui] n'étaient pas là, il n'y aurait rien de tout ça! » Il continue, en entretien, affirmant explicitement son appropriation des lieux :

> *« On a investi cette rue qui était à l'abandon. On s'est vraiment approprié les lieux, on a tout fait nous-mêmes… on défrichait! » (Pascal, RP, Dinan – 4 août 2015)*

Les travaux de Raymond et *al.* (1966) portant sur l'habitat pavillonnaire faisaient déjà état de ce mode d'appropriation par l'entretien et l'aménagement du logement. Nous postulons néanmoins d'une amplification de cette dimension de l'appropriation liée au fait de contribuer à produire un lieu socialement valorisé.

Pour Michel, un résident de Sarlat, cet investissement prend surtout sens dans le fait de laisser une trace.

> *« La transmission est intéressante aussi... Parce qu'un jour je ne serai plus là, mais j'ai laissé une trace… Je suis arrivé ici avec mes valises et j'ai participé culturellement, artistiquement, architecturalement… et donc je laisse là quelque chose. » (Michel, RP, Sarlat – 12 mars 2015)*

Il s'agit, là encore, d'avoir contribué à la production de la ville. Les propos de Michel comme ceux de Pascal renvoient à la question du marquage. Il s'agit dans ces deux cas d'un « marquage trace » (Veschambre, 2004 : 73), qui s'inscrit dans le temps long et évoque une certaine pérennité. Tandis que le marquage des touristes relève le plus souvent d'un « marquage présence » (*ibid.*), plus éphémère, ce marquage trace renforce l'ancrage dans le lieu et la légitimité de ces résidents propriétaires à pouvoir jouir des lieux.

1.2. Propriété privée : défense d'entrer

L'espace public peut se signaler par un défaut d'appropriation (Stavo-Debauge, 2003). Néanmoins, les résidents permanents défendent (généralement) la légitimité de leur appropriation, au niveau de l'ensemble de la ville, incluant ses espaces publics. Même s'ils ne

[250] Tel qu'évoqué à plusieurs reprises déjà, cette rue est emblématique du tourisme et du patrimoine à Dinan.

peuvent empêcher les touristes « d'envahir leur ville », cette situation est parfois vécue comme une forme de désappropriation ou encore de dépossession (*cf.* 4. Désappropriation […]). Aussi, lorsqu'il est question de leur propriété privée, au sens juridique, la revendication d'un usage exclusif est particulièrement sensible.

Tel qu'abordé au cours du chapitre 6, la majorité des touristes suit les guides et s'en tient aux circuits proposés. Néanmoins, certains souhaitent parfois découvrir l'envers du décor, ce que Dean MacCannell (1976), reprenant les travaux d'Erving Goffman, nommait le « back », les coulisses. Cette volonté de découvrir la dimension plus intime des lieux visités les amène parfois à « s'infiltrer » dans les cours ou les entrées d'immeubles. Aucun touriste rencontré en entretien n'a déclaré avoir ce type de pratiques. Celles-ci nous ont uniquement été rapportées par des résidents. Ces intrusions sont le plus souvent mal vécues par ces derniers, la propriété privée constituant une limite à ne pas franchir.

> *« En général les gens sont assez respectueux, mais parfois… on a quand même déjà trouvé des gens dans notre jardin! Le portail était entrouvert alors hop ils sont entrés! C'est quand même dingue!? Ils devaient bien se rendre compte que c'était chez quelqu'un!? » (Chantal, RS, Sarlat – 13 mai 2016)*

> *« J'ai déjà habité dans le centre historique et c'est vrai que dès qu'une porte est ouverte les gens ils entrent quoi… Parfois on était obligés de leur dire « euh… c'est chez nous là! » » (Véronique, RP, Sarlat – 13 mai 2016)*

Nous avons aussi été témoin de ce type de pratiques par des touristes. L'hôtel de Beaumanoir à Dinan, un hôtel particulier transformé en logements sociaux, fait partie de ces lieux. Deux niveaux d'ingérence ont été observés. Le portail et la porte de l'immeuble sont tous deux généralement ouverts. Dans la plupart des situations observées, les touristes entrent seulement dans la cour intérieure pour y prendre quelques photographies. Nous en avons toutefois vu quelques-uns entrer dans l'hôtel avec leur appareil-photo (Figure 68).

Si ce type d'irruption relève de la corporéité, il s'agit aussi parfois uniquement du regard et de la photographie. Cette seule intrusion par le regard et la photographie peut suffire à générer des tensions et à laisser chez certains résidents un sentiment de désappropriation (Breviglieri, Trom, 2003 : 413).

> *« Ça dépend comment c'est fait… Il y a ceux qui restent discrets, qui respectent quand même l'intimité des gens et y a les autres!... Des fois c'est limite le nez collé à la fenêtre… on se sent un peu comme une bête de foire! » (Marcel, RP, Dinan – 21 février 2015)*

« Vous êtes en train de manger et il y a des gens à la fenêtre avec leur appareil-photo! Que les gens apprécient la ville, je veux bien, je comprends, mais il y a quand même une certaine limite à respecter… enfin selon moi. » (Jeanine, RP, Dinan – 18 février 2015)

Figure 68 : Schéma - Hôtel de Beaumanoir (Dinan)

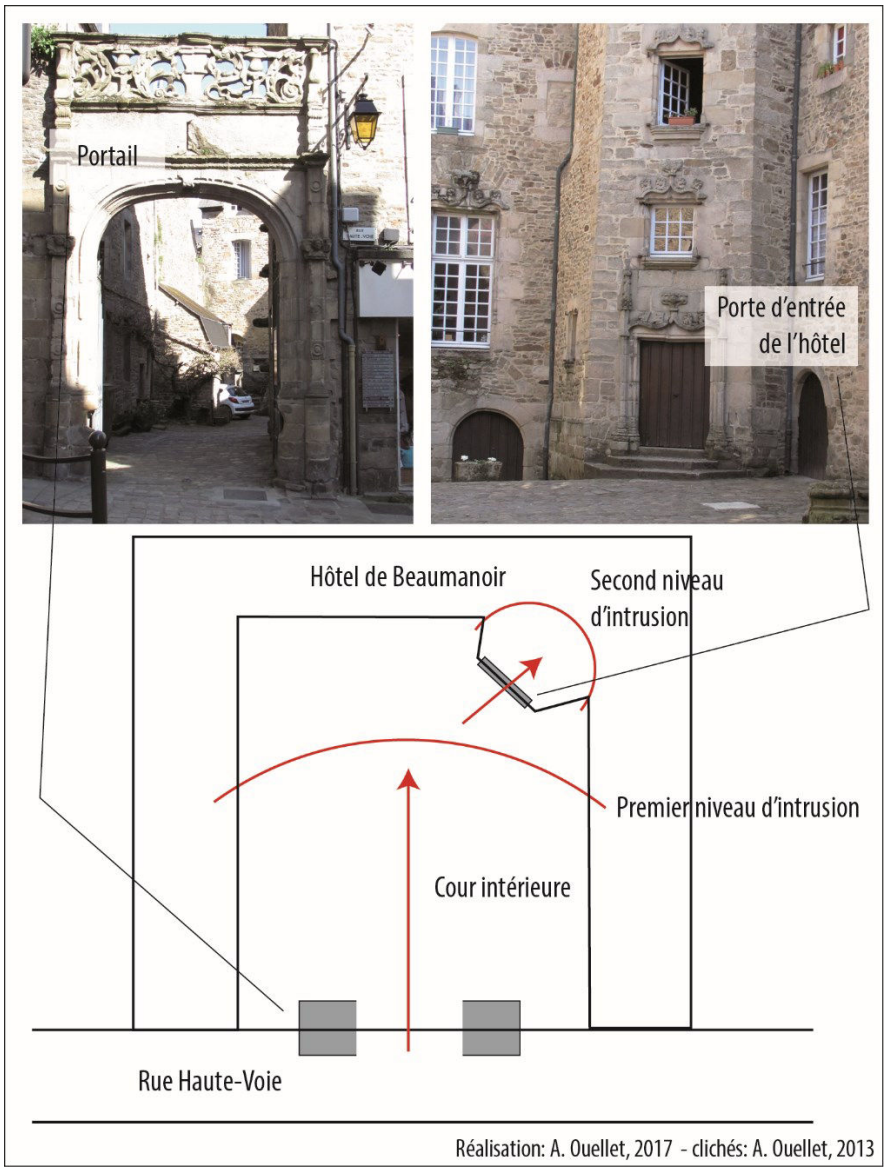

Il importe de préciser que la majorité des résidents rencontrés ont affirmé ne pas se sentir gênés par ce regard, voire en tirer une certaine fierté.

« Ça ne me gêne pas… mais les gens photographient plus souvent les maisons d'en face, parce qu'elles sont plus jolies. » (René, RP, Dinan – 29 juillet 2015)

> *« Les gens prennent la maison en photo, ils sont curieux, mais ce n'est pas dérangeant. C'est plutôt gratifiant dans la mesure où les gens s'intéressent à notre ville. » (Hervé, RP, Dinan – 28 juillet 2015)*

Nous réitérons par ailleurs que notre objectif n'est pas de quantifier ces formes d'appropriation, ni d'établir une liste exhaustive des lieux où de tels types de pratiques ont lieu, mais bien de rendre compte de la variété des situations observées.

1.3. Contrôler l'espace et le transformer selon ses ambitions

Le type d'appropriation identifié précédemment était surtout le fait de résidents propriétaires. Toutefois, tel qu'évoqué au chapitre 2, il est possible de s'approprier un espace même sans être présent, par un contrôle à distance. Comme le mentionnent Ripoll et Veschambre (2006), sans être présents physiquement, des individus peuvent tout à fait s'approprier un lieu et le transformer. Cependant, nous intéressant essentiellement aux rapports à l'espace et à la coprésence des individus, ce type d'appropriation est davantage éloigné de nos préoccupations. Nous l'évoquons quand même, puisqu'il a un impact sur la production de l'espace et pourra modifier, de fait, l'appropriation des individus coprésents.

Les choix liés à l'aménagement de l'espace émanant des politiques publiques constituent une forme d'appropriation et de contrôle à distance (par exemple, le fait de réserver certains emplacements aux cars touristiques). Notre volonté étant d'aborder la coprésence des habitants, nous faisons le choix d'écarter ce type d'appropriation par des instances publiques. Nous abordons uniquement le contrôle à distance exercé par les propriétaires, au niveau commercial d'une part et résidentiel d'autre part qui, dans les deux cas, engendrent des enjeux d'appropriation pour les habitants. Il importe de préciser que cette forme d'appropriation a été évoquée, voire dénoncée, essentiellement à Sarlat.

Les propriétaires de locaux commerciaux dans le secteur sauvegardé sarladais sont fréquemment accusés de les louer à des tarifs prohibitifs. Pour plusieurs de nos interlocuteurs, ces derniers sont responsables d'une certaine « disneylandisation » de la ville.

> *« Nous on est là parce que le propriétaire voulait que ce soit un artisan, il tenait à louer à un artisan, donc il était prêt à louer à un prix très intéressant, qui nous convenait, mais on est quand même allé voir quelques autres locaux et c'était hors de prix! Des locaux de 20m^2 à 2000 euros de loyer par mois… vous imaginez! Un artisan ne peut jamais se payer ça! » (Aurélie, RP, Sarlat – 20 mars 2015)*

« Le local qu'on a pour l'été, on a de la chance que ce soit « X » qui soit propriétaire. Elle est d'une vieille famille sarladaise et donc elle a hérité de ce grand bâtiment. Tout ça, c'est à elle! En plein cœur de Sarlat, dans un bâtiment comme celui-là, si elle voulait, elle pourrait facilement louer au prix fort, se faire un maximum de fric! Mais elle préfère louer à des petits artisans, des trucs associatifs… heureusement qu'il y a encore des gens comme elle! Sinon c'est vrai que ce serait seulement les chaînes, les boutiques de foie gras… ce serait vraiment Disneyland! » (Coralie, RP, Sarlat – 3 septembre 2015)

Plusieurs résidents rencontrés à Sarlat ont également fait mention du très mauvais état de certains logements mis en location dans le centre ancien. Les travaux de réhabilitation étant coûteux, les propriétaires préfèrent souvent placer leur bien en location à court terme (le plus souvent à la semaine), générant une meilleure rentabilité qu'une location annuelle et permettant d'éviter des problèmes liés aux loyers impayés. En haute saison touristique, le prix d'un logement en location hebdomadaire à Sarlat peut facilement atteindre le prix d'une location mensuelle sur une base annuelle[251].

« Ici sur la cour, il ne reste plus que le curé qui vit ici à l'année. Depuis qu'on est là, depuis 6 ans, il y a 3 ou 4 personnes qui sont parties et ils ont été remplacés par des locations de vacances… Au-dessus de la boutique, c'était le même locataire depuis 20 ans, et bon c'est vrai que l'appartement n'était pas en très bon état… et ils ne l'ont pas mis dehors… mais bon, on vous fait comprendre que ce serait bien que vous partiez… et quand le locataire est parti, les propriétaires ont tout refait à neuf, ils ont tout retapé et là ils louent à des touristes, à la semaine, c'est plus payant! » (Aurélie, RP, Sarlat – 20 mars 2015)

« Ça fait trois fois en un an qu'on déménage… Nos deux derniers logements, on a dû les quitter parce que les propriétaires voulaient les mettre en location touristique. Ici c'est fréquent! Je peux comprendre que c'est plus payant pour eux… mais quand tu veux vivre à Sarlat toute l'année et que tu n'as pas de voiture, vraiment ça devient compliqué de trouver un appart bien dans le centre. » (discussion informelle avec une jeune Sarladaise – 3 septembre 2015)

[251] Le tarif moyen pour un studio en location mensuelle annuelle est de 300 euros et de 350 euros pour un 2 pièces (selon le site Seloger.com), http://www.seloger.com/list.htm?idtt=1&idtypebien=1&ci=240520&tri=d_dt_crea.

Si les règles concernant l'expulsion d'un locataire ne permettent pas de le faire pour ce type de motifs[252], cette jeune femme (deuxième extrait) explique ne pas avoir voulu « faire de vagues », la propriétaire étant une amie d'un ami.

2. Intériorisation cognitive et attachement affectif : une appropriation sur le temps long

Les deux premières formes d'appropriation que nous venons d'aborder, soit l'usage exclusif et le contrôle de l'espace, sont quasi toujours le fait de propriétaires ou de locataires (majoritairement des résidents permanents). Celles que nous abordons à présent, l'intériorisation cognitive et l'attachement affectif, si elles constituent des formes d'appropriation moins sélectives, conservent tout de même un caractère restrictif, de par la temporalité dans laquelle elles s'inscrivent. Toutes deux nécessitent inévitablement un investissement dans le lieu sur le temps long. En ce sens, elles sont peu apparues chez les touristes que nous avons rencontrés. Nous soulignons néanmoins qu'elles auraient pu l'être (*cf.* Chapitre 2), entre autres chez des touristes pouvant être considérés comme des *repeaters*.

2.1. Processus de familiarisation : connaître et être reconnu

Des éléments liés à ce que l'on pourrait nommer le processus de familiarisation sont fréquemment évoqués par les résidents secondaires ou des résidents permanents nouvellement installés. Pour ces résidents ne se considérant pas comme des « vrai Sarladais » ou « vrais Dinannais » (*cf.* Chapitre 8), l'appropriation du lieu est fortement imprégnée d'un sentiment d'appartenance à la communauté. N'étant pas « du » lieu, l'appropriation se construit progressivement, au fil de la familiarisation avec celui-ci et aussi à travers une forme de reconnaissance par la communauté locale. La familiarisation avec le lieu se fait de pair avec la reconnaissance par les autres et un sentiment d'attachement au lieu qui commence à se créer. Entre autres, le fait de ne plus être considéré comme un touriste, de s'en distinguer, est vécu comme une sorte de rite de passage.

[252] Institut national de la consommation, http://www.conso.net/page/bases.5_vos_droits.1_conseils.6_fiches_pratiques_web.8_1_expulsion_du_locataire, consulté le 30 décembre 2016.

« Même si c'est une petite ville, au début avec toutes les ruelles, les impasses, je ne me perdais pas mais j'aurais pas su dire où était la rue machin… là je me surprends à pouvoir répondre à des touristes… » (Gilles, RS, Sarlat – 13 mai 2016)

« […] maintenant on apprend à connaître les voisins, les commerçants. Il y en a de plus en plus qui nous reconnaissent, ça c'est un signe je pense! On n'est plus considérés comme des touristes… » (Yolande, RS, Dinan – 29 mars 2016)

« On se sent chez nous ici. Quand on approche, qu'on reconnaît les paysages… là on arrive chez nous. On peut dire qu'on a deux chez-nous. Même si ici on ne passe pas beaucoup de temps… on a quand même nos habitudes, nos repères… c'est chez nous quoi! » (Victor, RS, Sarlat – 13 mai 2016)

L'exemple de Gladys *(RS, Dinan),* développé au chapitre précédent, rend également compte de cette appropriation du lieu en lien avec l'attachement, les habitudes de vie et les liens créés, entre autres lorsqu'elle parle de « ses » commerçants.

En ce sens, le discours que tiennent ces résidents sur leur appropriation du lieu fait fréquemment référence à un sentiment de légitimité. Si plusieurs éléments peuvent y contribuer, deux sont apparus plus fréquemment[253], soit le travail et la présence au-delà de la seule saison touristique. Dans les deux cas, ces éléments fonctionnent sur le registre de la distinction. Dans le premier cas, il s'agit pour les résidents de se distinguer des touristes. Le fait de connaître les commerçants et d'être reconnu par ces derniers agit comme un révélateur de l'intégration au sein de la communauté locale.

« Les foules ont commencé à arriver je n'étais là que depuis un mois et même moi j'avais un sentiment de propriété… à me dire « non mais moi je travaille ici, je ne suis pas une touriste! »… c'est marrant parce que bon tu te dis « ça va, t'es là depuis 3 mois… » C'est vraiment un sens de propriété…. qu'on n'est pas des gens qui passent. On a un boulot donc ça donne un certain sentiment d'appropriation… « moi je paie un loyer, je travaille, donc je participe à la construction de ce lieu… je ne viens pas juste regarder les choses » » (Frédérique, RP, Sarlat – 1er septembre 2015)

« Au début ils croient que tu es une touriste et puis après ils voient que tu travailles ici. Le travail tout de suite c'est respecté. On est peut-être des saisonniers mais on travaille. » (ibid.)

[253] En plus des habitudes, de la connaissance et de l'attachement au lieu.

Le premier extrait de l'entretien avec Frédérique fait encore une fois référence à la distinction entre la figure du constructeur et celle du consommateur ou du « voyeur ». Dans l'ensemble, les propos de cette néo-résidente rendent bien compte de la valeur du travail, toujours dans une logique d'opposition avec la figure du touriste (travail *vs* vacances).

Le second élément renvoie plutôt à une distinction entre des résidents permanents vis-à-vis des résidents secondaires ou encore entre les commerçants présents toute l'année face aux « saisonniers ». Alors que l'intensité du tourisme à Sarlat crée un écart intersaisonnier plus marqué qu'à Dinan, c'est surtout dans la cité périgourdine que nous avons identifié cette distinction.

Jean-Luc Roques (2011) mentionne qu'au sein des petites villes la présence des touristes est généralement mieux tolérée par les résidents permanents que celles des résidents secondaires. En effet, tandis que les premiers ne font que passer, les seconds, par leur installation plus ou moins pérenne, constituent davantage un obstacle à leur appropriation (exclusive) du lieu. Il semble qu'il y ait une certaine zone grise entre le statut de touriste en transit et celui de résident présent de manière assez stable pour être intégré à la communauté locale. En ce sens, la présence sporadique des résidents secondaires a été critiquée par certains résidents permanents, ces derniers leur reprochant de participer à la muséification de la ville.

Tel que mentionné au chapitre 3, le centre « historique » de Sarlat connaît une dynamique commerciale très marquée par la saisonnalité de l'activité touristique. De nombreux commerçants n'y sont présents qu'en « saison ». Selon les situations et le type d'activité, cette « saison » peut s'échelonner sur deux, quatre ou six mois. Pour ces commerçants, il s'agit de profiter de la présence des touristes et de maintenir leur commerce ouvert le temps où leur activité demeure rentable. Aussi, le *turn-over* des commerces en secteur sauvegardé est très élevé. Plusieurs commerçants et artisans s'installent pour « faire la saison » dans différentes villes, au fil des années pour voir « où les affaires marchent le mieux ». Par exemple, Coralie nous explique qu'elle et son compagnon sont venus à Sarlat une première année pour « faire les mois de juillet et août », puis l'année suivante ils sont restés durant 4 mois, puis 6 mois avant de s'installer définitivement. Plusieurs commerçants rencontrés font état, tel que mentionné ci-dessus, des loyers commerciaux à des tarifs prohibitifs dans le centre ancien sarladais, les empêchant de maintenir leur activité au-delà de la saison touristique lorsque l'achalandage se fait moins important. Toutefois, le point de vue des résidents et commerçants permanents est très différent. Plusieurs d'entre eux critiquent ces commerçants saisonniers, considérant qu'ils tirent profit de l'activité touristique mais ne contribuent pas à « faire vivre la

ville ». Ils sont souvent sceptiques quant à la capacité des nouveaux arrivants à s'installer durablement. Pour ces derniers, ce statut *d'outsider* est difficile à dépasser.

> *« Je me rappelle quand on s'est installé il y a quelqu'un qui nous avait dit, vous allez pas tenir plus d'un an… dans un an maximum vous fermez! Et bien non, 7 ans plus tard on y est encore! […] Mais c'est vraiment à partir du moment où on a acheté notre maison que là ok, c'est comme si les gens se disent ok s'ils achètent c'est qu'ils vont rester. » (Aurélie, RP, Sarlat, 20 mars 2015)*

Les propos d'Aurélie laissent transparaître, encore une fois, la notion de légitimité. Le fait de devenir propriétaire montre une volonté d'ancrage au sein de la communauté.

2.2. Être « d'ici »

Pour les Dinannais et Sarladais natifs de ces villes et y ayant vécu la quasi-totalité de leur vie, ce processus de familiarisation n'est pas évoqué puisque ce sentiment d'être chez soi est en quelque sorte inné ou incorporé. Néanmoins, le fait de connaître la ville dans tous ses détails, tous ses micro-espaces mais aussi d'en connaître les rythmes et les temporalités contribuent à un sentiment d'appropriation.

> *« C'est vraiment ma ville! Je la connais par cœur! Ici je peux pratiquement me balader les yeux fermés! » (Lucien, RP, Dinan – 5 mars 2015)*

Cette connaissance fine de la ville leur permet de profiter à la fois des lieux moins pratiqués par les touristes et/ou des moments où leur présence est la moins importante. Ce faisant, ils développent une forme d'appropriation en creux, celle-ci s'adaptant aux pratiques et appropriation des touristes.

> *« Pour moi l'idéal c'est Sarlat un soir d'hiver…. là la ville est pour nous. » (Vincent, RP, Sarlat – 11 mars 2015)*

> *« Ce quartier (partie ouest de la Traverse) c'est un peu le quartier qui appartient aux Sarladais. » (Michel, RP, Sarlat – 12 mars 2015)*

Les propos de Vincent font référence à la dimension temporelle, à un moment précis où les résidents permanents pourraient profiter pleinement de « leur » ville. Il s'agit du moment où le niveau de densité est particulièrement faible, à la fois à l'échelle quotidienne et à l'échelle annuelle. Le croisement de ces deux échelles de temporalités permettrait aux Sarladais de réellement s'approprier leur ville, d'en avoir un usage autonome, voire exclusif. Quant à

Michel, bien qu'il souligne par ailleurs au cours de l'entretien qu'il apprécie l'animation *« côté est »*, il évoque ici le quartier ouest comme une sorte de chasse gardée des Sarladais. Ce secteur, beaucoup moins fréquenté par les touristes, permet aux résidents de se retrancher, puisque, comme le souligne une autre résidente, *« à l'ouest, c'est là où on peut respirer un peu… même quand c'est blindé de monde de l'autre côté, à l'ouest ça va encore! » (Alice, RP, Sarlat – 11 août 2015)*. Nos observations confirment par ailleurs cette présence beaucoup moins marquée des touristes dans le secteur ouest du centre-ville. Cette partielle désertion du secteur occidental par les touristes, bien que critiquée par certains résidents[254], permet de maintenir un équilibre en matière de partage de l'espace.

Tandis que les résidents peuvent être considérés impuissants devant le marquage présence des touristes, surtout lorsque ceux-ci sont présents en masse durant la saison estivale, cette appropriation en creux s'inscrit dans le registre de la (ré)appropriation.

3. Usage autonome et appropriation symbolique : investir un lieu et le rendre semblable à soi

Les écrits déniant toute capacité d'appropriation aux individus en séjour touristique sont encore nombreux. Tant chez les auteurs qui abordent l'appropriation dans sa seule dimension matérielle, relevant du contrôle d'une portion d'espace et de la propriété (Brunet, 1993) que chez ceux pour qui, au contraire, elle est appréhendée comme un synonyme de l'ancrage (Moles, Rohmer, 1998 [1977]), l'appropriation semble réservée aux résidents.

L'usage autonome et l'appropriation symbolique permettent justement d'aller au-delà de ces conceptions de l'appropriation et d'appréhender à la fois celle des touristes et celle des résidents. Bien que relevant d'une forme d'appropriation à dominante matérielle dans un cas et d'une forme à dominante idéelle dans le second, ce sont deux modalités d'appropriation étroitement liées. L'usage d'un lieu, par le marquage présence qu'il induit, tend à associer ce lieu à l'identité de l'individu qui l'investit ou à celle de son groupe d'appartenance.

[254] Le fait que les touristes se concentrent dans la partie orientale, la plus plébiscitée dans les différents guides touristiques conforte, selon ces critiques, le caractère « moutonnier » des touristes.

3.1. Marquage présence et appropriation symbolique : création de lieux touristiques

Tel qu'évoqué au chapitre 2, entre autres à travers les écrits de Lazzarotti (1994) et de Knafou et *al.* (1997), il est possible d'affirmer que « le tourisme est […] une forme d'appropriation de l'espace » (Lazarotti, 1994), laquelle constitue une condition *sine qua non* à la création d'un lieu touristique.

3.1.1. Le regard comme registre de l'appropriation symbolique

La découverte et la contemplation constituent des éléments centraux des pratiques touristiques. L'appropriation des touristes par le regard constitue d'ailleurs l'une des seules formes abordées explicitement par ces derniers. Aussi, dans leur discours, le regard et la photographie sont étroitement liés. La découverte de la ville passerait par le regard et le fait de pouvoir conserver une trace de cette image par la photographie permettrait alors de se l'approprier.

> *« C'est vrai que c'est un peu bizarre de prendre des photos alors qu'on peut trouver des images semblables en carte postale… Sûrement qu'il y a le côté de pouvoir dire j'étais là, c'est un peu s'accaparer le lieu le temps d'un instant, le temps d'une photo… » (Christian, T, Dinan – 3 août 2015)*

> *« Quand on est touriste, je pense qu'on a un lien avec la ville qui passe beaucoup par le regard. Et la photo joue ce rôle, ça permet de ramener une petite part de la ville avec soi![255] » (Karl, T, Sarlat – 28 août 2015)*

Les propos de Christian et de Karl, à travers l'idée d'accaparement et le fait de ramener une part de la ville avec soi, renvoient directement au registre de l'appropriation, bien que celle-ci soit uniquement, dans ce cas, de l'ordre du symbolique.

De plus, la présence d'individus associés à un groupe, par le marquage lié à leur corporéité, conforte leur appropriation symbolique du lieu investi. En ce sens, les lieux pratiqués par un grand nombre de touristes, induisant un marquage présence fort, transformera ce lieu en un lieu touristique (tel qu'abordé au chapitre précédent). Cette appropriation symbolique peut être développée à certains moments de l'année. Les lieux touristiques durant la saison estivale puisque marquée par une intense présence des touristes peuvent redevenir des lieux citadins hors saison. C'est par exemple le cas du jardin anglais, tel que vu au chapitre précédent. Un

[255] "As tourists, I think we have a connection with the city that passes through the gaze. And pictures play that role, it allows to bring a small part of the city with you!" – Traduction personnelle

autre cas de figure existe : un lieu où l'appropriation symbolique du lieu perdure même en l'absence du groupe concerné. Le Jerzual en constitue un exemple archétypal. Tel qu'évoqué au chapitre 5, cette rue est largement associée au tourisme, et ce, tant par les touristes que les résidents. L'investissement du lieu par le groupe « touristes » est tel que même en hiver, lorsque leur présence est quasi inexistante, cette appropriation symbolique persiste.

3.1.2. Détourner les lieux, le temps d'une pause

Comme le notent Raymond et *al*. (1966), l'aménagement et le détournement constituent des formes de marquage et d'appropriation. Le détournement des lieux publics, les usages autres que ceux initialement pensés constituent autant de façons de s'approprier un lieu. Celui-ci peut prendre des formes très diverses et plus ou moins acceptées socialement, par exemple le détournement du mobilier urbain par les pêcheurs sur les rives du Tage, identifié par Matthieu Giroud (2011). Parallèlement à ces formes de détournement, l'éloignement de l'environnement habituel et l'anonymat que procure le séjour touristique peuvent permettre un relâchement des contraintes sociales imposées dans le cadre quotidien.

Nous avons pu observer quelques formes de détournement de l'espace public par des touristes. Un muret ou le socle d'une statue peuvent être mobilisés pour servir de siège ou de lieu de pique-nique. Ces pratiques ne sont pas exclusives aux touristes. Cependant, les pratiques de mobilité étant centrales chez ces derniers, les lieux de pause et/ou de repos sont particulièrement recherchés. La statue de Bertrand Duguesclin à Dinan, située à proximité des places de parking des cars touristiques et de toilettes publiques, sert de lieu de rassemblement, les touristes pouvant s'asseoir sur son socle et, éventuellement s'y protéger du soleil, en attendant l'heure du départ de leur car (Figure 69).

Figure 69: Touristes utilisant le socle de la statue de Duguesclin pour faire une pause

Cliché: A. Ouellet (25 juillet 2015 – 12 h 20).

3.2. Usage des lieux et identité : préserver un « entre-soi »?

Face à cette appropriation des touristes, certains résidents développent une volonté de préserver une certaine intimité. Ces formes d'appropriation de l'espace sont généralement peu conscientisées par les résidents permanents. Nous en avons identifié deux types : celles où les résidents sont majoritaires au sein d'un lieu fortement investi et celles où les résidents deviennent minoritaires et utilisent certaines ruses pour maintenir un « entre-soi ».

En certains lieux privés ouverts au public (cafés, bars) la clientèle locale se distingue nettement de la clientèle touristique. Par le placement dans l'espace (*cf.* Chapitre 6), généralement autour du bar, et le fait de parler à voix haute permet de marquer son appartenance au lieu, de rendre visible le groupe des « locaux » face aux touristes. Même lorsque les touristes sont invités à se joindre à la discussion, voire à intégrer le groupe, celui-ci, composé « d'habitués » du lieu peut choisir d'inclure ou d'exclure ces nouveaux venus. Ce sont eux qui dominent le lieu. C'est particulièrement le cas du bar de nuit où nous avons mené des observations à Dinan (lieu d'observation 2C – Dinan). Même lorsque des touristes sont présents, le lieu est largement dominé par les « habitués ». Le schéma ci-dessous (Figure 70), réalisé suite à une séance d'observation dans ce lieu, permet d'illustrer cette domination qui s'inscrit tant au niveau spatial que sonore.

Figure 70 : Schéma appropriation de l'espace par les "habitués" - lieu d'observation 2C - Dinan

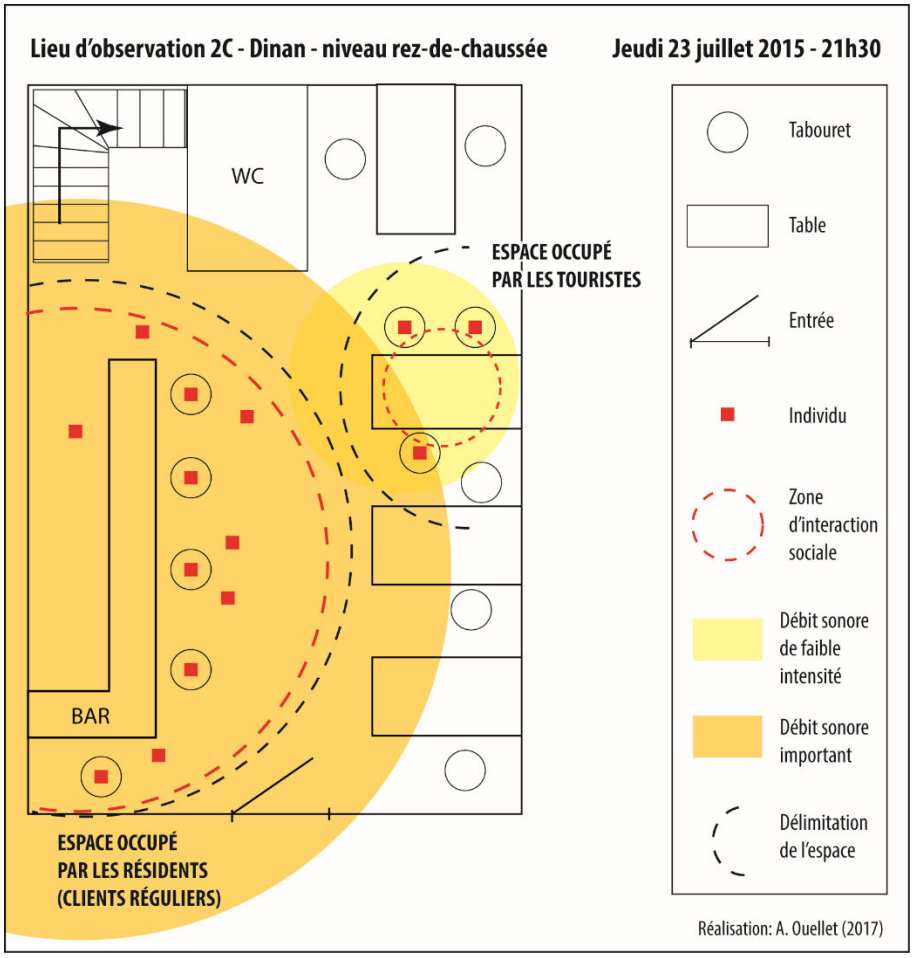

Dans d'autres cas, la présence d'un nombre important de touristes avec l'arrivée de la saison estivale engendre une mise en tension de l'espace et rend la volonté d'appropriation d'un même lieu par des individus se considérant comme étant de groupes distincts plus difficile. La coprésence prend alors les traits d'une compétition pour l'usage de l'espace (Melé, 2013). Il s'agit dans ce cas pour certains résidents de montrer leur appartenance, voire leur enracinement au lieu, leur identité locale. L'usage de la langue occitane par certains paysans au marché de Sarlat en constitue un exemple révélateur. La place de la Liberté, située au cœur du centre « historique » de Sarlat, est largement investie par les touristes en haute saison. Tel qu'évoqué précédemment (*cf.* Chapitres 5 et 6), certains Sarladais s'en sentent d'ailleurs exclus à cette période de l'année. Le fait que certains paysans présents au marché qui s'y tient les mercredis et samedis discutent entre eux en Occitan peut être appréhendé à la fois comme une façon de marquer leur identité et comme une mise à distance des touristes. Elle peut toutefois être reçue par ces derniers comme un critère d'authenticité.

> *« Le marché est vraiment très typique… on a entendu des gens qui discutaient en occitan… j'imagine que c'était en occitan!? Bref, tout de suite ça donne une couleur locale, ça fait vraiment le truc authentique. » (Mireille, T, Sarlat – 12 août 2015)*

> *« Le marché qui est un lieu central de la vie sarladaise, en été c'est vrai qu'on est tellement peu nombreux par rapport aux touristes... Ça fait du bien de voir qu'il y a quand même encore des locaux… Je sais pas entre autres si vous avez eu l'occasion d'entendre certains marchands qui parlent occitan? Je ne parle pas occitan et je le comprends à peine, mais je sais pas, c'est une sorte de marqueur local. Ça montre qu'il y a encore une vie locale… malgré le tourisme. » (Joseph, RP, Sarlat – 27 août 2015)*

Ces deux extraits d'entretien référant à un même événement rendent bien compte des différences de perceptions. Tandis que pour Mireille la langue occitane participe du caractère touristique et pittoresque du lieu, pour Joseph l'usage de cette langue renvoie plutôt à une volonté de marquer l'identité locale, voire de protéger l'intimité de la communauté locale face aux touristes. Nous pouvons d'ailleurs postuler que ces différentes interprétations permettent de maintenir une coprésence non conflictuelle.

4. Désappropriation, dépossession, exclusion

Nous avons vu au chapitre 2 que l'appropriation de l'espace invoque une dimension concurrentielle. S'il y a appropriation, il peut y avoir désappropriation, celle-ci pouvant s'exprimer par un sentiment d'exclusion ou de dépossession. De plus, des individus coprésents peuvent s'approprier un même espace selon des modalités distinctes. L'appropriation de l'espace n'entraîne pas forcément une désappropriation pour les autres individus. Toutefois, si l'appropriation peut s'exprimer à travers des formes idéelles il importe de prendre en compte la façon dont l'appropriation / désappropriation est appréhendée et vécue par les habitants et comment elle peut engendrer un sentiment de dépossession et l'exclusion, réelle ou ressentie comme telle.

4.1. Marquage présence des touristes : l'effet de masse

La présence jugée trop importante d'autres types d'habitants peut générer un sentiment de dépossession. Il s'agit le plus souvent de résidents se sentant dépossédés de « leur » ville du

fait de ce qu'ils considèrent comme un envahissement par les touristes. La seule présence d'individus considérés comme « étrangers » au lieu peut suffire à créer, chez les résidents permanents, un sentiment de dépossession. Avec le début de la saison estivale, il y a un renversement du groupe numériquement majoritaire au sein de l'espace public.

Les propos des résidents permanents affirmant se sentir dépossédés de leur ville durant la saison touristique font presque toujours état du phénomène de masse. La présence de quelques touristes ne pose généralement pas problème. Pour plusieurs résidents rencontrés, un seuil difficilement quantifiable ferait perdre aux touristes leur caractère individuel, ces derniers étant alors considérés comme une masse impersonnelle.

> *« Moi j'aime bien mai, juin, septembre… Il y a des touristes, mais la quantité me convient… après juillet-août c'est trop! C'est des milliers de personnes qui passent… Parce que nous, ça fait très longtemps que nous sommes là et on a fini par connaître des gens qui revenaient une année sur l'autre… qui reviennent nous voir, on est devenus amis et souvent je leur dis, vous êtes passé à un bon moment, parce que vous êtes passés soit mai ou juin, soit en automne… Mais vous seriez passés en juillet-août… jamais on aurait pu parler! Juillet-août c'est très impersonnel, c'est la masse! » (R04, Dinan – 18 avril 2013)*
>
> *« Il y a une sorte de seuil inconscient… où là ça y est, on sature, c'est trop! » (Aurélie, RP, Sarlat – 20 mars 2015)*
>
> *« Et l'inconvénient ce n'est pas que ce soit touristique, c'est l'afflux, c'est la masse. En été on est dépossédés de notre ville. » (Nadia, RP, Sarlat – 20 mars 2015)*
>
> *« C'est surtout une question de nombre. Les touristes en soi, globalement ça va, ils sont sympas, mais c'est le nombre, la masse qui fait que ça devient difficilement supportable. » (Vincent, RP, Sarlat – 11 mars 2015)*

Les résidents évoquant la dépossession soulignent quasi systématiquement, comme Vincent, que ce ne sont pas les touristes eux-mêmes qui les gênent mais plutôt le nombre, générant cet effet d'envahissement.

4.1.1. Un envahissement limité à la saison estivale…

Si la désappropriation de la ville par les résidents est liée à la masse de touristes, celle-ci n'est présente qu'en saison touristique. La présence, moins importante, des touristes le reste de

l'année ne remet pas en cause l'appropriation des résidents. Ainsi cet envahissement générant un sentiment de dépossession est circonscrit au niveau temporel.

Plusieurs résidents affirment d'ailleurs en entretien accepter ou tolérer cet envahissement ou cette dépossession du fait de son caractère saisonnier.

> *« Je pense que pour accepter d'être envahi l'été il faut être tranquille en hiver… » (Pauline, RP, Dinan – 5 mars 2015)*

> *« Fin septembre on est contents parce qu'on se dit « ça y est, on va être chez nous! » On perd un peu Dinan l'été je trouve. En étant habitant… je trouve qu'on perd un peu notre ville…on est plus chez nous… et on retrouve tout ça en septembre. » (R04, Dinan – 18 avril 2013)*

4.1.2. …et circonscrit à certaines zones

Comme le faisait remarquer Jean-François Augoyard (2010 [1979]), les notions d'appropriation et de contre-appropriation peuvent fréquemment être liées à la figure de la synecdoque. Ce qui est décrit comme l'envahissement de la ville par les touristes ne se limite en fait qu'à une zone circonscrite. Tant à Sarlat qu'à Dinan, lorsque les résidents critiquent l'envahissement par les touristes, ce dernier est généralement exprimé à l'échelle de tout le centre ancien, voire de l'ensemble de la ville. Toutefois, les observations menées, si elles rendent effectivement compte d'une présence importante des touristes dans certains secteurs, ne permettent pas d'évoquer un envahissement généralisé à l'ensemble de la ville. À Sarlat, le secteur oriental du secteur sauvegardé est largement investi par les touristes, qui y sont effectivement présents en masse en période estivale. Les propos de Michel et Alice évoqués précédemment, font d'ailleurs état de cette distinction entre les secteurs est et ouest. À Dinan, nous avons identifié un axe de forte densité en période estivale reliant les rues du Petit-Fort et du Jerzual, la rue de la Poissonnerie, de l'Horloge, de l'Apport et la place des Merciers.

Les cartes schématiques présentées ci-dessous (Figure 72 et Figure 73) ont été réalisées sur la base de nos observations. Elles ont pour but de mettre en exergue le caractère très retreint des zones de fortes densités touristiques au sein des secteurs sauvegardés n'occupant eux-mêmes qu'un espace limité à l'échelle communale. Quatre niveaux de densité ont été identifiés, allant d'une très forte à une très faible densité touristique (Figure 71). Il s'agit dans tous les cas de l'intensité maximale ayant été observés en saison estivale[256]. Un seul secteur peut être considéré

[256] Il s'agit des densités observées en l'absence d'événement particulier comme le *Festival des Jeux du Théâtre* à Sarlat ou la *Fête des Remparts* à Dinan.

comme ayant une très forte densité, soit l'axe reliant l'Office de tourisme à la place du marché aux Oies, passant par les rue et place de la Liberté, à Sarlat (Figure 73). Ce secteur regroupe par ailleurs les sites et monuments les plus souvent notés dans les guides (*cf.* Chapitre 5).

Figure 71: Typologie des niveaux de densité observés en saison estivale

Très forte densité

Secteur où la densité atteint un niveau rendant la circulation piétonne difficile (créant des « embouteillages humains »).

Sarlat, place de la Liberté - 12 août 2015 - 20h30

Forte densité

Secteur où, bien que les touristes puissent être nombreux, la circulation piétonne n'est pas gênée.

Dinan, Apport / place des Merciers - 24 juillet 2015 - 14h45

Faible densité

Secteur fréquenté par des touristes, mais dont la présence demeure peu importante.

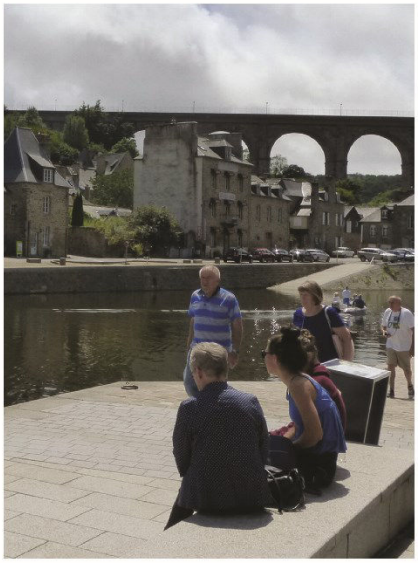

Dinan, le port - 21 juillet 2015 - 12h40

Très faible densité

Secteur très peu fréquenté par les touristes. Leur présence y est sporadique.

Sarlat, rue Gambetta - 13 août 2015 - 13h10

Clichés (2015) et réalisation (2017) : A. Ouellet

Figure 72: Carte de Dinan - Intensité de la présence des touristes en période estivale

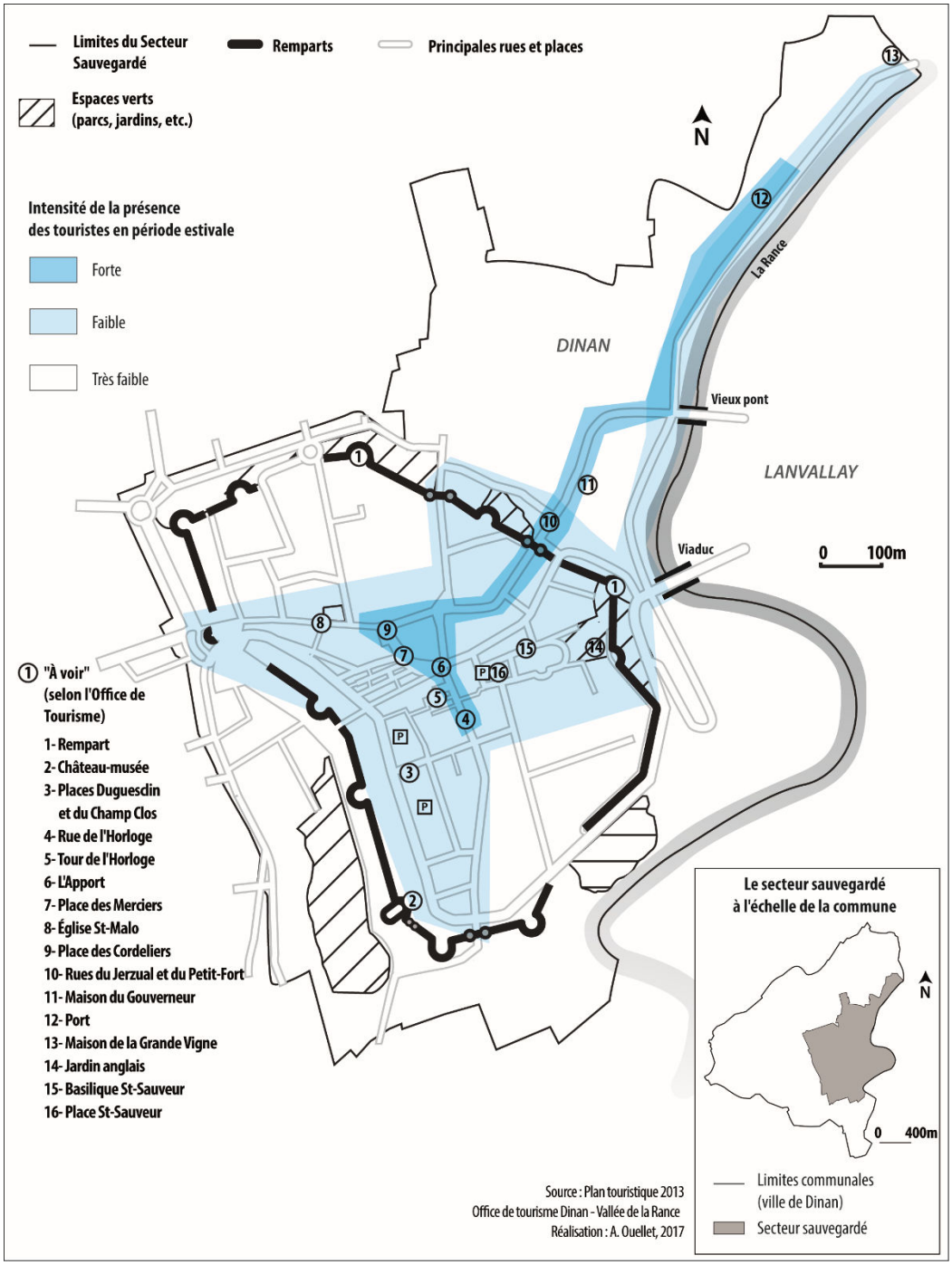

Figure 73 : Carte de Sarlat - Intensité de la présence des touristes en période estivale

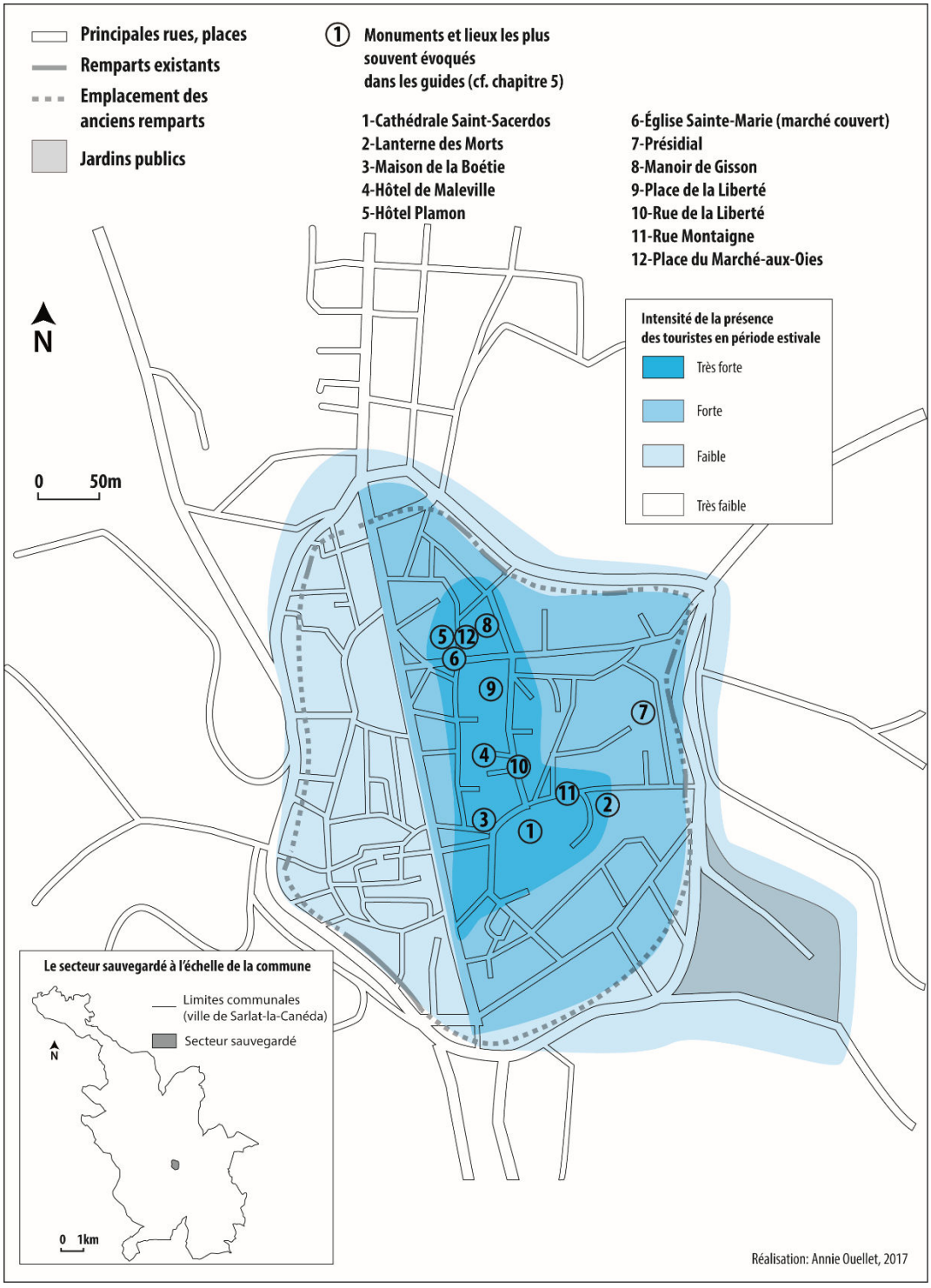

4.2. Un lieu de consommation qui exclut les résidents

Davantage qu'un sentiment de dépossession, la désappropriation, chez certains résidents, prend plutôt la forme d'une exclusion, réelle ou perçue comme telle. Pour eux, ce n'est pas la présence des touristes qui constitue un frein à leur appropriation de l'espace, mais plutôt la

transformation des centres « historiques » en des lieux de consommation destinés aux touristes. Cette exclusion peut être comprise comme une autre lecture du contrôle de l'espace décrit précédemment (*cf.* 1.3 Contrôler l'espace […]). En effet, la désappropriation ne peut être pensée qu'en relation ou réaction à l'appropriation d'un autre individu ou groupe. Si la première forme de désappropriation des résidents est liée au marquage présence et à l'usage autonome des touristes, cette seconde forme peut se lire comme la réponse au contrôle de l'espace initié par certains propriétaires. Toutefois, cette transformation du centre-ville en un lieu de consommation, si elle est considérée comme excluant principalement les résidents, peut aussi exclure les touristes les moins fortunés. Mounir, ayant grandi au Pouget, un quartier comptant de nombreux logements sociaux, critique l'évolution de la ville qui profite aux touristes et aux résidents les plus fortunés excluant de fait les jeunes de ce quartier de « leur » ville.

> *« Franchement la population ne peut plus être chez elle. Le développement du tourisme n'est pas fait pour les Sarladais. Il n'y a rien qui est fait pour les Sarladais. Les jeunes du quartier [quartier du Pouget] ils ne descendent jamais, ou que le soir… parce qu'ici tout est fait pour les touristes qui ont des sous à dépenser. Si vous n'avez pas d'argent, ce n'est pas pour vous! Donc les jeunes ils vont plutôt aller vers les points d'eau, pour être entre eux… c'est aussi ce que je faisais quand j'étais jeune. » (Mounir, RP, Sarlat – 17 mars 2015)*

> *« Ça reste assez paradoxal parce qu'on est tous saisonniers à gagner un peu d'argent sur une courte période de temps et on ne peut pas vraiment dépenser dans les magasins de Sarlat parce que de toute façon ça ne s'adresse pas à nous! » (Laura, RP, Sarlat – 2 septembre 2015)*

Le discours portant sur le sentiment de dépossession et l'exclusion des résidents est apparu plus fréquemment à Sarlat qu'à Dinan. Six résidents y font référence plus ou moins explicitement à Sarlat, alors que seulement deux Dinannais l'ont évoqué lors de notre travail de terrain de 2015[257].

Conclusion du chapitre

L'appropriation est encore souvent pensée en géographie à travers le seul droit de propriété et/ou l'usage de l'espace dans une acception productive. Si, en suivant Ripoll et Veschambre

[257] Certains y avaient fait référence lors de notre travail de recherche de 2013 (Ouellet, 2013).

(2006), nous postulons d'une multiplicité des modalités d'appropriation, il s'agissait de confronter ces dernières à un contexte socio-spatial spécifique, soit la coprésence au sein d'une ville mise en tourisme et en patrimoine d'individus se situant dans des espaces-temps distincts.

En effet, il est possible de considérer que tant la mise en tourisme que la mise en patrimoine contribuent à une certaine dépossession des résidents. Comme le fait remarquer Dominique Audrerie (2003), la labélisation du patrimoine, considéré comme un bien commun, contribue inévitablement à limiter le droit de propriété. Joan Stavo-Debauge est plus catégorique, affirmant que les « valorisations touristiques et patrimoniales de l'environnement sont autant de formules qui destituent toute appropriation par une communauté de résidants » (2003 : 367). Si l'appropriation peut effectivement, en certains lieux et certains moments, être limitée par la valorisation touristique et/ou la présence des touristes, nous postulons pourtant que celle-ci n'est pas alors totalement nulle. En ce sens, il s'est agi au cours de ce chapitre, de voir par quels moyens, quelles ruses (De Certeau, 1990 [1980]), les résidents tentent de mettre en place des formes de contre-appropriation, ou encore de (ré)appropriation de « leur » ville. Plus globalement c'est le croisement de formes d'appropriation et de contre-appropriation, initiées par différents habitants que nous avons cherché à appréhender. Aussi l'appropriation d'un lieu par certains individus, parfois peu ou pas conscientisée, peut entraîner chez d'autres individus coprésents, une désappropriation. Celle-ci peut se traduire par un sentiment de dépossession ou l'exclusion de certains habitants. Si dans les cas dinannais et sarladais nous pouvons essentiellement parler d'un sentiment de dépossession, l'exclusion peut y prendre des formes plus concrètes. Même si le discours des habitants renvoie dans certains cas à un sentiment d'exclusion, celle-ci est bien réelle dans d'autres situations (par exemple pour les locataires évoqués en *1.3 Contrôler l'espace […]*). Enfin, ces conclusions rendent compte de l'hétérogénéité de la « population résidante » en mettant au jour des modalités d'appropriation fondées sur des appartenances à des catégories socio-économiques.

L'appropriation, la contre-appropriation, la désappropriation et les sentiments de dépossession ou d'exclusion qui en découlent sont liés à l'intensité de la coprésence et de façon corollaire, à l'intensité de la compétition pour l'usage de l'espace. Alors que la fréquentation touristique est plus intense à Sarlat qu'à Dinan c'est, sans grande surprise, dans cette ville que l'expression de ces différentes formes d'appropriation est apparue avec le plus de force. Entre autres, les sentiments de dépossession et d'exclusion des résidents liés principalement et de façon respective au marquage présence des touristes et à la transformation de la ville en un lieu à vocation touristique ont surtout été exprimés par les Sarladais.

Henri Lefebvre (1970 [1968] : 132) faisait référence au tourisme comme l'un des détours permettant de cheminer vers le droit à la ville. Ce droit à la ville, implicitement de tous les habitants, se confronte néanmoins dans certains cas, à la légitimité de l'appropriation défendue par certains résidents. Il s'agit pour eux, et de manière plus ou moins consciente, de se distinguer des touristes à travers les valeurs et représentations liées à leurs actions. Nous pouvons identifier deux binômes, soit les figures du producteur (bâtisseur) face à celle du consommateur (voyeur) et celle du travailleur face au vacancier (Figure 74). Dans les deux cas, la première figure est jugée plus valorisante et permet de légitimer, de fait, l'appropriation.

Figure 74: Schéma des figures de distinction mobilisées par les résidents pour légitimer leur appropriation de la ville

RÉSIDENTS		TOURISTES
Figure du producteur / bâtisseur	*VS*	Figure du consommateur / voyeur
Figure du travailleur	*VS*	Figure du vacancier

Réalisation: A. Ouellet, 2017.

Après avoir abordé les représentations (chapitre 5) et les pratiques (chapitre 6), ce chapitre était le troisième et dernier s'intéressant de manière directe à la question du rapport à l'espace. S'il est intéressant et pertinent de s'interroger sur la manière dont les individus *font avec l'espace*, il l'est tout autant de questionner le partage de ce même espace. En ce sens, il s'agira au cours du prochain chapitre, de recentrer le propos autour du partage de l'espace et de la coprésence.

CHAPITRE 8 : CO-HABITER UN LIEU TOURISTIQUE : PARTAGER L'ESPACE? OUI, MAIS PAS AVEC N'IMPORTE QUI!

« Avant d'être citoyens nous sommes mitoyens et c'est dans cette proximité distante avec l'étranger que nous apprenons à donner un sens commun à la notion de monde » (Isaac Joseph[258])

Introduction au chapitre

La séance d'ouverture du colloque « L'espace en partage » qui s'est tenu à Rennes en 2014[259] fournit quelques clefs de lecture sur la notion du partage de l'espace. Claire Guiu et Nicolas Bautès[260] y soulignaient qu'alors que le partage de l'espace pourrait renvoyer à une idéologie spatialisante voulant qu'un espace commun préexiste et que les différents individus, les différentes sociétés doivent se le partager il peut être aussi et plutôt pensé à travers la pluralité des investissements, la diversité des manières de *faire avec l'espace*, le partage renvoyant donc à l'idée de coexistence entre individus. L'une des formes du partage de l'espace dont ce colloque prétendait rendre compte renvoyait à la mise en commun, ainsi qu'aux limites et aux tensions inhérentes à cette mise en commun. C'est également en ce sens que nous entendons nous saisir de cette idée de « partage de l'espace ». En effet, « vivre ensemble suppose […] de se partager un espace et d'y inscrire des capacités d'agir en *faisant avec l'espace* de chacun,

[258] Cité par Pedro José Garcia Sanchez en ouverture de sa contribution « L'engagement à l'épreuve de la vulnérabilité chez « l'animal borné des villes » » dans *Itinéraires d'un pragmatiste. Autour d'Isaac Joseph* (2007).
[259] Colloque international « L'espace en partage. Approche interdisciplinaire de la dimension spatiale des rapports sociaux ». Porté par l'UMR CNRS 6590 ESO, il s'est tenu à Rennes du 9 au 11 avril 2014.
[260] Claire Guiu et Nicolas Bautès sont deux maîtres de conférences de l'UMR CNRS 6590 ESO. Claire Guiu est rattachée à l'Université de Nantes et Nicolas Bautès à l'Université de Caen – Normandie.

son espace et non l'Espace, en subissant aussi les contraintes inhérentes à la présence des autres » (Séchet, Garat, Zeinedi, 2008 : 18). Nous souhaitons ainsi questionner ce partage, pouvant « être compris comme séparation ou comme réunion » (Lazzarotti, 2006 : 64), en évitant une posture positiviste.

Ainsi, partager l'espace n'est pas toujours aisé et l'acceptabilité de ce partage, de la présence des autres est fonction d'une multitude de facteurs. Qui sont ces individus avec lesquels nous devons partager l'espace? Quels rapports existent entre « eux » et « nous »[261]? Mais aussi quels rapports existent entre « nous » et l'espace? Et, de même, entre « eux » et l'espace? Est-ce un espace que nous considérons comme nôtre, comme un « chez-soi »? La présence d'un « eux » au sein de cet espace que nous considérons nôtre est-elle considérée comme une volonté de se l'approprier? Voilà les questions que nous souhaitons aborder ici.

Le cas de la petite ville patrimonialisée et mise en tourisme est particulièrement intéressant pour questionner ce partage de l'espace. Il s'agit en effet d'un espace où le sentiment d'attachement au lieu des résidents permanents est particulièrement présent, tel que le souligne entre autres Jean-Luc Roques (2009, 2011). Tandis que la petite ville est fréquemment associée à une forte sociabilité et une interconnaissance importante, la mise en tourisme invoque inévitablement la coprésence avec des individus qui seront étrangers aux communautés locales.

Bien que nous puissions considérer que la mise en tourisme des centres des villes participe d'un droit à la ville pour tous (Bourdeau, Gravari-Barbas, Robinson, 2012), cette ville partagée, considérée comme bien collectif ne risque-t-elle pas d'entraîner des conflits d'appropriation? Nous avons ainsi cherché à comprendre ce qui rend le partage de l'espace et la coprésence plus ou moins aisés. Quels critères rendent possible (ou facilitent) le partage de l'espace? Quels éléments participent d'un certain « vivre ensemble »?

Nous proposons ici une analyse de la coprésence au sein de villes mises en tourisme et en patrimoine à travers la notion de capital saisie dans deux de ses nombreuses formes : le capital culturel, social et économique (Bourdieu, 1979a, 1980a, 1994) d'une part et le capital d'autochtonie (Retière, 1994, 2003) d'autre part. Il s'agira dans un premier temps de revenir sur la notion complexe de capital, afin de spécifier sous quelles formes nous l'employons. Nous aborderons ensuite en quoi les capitaux culturel, social et économique, puis le capital d'autochtonie sont apparus comme des éléments centraux permettant d'analyser la coprésence

[261] Nous faisons ici référence à la distinction entre un endogroupe et un exogroupe, caractérisant les petites villes (Roques, 2009, 2011), tel qu'évoqué au chapitre 3.

dans un contexte touristique. Finalement, nous nous attacherons à rapprocher ces deux entrées capitalistiques en dégageant les rapports qui existent entre elles.

1. Le capital dans tous ses états

Comme pour de nombreux concepts mobilisés dans la thèse, notre objectif n'est pas d'établir un état de l'art exhaustif relatif à la notion polymorphe de capital, mais plutôt de poser quelques jalons, nous servant de points de repère. Tandis que l'intérêt de cette notion réside, selon nous, dans ses différentes déclinaisons, il s'agira de voir comment elle a évolué en intégrant successivement de nouvelles dimensions.

1.1 La notion de capital chez Bourdieu

Nous abordons dans un premier temps le capital culturel et le capital social. Il est impossible d'aborder ces dimensions capitalistiques sans faire un détour par l'héritage bourdieusien. La notion de capital est centrale dans l'œuvre de Pierre Bourdieu. Le sociologue fait du capital une notion polymorphe, se déclinant en plusieurs types, dont le capital économique, le capital symbolique, le capital culturel, le capital social (Bourdieu, 1979b, 1980a). Réfutant l'idée d'une organisation sociétale fondée uniquement sur des critères économiques, Bourdieu développe initialement la notion de capital culturel (Bourdieu, 1979a, 1979b). Il ne s'agit pas, pour le sociologue de nier l'importance du capital économique, mais bien de sortir d'une vision réductrice ne prenant en compte que les ressources matérielles et financières des individus. « Le capital culturel est constitué par un ensemble de biens symboliques » (Chevallier, Chauviré, 2010 : 18). Il se retrouve sous trois états, soit les connaissances acquises (être cultivé, avoir une bonne maîtrise du langage, etc.), la dimension objectivée (un patrimoine de biens culturels (tableaux, livres, etc.)) et finalement l'état institutionnalisé (titres, diplômes, etc.). Aussi, tel que le précise Bourdieu, « le capital culturel est un avoir devenu être, une propriété faite corps, devenue partie intégrante de la « personne », un habitus » (Bourdieu, 1979a : 4). Quant au capital social, il représente « l'ensemble des ressources actuelles ou potentielles qui sont liées à la possession d'un réseau durable de relations plus ou moins institutionnalisées d'interconnaissance et d'interreconnaissance ; ou, en d'autres termes, à l'appartenance à un groupe » (Bourdieu, 1980a : 2). « Étroitement lié aux capitaux économique et culturel propres et à ceux d'autrui, le capital social d'un agent est ce qui en assure la reconnaissance et tend à être une sorte de multiplicateur de leur puissance par un effet d'agrégation symbolique »

(Chevallier, Chauviré, 2010 : 19). Bourdieu développe également la notion de capital symbolique, en tant que reconnaissance par des tiers du capital d'un individu. Ainsi, « toute espèce de capital (économique, culturel, social) tend (à des degrés différents) à fonctionner comme capital symbolique (en sorte qu'il vaudrait peut-être mieux parler, en toute rigueur, d'effets symboliques du capital) » (Bourdieu, 1997 : 285).

Tandis que ces formes de capital peuvent nous aider à analyser la coprésence et le partage de l'espace[262], la notion d'*hexis corporel*, étroitement liée à celle de capital chez Bourdieu doit également être prise en compte. Le capital acquis (dans ses différentes formes) par un individu est incorporé et transparaît à travers l'*hexis corporel*, soit « des gestes, des manières de se tenir debout, de marcher, de parler » (Bourdieu, 1980b : 134). Croiser quelqu'un dans la rue, prendre place à côté de lui à la terrasse d'un café, ne permet pas d'évaluer avec justesse quel serait son capital culturel (niveau de langue, possession de biens « culturels », niveau de diplôme, etc.) ou son capital économique. Cette évaluation est néanmoins fréquemment réalisée par l'image que les individus renvoient, à travers l'*hexis corporel*. Ainsi cette évaluation, voire ce jugement, prend acte au croisement de l'expression corporelle d'un individu, en tant que révélateur d'un certain niveau de capital, et la réception de celle-ci par l'individu évaluateur, au prisme de ses propres représentations sociales.

1.2 Autochtonie et ancrage : réintroduire la dimension spatiale dans le capital

Le capital d'autochtonie constitue une autre forme spécifique de capital. Celle-ci diffère toutefois des autres formes identifiées par Bourdieu, principalement au niveau de la dimension spatiale qui y joue un rôle central. Nous pouvons considérer qu'elle émerge des suites d'une scission au sein du Centre de sociologie européenne, à partir des années 1980 entre une approche théorique prônée par Pierre Bourdieu (fondateur du centre) et la volonté de certains chercheurs, dont Jean-Claude Chamboredon, de « renouer avec la rigueur empirique » (Renahy, 2010b : 11).

En effet, si la dimension empirique était au centre de l'œuvre de Bourdieu en Kabylie (1958, 1964[263], 1972) et en Béarn (1962 [2002]), ses travaux prennent une dimension plus théorique au cours des années 1980. Parallèlement, les recherches menées sur l'organisation sociale de la chasse par Jean-Claude Chamboredon, ancien collaborateur de Bourdieu, et Michel Bozon

[262] Nous sommes consciente des critiques (plus ou moins acerbes et « revanchardes » (Glinoer, 2011)) faites aux travaux de Pierre Bourdieu (Heinich, 2007 ; Lahire, 2010 ; Verdrager, 2010). Aussi, nous précisions qu'il s'agit bien pour nous de mobiliser ces concepts afin de nous aider à analyser la coprésence et le partage de l'espace. Toutefois, notre analyse ne se réduit pas à une seule lecture bourdieusienne.
[263] Il s'agit plus exactement dans ce cas des travaux de Pierre Bourdieu et Abdelmalek Sayad.

(1979, 1980) cherchent à donner une large place au « travail de terrain […] encore largement méprisé par la sociologie de l'époque » (Renahy, 2010b : 11). Leurs travaux sur les pratiques cynégétiques, mettent l'emphase sur la dimension spatiale et cherchent à interroger le continuum rural-urbain. À travers ces travaux, Bozon et Chamboredon ont mis en exergue le rôle joué par l'autochtonie dans l'appropriation par le contrôle d'un territoire.

Il est ainsi possible d'établir un parallèle entre la volonté de Bourdieu de dépasser la vision unidimensionnelle du matérialisme de la philosophie marxiste, prenant uniquement en compte le capital économique en y réintroduisant le social et le culturel et celle de Bozon et surtout Chamboredon[264], de réinjecter une dimension spatiale, considérée lacunaire dans l'approche bourdieusienne[265].

Quelques années plus tard, Jean-Noël Retière mobilise à nouveau cette notion dans le cadre de sa thèse de doctorat portant sur la commune ouvrière de Lanester, dans le Morbihan (1994) cette fois en l'appréhendant sous une forme capitalistique. Retière y évoque le « capital social d'autochtonie », mais fait plus largement référence à l'endocratie (expression qu'il reprend de Serge Bonnet (1972)). Dans un article paru en 2003, il revient sur l'intérêt heuristique de cette notion en l'abordant cette fois de manière explicite en tant que capital d'autochtonie. Ce dernier peut être défini comme « l'ensemble des ressources que procure l'appartenance à des réseaux de relations localisés. Il s'agit de nommer des ressources symboliques, symboliques en ce qu'elles ne tiennent ni d'un capital économique, ni d'un capital culturel, mais d'une notoriété acquise et entretenue sur un territoire singulier » (Renahy, 2010b : 9). Chez Retière, comme chez Bozon et Chamboredon, le capital d'autochtonie permet potentiellement de compenser des capitaux économique, social ou culturel déficitaires.

Bien que la notion de capital d'autochtonie ait été développée dans un contexte ouvrier, ce type de capital n'est pas le seul fait des classes dites laborieuses. Sans utiliser ce terme, Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot font état de l'importance de l'ancienneté et de l'ancrage des familles nobles et/ou bourgeoises dans les « beaux quartiers » parisiens (Pinçon, Pinçon-Charlot, 1989). La notion est aussi de nouveau mobilisée par Vincent Banos et Jacqueline Candau (2014) pour traiter des sociabilités rurales en Dordogne.

Davantage que des formes opposées, nous pouvons considérer que chaque nouvelle forme spécifique de capital vient compléter les précédentes. Il ne s'agit pas de remplacer une

[264] Tel que le note Nicolas Renahy (2010b), cette prise de distance de Jean-Claude Chamboredon vis-à-vis du tournant théorique pris par Bourdieu et d'autres chercheurs du Centre de sociologie européenne à partir des années 1980, l'a d'ailleurs conduit à quitter le centre en 1981.

[265] Si elle peut être considérée « lacunaire », la dimension spatiale n'est toutefois pas totalement absente du travail de Bourdieu, comme en témoigne la réflexion sur « l'effet de lieu », dans *La Misère du monde* (Bourdieu, 1993).

appréhension du réel social à travers la notion de capital culturel par celle de capital d'autochtonie, mais plutôt de combiner les approches. En ce sens, le fait de considérer à la fois des capitaux culturel, social, économique et un capital d'autochtonie permet d'englober l'ensemble des principales formes de capital et d'appréhender, autant que faire se peut, la dimension spatiale du réel social dans toute sa complexité.

2. L'acceptabilité du partage de l'espace au prisme des capitaux culturel, social et économique

Le capital, dans ses formes culturelle, sociale et économique, s'est imposé comme élément d'analyse du matériau discursif recueilli auprès des habitants, essentiellement à travers la question de la distance culturelle et de la distance sociale. Par exemple, pour des résidents permanents ayant un capital culturel élevé, la présence de touristes sera plus aisément tolérée si ces derniers ont le même capital culturel (par exemple la même appétence pour l'histoire, l'architecture, etc.). Nous précisons et répétons ici notre volonté de nous intéresser essentiellement à l'espace assertorique (Passeron, 1995). Il s'agit pour nous de rendre compte, à travers le discours des habitants de la manière dont ils abordent et négocient le partage de l'espace avec d'autres habitants. Peu d'éléments nous permettent d'attester, hors de tout doute, du niveau de capital (toutes formes confondues) d'un individu. Les seuls éléments factuels dont nous disposons sont sa profession, sa durée de résidence/présence dans le lieu, son statut d'habitation (propriétaire ou locataire), son lieu de naissance (pour les résidents) (*cf*. Annexe 4). Ainsi nous nous centrons essentiellement sur le matériau discursif, grâce auquel il est possible de savoir comment l'enquêté évalue son propre capital ainsi que celui des autres individus avec lesquels il partage l'espace.

2.1 Savoir se tenir

Tel qu'évoqué précédemment, il importe de rappeler que le capital culturel est foncièrement lié aux représentations sociales. On ne peut savoir, en croisant les gens dans la rue, à quel corps de métier ils appartiennent ni quel est leur niveau académique. Il s'agit donc essentiellement de la perception de l'*hexis corporel*, renvoyant à la condition économique et sociale de l'individu. Plusieurs extraits d'entretien en font état comme les propos de Daniel et de Jacques :

> *« Les touristes ne me gênent pas… enfin ça dépend lesquels! Vous en avez certains… le cornet de glace à la main, les tongs… mais bon au moins en général*

ils ne sont pas là trop longtemps. Parce qu'on ne va pas se voiler la face, ce sont les aoûtiens surtout qui sont… comment dire… [il ne terminera pas sa phrase] *» (Daniel, RP, Sarlat – 4 septembre 2015)*

« En général j'aime bien les touristes. Sauf […] parfois vous en avez certains… bedonnants avec la chemise ouverte là ça… ouf non… il y en a certains qui ont des comportements pas très… oui vraiment la chemise ouverte, bedonnant, les tongs…. une allure un peu négligée, je trouve ça pas terrible! » (Jacques, RP, Sarlat – 19 mars 2015)

Sans l'expliciter de façon directe, ces propos renvoient à la notion d'*hexis corporel,* en tant que révélateur du capital culturel, social et économique des individus, entre autres par la référence à une allure considérée comme « négligée ». Aussi le terme « aoûtiens » est employé comme euphémisme pour évoquer des individus faisant partie d'une classe sociale considérée, par ces résidents, comme étant inférieure. Certaines personnes rencontrées mobilisent un vocabulaire plus dur encore. Durant notre première période de terrain (en hiver), nous avons rencontré une jeune femme nous affirmant : *« T'es encore jamais venue en été? Ah tu vas voir, c'est horrible! Août surtout! En août c'est vraiment* « *Beaufland »! »*[266]. Le terme « beauf[267] » a d'ailleurs été évoqué à plusieurs reprises par nos interlocuteurs sarladais, quasi exclusivement en référence aux touristes du mois d'août. Nicolas Renahy, à l'occasion de ses travaux portant sur « une jeunesse rurale » (2010a) a entre autres démontré comment les ouvriers sont encore aujourd'hui largement stigmatisés. La figure de l'aoûtien renvoie à ce stigmate, même si elle est en fait largement fantasmée, les touristes du mois d'août regroupant dans les faits des touristes aux profils variés[268].

Les propos de Daniel et de Jacques renvoient également à une forme de relâchement, voire de négligence. Si ce relâchement peut être une expression de l'*habitus*, en tant qu'« incorporation

[266] Ayant « fait plusieurs saisons » à Sarlat, où elle tenait une boutique de vêtements et bijoux créés en Asie par des artistes et artisans locaux, elle critiquait, entre autres, le manque d'intérêt et de connaissance des aoûtiens pour *« les autres cultures »*. Propos entendus le 20 mars 2015.

[267] « Type de Français moyen, réactionnaire et raciste, inspiré d'un personnage de bandes dessinées », Larousse, http://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/beauf/8522, consulté le 20 février 2017. Bien que peu de références existent sur la question, on attribue généralement au dessinateur Cabu, la création du « beauf » (Album « Mon beauf », 1975).

[268] Tel qu'évoqué précédemment l'OT de Sarlat ne dispose pas de statistiques (*cf.* ***Encadré 2***). Même au niveau départemental ou régional, nous n'avons trouvé aucune donnée relative au profil socio-économique des touristes en fonction du moment de leur séjour. Toutefois, le rapport « La fréquentation touristique en région Aquitaine – 2016 » fait état d'une majorité de touristes en Dordogne considérée comme relevant d'un « CSP + » (les CSP + incluant les « artisans, commerçants et chefs d'entreprise », les « cadres et professions intellectuelles supérieures » et les « professions intermédiaires », soit 45 %. La Dordogne est d'ailleurs le département aquitain (le document ne prend en compte que les 5 départements de l'ancienne région Aquitaine) où cette proportion est la plus élevée. Par ailleurs, au cours de notre enquête de terrain à Sarlat en août 2015, nous avons eu l'occasion de rencontrer des touristes issues de toutes les catégories socio-professionnelles.

d'un savoir social », il est aussi à mettre en lien avec « un relâchement contrôlé des contraintes construites par et dans le quotidien, contraintes qui pèsent sur l'activité émotionnelle et les conduites corporelles plus globalement » (Coëffé, Duhamel, Guibert, Taunay, Violier, 2016 : 34).

> *« L'ambiance est sympa, les gens sont en vacances, ils sont cool! Bon parfois il y en a certains qui… hier j'ai vu un mec torse nu qui se baladait en ville! Euh non, mais on n'est pas à la plage quand même! Mais bon, c'est marrant! » (discussion informelle avec une commerçante du centre historique de Sarlat – 19 août 2015)*

La critique portant sur un certain style vestimentaire (tongs, chemise ouverte) fait aussi référence à la transgression d'une norme sociale relative à la nudité dans l'espace public (Barthe-Deloizy, 2003). Les propos tenus par cette commerçante rappellent l'existence des normes sociales en matière de nudité, normes qui ne sont pas les mêmes selon les lieux (ce qui est accepté à la plage peut étonner ou choquer « en ville »)[269].

Aussi, il importe de souligner que ce ne sont pas tous les résidents pouvant être considérés comme fortement dotés en capitaux qui tiennent ce type de discours. Michel, retraité de l'enseignement, mentionne hors entretien[270] être particulièrement agacé par le comportement de certains Sarladais :

> *« Le côté « Tiens v'là les aoûtiens… tiens v'là les bleus… », ce côté méprisant… ça ça m'agace vraiment beaucoup. On les traite vraiment comme du bétail, alors que ceux qui tiennent ce discours, ce sont le plus souvent ceux qui en vivent, du tourisme. (Michel, RP, Sarlat – 12 mars 2015)*

Nous précisons par ailleurs que ces éléments ne sont pas spécifiques aux petites villes étudiées, mais ont pu être observés dans des contextes très différents. Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot font mention dans les *Ghettos du Gotha* de ce qui était considéré, par les habitants du quartier, comme une « dégradation » des Champs-Élysées dans les années 1980, les auteurs soulignant que « la perception des hiérarchies sociales passe par celle du maintien du corps » (Pinçon, Pinçon-Charlot, 2007 : 121).

[269] Au moment de la rédaction du manuscrit, aucun arrêté municipal n'interdisait cette pratique à Sarlat et à Dinan.
[270] À l'occasion d'une discussion informelle suite à l'entretien.

2.2 Miroir de soi

Chez les résidents permanents, la question des capitaux culturel, social et économique peut aussi être appréhendée plus spécifiquement à travers l'image de soi que renvoie la présence touristique. Françoise Cavaillé, dans son travail portant sur l'expérience de l'expropriation soulignait que « l'espace approprié fonctionne essentiellement comme un miroir social, un miroir symbolique » (Cavaillé, 1999 : 18). Nous pouvons prolonger la réflexion en affirmant que le partage de l'espace sera d'autant plus facilement accepté si les individus présents contribuent à renvoyer une image de soi qui soit positive et valorisante. Ce sont principalement les résidents permanents les mieux dotés en capitaux qui sont les plus gênés par la présence de touristes renvoyant une image qui ne soit pas conforme à celle qu'ils souhaitent dégager. À travers la présence des touristes, c'est l'image de la ville qui est en jeu et donc leur propre image par le truchement de cet effet de miroir. Bien que le contexte socio-spatial soit fort différent, nous pouvons percevoir chez ces résidents la même inquiétude que celle relevée par Chapuis et *al.* à propos de ceux du quartier du Marais à Paris, où la crainte est liée à une démocratisation de la fréquentation du quartier pouvant, à terme, engendrer une perte de valeur symbolique du lieu (Chapuis et *al.,* 2012).

Plusieurs Sarladais prônent une montée en gamme du tourisme. Bien que ne critiquant pas directement les « aoûtiens », on peut tout de même entendre à travers ce discours sur la montée en gamme touristique une forme de rejet des individus dont le niveau de capital, tant culturel, social, qu'économique, est considéré insuffisant.

> *« Moi quand j'arrive dans une ville, ce que je cherche d'abord ce sont les brocantes, les antiquaires et surtout le musée d'histoire locale… et à Sarlat il n'y a rien… et ça, ça manque vraiment. Parce que vraiment Sarlat a un passé glorieux! C'est dommage de ne pas avoir d'informations sur ce passé, de ne rien en dire… […] il pourrait y avoir un spectacle sons et lumières sur des événements historiques au jardin des Enfeus […] une fois par semaine par exemple, pour ne pas que ce soit trop dérangeant pour les résidents… mais ça ferait connaître l'histoire de la ville, et ce serait une animation intéressante, davantage que les trucs comme la Fête de la Musique… » (John, RP, Sarlat – 13 mars 2015)*

> *« Selon moi la ville devrait essayer d'attirer davantage les touristes qui savent apprécier les belles pierres, l'architecture, l'histoire… on a une vraie richesse ici. Avoir moins de touristes, mais des touristes qui savent pourquoi ils sont là, pas*

que pour voir un spectacle de clown ou manger une glace… » (Yvette, RP, Sarlat – 23 mars 2015)

Les propos d'Yvette renvoient directement au capital culturel des touristes, à travers leurs goûts (préférer des « spectacles de clown ») et surtout leur capacité à apprécier la richesse de Sarlat (savoir apprécier les belles pierres, l'architecture…).

Il importe également de souligner que la prise en compte de ces formes capitalistiques n'émerge pas uniquement du discours des résidents, mais aussi de celui des touristes.

2.3 Se distinguer par la saisonnalité

De nombreux écrits attestent de la mondialisation du tourisme, ce dernier affectant aujourd'hui la quasi-totalité du monde (Coëffé, Pébarthe, Violier, 2007; Duhamel, Kadri, 2011; Sacareau, Taunay, Peyvel, 2015). Le tourisme n'est plus réservé à une élite, comme à ses origines. Néanmoins, la volonté des individus de se distinguer demeure et s'exprime par d'autres voies. Les tourismes regroupés sous l'appellation *off the beaten track* (Maitland, Newman, 2009 ; Gravari-Barbas, Delaplace, 2015 ; Hascoët, Lefort, 2015) peuvent en constituer certaines formes. Nous émettons l'hypothèse que, pour certains touristes, leur capacité à éviter à la fois la « masse » et les touristes considérés comme étant moins bien dotés en capitaux, grâce à la temporalité des séjours touristiques, correspond à ce registre de la distinction. La majorité de ceux que nous avons rencontrés souligne qu'ils préfèrent voyager hors saison pour être plus tranquilles et/ou pour profiter de tarifs plus avantageux qu'en haute saison. La majorité des touristes rencontrés critiquent ouvertement la foule estivale et parmi eux, deux ont tenus un discours aussi dur que celui de résidents cités précédemment sur les « beaufs en tongs ». Par exemple, Marcelle nous explique qu'elle et son époux tentent, autant que possible, de voyager « hors saison » pour éviter certains « types » de touristes.

« L'été il y a trop de monde et en août c'est le pire….vous avez plein de gens et comment dire…les touristes typiques quoi! Les tongs et le short à fleurs…Vraiment maintenant qu'on peut éviter, on le fait! » (Marcelle, T, Sarlat – 27 mars 2015)

Pouvoir partir hors saison permet d'éviter d'avoir à partager l'espace avec des individus au capital culturel, social ou économique moindre (ou du moins considérés comme tel). Néanmoins notre volonté n'est pas d'affirmer que c'est là le seul critère impactant le choix du moment du départ en vacances. Des critères économiques sont aussi à prendre en considération, de même qu'un stress pouvant être engendré par la forte affluence touristique des mois d'été.

« On a tous les deux des emplois qui nous permettent de partir un peu quand on veut… et puis comme on n'a pas encore d'enfants on en profite. Il y a l'achalandage et surtout comme c'est moins cher, on peut partir plus souvent. On aime bien se faire des petits séjours de quelques jours… » (Étienne, T, Sarlat – 21 mars 2015)

« On essaie de partir hors saison, bien sûr parce que c'est moins cher mais surtout c'est moins stressant. L'été il y a toujours le stress qu'il y ait un pépin et bah là… ça nous est déjà arrivé. C'était en juillet ou début août, je sais plus, on avait tout réservé à l'avance, les hôtels aux différentes étapes et tout mais il y a eu un problème à un hôtel, la réservation n'avait pas été bien enregistrée. Ils affichaient complets, et partout en ville aussi… on a dû rouler je ne sais plus combien de bornes… et avec les enfants qui étaient fatigués… bref, pour moi partir en pleine saison c'est stressant! Quand on peut, on évite! » (Anne, T, Sarlat – 22 mars 2015)

Le choix du moment du départ en vacances relève de plusieurs éléments et d'un certain arbitrage entre les envies et les contraintes[271]. Parmi les touristes rencontrés hors saison, les références à la foule estivale, à la masse, au fait d'être « coincés comme des sardines », sont apparues de façon récurrente (Tableau 14). Seulement deux couples de touristes rencontrés à Sarlat ont exprimé ouvertement leur désir d'éviter certains « types » de touristes, principalement les aoûtiens.

[271] Par exemple, le fait d'avoir des enfants scolarisés, d'avoir un emploi dans un secteur où l'activité est concentrée à certaines périodes de l'année (les gens travaillant dans le secteur du tourisme pouvant difficilement partir en pleine saison), etc.

Tableau 14 : Motifs expliquant le choix d'un séjour touristique hors saison touristique (tels qu'évoqués par les touristes rencontrés hors saison)

	DINAN (n=12)	SARLAT (n=13)
Font du tourisme hors saison par ogligation (p. ex.: employé dans industrie touristique)	1	1
Réalisent des séjours touristiques autant en saison qu'hors saison	4	2
Préfèrent éviter la saison estivale (juillet-août) pour diverses raisons: plus calme, moins stressant, moins cher, etc.	2	3
Préfèrent éviter la saison estivale (juillet-août) pour éviter «la foule», «la masse», «les hordes de touristes», etc.	5	5
Évitent de faire du tourisme en juillet-août pour éviter «la foule» et certains «types de touristes»	0	2

Réalisation: A. Ouellet (2017)

2.4 Des touristes plus distingués à Dinan?

Ces propos sur les « aoûtiens » ont été entendus essentiellement à Sarlat. À la relecture d'une retranscription d'entretien mené auprès d'une jeune Dinannaise en 2013, cet extrait nous a particulièrement interpellée :

> *« C'est bien de savoir que les gens s'intéressent à la ville. Je veux dire, déjà les gens qui viennent ici, c'est qu'ils s'intéressent vraiment… je veux dire, ils ne font pas que les « grandes destinations », comme le Mont-Saint-Michel ou Saint-Malo… Déjà ceux qui viennent ici c'est qu'ils sortent un peu du circuit classique... » (R03, Dinan – 18 avril 2013)*

Ces propos laissent transparaître une certaine valorisation des touristes qui s'éloignent des grandes destinations, participant d'un effet de distinction. Sans le dire explicitement, cette Dinannaise considère de façon plus positive ces touristes que ceux qui restent « enfermés » dans le « *circuit classique* ». Aussi, cet extrait nous ramène à un élément différenciant nos deux « terrains » d'enquête. Au sein des destinations touristiques « Périgord Noir » pour l'une et « Côte d'Émeraude » pour l'autre, les deux villes n'occupent pas la même place (*cf.* Chapitre 3). Sarlat peut être considérée comme un point central, incontournable où tout le monde s'arrête, tandis que Dinan est davantage en retrait par rapport aux « grandes destinations » évoquées par cette résidente, soit le Mont-Saint-Michel et Saint-Malo. Si certains touristes viennent à Dinan sans trop d'attentes, ou par dépit lors d'un jour de mauvais temps

les empêchant de profiter de la plage[272], la majorité des touristes rencontrés à Dinan ont un intérêt (plus ou moins marqué) pour le patrimoine, l'histoire et l'architecture.

Parallèlement, tel qu'évoqué précédemment (*cf.* Chapitre 3), le tourisme à Sarlat est très familial, tout particulièrement au mois d'août, avec une forte proportion d'hébergement en camping. Le propos n'est pas d'affirmer d'une infériorité, en termes de capital, de ces clientèles, mais simplement de souligner que les familles avec enfants sont généralement davantage à la recherche d'activités ludiques que d'autres « catégories », comme les séniors ou les couples sans enfant[273]. Surtout, ces éléments relatifs aux profils de clientèle des deux villes sont à mettre en lien avec deux éléments, que Vincent évoque dans cet extrait d'entretien :

> *« Et après les touristes c'est pas du tout les mêmes* (selon le moment de l'année) *[…] C'est vrai que pour nous, pour la ville, c'est plus intéressant d'avoir des gens qui s'intéressent au patrimoine, à l'architecture, qui sont là vraiment parce qu'ils apprécient… mais c'est aussi bien et important que tout le monde puisse partir en vacances… En août les campings sont pleins. Vous avez beaucoup de travailleurs d'usine… l'usine ferme les deux premières semaines d'août, donc bon ils ont pas le choix de partir à ce moment-là… et c'est vrai que c'est plus jeune, plus populaire en août. Mais c'est l'effet de masse surtout qui joue… du 14 juillet au 20 août où là c'est le pic! » (Vincent, RP, Sarlat – 11 mars 2015)*

À maintes occasions, les références à ce public du mois d'août, familial, populaire, ont été énoncées par nos interlocuteurs, que ce soit pour souligner que *« les touristes ils sont plutôt sympas! C'est surtout des familles […] c'est pépère quoi! »*, ou pour critiquer le manque d'intérêt de ce public pour la culture, le patrimoine ou l'histoire. L'image d'un tourisme populaire est très présente chez les Sarladais. D'autre part, la fréquentation touristique étant plus importante à Sarlat qu'à Dinan, l'effet de masse pouvant créer un sentiment de dépossession chez les résidents (*cf.* Chapitre 7) y est davantage présent. Ainsi, une expression comme celle de *Beaufland,* évoquée précédemment, renvoie autant à la critique du « beauf », figure emblématique des classes sociales considérées inférieures qu'à celle de la foule, d'un lieu essentiellement peuplé par ces individus et transfiguré en une foire ou un parc d'attractions. Ainsi, peut-être davantage que le capital lui-même, ce sont les représentations sociales et la catégorisation des individus qui en découle qui sont à considérer.

[272] Pour rappel, Dinan est située à une vingtaine de kilomètres de la côte.
[273] En entretien, le directeur de l'OT de Sarlat souligne : « En fonction des publics il faut s'adapter, il y a des gens qui s'intéressent vraiment à l'histoire, l'architecture, mais il y aussi les familles avec enfants qui, en général, cherchent plutôt du divertissement […] ».

Si évoquer, dans un cadre touristique, la sociologie de Bourdieu et, corollairement, les rapports de classes et les représentations sociales associées peut étonner, nous rappelons que la majorité des innovations en matière touristique est issue de la bourgeoisie et/ou de l'élite[274] (Réau, 2011). Les lieux découverts par cette élite « défricheuse » étant ensuite délaissés lorsqu'« envahis » par la « masse ». Prendre en compte le rôle des capitaux culturel, social et économique dans l'acceptabilité du partage de l'espace dans une ville touristique permet, entre autres, d'éviter de considérer les touristes comme un groupe homogène et d'éviter de l'opposer à celui formé par la population locale. Cette entrée capitalistique permet de renouveler l'intérêt de considérer le touriste comme un être-habitant. Si ces formes de capital, renvoyant à une dimension collective et de classe, tiennent un rôle central dans l'acceptabilité du partage de l'espace, une autre forme de capital a également émergé des discours des habitants rencontrés : le capital d'autochtonie.

3. Capital d'autochtonie

« […] Ils n'ont qu'un seul point faible, et c'est d'être habités,
Et c'est d'être habités par des gens qui regardent
Le reste avec mépris, du haut de leurs remparts,
La race des chauvins, des porteurs de cocardes,
Les imbéciles heureux qui sont nés quelque part. »
(La ballade des gens qui sont nés quelque part, Georges Brassens)[275]

L'autochtonie a émergé comme un autre marqueur fort émanant du discours des habitants, pouvant être appréhendé à travers la durée de résidence, le niveau d'investissement dans la vie communale et l'attachement au lieu.

3.1 Métaphores de liens entre les individus et les lieux

À une époque où le tourisme, associé à la mobilité est considéré comme un genre commun (Lussault, 2007b) Vincent Coëffé souligne que « si le nomade a longtemps condensé la figure du paria, c'est désormais l'individu captif, démuni face à la pratique du tourisme, qui porte le

[274] Même celles semblant se positionner à « contre-courant », par exemple, le Guide du Routard, Terres d'aventures, etc. (Réau, 2011)
[275] Ces mots de Brassens sont notés ici puisqu'ils rendent bien compte de la vision qu'ont certaines personnes rencontrées à Sarlat et Dinan des « vrais Sarladais » et « vrais Dinannais ». Le propos n'est pas ici d'endosser une telle critique de ces mêmes individus.

stigmate. » (Coëffé, 2010 : 65). En effet, on constate depuis quelques années déjà une inversion de paradigme où la mobilité serait synonyme de modernité et d'ouverture au monde. Entre autres, les thèses de l'*habiter poly-topique* et d'une *société à individus mobiles*, développées par Mathis Stock (2001, 2005, 2006) sous-tendent le passage d'une métaphore de l'enracinement à celle de l'ancrage. Certains géographes se sont d'ailleurs montrés très critiques face à l'usage de la métaphore de l'enracinement, dénonçant une survalorisation de la sédentarité (Stock, 2006 ; Retaillé, 2009, 2011). Pour les auteurs défendant ce changement de paradigme métaphorique, l'enracinement serait lié à un habiter *heideggerien*, au lieu de vie quotidien et surtout serait trop fortement connoté pour pouvoir prendre en compte une multiplicité de lieux habités par un même individu et ne saurait correspondre à une société à individus mobiles. Aussi, comme le montre Bernard Debarbieux (2014), le passage d'une utilisation massive de la métaphore de « l'enracinement » à celle de « l'ancrage » est révélateur d'un changement de paradigme et, surtout, de l'injonction à la mobilité qui se fait désormais jour.

Si la conceptualisation des sociétés à individus mobiles est stimulante et a permis de faire évoluer les théories de l'habiter, elle ne doit pas nous amener à occulter le fait que cesdites sociétés ne sont pas homogènes et que tous les individus n'ont pas la même mobilité. Malgré ce qui s'apparente à « une injonction à être mobile » (Ripoll, 2015 : 108), la mobilité de certains est fondamentalement limitée, par choix ou par obligation, tel que les travaux de Vincent Kaufmann ont pu en faire état (*cf.* ***Encadré 5***). La petite ville mise en tourisme et en patrimoine constitue en ce sens un cas particulièrement intéressant, faisant émerger d'étonnants paradoxes. En effet, alors que la mobilité est très présente et affichée, à travers les figures du touriste ou encore de l'« artiste de rue », une certaine frange de résidents permanents se reconnaissent et se revendiquent comme étant « enracinés ».

Encadré 5 : Bouger pour s'ancrer : un renversement de perspective proposé par Kaufmann

Vincent Kaufmann (2008), contestant la thèse d'une mobilité croissante des sociétés occidentales, rappelle que l'évolution croissante des déplacements n'est vraie qu'en l'évaluant à l'aune de certains critères : si le temps consacré aux déplacements, de même que le nombre de kilomètres parcourus au quotidien ont augmenté, le nombre de déplacements quotidiens stagne (depuis les années 1960).
Kaufmann défend ainsi l'idée selon laquelle « on bougerait plus pour rester davantage sédentaire » (Kaufmann, 2008 : 20). Chez Kaufmann mobilité et déplacement sont des

concepts de nature différente et, surtout, il y a absence de synonymie entre les deux. Nous pouvons considérer que le déplacement, chez cet auteur, est de l'ordre du spatial tandis que la mobilité implique un changement social, entraîne un changement d'état. Dans une telle configuration, il est possible de se déplacer sans être mobile. Il fournit, entre autres, l'exemple des migrations pendulaires de longue distance qui permettent d'éviter un déménagement et donc une mobilité plus importante. En ce sens il précise que les personnes les plus « mobiles » sont fréquemment aussi les plus sédentaires et les plus ancrées au sein de leur ville ou leur quartier. Il écrit ainsi : « Les nouveaux moyens de déplacement ne sont donc pas le signe d'une « hypermobilité » croissante. C'est au contraire pour préserver notre environnement familier et nos ancrages que nous choisissons maintes manières de nous déplacer vite et loin » (*ibid*. : 21). Surtout les travaux de Kaufmann permettent d'éviter d'opposer mobilité et ancrage ou, pour le dire plus justement, déplacements et attachement au(x) lieu(x).

Nous sommes tout à fait d'accord avec Mathis Stock lorsqu'il affirme que « les êtres humains ne sont pas des plantes » (Stock, 2007b : 108) et donc que ces derniers ne peuvent être enracinés. Nous précisons donc (si nécessaire) que l'enracinement est mobilisé ici dans sa dimension métaphorique et non pas en tant que concept géographique. Reprenant les propos de Debarbieux (2014), nous proposons, plutôt que de remplacer l'enracinement par l'ancrage, de mobiliser les trois métaphores de relation au lieu que sont l'enracinement, l'ancrage et l'amarrage, permettant d'affiner la caractérisation des différents types d'attachements au lieu. Ces trois métaphores nous permettent d'appréhender l'attachement au lieu des individus dans sa dimension plurielle et différenciée. Si certains individus, en certains lieux, peuvent avoir un lien d'attachement qui relève de l'ancrage, pour un autre individu ce lien pourra se rapprocher davantage de l'enracinement.

En ce sens, nous considérons que l'enracinement, l'ancrage et l'amarrage renvoient à trois idéaux-types d'attachement au lieu. Ils renvoient autant à la temporalité de l'attache qu'à l'intensité ou la profondeur du lien qui unit l'individu et le lieu. Dans un court texte introductif à un chapitre d'ouvrage portant sur l'ancrage (ou plutôt les ancrages), Denis Martouzet (2013) affirme qu'enracinement et ancrage sont deux concepts qui ne sont pas de même nature, le premier relevant de l'héritage, de quelque chose qui est imposé, alors que le second peut être appréhendé comme un construit. Nous suivons Martouzet lorsqu'il affirme que « l'enracinement apparaît comme un rapport beaucoup plus fort – dans le sens où il est plus difficile de s'en défaire – que l'ancrage » (Martouzet, 2013 : 232). Néanmoins nous

considérons que les individus rencontrés à Dinan et Sarlat sont liés à ces lieux par des attaches qui relèvent de l'enracinement pour certains, de l'ancrage ou encore de l'amarrage pour d'autres. Ainsi nous considérons dans le cadre de cette recherche un type de lien particulier existant entre les individus et les lieux, soit l'attachement au lieu, s'exprimant selon trois modalités idéales-typiques. Bien entendu, l'objectif n'est pas de passer d'une catégorisation binaire à un schéma tripartite. Nous appréhendons ainsi l'attachement au lieu selon un « gradient métaphorique », allant de l'amarrage à l'enracinement. Tandis que l'attachement d'un individu à un même lieu peut évoluer de l'amarrage à l'ancrage (et vice versa), l'enracinement a un caractère beaucoup moins labile, ce qui renvoie d'ailleurs à l'argument développé par Martouzet (Figure 75).

Figure 75: Attachement au lieu selon un "gradient métaphorique"

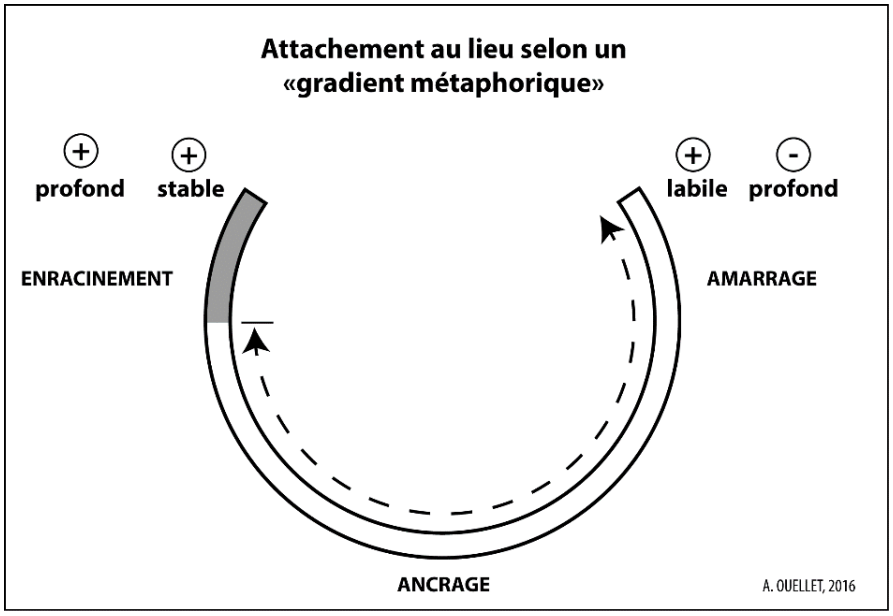

Source: A. Ouellet, 2016 (d'après les métaphores d'attachement au lieu définies par Debarbieux (2014)).

3.2 Les enracinés, les ancrés, les amarrés

3.2.1 Les enracinés : les « vrais »!

Au fil des entretiens menés, il est clairement apparu que les « vrais Sarladais » et « vrais Dinannais » constituaient une frange bien marquée de la population locale. En plus de la durée de résidence et de l'implication dans la vie de la communauté, les « vrais » seraient ceux qui sont nés sur place (et, éventuellement, leurs parents aussi). Pour ceux qui ne sont pas natifs du

lieu, le besoin de se démarquer des « enracinés » est très présent. Il peut être compris de deux manières, qui se rejoignent. Le plus souvent il s'affiche comme un besoin de se distinguer de ces derniers, considérés comme archaïques, prônant une forme d'« entre-soi » malsaine. Il est aussi parfois abordé de manière ironique, soulignant le rejet subi et la difficulté à intégrer ce cercle fermé. À titre d'exemple, les propos d'un résident permanent de Sarlat au moment de lui demander s'il accepterait de faire un entretien dans le cadre de nos recherches : *« Je ne vois pas ce que je pourrais vous dire! Je suis juste un touriste moi ici! Ça ne fait que 15 ans que je suis là… ».* Lorsque nous lui avons demandé d'expliciter ses propos, il ajoute : *« Si vos parents et vos grands-parents ne sont pas enterrés au cimetière, les gens vous font bien sentir que vous n'êtes pas vraiment d'ici… »* De tels propos renvoient explicitement à une volonté d'« entre-soi » et surtout à l'impossibilité d'intégrer ce cercle fermé des « vrais » résidents.

> *« Je me sens Sarladais oui… Par contre je ne suis pas Sarladais comme les vrais Sarladais… de toute manière pour les vieilles familles sarladaises il n'y a qu'eux qui peuvent être considérés comme Sarladais. Eux ils s'approprient vraiment la ville, c'est leur ville. » (Jacques, RP, Sarlat – 19 mars 2015)*

> *« Je ne sais pas si vous avez remarqué, mais pour 10 000 habitants, vous avez un Rotary Club, un Lion's Club et d'autres clubs… c'est énorme. Pour 10 000 habitants c'est énorme. Et c'est aussi parce que Sarlat c'est une sous-préfecture, il y avait un évêché… donc c'est tout un cycle… il y a une bourgeoisie qui est là depuis très longtemps. Et qui vivait entre elle…et qui continue à vivre entre elle… » (Charles, RP, Sarlat – 2 septembre 2015)*

> *« J'aime pas trop dire que je suis Dinannaise… parce que j'ai l'impression que dire « je suis Dinannaise » ça va inclure tout un truc… Quand je suis arrivée à Dinan, je ressentais que les Dinannais étaient fiers de leur ville… un peu méprisants vis-à-vis de Saint-Brieuc qui n'est pas une très jolie ville mais où je me plaisais beaucoup. C'est pas du tout la même ambiance, c'est une ville beaucoup plus ouvrière. […] J'aime pas le côté dinannais replié sur sa petite ville… C'est pour ça que je dis que je ne me sens pas Dinannaise. Je ne me sens pas comme certain Dinannais...les « vrais Dinannais ». Moi ce qui m'avait frappé quand je suis arrivée aux Cordeliers[276] c'était, ce n'est plus le cas maintenant, mais des gens qui avaient eux-mêmes fait leur scolarité aux Cordeliers, qui étaient profs*

[276] L'enquêtée fait ici référence au collège-lycée privé des Cordeliers, à Dinan.

aux Cordeliers, qui connaissaient la généalogie de tous les élèves... » (Laurence, RP, Dinan – 3 août 2015)

En ce sens, la métaphore de l'enracinement demeure efficiente pour saisir l'attachement au lieu de certains individus. L'enracinement serait donc la métaphore signifiant l'attachement le plus profond, les enracinés constituant par ailleurs le groupe le plus ségrégatif. Il est quasi impossible de devenir enracinés. On l'est par filiation et on peut choisir de le revendiquer, ou non. En ce sens, il est primordial de souligner ici que tous les résidents rencontrés natifs de la ville ne se considèrent et/ou ne se revendiquent pas comme enracinés.

Un lien pourrait aisément être établi entre la volonté de distinction entre un endogroupe et un exogroupe et le contexte spatial de notre enquête, soit une petite ville « de province », faisant aussi écho aux recherches menées par Sherlock (2001) dans la petite ville de Port Douglas. Toutefois, Pascale Nédelec (2013), dans sa thèse portant sur Las Vegas, rapporte cette même volonté des « natifs » de se démarquer des autres résidents, ce qui nous amène à nuancer l'existence d'un tel lien entre petite ville et valorisation de l'autochtonie. Ainsi nous postulons que si la petite ville, par l'interconnaissance importante de ces résidents y joue un rôle, la dimension touristique, entraînant une certaine tension pour le partage de l'espace, tient également un rôle central.

Tel que souligné précédemment, l'image de l'enraciné peut aisément renvoyer à une autre époque et ainsi il serait aisé de penser que les seuls enracinés sont des personnes âgées, les doyens de la ville. Si cette figure est évidemment présente, elle n'est pas la seule. Nous avons aussi eu l'occasion de rencontrer des jeunes résidents (18-29 ans), nés sur place et profondément attachés à ce lieu. Le discours de certains de ces jeunes permet de mettre en lumière un fait important : être enraciné ne signifie pas être immobile, tel que le souligne d'ailleurs Nathalie Ortar (2011) dans ses travaux. L'exemple de Louis est ici particulièrement pertinent.

Louis est *« Dinannais et fier de l'être! »* Il est né dans une commune voisine et a passé toute son enfance et son adolescence à Dinan. Ce fort attachement à « sa » ville ne l'empêche pas de connaître des périodes de mobilité importante, à la fois dans les villes environnantes, puisqu'il a fait ses études à Saint-Malo en rentrant à Dinan tous les week-ends et à Rennes où il va régulièrement *« pour faire la fête avec des copains »*, mais également lors de séjours à l'étranger, de longue durée pour les études ou le travail. Ainsi, il est parti vivre en Écosse pendant six mois il y a quelques années et nous l'avons rencontré à son retour de Cork (Irlande) où il avait passé près d'une année.

« AO : Tu envisagerais de quitter Dinan?

Louis : Oui pourquoi pas! J'aime bien partir, parce que c'est agréable de revenir. On apprécie souvent plus d'où l'on vient quand on a été ailleurs. »

Mobilité et enracinement sont ici étroitement liés. Louis souligne que les éléments de fierté, d'identité locale et d'enracinement orientent ses choix de destination :

« L'Écosse c'est culturellement très fort et c'est ce qui donne le charme. C'est ce qui me motive quand je pars à l'étranger… c'est des gens qui sont un peu comme moi, qui sont fiers de leurs racines. » (Louis, RP, Dinan – 25 juillet 2015)

Les enracinés sont ceux qui expriment le plus clairement leur attachement au lieu. Notre identification des ancrés et des amarrés se fait ainsi essentiellement en comparaison avec ce premier groupe.

3.2.2 Les ancrés et les amarrés : une pluralité d'attaches

La métaphore de l'ancrage renvoie à l'idée de « jeter l'ancre » et ainsi à une temporalité plus longue que l'amarrage. Dans le cadre de notre étude, les habitants ancrés seraient ceux pour lesquels la ville est leur lieu d'attachement principal. Les résidents permanents qui ne sont pas enracinés peuvent alors être considérés comme étant ancrés. Cet ancrage peut être vécu de façon différente et relève de chaque individu. Certains résidents installés depuis quelques années peuvent se sentir davantage ancrés que d'autres y ayant passé la quasi-totalité de leur vie. Il n'y a, en ce domaine, pas de règles fixes déterminant le degré d'attachement. Toutefois, l'ancrage se distingue de l'amarrage au sens où il constitue le lieu d'attachement principal. Pour reprendre le vocabulaire marin, on peut partir en mer, s'amarrer pendant un temps avant de revenir au lieu du mouillage. L'amarrage renverrait davantage à un arrêt de courte durée en un lieu, qui n'est pas celui du mouillage. C'est en ce sens que doit être comprise la différence entre l'ancrage et l'amarrage. Ce faisant, nous pouvons considérer (et bien que des exceptions existent toujours) que l'attachement au lieu des touristes renvoie à l'amarrage et celui des résidents permanents à l'ancrage ou à l'enracinement en fonction des critères énoncés précédemment.

Les résidents secondaires, appellation regroupant des individus aux situations les moins homogènes, sont donc les plus difficiles à associer à un type d'attachement au lieu. Pour certains, la résidence secondaire peut être la maison familiale, dont ils ont hérité et peuvent ainsi y être profondément attaché, de même qu'à la ville. On pourra alors parler dans certains

cas d'enracinés, alors que le rapport à leur lieu de vie principal pourra davantage renvoyer à l'ancrage. Par exemple, Yvette est née à Sarlat, ville qu'elle a quittée à l'âge adulte pour « monter à Paris ». Elle va finalement résider dans la capitale durant toute sa vie adulte. Au moment de sa retraite, il y a dix ans, elle revient vivre de façon permanente à Sarlat. Malgré cette longue absence de la région sarladaise, elle y a quasi toujours conservé une résidence secondaire. Aussi, elle nous explique : *« Paris, c'était pour le travail. Ça n'a rien de spécial, c'était normal de monter à Paris. Mais ça n'a jamais changé le fait que je suis d'ici. Mes racines sont ici […] je savais que je reviendrais à la retraite, ça a toujours été clair dans ma tête. » (Yvette, RP, Sarlat – 23 mars 2015)*. Même lorsque sa résidence principale était en région parisienne, le lieu où son attachement était le plus fort a toujours été Sarlat (Figure 76).

Figure 76: Schéma de l'attachement aux lieux d'Yvette (RP, Sarlat)

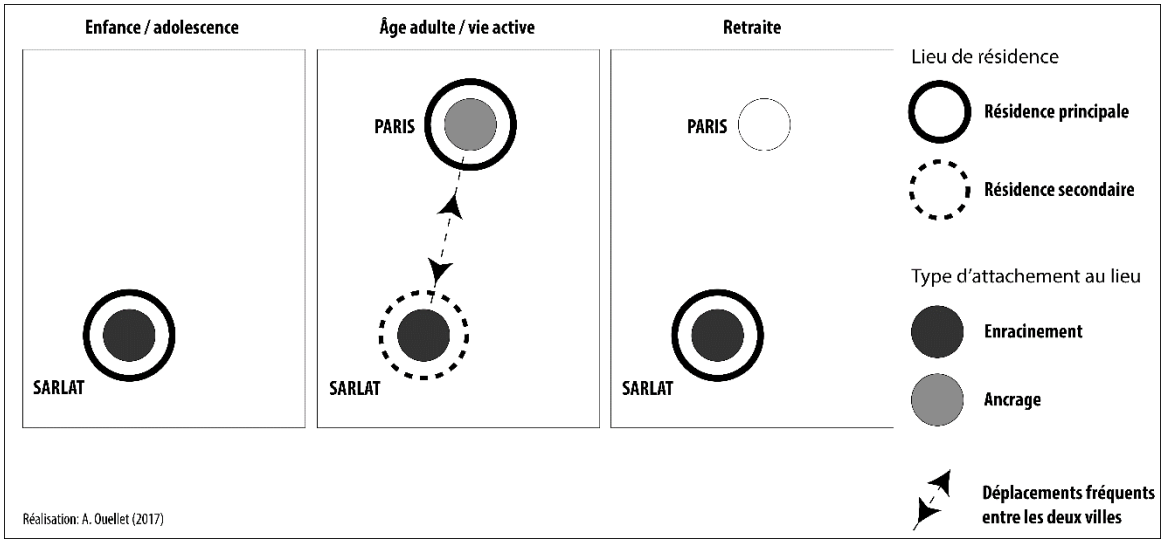

Pour d'autres, la résidence secondaire peut être considérée comme un pied-à-terre, un parmi d'autres. Dans ce cas, l'attache relève davantage de l'amarrage. Pour la majorité des résidents secondaires que nous avons rencontrés, la situation oscille entre ces deux extrêmes et le lien entre l'individu et la ville relève davantage de l'ancrage.

> *« On est très attachés à cet endroit. Quand on travaillait encore c'est vrai qu'on ne pouvait venir que quelques semaines par an… mais depuis qu'on est à la retraite on y passe quand même pas mal de temps et puis on est plus… avant on ne connaissait pas les voisins et ce n'était pas le but, on venait là pour se reposer, pour décrocher… alors que maintenant on apprend à connaître les voisins, les commerçants. Il y en a de plus en plus qui nous reconnaissent, ça c'est un signe je*

pense! On n'est plus considérés comme des touristes… » (Yolande, RS, Dinan – 29 mars 2016)

« On se sent chez nous ici. Quand on approche, qu'on reconnaît les paysages… là on arrive chez nous. On peut dire qu'on a deux chez-nous. Même si ici on ne passe pas beaucoup de temps… on a quand même nos habitudes, nos repères… c'est chez nous quoi! » (Victor, RS, Sarlat – 13 mai 2016)

Les propos de Yolande à travers le statut de touristes, évoquent le stigmate. Ne plus être considéré par les « vrais Sarladais », comme un touriste, acquérir la reconnaissance rattachée au statut de résident est vécue comme un signe d'intégration au sein de la communauté. Celle-ci pourra faciliter l'appropriation de l'espace, entre autres en la légitimant (tel qu'évoqué au chapitre précédent).

3.3 Dynamiques d'attraction / répulsion

Si la proximité dans une logique de distance sociale et culturelle, était corrélée à l'acceptation du partage de l'espace, il n'en va pas de même pour le capital d'autochtonie. Des dynamiques d'attraction / répulsion sont présentes et le fait d'être proches dans une logique de continuum d'attachement au lieu ne signifie pas que le partage de l'espace sera facilité.

Quelques chercheurs (Bonnain-Dulon, 1998 ; Bussi, 2003 ; Morice, Violier, 2009) ont déjà démontré que les habitants les plus réticents au développement touristique de leur lieu de résidence étaient, le plus souvent, des résidents secondaires ou encore des résidents permanents nouvellement installés. Nous partageons ce constat et pouvons également affirmer que les résidents permanents se considérant enracinés acceptent, globalement, le partage de leur espace de vie plus facilement avec les touristes qu'avec ces mêmes « néo-résidents » ou résidents secondaires.

3.3.1. Une négociation du partage de l'espace des résidents avec les touristes fonction de la saisonnalité

La temporalité et la saisonnalité sont encore une fois des éléments de compréhension centraux. Le temps passé sur place par les résidents tient un rôle majeur en fonction de la durée et du moment de l'année où ces derniers résident dans la ville. Le partage de l'espace avec les touristes sera vécu par les résidents d'autant plus comme une source de tension si ces derniers ne sont présents que sur une courte période et en pleine saison touristique. Cet espace n'étant disponible pour eux que sur une courte période, la volonté d'en profiter au maximum est

d'autant plus présente. Ainsi, la présence des touristes, lorsque considérée « trop importante », est perçue par ces résidents comme une entrave à leur jouissance des lieux.

> *« C'est un peu compliqué avec les enfants on doit se caler sur les vacances scolaires… et c'est là qu'il y a le plus de monde forcément. Nous on a la chance d'avoir des boulots assez flexibles autant au niveau des horaires, de l'organisation du travail… tout ça. Quand les enfants ne seront plus là, quand ils seront autonomes, on essaiera de décaler pour venir profiter quand il n'y a pas trop de touristes… » (Gilles, RS, Sarlat – 13 mai 2016)*

> *« On ne peut venir que trois semaines et en août… alors c'est sûr que oui on aimerait bien pouvoir profiter un peu plus. Trois semaines c'est court et c'est là où la ville est invivable! J'imagine qu'on vous l'a déjà dit?! […] Vraiment on pense sérieusement à vendre la maison pour acheter ailleurs où ce sera plus calme… parce que là… le but c'est pas de quitter Paris pour retrouver tous les Parisiens ici!! » (Sandrine, RS, Sarlat – 22 août 2015)*

À l'inverse, les résidents permanents peuvent s'accommoder plus aisément de la présence des touristes. Bien que parfois vécue comme encombrante, celle-ci est considérée comme passagère et ponctuelle à l'échelle de l'année. Nous pouvons alors considérer que ces derniers gèrent leur partage de l'espace avec les touristes dans une sorte d'« équilibrage annuel ».

> *« Bon oui parfois c'est un peu gênant… mais c'est quoi? Deux mois dans l'année et même, c'est vraiment du 14 juillet au 15 août où c'est vraiment très intense. […] même si c'est gênant, vous enlevez les touristes, la ville, les gens, ils vont vivre de quoi? On a besoin des touristes, qu'on le veuille ou non… » (Nicolas, RP, Sarlat – 21 août 2015)*

> *« L'été c'est vrai que parfois j'en ai un peu marre des touristes! Le pire c'est la Fête des Remparts! Alors là, c'est invivable, moi je me barre! Mais sinon le reste de l'année franchement, on n'a pas à se plaindre! Même que je pense bien que la plupart des commerçants ils aimeraient bien qu'il y ait un peu plus de monde… en hiver on ne peut pas dire qu'on se marche sur les pieds! » (Grégoire, RP, Dinan – 10 février 2015)*

> *« Je pense que pour accepter d'être envahi l'été il faut être tranquille en hiver… » (Pauline, RP, Dinan – 5 mars 2015)*

> *« Il y a des petites contraintes mais en même temps ça ne dure vraiment que deux mois. Donc si ça fait du bien à la ville, si ça aide les commerçants, moi ça ne me dérange pas. Je vois bien que c'est important pour la ville et que c'est que deux mois. Donc voilà, c'est comme ça, quand on vit dans une ville magnifique comme ça il y a plein de gens qui veulent la voir! » (Frédérique, RP, Sarlat – 1er septembre 2015)*

Chez ces trois résidents permanents, l'acceptabilité de la présence des touristes et du partage de l'espace avec eux est liée à la sphère économique. Néanmoins, plusieurs résidents permanents, essentiellement à Dinan, évoquent la comparaison avec le Mont-Saint-Michel ou Saint-Malo, soulignant ainsi une limite à ne pas dépasser pour que la ville demeure « vivable ».

> *« Et oui il pourrait y avoir un peu plus de monde à Dinan ça ne causerait pas de problèmes… mais Saint-Malo je n'y vivrais pas! » (Gaël, RP, Dinan – 28 juillet 2015)*

> *« Pour le moment moi ça ne me gêne pas. Bon oui il pourrait y avoir un peu plus je pense… mais il faut pas devenir le Mont-Saint-Michel non plus, bien sûr! » (Laurence, RP, Dinan – 3 août 2015)*

Le partage de l'espace avec les touristes est accepté ou toléré tant que la présence de ces derniers est bénéfique aux résidents de la ville, relevant d'un équilibre entre le maintien de la qualité de vie des résidents et les retombées économiques[277].

3.3.2. De la ville représentée à la ville habitée… et partagée!

Chez les néo-résidents, l'acceptabilité de la présence touristique est souvent étroitement liée aux représentations attachées à la ville au moment de sa découverte. Nous avons rencontré des résidents permanents ou secondaires qui se sont installés après avoir eu le « coup de cœur » pour la ville et/ou la région au moment d'un séjour touristique. Le passage d'une ville que l'on habite touristiquement à une ville où l'on vit de manière permanente modifie forcément le rapport à ce lieu qu'entretiennent les individus. Surtout, la ville ayant été découverte à un moment précis de son « cycle saisonnier », ces résidents y ont emménagé en ayant des représentations liées à l'une des facettes de la ville. Tel que le soulignait une Dinannaise rencontrée en 2013, *« il y a vraiment deux villes. L'hiver la ville dort un peu, et hop, dès que le printemps arrive, qu'il commence à y avoir du soleil, les touristes arrivent… […] C'est vraiment une renaissance de la ville! » (R03, Dinan – 18 avril 2013)*. Or, certains résidents n'en connaissaient qu'une seule au moment de leur installation. Ces décisions spontanées, si

[277] Une littérature abondante existe sur la question de la perception qu'ont les résidents des impacts du tourisme tant au niveau social qu'économique (Ap, 1990, 1992, King, Pizam, Milman, 1993; Tosun, 2002).

elles sont parfois totalement assumées et connaissent des suites heureuses peuvent aussi engendrer des déceptions lorsqu'un décalage trop important existe entre les représentations initiales et la réalité vécue.

> *« Au départ le but c'était de passer tout l'été ici. Pour nous le but d'acheter cette maison c'était vraiment de l'investir, que ce ne soit pas juste un lieu de vacances… on voulait vraiment y passer du temps. Mais le mois d'août ici c'est infernal! En ville vous avez carrément des embouteillages humains… l'objectif c'était d'être un peu à la campagne, de nous changer de la grande ville… mais là c'est pire qu'en ville! On ne se sent pas oppressé comme ça à Bruxelles! Donc là maintenant on vient passer 15 jours au début des vacances et après on loue la maison… à des touristes » (Audrey, RS, Sarlat – 27 août 2015)*

> *« C'est sûr que c'est très différent… le premier souvenir de Sarlat c'est que c'était très agréable… en rassemblant tous les paramètres de boulot c'est que c'était cool quoi, animé, la vie nocturne aussi… En plus à l'époque des fois ils (les artistes de rue) restaient beaucoup plus longtemps… maintenant c'est plus cadré. […] Être là toute l'année c'est autre chose. […] Bon le côté saisonnier c'est pas désagréable puisque ça crée un mouvement dans l'année. Mais quand c'est vraiment mort plusieurs mois c'est pas… ça fait abandonné… c'est le terme, et c'est un terme fort. » (Coralie, RP, Sarlat – 3 septembre 2015)*

Les deux extraits d'entretiens ci-dessus illustrent bien l'écart entre l'image que les individus s'étaient faits de la ville, ce qui les avait charmés au moment de sa découverte, et les évolutions saisonnières qu'elle connaît. Ainsi, Audrey et son conjoint tous deux enseignants en région bruxelloise avaient découverts Sarlat lors d'un premier séjour il y a environ 7 ou 8 ans, début juillet. Alors qu'ils réfléchissaient à l'idée d'acheter une résidence secondaire dans le sud de la France, ils avaient été charmés par Sarlat qui leur avait alors semblé être « animée mais sans être une usine à touristes ». S'ils étaient au départ emballés par leur acquisition, leur découverte de la vie sarladaise en pleine saison touristique les a déçus, si bien qu'ils préfèrent renoncer, partiellement, à leur jouissance des lieux. À l'inverse, pour Coralie séduite par Sarlat et son caractère animé, vivant, avec *« de la musique dans les rues jusqu'à pas d'heure »*, c'est plutôt la saison hivernale qui apparaît trop calme, renvoyant l'image d'une ville abandonnée.

3.3.3. Faire découvrir « sa » ville : fierté des résidents

Si nous mentionnons que les individus rencontrés se considérant enracinés sont généralement plus enclins à partager leur espace de vie avec les touristes, la dimension identitaire et la fierté constituent d'autres facteurs à prendre en compte. Même si les néo-résidents s'investissent et ont fait le choix, plus ou moins contraint[278], de venir vivre dans cette ville, le lien identitaire et affectif qui les unit à celle-ci n'est jamais aussi vif que chez les enracinés. Ces derniers s'identifient généralement plus fortement à « leur » ville. Ils ne l'ont pas choisie, elle fait partie d'eux. Plusieurs résidents permanents natifs de la ville nous ont mentionné être particulièrement fiers que les gens se déplacent pour découvrir « leur » ville.

> *« C'est sûr que ça fait plaisir de voir que les gens viennent voir notre ville! » (R04, Dinan – 18 avril 2013)*

> *« C'est comme recevoir des amis, s'ils prennent la peine de venir, c'est qu'ils ont un intérêt… là c'est pas nous directement qu'ils viennent voir, c'est notre ville… mais bon c'est pareil! […] Mais la visite, ça fait plaisir, mais ça fait aussi plaisir quand elle repart et qu'on se retrouve entre nous… » (André, RP, Dinan – 7 février 2015)*

La fin du deuxième extrait montre bien que même si nous considérons ici ces différentes dimensions ayant un impact sur l'acceptabilité du partage de l'espace de manière distincte, elles sont forcément connectées. Pour André, le partage de l'espace avec les touristes est accepté autant parce qu'ils les considèrent comme des amis qu'il faut recevoir de façon accueillante chez soi que parce que cette visite n'est que passagère.

L'ensemble de ces analyses peut être proposé sous forme schématique (Figure 77), tout en gardant à l'esprit que des exceptions ou des contre-exemples existent.

[278] Nous considérons que personne n'est totalement contraint, comme personne n'est tout à fait libre. Le choix de la résidence étant toujours le fruit d'une négociation entre des envies, des possibilités et des contraintes. Les individus que nous avons rencontrés se sont installés à Dinan ou Sarlat pour des raisons très diverses. Par exemple : « j'ai eu le coup de cœur, j'ai acheté », « j'étais au chômage, on m'a proposé un poste ici et donc je suis venue… », etc.

Figure 77: Négociation du partage de l'espace

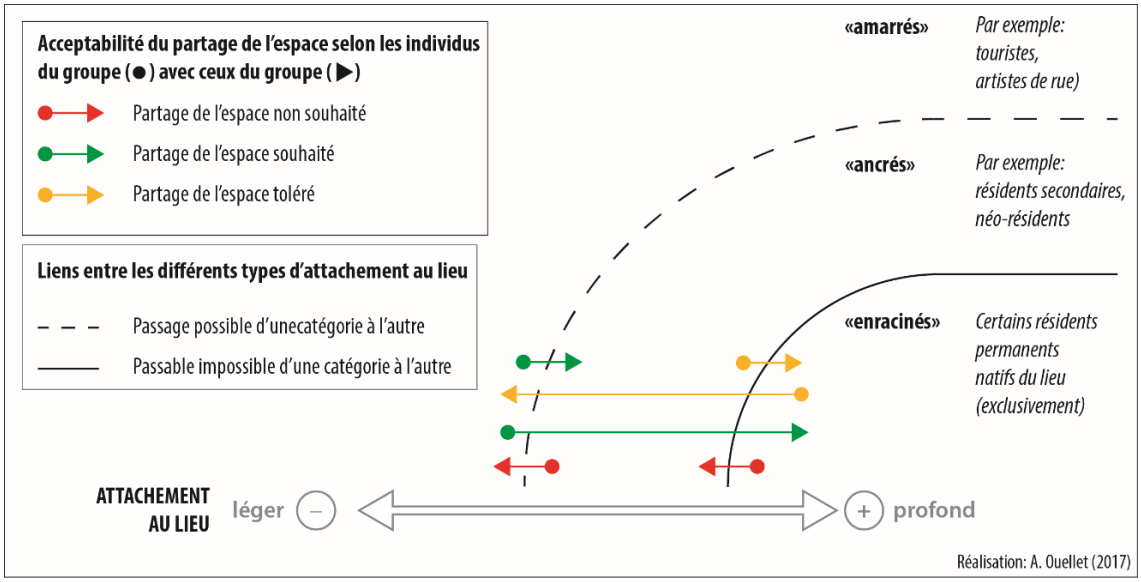

4. Le croisement de deux entrées capitalistiques comme grille d'analyse schématique de l'acceptabilité du partage de l'espace

Alors que nous avons identifié deux entrées capitalistiques, d'une part les capitaux culturel, social et économique et d'autre part le capital d'autochtonie, il importe de s'interroger sur les liens qui existent entre elles. Ces deux types de capitaux peuvent être considérés dans une logique de gradient ou de continuum. Le croisement de ces deux échelles permet de définir une grille d'analyse schématique de l'acceptabilité du partage de l'espace. Néanmoins, cette double-entrée capitalistique doit être appréhendée à l'aune de l'évolution saisonnière des lieux et de l'intensité variable de la coprésence qui y est inhérente.

4.1 Une complémentarité des capitaux?

Si Vincent Veschambre écrit que « [dans] nos différentes études de cas, nous avons relevé des formes d'alliances entre des gens du cru, qui ont hérité d'une forme de « capital identitaire », mais auxquels manquent un certain nombre d'autres capitaux (culturels, sociaux…) et des nouveaux arrivants qui apportent leurs ressources mais qui sont en quête d'ancrage et de reconnaissance locale » (2009 : 143) ce n'est pourtant pas ce qui est observé ici. Les formes capitalistiques identifiées ne s'agencent pas de manière complémentaire. Elles peuvent toutefois se cumuler, positivement ou négativement. Un individu faiblement doté en capitaux, tant culturel, social, économique que d'autochtonie, cumule les handicaps en termes

représentationnels et corollairement d'acceptabilité du partage de l'espace des autres habitants avec lui. Il s'agit, de manière schématique, de la figure du « touriste beauf » évoqué précédemment. Néanmoins, l'ensemble des habitants n'acceptera pas aisément de partager l'espace avec un individu fortement dotés en capitaux culturel, social, économique et, surtout, d'autochtonie, ce dernier incarnant la figure de l'érudit local fortement attaché à la ville, « sa » ville. À Dinan et plus encore à Sarlat, les enracinés, ayant un fort capital d'autochtonie, mais étant plus démuni au niveau des autres formes de capitaux, plutôt que de s'allier aux nouveaux arrivants mieux dotés à ce niveau, cherchent plutôt à s'en distancier et à réfuter la légitimité de leur place dans la ville. Les portraits de Sara (*cf.* ***Encadré 6***) et de John (*cf.* ***Encadré 7***) permettent de rendre plus concrets les liens existants entre ces différentes formes de capitaux.

Encadré 6: Portrait d'habitant (1) : Sara

Sara, une résidente de Sarlat d'une vingtaine d'années, y est née et y a passé toute sa vie. Elle se considère Sarladaise et ses propos font référence à ses racines. Très attachée à sa ville et sa région et souhaitant y rester, elle n'a jamais voulu en partir, par exemple pour faire des études : *« J'ai des amis qui sont partis après le lycée certains à Bordeaux, d'autres à Toulouse, mais moi franchement j'aurais pas pu, je me voyais pas partir d'ici… » (Sara, RP, Sarlat – 26 mars 2015).* Depuis le début de sa vie active, elle enchaîne les contrats (CDD et intérim) pour différentes boîtes et alterne les postes saisonniers dans le domaine du tourisme en période estivale et le travail en usine, comme au moment où nous l'avons rencontrée, à l'hiver 2015.

En entretien, elle évoque le fait que le tourisme contribue à faire vivre la ville et permet de donner du travail aux jeunes qui, comme elle, souhaitent demeurer dans la région, même si leur présence est parfois contraignante : *« c'est sûr que parfois je râle un peu, comme tout le monde mais en général ils sont quand même sympas! Et s'ils étaient pas là on bosserait pas! […] par contre, ce qui m'énerve c'est toutes les résidences secondaires, les gens qui viennent là que 2 semaines l'été et qui se croient chez eux! […] En général c'est les premiers à se plaindre des touristes, du bruit, à trouver que les artistes de rue devraient pas avoir le droit de jouer trop tard le soir… » (ibid.).*

Les propos de Sara sont particulièrement emblématiques de la représentation du tourisme de jeunes Sarladais se considérant enracinés. La présence massive des touristes, si elle constitue parfois une gêne est acceptée et surtout légitimée par le fait qu'elle est aussi pourvoyeuse de travail pour *« les gens d'ici » (ibid.).* Dans une ville où *« pour les jeunes c'est soit le*

tourisme, soit l'usine » (ibid.), celle-ci est vitale. Les individus considérés comme « intermédiaires » dans ce gradient d'attachement au lieu, entre ces jeunes « enracinés » et les touristes « amarrés », constituent le groupe avec lequel le partage de l'espace est le plus problématique. L'acceptabilité du partage de l'espace, chez Sara, peut principalement être saisie au prisme du capital d'autochtonie.

Encadré 7: Portrait d'habitant (2) : John

John est Américain. Retraité de l'enseignement supérieur étasunien, il a acheté un ancien hôtel particulier il y a quelques années. En expliquant les raisons de son installation à Sarlat il explique :

« Comme on est à la retraite maintenant, on aime bien partir, s'installer dans une ville, pour un mois, deux mois, parfois plus. Le but est vraiment de vivre dans la ville, pas que de visiter vite fait. Et si on a un coup de cœur pour un endroit, on va essayer de rester. Bien sûr tout dépend des opportunités, mais là concrètement, on a découvert la région et on a tous les deux beaucoup aimé, on a eu la possibilité d'acheter cet hôtel […] On aime beaucoup la région, mais on ne peut pas dire qu'on y soit particulièrement attaché… si dans quelques années on a envie de s'installer ailleurs on va le faire… et on le fera sûrement! […] Je trouve ça bien que ce soit touristique, il y a de l'animation, de la vie. Après je trouve que la ville ne mise pas assez sur la culture. Cette ville c'est vraiment un trésor, entre autres au niveau architectural et il y a vraiment trop peu de choses qui sont faites pour la mettre en valeur. Le festival de théâtre est bien déjà, mais il pourrait y avoir plus, des concerts de musique classique par exemple… » (John, RP, Sarlat – 13 mars 2015).

John incarne parfaitement la figure-type de l'habitant amarré, ayant peu d'attaches. Il apprécie le lieu mais pourrait très bien le quitter (sans y revenir). Aussi, sa profession ou encore le fait de pouvoir acquérir des propriétés sur un « coup de cœur », laissent transparaître des ressources économiques importantes. Quant à son discours sur l'architecture, la musique classique, ils sont révélateurs d'un capital culturel élevé.

Étant lui-même peu attaché au lieu (amarré), le discours de John ne laisse pas transparaître de réticence particulière à partager l'espace avec les autres habitants, que ceux-ci se considèrent amarrés, ancrés ou enracinés. Ses propos permettent de postuler que le partage de l'espace sera plus aisément accepté avec des individus ayant la même appétence que lui pour l'histoire, le patrimoine.

Nous émettons l'hypothèse que la dynamique touristique à l'œuvre dans les cas qui nous occupent a un impact sur ces relations. Les touristes permettant entre autres d'apporter certaines ressources économiques (mais également de valoriser le lieu, l'identité des résidents par l'effet de miroir évoqué précédemment) risquent, par leur simple présence d'engendrer des conflits et/ou des tensions liés à la captation de celles-ci. Cette situation a déjà été décrite dans d'autres contextes touristiques. Par exemple, les travaux d'Hazel Tucker (1999) portant sur le village de Göreme (Turquie), situé au centre du Parc national du même nom, classé au patrimoine mondial, décrit parfaitement ces tensions entre les « vrais » *Goremeli* et les résidents des villages avoisinants, voire d'autres régions ou de l'étranger qui se sont installés suite aux débuts du développement touristique du village. Nous postulons alors que le développement touristique, fondé sur la mise en valeur du patrimoine, engendrerait des transformations de ces rapports socio-spatiaux.

Le partage de l'espace avec les touristes peut être considéré comme idéal pour les enracinés. Les touristes permettent de faire vivre « leur » ville, sans trop la perturber (ou les perturber), puisqu'ils ne restent sur place que quelques jours. Or, pour certains le problème arrive lorsque ceux-ci souhaitent rester et cherchent à s'installer (Roques, 2011). Ils deviennent davantage une menace puisque ce partage de l'espace qui pouvait être toléré puisque temporaire devrait alors devenir pérenne. Aussi, pour ceux tirant profit économiquement du tourisme, ce partage de l'espace se double d'un éventuel partage des retombées économiques.

4.2 Pouvoir et intérêts économiques

Il semble aussi important de souligner que davantage que l'espace en lui-même c'est en grande partie le partage des retombées économiques liées à la mise en tourisme et en patrimoine de cet espace, de même que le contrôle sur ce dernier, qui est en jeu. Plusieurs de nos interlocuteurs (en entretien ou lors de discussions informelles) nous ont fait part de la difficulté pour les commerçants « allochtones » de s'installer et d'être accepté par les « autochtones ».

> *« Quand t'as un commerçant qui arrive qui n'est pas de la ville, il va avoir du mal à s'intégrer parce qu'il y a toujours quelqu'un qui va lui tirer dans les pattes… ouais c'est un peu bizarre comme mentalité. Ils sont très ouverts sans l'être, les purs Sarladais… » (Laura, RP, Sarlat – 2 septembre 2015)*

> *« Mais ça reste une petite ville, je dirais même plutôt un gros village… dominé par quelques grandes familles, par quelques grands réseaux… c'est assez fermé. Si*

> *vous voulez faire des affaires ici, il faut entrer dans un réseau, sinon vous n'en ferez pas. » (Charles, RP, Sarlat – 2 septembre 2015)*

Nous pouvons alors postuler que les enracinés directement impliqués dans l'activité touristique seront ceux pour qui ce partage de l'espace sera le plus sensible. Pour ces derniers, le partage de l'espace serait étroitement lié aux intérêts économiques, les commerçants « allochtones » constituant alors la figure-type de celui avec qui l'espace est le plus difficilement partagé. À l'inverse, les touristes seront particulièrement bien acceptés (ou tolérés) puisque représentant une source de revenus. Les néo-résidents, tout particulièrement les commerçants, semblent trouver davantage d'accueil et de soutien auprès des autres non enracinés. Tel que l'explique Coralie, la dynamique intégratrice serait davantage instiguée par ces derniers.

> *« Je n'ai pas vraiment senti de rejet, j'ai été plutôt bien accueillie. Après je trouve que la dynamique elle vient beaucoup des gens qui viennent de l'extérieur comme « XX » dont je parlais… c'est quelqu'un qui amène une dynamique qui fait envie de venir… sinon les gens d'ici il y a un côté un peu « plan-plan », des habitudes, chacun chez soi… » (Coralie, RP, Sarlat – 3 septembre 2015)*

La profession est souvent évoquée comme facteur explicatif de l'acceptabilité du partage de l'espace des résidents avec les touristes (Pizam, 1978 ; Harrill, 2004). Le fait de travailler dans le milieu touristique et donc de tirer des bénéfices économiques de la présence des touristes contribuerait à une plus grande tolérance à leur égard. Si les avantages économiques peuvent effectivement avoir un impact, il serait réducteur de considérer que la tolérance des commerçants envers les touristes n'est liée qu'à une logique marchande.

Le fait de travailler auprès des touristes au quotidien leur fournit l'occasion de dépasser « l'effet de masse » évoqué précédemment (*cf*. Chapitre 7). Les résidents ont généralement assez peu de contacts avec les touristes (Équipe MIT, 2011). Ceux-ci se limitent souvent à la coprésence au sein de l'espace public. Aussi, la présence des touristes est davantage remarquée par les résidents lorsque celle-ci se fait massive et/ou lorsqu'elle entrave leurs pratiques (par exemple le fait d'être coincé dans un embouteillage (humain ou en voiture)[279]). Travailler quotidiennement au contact des touristes, même en tant qu'employé salarié[280], peut permettre de dépasser cet effet de masse et de développer une certaine empathie, tel que l'explique Frédérique, employée dans un hôtel de Sarlat :

[279] Nous précisons par ailleurs que les individus « créant » l'embouteillage ne sont pas tous des touristes, mais ils sont généralement les premiers accusés de le causer.
[280] Dont les revenus demeurent stables malgré la présence (et la consommation) importante, ou non, des touristes.

> *« C'est agréable quand on travaille dans l'hôtellerie d'avoir la perspective de ces touristes, parce que là quand on marche dans Sarlat et qu'on est entouré de plein de monde c'est une foule, mais quand on voit les gens qui tombent amoureux de cette région qui disent « Ah c'est trop beau je voudrais revenir » et qui me disent « aujourd'hui j'ai vu ça, j'ai vu ça… » et qui sont vraiment émerveillés par cet endroit, c'est agréable de voir qu'ils profitent, qu'ils découvrent cette beauté… là c'est bien c'est un peu « one on one », c'est pas la foule. » (Frédérique, RP, Sarlat – 1er septembre 2015)*

Par ailleurs, les commerçants que nous avons rencontrés se sont montrés tout à fait conscients de leur « double identité ». À plusieurs reprises ils nous ont demandé : « vous voulez que je vous réponde en tant que résident ou en tant que commerçant? » En ce sens nous postulons qu'il faut éviter d'établir une corrélation directe entre l'implication dans l'activité touristique et l'acceptabilité de la présence des touristes au sein de son milieu de vie.

Conclusion du chapitre

Le capital a émergé comme élément d'analyse et de compréhension du partage de l'espace essentiellement sous deux formes, les capitaux culturel, social et économique d'une part et le capital d'autochtonie d'autre part. Bien que d'autres éléments plus personnels soient à prendre en compte, ces deux types de capitaux nous sont apparus cruciaux pour saisir le partage de l'espace dans le cadre de petites villes patrimonialisées et mises en tourisme. Nous sommes consciente que pour certains chercheurs le capital culturel et l'autochtonie peuvent être considérés comme passéistes, voire dépassés. Toutefois, nous sommes convaincue que s'ils peuvent l'être dans un contexte métropolitain[281], le contexte socio-spatial de notre étude nous oblige à reconsidérer une telle vision.

L'analyse du partage de l'espace au prisme de la notion de capital permet ainsi de dépasser la confrontation binaire opposant des visiteurs à des visités et contribue à « faire sortir » les individus de leur catégorie (touriste ou résident) et à les considérer d'abord en tant qu'être-habitant, des êtres toujours pluriel (Guibert, 2016). Les rapports que ces habitants entretiennent tant aux autres qu'aux lieux, s'ils sont intimement liés à l'espace-temps dans lequel ils se trouvent (quotidien / hors-quotidien) ne peuvent être compris uniquement à travers ceux-ci. La double entrée capitalistique présentée ici, appréhendée à l'aune de l'évolution saisonnière des

[281] Quoique, même au niveau métropolitain, nous demeurions sceptique.

lieux, permet de contribuer à cette démarche de déconstruction des catégories. Elle autorise également une redéfinition des rapports qu'entretiennent touristes et résidents. À titre d'exemple, le partage de l'espace entre des touristes et des résidents permanents tous fortement dotés en capitaux culturel, social et économique pourra se dérouler de manière plus harmonieuse que celui impliquant des touristes en étant très inégalement dotés.

Sans s'enfermer dans une lecture bourdieusienne des rapports de classe ni dans une approche par l'identité locale et l'« *indigeneity* » (Fielding, 1998), c'est le croisement de ces différentes approches qui permet de saisir le réel social dans toute sa complexité.

CONCLUSION GÉNÉRALE

Cette recherche doctorale s'est attachée à comprendre comment les individus coprésents au sein d'un même espace *font avec* ce dernier et comment ils en négocient le partage. Nous avons souhaité nous intéresser plus spécifiquement à un espace où des individus sont présents de manière continue alors que d'autres pouvant constituer un ou d'autres groupe(s), viennent s'y ajouter en certaines périodes, modifiant inévitablement les rapports à l'espace des individus de même que leur coprésence. Ce questionnement a été affiné pour s'appliquer à un type d'espace particulier : les petites villes « historiques » soumises à un double processus de mise en tourisme et de patrimonialisation. Ce sont donc autant les personnes résidant au sein de ces villes de manière permanente ou secondaire, celles y travaillant que celles y effectuant un séjour touristique qui nous ont intéressées.

Tandis que les *tourism studies* s'intéressent aux manières de *faire avec l'espace* des touristes et que de nombreux travaux de géographes se penchent sur les rapports qu'entretiennent les habitants à leur environnement quotidien, nous avons souhaité embrasser simultanément ces deux orientations de recherche. Le cadre spatial d'analyse que constituent les petites villes touristiques et patrimoniales rendait possible ce regard croisé. En effet, les villes choisies comme « terrains » d'étude sont deux petites villes ne faisant ni partie des hauts-lieux du tourisme ni des lieux reconnus pour leur patrimoine exceptionnel, tel que peuvent l'être Bruges, Tolède ou le Mont-Saint-Michel. Leur caractère touristique et patrimonial demeure toutefois indéniable (*cf.* Chapitre 3).

La méthode d'enquête mise en place pour répondre à ce questionnement croisait trois outils : l'entretien semi-directif, la *VEP technique* et l'observation *in situ* (*cf.* Chapitre 4). Le traitement du matériau issu de ce travail de terrain, croisé et enrichi de lectures, a permis une construction de savoirs permettant d'apporter des éléments de réponse à notre questionnement initial.

Rapports à l'espace et coprésence des individus habitant Dinan et Sarlat

La première hypothèse que nous avons émise concernait les rapports à l'espace. Il s'agissait d'abord de déconstruire cette notion en appréhendant de manière distincte ses trois composantes : les représentations, les pratiques et l'appropriation. Nous avons analysé ce triptyque en cherchant à saisir les différences et convergences existant entre les différentes catégories idéales-typiques d'habitants rencontrés (touristes, résidents permanents, résidents secondaires). Notre seconde hypothèse, étroitement liée à la première, renvoyait à la coprésence. Il s'agissait d'interroger le lien s'établissant entre l'acceptabilité du partage de l'espace et le « statut » des individus en présence (touristes / résidents). En ce sens, ces deux hypothèses avaient comme objectif commun de déconstruire ces catégories, permettant d'en valider (ou non) la pertinence.

Des distinctions intergroupes selon la composante du rapport à l'espace mobilisée

Au terme de cette recherche, nous considérons que la validité de ce distinguo entre touristes et résidents évolue essentiellement en fonction des entrées mobilisées. Des catégories idéales-typiques peuvent être définies selon que sont analysées les représentations, les pratiques, les modalités d'appropriation ou encore la négociation du partage de l'espace.

Une première démarcation s'effectue selon que les individus sont, au moment de l'enquête, dans l'espace-temps du quotidien ou du hors-quotidien. La prise en compte de ce critère permet essentiellement de discerner les pratiques des résidents des centres « historiques » concernés par les mises en tourisme et en patrimoine et celles des autres individus qui y sont (co)présents. Les pratiques des résidents des secteurs périphériques aux centres anciens se révèlent ainsi similaires à celles des touristes. La similitude entre les pratiques de ces deux groupes est d'autant plus prégnante si les résidents des autres quartiers ou communes avoisinantes ne fréquentent le centre qu'occasionnellement et ne constitue pas, pour eux, leur environnement quotidien. Dans ce cas, la flânerie, la contemplation, le shopping sont des activités communes à ces deux groupes. La seule analyse des pratiques permet ainsi d'en différencier deux principaux types : les pratiques quotidiennes ou habitantes et les pratiques « déroutinisantes ». Ce constat conforte, en partie, la thèse de Rémy Knafou selon laquelle « le tourisme en ville [se résumerait à la] fréquentation des centres de ville par de périurbains » (2007a : 12). Les résidents secondaires se trouvent dans une position intermédiaire en matière de pratiques et des profils très différents se dégagent. Certains ont des pratiques principalement recréatives

(Knafou et *al.,* 1997), se rapprochant de celles des touristes (par exemple Simone (Dinan)). D'autres, au contraire, pratiquent la ville à la manière de résidents permanents (par exemple Gladys (Dinan)) (*cf.* Chapitre 6). L'existence de ces différents profils tient à plusieurs éléments, dont l'ancienneté et le type de résidence. Aussi, pour les résidents secondaires, comme pour les permanents, la localisation du lieu d'habitation constitue un critère déterminant.

Ces éléments d'analyse nous ramènent à la réflexion menée par l'Équipe MIT (2011 : 199) quant à la fragilisation de l'opposition entre quotidien et hors-quotidien. Ce binôme, identifié par Mathis Stock et Philippe Duhamel (2005) pour distinguer le tourisme d'autres pratiques de mobilité serait mis à mal par l'infusion du tourisme dans l'ensemble de la société (Équipe MIT, 2011 : 200). L'étude des rapports à l'espace nous permet de nuancer ce constat. Ces deux entrées demeurent pertinentes, selon nous, pour saisir les pratiques des individus. Si les autres éléments constitutifs du « code géographique des pratiques » défini par les deux géographes permettent de distinguer un touriste d'un excursionniste ou d'un voyageur d'affaires, le binôme quotidien / hors-quotidien constitue, dans le cadre de notre recherche, le premier facteur discriminant en matière de pratiques. Cependant, nos résultats nous permettent de postuler que cette infusion de la société par le tourisme se fait davantage sentir au niveau des représentations.

La mise en tourisme et en patrimoine des centres « historiques » et corollairement, leur esthétisation, transforment le regard que portent sur eux l'ensemble de ses habitants. Les résultats de notre recherche menée à Dinan en 2013 portant sur les représentations sont ainsi confortés par cette nouvelle enquête, et ce, tant pour la ville bretonne que la périgourdine. Les représentations de la ville mettent en avant ses hauts-lieux touristiques et patrimoniaux, et ce, tant chez les touristes que chez les résidents (permanents ou secondaires) (*cf.* Chapitre 5). Les représentations de la ville qu'ont les habitants connaissent peu de variations, qu'importe le « groupe » considéré. Ce sont, dans une large mesure, les mêmes lieux qui sont choisis pour répondre à notre questionnaire photographique. Les clichés sont, dans de nombreux cas, quasi identiques. Aussi, pour une partie des résidents permanents, la représentation du patrimoine se mêle avec celle du tourisme, le patrimoine étant *« ce que les touristes vont voir ».* Partant de ce constat, deux lectures peuvent être faites. Cette association entre tourisme et patrimoine peut être considérée révélatrice d'un détachement opéré entre les résidents et le patrimoine, alors même que ce dernier est encore largement promu pour son rôle de « ciment identitaire » (Di Méo, 1994 : 16). Mais ce même constat peut aussi être rattaché au fait que la mise en tourisme du patrimoine permet d'en accroître la visibilité et la valeur. C'est ce que suggère Olivier Lazzarotti lorsqu'il écrit que « le touriste participe à rendre visible ce qu'il regarde, non seulement à ses propres yeux, mais aussi à ceux de ceux qui, étant déjà là, n'y prêtaient pas

nécessairement attention » (2011 : 37). De ce point de vue, les lieux ou édifices choisis pour représenter le patrimoine seraient les plus touristiques simplement parce que la mise en tourisme et la présence des touristes ont permis aux résidents de prendre conscience de leur valeur, alors que d'autres éléments patrimoniaux ne sont pas (encore) visibles à leurs yeux.

À l'inverse des représentations, l'analyse des modalités d'appropriation de l'espace conforte la distinction entre touristes et résidents. Néanmoins, si elle prend cette forme dans le cas des villes étudiées, nous pouvons postuler en nous appuyant sur les travaux de Roel Puijk (1996) que ce sont plus globalement des figures d'*insiders* et d'*outsiders* qui s'opposent. En effet, l'étude menée par R. Puijk au sein d'un village norvégien rend compte de fortes ressemblances dans les rapports que les résidents entretiennent avec les touristes en saison estivale et ceux qui les lient aux pêcheurs étrangers venant travailler dans le village pour la saison hivernale. Ainsi, les touristes se détachent des autres habitants essentiellement dans leur façon de s'approprier l'espace. Contrairement aux pratiques, le secteur de résidence joue un rôle moins prépondérant en matière d'appropriation. Deux facteurs s'avèrent davantage discriminants : d'une part la durée de résidence, principalement au niveau de l'*intériorisation cognitive* et l'*attachement affectif,* d'autre part le statut d'occupation pour l'*usage exclusif* et le *contrôle de l'espace* (*cf.* Chapitre 7). Ainsi, bien que les résidents des centres anciens et ceux des autres quartiers ou communes avoisinantes puissent s'approprier ces centres de façon différenciée, le groupe des touristes tend à s'isoler davantage à ce niveau qu'en matière de pratiques ou représentations.

Alors qu'aucun des « groupes » ne se démarque des autres en matière de représentations, celui des résidents des centres « historiques » se détache au niveau des pratiques et celui des touristes en matière d'appropriation de l'espace. Le schéma présenté ci-dessous permet d'illustrer ces distinctions (Figure 78). En ce sens, analyser les rapports à l'espace, et non seulement l'une de ses composantes, permet d'éviter de conclure à la disparition de la distinction intergroupe ou au maintien de celle-ci fondée sur un schème explicatif mono-causal.

Figure 78 : Schématisation des rapports à l'espace des habitants de Dinan et Sarlat

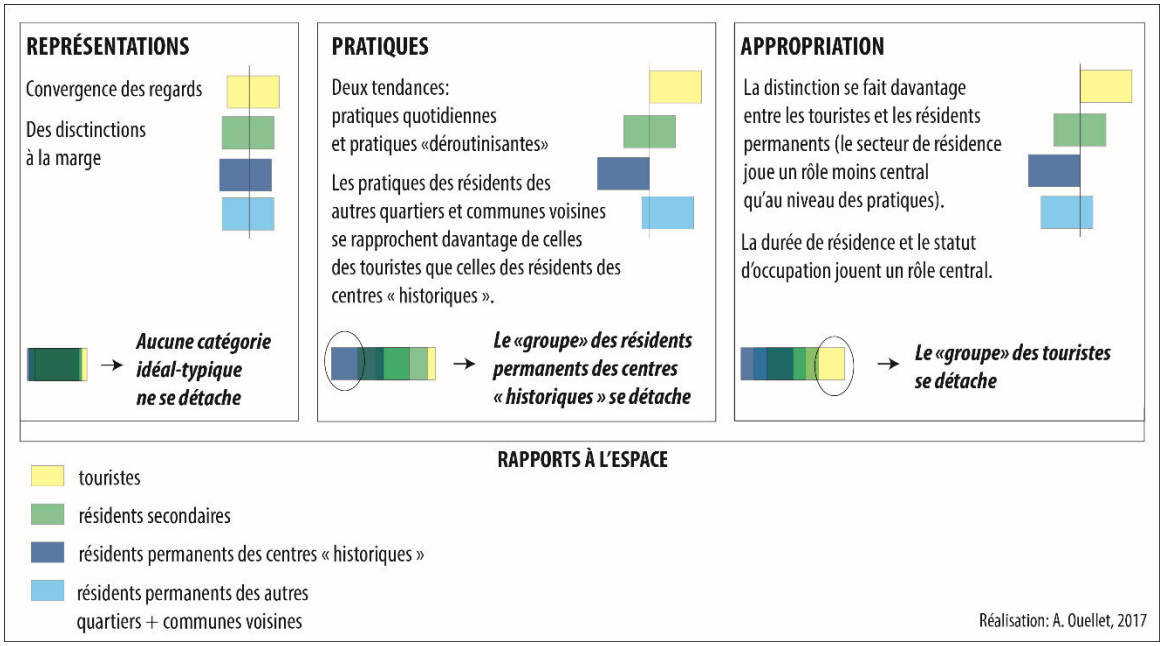

Évolution saisonnière des rapports à l'espace

L'un de nos questionnements initiaux concernait l'impact de la saisonnalité de l'activité touristique sur les rapports à l'espace et la coprésence de l'ensemble des habitants de la ville. Chez les touristes, leurs manières de *faire avec l'espace* demeurent semblables que nous ayons rencontré ces derniers en haute saison ou non. Il ne s'agit pas pour autant de nier l'impact de la saisonnalité et de la présence importante de touristes chez les individus de ce « groupe ». Tel qu'évoqué au chapitre 8, plusieurs touristes rencontrés hors saison ont évoqué leur choix de voyager à cette période de l'année pour profiter du calme, éviter la « foule » ou encore éviter « certains types de touristes ». La saisonnalité du tourisme n'est donc pas sans conséquence. Toutefois, elle joue essentiellement un rôle dans le choix de réaliser (ou non) un séjour touristique, de même que la période de réalisation de ce dernier. Une fois les individus présents à Sarlat ou à Dinan, leurs rapports à l'espace demeurent très similaires qu'importe le moment de l'année considéré. Il est par ailleurs possible de postuler que les individus étant les plus sensibles à la forte présence touristique et donc susceptibles de modifier leurs rapports à l'espace en cas de forte affluence lorsqu'ils sont eux-mêmes touristes, voyagent autant que faire se peut hors saison.

Le constat diffère chez les résidents. Leurs pratiques se modifient en fonction de la présence, plus ou moins importante des touristes. Ces modifications prennent toutefois une ampleur

beaucoup plus importante à Sarlat qu'à Dinan. Tandis que les pratiques des Dinannais sont marquées par la stabilité et la constance leurs modifications étant mineures, celles des Sarladais sont largement transformées en saison estivale (*cf.* Chapitre 6). Aussi, chez les résidents secondaires leurs pratiques de la ville sont plus ou moins changeantes, en fonction des saisons, selon que ces derniers aient un « profil » qui les rapproche davantage d'un résident permanent ou d'un touriste. Cependant, nous observons également chez ce « groupe » des pratiques davantage évolutives en fonction des saisons à Sarlat qu'à Dinan.

Tel que nous le posions en hypothèse, les modalités d'appropriation de l'espace des résidents sont exacerbées en été. Leurs propos faisant référence à l'appropriation ou la désappropriation, renvoient majoritairement à des situations ayant lieu en haute saison touristique. Le discours sur le sentiment de dépossession inclut presque toujours des expressions telles que la « masse », la « foule », le « trop ». Ce propos mobilise également le couple désappropriation – réappropriation, soulignant qu'en été les habitants sont dépossédés de leur ville, mais qu'ils la retrouvent à l'automne. Si nous avons souligné que l'appropriation n'est peu (ou pas) conscientisée, il serait certainement plus juste de considérer que l'appropriation de l'espace de vie des résidents peut être présente toute l'année mais qu'elle est davantage exprimée et revendiquée en saison estivale du fait de l'intensité de la coprésence et, de façon corollaire, de la mise en tension de cet espace.

Enfin, les représentations demeurent stables. Nous ne pouvons déceler de distinctions majeures entre le matériau discursif et photographique obtenu auprès des résidents enquêtés en été ou en hiver. Au niveau du questionnaire photographique, les seules réponses spécifiant un caractère saisonnier précis sont celles relatives au lieu préféré ou à la photographie à conserver en souvenir, ces deux questions dépassant la seule dimension représentationnelle pour toucher le domaine de l'affectif et de l'appropriation de l'espace. La convergence des regards de l'ensemble des habitants est la plus forte et la plus stable en matière de temporalité concernant les représentations de la ville et du patrimoine.

Négociation du partage de l'espace et dotation en capitaux

L'analyse de la coprésence et de la négociation du partage de l'espace s'est faite essentiellement au prisme d'une double entrée capitalistique (*cf.* Chapitre 8). Mobiliser les capitaux culturel, social et économique d'une part et le capital d'autochtonie d'autre part, a permis de dépasser le constat d'une simple volonté d'évitement des touristes par les résidents. Le capital d'autochtonie et les métaphores d'attachement au lieu nous ont ainsi permis de mettre en

lumière des dynamiques d'attraction/répulsion entre différentes catégories idéales-typiques : enracinés, ancrés, amarrés (Debarbieux, 2014). L'espace en jeu peut être partagé plus ou moins aisément, principalement en fonction de l'entrave à l'appropriation que les autres individus (co)présents constituent. Pour les résidents permanents se considérant enracinés, le partage de l'espace sera plus aisé avec les touristes qu'avec les résidents secondaires ou les néo-résidents. Inversement, ces derniers sont les plus réfractaires au partage de l'espace avec les touristes.

De plus, l'analyse du matériau discursif recueilli, tant auprès des résidents que des touristes, au regard des capitaux culturel, social et économique permet de mettre en lumière le fait que ce sont essentiellement certains « types » de touristes qui sont considérés à éviter : ceux que les enquêtés considèrent moins bien dotés qu'eux en matière de capitaux. Cette évaluation de la dotation en capitaux, dans le cadre de la coprésence au sein d'un espace public, se réalise essentiellement par le biais de l'*hexis corporel* et des représentations sociales qui y sont liées. Ainsi, l'examen de la coprésence par les capitaux culturel, social et économique permet de nous situer au croisement des sphères représentationnelle et non-représentationnelle.

Habitabilité des petites villes mises en tourisme et en patrimoine

La lecture croisée que nous avons menée au sein d'une ville à fonction touristique et d'une ville touristifiée, que nous considérons comme deux « petites villes touristiques ordinaires »[282], avait également pour but de questionner l'habitabilité de ces différents « types » de villes touristiques. Nous émettions des réserves quant au postulat, défendu entre autres par Ashworth et Tunbridge (*cf.* Chapitre 3), voulant qu'une petite ville touristique et patrimoniale soit inévitablement une ville-musée. Nous considérons qu'un tel postulat est essentiellement lié à l'angle d'analyse mobilisé. Deux constats distincts peuvent être mis en avant selon l'orientation de la recherche. Appréhendée au seul prisme des *tourism studies* l'analyse peut aisément conclure à la muséification de la petite ville touristique. Le croisement du *touristique* et de *l'ordinaire* permet de dépasser ce constat et d'éviter de nier l'existence de la ville en tant que lieu urbain en l'absence de touristes (Figure 79). L'étude des rapports à l'espace et de la coprésence permet d'interroger l'existence de ce processus de muséification à Dinan et Sarlat.

[282] Au sens où nous ne les considérons pas comme des hauts-lieux du tourisme (*cf.* Introduction générale).

Figure 79: La ville touristique au prisme du « touristique » et de l'« ordinaire »

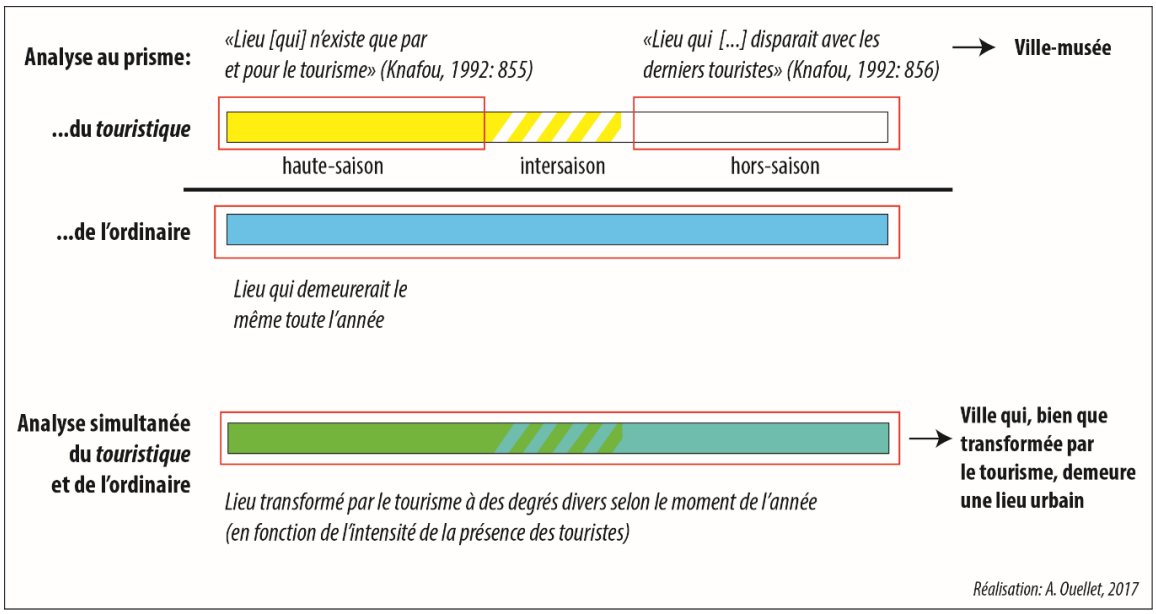

Tandis que les pratiques des touristes connaissent peu de modifications en fonction des saisons, celles des résidents sont davantage évolutives. Considérant que la production des lieux est induite par les pratiques des habitants, ces dernières produisent des lieux beaucoup plus stables au niveau annuel à Dinan qu'à Sarlat. Cette stabilité est à mettre en lien tant à la constance des Dinannais (au niveau de leurs pratiques de la ville) qu'à la plus faible présence des touristes (Figure 80). À l'inverse, Sarlat peut être considérée comme une ville bipolaire, à la fois au niveau spatial (le secteur sauvegardé est coupé en deux parties, pratiquées de manière très distincte) et temporel (les pratiques des Sarladais étant foncièrement différentes en fonction des saisons) (Figure 81). De plus, si les formes d'appropriation, contre-appropriation et désappropriation sont présentes dans les deux villes, elles sont davantage marquées à Sarlat, la coprésence et corollairement la compétition pour l'usage de l'espace y étant plus intense. Surtout, si l'appropriation et la contre-appropriation prennent des formes plus exacerbées à Sarlat qu'à Dinan, cet écart entre les deux villes est apparu de façon encore plus prononcée dans le cas des sentiments de dépossession et d'exclusion des résidents.

Enfin, les cas dinannais et sarladais nous permettent d'affirmer que la coprésence, à partir d'un certain seuil de densité, devient problématique. Nous avons évoqué les stratégies mises en place par les résidents pour éviter les lieux « trop touristiques » ou s'abstenir de se rendre dans les lieux très fréquentés au même moment par les touristes, en jouant des temporalités. Si ces stratégies permettent d'éviter les conflits, elles constituent d'abord un refus de la coprésence. La critique de la « masse » touristique s'est dégagée du discours des résidents mais aussi, bien

que de façon moindre, de celui des touristes (*cf.* Chapitre 8). Cette critique se matérialise essentiellement à Sarlat par la modification des pratiques des résidents en fonction de l'intensité de la présence touristique. La constance de la pratique de la ville des résidents de Dinan rend compte d'une coprésence davantage acceptée, d'autant que les touristes y sont moins nombreux.

Figure 80 : Schéma de l'investissement du centre « historique » de Dinan, selon les saisons

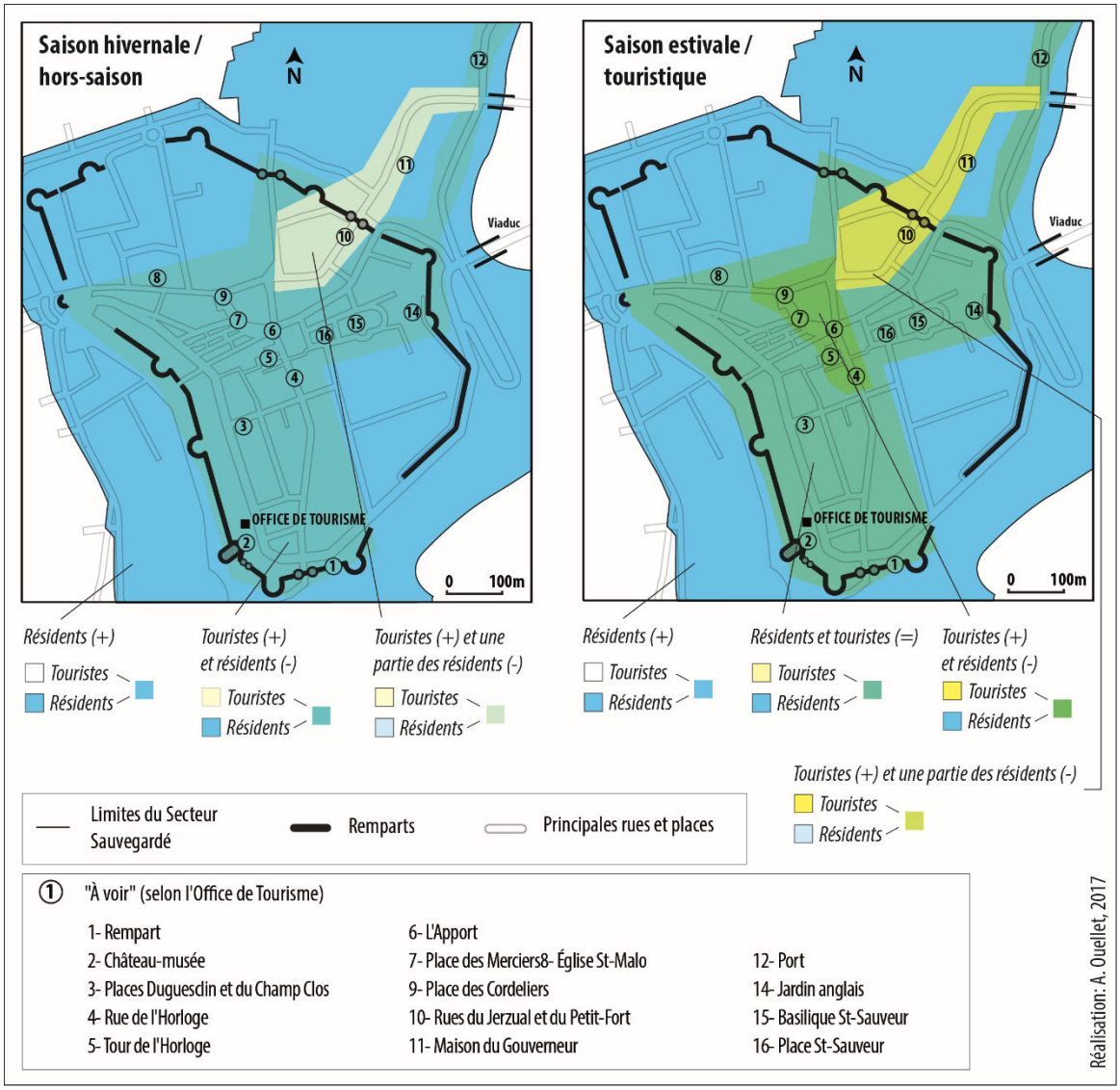

Figure 81 : Schéma de l'investissement du centre « historique » de Sarlat, selon les saisons

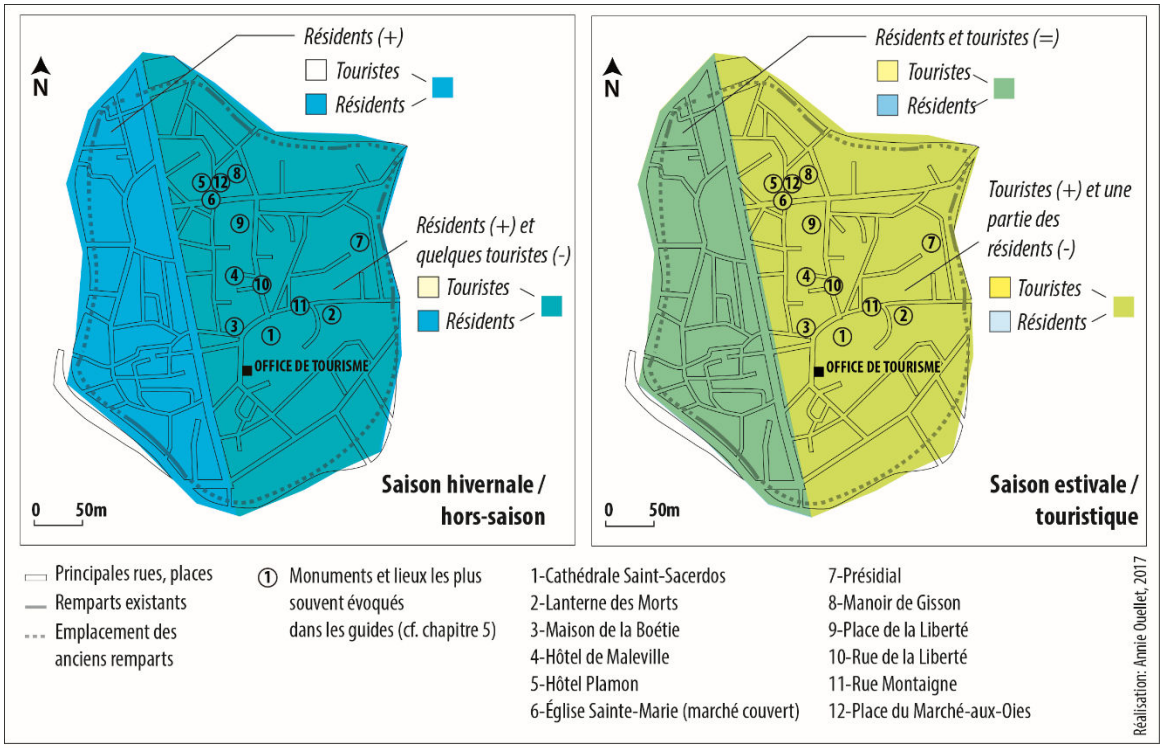

Alain Bourdin citait expressément Sarlat comme exemple de « musée de plein air » (1984 : 7) ou « ville-musée » (1984 : 98). Même dans le cas de cette ville touristifiée, et donc subvertie par le tourisme, les résultats de l'enquête de terrain que nous y avons menée obligent à nuancer ce propos. Si nous pouvons effectivement affirmer que Sarlat est engagée dans un processus de muséification, ce dernier n'est ni achevé ni stabilisé. Aussi, bien que le discours général de nombreux Sarladais fasse état de la désertion de la ville par ses résidents, il importe d'éviter de tirer des conclusions hâtives. Si les résultats de ce travail d'enquête révèlent effectivement des stratégies d'évitement, elles concernent essentiellement certains lieux, à certains moments (périodes de l'année et/ou moments de la journée). Par ailleurs, elles permettent aux Sarladais de continuer à investir « leur » ville. Cet investissement et leur volonté de s'approprier la ville constituent, selon nous, autant de freins à la muséification.

Bien qu'elle soit aussi un lieu touristique et patrimonial, Dinan peut encore plus difficilement que Sarlat être étiquetée de ville-musée. En tant que ville à fonction touristique, cette activité ne modifie pas fondamentalement la structure urbaine (Équipe MIT, 2002 : 222). Le travail de terrain conduit à Dinan a permis de démontrer que même si la présence des touristes vient modifier les façons de *faire avec* la ville des résidents et corollairement, la production des lieux,

cette modification n'est que partielle. Le fonctionnement de la ville en tant que lieu urbain n'est pas altéré en profondeur.

Notre propos ne vise pas à nier le lien existant entre la mise en tourisme et en patrimoine des lieux et un processus de muséification. Il a plutôt pour but de nuancer le caractère inéluctable de celui-ci. L'étude des cas sarladais et dinannais permet ainsi d'illustrer deux trajectoires possibles de villes connaissant un même processus. Une telle conclusion s'inscrit également dans notre volonté d'appréhender non pas des objets géographiques (par exemple des villes touristiques ou des villes-musées) mais bien des processus et des rapports socio-spatiaux. Cette façon d'appréhender à la fois l'être-habitant, la dimension spatiale et la dimension sociale s'inscrit, en ce sens, dans le projet d'une géographie pleinement sociale.

ANNEXES

-Annexe 1 : Tableaux récapitulatifs des « terrains » d'étude mobilisés dans les ouvrages collectifs et numéro thématiques de revue associant dans leur titre les termes « tourisme » et « ville », « tourisme » et « urbain », « patrimoine » et « ville » ou « patrimoine » et « urbain »

-Annexe 2 : Schéma diachronique des mises en tourisme et en patrimoine de Dinan et Sarlat

-Annexe 3 : Principaux commerces et services à Dinan *intra-muros* en 2015

-Annexe 4 : Liste des personnes enquêtées à Dinan et Sarlat

-Annexe 5 : Guides et grilles d'entretien

-Annexe 6 : Exemples de grilles et notes d'observation

-Annexe 7 : Dinan et Sarlat vues par les guides touristiques

-Annexe 8 : Photographies des personnes enquêtées

-Annexe 9 : Plan proposé par l'Office de tourisme de Dinan

ANNEXE 1 : « Terrains » d'étude mobilisés dans les ouvrages collectifs et numéros thématiques de revue associant dans leur titre les termes « tourisme » et « ville », « tourisme » et « urbain », « patrimoine » et « ville » ou « patrimoine » et « urbain »*

*Nous n'avons conservé que les articles ou chapitres dont le titre faisait expressément référence à une ville (par le nom de celle-ci ou par un adjectif)

Ville de plus de 100 000 habitants – ***Ville de moins de 100 000 habitants***

OUVRAGES COLLECTIFS :

CAZES G., POTIER F. (dir.) (1998), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan

Référence	**Ville(s) étudiée(s)**
VIOLIER Philippe, « À la recherche du tourisme urbain : exploration nantaise »	Nantes
JANSEN-VERBEKE Myriam, « Le tourisme culturel dans les villes historiques. Revitalisation urbaine et capacité de charge : le cas de Bruges	Bruges
TROITINO VINUESA Miguel, « Tourisme et développement durable dans les villes d'art : le cas de Tolède	***Tolède***
MARCHENA GOMEZ Manuel, « Les répercussions touristiques des grands événements : l'exposition internationale de Séville (1992) »	Séville

DUHAMEL P., KNAFOU R. (dir.) (2007), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin

Référence	**Ville(s) étudiée(s)**
RAUCH André, « Les guides, une manière d'être dans la ville touristique : visiter Florence avec le Baedeker, le Guide Autrement et le Routard »	Florence
BERNARDIE-TAHIR Nathalie, « Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar »	Zanzibar
BUCCIANTI-BARAKAT Liliane, « Développement touristique et espaces festifs, le cas du centre-ville de Beyrouth (Liban) »	Beyrouth
GIROUD Matthieu, « Événement touristique et manières de vivre la ville : le cas du championnat d'Europe des nations de football à Lisbonne »	Lisbonne
COLLIN Isabelle, « De l'événement au tourisme au cœur de la métropole : Lille 2004, capitale européenne de la culture »	Lille

VAJDA Joanne, « L'élite voyageuse et la transformation de l'espace urbain parisien, 1855-1937 »	Paris
BONNAFÉ Juliette, « Commerce, ville et tourisme : le commerce de rue dans le centre historique de Mexico »	Mexico
MONTEIL Grégory, « Stratégies actorielles, jeux et enjeux de l'horizon touristique dans l'espace urbain pragois »	Prague
OLAGNIER Pierre-Jacques, « Le tourisme, instrument pertinent des politiques urbaines ? Le cas de Barcelone »	Barcelone
CARABELLI Romeo, VERDELLI Laura, « L'espoir d'une reprise économique à Port-Saïd (Égypte) : un rôle pour le tourisme culturel et le patrimoine urbain »	Port-Saïd
DE SYON Guillaume, « "Soyez unis pour notre ville" : Walter Kolb et la reconstruction touristique de Francfort après la Seconde Guerre mondiale »	Francfort
AUGUSTIN Jean-Pierre, « Miami, de la fabrication du tourisme de masse à la cité paradigmatique du XXIe siècle »	Miami
JAUMAIN Serge, « "Une grande capitale moderne" Bruxelles dans les guides touristiques de la seconde moitié du XXe siècle »	Bruxelles

DE SAINT-PIERRE C. (dir.) (2014), *La ville patrimoine : formes, logiques, enjeux et stratégies*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes

Références	**Ville(s) étudiée(s)**
HOCQUET Marie, **«** La reconfiguration de l'espace urbain berlinois après la chute du Mur. Entre projection de passés désirés et construction de l'opprobre »	Berlin
BRONES Sophie, **«** Le présent du patrimoine. Le décentrement des ayants droit dans la reconstruction de Beyrouth »	Beyrouth
GARRET Pascal, **«** La défense du patrimoine architectural et urbain de Casablanca. Une tentative de « marocanisation » d'une ville trop moderne? »	Casablanca
CHEVALIER Sophie, LALLEMENT Emmanuelle, **«** La « parisianité » comme patrimoine partagé. La ville, ses résidents secondaires et son mythe »	Paris
BOSSÉ Anne, NICOLAS Amélie, « Tourisme culturel et patrimoine urbain. Opportunisme ou relativisme patrimonial à Nantes? »	Nantes
LAURAS Clarisse, « Firminy-Vert. Invention et inversion patrimoniale »	***Firminy***
GRAVEREAU Sophie, « Les maisons Folie dans la métropole lilloise. Comment réinventer le patrimoine industriel local et renouveler l'image artistique et culturelle de la ville ? »	Lille
LACARRIEU Monica, GRETEL THOMASZ Ana, BENZA Silvia, LABORDE Soledad, DIAZ MARCHI Daniela, « Quand l'essentiel est visible pour les yeux. Multiculturalisme et patrimoine dans la ville de Buenos Aires »	Buenos Aires
CORBILLÉ Sophie, « Les marques territoriales : opérateurs de patrimoine en contexte globalisé. Le cas d'Abou Dhabi »	Abou Dhabi

GIROLA María Florencia, YACOVINO María Paula, GONZÁLEZ BRACCO Mercedes, « Patrimoine à la carte. Une exploration ethnographique dans trois quartiers de Buenos Aires »	Buenos Aires
DE SAINT PIERRE Caroline, « À la recherche d'une image singulière. Le déroulement de logiques patrimoniales dans des secteurs de Buenos Aires et de la banlieue parisienne »	Buenos Aires Paris

NUMÉROS THÉMATIQUES :

Norois, n°178, Avril-Juin 1998, « Villes et tourisme »

Référence	**Ville(s) étudiée(s)**
BONNEAU Marie-Christine, « Alger via Marseille. La représentation de la ville-port »	Alger Marseille
CALLET-BIANCO Anne-Marie, « Moscou et Saint-Pétersbourg vues par quelques Européens des XIX^{e} et XX^{e} siècles »	Moscou Saint-Pétersbourg
MORICE Jean-René, « Les châteaux et manoirs de l'agglomération angevine »	Angers
FAYE Mactar, « Tours à la conquête du tourisme d'affaires »	Tours
TASHI Illirjan, « Potentiel et développement du tourisme urbain en Albanie : le cas de Korça »	***Korça***

Espaces et sociétés, n°100, 2000/1, « Tourisme en villes »

Référence	**Ville(s) étudiée(s)**
GILBERT David, HANCOCK Claire, « Points de vue européens sur New York, 1890-1940 »	New York
PUIG Nicolas, « Entre souqs et musées. Territoires touristiques et société oasienne à Tozeur en Tunisie	***Tozeur***
HIERNAUX Daniel, « Tourisme et régulation urbaine : le cas de la mégapole de Mexico »	Mexico

Géocarrefour, Vol. 76 n°2, 2001, « Le tourisme et la ville »

Référence	**Ville(s) étudiée(s)**
BOUJROUF Said, « Acteurs et territoires touristiques de Marrakech »	Marrakech
SEGUI LLINAS Miguel, CAPELLÀ I CERVERA Joan Enric, « La nouvelle fonctionnalité touristique de la ville de Palma »	Palma de Majorque
STOCK Mathis, « Brighton and Hove : station touristique ou ville touristique? Étude théorico-empirique »	Brighton and Hove
JAMOT Christian, « Vichy : du tourisme à la ville, de la ville au tourisme »	***Vichy***

DUHAMEL Philippe, « Palma de Majorque (Baléares) : Les facettes d'une commune touristique (1900-2000) »	Palma de Majorque
SACAREAU Isabelle, « Échelles, fonctions et dynamiques spatiales de la ville touristique: l'exemple de Katmandou »	Katmandou
GRAVARI-BARBAS Maria, « La leçon de Las Vegas : le tourisme dans la ville festive »	Las Vegas

Cahiers ESPACES, n°104, mars 2010, « Ville, urbanisme et tourisme »

Référence	**Ville(s) étudiée(s)**	
CARRER Bruno « Fort-de-France. Le projet de ville n'oublie pas le tourisme »	***Fort-de-France***	
LEBAS Jean-Paul, « Lyon-Dubaï City. Un projet urbain durable dans la capitale de la démesure touristique »	Dubaï	
AIRAUD Bruno, PIVIN Jean-Loup, « Les loisirs dans la ville, moteur d'un urbanisme social. Les exemples de Fort-de-France et de Saint-Louis du Sénégal »	***Fort-de-France***	Saint-Louis (Sénégal)
NARIA Olivier, LORION David, « Saint-Pierre de la Réunion. Le développement touristique au cœur du projet urbain »	***Saint-Pierre (Réunion)***	
LANQUAR Robert, « Tourisme à Cordoue. Passer du multiculturel à l'interculturel »	Cordoue	
BELLE Marie-Charlotte, « De la place du tourisme dans le projet métropolitain. Les exemples de Salvador de Bahia, Bombay et Casablanca »	Salvador de Bahia Bombay Casablanca	
D'AGOSTINO Irène, NAVARRETE ESCOBEDO David, « Tourisme et urbanisme, une relation paradoxale. L'exemple de Paris et de l'Ile-de-France »	Paris	

Mondes du tourisme, n°6, décembre 2012, « Tourisme dans les villes historiques »

Référence	**Ville(s) étudiée(s)**
LEPAN Laurie, DUHAMEL Philippe, « Un discours mis en image : Paris à travers les Guides Joanne - Guides bleus (1863 à 2010). Une approche exploratoire et diachronique de l'espace touristique »	Paris
DHAHER Najem, « Les ambivalences de la mise en tourisme du patrimoine. Le cas du centre ancien de Tozeur (Tunisie) »	***Tozeur***
FREYTAG Tim, GÉRARDOT Maie, « Heidelberg, ou comment une ville historique est devenue un haut lieu touristique »	Heidelberg
PICKEL-CHEVALIER Sylvine, « Les processus de mise en tourisme d'une ville historique : l'exemple de Rouen »	Rouen

ANNEXE 2 : Schéma diachronique des mises en tourisme et en patrimoine de Dinan et Sarlat

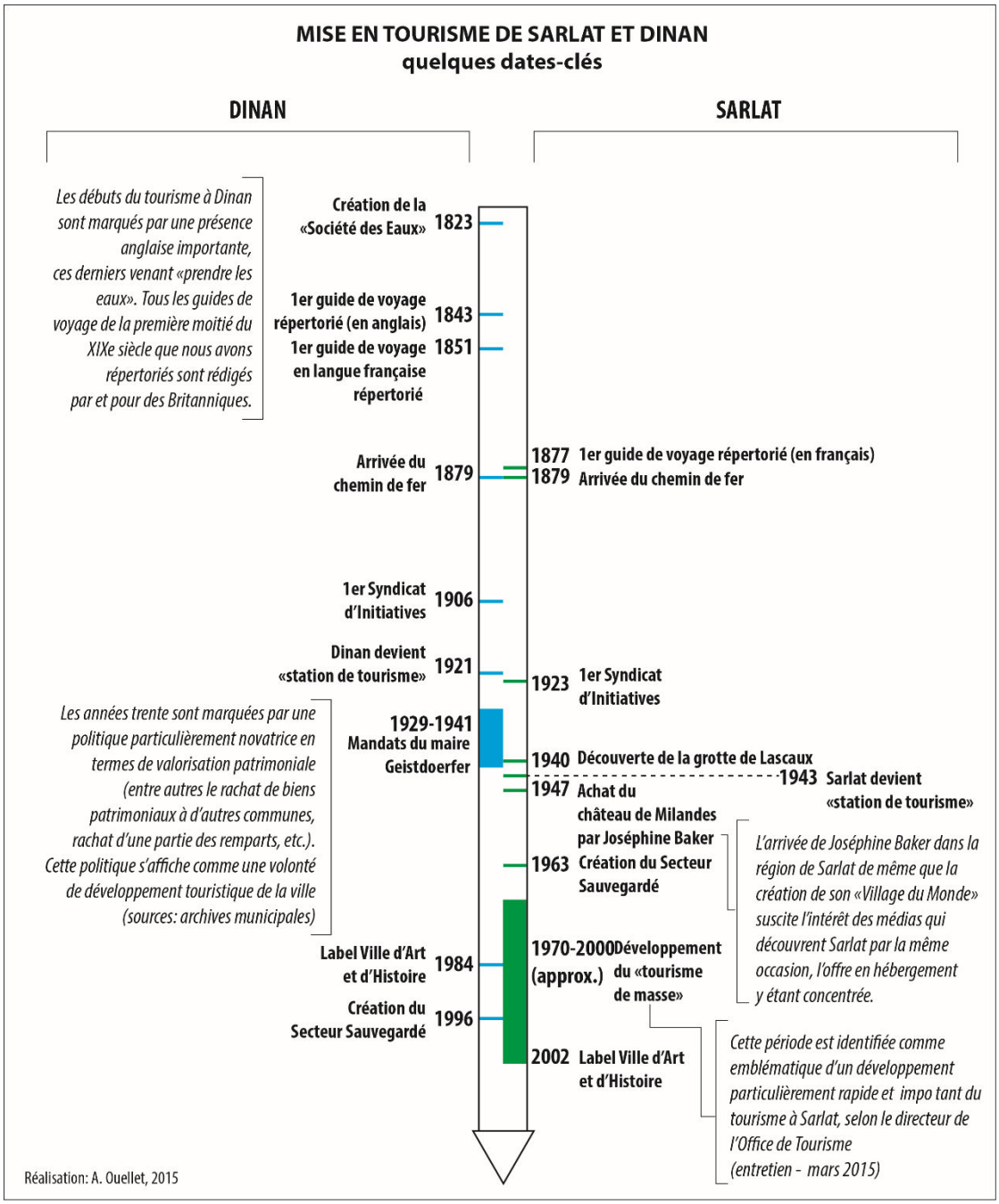

ANNEXE 3 : Principaux commerces et services à Dinan *intra-muros* en 2015

Commerces	
Type	**Nombre**
Superette / épicerie	3
Boulangerie	14
Boucherie / Charcuterie	4
Poissonnerie	4
Librairie / papeterie / journaux	9
Magasin – vêtements / chaussures	64
Magasin – équipements du foyer	14
Magasin – meubles	2
Pharmacie	5
Services	
Type	**Nombre**
Restaurant	81
Hôtel	7
Coiffure	13
Banque	6
Médecin omnipraticien	4
Chirurgien dentiste	10
Infirmier	2

ANNEXE 4 : Liste des personnes enquêtées à Dinan et Sarlat

Tableaux des entretiens réalisés à Dinan

Tableaux des habitants rencontrés à Dinan

Tableau des résidents permanents

Date de l'entretien	***Pseudonyme utilisé dans le texte***	***Âge / genre / occupation***	***Ancienneté de résidence***	***Statut d'occupation***	***Secteur de résidence***[283]
07-02-2015	Bernard	50-59 / H / artisan	Toujours	Propriétaire / maison	Commune voisine
07-02-2015	André	40-49 / H / enseignant lycée	Toujours	Propriétaire / maison	Commune voisine
10-02-2015	Grégoire	30-39 / H / employé commerce	3 ans	Locataire / appartement	Ville
12-02-2015	Martine	60-69 / F / commerçante	15 ans	Locataire / appartement	Ville
18-02-2015	Jeanine	70 et + / F / retraitée	Toujours	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
18-02-2015	Isabelle	40-49 / F / pharmacienne	11 ans	Propriétaire / appartement	Ville
21-02-2015	Marcel	50-59 / H / commerçant	24 ans	Propriétaire / maison	*Intra-muros*
05-03-2015	Pauline	18-29 / F / infirmière	Toujours	Locataire / appartement	*Intra-muros*
05-03-2015	Lucien	60-69 / H / retraité	Toujours	Propriétaire / maison	Ville
02-04-2015	Fred	18-29 / H / employé restauration	6 ans	Locataire / appartement	*Intra-muros*
02-04-2015	Sabiha	18-29 / F / employée	Toujours	Locataire / appartement	*Intra-muros*
04-04-2015	Patricia	60-69 / F / retraitée	33 ans	Propriétaire / maison	Commune voisine
08-07-2015	Sophia	30-39 / F / en formation (reconversion professionnelle)	5 ans	Locataire / maison	Commune voisine
15-07-2015	Fabienne	40-49 / F / archéologue	13 ans	Propriétaire / appartement	*Intra-muros*

[283] Nous avons défini 4 secteurs de résidence : la partie *intra-muros* de la ville (délimitée par les remparts), le secteur sauvegardé (hors *intra-muros*), la ville (hors secteur sauvegardé) et les communes voisines.

17-07-2015	Clara	30-39 / F / employée commerce	9 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
21-07-2015	June et Denis	50-59 / couple / location gîtes	11 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
25-07-2015	Louis	18-29 / H / commercial	Toujours	Locataire / appartement	*Intra-muros*
27-07-2015	Manon	18-29 / F / artiste	3 ans	Locataire /maison	Secteur sauvegardé
28-07-2015	Hervé	70 et + / H / retraité	20 ans	Propriétaire /maison	Secteur sauvegardé
28-07-2015	Gaël	40-49 / H / tatoueur	6 ans	Locataire / appartement	Ville
29-07-2015	René	70 et + / H / retraité	1 an et demi	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
03-08-2015	Laurence	50-59 / F / enseignante lycée	+ de 20 ans	Propriétaire / maison	Ville
04-08-2015	Pascal	60-69 / H / artiste	40 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
04-08-2015	Georges	70 et + / H / retraité	65 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
Entretiens seulement (sans parcours photographiques)					
04-08-2015	Thérèse	70 et + / F / retraitée	47 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé

Tableau des résidents secondaires

Date de l'entretien	***Pseudonyme***	***Âge / genre / occupation***	***Ancienneté de résidence***	***Lieu de la résidence principale***	***Statut d'occupation***	***Secteur de résidence (à Dinan)***
05-08-2015	Simone	70 et + / F / retraitée	n.m.[284]	Paris	Propriétaire / maison	Ville
19-03-2016	Gladys	50-59 / F / *freelance* (édition)	16 ans	États-Unis	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
29-03-2016	Yolande	60-69 / F / retraitée	7 ans	Paris	Propriétaire / maison	Ville

[284] Non mentionné.

Tableau des touristes

Date de l'entretien	***Pseudonyme***	***Âge / genre / occupation***	***Lieu de résidence habituelle*** *(tel que mentionné par les individus enquêtés)*	***Type d'hébergement lors du séjour*** *(tel que mentionné par les individus enquêtés)*
12-02-2015	Jérôme	Homme / 40-49 / employé banque	Lozère	Gîte
12-02-2015	Christine et Jean-Paul	Couple / 50-59 / comptable et employée fonction publique	Le Havre	Appartement prêté par un ami
18-02-2015 (A)	Tracy	Femme / 18-29 / étudiante	Toronto	Air B&B
20-02-2015	Chloée et Thibault	Couple / 30-39 / tous deux employés restauration	Roubaix	Hôtel
20-02-2015	Famille Dupont	Couple et sœur de la dame / 30-39 (et 2 enfants) / commercial – infirmière et esthéticienne	Saint-Nazaire	Appartement prêté par un ami
24-02-2015	Karine et Ludovic	Couple / 30-39 (et 2 enfants) / institutrice – conducteur bus scolaire	Région parisienne	Gîte
24-02-2015	Esther et David	Couple / 40-49 / graphiste – designer web	Paris	Air B&B
05-03-2015	Nicole et Roland	Couple /60-69 / retraités	Finistère	Hébergés chez un ami
01-04-2015	Ariane et Marie-Ève	2 femmes (amies) / 18-29 / étudiante – massothérapeute	Québec	Auberge de jeunesse
01-04-2015 (A)	Victoria et Sean	Couple / 60-69 /retraités	Angleterre	Hôtel
01-04-2015	Geneviève et Rémi	Couple / 60-69 / retraités	Vannes	Hôtel
02-04-2015	Margot et Gérard	Couple / 60-69 / retraités	Nord de la France	Hôtel
08-07-2015	Louise et Claude	Couple / 60-69 / infirmière – retraité	Belgique (Mons)	Hôtel
15-07-2015	Nathalie et Patrick	Couple / 40-49 / caissière – employé commerce	Clermont-Ferrand	Hébergés chez un ami
17-07-2015	Sylvie et Alain	Couple /40-49 / institutrice – ingénieur informatique	Calais	Camping-car
24-07-2015	Charline et Florian	Couple / 18-29 / étudiante –	Caen	Auberge de jeunesse

		intermittent du spectacle		
25-07-2015	Suzanne et Luc	Couple / 60-69 / retraités	Reims	Camping-car
25-07-2015	Charlotte et François	Couple / 30-39 (1 enfant) / employée bureau – paysagiste	Bordeaux	Gîte
29-07-2015	Eva et Armand	Couple / 60-69 / retraités	Région parisienne	Bed & Breakfast
30-07-2015 (A)	Jane et Calvin	Couple / 50-59 / enseignants	Angleterre (Exeter)	Gîte
03-08-2015	Valérie et Christian	Couple / 40-49 (2 enfants) / mère au foyer – commercial	Nancy	Appartement prêté par un ami
04-08-2015 (A)	Olivia et Alfred	Couple / 60-69 / retraités	Jersey	Hôtel
04-08-2015	Béatrice et Olivier	Couple / 40-49 (1 enfant) / pharmacienne – ingénieur d'étude	Paris	Hôtel
05-08-2015	Gabrielle et Annick	2 femmes (amies) / 50-59 / Animatrice petite enfance – sans emploi	Région parisienne	Gîte
05-08-2015	Caroline et Arnaud	Couple / 30-39 (3 enfants) – mère au foyer - architecte	Vendée	Gîte

Tableau des acteurs institutionnels du tourisme et du patrimoine rencontrés à Dinan

Date de l'entretien	***Fonction***	***Appellation utilisée dans le manuscrit***
22-02-2013	Animateur du patrimoine	Entretien – animateur patrimoine Dinan
26-02-2013	Responsable – développement touristique de la communauté de communes de Dinan (CODI)	Entretien – tourisme CODI
20-03-2013	Maire de Dinan (M. René Benoît)	Entretien – maire de Dinan (M. René Benoît)
26-03-2013	Directeur Office de tourisme Dinan – Vallée de la Rance	Entretien – directeur OT Dinan
26-03-2013	Guide conférencière (1)	Entretien – guide conférencière Dinan (01)
02-04-2013	Guide conférencière (2)	Entretien – guide conférencière Dinan (02)
21-04-2015	Maire de Dinan (M. Didier Lechien)	Entretien – maire de Dinan (M. Didier Lechien)

Tableau des résidents (R) et touristes (T) rencontrés à Dinan en 2013 (mémoire de M2) dont des extraits d'entretien ont été de nouveau mobilisés dans le manuscrit de thèse

Date de l'entretien	***Code utilisé dans le texte***	***Âge / genre / occupation***	***Ancienneté de résidence***	***Statut d'occupation***	***Secteur de résidence***
18-04-2013	R03	18-29 / F / employée commerce	Toujours	Locataire / appartement	*Intra-muros*
18-04-2013	R04	60-69 / F / commerçante	Toujours	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
21-04-2013	R07	30-39 / F / employée	Toujours	Propriétaire / appartement	Ville
06-05-2013	R11	40-49 / F / *freelance* (édition)	16 ans	Propriétaire / maison	Commune voisine

Date de l'entretien	***Code utilisé dans le texte***	***Âge / genre / occupation***	***Lieu de résidence habituelle*** *(tel que mentionné par les individus enquêtés)*	***Type d'hébergement lors du séjour*** *(tel que mentionné par les individus enquêtés)*
04-05-2013	T03	40-49 / F / n. m.	Finistère	Échange de maisons
11-05-2013	T08	50-59 / Couple / n.m.	Brive-la-Gaillarde	Hôtel

Tableaux des entretiens réalisés à Sarlat

Tableaux des habitants rencontrés à Sarlat

Tableau des résidents permanents

Date de l'entretien	***Pseudonyme***	***Âge / genre / occupation***	***Ancienneté de résidence***	***Statut d'occupation***	***Secteur de résidence***[285]
11-03-2015	Vincent	40-49 / H / enseignant lycée	Toujours	Propriétaire / maison	Commune voisine
12-03-2015	Michel	60-69 / H / retraité	41 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
13-03-2015	John	60-69 / H / retraité	2 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
17-03-2015	Mounir	40-49 / H / éducateur spécialisé	40 ans	Propriétaire / maison	Ville

[285] Nous avons défini, à Sarlat, 3 secteurs de résidence : le secteur sauvegardé, la ville (hors secteur sauvegardé) et les communes voisines.

19-03-2015	Jacques	60-69 / H / retraité	10 ans	Propriétaire / maison	Ville
20-03-2015	Aurélie	30-39 / F / artisan (d'art)	6 ans	Propriétaire / maison	Ville
20-03-2015	Nadia	50-59 / F / employée commerce	17 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
20-03-2015	Guy	50-59 / H / chambre d'hôtes	26 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
23-03-2015	Yvette	70+ / F / retraitée	10 ans	Propriétaire / maison	Commune voisine
24-03-2015	Arthur	18-29 / H / intermittent du spectacle (et artiste de rue)	3 ans	Locataire / appartement	Secteur sauvegardé
25-03-2015	Angélique	50-59 / F / commerçante	35 ans	Locataire / appartement	Ville
26-03-2015	Sara	18-29 / F / employée usine	Toujours	Locataire / appartement	Ville
11-08-2015	Alice	18-29 / F / employée commerce	Toujours	Locataire / appartement	Ville
20-08-2015	Julien	40-49 / H / commerçant	20 ans	Propriétaire / maison	Commune voisine
21-08-2015	Nicolas	50-59 / H / commerçant	Toujours	Propriétaire / maison	Commune voisine
28-08-2015	Xavier	50-59 / H / dessinateur	7 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
28-08-2015	Luce	40-49 / F / famille d'accueil	7 ans	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
28-08-2015	Virginie	30-39 / F / employée commerce	Toujours	Locataire / maison	Ville
01-09-2015	Frédérique	50-59 / F / employée hôtellerie	6 mois	Locataire / maison	Secteur sauvegardé
02-09-2015	Charles	50-59 / H / commerçant	13 ans	Propriétaire / maison	Ville
02-09-2015	Laura	18-29 / F / employée commerce	Toujours	Locataire / maison	Commune voisine
03-09-2015	Coralie	30-39 / F / artisan (d'art)	2 ans	Locataire / maison	Commune voisine
04-09-2015	Daniel	50-59 / H / directeur agence immobilière	12 ans	Propriétaire / maison	Commune voisine
13-05-2016	Véronique	40-49 / F / employée fonction publique	Toujours	Propriétaire / maison	Ville
Entretiens seulement (sans parcours photographiques)					
25-08-2015	Mme Delage	70 + / F / retraitée	Toujours	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
27-08-2015	Joseph	70 + / H / retraité	45 ans	Propriétaire / maison	Ville

Tableau des résidents secondaires

Date de l'entretien	***Pseudonyme***	***Âge / genre / occupation***	***Ancienneté de résidence***	***Lieu de la résidence principale***	***Statut d'occupation***	***Secteur de résidence (à Sarlat)***
22-08-2015	Sandrine et Sébastien	40-49 / couple / cadres	3 ans	Paris	Propriétaire / maison	Ville

27-08-2015	Audrey et Laurent	40-49 / couple / enseignants	7 ans	Bruxelles	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
13-05-2016	Chantal et Gilles	50-59 / couple / non mentionné	8 ans	Paris	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé
13-05-2016	Josiane et Victor	60-69 / couple / retraités	14 ans	Bordeaux	Propriétaire / maison	Secteur sauvegardé

Tableau des saisonniers / artistes de rue

Date de l'entretien	***Pseudonyme***	***Âge / genre / occupation***	***Nombre de « saisons » passées à Sarlat***	***Secteur de résidence (durant la « saison »)***
20-08-2015	Anthony	18-29 / H / artiste de rue	2e saison	Secteur sauvegardé
31-08-2015	Fanny	18-29 / F / employée saisonnière (restauration)	3e saison	Commune voisine

Tableau des touristes

Date de l'entretien[286]	***Pseudonyme***	***Âge / genre / occupation***	***Lieu de résidence habituelle*** *(tel que mentionné par les individus enquêtés)*	***Type d'hébergement lors du séjour*** *(tel que mentionné par les individus enquêtés)*
14-03-2015	Hélène, Damien et 2 enfants	Couple (avec 2 enfants) / 30-39 / mère au foyer – autoentrepreneur en informatique	Bordeaux	Chez des amis
15-03-2015	Monique et Jean-Luc	Couple / 50-59 / employée entretien – machiniste	Nantes	Gîte
15-03-2015 (A)	Edward et Andrew	Couple / 50-59 / chargé de communication – directeur ressources humaines	Angleterre	Chambre d'hôte
18-03-2015 (A)	Kim	F / 18-29 / étudiante	Wisconsin (USA)	Air B&B
18-03-2015	Catherine et Sylvain	Couple / 50-59 / employée bureau – comptable	Angers	Chez des amis
19-03-2015 (A)	Magda et Jan	Couple / 60-69 / retraités	Rotterdam	Air B&B
21-03-2015	Morgane et Étienne	Couple / 30-39 / recruteure agence intérim – employé banque	Morbihan	Appartement prêté par des amis
22-03-2015	Anne, Marc et 3 enfants	Couple (avec 3 enfants) / 40-49 / secrétaire – agent assurances	Région parisienne	Gîte
25-03-2015	Sophie et Pierre	Couple / 40-49 / dentistes	Paris	Hôtel

[286] Les entretiens ont été réalisés en français sauf ceux portant la mention « (A) », réalisés en anglais.

26-03-2015	Marie et Antoine	Couple / 18-29 / réceptionniste hôtellerie – cuisinier	Mâcon	Gîte
26-03-2015 (A)	Liza et Stephen	Couple / 60-69 / retraités	Angleterre	Gîte
27-03-2015	Marcelle et Yves	Couple / 60-69 / retraités	Paris	Hôtel
27-03-2015	Céline et Hugo	Couple / 30-39 / secrétaire médicale – machiniste	Toulouse	Chez des amis
12-08-2015	Mireille et Adrien	Couple / 50-59 / pharmacienne – opticien	Versailles	Hôtel
12-08-2015	Emmanuelle et Michaël	Couple / 40-49 / commerçante – chef cuisinier	Tours	Chambre d'hôte
13-08-2015	Amélie et Martin	Couple (avec 2 enfants) / 40-49 / institutrice – professeur histoire-géo	Arras	Location maison
15-08-2015	Mélanie et Quentin	Couple (avec 1 enfant) / 30-39 / chargée de communication – éducateur spécialisé	Rennes	Location appartement
17-08-2015	Jocelyne et Gilbert	Couple / 50-59 / directrice ressources humaines – responsable qualité (industrie pharmaceutique)	Région parisienne	Gîte
18-08-2015	Séverine et Bruno	Couple / 40-49 / caissière – ouvrier usine	Région parisienne	Camping
18-08-2015	Maude	Femme / 18-29 / préparatrice en pharmacie	Toulouse	Gîte
21-08-2015	Brigitte et Cyril	Couple (avec 2 garçons 9-12 ans) / 40-49 / coiffeuse – conducteur poids lourds	Poitiers	Camping
21-08-2015	Stéphanie et Aurélien	Couple / 30-39 / secrétaire – chef d'entreprise construction	Bourges	Gîte
21-08-2015	Nadège et Fabien	Couple / 40-49 / commerciale – agent immobilier	Lyon	Gîte
24-08-2015	Evelyne et Thierry	Couple / 50-59 / cadre sécurité sociale – architecte	Paris	Hôtel
24-08-2015	Florence et Alexandre	Couple / 18-29 / étudiants	Dijon	Air B&B
26-08-2015	Nicole	Femme / 50-59 / pâtissière	Région parisienne	Gîte
28-08-2015 (A)	Günther et Karl	Couple / 40-49 / directeur agence interim – professeur université	Hambourg	Camping
28-08-2015	Aurore et Matthieu	Couple / 30-39 / assistante maternelle – enseignant langues	Région parisienne	Chez des amis
30-08-2015	Denise et Maurice	Couple / 60-69 / secrétaire – retraité	Montréal	Gîte
02-09-2015	Maryse et Joël	Couple / 60-69 / retraités	Touraine	Hôtel

02-09-2015	Claudine et Raymond	Couple /60-69 / retraités	Angoulême	Camping-car

Tableau des entretiens avec les acteurs institutionnels du tourisme et du patrimoine rencontrés à Sarlat

Date de l'entretien	***Fonction***	***Appellation utilisée dans le manuscrit***
09-03-2015	Directeur Office de tourisme Sarlat – Périgord Noir	Entretien – directeur OT Sarlat
12-03-2015	Élu (communal) délégué au patrimoine	Entretien – élu patrimoine Sarlat
13-03-2015	Animatrice du patrimoine	Entretien – animatrice patrimoine Sarlat
13-03-2015	Attachée de conservation	Entretien – attachée de conservation Sarlat
14-03-2015	Maire de Sarlat (J.-J. de Peretti)	Entretien – maire Sarlat (J.-J. de Peretti)
16-03-2015	Guide conférencière Office de tourisme Sarlat – Périgord Noir	Entretien – guide conférencière OT Sarlat (01)
19-08-2015	Guide conférencière Office de tourisme Sarlat – Périgord Noir	Entretien – guide conférencière OT Sarlat (02)
01-09-2015	Élu (communal) délégué au tourisme	Entretien – élu tourisme Sarlat
02-09-2015	Employée Office de tourisme Sarlat – Périgord Noir	Entretient – employée OT

ANNEXE 5 : Guides et grilles d'entretien

Guides d'entretien (résidents permanents et secondaires)

Guide d'entretien
RÉSIDENTS PERMANENTS

Date et heure Lieu

Profil de l'enquêté :
-Genre
-Âge
-Profession
-Trajectoire résidentielle (depuis combien de temps habite « … », natif de cette ville ou non, ville (région) de naissance, autres villes de résidence…)
-Lieu de résidence dans la ville (rue / quartier)
-Résidences antérieures dans d'autres secteurs / quartiers de la ville
-Choix de la ville / choix du quartier
-Locataire / propriétaire
-Maison / appartement

Représentations de la ville :
-Image / représentation de la ville – Évolution de celle-ci
-Dinan / Sarlat en 3 mots maximum
-Avis sur l'image de la ville promue de manière générale – auprès des touristes précisément

Pratiques :
-Déplacements pour se rendre au travail
-Lieu(x) fréquenté(s) pour faire les courses (quotidien) / shopping
-Secteur(s) de la ville fréquenté(s) (fréquence, pour quel motif, etc.)
-Secteur(s) peu / pas fréquenté(s) (qu'en est-il du centre historique?)
-Temps passé dans le quartier (en dehors du logement)

Saisonnalité : Modification de ces éléments en fonction de la saison et/ou présence de touristes

Sentiment d'appartenance / appropriation :
-Aspects les plus et les moins appréciés dans le fait de vivre à Dinan / Sarlat
-Avis sur le gentilé / – sentiment d'être Dinannais-e / Sarladais-e
-Sentiment d'appartenance à la ville
-Si vous aviez à dire aujourd'hui ce qui vous caractérise d'abord, parmi les caractéristiques suivantes, quelle est celle que vous mettriez en avant, en premier?[287] :
-*votre quartier de résidence*

[287] Question reprise de la thèse d'Annabelle Morel-Brochet (2006)

-*votre ville (de résidence)*
-*votre ville ou région d'origine*
-*votre métier actuel*
-*votre diplôme ou formation*
-Endroit(s) où sentiment d'être chez soi (quartier, ville, lieux de vacances…)

Patrimoine :
-Définition générale du patrimoine – le patrimoine de Dinan / Sarlat
-Est-ce important pour vous de vivre dans une ville « patrimoniale »?
-Si pour X raisons vous deviez quitter Dinan / Sarlat, est-ce que ce serait important pour vous de vivre dans une autre ville « patrimoniale »?

Tourisme :
-Vivre dans une ville touristique (positif, négatif, quel(s) impact(s))
-Si pouvoir de décider de la fréquentation touristique (plus importante, moins, stable…)
-Quand vous voyez des touristes
-quels mots vous viennent à l'esprit
-quel(s) sentiment(s) cela provoque chez vous
-Pratiques et comportements des touristes (gêne par rapport à certains comportements, certaines pratiques)
-Vous êtes-vous déjà demandé comment vous étiez perçus par les touristes?
Saisonnalité : Modification des habitudes de vie en fonction de la saison et/ou présence de touristes (certains secteurs / rues à éviter…) *(reprend la dernière question de la rubrique « pratiques », au besoin)*

Questions générales :
-Si vous n'aviez aucune contrainte en termes de logement, où préféreriez-vous vivre? (Ailleurs dans la ville, autre ville, autre pays…)

-Où, en général, passez-vous vos vacances? (éloignement (en France, en UE, hors UE), type lieu (village vacances, petites villes, grandes villes, etc.))
-Quelles activités faites-vous durant vos vacances?
-Si vous pouviez vivre pendant 1 an dans une des villes où vous êtes déjà allés en vacances, laquelle choisiriez-vous?

Guide d'entretien
RÉSIDENTS SECONDAIRES

Date et heure Lieu

Profil de l'enquêté :
-Genre
-Âge
-Profession

-Trajectoire résidentielle (depuis combien de temps habite « … », natif de cette ville ou non, ville (région) de naissance, autres villes de résidence…)
-Lieu de résidence dans la ville (rue / quartier)
-Résidences antérieures dans d'autres secteurs / quartiers de la ville
-Choix de la ville / choix du quartier
-Locataire / propriétaire
-Maison / appartement
-Ville de résidence principale
-Temps passé à Dinan / Sarlat par année/mois

Représentations de la ville :
-Image / représentation de la ville – Évolution de celle-ci
-Dinan / Sarlat en 3 mots maximum
-Avis sur l'image de la ville promue de manière générale – auprès des touristes précisément

Pratiques :
-Déplacements pour se rendre au travail
-Lieu(x) fréquenté(s) pour faire les courses (quotidien) / shopping
-Secteur(s) de la ville fréquenté(s) (fréquence, pour quel motif, etc.)
-Secteur(s) peu / pas fréquenté(s) (qu'en est-il du centre historique?)
-Temps passé dans le quartier (en dehors du logement)

Saisonnalité : Modification de ces éléments en fonction de la saison et/ou présence de touristes

Lien entre présence des touristes et choix des périodes passées à Dinan / Sarlat

Sentiment d'appartenance / appropriation :
-Aspects les plus et les moins appréciés dans le fait de vivre à Dinan / Sarlat
-Avis sur le gentilé / – sentiment d'être Dinannais-e / Sarladais-e
-Sentiment d'appartenance à la ville
-Si vous aviez à dire aujourd'hui ce qui vous caractérise d'abord, parmi les caractéristiques suivantes, quelle est celle que vous mettriez en avant, en premier?[288] :
-*votre quartier de résidence*
-*votre ville (de résidence)*
-*votre ville ou région d'origine*
-*votre métier actuel*
-*votre diplôme ou formation*
-Endroit(s) où sentiment d'être chez soi (quartier, ville, lieux de vacances…)

Patrimoine :
-Définition générale du patrimoine – le patrimoine de Dinan / Sarlat
-Est-ce important pour vous de vivre dans une ville « patrimoniale »?
-Si pour X raisons vous deviez quitter Dinan / Sarlat, est-ce que ce serait important pour vous de vivre dans une autre ville « patrimoniale »?

[288] Question reprise de la thèse d'Annabelle Morel-Brochet (2006)

Tourisme :

-Vivre dans une ville touristique (positif, négatif, quel(s) impact(s))
-Si pouvoir de décider de la fréquentation touristique (plus importante, moins, stable…)
-Quand vous voyez des touristes
-quels mots vous viennent à l'esprit
-quel(s) sentiment(s) cela provoque chez vous
-Pratiques et comportements des touristes (gêne par rapport à certains comportements, certaines pratiques)
-Vous êtes-vous déjà demandé comment vous étiez perçus par les touristes?

Saisonnalité : Modification des habitudes de vie en fonction de la saison et/ou présence de touristes (certains secteurs / rues à éviter…) *(reprend la dernière question de la rubrique « pratiques », au besoin)*

Questions générales :

-Où, en général, passez-vous vos vacances? (éloignement (en France, en UE, hors UE), type lieu (village vacances, petites villes, grandes villes, etc.))
-Quelles activités faites-vous durant vos vacances?
-Si vous pouviez vivre pendant 1 an dans une des villes où vous êtes déjà allés en vacances, laquelle choisiriez-vous?

Grille d'entretien (touristes)

Grille d'entretien
TOURISTE

Date et heure Lieu

Questions préliminaires :
-Vous êtes en vacances ici?
-Et vous êtes à Dinan / Sarlat pour combien de temps?
-Vous venez de quel endroit?
-Est-ce que vous venez à Dinan / Sarlat pour la première fois?
(*You are on holiday? / And in Dinan / Sarlat for how long? / Where are you from? / Is it your first time here, in Dinan / Sarlat ?)*

Représentations :
-Comment avez-vous entendu parler de Dinan / Sarlat? / *How did you hear about […] ?*
-Quelle image de la ville aviez-vous avant de venir? / *What image, representation of the city did you have before coming?*
-Est-ce que la « ville réelle » correspond à l'image que vous en aviez? / *Is the « real city » fits this image?*
-Si je vous demandais de décrire Dinan / Sarlat en 3 mots maximum? / *If you have to resume the image of the city in 3 words?*

Pratiques :
-Qu'avez-vous fait depuis votre arrivée? Qu'avez-vous visité? / *What have you done since your arrival? What had you visit?*
-Que comptez-vous faire, visiter ensuite? / *What are you planning to do for the rest of your stay here?*
Accueil, appréciation :
-Jusqu'à maintenant, qu'est-ce que vous appréciez le plus de la ville? Le moins? / *At this point of your visit, what do you appreciate the most and the least […] ?*
-Vous sentez-vous bien accueilli, bien reçu? (d'une manière très générale) / *In a very general way, do you feel that you're well host?*
-Si vous en aviez la possibilité, pensez-vous que vous apprécieriez vivre ici? / *If you had the opportunity, do you think you could like to live here?*

Patrimoine :
-Est-ce que le patrimoine est un élément important dans le choix du lieu de vos vacances? / *Is heritage an important element in the choice of your destination holiday?*
-Où vous habitez, considérez-vous qu'il y a du patrimoine? Est-ce important pour vous d'habiter dans une ville patrimoniale? / *The city where you live actually… Do you consider that there is some heritage? Is it important for you to live in a "historical city"?*

Tourisme et saisonnalité :
-Quand vous voyez des (d'autres) touristes

-quels mots vous viennent à l'esprit
-quel(s) sentiment(s) cela provoque chez vous

(When you see tourists… - what words come to your mind? – how do you feel?)

-Lorsque vous prenez des photos, portez-vous attention au fait qu'il y ait, ou non, des résidents? Croyez-vous que le fait de vous voir photographier, leur maison, leur rue, les gênait? Les rendait fiers? / *When you take pictures, do you pay attention to the fact that some inhabitants are there? (if they are in the frame) Do you think that see you take picture of their house, their street, make them feel proud? Embarrassed?....*

-Vous êtes-vous déjà demandé comment vous étiez perçus par les résidents? / *Did you already ask yourself how you're perceived by the inhabitants?*

-Est-ce que vous trouvez qu'il y a beaucoup de touristes ici? Est-ce que cela vous gêne? Vous préférez quand il y a beaucoup de touristes? Peu? / *In your opinion, is there many tourists here? Is it too much for you? Not enough? You don't care*

-Pourquoi avez-vous choisi de faire du tourisme à cette période-ci de l'année*? / Why did you chose to make tourism at this time of the year?*

-Aimeriez-vous habiter dans une ville touristique? / *Do you think you could like to live in a touristic town?*

Genre:
Âge:
Profession (si actif) :
Type d'hébergement (durant le séjour à Dinan / Sarlat:

ANNEXE 6 : Grilles d'observation

Exemple de grille d'observation annotée :

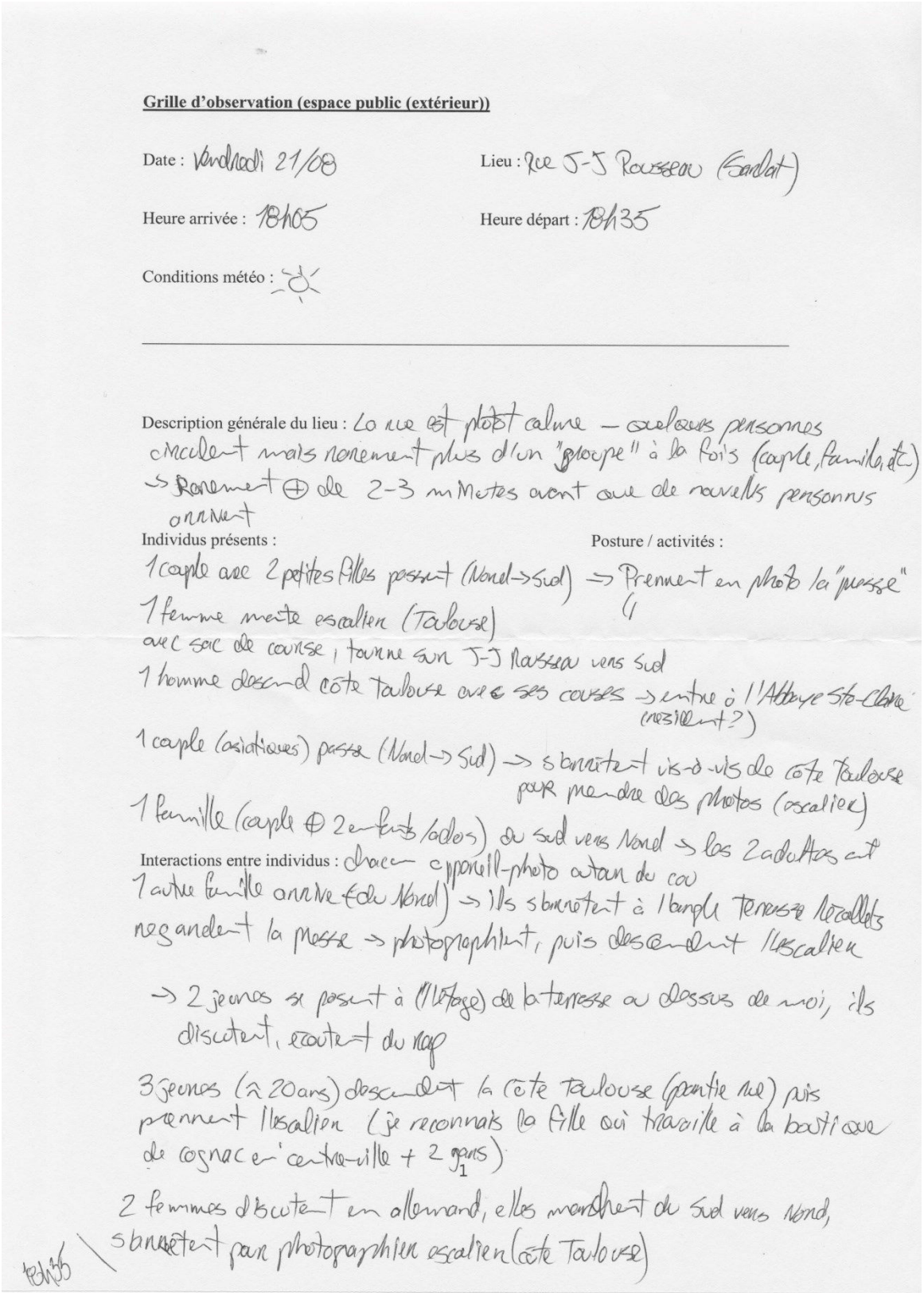

Grille d'observation (espace public (extérieur))

Date : Vendredi 21/08 Lieu : Rue J-J Rousseau (Sandat)

Heure arrivée : 18h05 Heure départ : 18h35

Conditions météo :

Description générale du lieu : La rue est plutôt calme – quelques personnes circulent mais rarement plus d'un "groupe" à la fois (couple, famille, etc.) → Rarement ⊕ de 2-3 minutes avant que de nouvelles personnes arrivent

Individus présents : Posture / activités :

1 couple avec 2 petites filles passent (Nord→Sud) → Prennent en photo la "presse"

1 femme mûre escalier (Toulouse) (1

avec sac de course, tourne sur J-J Rousseau vers Sud

1 homme descend côté Toulouse avec ses courses → entre à l'Abbaye Ste-Claire (résident ?)

1 couple (asiatiques) passe (Nord→Sud) → s'arrêtent vis-à-vis de côté Toulouse pour prendre des photos (escalier)

1 famille (couple ⊕ 2 enfants/ados) du Sud vers Nord → les 2 adultes ont chacun appareil-photo autour du cou

Interactions entre individus : 1 autre famille arrive (du Nord) → ils s'arrêtent à 1 bonne terrasse (escaliers regardent la presse → photographient, puis descendent l'escalier

→ 2 jeunes se posent à (l'étage) de la terrasse au dessus de moi, ils discutent, écoutent du rap

3 jeunes (≈ 20 ans) descendent la côté Toulouse (partie rue) puis prennent l'escalier (je reconnais la fille qui travaille à la boutique de cognac en centre-ville + 2 gens)

2 femmes discutent en allemand, elles marchent du Sud vers Nord, s'arrêtent pour photographier escalier (côté Toulouse)

Photos

Exemple de notes d'observation retranscrites :

OBSERVATION (Lieux commerciaux - ERP) :

Date : Samedi 7 février 2015 Lieu : Bar de jour (Place Duguesclin - Dinan)

Heure arrivée : 15 h 40 Heure départ : 16 h 10

Description (individu(s) présent(s) / pratiques / postures):

À mon arrivée, un seul client, attablé avec la patronne (qui prend son repas du midi…)
*Homme d'environ 60 ans (cheveux blancs) (**individu 1**)*
Quand la patronne se lève pour venir prendre ma commande, il se lève aussi, va au comptoir. Il dit qu'il va au PMU. Ils restent à discuter au comptoir environ 15 minutes puis il part en disant qu'il revient pour l'apéro.

*Environ 5 minutes après mon arrivée, un deuxième homme, environ 40 ans (**individu 2**), entre. Il s'installe debout au comptoir et commande un café. La patronne lui sert en lui demandant s'il travaille toujours au même endroit. Après environ 10 minutes il commande un deuxième café. Il reste au total environ 20 minutes.*

*Environ 10 minutes après mon arrivée, un troisième homme arrive (**individu 3**). Je le reconnais, c'est un ami du café, un retraité qui s'occupe de faire les courses, faire les dépôts, etc. Il faisait déjà ça avec les anciens patrons. Il demande s'il y a quelque chose à faire. Pendant que la patronne regarde dans ses papiers il se promène dans le café, les mains dans les poches en chantonnant « Isa – Isabelle, c'est la plus belle… » (la patronne du café s'appelle Isabelle). Après qu'elle lui ait indiqué les courses à faire, il repart.*
Pendant quelques minutes je suis la seule cliente présente.

*Vers 16 h, trois hommes arrivent au même moment, un seul (**individu 4**) et deux ensemble (**individus 5 et 6**), ces deux derniers semblent bien connaître la patronne, ils lui font la bise. Les trois s'assoient au comptoir. L'individu 4 commande un café, le boit rapidement et part avant moi (donc maxi 10 minutes).*

Les deux autres commandent des grogs. La patronne leur demande s'ils veulent du miel. Ils disent oui tous les deux en discutant du miel, l'un dit avoir une super recette de vinaigrette avec du miel… Ils discutent avec la patronne.

Remarques : *Tous semblent être des habitués, à l'exception de l'individu 4. Sinon tous discutent avec la patronne. Il y a aussi des niveaux de « connaissance » différents. L'individu 2 discute avec la patronne, elle lui demande des nouvelles de son travail, mais pas assez pour se faire la bise… alors que les 5 et 6 lui font la bise.*

Grille temporelle (i=individu)

15 h 40 16 h 10

i.1_____

i.2_____

i.3_____

i.4_____

i.5/6_____

ANNEXE 7 : Dinan et Sarlat vues par les guides touristiques

Dinan dans les guides de voyage imprimés (lieux et monuments notés comme étant « à voir »)							
	Voir	Évasion	Petit Futé	Gallimard	Géoguide	Michelin	TOTAL
Château-musée	X	X	X	X	X	X	6
Jerzual / Petit-Fort	X	X	X	X		X	5
Basilique Saint-Sauveur	X	X	X	X		X	5
Apport / Place des Merciers	X	X		X		X	4
Tour de l'Horloge		X	X	X	X		4
Rue de l'Horloge		X	X	X	X		4
Rempart	X	X	X				3
Port		X		X			2
Maison du Gouverneur		X	X				2
Place Saint-Sauveur			X				1
Maison de la Grande vigne		X					1
Rue de la Cordonnerie			X				1
Place Duguesclin			X				1
Église Saint-Malo			X				1
Promenade des Petits Fossés				X			1
Hôtel Kératry		X					1
Jardin anglais					X		1

Sarlat dans les guides de voyage imprimés (lieux et monuments notés comme étant « à voir »)						
	Géoguide	Évasion	Routard	Guide Bleu	Michelin	TOTAL
Cathédrale Saint-Sacerdos	X	X	X	X		4
Lanterne des morts	X	X	X	X		4
Maison de la Boétie	X		X	X	X	4
Hôtel de Maleville (ou de Vienne)	X		X	X	X	4
Hôtel Plamon	X		X	X	X	4
Église Sainte-Marie / Marché couvert	X	X	X	X		4
Présidial	X	X	X	X		4
Hôtel de ville	X		X	X		3
Hôtel de Grezel	X			X		3
Rue des Consuls		X	X	X		3
Place de la Liberté		X	X	X		3
Place du marché aux Oies		X	X		X	3
Chapelle des Pénitents Blancs (Récollets)	X	X		X		2
Abbaye / couvent Sainte-Claire	X			X		2
Tour du Bourreau				X		1
Hôtel de Génis	X					1
Hôtel Gérard du Barry	X					1
Fontaine Sainte-Marie	X					1
Hôtel Magnanat				X		1
Enfeus			X			1
Cour des fontaines			X			1
Cour des chanoines			X			1
Hôtel / manoir de Gisson			X			1
Hôtel de Vassal			X			1

Hôtel Labrousse			X			1
Rue de la République / Traverse			X			1
Rue Jean-Jacques Rousseau			X			1
Passe Henry de Ségogne			X			1
Place André Malraux			X			1
Porte de la Rigaudie						1
Rue des 3 Conils						1

Cartes postales (lieux et monuments représentés sur les cartes postales retrouvées chez les marchands des centres anciens (67 modèles de cartes au total à Dinan, 51 à Sarlat))

SARLAT		**DINAN**	
Maison de la Boétie	19	Rue de l'Apport / Place des Merciers	38
Place de la Liberté / rue de la Liberté (incluant marché)	17	Jerzual (incluant clichés de la porte du Jerzual)	29
Rue Montaigne	12	Rue de l'Horloge / Tour de l'Horloge	18
Place du marché aux Oies	12	Château-musée	14
Lanterne des morts / enfeus	9	Rempart / chemin de ronde	11
Manoir de Gisson	8	Port	9
Église Sainte-Marie	8	Hôtel Kératry	8
Hôtel Plamon	6	Basilique Saint-Sauveur	6
Maison (7 rue Montaigne)	5	Vue sur la Rance et le viaduc (depuis le jardin anglais)	4
Hôtel de Vassal	4	Vieux Pont	4
Hôtel de Maleville	3	Place Saint-Sauveur	3
Escalier (rue de Toulouse)	3	Hôtel Beaumanoir	3
Chapelle des Pénitents Blancs	2	Place des Cordeliers	3
Présidial	2	Jardin anglais	2
Vue panoramique de la ville	2	Vue aérienne	2
Statue du badaud	2	Rue de la Mittrie	2
Fontaine Sainte-Marie	1	Statue de Duguesclin	2
Hôtel de ville	1	Promenade des Petits-Fossés	1
Hôtel de Grezel	1	Rue de la Cordonnerie	1
Abbaye Sainte-Claire	1	Couvent des Cordeliers	1
Immeuble « À la ville de Sarlat »	1	Maison du Gouverneur	1
Ancien Évêché	1		
Jardin du Plantier	1		
Couleuvrine	1		
Chapelle des Pénitents Bleus	1		
Cour des chanoines	1		
Cour des fontaines	1		
Total	**125**	**Total**	**162**

TripAdvisor (photographies des centres « historiques » mises en ligne par les utilisateurs du site tripadvisor.com au 23 juin 2016)			
SARLAT		**DINAN**	
Maison de la Boétie	24	Jerzual (incluant clichés de la porte du Jerzual)	108
Cathédrale (intérieur + extérieur)	23	Apport / place des Merciers	64
Place de la Liberté	22	Rue de l'Horloge	33
Lanterne des morts / enfeus	20	Port	28
Place du marché aux Oies	17	Tour de l'Horloge	20
Rue Montaigne	16	Château	19
Manoir de Gisson	16	Rempart / chemin de ronde	16
Église Sainte-Marie	16	Vue sur la Rance et le viaduc (depuis le Jardin anglais)	14
Marché (plein air)	16	Vue sur la ville (depuis rempart)	13
Place Peyrou (de la Cathédrale)	16	Place des Cordeliers	10
Hôtel de Vassal	13	Vue panoramique (depuis la Tour de l'Horloge ou sommet du château)	10
Maison (7 rue Montaigne)	10	Hôtel Kératry	10
Rue de la Liberté	10	Place Saint-Sauveur	9
Rue Albéric Cahuet	8	Basilique Saint-Sauveur (intérieur + extérieur)	9
Rue de la Salamandre	7	Rue de la Poissonnerie	8
Rue Tourny	7	Rue de la Mittrie	8
Rue Fénelon	7	Maison de la Mère Pourcel	6
Statue du badaud	7	Rance (depuis le viaduc)	6
Vue panoramique de la ville	7	Église Saint-Malo (intérieur + extérieur)	6
Rue du Présidial	6	Rue de la Lainerie	5
Escalier (rue de Toulouse)	6	Rue de la Cordonnerie	5
Rue d'Albusse	6	Vieux Pont	5
Rue des Consuls	6	Hôtel Beaumanoir	5
Fontaine Sainte-Marie	6	Grand Rue	4
Hôtel de ville	6	Chemin de halage	4
Rue Jean-Jacques Rousseau	5	Promenade des Petits-Fossés	3
Hôtel Plamon	5	Les Halles	3
Hôtel de Maleville	5	Passage de la tour	3
Hôtel de Grezel	4	Rue du Bignon-Guy	2
Cour des fontaines	3	Rue Haute-voie	2
Immeuble « À la ville de Sarlat »	3	Rue de Léhon	2
Abbaye Sainte-Claire	3	Statue de Duguesclin	2
Présidial	3	Jardin anglais	2
Rue du Minage	3	Viaduc	2
Rue de la Boétie	3	Rue de la Chaux	2
Rue Magnanat	3	Rue Sainte-Claire	2
Rue de Vienne	2	Gisant (statue)	1
Rue Landry	2	Sous-préfecture	1
Rue du Siège	2	Rue du Rempart	1
Rue Barry	2	Statue (Auguste) Pavie	1
Rue Victor Hugo	2	Rue de la Lardrerie	1
Ancien Évêché	2	Maison Pavie	1
Chapelle des Pénitents Blancs	2	Théâtre des Jacobins	1
Jardin du Plantier	2	Chapelle anglicane	1
Terrasse des Récollets	1	Maison du Gouverneur	1
Cour des chanoines	1	Impasse Reslou	1
Rue des 3 Conils	1	Rue Croix-Quart	1
Hôtel de Saint-Clar	1	Rue de l'École	1
Ancien hôpital	1	Place Duguesclin	1
Chapelle des Pénitents Bleus	1	Place du Champ Clos	1
Couleuvrine	1	Couvent des Cordeliers	1
Total	**361**	**Total**	**465**

ANNEXE 8 : Photographies des personnes enquêtées

Rappel des questions photographiques (Tableau 9, présenté au chapitre 4) :

	Touristes	***Résidents (permanents et secondaires) + saisonniers et artistes de rue***
Question 1	*Si vous deviez sélectionner une seule photographie de ce qui représente le mieux Dinan/Sarlat, pour la montrer à quelqu'un qui ne connaît pas la ville par exemple, laquelle choisiriez-vous?*	
Question 2	*Quelle photographie représente le mieux, selon vous, le patrimoine de Dinan/Sarlat?*	
Question 3	*Quelle photographie représente le mieux, selon vous, le tourisme à Dinan/Sarlat?*	
Question 4	*Si, parmi les photographies de la ville que vous avez prises, vous ne pouviez en conserver qu'une seule, en souvenir de Dinan/Sarlat, laquelle choisiriez-vous?*	*Si vous deviez partir définitivement de Dinan/Sarlat, et que vous ne pouviez emporter avec vous qu'une seule photographie de la ville, que prendriez-vous en photo?*
Question 5	*Quel est l'endroit dans la ville que vous avez le plus apprécié?*	*Quel est l'endroit, dans la ville, que vous appréciez le plus et/ou vous vous sentez le mieux?*
Question 6	*Quel est l'endroit dans la ville que vous avez le moins apprécié?*	*Quel est l'endroit, dans la ville, que vous appréciez le moins et/ou vous vous sentez le moins bien?*
Question 7	*Pensez-vous avoir repéré quelque chose, un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., que les touristes ne voient pas d'habitude, ou auquel ils n'ont en général pas accès?*	*Y a-t-il un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., qu'il faut, selon vous, être Dinannais / Sarladais pour connaître? (que les visiteurs, les touristes ne verront pas, ne remarqueront pas ou encore n'y auront pas accès)*

Tableaux des photographies réalisées à Dinan[289]

Tableau des photographies réalisées par les résidents permanents (Dinan)

Pseudonyme	*Q1*	*Q2*	*Q3*	*Q4*	*Q5*	*Q6*	*Q7*
Bernard	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Crêperie	Port	Port		
André	Apport / Place Merciers	Tour Horloge	Tour Horloge	Apport / Place Merciers	Jardin anglais		Bignon-Guy
Grégoire	Vue sur les toits (pris du chemin de ronde)	Vue sur les toits (pris du chemin de ronde)	Jerzual	Port (vue sur la ville et le viaduc)	Port (vue sur la ville et le viaduc)		Banc de la critique
Martine	Apport / Place Merciers	Maison (derrière Mère Pourcel)	Jerzual	Rue de la Chaux (la rue de sa boutique)	Place Saint-Sauveur	Esplanade CREC	Chez Flochon
Jeanine	Porte et rue Jerzual	Jerzual	Porte et rue Jerzual	Jerzual	Escalier (Jerzual)		Tête sculptée (Jerzual)
Isabelle	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Groupe asiatiques devant Cordeliers	Apport / Place Merciers	Rue de l'Horloge		
Marcel	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Au médiéval	Jerzual	Jerzual		
Pauline	Remparts – viaduc – port (vue depuis jardin anglais)	Château	Jerzual	Théâtre Jacobins	Muret à côté château	Promenade fossés - Fête Foraine	Chez Flochon
Lucien	Remparts	Remparts	Château	Vue sur toits ville			Ancienne cheminée (bout de la soif)
Fred	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Vue sur port – viaduc (vue depuis jardin anglais)	Canard Electrik (bar)	Canard Electrik (bar)	Parking au pied château	
Sabiha	Apport / Place Merciers	Rue de l'Horloge	Vue sur port – viaduc (vue depuis jardin anglais)	Magnolia (Église St-Malo)	Jardin anglais	Passage de la Tour	Ancienne imprimerie (rue de l'Horloge)
Patricia	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Touristes en train de photographier	Jerzual	Rue de l'Horloge	Rue Comté de la Garaye	Passage derrière église St-Malo
Sophia	Vue depuis Jardin anglais	Basilique St-Sauveur	Petit train touristique	Vue depuis jardin anglais	Rue de la chaux	WC – entre les Halles et la « rue de la soif »	Cour intérieure – HLM (Hôtel Beaumanoir)
Fabienne	Place + église St-Sauveur	Cité St-Charles	Apport / Place Merciers	Vue depuis jardin anglais	Vue depuis Jardin anglais	Rue marchix (bouchons)	Le Celtic

[289] Les cases grises dans les tableaux correspondent à une absence de photographie.

Clara	Apport / Place Merciers	Basilique St-Sauveur	Cars touristes	Vue sur les jardins du Jerzual (depuis rempart)	Le Rossignol (bord de Rance)	Place Duclos	Âne (jardin des petits diables)
June et Denis	Porte Jerzual	Maison du Gouverneur	Port	Vue de la tour Ste-Catherine (on y voit leur maison)	Place St-Sauveur	Rue de Brest	Ancien presbytère
Louis	Vue depuis le viaduc (côté Lanvallay)	Statue Duguesclin	Groupe de touristes	Vue depuis jardin anglais	« Rue de la soif »	Viaduc	Petit espace entre bâtiments (rue de la larderie)
Manon	Rue de l'Horloge	Hôtel Keratry	Jerzual	Bignon-Guy	Bords de rance	Parking Duguesclin	Chez Maryvonne
Hervé	Tour de l'Horloge	Château	Musicienne «médiévale»	Vue depuis le viaduc (côté Lanvallay)	Place St-Sauveur	Parking Duguesclin	Escalier intérieur – HLM (Hôtel Beaumanoir)
Gaël	Vue depuis Jardin anglais	Apport / Place Merciers	Rue de l'Horloge – boutique cartes postales	Vue depuis jardin anglais	Sa boutique		Fenêtres d'un immeuble rue du Marchix
René	Château + rempart	Château + rempart	Jerzual	Vue sur toits Jerzual (pris de son jardin)	L'atelier de sa femme	Rue Broussais	Chameau basilique St-Sauveur
Laurence	Château	Basilique St-Sauveur	Biscuiterie Graal	Place Cordeliers (devant son travail)	Kiosque petit diable	Quartier des casernes	
Pascal	Tour de l'Horloge	CREC	« Le haut du Jerzual qui constitue une limite pour plusieurs touristes »	« Ma maison »	Port		Vue depuis son grenier
Georges	Tour de l'Horloge	Basilique St-Sauveur	Vue depuis jardin anglais	Vue depuis jardin anglais	Rue de la Chaux	Les halles	Statue arrière église St-Malo
Thérèse							

Tableau des photographies réalisées par les résidents secondaires (Dinan)

Pseudonyme	***Q1***	***Q2***	***Q3***	***Q4***	***Q5***	***Q6***	***Q7***
Simone	Apport / Place Merciers	Rue de l'Horloge	Musicienne « médiévale » devant maisons à colombages	Jerzual	Place st-Sauveur (terrasses)	Rue de Brest	Boutique rue de la Chaux
Gladys	Vue sur ville depuis remparts	Porte du Jerzual	Maison du Gouverneur	Vue sur ville depuis jardin anglais	Place St-Sauveur	Rue de Brest	Bibliothèque
Yolande et Robert	Remparts	Remparts	Jerzual	Porte du Jerzual (vue de chez eux)	Bignon-Guy		

Tableau des photographies réalisées par les touristes (Dinan)

Pseudonyme	***Q1***	***Q2***	***Q3***	***Q4***	***Q5***	***Q6***	***Q7***
Jérôme	Jerzual	Jerzual	Jerzual	Jerzual	Maison Grande Vigne		Sculpture Notre-Dame-de-Rance
Christine et Jean-Paul	Porte Jerzual	Porte Jerzual	Jerzual (atelier verrerie)	Jerzual	Jerzual	Toilettes publiques port	Corde / poulie
Tracy	Maisons à colombages (place Merciers)	Maisons à colombages (place Merciers)	Gens en train de faire des photos	Maisons à colombages (place Merciers)	Halles		
Chloée et Thibault	Porte Jerzual	Porte Jerzual	Boutique souvenirs	Porte Jerzual	Port		Sculpture chat (jerzual)
Famille Dupont	Rue de l'Horloge	Château	Château	Rue de l'Horloge	Port		Sculpture resto (port)
Karine et Ludovic	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	À l'aise BZH	Apport / Place Merciers	Jardin Petits Diables		
Esther et David	Rue Poissonnerie – Tour de l'Horloge	Apport / Place Merciers	Crêperies	Porte Jerzual (vue à travers porte)	Port		
Nicole et Alain	Rue de l'Horloge	Rue de l'Horloge		Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers		
Ariane et Marie-Ève	Jerzual	Jerzual	Boutique souvenirs (cartes postales)	Jerzual	Auberge de jeunesse		Auberge de jeunesse
Victoria et Sean	Jerzual	Jerzual	Jerzual	Port	Port		
Geneviève et Rémi	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Maison pleine de fleurs (près église St-Malo)	Église Saint-Malo	Maison pleine de fleurs (près église St-Malo)

Margot et Gérard	Rue de l'Horloge	Hôtel Kératry	Boutiques (rue Mittrie)	Rue de l'Horloge	« Ruelles » (rue de la Chaux)		
Louise et Claude	Rue de l'Horloge / tour + Hôtel Kératry	Château	Restaurants	Jerzual	Jerzual		Impasse (rue horloge)
Nathalie et Patrick	Rue de l'Horloge / Maison pans de bois	Apport / Place Merciers	Jerzual	Jerzual	Escalier fleuri		Bignon-guy
Sylvie et Alain	Apport / Place Merciers	Tour de l'Horloge	Restaurant	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers		Rue sous viaduc – côté Lanvallay
Charline et Florian	Rue poissonnerie (Tour de l'Horloge au loin)	Tour de l'Horloge	Terrasses (Place Cordeliers)	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers		
Suzanne et Luc	Porte Jerzual	Maison Jerzual	Porte Jerzual	Porte Jerzual	Jerzual		Ancienne cheminée (extérieure)
Charlotte et François	Apport / Place Merciers	Château	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Jardin anglais		Impasse près OT
Eva et Armand	Place St-Sauveur + Tour de l'Horloge	Château	Jerzual	Place St-Sauveur + Tour de l'Horloge	Jerzual		Plantes sauvages Jerzual
Jane et Calvin	Jerzual	Jerzual	Port + viaduc	Port + viaduc	Port + restaurants		
Valérie et Christian	Crêperie+ maison pans de bois + tour Horloge	Crêperie + maison pans de bois + tour Horloge	Crêperie + maison pans de bois + tour Horloge	Jerzual	Jardin anglais		Chapelle anglicane
Olivia et Alfred	Apport / Place Merciers	Apport / Place Merciers	Boutique T-shirt (rue de l'Horloge)	Apport / Place Merciers			
Béatrice et Olivier	Tour Horloge + maison pans de bois	Porte Jerzual	Jerzual	Jerzual	Jerzual		Sculpture (Jerzual)
Gabrielle et Annick	Vue sur Rance et port (depuis jardin anglais)	Jerzual	Port / bateaux	Vue sur Rance et port (depuis jardin anglais)	Port / bateaux		Sculpture
Caroline et Arnaud	Tour Horloge + maison pans de bois	Hôtel Keratry	Tour Horloge + maison pans de bois	Tour Horloge + maison pans de bois	Jardin anglais		Personnage sculpté (Patio)

Tableaux des photographies réalisées à Sarlat

Tableau des photographies réalisées par les résidents permanents (Sarlat)

Pseudonyme	***Q1***	***Q2***	***Q3***	***Q4***	***Q5***	***Q6***	***Q7***
Vincent	Place Liberté / marché	Maison Boétie	Boutique « touristique »	Vue ensemble toits de la ville	Cour des fontaines	Zone commerciale	Bonnet phrygien (gravé dans la pierre)
Michel	Place Liberté / marché	Maison Boétie	Hôtel Plamon	Tour Bourreau (chez lui)	Lune Poivre (bar côté ouest)		Chapelle Pénitents Blancs
John	Cathédrale	Couleuvrine	Marché	Son balcon	Enfeus	Traverse	Présidial
Mounir	Maison Boétie	Cathédrale	Restaurants	Son quartier	Plantier	« Quartier jeune »	Arrière lanterne des morts
Jacques	Maison Boétie	Maison Boétie	Restaurants	Cathédrale	Chez Lemoine (café, salon de thé (Traverse)	Traverse	Détail tour (Manoir de Gisson)
Aurélie	Place Liberté – mairie	Maison Boétie	Marché	Vue depuis chez elle	Cour des fontaines	Zone commerciale	Chapelle pénitents blancs
Nadia	Vue depuis son grenier	Maison Boétie	Statue oies	Vue grenier	Cour chanoines	Vue grenier – marché été trop de monde	Statue vierge
Guy	Vue depuis son grenier	Vue depuis son grenier	Affiche « Boutique fermée en hiver »	Vue depuis son grenier	Vue depuis son grenier	Rue des Mazels	Bonnet phrygien (gravé dans la pierre)
Yvette	Place Liberté	Maison Boétie	Restaurant	Place Liberté	Enfeus		Croix occitane (gravée dans la pierre – Enfeus)
Arthur	Place Liberté	Les pierres	Place du marché aux Oies	Toute la bande d'artistes de rue	Place liberté	Zone commerciale	
Angélique	Maison Boétie	Maison Boétie	« Les pierres »	Vue générale de la ville	Chez elle	Bars	Chapelle pénitents blancs
Sara	Plantier – vue sur ville	Mélange de bâti de différentes époques	Belvédère (ancienne Église Sainte-Marie)	Plantier – vue sur ville	Maison « style colonial »	Gare	Maison « style colonial »
Alice	Salamandre	Vieil escalier en bois (hôtel Plamon)	« Marché blindé de monde un samedi vers 11h »	Hôtel Vassal	Abbaye Sainte-Claire	Pontet	Vieil escalier en bois (hôtel Plamon)
Julien	Lanterne des morts	Gastronomie / restaurant	Glacier	Lanterne des morts	Lune Poivre (bar côté ouest)		Vue de Sarlat depuis une petite route sur les hauteurs
Nicolas	Salamandre	Cathédrale	Marché	Jardin du Plantier	Enfeus	Pontet	

Xavier	« Ma rue »	Maison Boétie		« Ma rue »	« Ma rue »	PMU	
Luce	Salamandre	Cathédrale	Office de tourisme	Présidial	« Ma rue »	« Petite ruelle glauque » (rue de la Charité)	Pressing
Virginie	Place Liberté	Lanterne des morts	Restaurant + boutique foie gras	Arbre au Plantier	Lune Poivre (bar côté ouest)	Bataclan (bar dans la Traverse)	
Frédérique	Tour avec pigeons	Mur fleuri	Touristes + monument « À la ville de Sarlat »	« Toutes les portes avec des styles différents »	Enfeus	« Tout le centre quand il y a la foule »	Petit chemin (sur la route du travail)
Charles	Place de la Liberté	Maison de la Boétie	« Magasin de bonbons moche »	Rue à l'Ouest	Rue à l'Ouest	Traverse	
Laura	Hôtel de Vassal	Maison de la Boétie	Boutique foie gras	Maison grand-mère	Enfeus	Pontet	Vieille cheminée (maison détruite)
Coralie	Place Liberté avec Portes Jean Nouvel	Église Ste-Marie / portes Jean Nouvel	Foie gras	Sa boutique	Café de la mairie	Rues vers Bouquerie	Terrasse maison en ruine (en face de sa boutique)
Daniel	Place de la Liberté	Maison de la Boétie	Rue de la Liberté avec tous les présentoirs de cartes postales	Vue générale sur la ville	Cour des fontaines		
Véronique	Mairie	Lanterne des morts	Devanture de restaurant	Lanterne des morts	Jardin du Plantier		Chapelle des pénitents bleus
Mme Delage							
Joseph							

Tableau des photographies réalisées par les résidents secondaires (Sarlat)

Pseudonyme	***Q1***	***Q2***	***Q3***	***Q4***	***Q5***	***Q6***	***Q7***
Sandrine et Sébastien	Place de la liberté	Maison de la Boétie	Commerce glaces	Place de la Liberté (lever du soleil)	Rue Montaigne	« Partout quand il y a trop de monde! »	
Audrey et Laurent	Mairie	Pierre jaune	« La foule! »	Rue du Siège (côté ouest)	« Côté ouest »	« Côté est en plein mois d'août! »	
Chantal et Gilles	Maison de la Boétie	Maison de la Boétie	Foule place de la Liberté (un jour de marché)	Vue place de la liberté (on voit leur immeuble)	Enfeus		
Josiane et Victor	Place de la liberté	Rue Montaigne	Place du marché aux Oies	« Ma rue »	« Ma rue »		

Tableau des photographies réalisées par les saisonniers / artistes de rue (Sarlat)

Pseudonyme	***Q1***	***Q2***	***Q3***	***Q4***	***Q5***	***Q6***	***Q7***
Anthony	Marché	Lanterne des morts	Boutique foie gras	Café de la mairie	Café de la mairie		
Fanny	Place Liberté	« La pierre	Restaurants		« Côté ouest »		

Tableau des photographies réalisées par les touristes (Sarlat)

Pseudonyme	***Q1***	***Q2***	***Q3***	***Q4***	***Q5***	***Q6***	***Q7***
Hélène, Damien et 2 enfants	Statue oies	Maison Boétie	Marché	Marché	Marché	Porte – escalier dégradé	Enseigne musée du rempart
Monique et Jean-Luc	Porte - rempart	Chapelle pénitents blancs	Panneau explicatif d'un monument historique	Porte - rempart	Marché couvert – portes Jean Nouvel		Un heurtoir sculpté
Edward et Andrew	Rue Montaigne	Lanterne des morts	Rue Montaigne	Rue Montaigne	Lanterne morts - enfeus		Chapelle pénitents bleus
Kim	Place Liberté	Rue des Consuls	Devanture restaurant Le Médiéval	Cour des Fontaines	Sépultures derrière cathédrale	Traverse	Escalier – Hôtel Plamon
Catherine et Sylvain	Place Liberté	Maison Boétie	Restaurants	Maison Boétie	Rue de Fage	Traverse	Passage cour chanoines
Magda et Jan	Portes Jean Nouvel	Pierres	Restaurants	Portes Jean Nouvel	Cour des Fontaines		
Morgane et Étienne	Place Liberté	Vieille publicité peinte sur un mur (partiellement effacée)	Logos Routard (resto)	Rue Montaigne	Rue Montaigne		Statue vierge (à l'angle d'un immeuble)
Anne, Marc et 3 enfants	Place Liberté	Maison Boétie	Boutique artisanat	Place Liberté	Place marché-aux Oies	Statue Boétie - parking	Noms des oies (statue)
Sophie et Pierre	Place Liberté	Place Liberté	Place liberté	Portes Jean Nouvel	Lanterne morts	Bout de rue dégradé	Traces ancienne cheminée
Marie et Antoine	Place Liberté	Cathédrale	Restaurant	Place Liberté	Place marché aux Oies		Escalier – Hôtel Plamon
Liza et Stephen	Rue Liberté	Cathédrale	Rue Liberté	Rue Liberté	Rue Liberté		Petit chemin – colline (extérieur ville)
Marcelle et Yves	Place Liberté	Pierres	Couleuvrine (resto)	Place Liberté	Derrière cathédrale - enfeus		Affiche - Ouverture magasin sorcières
Céline et Hugo	Place Liberté	Maisons colombages (restos)	Maisons colombages (resto)	Place Liberté	Enfeus	Traverse	Statue vierge
Mireille et Adrien	Place Liberté	Maison Boétie	Maison Boétie	Place Liberté			

Emmanuelle et Michaël	Place Liberté	Lanterne morts	Commerçants (caricatures)	Maison (7 rue Montaigne)	Lanterne morts		
Amélie et Martin	Maison Boétie	Maison Boétie	Animation rue (statue)	Maison Boétie	Cour des chanoines		Statue (cour des chanoines)
Mélanie et Quentin	Place liberté (marché)	Rue Montaigne	Place Liberté (marché)	Rue Montaigne	Jardin sculptures (enfeus)		Cour des fontaines
Jocelyne et Gilbert	Enfeus / lanterne morts	Enfeus / lanterne morts	Statue oies	Récollets	Récollets		
Séverine et Bruno	Place Liberté	Cathédrale	Foule / animation rue	Place Liberté	Rue Landry		
Maude	Vue générale toits (rue Montaigne)	Salamandre	Animation rue	Marché	Rue de la Boétie		
Brigitte et Cyril	Portes Jean Nouvel	Cathédrale	Restaurants / boutiques	Place marché aux Oies	Place marché aux Oies		
Stéphanie et Aurélien	Place Liberté (mairie)	Maison Boétie	Restaurant	Maison Boétie / place cathédrale	Place marché aux Oies		Salamandre (mairie)
Nadège et Fabien	« Toutes les petites ruelles » (rue des 3 Conils)	Enfeus	Marché couvert (Église Ste-Marie)	Rue Montaigne	« Toutes les petites ruelles » (rue des 3 Conils)		*Happy face* (collé sur un mur)
Evelyne et Thierry	Place Liberté	Église Sainte-Marie / portes Jean Nouvel	Restaurant	Place Liberté	Rue Montaigne		Intérieur chapelle des pénitents bleus
Florence et Alexandre	Maison Boétie + place cathédrale	Maison Boétie + place cathédrale	Maison Boétie + place cathédrale	Maison Boétie + place cathédrale	Terrasse Récollets		Présidial
Nicole	Maison Boétie	Maison Boétie	Rue Montaigne	Rue Montaigne	Rue Montaigne		Une tour du 15e à vendre
Günther et Karl	Lanterne morts	Hôtel de vassal	Restaurant	Lanterne morts	Restaurant		Inscription 16e siècle sur une façade
Aurore et Matthieu	Place Liberté	Place Liberté	Statue oies	Place Liberté	Rue du Siège		
Denise et Maurice	Place Liberté	Lanterne morts	Cour fontaines	Place Liberté	Cour fontaines		Chapelle des pénitents bleus
Maryse et Joël	Maison Boétie + place cathédrale	Maison Boétie + place cathédrale	Maison Boétie + place cathédrale	Place marché aux Oies	Place marché aux Oies		
Claudine et Raymond	Place Liberté	Hôtel de Maleville	Place Liberté	Place Liberté	Rue du Siège		

ANNEXE 9 : Plan proposé par l'Office de tourisme de Dinan

Plan distribué à l'Office de tourisme Dinan - Vallée de la Rance en 2015

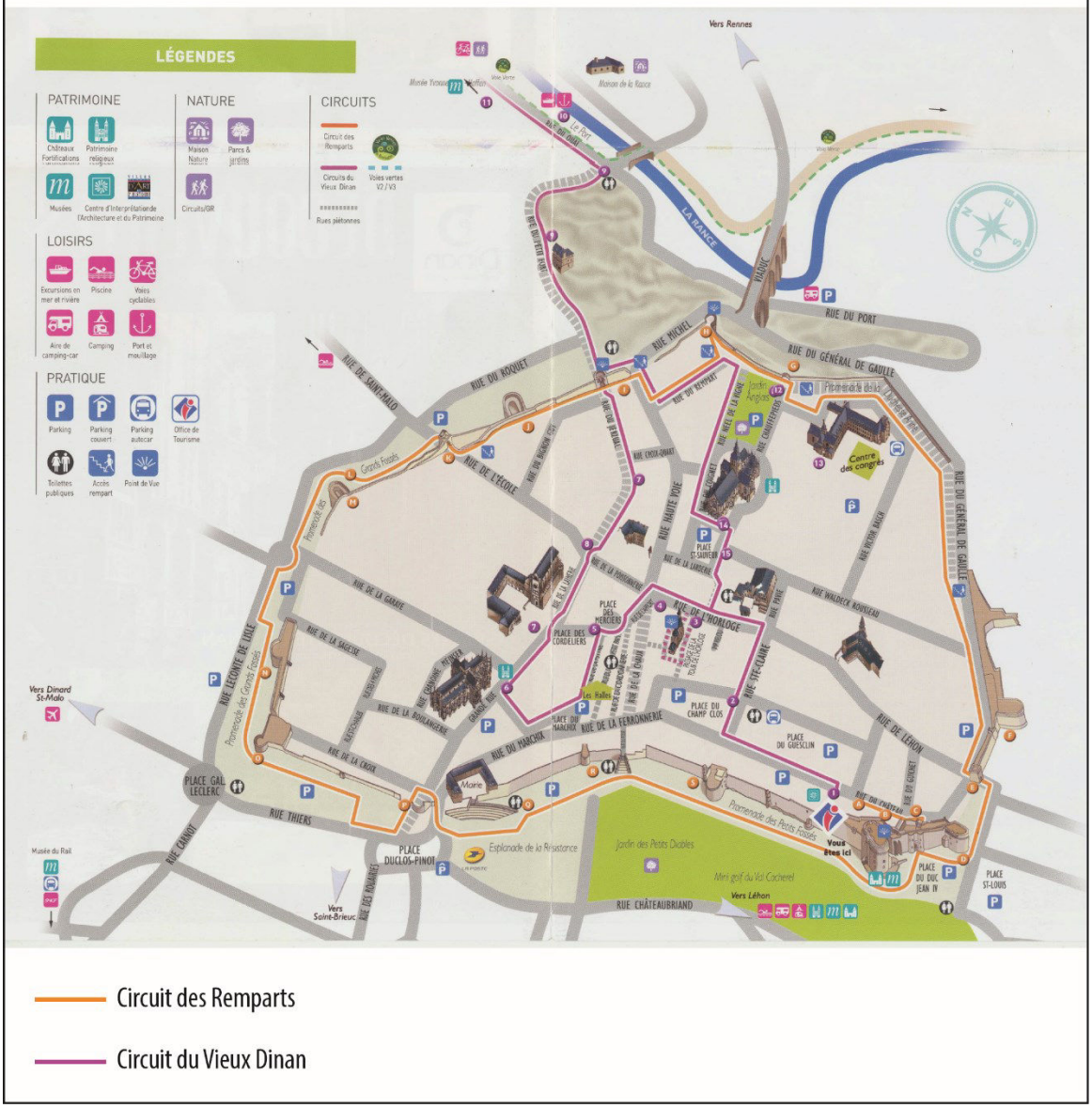

BIBLIOGRAPHIE

ARTICLES, ESSAIS, OUVRAGES, RAPPORTS DE RECHERCHE, THÈSES[290]

ABRIC J.-C. (dir.) (1994), *Pratiques sociales et représentations*, Paris, Presses universitaires de France, 251p.

AMIROU R. (2002), « De l'imagerie populaire à l'imaginaire touristique », *Espaces*, n°199, décembre 2002, pp.26-33

AMIROU R. (2011), « Du jeu au Je, dimensions ludiques et identitaires de l'expérience culturelle et muséale », in FURT J.-M., MICHEL F. (dir.), *Tourismes, patrimoines et mondialisations*, Paris, L'Harmattan, pp.39-58

AMOUGOU E. (2011), *Sciences sociales et patrimoines*, Paris, L'Harmattan, 169p.

AP J. (1990), « Residents' Perceptions Research on the Social Impacts of Tourism », *Annals of Tourism Research*, vol.17, pp.610-616

AP J. (1992), « Residents' Perceptions on Tourim Impacts », *Annals of Tourism Research*, vol.19, pp.665-690

ARBORIO A.-M., FOURNIER P. (2005 [1999]), *L'enquête et ses méthodes. L'observation directe*, Paris, Armand Colin, 128p.

ASCHER F. (1995), *Métapolis ou L'avenir des villes*, Paris, Odile Jacob, 345p.

ASHWORTH, G. J., TUNBRIDGE, J. E. (2000 [1990]), *The Tourist-Historic City. Retrospect and Prospect of Managing the Heritage City*, Oxford, New York, Pergamon, 333p.

[290] Sont intégrées à la bibliographie les références citées dans le texte mais également d'autres lectures ayant contribué à nourrir notre réflexion, bien que n'étant pas citées dans la version finale du manuscrit. De plus, nous y intégrons des références pouvant être considérées comme relevant de la « littérature grise », celles-ci permettant de combler une littérature scientifique lacunaire relative spécifiquement à Dinan et Sarlat.

AUDAS N. (2011), *La dynamique affective envers les lieux urbains : la place des temporalités individuelles et urbaines*, Tours, Université François-Rabelais, thèse de doctorat en aménagement de l'espace / urbanisme, 621p.

AUDRERIE D. (2003), *Questions sur le patrimoine*, Bordeaux, Confluences, 119p.

AUGÉ M. (1992), *Non-lieux. Une introduction à une anthropologie de la surmodernité*, Paris, Éditions du Seuil, 160p.

AUGOYARD J.-F. (2010 [1979]), *Pas à pas. Essai de cheminement quotidien en milieu urbain*, Bernin, À la croisée, 222p.

AUGOYARD J.-F. (1995), « La vue est-elle souveraine dans l'esthétique paysagère? » in ROGER A., *La théorie du paysage en France (1974-1994)*, Seyssel, Champ Vallon, pp.334-345

AUJOULAT N. (2005), « La grotte de Lascaux. Une fantastique ode à la vie », *Archeologia*, n°420, pp.18-31

AVRY L. (2012), *Analyser les conflits territoriaux par les représentations spatiales. Une méthode cognitive par cartes mentales*, Rennes, Université Rennes 2, thèse de doctorat en géographie / aménagement, 586p.

BABELON J.-P., CHASTEL A. (2004 [1980]), *La notion de patrimoine*, Paris, Liana Lévi, 141p.

BACHIMON P., DERIOZ P., VLÈS V. (2015), « Résidence secondaire ou dédoublement résidentiel », *Espaces, tourisme et loisirs*, n°236, pp.64-67

BAILLEUL H. (2009), « Aborder le rapport à l'espace habité dans sa dynamique : les représentations spatiales de l'habitant à l'épreuve des projets urbains », *communication aux 2e journées scientifiques de l'ARPenv – Perspectives de la psychologie environnementale francophone*, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00722997, consulté le 8 avril 2017

BAILLEUL H., FEILDEL B. (2011), « Le sens des mobilités à l'épreuve des identités spatiales : un éclairage par le récit de vie spatialisé et l'herméneutique cartographique », in DEPEAU S., RAMADIER T., (dir.) *Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.25-56

BAILLEUL H., MARTOUZET D. (2014), « Patrimonialiser les affects? Le rapport entre le *nous* et le *je* », in MARTOUZET D. (dir.), *Ville aimable*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, pp.265-297

BAILLY A. (1977), *La perception de l'espace urbain : les concepts, les méthodes d'études, leur utilisation dans la recherche urbanistique*, Paris, CRU, 264p.

BAILLY A. (1992), « Les représentations en géographie », in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp.371-383

BAILLY A. (2007), « 1. Antoine Bailly », in ALLEMAND S. (dir.), *Comment je suis devenu géographe*, Paris, Le Cavalier Bleu, pp.21-37

BAILLY A., BAUMONT C., HURIOT J.-M., SALLEZ A. (1995), *Représenter la ville*, Paris, Economica, 112p.

BANOS V., CANDAU J. (2014), *Sociabilités rurales à l'épreuve de la diversité sociale : enquête en Dordogne*, Versailles, Quae, 247p.

BARTHE-DELOIZY F. (2003), *Géographie de la nudité. Être nu quelque part*, Rosny-sous-Bois, Bréal, 239p.

BARTHES R. (1964), « Rhétorique de l'image », *Communication*, n°4, pp.41-42

BARTHES R. (1980), *La chambre claire : notes sur la photographie*, Paris, Éditions de l'Étoile, 192p.

BATESON G. MEAD M. (1942), *Balinese character : a photographic analysis*, New York, New York Academy of Sciences, 278p.

BATTESTI V. (2009), « De Siwa au Caire, la fabrique du patrimoine se nourrit du désir des autres », *Égypte/Monde arabe*, Troisième série, n°5-6, « Pratiques du Patrimoine en Égypte et au Soudan », pp.69-102

BAYART J.-F. (2013), « Faire des sciences sociales un acte de création », in HUNSMANN M., KAPP S. (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions EHESS, pp.333-348

BEAUD S. (1996), « L'usage de l'entretien en sciences sociales. Plaidoyer pour l'«entretien ethnographique» », *Politix*, vol.9, n°35, pp.226-257

BÉCHEAU A. (2013), *Se souvenir de Sarlat : 150 ans de restauration*, La Crèche, Geste Éditions, 160p.

BECKER H. (1986), « Biographie et mosaïque scientifique », *Actes de la recherche en sciences sociales,* vol.62-63, pp.105-110

BELL D., JAYNE M. (2009), « Small Cities? Towards a Research Agenda », *International Journal of Urban and Regional Research*, vol.33-3, pp.683-699

BERENSTEIN JACQUES P. (2006), « Errances urbaines : l'art de faire l'expérience de la ville. Autres chemins contre la spectacularisation urbaine », in JEUDY H.-P., BERENSTEIN JACQUES P. (dir.), *Corps et décors urbains. Les enjeux culturels de la ville*, Paris, L'Harmattan, pp.103-116

BERINGUIER P., SAADI A. (2010), « Quels paysages dans les images produites autour de l'itinéraire touristique Estrada Real (Minas Gerais, Brésil) », *Confins*, [En ligne], 9 | 2010, mis en ligne le 23 juillet 2010, consulté le 30 novembre 2016. URL : http://confins.revues.org/6428 ; DOI : 10.4000/confins.6428

BERNARDIE-TAHIR N. (2007), « Quand les touristes rencontrent les habitants : territoires et lieux communs dans la ville de Zanzibar » in DUHAMEL P., KNAFOU R. (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », pp.43-54

BERNIER L., DORMAELS M., LE FUR Y. (dir.) (2012), *La patrimonialisation de l'urbain*, Montréal, Presses Universitaires du Québec, 278p.

BERQUE A. (2000), *Écoumène. Introduction à l'étude des milieux humains*, Paris, Belin, 271p.

BERTAUX D. (2010 [1997]), *L'enquête et ses méthodes : Le récit de vie*, Paris, Armand collin, 126p.

BERTHELOT J.-M. (1996), *Les vertus de l'incertitude. Le travail de l'analyse dans les sciences sociales*, Paris, Presses Universitaires de France, 271p.

BERTHO R. (responsable scientifique), D'ANDREA N., BAILLEUL H., GUITTET C., CHAUVET G., GREFFIER L., TOZZI P., BECTARTE H., GAGNEBIEN A. (2014), *Mon paysage au quotidien, une pratique ordinaire?,* Rapport final de recherche réalisé pour le Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie, Université Bordeaux-Montaigne (laboratoire MICA, UMR ADESS), Université Rennes 2 (UMR ESO), 98p.

BERTHO-LAVENIR C. (1999a), *La roue et le stylo. Comment nous sommes devenus touristes*, Paris, Odile Jacob, 438p.

BERTHO-LAVENIR C. (1999b), « Suivre le guide ? », *Les Cahiers de médiologie*, n°7, premier semestre, Gallimard, pp.150-163

BERTHOLD É. (dir.) (2012), *Les quartiers historiques : enjeux, pressions, actions*, Québec, Presses de l'Université Laval, 262p.

BESSE J.-M. (2013), *Habiter. Un monde à mon image*, Paris, Flammarion, 251p.

BIGANDO E. (2004), « Entre le social et le sensible, l'émergence d'un paysage ordinaire », *Bulletin de l'Association des géographes français (BAGF)*, vol.81, n°2, pp.205-218

BIGANDO E. (2006), *La sensibilité au paysage ordinaire des habitants de la grande périphérie bordelaise (communes du Médoc et de la Basse Vallée de l'Isle),* Bordeaux, Université de Bordeaux 3, thèse de doctorat en géographie, 490p.

BIGANDO E. (2008), *Artigueloutan et ses paysages ordinaires. Le paysage en perspectives*,version électronique, http://web.univ-pau.fr/~ftesson1/tesson/images/RAPPORT_FINAL_ARTIGELOUTAN_WEB.pdf

BIGANDO E. (2012), « L'expérience ordinaire et quotidienne d'un paysage exceptionnel. Habiter un paysage culturel inscrit au patrimoine mondial de l'humanité (Saint-Emilion) », in FOURNIER L., CROZAT D., BERNIE-BOISSARD C., CHASTAGNIER C. (dir.), *Patrimoine et désirs d'identité*, Paris, L'Harmattan, pp.207-218

BIGANDO E. (2013), « De l'usage de la photo-elicitation interview pour appréhender les paysages du quotidien : retour sur une méthode productrice d'une réflexivité habitante », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], Politique, Culture, Représentations, document 645, mis en ligne le 17 mai 2013, URL : http://cybergeo.revues.org/25919 ; DOI : 10.4000/cybergeo.25919

BIGNANTE E. (2010), « The use of photo-elicitation in field research. Exploring Maasai representations and use of natural resources », *EchoGeo*, n°11, http://echogeo.revues.org/11622

BLANCHET A., GOTMAN A. (2001 [1992]), *L'enquête et ses méthodes : l'entretien*, Paris, Nathan, 127p.

BOISSEVAIN J. (dir.) (1996), *Coping with tourists. European reactions to mass tourism*, Providence, Berghahn Books, 264p.

BONNET S. (1972), *Sociologie politique et religieuse de la Lorraine*, Paris, A. Colin, 506p.

BONNAIN-DULON R. (1998), « Les gens d'ici et ceux d'ailleurs », in DUBOST F. (dir.), *L'autre maison. La « résidence secondaire », refuge des générations*, Paris, Éditions Autrement, pp.138-167

BONNIN P., DE VILLANOVA R. (dir.) (1999), *D'une maison l'autre : parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Creaphis, 371p.

BONNIN-OLIVEIRA S. (2014), « Des petites villes dynamisées par la périurbanisation : étude de cas dans les franges de l'aire urbaine toulousaine », *Actes de la conférence : Aux Frontières de l'Urbain*, http://halshs.archives-ouvertes.fr/, pp.489-507 <halshs-00960070>

BONNIN-OLIVEIRA S. (2016), « Les petites villes dans la périurbanisation. De l'influence métropolitaine à l'ancrage local dans l'aire métropolitaine toulousaine », *Territoire en mouvement. Revue de géographie et aménagement* [En ligne], 32 | 2016, mis en ligne le 21 novembre 2016, consulté le 08 avril 2017. URL : http://tem.revues.org/3899 ; DOI : 10.4000/tem.3899

BOORSTIN D. J. (1963 [1961]), *L'Image. Ou ce qu'il advint du rêve américain [The Image: A Guide to Pseudo-Events in America],* Paris, R. Julliard, 328p.

BOTTERILL T. D., CROMPTON L. J. (1987), « Personal construction of Holiday Snapshot », *Annals of Tourism Research*, 14(1), pp.152-156

BOUCHÉ N. (1998), « Tourisme et patrimoine urbain : les grandes interrogations », in CAZES G., M, POTIER F. (dir.), *Le tourisme et la ville : Expériences européennes,* Paris, L'Harmattan, pp.73-80

BOUILLON F., MONNET J. (2016), « L'observation et ses angles : au cœur des rapports entre les chercheurs et leurs objets », *Espaces et sociétés*, 2016/1, n°164-165, pp.9-17

BOURDEAU L., CHASSÉ S. (dir.) (2013), *Actes du colloque Site du patrimoine et tourisme*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1272p.

BOURDEAU L., GRAVARI-BARBAS M., ROBINSON M. (dir.) (2012), *Tourisme et patrimoine mondial*, Québec, Presses de l'Université Laval, 326p.

BOURDEAU L., MARCOTTE P. (2012), « L'utilisation du label du Patrimoine mondial selon son année d'obtention », in BOURDEAU L., GRAVARI-BARBAS M., ROBINSON M. (dir.), *Tourisme et patrimoine mondial*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.251-267

BOURDEAU P. (2011), « Rendez-vous dans l'après-tourisme? », in CHRISTIN R., BOURDEAU P. (dir.), *Le tourisme : émancipation ou contrôle social?,* Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, pp.209-257

BOURDIEU P. (1958), *Sociologie de l'Algérie,* Paris, Presses universitaires de France, 127p.

BOURDIEU P. (1962 [2002]), « Célibat et condition paysanne », in BOURDIEU P., *Le bal des célibataires*, Paris, Éditions du Seuil, pp.15-26

BOURDIEU P. (1972), *Esquisse d'une théorie de la pratique; précédé de Trois études d'ethnologie kabyle*. Genève, Paris, Droz, 269p.

BOURDIEU P. (1979a), « Les trois états du capital culturel », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.30, pp.3-6

BOURDIEU P. (1979b), *La distinction. Critique sociale du jugement*, Paris, Éditions de Minuit, 670p.

BOURDIEU P. (1980a), « Le capital social », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol.31, janvier 1980, pp.2-3

BOURDIEU P. (1980b), *Questions de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 268p.

BOURDIEU P. (1994), *Raisons pratiques. Sur la théorie de l'action*, Paris, Éditions du Seuil, 251p.

BOURDIEU P. (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris, Éditions du Seuil, 316p.

BOURDIEU P., BOLTANSKI L., CASTEL R., CHAMBOREDON J.-C. (1965), *Un art moyen. Essai sur les usages sociaux de la photographie*, Paris, Les éditions de minuit, 360p.

BOURDIEU P., SAYAD A. (1964), *Le déracinement: la crise de l'agriculture traditionnelle en Algérie*, Paris, Éditions de Minuit, 225p.

BOURDIN A. (1984), *Le patrimoine réinventé,* Paris, Presses universitaires de France, 239p.

BOYER M. (1972), *Le tourisme*, Paris, Éditions du Seuil, 261p.

BOYER M. (2002), « La carte postale, une image du tourisme », *Espaces*, n°199, décembre 2002, pp.24-25

BOYER M. (2005), *Histoire générale du tourisme du XVI^e^ au XXI^e^ siècle*, Paris, L'Harmattan, 327p.

BOYER M. (2007), *Le tourisme de masse*, Paris, L'Harmattan, 165p.

BOZON M., CHAMBOREDON J.-C. (1979), *Esquisse d'une sociologie des chasseurs*, Paris, Rapport au ministère de l'Environnement, 151p.

BOZON M., CHAMBOREDON J.-C. (1980), « L'organisation sociale de la chasse en France et la signification de la pratique », *Ethnologie française*, tome 10, n°1, pp.65-88

BRESSON S. (2010), *Du plan au vécu. Analyse sociologique des expérimentations de Le Corbusier et de Jean Renaudie pour l'habitat social*, Tours, Université François-Rabelais, thèse de doctorat en sociologie, 451p.

BREUX S., COLLIN J.-P., GINGRAS C. (2014), *Représenter l'urbain : apports et méthodes*, Québec, Presses de l'Université Laval, 403p.

BREVIGLIERI M., TROM D. (2003), « Troubles et tensions en milieu urbain. Les épreuves citadines et habitantes de la ville », in CEFAÏ D., PASQUIER D. (dir). *Les sens du public : publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, pp.399-416

BRIDONNEAU M. (2013), *Lalibela, une petite ville d'Éthiopie amarrée au monde : analyse des recompositions spatiales, sociales et politiques dans une petite ville patrimoniale, sacrée et touristique*, Nanterre, Université Paris X – Nanterre, thèse de doctorat en géographie, 389p.

BRUNET R. (1991), *Le territoire dans les turbulences*, Montpellier, GIP Reclus, 224p.

BRUNET R. (1993), « Appropriation », in BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H., *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, p.40

BRUNET R. (1997), « Tourisme et récréation », *L'Espace Géographique*, vol.26, n°3, p.204

BULOT T., VESCHAMBRE V. (2006), *Mots, traces et marques : dimensions spatiale et linguistique de la mémoire urbaine*, Paris, L'Harmattan, coll. « Espaces discursifs », 246 p.

BUSSI M. (2003), « L'émergence d'une entité Côte d'Albâtre: les acteurs d'un développement touristique et culturel », in GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER P. (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux, Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux: dynamiques, acteurs, enjeux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.227-240

CAILLY L. (2004), *Pratiques spatiales, identités sociales et processus d'individualisation. Étude sur la constitution des identités spatiales individuelles au sein des classes moyennes salariées du secteur public hospitalier dans une ville intermédiaire : l'exemple de Tours*, Tours, Université François-Rabelais, thèse de doctorat en géographie, 443p.

CALVINO I. (2013 [1973]), *Les villes invisibles [Le città invisibili],* Paris, Gallimard, 207p.

CARON C., ROCHE S. (2001), « Vers une typologie des représentations spatiales », *L'Espace géographique*, 2001/1, tome 30, pp.1-12

CAVAILLÉ F. (1999), *L'expérience de l'expropriation : Appropriation et expropriation de l'espace*, Paris, ADEF, 224p.

CAZES G. (1998a), « Le renouveau du tourisme urbain. Problématiques de recherche », in CAZES G., POTIER F., *Le tourisme et la ville : Expériences européennes,* Paris, L'Harmattan, pp.13-26

CAZES G. (1998b), « Les mobilités touristiques internationales », in KNAFOU R. (dir.) (1998), *La planète « nomade ». Les mobilités géographiques d'aujourd'hui*, Paris, Belin, pp.77-91

CAZES G., POTIER F. (dir.) (1998), *Le tourisme et la ville : expériences européennes*, Paris, L'Harmattan, 198p.

CERAMAC (2003), *L'avenir des petites villes. Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand – novembre 2002*, Clermont-Ferrand, Presses Universitaires Blaise Pascal, 325p.

CERIANI-SEBREGONDI G. (2007), *Quand la mobilité change le rapport au Monde : migrants marocains en Méditerranée*, Paris, Université Paris I – Sorbonne, thèse de doctorat en géographie, 578p.

CERIANI G., DUHAMEL P., KNAFOU R., STOCK M. (2005), « Le tourisme et la rencontre de l'autre. Voyage au pays des idées reçues, *L'Autre*, 2005/1, vol.6, pp.71-82

CHALFEN R. (1979), « Photography's Role in Tourism: Some Unexplored Relationships », *Annals of Tourism Research*, vol.6, n°4, pp.435-447

CHANEY D. (2002), « The Power of Metaphors in Tourism Theory », in COLEMAN S., CRANG M. (dir.), *Tourism: Between Place and Performance*, New York: Berghahn, pp.193–206

CHAPUIS A., GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S., MERMET A.-C. (2012), « Dynamiques urbaines et mobilités de loisirs à Paris : pratiques, cohabitations et stratégies de production de l'espace urbain dans le quartier du Marais », in BERTHOLD É. (dir.), *Les quartiers historiques : enjeux, pressions, actions*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.27-49

CHARLIER J.-É., MOENS F. (dir.) (2007), *Observer, décrire, interpréter,* Lyon, Institut National de recherche pédagogique, 239p.

CHESNEAUX J. (1996), *Habiter le temps*, Paris, Bayard Éditions, 344p.

CHEVALIER S., LALLEMENT E., CORBILLÉ S. (2013), *Paris résidence secondaire. Enquête chez ces habitants d'un nouveau genre*, Paris, Belin, 159p.

CHEVALLIER S., CHAUVIRÉ C. (2010), *Dictionnaire Bourdieu*, Paris, Ellipses, 175p.

CHOAY F. (1983), « Pensées sur la ville, arts de la ville », in AGULHON M., CHOAY F., CRUBELLIER M., DUBY G. (dir.), *Histoire de la France urbaine. Tome 4. La ville de l'âge industriel : le cycle haussmannien*, Paris, Éditions du Seuil, 665p.

CHOAY F. (1992), *L'allégorie du patrimoine*, Paris, Éditions du Seuil, 272p.

CHOAY F. (1994), « Le règne de l'urbain et la mort de la ville », in DETHIER J., GUIHEUX A. (dir.), *La ville : art et architecture en Europe, 1873-1993*, Centre Georges-Pompidou, pp.26-35

CHOAY F. (1998), « Introduction », in GIOVANNONI G. (1998 [1931]), *L'urbanisme face aux villes anciennes [Veccie città ed edilizia nuova],* Paris, Éditions du Seuil, pp.7-32

CHOAY F. (2010 [1988]), « Patrimoine », in MERLIN P., CHOAY F. (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de France, pp.543-545

CHOMBART DE LAUWE P.-H. (1977), « Appropriation de l'espace et changement social », in KOROSEC-SERFATY P. (dir.), *Appropriation de l'espace. 3e Conférence internationale de psychologie de l'espace construit*, Strasbourg, U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement, pp.25-33

CHRISTIN R. (2011), « Le tourisme enfermé », in CHRISTIN R., BOURDEAU P. (dir.), *Le tourisme : émancipation ou contrôle social?,* Bellecombe-en-Bauges, Éditions du Croquant, p.11-45

CLAVAL P. (2003), « Sens patrimoniaux dans le monde », in GRAVARI-BARBAS M., GUICHARD-ANGUIS S. (dir.) (2003), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp.45-58

CLAVEL M. (2006), « Ville et cultures », in JEUDY H.-P., BERENSTEIN JACQUES P. (dir.), *Corps et décors urbains. Les enjeux culturels de la ville*, Paris, L'Harmattan, pp.53-60

COËFFÉ V. (2010), « Le tourisme, fabrique d'urbanité. Matériaux pour une théorie de l'urbain », *Mondes du Tourisme*, n°2, pp.57-69

COËFFÉ V., DUHAMEL P., GUIBERT C., TAUNAY B., VIOLIER P. (2016), « Mens sana in corpore turistico : le corps « dé-routinisé » au prisme des pratiques touristiques », *L'information géographique*, 2016/2, vol.80, pp.32-50

COËFFÉ V., PÉBARTHE H., VIOLIER P. (2007), « Mondialisations et mondes touristiques », *L'information géographique*, vol.71, pp.83-96

COËFFÉ V., VIOLIER P. (2008), « Les lieux du tourisme : de quel(s) paradis parle-ton? Variations sur le thème de l'urbanité touristique », *Articulo - Journal of Urban Research* [Online], 4 | 2008, Online since 04 October 2008, connection on 24 October 2013. URL : http://articulo.revues.org/158 ; DOI : 10.4000/articulo.158

COHEN E. (1984), « The Sociology of Tourism: Approaches, Issues, and Findings », *Annual Review of Sociology*, vol.10, pp.373-392

COLLIER J. (1967), *Visual anthropology: photography as a research method*, New York, Holt Rinehart and Winston, 138p.

COLOMB C., NOVY J. (dir.) (2017), *Protest and resistance in the tourist city,* London, New York, Routledge, 344p.

CORBIN A. (1988), *Le territoire du vide. L'Occident et le désir du rivage 1750-1840*, Paris, Aubier, 411p.

CORBOZ A. (1983), « Le territoire comme palimpseste », *Diogène*, n°121, p.14-35

CORBOZ A. (2009) (textes choisis et assemblés par MORISSET L. K.), *De la ville au patrimoine urbain : histoires de forme et de sens*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 315p.

COUSIN S. (2008), « La politique touristique contre les habitants? Le cas de Loches en Tourraine », in BERTHELEU H., BOURDARIAS F. (dir.), *Les constructions locales du politique*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, pp.85-95

COUSIN S., CHAREYRON G., DA-RUGNA J., JACQUOT S. (2014), « Étudier TripAdvisor. Ou comment Trip-patouiller les cartes de nos vacances », *Espacestemps.net*, http://www.espacestemps.net/articles/etudier-tripadvisor/, consulté le 27 mars 2017

COUSIN S., RÉAU B. (2009), *Sociologie du tourisme*, Paris, La Découverte, 126p.

CROUCH D. (1999), *Leisure/Tourism Geographies: Practices and Geographical Knowledge*, London, Routledge, 299p.

CROUCH D. (2000), « Tourism representations and non-representative geographies : Making relationships between tourism and heritage active », in ROBINSON M. (dir.), *Tourism and heritage relationships : global, national and local perspectives*. *(Reflections on international tourism),* Sunderland : Centre for Travel and Tourism, Royaume-Uni: Business Education, pp.93-104

DARBELLAY F., STOCK M. (2012), « Penser le touristique : nouveau paradigme ou interdisciplinarité? », *EspacesTemps.net*, Travaux, 05.11.2012, http://www.espacestemps.net/articles/penser-le-touristique-nouveau-paradigme-ou-interdisciplinarite/, consulté le 10 octobre 2016

DARDEL E. (1990 [1952]), *L'homme et la terre : nature de la réalité géographique*, Paris, Éditions du CTHS, 199p.

DE ANDIA B. (1976), *La Sauvegarde des villes d'art : Régime juridique et fiscal,* Paris, B. de Andia, 426p.

DE BIASE A. (2006), « Ruses urbaines comme savoir », in JEUDY H.-P., BERENSTEIN JACQUES P. (dir.), *Corps et décors urbains. Les enjeux culturels de la ville*, Paris, L'Harmattan, pp.91-100

DE CERTEAU M. (1990 [1980]), *L'invention du quotidien. Tome 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 349p.

DE CERTEAU M., GIARD L. (1994), « Entre-deux », in DE CERTEAU M., GIARD L., MAYOL P., *L'invention du quotidien. Tome 2. Habiter, cuisiner*, Paris, Gallimard, pp.187-210

DE RADKOWSKI G.-H. (2002 [1964-1967]), *Anthropologie de l'habiter. Vers le nomadisme*, Paris, Presses universitaires de France, 166p.

DE SAINT-PIERRE C. (dir.) (2014), *La ville patrimoine : formes, logiques, enjeux et stratégies*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 248p.

DE SARDAN J.-P. O. (1998), « Émique », *L'Homme*, tome 38 n°147. Alliance, rites et mythes. pp.151-166; doi : 10.3406/hom.1998.370510

DE SARDAN J.-P. O. (2008), *La rigueur du qualitatif. Les contraintes empiriques de l'interprétation socio-anthropologique*, Louvain-la-Neuve, Academia-Bruylant, 365p.

DEBARBIEUX B. (2001), « Les problématiques de l'image et de la représentation en géographie », in BAILLY A. (dir.), *Les concepts de la géographie*, Paris, A. Colin, pp.199-211

DEBARBIEUX B. (2014), « Enracinement – Ancrage – Amarrage : raviver les métaphores », *L'Espace géographique*, tome 43, n°1, pp.68-80

DEBORD G. (1992 [1967]), *La société du spectacle*, Paris, Gallimard, 168p.

DEMAZIÈRE C. (2010), « Problématique du colloque : La recherche urbaine au miroir des travaux sur les villes petites et moyennes », in *Actes du colloque « Villes petites et moyennes, un regard renouvelé », Tours 2010*, pp.6-14

DENZIN N. K. (1988), « Triangulation » in KEEVES J. P. (dir.), *Educational Research Methodology and Measurement : an International Handbook*, Oxford, Pergammon Press, pp.511-513

DEPEAU S., RAMADIER T. (dir.) (2011), *Se déplacer pour se situer. Places en jeu, enjeux de classes*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 196p.

DETIENNE M. (2000), *Comparer l'incomparable*, Paris, Éditions du Seuil, 144p.

DEWAILLY J.-M. (2006), *Tourisme et géographie, entre pérégrinité et chaos?,* Paris, L'Harmattan, 221p.

DI MÉO G. (1994), « Patrimoine et territoire, une parenté conceptuelle », *Espaces et Sociétés,* n°78, pp.15-34

DIEUDONNÉ P., PRIGENT L. (2003), « Le patrimoine : affirmation d'identité et développement économique », in CERAMAC (dir.), *L'avenir des petites villes. Actes du Colloque international de Clermont-Ferrand – novembre 2002*, Clermont-Ferrand, Presses universitaires Blaise Pascal, pp.125-140

DOLLFUS O. (1997), *La mondialisation*, Paris, Presses de Sciences politiques, 166p.

DONDERO M. G. (2007), « Les pratiques photographiques du touriste entre construction d'identités et documentation », *Communication et langages*, n°151, pp.21-37

DORMAELS M. (2012), « Entre l'expérience du touriste et le quotidien de l'habitant : les enjeux locaux du patrimoine mondial », in BOURDEAU L., GRAVARI-BARBAS M., ROBINSON M. (dir.), *Tourisme et patrimoine mondial*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.21-35

DORMAELS M. (2013a), « Intégration des habitants et usagers dans la gestion du Vieux-Québec », in GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S. (dir.), *Touristes et habitants dans les sites du patrimoine mondial, Actes de la 4e journée organisée par la Chaire Unesco « Culture, tourisme et développement » le 22 octobre 2013,* pp.27-32

DORMAELS M. (2013b), « Entre l'expérience du touriste et le quotidien de l'habitant : les enjeux locaux du patrimoine mondial », in BOURDEAU L., CHASSÉ S. (dir.), *Actes du colloque « Site du patrimoine et tourisme »*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.474-487

DORIER-APPRILL E. (2001), « Lexique des villes et de l'urbain », in DORIER-APPRILL E. (dir.), *Vocabulaire de la ville. Notions et références*, Paris, Éditions du temps, pp.7-91

DOXEY G. V. (1975), « A causation theory of visitor-resident irritants: Methodology and research inferences », *Travel and Tourism Research Association Sixth Annual Conference Proceedings*, pp.195-198

DROUIN M. (2006), *Patrimoine et patrimonialisation du Québec et d'ailleurs*, Québec, Éditions MultiMondes, 248p.

DUBOST F. (dir.) (1998), *L'autre maison. La « résidence secondaire », refuge des générations*, Paris, Éditions Autrement, 183p.

DUHAMEL P. (1997), *Les résidents étrangers européens à Majorque (Baléares). Pour une analyse de la transformation des lieux touristiques*, Paris, Université Paris Diderot 7, thèse de doctorat en géographie, 720p.

DUHAMEL P. (2003), « Les lieux touristiques », in STOCK M. (dir.), *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, pp.33-82

DUHAMEL P. (2003-2004), « Au fondement du tourisme : Habiter autrement le monde » *Travaux de l'institut de géographie de Reims*, n°115-118, pp.75-90

DUHAMEL P. (2007), *Tourisme et temps long. Essai pour une généalogie des lieux touristiques. Lecture et mise en perspective du cas français*, Angers, Université d'Angers, Habilitation à diriger des recherches, 338p.

DUHAMEL P., KADRI B. (dir.) (2011), « Tourisme et mondialisation », in *Mondes du tourisme*, hors-série, 460p.

DUHAMEL P., KNAFOU R. (dir.) (2007), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, 366p.

DUMONT M. (2008), « La mondialisation de l'urbain », in LÉVY J. (dir.), *L'invention du monde. Une géographie de la mondialisation*, Paris, Les presses de Sciences Po, pp.161-183

EDOUARD J.-C. (2008), « La petite ville : contexte scientifique et enjeux de développement/aménagement », *Bulletin de l'Association des Géographes Français (BAGF),* 85e année, 28-1, pp.3-12

EDOUARD J.-C. (2012), « La place de la petite ville dans la recherche géographique en France : de la simple monographie au territoire témoin », *Annales de Géographie*, n°683, pp.25-42

ELIAS N. (1991 [1987]), *La société des individus [Die Gesellschaft der Individuen],* Paris, Fayard, 301p.

ELIAS N., DUNNING E. (1994 [1986]), *Sport et civilisation : la violence maîtrisée*, Paris, Fayard, 392p.

ÉQUIPE MIT (2002), *Tourismes 1 : Lieux communs*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 320p.

ÉQUIPE MIT (2005), *Tourismes 2 : Moments de lieux*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 349p.

ÉQUIPE MIT (2011), *Tourismes 3 : Pour une révolution durable*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », 332p.

FEILDEL B. (2010), *Espaces et projets à l'épreuve des affects. Pour une reconnaissance du rapport affectif à l'espace dans les pratiques d'aménagement et d'urbanisme*, Tours, Université François-Rabelais, thèse de doctorat en aménagement de l'espace / urbanisme, 671p.

FEILDEL B. (2016), « Le bricolage et l'herméneutique comme principes méthodologiques dans l'enquête en sciences sociales. Un outil cartographique pour révéler la relation affective aux espaces de vie », *ESO Travaux et Documents*, n°41, pp.89-99

FERRAS R. (1990), *Ville. Paraître, être à part,* Montpellier, GIP Reclus, 143p.

FERRÉOL G. (2000), *Lexique des sciences sociales*, Paris, Armand Colin, coll. « Synthèse », 95p.

FEYERABEND P. (1979 [1975]), *Contre la méthode. Esquisse d'une théorie anarchiste de la connaissance [Against method]*, Paris, Éditions du Seuil, 349p.

FIELDING S. (1998), « Indigeneity, identity and locality : perspectives on Swaledale », in BOYLE P., HALFACREE K., *Migration into rural areas*, Chichester, Wiley, p.151-165

FORTUNA C., PEIXOTO P. (2005), « Politiques patrimoniales et réhabilitation urbaine au Portugal », *Pôle Sud*, 2005/1, n°22, pp. 127-141

FRÉMONT A. (1999 [1976]), *La région, espace vécu*, Paris, Flammarion, 288p.

FRICAU B., LAPLACE-TREYTURE D. (2009), « Le piéton de Bordeaux. Nouvelles pratiques de déplacement et de découverte en ville », *Géographie et Cultures*, n°70, pp.21-35

FURT J.-M. (2011), « Tourisme, patrimoine et développement à Siem Reap : un difficile ménage à trois », in FURT J.-M., MICHEL F. (dir.), *Tourismes, patrimoines et mondialisations*, Paris, L'Harmattan, pp.119-132

GALI ESPELT N., DONAIRE BENITO J. A. (2005), « The social construction of the image of Girona : a methodological approach », *Tourism Management*, vol.26, n°5, pp.777-785

GALLARZA M. G., GIL SAURA I., GARCIA CALDERON H. (2002), « Destination image. Towards a conceptual Framework », *Annals of Tourism Research*, vol.29, n°1, pp.56-78

GARLICK S. (2002), « Revealing the unseen : tourism, art and photography », *Cultural Studies*, 16(2), pp.289-305

GARROD B. (2008), « Exploring place perception. A photo-based analysis », *Annals of Tourism Research*, vol.35, n°2, pp.381-401

GAUDIN S. (2013), *Villes moyennes et rénovation urbaine. Discours et actions d'une transaction spatiale. Exemples pris en Bretagne*, Rennes, Université Rennes 2, thèse de doctorat en géographie et aménagement, 851p.

GAUDIN S., MUSEREAU J. (2008), « Le terrain (de thèse), un construit…institutionnel? », communication au colloque *À travers l'espace de la méthode : les dimensions du terrain en géographie*, Arras 18-20 juin 2008, 12p.

GENTY M. (2001), « Le Secteur sauvegardé de Sarlat. Portrait géographique », in LASSERRE V., PANNETIER F. (dir.), *Jean Nouvel. L'église Sainte-Marie de Sarlat,* Bordeaux, Le Festin, pp.30-37

GÉRARDOT M. (2009), *Tourisme et métropole. Analyser le lien entre tourisme, métropole, métropolisation et métropolité par le rythme : l'exemple de Paris*, Paris, Université Paris I Panthéon – Sorbonne, thèse de doctorat en géographie, 456p.

GÉRARDOT M. (2011), « Les sites classés UNESCO comme moteur de la promotion d'une destination : l'exemple de Budapest », *Teoros*, vol.30, n°2, pp.28-36

GHIGLIONE R., BLANCHET A. (1991), *Analyse de contenu et contenus d'analyses*, Paris, Dunod, 151p.

GHIGLIONE R., MATALON B. (1998 [1977]), *Les enquêtes sociologiques. Théories et pratique*, Paris, Armand Colin, 301p.

GIROUD M. (2007), *Résister en habitant? Renouvellement urbain et continuités populaires en centre ancien (Berriat Saint-Bruno à Grenoble et Alcântara à Lisbonne),* Poitiers, Université de Poitiers, thèse de doctorat en géographie, 527p.

GIROUD M. (2011), « Usages des espaces rénovés et continuités populaires en centre ancien », *Espaces et sociétés*, n°144-145, pp.37-54

GLASER B. G., STRAUSS A. L. (1967), *The Discovery of Grounded Theory. Strategies for Qualitative Research*, Chicago, Aldine Publishing Co, 271p.

GLINOER A. (2011), « De quelques critiques récentes adressées à la science des œuvres de Pierre Bourdieu », *COnTEXTES* [En ligne], Notes de lecture, mis en ligne le 06 novembre 2011, consulté le 19 avril 2017. URL : http://contextes.revues.org/4881

GOFFMAN E. (1963), *Behavior in Public Places. Notes on the Social Organisation of Gatherings*, New York, The Free Press, 248p.

GOFFMAN E. (1973), *La mise en scène de la vie quotidienne. Tome 1. La présentation de soi*, Paris, Éditions de Minuit, 251p.

GOTMAN A., LÉGER J.-M., DECUP-PANNIER B. (1999), « Variations saisonnières de la vie familiale. Enquête sur les résidences secondaires », in BONNIN P., DE VILLANOVA R. (dir.), *D'une maison l'autre : parcours et mobilités résidentielles*, Grane, Creaphis, pp.177-211

GRAHAM B., ASHWORTH G. J., TUNBRIDGE J. E. (2004), *A geography of heritage: power, culture and economy*, Londres, Arnold, 284p.

GRAVARI-BARBAS M. (1997), « Gestion-valorisation du patrimoine historique bâti et tourisme urbain : le cas d'Angers », in COMMERÇON, N., GOUJON P. (dir.), *Villes moyennes espace, société, patrimoine [Colloque, Mâcon, 1995]*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, pp.397-410

GRAVARI-BARBAS M. (1998), « Belle, propre, festive et sécurisante: l'esthétique de la ville touristique », *Norois*, n°178, pp.175-196

GRAVARI-BARBAS M. (2001), « La leçon de Las Vegas : le tourisme dans la ville festive / The lesson of Las Vegas : tourism in a festival city », *Géocarrefour*, vol.76, n°2, pp.159-165

GRAVARI-BARBAS M. (2004), « Patrimonialisation et réaffirmation symbolique du centre-ville du Havre. Rapports entre le jeu des acteurs et la production de l'espace », in *Annales de Géographie*, tome 113, n°640, pp.588-611

GRAVARI-BARBAS M. (dir.) (2005), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 618p.

GRAVARI-BARBAS M. (2013), « Conférences d'ouverture 1. Introduction. Patrimoine mondial et tourisme : une co-production? », in BOURDEAU L., CHASSÉ S. (dir.), *Actes du colloque « Site du patrimoine et tourisme* », Québec, Presses de l'Université Laval, pp.8-15

GRAVARI-BARBAS M., DELAPLACE M. (2015), « Le tourisme urbain « hors des sentiers battus » : Coulisses, interstices et nouveaux territoires touristiques urbains », *Teoros*, *34(1-2),* http://teoros.revues.org/2790

GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S. (dir.) (2008), *Impacts socio-économiques de l'inscription d'un site sur la liste du patrimoine mondial ; une revue de la littérature*, rapport à l'UNESCO, Centre du Patrimoine Mondial, 61p.

GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S. (dir.) (2010), *Villes françaises du patrimoine mondial et tourisme. Protection, gestion, valorisation, Actes de la journée organisée par la Chaire Unesco « Culture, tourisme et développement », 27 mai 2010,* 94p.

GRAVARI-BARBAS M., JACQUOT S. (dir.) (2013), *Touristes et habitants dans les sites du patrimoine mondial, Actes de la 4e journée organisée par la Chaire Unesco « Culture, tourisme et développement » le 22 octobre 2013,* 89p.

GRAVARI-BARBAS M., RIPOLL F. (2010), « De l'appropriation à la valorisation des espaces urbains », in *Norois*, n° 217, pp.7-12

GRAVARI-BARBAS M., VESCHAMBRE V. (2003), « Patrimoine : derrière l'idée de consensus, les enjeux d'appropriation de l'espace et des conflits », in MELÉ P., LARRUE C., ROSEMBERG M., *Conflits et territoires*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, pp.67-82

GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER P. (2003a), « Introduction. Lieux de culture / culture des lieux : quelques éléments de problématique », in GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER P. (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux, Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.9-16

GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER P. (2003b), « Jeux d'acteurs et lieux », in GRAVARI-BARBAS M., VIOLIER P. (dir.), *Lieux de culture, culture des lieux, Production(s) culturelle(s) locale(s) et émergence des lieux : dynamiques, acteurs, enjeux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.153-154

GRAWITZ M. (2004), *Lexique des sciences sociales (8e édition),* Paris, Dalloz, 421p.

GREENWOOD D. (1972), « Tourism as an agent of change: a Spanish Basque Case », *Ethnology*, 11(1), pp.80-91

GRISELIN M., ORMAUX S. (2005), « Pour une approche paysagère des espaces polaires. L'exemple du Spitsberg occidental », *Norois*, n°194, pp.109-123

GUIBERT C. (2016), « Les déterminants dispositionnels du « touriste pluriel ». Expériences, socialisations, contextes », *SociologieS,* http://sociologies.revues.org/5688

GUIBERT J., JUMEL G. (1997), *Méthodologie des pratiques de terrain en sciences humaines et sociales*, Paris, Armand Colin, 216p.

GUIMELLI C. (dir.) (1994), *Structures et transformations des représentations sociales*, Lausanne, Delachaux et Niestlé, 277p.

GUITTET C. (2016), *Pour une meilleure intégration des Observatoires Photographiques du Paysage dans la gouvernance territoriale (exemple de la région Bretagne),* Rennes, Université Rennes 2, thèse de doctorat en géographie, vol.1, 729p.

GUITTET C., LE DÛ-BLAYO L. (2015), « Vers une meilleure intégration des OPP dans la gouvernance territoriale : de l'OPP des experts à l'OPP des habitants? », *Belgeo* [En ligne], 3 | 2015, mis en ligne le 30 septembre 2015, consulté le 15 décembre 2016. URL : http://belgeo.revues.org/17585 ; DOI : 10.4000/belgeo.17585

GUMUCHIAN H. (1991), *Représentations et aménagement du territoire*, Paris, Economica, 143p.

GUNTHERT A. (2014), « L'image conversationnelle : les nouveaux usages de la photographie numérique », *Études photographiques* [En ligne], 31 | Printemps 2014, mis en ligne le 10 avril 2014, consulté le 03 mars 2016. URL : http://etudesphotographiques.revues.org/3387

HALBWACHS M. (1950), *La mémoire collective*, Paris, Presses Universitaires de France, 170p.

HALL S. (1997), *Representation. Cultural representations and Signifying Practices*, London, Thousand Oaks, New Delhi, Sage Publications, 400p.

HARAWAY D. (1988), « Situated Knowledges: The Science Question in Feminism and the Privilege of Partial Perspective », *Feminist Studies*, vol.14, n°3, pp.575-599

HARPER D. A. (1982), *Good Company*, Chicago, University of Chicago Press, 172p.

HARPER D. A. (1987), *Working Knowledge. Skill and Community in a Small Shop*, Chicago, University of Chicago Press, 214p.

HARRILL R. (2004), « Residents' Attitudes toward Tourism Development: A Literature Review with Implications for Tourism Planning », *Journal of Planning Literature*, vol.18, n°3, pp.251-266

HASCOËT Y., LEFORT I. (2015), « Au détour des barres et des tours », *Téoros*, 34, 1-2, http://teoros.revues.org/2768, consulté le 2 avril 2017

HATT E. (2010), « Les enquêtes photographiques auprès des touristes. Un support à l'analyse des représentations microterritoriales des stations balnéaires », *Mondes du Tourisme*, n°2, pp.24-43

HATT E. (2011), *Requalifier les stations touristiques contemporaines : une approche des espaces publics. Application à Gourette et Seignosse-Océan*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, thèse de doctorat en aménagement et urbanisme, 644p.

HATT E., DELETRAZ G., CLARIMONT S. et VLÈS V. (2011), « Retour sur images », *EspacesTemps.net*, 12.10.2011, http://www.espacestemps.net/articles/retour-sur-images/

HEIDEGGER M. (1958 [1954]), *Essais et conférences [Vorträge und Aufsätze],* Paris, Gallimard, 349p.

HEINICH N. (2007), *Pourquoi Bourdieu*, Paris, Gallimard, 188p.

HEINICH N. (2009), *La fabrique du patrimoine : « de la cathédrale à la petite cuillère »*, Paris, Maison des Sciences de l'Homme, 286p.

HÉRIN R. (2013), *Chemin faisant : parcours en géographie sociale*, Caen, Presses universitaires de Caen, 369p.

HERTZ E., CHAPPAZ-WIRTHNER S. (2012), « Le patrimoine a-t-il fait son temps ? », *ethnographiques.org*, n° 24, juillet 2012, http://www.ethnographiques.org/2012/Hertz,Chappaz-Wirthner

HOYAUX A.-F. (2000), *Habiter la ville et la montagne : essai de géographie phénoménologique sur les relations des habitants au lieu, à l'espace et au territoire (exemple de Grenoble et Chambéry)*, Grenoble, Université Joseph Fourier, thèse de doctorat en géographie, 765p.

HOYAUX A.-F. (2002), « Entre construction territoriale et constitution ontologique de l'habitant. Introduction épistémologique aux apports de la phénoménologie au concept d'habiter », *Cybergeo : European Journal of Geography* [En ligne], article 216, mis en ligne le 29 mai 2002, consulté le 13 mars 2014. URL : http://cybergeo.revues.org/1824 ; DOI : 10.4000/cybergeo.1824

HUGUES E. (1996 [1971]), *Le regard sociologique: essais choisis [The sociological eye : selected papers],* Paris, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales, 344p.

HUNTER W. C. (2008), « A typology of photographic representations for tourism : Depictions of groomed spaces », *Tourism Management*, vol.29, n°2, pp.354-365

JEUDY H.-P. (2001), *La machinerie patrimoniale*, Paris, Sens & Tonka, 127p.

JEUDY H.-P. (2003), *Critique de l'esthétique urbaine*, Paris, Sens & Tonka, 165p.

JOSEPH I. (2000), « Décrire l'espace des interactions », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin pp.49-55

JUDD D., FAINSTEIN S.(dir.) (1999), *The Tourist City*, New Haven, New York et Londres, Yale University Press, 340p.

KAUFMANN V. (2005), « Mobilités et réversibilités : vers des sociétés plus fluides? », *Carnets internationaux de sociologie*, n°118, pp.119-135

KAUFMANN V. (2008), *Les paradoxes de la mobilité. Bouger, s'enraciner*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, 115p.

KAYSER B., LABORIE J.-P., LUGAN J.-C., PÉCHOUX P.-Y. (1972), *Les petites villes françaises*, Toulouse, C.I.E.U., 125p.

KNAFOU R. (1992), « L'invention du tourisme », in BAILLY A., FERRAS R., PUMAIN D. (dir.), *Encyclopédie de géographie*, Paris, Economica, pp.851-864

KNAFOU R. (1997), *Atlas de France. Volume 7, Tourisme et loisirs*, Paris, La Documentation française, Montpellier, Reclus, 126p.

KNAFOU R. (2007a), « Introduction. L'urbain et le tourisme : une construction laborieuse », in DUHAMEL P., KNAFOU R. (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », pp.9-21

KNAFOU R. (2007b), « 7. Rémy Knafou », in ALLEMAND S. (dir.), *Comment je suis devenu géographe*, Paris, Le Cavalier Bleu, pp.121-136

KNAFOU R. (2012), *Les lieux du voyage*, Paris, Le Cavalier Bleu, 215p.

KNAFOU R., BRUSTON M., DEPREST F., DUHAMEL P., GAY J.-C., SACAREAU I. (1997), « Une approche géographique du tourisme », *L'Espace géographique*, tome 26, n°3, pp.193-204

KNAFOU R., STOCK M. (2003), « Tourisme », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.931-934

KOECK R., ROBERTS L. (2010), *The city and the moving image: Urban projections*, Houndmills, Basingstoke, Hampshire, New York, Palgrave Macmillan, 281p.

KOHN R. C., NÈGRE P. (1991), *Les voies de l'observation. Repères pour les pratiques de recherche en sciences humaines*, Paris, Nathan, 239p.

KOROSEC-SERFATY P., G.E.P.E. (1977), « Sauvegarde des sites urbains et appropriation des places publiques », in KOROSEC-SERFATY P. (dir.), *Appropriation de l'espace. 3e Conférence internationale de psychologie de l'espace construit*, Strasbourg, U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement, pp.50-66

LABORIE J.-P. (1979), *Les petites villes*, Paris, CNRS, 363p.

LABORIE J.-P. (1993), « Les petites villes, chance de l'espace rural », in KAYSER B. (dir.), *La naissance de nouvelles campagnes*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube, DATAR, pp.37-50

LAFFONT G.-H., PRIGENT L. (2011), « Paris transformé en décor urbain. Les liaisons dangereuses entre tourisme et cinéma », *Téoros*, vo.30, n°1, p.108-118

LAHIRE B. (2010), *Franz Kafka. Éléments pour une théorie de la création littéraire*, Paris, La Découverte, 632p.

LAHIRE B. (2012), *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Le Seuil, 393p.

LAMY Y. (1993), « Du monument au patrimoine », *Genèse*, n°11, p.50-81

LAPERRIERE A. (1992), « L'observation directe », in GAUTHIER B. (dir.), *Recherche sociale. De la problématique à la collecte des données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, pp.251-272

LAZZAROTTI O. (1994), « La géographie dans la controverse touristique », *Annales de Géographie*, n°580, pp.627-650

LAZZAROTTI O. (2000), « Patrimoine et tourisme : un couple de la mondialisation », *Mappemonde*, n°1, pp.12-16

LAZZAROTTI O. (2001), *La raison de l'habiter. Patrimoine et tourisme*, Paris, Université Paris VII – Denis-Diderot, Dossier d'habilitation à diriger des recherches

LAZZAROTTI O. (2003), « Tourisme et patrimoine : ad augusta per augustia », *Annales de Géographie*, n°69, pp.91-109

LAZZAROTTI O. (2006), *Habiter. La condition géographique*, Paris, Belin, 287p.

LAZZAROTTI O. (2011), *Patrimoine et tourisme : histoire, lieux, acteurs, enjeux*, Paris, Belin, 302p.

LAZZAROTTI O. (2012), *Des lieux pour mémoire : monument, patrimoine et mémoires-Monde*, Paris, Armand Colin, coll. « Le temps des idées », 214p.

LAZZAROTTI O. (2013 [2003]), « Patrimoine », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.748-749

LAZZAROTTI O., PICKEL S. (2008), « Lieux remplis, lieux vidés : temporalités touristiques », in LÉVY J. (dir.), *Les Échelles de l'habiter*, Paris, PUCA, pp.191-255

LE GUIFFANT J. (2005), « La Fête des Remparts de Dinan », *Le Pays de Dinan (2005)*, pp.65-99

LE THÉRISIEN D. (2006), « L'Office de tourisme Dinan – Pays de Rance : 1906-2006 », *Le Pays de Dinan (2006)*, pp.99-118

LEDRUT R. (1973), *Les images de la ville*, Paris, Anthropos, 388p.

LEE J. R. E., WATSON R., BERNARD V. L. (1992), « Regards et habitudes des passants : Les arrangements de visibilité de la locomotion », *Les Annales de la recherche urbaine*, n°57-58, pp.101-109

LEFEBVRE H. (1970 [1968]), *Le droit à la ville*, Paris, Anthropos, 164p.

LEFEBVRE H. (2000 [1974]), *La production de l'espace*, Paris, Anthropos, 485p.

LEFORT I. (2010), « Circulez, tout est à voir… Tourisme urbain et mutations spatio-temporelles », *Cahiers ESPACES*, « Ville, urbanisme et tourisme », n°104, pp.98-106

LEICHNIG K. (2015), *La patrimonialisation des espaces fluviaux urbains et l'expérience des usagers, visiteurs et habitants. Une approche comparée Pau (France) et Saragosse (Espagne),* Pau / Saragosse, Université de Pau et des pays de l'Adour / Universidad de Zaragoza, thèse de doctorat en géographie / aménagement, 625p.

LELLI L. (2000), *Le paysage ordinaire. L'exemple du Nord-Comminges (Haute-Garonne, France). Essai méthodologique et pratique*, Toulouse, Université Toulouse-Le Mirail, thèse de doctorat en géographie, 325p.

LELLI L. (2003), « La photographie de paysage comme outil de mobilisation des acteurs pour un projet de territoire », in DEBARBIEUX B., LARDON S. (dir.), *Les figures du projet territorial*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube / Datar, 2003, pp.183-191

LEMERCIER C., OLLIVIER C., ZALC C. (2013), « Articuler les approches qualitatives et quantitatives. Plaidoyer pour un bricolage raisonné » in HUNSMANN M., KAPP S. (dir.), *Devenir chercheur. Écrire une thèse en sciences sociales*, Paris, Éditions EHESS, pp.125-143

LENIAUD J.-M. (1992), *L'utopie française. Essai sur le patrimoine*, Paris, Mengès, 180p.

LEPAN L. (2013), *L'espace touristique de la grande ville : une approche par les pratiques et mobilités touristiques. Le cas de la destination Paris*, Angers, Université d'Angers, thèse de doctorat en géographie, 360p.

LÉVY J. (1994), *L'espace légitime. Sur la dimension géographique de la fonction politique*, Paris, Presses de Sciences Po, 442p.

LÉVY J. (1999), *Le tournant géographique. Penser l'espace pour lire le monde*, Paris, Belin, 399p.

LÉVY J. (2003a), « Densité », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.237-238

LÉVY J. (2003b), « Diversité », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.274-275

LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.) (2000), *Logiques de l'espace, esprit des lieux. Géographies à Cerisy*, Paris, Belin, 351p.

LÉVY J., LUSSAULT M. (2003), « Habiter », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.440-442

LO I. S., MCKERCHER B., LO A., CHEUNG C., LAW R. (2011), « Tourism and online photography », *Tourism Management*, vol.32, n°4, pp.725-731

LOYER F. (2008), « Introduction. L'architecture française au début de la cinquième république », in HERVIER D. (dir.), *André Malraux et l'architecture*, Paris, Moniteur, pp.13-36

LUCAS L. (2014), *Habiter touristique et agencement de l'espace urbain : le cas de Los Angeles. Recherche sur le concours des compétences des individus quant à leurs manières de faire avec les épreuves spatiales d'une métapole touristique*, Lausanne, Université de Lausanne – Institut universitaire Kurt Bösch, thèse de doctorat en études du tourisme, 387p.

LUGINBÜHL Y. (1989), « Au-delà des clichés. La photographie du paysage au service de l'analyse », *Strates*, n°4, pp.11-16

LUSSAULT M. (2001), « Ouverture : mythologies citadines » in LUSSAULT M. (dir.), *Tours. Des légendes et des hommes*, Paris, Autrement, pp.8-65

LUSSAULT M. (2007a), *L'Homme spatial. La construction sociale de l'espace humain*, Paris, Éditions du Seuil, 363p.

LUSSAULT M. (2007b), « Le tourisme, un genre commun (conférence) », in DUHAMEL P., KNAFOU R. (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », pp.333-349

LUSSAULT M. (2007c), « Habiter, du lieu au monde. Réflexions géographiques sur l'habitat humain », in PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNÈS C. (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp.35-52

LUSSAULT M. (2013a [2003]), « Coprésence », in LÉVY J., LUSSAULT M (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.234-235

LUSSAULT M. (2013b [2003]), « Espace public », in LÉVY J., LUSSAULT M (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.360-364

LUSSAULT M. (2013c [2003]), « Pratique spatiale », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.812-813

LUSSAULT M. (2013d [2003]), « Urbanité », in LÉVY J., LUSSAULT M (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.1053-1055

LYNCH K. (1998 [1960]), *L'image de la cité [The image of the city],* Paris, Dunod, Collection « Architecture et urbanisme », 222 p.

MACCANNELL D. (1976), *The Tourist. A new theory of the leisure class*, New York, Schocken Books, 214p.

MACKAY K. J., COULDWELL C. M., (2004), « Using Visitor-Employed Photography to Investigate Destination Image », *Journal of Travel Research*, vol.42, n°4, pp.390-396

MADOEUF A. (1997), *Images et pratiques de la ville ancienne du Caire. Les sens de la ville*, Tours, Université François-Rabelais, thèse de doctorat en géographie, 570p.

MADOEUF A., CATTEDRA R. (dir.) (2012), *Lire les villes. Panoramas du monde urbain contemporain*, Tours, Presses universitaires François Rabelais, 374p.

MAINET H. (2008), « Qu'est-ce qu'une petite ville ? Réflexions à partir d'études de cas », *Bulletin de l'Association des Géographes Français (BAGF)*, n° 1, pp.13-22

MAITLAND R., NEWMAN P. (dir.) (2009). *World tourism cities: Developing tourism off the beaten track*, Abingdon, New York, Routledge, 159p.

MALAURIE C. (2003a), « De la carte postale. Les quais de Bordeaux », in BAUDRY P., PAQUOT T. (dir.), *L'urbain et ses imaginaires*, Pessac, Maison des Sciences et de l'Homme d'Aquitaine, pp.67-79

MALAURIE C. (2003b), *La carte postale, une œuvre : ethnographie d'une collection*, Paris, L'Harmattan, 254p.

MANOUKIAN P. (2011), *Le temps du voyage. Petite causerie sur la nonchalance et les vertus de l'étape*, Paris, Transboréal, 89p.

MARIE DIT CHIROT C. (2014), *« Pour un morceau de terre ». Enjeux sociaux et politiques de la valorisation touristique de l'espace au Mexique*, Caen, Université de Caen Basse-Normandie, thèse de doctorat en géographie, 373p.

MARKWELL K. W. (2000), « Photo-documentation and Analyses as Research Strategies in Human Geography », *Australian Geographical Studies*, vol.38 (1), pp.91-98

MARTOUZET D. (2013), « Ancrages : Introduction », in LAFFONT G.-H., GAUTIER A., MARTOUZET D., BERNARD N., CHAMEROIS G. (dir.), *L'espace du nouveau monde : Mythologies et ancrages territoriaux*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.231-236

MARWICK M. (2001), « Postcards from Malta. Image, consumption, context », *Annals of Tourism Research*, vol.28, n°2, pp.417-438

MASSOL F. (2008), *Tourisme de patrimoine des petites villes. Centres anciens et activités touristiques. Pézenas et quelques petites villes françaises,* Montpellier, Université Paul-Valéry, thèse de doctorat en géographie, 360p.

MELÉ P. (2004), « Habitants mobilisés et devenir d'un espace patrimonial? », *Géocarrefour*, vol.79, n°3, pp.223-230

MELÉ P. (2005), « Conflits patrimoniaux et régulations urbaines », *ESO Travaux & Documents*, n°23, septembre 2005, pp.51-57

MELÉ P. (dir.) (2013), *Conflits de proximité et dynamiques urbaines*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 434p.

MERCIER G. (1998), « Patrimoine urbain et insignifiance », *Cahiers de Géographie du Québec*, vol.42, n°116, p.269-273

MERCIER G., PARAZELLI M., MORIN R. (1999), « La ville et le choc des imaginaires. Populations marginalisées et revitalisation urbaine », in MORISSET L. K., NOPPEN L., SAINT-JACQUES D., *Ville imaginaire, ville identitaire : échos de Québec*, Québec, Nota Bene, pp.209-227

MEUNIER C., CHOAY F. (2010 [1988]), « Appropriation », in MERLIN P., CHOAY F. (dir.), *Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement*, Paris, Presses universitaires de France, pp.59-60

MIAUX S. (2005), *L'itinéraire, ou l'expérience du piéton dans l'aménagement urbain*, Pau, Université de Pau et des Pays de l'Adour, thèse de doctorat en géographie et aménagement, 473p.

MIAUX S., BREUX S. (2014), « Lire l'ambiance de la ville à travers les récits de parcours in situ », in BREUX S., COLLIN J.-P., GINGRAS C. (dir.), *Représenter l'urbain : apports et méthodes*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.233-252

MICHELIN Y. (1998), « Des appareils-photos jetables au service d'un projet de développement : représentations paysagères et stratégies des acteurs locaux de la montagne thiernoise », *Cybergéo,* n°65, 13p.

MIOSSEC J.-M. (1977), « L'image touristique comme introduction à la géographie du tourisme »*, Annales de Géographie,* vol.86, n°473, pp.55-70

MOLES A. A., ROHMER É. (1978), *Psychologie de l'espace,* Tournai, Casterman, 246p.

MOLES A. A., ROHMER É. (1998 [1977]), *Psychosociologie de l'espace*, Paris, L'Harmattan, 158p.

MONDADA L. (2001), « L'entretien comme événement interactionnel », in GROSJEAN M., THIBAUD J.-P. (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Editions Parenthèses, pp.197-214

MONGIN O. (2007), *La condition urbaine à l'heure de la mondialisation*, Paris, Éditions du Seuil, 325p.

MONIER M.-E. (1993), *Dinan. Mille ans d'histoire*, Mayenne, Éditions régionales de l'Ouest, 582p.

MONNET J. (1999), *Ville et pouvoir en Amérique : les formes de l'autorité*, Paris, L'Harmattan, 190p.

MONTABONE B. (2013), « Périphéries exploitées ou relais indispensables? Les petites villes du département d'Izmir (Turquie) dans le projet métropolitain », *Annales de Géographie*, 1/2013, n°689, pp.24-46

MONTECOT C. (2011), *La fontaine-des-Eaux minérales de Dinan. La féérie de l'Argentel*, Lanvallay, Éditions La Griffe du Temps, 413p.

MORANGE M., SCHMOLL C. (2016), *Les outils qualitatifs en géographie*, Paris, Armand Colin, 220p.

MORDUE T. (2005), « Tourism, Performance and Social Exclusion in "Olde York », *Annals of Tourism Research*, vol.32, n°1, pp.179-198

MOREL-BROCHET A. (2006), *Villes et campagnes à l'épreuve des modes d'habiter. Approches biographiques des logiques habitantes*, Paris, Université Paris I Panthéon – Sorbonne, thèse de doctorat en géographie, 572p.

MOREL-BROCHET A. (2007), « À la recherche des spécificités du mode d'habiter périurbain dans les représentations et les sensibilités habitantes », *Norois*, n° 205, pp. 23-36

MORICONI EBRARD F., CHATEL C., BORDAGI J. (dir.) (2014), *Actes de la conférence « Aux frontières de l'urbain. Petites villes du monde : émergence, croissance, rôle économique et social, intégration territoriale, gouvernance », Avignon 2014*, 746p., <halshs-00958799>

MORICE J.-R., VIOLIER P. (2009), « Ouverture et fermeture des lieux : l'exemple de la vallée de la Loire », in GIRAUD-LABALTE C., MORICE J.-R., VIOLIER P. (dir.), *Le patrimoine est-il fréquentable?*, Angers, Presses de l'Université d'Angers, pp.89-100

MORISSET L. K. (2009), *Des régimes d'authenticité. Essai sur la mémoire patrimoniale,* Rennes, Presses universitaires de Rennes, Collection Art et Société, 131p.

MORISSET L. K. (2011), « Pour une herméneutique des formes urbaines. Morphogénétique et sémiogénétique de la ville », in MORISSET L. K., BRETON M.-È., *La ville, phénomène de représentation*, Québec, Presses de l'Université du Québec, pp.33-59

MORISSET L. K. (2014a), « La commodité du patrimoine ou les nouveaux enjeux d'une représentation changeante », *notes de cours de la séance du 11/01/2014 – Séminaire thématique « Patrimoine et développement local. Enjeux économiques et socioculturels, dynamiques urbanistiques et modes d'intervention »,* UQAM, Hiver 2014

MORISSET L. K. (2014b), « Le temps (très court?) du patrimoine ou les nouveaux enjeux de la communauté, quelque part entre l'en-haut et l'en-bas patrimoniaux », *communication au colloque « Les Horizons du patrimoine culturel »,* Paris, 6-7 février 2014

MORISSET L. K. (2014c), « Le patrimoine comme principe actif du développement urbain. Reconstituer la patrimonialité des « paysages culturels » », in BREUX S., COLLIN J.-P., GINGRAS C. (dir.), *Représenter l'urbain : apports et méthodes*, Québec, Presses de l'Université Laval, pp.91-122

MORISSET L. K., NOPPEN L. (2004), « Du monument historique aux arts de la ville. Esquisse d'un avenir du patrimoine », in *Entre mythes et réalités : Un espace prismatique. Les conditions socio-économiques de la pratique des arts visuels*, Actes du Colloque du Regroupement des artistes en arts visuels du Québec (RAAV), du 7 au 9 novembre 2002, Montréal, RAAV, pp.115-130

MORISSET L. K., SARRASIN B., ETHIER G. (2012), *Épistémologie des études touristiques*, Québec, Presses de l'Université du Québec, 231p.

MORRISSETTE J., DEMAZIÈRE D., PÉPIN M. (2014), « Vigilance ethnographique et réflexivité méthodologique », *Recherches qualitatives*, vol.33, n°1, pp.9-18

MOSCOVICI S. (1961), *La psychanalyse, son image et son public. Étude sur la représentation sociale de la psychanalyse*, Paris, Presses universitaires de France, 650p.

MUCCHIELLI A. (2004), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines*, Paris, Armand Colin, 303p.

NAHRATH S., STOCK M. (2012), « Urbanité et tourisme : une relation à repenser », *Espaces et Sociétés*, n°151, 2012/3, pp.7-14

NEDELEC P. (2013), *Réflexions sur l'urbanité et la citadinité d'une aire urbaine américaine : (dé)construire Las Vegas,* Lyon, Université Lumière Lyon 2, Université de Lyon, thèse de doctorat en géographie, 488p.

NICOT B. H., ÖZDIRLIK B. (2013), « Inscription sur la liste du Patrimoine mondial, politiques de gestion et développement local : l'exemple de deux sites en Turquie », in BOURDEAU L., CHASSÉ S. (dir.), *Actes du colloque « Site du patrimoine et tourisme* », Québec, Presses de l'Université Laval, pp.896-913

NORA P. (dir.) (1997 [1984]), *Les lieux de mémoire*, Paris, Gallimard, 3 volumes, 4751p.

NUGIER A., CHEKROUN P. (2011), *Les influences sociales*, Paris, Dunod, 125p.

OBERTI M. (1997), « Structures sociales comparées de villes moyennes », in BAGNASCO A., LE GALÈS P. (dir.) *Villes en Europe*, Paris, La Découverte, pp.129-146

OUALLET A. (2003), « Perceptions et réutilisations patrimoniales en Afrique. Quelques exemples maliens », in GRAVARI-BARBAS M., GUICHARD-ANGUIS S., (2003), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp.59-76

OUALLET A. (2009), « Vulnérabilités et patrimonialisations dans les villes africaines : de la préservation à la marginalisation », *Cybergeo : European Journal of Geography*, *Vulnérabilités urbaines au sud*, article 455, mis en ligne le 14 mai 2009, http://www.cybergeo.eu/index22229.html

OUELLET A. (2013), *Dinan en représentation(s). Patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique,* Rennes, Université Rennes 2, mémoire de recherche (sous la direction de Solène Gaudin et Benoît Montabone), 125p.

OUELLET A. (2015), « Dinan en représentation(s). Patrimonialisation et mise en tourisme d'une petite ville historique de Bretagne », *Norois*, n°234, p.47-63

ORTAR N. (2011), « Une ancre pour être mobile : parcours de résidents secondaires et permanents dans l'Ain et le haut pays des Alpes-Maritimes », in BERGER M., ROUGÉ L. (dir.), *Être logé, se loger, habiter, regards de jeunes chercheurs*, Paris, L'Harmattan, pp.245-256

PAQUOT T. (2003), « Le paysage urbain est-il patrimonialisable? », in CUILLIER F. (dir.), *Les débats sur la ville. 5. Patrimoine et développement des cœurs de ville. 4e Assises du Patrimoine du Grand-Ouest*, Mayenne, Confluence, pp.167-174

PAQUOT T. (2005), *Demeure terrestre. Enquête vagabonde sur l'*habiter, Paris, Éditions de l'Imprimeur, 188p.

PAQUOT T. (2006), « Urbanité », in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R. (dir.), *Dictionnaire. La ville et l'urbain*, Economica, pp.296-297

PAQUOT T. (2007), « Introduction », in PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNES C., *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp.7-16

PAQUOT T. (2012), « Introduction », in MAGNE É., *L'esthétique des villes*, Gollion, Infolio, pp.9-29

PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNÈS C. (dir.) (2007), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, 382p.

PASSERON J.-C. (1995), « L'espace mental de l'enquête (I) », in *Enquête*, *1*, pp.13-42

PASSERON J.-C., REVEL J. (dir.) (2005), *Penser par cas*, Paris, Editions de l'EHESS, 292p.

PAUCHANT E. (2007), « Le tourisme. Incontournable et mobilisateur », *Confluences Méditerranée*, vol.4, n°63, pp.67-76

PAULET J.-P. (2002), *Les représentations mentales en géographie*, Paris, Anthropos, 152p.

PEREC G. (2000 [1974]), *Espèces d'espaces*, Paris, Galilée, Paris, 185p.

PERIGEOIS S. (2006), *Patrimoine et construction d'identité dans les petites villes. Les stratégies identitaires de la requalification des centres-villes en Isère*, Grenoble, Université Joseph-Fourier, thèse de doctorat en géographie, 547p.

PERIGEOIS S. (2008), « La mobilisation du champ patrimonial dans l'élaboration d'une identité « petite ville » », *Bulletin de l'Association des Géographes Français (BAGF),* 85e année, 28-1, pp.23-32

PÉRON F. (2003), « La construction du patrimoine maritime en Bretagne : processus et significations », in GRAVARI-BARBAS M., GUICHARD-ANGUIS S. (dir.), *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXIe siècle*, Paris, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, pp.315-334

PETIT E. (2010), « Du fil de l'eau en fils à retordre. Comment bricoler des techniques de terrain protéiformes en une méthodologie qualitative cohérente en géographie? », *L'information géographique*, vol.74, n°1, pp.9-26

PIETTE A. (1990), « L'école de Chicago et la ville cosmopolite aujourd'hui : lectures et relectures critiques », in BASTEINER A., DASSETTO F. (dir.), *Immigrations et nouveaux pluralismes : une confrontation des sociétés*, Bruxelles, De Boeck, pp.67-85

PIKE B. (1992), *The image of the city in modern literature*, Ann Arbor (Michigan), U.M.I., 168p.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (1989), *Dans les beaux quartiers*, Paris, Éditions du Seuil, 254p.

PINÇON M., PINÇON-CHARLOT M. (2007), *Les ghettos du gotha. Comment la bourgeoisie défend ses espaces*, Paris, Éditions du Seuil, 304p.

PIRIOU J. (2012), *Enquête sur la région touristique. Une recherche sur les pratiques spatiales de dimension régionale des acteurs du tourisme*, Angers, Université d'Angers, thèse de doctorat en géographie, 576p.

PIZAM A. (1978), « Tourism's impacts: The social costs of the destination community as perceived by its residents », *Journal of Travel Research*, vol.16, issue 4, pp.8-12

POULOT D. (1997), *Musée, nation, patrimoine, 1789-1815*, Paris, Gallimard, 406p.

PROSHANSKY H. M. (1977), « Appropriation et non appropriation (misappropriation) de l'espace », in KOROSEC-SERFATY P. (dir.), *Appropriation de l'espace. 3e Conférence internationale de psychologie de l'espace construit*, Strasbourg, U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement, pp.34-49

PUIJK R. (1996), « Dealing with fish and tourists. A case study from Northern Norway Ville », in BOISSEVAIN J.(dir.), *Coping with tourists. European reactions to mass tourism*, Providence, Berghahn Books, pp.204-226

PUMAIN D. (1999), « Quel rôle pour les villes petites et moyennes des régions périphériques? », *Revue de géographie alpine*, n° 2, pp.167-184

PUMAIN D. (2006), « Ville », in PUMAIN D., PAQUOT T., KLEINSCHMAGER R. (dir.), *Dictionnaire. La ville et l'urbain*, Economica, pp.302-306

QUINN B. (2007), « Performing tourism Venetian residents in focus », *Annals of Tourism Research*, vol.34, n°2, pp.458-476

RAYMOND H., HAUMONT N., RAYMOND M.-G., HAUMONT A. (1966), *L'habitat pavillonnaire*, Paris, Centre de recherche d'urbanisme, 148p.

RÉAU B. (2011), *Les Français et les vacances. Sociologie des pratiques et offres de loisirs*, Paris, CNRS Éditions, 235p.

REISINGER Y., TURNER L. W. (dir.) (2002), *Cross-Cultural Behaviour in Tourism. Concepts and Analysis*, Oxford, Elsevier Butterworth-Heinemann, 337p.

REMY J. (1998), *Sociologie urbaine et rurale. L'espace et l'agir,* Paris, L'Harmattan, 398p.

RENAHY N. (2010a), *Les gars du coin : enquête sur une jeunesse rurale*, Paris, La Découverte, 284p.

RENAHY N. (2010b), « Classes populaires et capital d'autochtonie », *Regards sociologiques*, n°40, pp.9-26

RETAILLÉ D. (2009), « Malaise dans la géographie : l'espace est mobile », in VANIER M. (dir.), *Territoires, Territorialité, Territorialisation*. Rennes, Presses universitaires de Rennes, coll. « Espace et territoires », p. 97-114

RETAILLÉ D. (2011), « Du paradigme sahélien du lieu à l'espace (mondial) mobile », *L'Information géographique*, vol.75, n°1, p.71-85

RETIÈRE J.-N. (1994), *Identités ouvrières. Histoire sociale d'un fief ouvrier en Bretagne. 1909-1990*, Paris, L'Harmattan, 236p.

RETIÈRE J.-N. (2003), « Autour de l'autochtonie. Réflexions sur la notion de capital social populaire », *Politix*, vol.16, n°63, pp.121-143

RIPOLL F. (2015), « Résister à « la mobilité ». (Dé)placements, inégalités et dominations », in ORFEUIL J.-P., RIPOLL F., *Accès et mobilités : les nouvelles inégalités*, Gollion, Infolio, pp.103-181

RIPOLL F., VESCHAMBRE V. (2006), « L'appropriation de l'espace : une problématique centrale pour la géographie sociale », in SÉCHET R., VESCHAMBRE V. (dir.), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.295-304

ROBINSON M. (2000), « Introduction », in ROBINSON M. (dir.), *Tourism and heritage relationships : global, national and local perspectives. (Reflections on international tourism),* Sunderland : Centre for Travel and Tourism, Royaume-Uni: Business Education, p. v-vii

ROBINSON M., PICARD D. (2009), *The framed world : tourism, tourists and photography*, Farnham, Ashgate, 263p.

ROCHEFORT R. (1963), « Géographie sociale et sciences humaines », *Bulletin de l'Association des Géographes Français*, n°314-315, p.18-32

RONCAYOLO M. (2003), « La ville est toujours la ville de quelqu'un », in RONCAYOLO M., LEVY J., PACQUOT T., MONGIN O., CARDINALI P. (dir.), *De la ville et du citadin*, Marseille, Éditions Parenthèses, pp.52-73

ROQUES J.-L. (2009), *La fin des petites villes. Une modernité envahissante*, Paris, L'Harmattan, 221p.

ROQUES J.-L. (2011), *Une sociologie de la petite ville*, Paris, L'Harmattan, 258p.

ROQUES J.-L. (2014), « La petite ville comme objet ambivalent » in MORICONI EBRARD F., CHATEL C., BORDAGI J. (dir.), *Actes de la conférence « Aux frontières de l'urbain. Petites villes du monde : émergence, croissance, rôle économique et social, intégration territoriale, gouvernance », Avignon 2014*, pp.41-50, <halshs-00958799>

ROUSSILLON A. (2010), *« À propos de quelques paradoxes de l'appropriation identitaire du patrimoine »,* in CATTEDRA R., GARRET P., MILLER C. ET VOLAIT M. (dir.), *Patrimoines en situation. Constructions et usages en différents contextes urbains*, Beyrouth / Rabat, Presses de l'Ifpo / Centre Jacques-Berque, OpenEdition, http://books.openedition.org/ifpo/908#text

ROYOUX D., VASSALO P., ZEDDA R. (2010), « Vers une conciliation spatio-temporelle de la ville touristique et de la ville « habitante ». Exemples français et italiens », *Cahiers ESPACES*, mars 2010, n°104, pp.62-68

RUBY C. (2013 [2003]), « Pratique », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.810-811

RUSSO A. P. (1999), « Venise : la fin du tout-tourisme », *Le Courrier de l'Unesco*, juillet/août 1999, pp.42-43

SACAREAU I., TAUNAY B., PEYVEL E. (2015), *La mondialisation du tourisme. Les nouvelles frontières d'une pratique*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 264p.

SACAREAU I., VACHER L., VYE D. (2010), « Attractivité touristique et attractivité résidentielle du littoral charentais : lorsque les Anglais brouillent la donne », *Sud-Ouest Européen*, n°29, pp.7-22

SACAREAU I., VACHER L., VYE D. (2013), « La résidence secondaire est-elle un objet aux confins du tourisme? Réflexions à partir de l'exemple des résidences secondaires des Britanniques en Poitou-Charentes », in FRANÇOIS H., BOURDEAU P., PERRIN-BENSAHEL L. (dir.), *Fin(?) et confins du tourisme. Interroger le statut et les pratiques de la récréation contemporaine*, Paris, L'Harmattan, pp.177-193

SALIN É. (2002), *Les centres historiques du Caire et de Mexico : représentations de l'espace, mutations urbaines et protection du patrimoine*, Nanterre, Université Paris X-Nanterre, thèse de doctorat en géographie, 629p.

SANCAR F. H., SERVECAN Y. C. (2010), « Children's Places: Rural–Urban Comparisons Using Participatory Photography in the Bodrum Peninsula, Turkey»*, Journal of Urban Design,* vol.15, n°3, pp.293-324

SANSOT P. (1977), « Notes sur le concept d'appropriation », in KOROSEC-SERFATY P. (dir.), *Appropriation de l'espace. 3e Conférence internationale de psychologie de l'espace construit*, Strasbourg, U.E.R. des sciences du comportement et de l'environnement, pp.67-75

SCHOUTEN F. F. J. (1995), « Heritage as historical reality », in HERBERT D. (dir.), *Heritage, tourism and society,* London, Mansell, pp.21-31

SÉCHET R., GARAT I., ZENEIDI D. (dir.) (2008), *Espaces en transactions*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 359p.

SÉCHET R., VESCHAMBRE V. (dir.) (2006), *Penser et faire la géographie sociale. Contributions à une épistémologie de la géographie sociale*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 397p.

SEGAUD M. (2006), « L'ordinaire des espaces quotidiens », *Urbanisme*, n°351, pp.60-62

SELBY M., MORGAN N. J. (1996), « Reconstruing place image. A case study of its role in destination market research », *Tourism Management*, vo. 17, n°4, pp.287-294

SERFATY-GARZON P. (1999), *Psychologie de la maison. Une archéologie de l'intimité*, Montréal, Éditions du Méridien, 117p.

SERFATY-GARZON P. (2002), « Appropriation », in SEGAUD M., BRUN J., DRIANT J.-C., *Dictionnaire de l'habitat et du logement*, pp.27-30

SHERLOCK K. (2001), « Revisiting the concept of hosts and guests », *Tourist Studies*, vol.1, n°3, pp.271-295

SIMON G. (2010), *Pratiques touristiques dans la métropole parisienne. Une analyse des mouvements intra-urbains*, Paris, Université Paris-Est, thèse de doctorat en sociologie, 634p.

SMITH V. L. (dir.) (1978), *Hosts and Guests: The Anthropology of Tourism*, London, Blackwell, 254p.

SONTAG S. (2000 [1977]), *Sur la photographie [On photography],* Paris, Christian Bourgois Éditeur, 241p.

SOUCY C. (1996), « Le patrimoine ou l'avers de l'aménagement? », *Les Annales de la recherche urbaine*, vol.72, n°1, pp.144-153

SØRENSEN M.-L. S., CARMAN J. (2009), « Introduction. Making the means transparent : reasons and reflections », in SØRENSEN M.-L. S., CARMAN J. (dir.), *Heritage studies. Methods and approaches*, London & New York, Routledge, pp.3-10

STASZAK J.-F. (2013 [2003]), « Représentations de l'espace », in LÉVY J., LUSSAULT M. (dir.), *Dictionnaire de la géographie et de l'espace des sociétés*, Paris, Belin, pp.867-869

STAVO-DEBAUGE J. (2003), « L'indifférence du passant qui se meut, les ancrages du résidant qui s'émeut », in CEFAÏ D., PASQUIER D. (dir), *Les sens du public. Publics politiques, publics médiatiques*, Paris, Presses universitaires de France, pp. 347-371

STEFANOU J. (1978), *Dimensions psycho-sociales du paysage urbain : critères d'analyse du paysage par la méthode des cartes postales*, Strasbourg, Université Louis Pasteur, thèse de 3e cycle en psychologie sociale, 317p.

STOCK M. (2001), *Mobilités géographiques et pratiques des lieux : étude théorico-empirique à travers deux lieux touristiques anciennement constitués : Brighton & Hove (Royaume-Uni) et Garmisch-Partenkirchen (Allemagne),* Paris, Université Paris VII – Denis Diderot, thèse de doctorat en géographie, 663p.

STOCK M. (2003-2004), « Pratiques des lieux, modes d'habiter, régimes d'habiter : pour une analyse trialogique des dimensions spatiales des sociétés humaines », *Travaux de l'Institut de Géographie de Reims*, n°115-118, pp.213-230

STOCK M. (2004), « L'habiter comme pratique des lieux géographiques », *EspacesTemps.net,* http://test.espacestemps.net/articles/lrsquohabiter-comme-pratique-des-lieux-geographiques/, consulté le 15 mars 2013

STOCK M. (2005), « Les sociétés à individus mobiles : vers un nouveau mode d'habiter? », *EspacesTemps.net*, http://www.espacestemps.net/articles/les-societes-a-individus-mobiles-vers-un-nouveau-mode-drsquohabiter/, consulté le 2 juin 2013

STOCK M. (2006), « L'hypothèse de l'habiter poly-topique : pratiquer les lieux géographiques dans les sociétés à individus mobiles », *EspacesTemps.net*, http://www.espacestemps.net/articles/hypothese-habiter-polytopique/, consulté le 22 février 2016

STOCK M. (2007a), « Habiter touristiquement la ville », in DUHAMEL P., KNAFOU R. (dir.), *Mondes urbains du tourisme*, Paris, Belin, coll. « Mappemonde », pp.25-36

STOCK M. (2007b), « Théorie de l'habiter. Questionnements », in PAQUOT T., LUSSAULT M., YOUNÈS C. (dir.), *Habiter, le propre de l'humain. Villes, territoires et philosophie*, Paris, La Découverte, pp.103-125

STOCK M. (2011), *Le problème du tourisme dans le modèle des lieux centraux. Réflexions critiques*, <hal-00716836>, 21p.

STOCK M. (2015), « Habiter comme « faire avec l'espace ». Réflexions à partir des théories de la pratique », *Annales de Géographie*, n°704, pp.424-441

STOCK M., DUHAMEL P. (2005), « A practice-based approach to the conceptualisation of geographical mobility », *Belgéo*, n°1-2, pp.59-68

STOCK M., SACAREAU I. (2003), « Qu'est-ce que le tourisme? », in STOCK M. (dir.), *Le tourisme : acteurs, lieux et enjeux*, Paris, Belin, pp.7-32

TERRIN J.P. (dir.) (2011), *Le piéton dans la ville : l'espace public partagé – Walking in the city : sharing public space : Amsterdam, Copenhagen, Lausanne, London, Lyon, Paris, Wien*, Marseille, Parenthèses, 211p.

THÉRY H., BRUNET R. (1993), « Habiter », in BRUNET R., FERRAS R., THÉRY H., *Les mots de la géographie. Dictionnaire critique*, p.250

THIBAUD J.-P. (2001), « La méthode des parcours commentés », in GROSJEAN M., THIBAUD J.-P. (dir.), *L'espace urbain en méthodes*, Marseille, Éditions Parenthèses, pp.79-99

TOM A., AUBERLET J.-M., BREMOND R. (2008), « Approche psychologique de l'activité de traversée des piétons. Implications pour la simulation », *Recherche, Transports, Sécurité*, n°101, pp.265-279

TONKA H. (1994), *La ville plaisir ou le plaisir de la ville dans l'aménagement urbain*, École Régionale des Beaux-Arts d'Angers, Angers, Faire paraître, Paris, Sens & Tonka, 109p.

TOSUN, C. (2002). « Host perceptions of impacts. A comparative tourism study », *Annals of Tourism Research*, vol.29, n°1, pp.231 -253

TOWNER J. (1985), « The Grand Tour. A Key Phase in the History of Tourism », *Annals of Tourism Research*, vol.12, pp.297-333

TUAN Y.-F. (1977), *Space and place : the perspective of experience*, London, E. Arnold, 226p.

TUAN Y.-F. (1990 [1974]), *Topophilia. A Study of Environmental Perception, Attitudes, and Values*, New York, Columbia University Press, 260p.

TUCKER H. (1999), *Living With Tourism: Tourism, Identity and Change in a Village in Central Turkey,* Durham, Durham University, PhD Thesis in Social Anthropology, 255p.

TUCKER H. (2001), « Tourists and Troglodytes. Negociating for Sustainability »*, Annals of Tourism Research,* vol.28, n°4, pp.868-891

TUCKER H., EMGE A. (2010), « Managing a World Heritage Site : the case of Cappadocia »*, Anatolia : An International of Tourism and Hospitality Research,* vol.21, n°1, pp.41-54

URBAIN J.-D. (1993), *L'idiot du voyage. Histoire de touristes*, Paris, Payot, 270p.

URBAIN J.-D. (2002), *Paradis verts: désirs de campagne et passions résidentielles,* Paris, Payot, 392p.

URRY J. (1990), *The Tourist Gaze. Leisure and Travel Contemporary Societies*, London, Sage, 176p.

VACHER L., VYE D. (2012a), « Penser l'habiter à travers la pratique des lieux touristiques par les excursionnistes, touristes et résidents », in FRELAT-KAHN B., LAZZAROTTI O. (dir.), *Habiter. Vers un nouveau concept*, Paris, Armand Colin, pp.197-210

VACHER L., VYE D. (2012b), « La ville moyenne touristique est-elle encore une ville moyenne? Une approche par les populations présentes », *Norois*, n°225, pp.75-91

VERDRAGER P. (2010), *Ce que les savants pensent de nous et pourquoi ils ont tort : critique de Pierre Bourdieu*, Paris, Les empêcheurs de penser en rond, La Découverte, 237p.

VERGUET C. (2013), *La fabrique ordinaire du patrimoine. Étude de cas en milieu urbain : le quartier de la Libération à Nice*, Nice, Université de Nice Sophia-Antipolis, thèse de doctorat en anthropologie, 420p.

VESCHAMBRE V. (1999) « Dimension : pour dépasser la dialectique socio-spatiale », in *ESO – Travaux & Documents*, n°10, 1999, pp.83-87

VESCHAMBRE V. (2002), « Une mémoire urbaine socialement sélective, réflexions à travers l'exemple d'Angers », in *Annales de la recherche urbaine*, n°92, pp.65-73

VESCHAMBRE V. (2004), « Appropriation et marquage symbolique de l'espace : quelques éléments de réflexion », *ESO Travaux et Documents*, n°21, pp.73-77

VESCHAMBRE V. (2005), « Le recyclage urbain, entre démolition et patrimonialisation : enjeux d'appropriation symbolique de l'espace. Réflexions à partir de quatre villes de l'Ouest », in *Norois*, n°195, pp.79-92

VESCHAMBRE V. (2007), « Le processus de patrimonialisation: revalorisation, appropriation et marquage de l'espace », Café Géo, http://www.cafe-geo.net, n°1180

VESCHAMBRE V. (2008), *Trace et mémoire urbaines. Enjeux sociaux de la patrimonialisation et de la démolition*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 315p.

VESCHAMBRE V. (2009), « Dimension spatiale de la construction identitaire : patrimonialisation, appropriation et marquage de l'espace », in GRANDJEAN P. (dir.), *Construction identitaire et espace*, Paris, L'Harmattan, pp. 137-151

VIARD J. (2007 [1984]), *Penser les Vacances,* La Tour d'Aigue, Éditions de l'Aube, 203p.

VIEILLARD-BARON H., HUGONIE G. (2007), « Entre proximité et distance : le terrain pour le géographe urbain (Between proximity and distance : where do we place the field in urban geography) », *Bulletin de l'Association de géographes français (BAGF)*, n°4, pp.446-455

VIOLIER P. (2005), « Introduction : Habiter c'est aussi recevoir. Le rapport à l'altérité », in GRAVARI-BARBAS M. (dir.), *Habiter le patrimoine. Enjeux, approches, vécu*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.365-371

VIOLIER P. (2009), « Introduction. Destinations et territoires touristiques. Coprésence à l'œuvre », in LEMASSON J.-P., VIOLIER P. (dir.), *Destinations et territoires. Coprésence à l'œuvre*, Montréal, Éditions Teoros, Presses universitaires du Québec, pp.1-3

VLÈS V., BERDOULAY V., CLARIMONT S. (2005), *Espaces publics et mise en scène de la ville touristique*, Rapport final de recherche, Ministère délégué au Tourisme, Université de Pau et des Pays de l'Adour, Laboratoire SET, UMR 5603 CNRS-UPPA

VOISIN B. (2001), « Observer les lieux et les gens, penser l'aménagement », in TOUSSAINT J.-Y., ZIMMERMANN M. (dir.), *User, observer, programmer et fabriquer l'espace public*, Lausanne, Presses polytechniques et universitaires romandes, pp.147-156

VYE D. (2014), « Habiter temporairement les campagnes », in MARGETIC C., BERMOND M., JOUSSEAUME V., MARIE M. (dir), *Atlas des Campagnes de l'Ouest*, Rennes, Presses universitaires de Rennes, pp.112-113

WATREMEZ A. (2008), « Vivre le patrimoine urbain au quotidien : pour une approche de la patrimonialité », in *Culture et Musées*, n°11, pp.11-35

WATREMEZ A. (2009), *Le patrimoine des Avignonnais: la construction du caractère patrimonial de la ville par ses habitants*, Avignon / Montréal, Université d'Avignon et des pays de Vaucluse / Université du Québec à Montréal, thèse de doctorat en sciences de l'information et de la communication, 335p.

WEBER M. (1992 [1904-1917]), *Essais sur la théorie de la science [Gesammelte Aufsätze zur Wissenschaftslehre],* Paris, Presses Pocket, 478p.

YOUNG L., BARRETT H. (2001), « Adapting visual methods: action research with Kampala street children », *Area,* vol.33, n°2, pp.141-152

NUMÉROS OU DOSSIERS THÉMATIQUES (REVUES SCIENTIFIQUES)

Cahiers ESPACES (2010), « Ville, urbanisme et tourisme », n°104, 130p.

Espaces et sociétés (2000), « Tourisme en villes », n°100, 2000/1, pp.11-124

ESO Travaux & Documents (2004), « Appropriation », n°21, pp.9-110

ESO Travaux & Documents (2013), « La méthodologie de l'entretien », n°36, pp.107-133

ESO Travaux & Documents (2016), « Méthodologie complexe et plurielle dans la recherche doctorale en sciences sociales », n°41, pp.85-118

Géocarrefour (2001), « Le tourisme et la ville », vol.76, n°2, pp.87-165

Mondes du tourisme (2012), « Tourisme dans les villes historiques », n°6, pp.3-60

Norois (1998), « Villes et tourisme », tome 45, n°178, pp.121-348

RAPPORTS ET DOCUMENTS INSTITUTIONNELS

SERVICE DU PATRIMOINE – SARLAT (2012), *Sarlat. Les 50 ans de la loi Malraux*, 64p., téléchargeable : *https://www.an-patrimoine.org/IMG/pdf/article_loi_malraux.pdf*

UNESCO (1972), *Convention concernant la Protection du Patrimoine mondial culturel et naturel*, adoptée à Paris le 16 novembre 1972, 16p., *whc.unesco.org/archive/convention-fr.pdf*

TABLE DES FIGURES

Figure 1: Présentation schématique de l'objet de recherche _____ 21
Figure 2: Plan schématique de la thèse _____ 27
Figure 3 : L'espace-temps des tourismes _____ 37
Figure 4 : Continuum d'implication selon les intentionnalités _____ 59
Figure 5: Rapports à l'espace et coprésence : une analyse en deux étapes _____ 70
Figure 6: Le système de "filtres" selon J.-P. Paulet _____ 74
Figure 7 : Appropriation de l'espace (selon F. Ripoll et V. Veschambre, 2006) et dimensions affectives du rapport à l'espace (selon N. Audas, 2011) _____ 87
Figure 8 : Dimensions idéelles et matérielles des rapports à l'espace _____ 89
Figure 9 : Fourchettes et définitions quantitatives des villes moyennes en France d'après les principaux auteurs et institutions (graphique issu de la thèse de doctorat de Solène Gaudin, 2013) _____ 98
Figure 10 : Localisation de Dinan en Bretagne _____ 110
Figure 11 : Dinan au sein du bassin touristique de la Côte d'Émeraude _____ 111
Figure 12 : Quelques exemples du patrimoine bâti dinannais _____ 112
Figure 13 : Emplois selon le secteur d'activité - Dinan - 2012 _____ 114
Figure 14 : Tourisme et patrimoine à Dinan _____ 117
Figure 15 : Localisation de Sarlat _____ 120
Figure 16 : Quelques exemples du patrimoine bâti sarladais _____ 121
Figure 17 : Emplois par secteur d'activité – Sarlat-la-Canéda - 2012 _____ 124
Figure 18 : Nombre de lits totaux (hors résidences principales) (à gauche) et nombre de lits marchands pour 100 habitants (à droite), en 2013 (région Aquitaine) _____ 125
Figure 19 : Nombre de lits de campings classés par communes en 2013 (région Aquitaine) 126
Figure 20 : Artistes de rue à Sarlat _____ 127

Figure 21 : Tourisme et patrimoine à Sarlat _____ 129
Figure 22 : Utilisation de la photographie comme outil d'enquête en sciences humaines et sociales _____ 144
Figure 23: L'enquête comme événement _____ 157
Figure 24 : Modification du protocole d'enquête auprès des touristes _____ 158
Figure 25 : Carte de Dinan illustrant les lieux et monuments les plus souvent évoqués par les guides (guides imprimés, cartes postales et TripAdvisor) _____ 175
Figure 26: Carte de Sarlat illustrant les lieux et monuments les plus souvent évoqués par les guides (guides imprimés, cartes postales et TripAdvisor) _____ 176
Figure 27: Photographies prises par des touristes en réponse aux questions 1 et 4 (représentation de la ville (1) et cliché à conserver en souvenir (4)) (même cliché utilisé pour les deux questions) _____ 179
Figure 28 : Photographies prises par des touristes en réponse à la question à la question 2 (représentation du patrimoine) _____ 180
Figure 29: Photographies prises par des touristes en réponse à la question 3 (représentation du tourisme) _____ 182
Figure 30 : Photographies prises par Amélie (T, Sarlat) et Évelyne (T, Sarlat) en réponse à la question 5 (lieu que vous avez apprécié le plus (où vous vous êtes senti le mieux)) _____ 183
Figure 31 : Photographies prises par Kim (T, Sarlat) et Sophie (T, Sarlat) en réponse à la question 6 (lieu que vous n'avez pas apprécié) _____ 184
Figure 32: Photographies prises par des résident-e-s permanent-e-s en réponse aux questions 1 (représentation de la ville) et 2 (représentation du patrimoine) (même cliché utilisé pour les deux questions) _____ 186
Figure 33 : Photographies prises par Fabienne en réponse à la question 2 (représentation du patrimoine) _____ 187
Figure 34: Photographies prises par des résidentes permanentes en réponse à la question 2 (représentation du patrimoine) _____ 188
Figure 35 : Photographies prises par des résident-e-s permanent-e-s en réponse à la question 3 (représentation du tourisme) _____ 191
Figure 36 : Photographies prises par Pauline (RP, Dinan) et Virginie (RP, Sarlat) en réponse à la question 4 (cliché à garder en souvenir) _____ 193
Figure 37: Photographie de Louis en réponse à la question 4 (cliché à conserver en souvenir) _____ 194
Figure 38 : Photographies prises par Guy (RP, Sarlat) et June (RP, Dinan) en réponse à la question 4 (cliché à garder en souvenir) _____ 195

Figure 39 : Typologie des clichés à conserver en souvenir (question 4) par les résidents permanents 196
Figure 40 : Photographies prises par Martine (RP, Dinan) et Laura (RP, Sarlat) en réponse à la question 6 (endroit dans la ville, que vous appréciez le moins et/ou vous vous sentez le moins bien) 198
Figure 41: Photographies de touristes en réponse à la question 7 (Pensez-vous avoir repéré quelque chose, un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., que les touristes ne voient pas d'habitude, ou auquel ils n'ont en général pas accès?) 202
Figure 42: Photographies de Louis (RP, Dinan) et Coralie (RP, Sarlat) en réponse à la question 7 (« Y a-t-il un lieu, un commerce, un détail architectural, etc., qu'il faut, selon vous, être Dinannais / Sarladais pour connaître? ») 202
Figure 43 : Localisation des prises de vue des enquêtés à Dinan (réponses aux questions 1 (représentation de la ville), 2 (représentation du patrimoine) et 4 (cliché à conserver en souvenir)) 205
Figure 44: Localisation des prises de vue des enquêtés à Sarlat (réponses aux questions 1 (représentation de la ville), 2 (représentation du patrimoine) et 4 (cliché à conserver en souvenir)) 206
Figure 45 : Nuage de mots - Réponses à la question "Définissez Dinan en trois mots" des résidents (permanents et secondaires) 207
Figure 46 : Nuage de mots – Réponses à la question "Définissez Dinan en trois mots" des touristes 207
Figure 47 : Nuage de mots - Réponses à la question "Définissez Sarlat en trois mots" des résidents (permanents et secondaires) 210
Figure 48 : Nuage de mots - Réponses à la question "Définissez Sarlat en trois mots" des touristes 210
Figure 49: Promenade des Petits Fossés (partie du circuit des Remparts proposé par l'OT) 217
Figure 50: Plan de la ville de Sarlat édité par l'Office de tourisme Sarlat – Périgord Noir 218
Figure 51 : Schéma des pratiques de mobilité des touristes à Dinan 219
Figure 52 : Schéma des pratiques de mobilité des touristes à Sarlat 220
Figure 53 : Photographier et prendre la pose 222
Figure 54 : Dinan intra-muros en saison estivale - partage de l'espace entre piétons et automobilistes 228
Figure 55 : Schéma représentant les trois profils types de pratiques des résidents (permanents ou temporaires) de Sarlat 234
Figure 56: Localisation des lieux d'observation à Dinan 241

Figure 57 : Localisation des lieux d'observation à Sarlat 242
Figure 58 : Le "Jerzual" : rue patrimoniale et touristique 243
Figure 59 : La rue Thiers de Dinan : un lieu monogène citadin 244
Figure 60 : Schéma du lieu d'observation 2C (Dinan) - niveau rez-de-chaussée 245
Figure 61 : La rue Gambetta de Sarlat : d'un lieu monogène citadin à commun hybride 246
Figure 62: La rue de la République de Sarlat : d'un lieu commun à dominante citadine à un lieu hybride 248
Figure 63: Le jardin du Plantier de Sarlat : de lieu commun à dominante citadine à lieu hybride 249
Figure 64 : La rue Jean-Jacques Rousseau de Sarlat 251
Figure 65 : La place de la Liberté de Sarlat, le mercredi 12 août 2015 252
Figure 66 : Le jardin anglais de Dinan, lieu de contemplation, lieu de pause 254
Figure 67 : Typologie des lieux observés selon leur évolution saisonnière 256
Figure 68 : Schéma - Hôtel de Beaumanoir (Dinan) 264
Figure 69: Touristes utilisant le socle de la statue de Duguesclin pour faire une pause 274
Figure 70 : Schéma appropriation de l'espace par les "habitués" - lieu d'observation 2C - Dinan 275
Figure 71: Typologie des niveaux de densité observés en saison estivale 279
Figure 72: Carte de Dinan - Intensité de la présence des touristes en période estivale 280
Figure 73 : Carte de Sarlat - Intensité de la présence des touristes en période estivale 281
Figure 74: Schéma des figures de distinction mobilisées par les résidents pour légitimer leur appropriation de la ville 284
Figure 75: Attachement au lieu selon un "gradient métaphorique" 301
Figure 76: Schéma de l'attachement aux lieux d'Yvette (RP, Sarlat) 305
Figure 77: Négociation du partage de l'espace 311
Figure 78 : Schématisation des rapports à l'espace des habitants de Dinan et Sarlat 323
Figure 79: La ville touristique au prisme du « touristique » et de l'« ordinaire » 326
Figure 80 : Schéma de l'investissement du centre « historique » de Dinan, selon les saisons 327
Figure 81 : Schéma de l'investissement du centre « historique » de Sarlat, selon les saisons 328

TABLES DES TABLEAUX

Tableau 1 : Code géographique des pratiques _____ 37
Tableau 2 : Synthèse de quatre types de recherche portant sur les représentations et le tourisme _____ 76
Tableau 3 : Hébergements touristiques à Dinan (commune) au 1er janvier 2016 _____ 115
Tableau 4 : Principaux musées et sites touristiques de Dinan _____ 116
Tableau 5 : Évolution de la population de moins de 18 ans à Dinan, de 2006 à 2012 ____ 118
Tableau 6 : Évolution de la part des résidences secondaires et des logements vacants à Dinan, de 1999 à 2012 _____ 119
Tableau 7: Hébergements touristiques à Sarlat-la-Canéda (commune) au 1er janvier 2016 125
Tableau 8 : Évolution de la part des résidences secondaires et des logements vacants à Sarlat, de 1999 à 2012 _____ 128
Tableau 9 : Questions photographiques posées aux habitants de Dinan et Sarlat _____ 145
Tableau 10 : Entretiens menés auprès des différents groupes d'habitants _____ 148
Tableau 11 : Lieux d'observation à Dinan _____ 160
Tableau 12 : Lieux d'observation à Sarlat _____ 160
Tableau 13 : Représentations du tourisme, par les touristes et les résidents _____ 201
Tableau 14 : Motifs expliquant le choix d'un séjour touristique hors saison touristique (tels qu'évoqués par les touristes rencontrés hors saison) _____ 296

TABLE DES ENCADRÉS

Encadré 1: Genèse d'un projet de recherche: porosité des sphères personnelles et professionnelles 24
Encadré 2 : Note sur l'utilisation de statistiques et de données chiffrées 108
Encadré 3 : L'entretien auprès d'acteurs institutionnels : des informateurs privilégiés 147
Encadré 4 : La vue…et les autres sens 203
Encadré 5 : Bouger pour s'ancrer : un renversement de perspective proposé par Kaufmann 299
Encadré 6: Portrait d'habitant (1) : Sara 312
Encadré 7: Portrait d'habitant (2) : John 313

TABLE DES MATIÈRES

REMERCIEMENTS 5
SOMMAIRE 7
NOTE AUX LECTEURS / LECTRICES 9
Genre et rédaction 9
Locutions entre guillemets 9
Construction progressive des savoirs 10
INTRODUCTION GÉNÉRALE 13
De l'émergence de thématiques à la construction d'un objet de recherche 14
Sortir des *tourism studies*, mise en perspective de deux orientations de recherche 14
Des rapports à l'espace différenciés au partage de l'espace 16
Lieux touristiques…et patrimonialisés : révélateur d'une antinomie? 17
Définition du cadre spatial d'analyse : dégager les paradoxes 18
Un choix des « terrains » « au service d'une certaine conception de l'espace » 19
Du « singulier » au « schizophrénique » : défendre ses choix 20
Problématique générale et hypothèses de recherche 22
Positionnement(s) 25
Déroulement de la démonstration : structure du manuscrit 26
CHAPITRE 1 – TOURISME ET PATRIMOINE : OBJETS, PROCESSUS, ACTEURS 29
Introduction au chapitre 29
1. Tourisme et patrimoine : retour sur une relation dialogique 30
1.1. Patrimoine : une notion protéiforme 31
1.1.1. Des origines incertaines 32
1.1.2. Du monument historique… à la ville « historique » 34

1.2. Tourisme : d'une pratique élitiste à un genre commun 36
1.2.1. Le voyage avant le tourisme 38
1.2.2. Aux origines du tourisme : le *Grand Tour* et la station 39
1.2.3. Le *Touring Club* : quand les touristes imposent leurs représentations et pratiques de l'espace 40
1.2.4. La démocratisation, une rupture touristique? 41
2. Des objets aux processus : de l'étude de notions statiques à une prise en compte de leur caractère évolutif et socialement construit 43
2.1. Du patrimoine à la patrimonialisation… 43
2.1.1. Patrimonialisation : logiques *top-down vs bottom-up* 45
2.1.2. Les mémoires patrimoniales 46
2.2. …et du tourisme à la mise en tourisme 47
2.2.1. Touristification, touristisation, mise en tourisme 48
2.2.2. Acteurs de la mise en tourisme 49
2.3. L'esthétisation des villes : un corollaire des mises en tourisme et en patrimoine? 50
2.3.1. Notions d'esthétique urbaine 50
2.3.2. « Se faire du bien en regardant du beau » 51
3. Touristes et…habitants? 53
3.1. Visiteurs-visités, retour sur une relation paradoxale 54
3.2. Essai de redéfinition des « rôles » 55
3.2.1. Touristes et résidents permanents : des statuts interchangeables 55
3.2.2. D'une catégorisation binaire à une logique de gradient 57
3.3. Du discours scientifique à la dimension assertorique 59
3.3.1. Le touriste, celui qui prend le temps 59
3.3.2. Le touriste, celui qui photographie 60
3.3.3. Le touriste, un idiot 60
3.3.4. Le touriste, l'« outsider » 61
Conclusion du chapitre 62
CHAPITRE 2 – RAPPORTS À L'ESPACE ET COPRÉSENCE : ÉLÉMENTS DE COMPRÉHENSION DE L'HABITABILITÉ DES VILLES 65
Introduction au chapitre 65
1. De l'habiter au rapport à l'espace: changement de focale 66
1.1 L'habiter : de la philosophie à la géographie 67
1.2 L'habiter : du mono-topique au poly-topique 69

2. Le rapport à l'espace, une notion composite _____ 71
2.1 Représentations comme « actes de création » _____ 72
2.1.1 Les représentations dans leur dimension spatiale _____ 73
2.1.2 Des images touristiques « produits »…et productrices de représentations _ 75
2.2 Pratiques _____ 77
2.2.1 Pratiques touristiques _____ 78
2.2.2 Les pratiques « ordinaires » du citadin _____ 81
2.3 Appropriation _____ 81
2.3.1 L'appropriation au regard des notions d'ancrage, d'attachement et d'identification _____ 83
2.3.2 L'appropriation en géographie sociale _____ 85
2.3.3 Appropriation et marquage : des inséparables? _____ 87
3. Coprésence et urbanité _____ 90
3.1 Coprésence _____ 90
3.2 Urbanité _____ 91
Conclusion du chapitre _____ 93
CHAPITRE 3 – LA PETITE VILLE PATRIMONIALISÉE ET MISE EN TOURISME COMME CADRE SPATIAL D'ANALYSE DES RAPPORTS À L'ESPACE ET DE LA COPRÉSENCE95
Introduction au chapitre _____ 95
1. La petite ville au regard des mises en tourisme et en patrimoine _____ 96
1.1. La petite ville : essai de définition _____ 97
1.2. La petite ville, oubliée de la recherche urbaine? _____ 99
1.3. Les ambivalences de la petite ville patrimonialisée et mise en tourisme _____ 101
1.4. De l'intérêt de l'étude de la dimension spatiale du réel social dans une petite ville patrimonialisée et mise en tourisme _____ 103
2. Présentation des deux villes « terrains » _____ 106
2.1. Dinan, une petite ville à fonction touristique _____ 110
2.1.1. Patrimoine dinannais : le Moyen-Âge à l'honneur _____ 111
2.1.2. Un tourisme ancien, marqué par la présence britannique _____ 113
2.1.3. Dynamiques démographiques et économiques de Dinan et de son centre « historique » _____ 118
2.2. Sarlat, une ville touristifiée _____ 119
2.2.1. Le patrimoine de Sarlat : unité et cohérence du centre ancien _____ 120
2.2.2. D'une ville comme simple point de chute à un centre touristique _____ 123
2.2.3. Un centre en voie de muséification ? _____ 128

Conclusion du chapitre 130
CHAPITRE 4 – DE LA NÉCESSITÉ D'UNE HYBRIDATION MÉTHODOLOGIQUE 133
Introduction au chapitre 133
1. Co-construction de l'objet et de la méthode 135
1.1. L'hybridation méthodologique : croisement de trois outils d'enquête 135
1.2. Les temps du terrain ou l'intérêt d'étudier les lieux touristiques avec… et sans touristes 137
1.3. Touristes et résidents : du pareil au même? 138
2. La photographie comme outil d'enquête 140
2.1. Évolution des usages de la photographie dans les sciences humaines et sociales 140
2.2. Enquêter avec la photographie : quel intérêt? 142
2.3. *VEP Technique* : les habitants au cœur du processus d'enquête 143
3. Une rencontre en deux temps. Entretien et VEP technique : mise en application et analyse 146
3.1. Entretiens auprès des habitants 146
3.2. Aborder les touristes… 149
3.3. Photographier ce que l'on ne regarde pas 150
3.4. Traitement du matériau accumulé 151
4. Retour sur la méthode : rééquilibrage des outils 153
4.1. Inversion des « rôles » : des résidents qui « jouent les touristes » et des touristes qui veulent « sortir de leur rôle »… 153
4.2. L'effet « numérique »? 155
4.3. L'enquête comme événement 155
5. Observation in situ : analyser la coprésence 158
5.1. Moments et lieux de l'observation 159
5.2. L'implication du chercheur au sein des « terrains » d'observation 161
5.2.1. Des avantages de l'observation dans des villes touristiques… 161
5.2.2. …et des spécificités de l'enquête dans des petites villes 162
Conclusion du chapitre 163
TRANSITION : DE LA THÉORIE À L'EMPIRIE 165
CHAPITRE 5 – DE LA VILLE REPRÉSENTÉE À LA VILLE HABITÉE : REGARDS D'HABITANTS 167
Introduction au chapitre 167
1. Imagerie et guides touristiques 168
1.1. Les guides imprimés 170

1.2. Les cartes postales 170
1.3. Les conseils de l'Office de tourisme 171
1.4. Les conseils des pairs 172
2. *The tourist gaze* : la ville comme destination 177
2.1. Intérêt et cohérence des centres anciens 177
2.2. Le tourisme, ses « sights », ses symboles et ses commerces 180
2.3. Du lieu préféré, que l'on souhaite garder en souvenir, au lieu le moins apprécié que l'on ne photographie pas 182
3. Se représenter sa ville 185
3.1. La ville et son patrimoine, la ville est son patrimoine 185
3.2. Ce qui représente le tourisme? Moments et lieux déniés et rejetés 188
3.3. Un espace vécu de l'ordinaire à l'extra-ordinaire 192
3.4. Topophilie, topophobie 197
4. Regards croisés sur les représentations et les discours 199
4.1. Une convergence des regards 199
4.2. Les résidents secondaires : des touristes permanents ou des résidents temporaires? 203
4.3. Comment qualifier ces villes? Propos d'habitants 206
Conclusion du chapitre 210
CHAPITRE 6 – UNE COPRÉSENCE À INTENSITÉ VARIABLE : PRATIQUES ET SAISONNALITÉ 213
Introduction au chapitre 213
1. Actions, réactions : des pratiques qui se font écho ? 214
1.1. Des pratiques touristiques « guidées » 214
1.1.1. Pratiques de découverte 215
1.1.2. Les pratiques de loisirs dans un espace-temps du hors quotidien 224
1.2. Des résidents aux pratiques stratégiques? 227
1.2.1. Dinan : constance et stabilité des pratiques 227
1.2.2. Sarlat : saisonnalité exacerbée d'une petite ville touristifiée 231
1.2.3. Des résidents secondaires aux profils hétéroclites 236
2. Une dynamique des lieux s'inscrivant dans un cycle saisonnier 238
2.1. Des lieux monogènes et des lieux communs pour saisir la dynamique des villes mises en tourisme 238
2.2. Évolutions différenciées des lieux qualifiés de « monogènes » hors saison 242
2.2.1. Lieux monogènes pérennes 242

2.2.2. Lieux monogènes devenant communs en saison touristique 244
2.3. Des lieux communs en constante évolution 247
2.3.1. Des lieux communs à dominante citadine se transformant en lieux hybrides 247
2.3.2. Des lieux hybrides devenant des lieux communs à dominante touristique 249
2.3.3. Le jardin anglais : mutation d'un lieu à dominante citadine à un lieu à dominante touristique 253
Conclusion du chapitre 257
CHAPITRE 7 – MODALITÉS D'APPROPRIATION ET MARQUAGE DE L'ESPACE 259
Introduction au chapitre 259
1. Usage exclusif et contrôle de l'espace : une appropriation des Sarladais et Dinannais 261
1.1. Le droit à « sa » ville 261
1.2. Propriété privée : défense d'entrer 262
1.3. Contrôler l'espace et le transformer selon ses ambitions 265
2. Intériorisation cognitive et attachement affectif : une appropriation sur le temps long 267
2.1. Processus de familiarisation : connaître et être reconnu 267
2.2. Être « d'ici » 270
3. Usage autonome et appropriation symbolique : investir un lieu et le rendre semblable à soi 271
3.1. Marquage présence et appropriation symbolique : création de lieux touristiques 272
3.1.1. Le regard comme registre de l'appropriation symbolique 272
3.1.2. Détourner les lieux, le temps d'une pause 273
3.2. Usage des lieux et identité : préserver un « entre-soi »? 274
4. Désappropriation, dépossession, exclusion 276
4.1. Marquage présence des touristes : l'effet de masse 276
4.1.1. Un envahissement limité à la saison estivale… 277
4.1.2. …et circonscrit à certaines zones 278
4.2. Un lieu de consommation qui exclut les résidents 281
Conclusion du chapitre 282
CHAPITRE 8 : CO-HABITER UN LIEU TOURISTIQUE : PARTAGER L'ESPACE? OUI, MAIS PAS AVEC N'IMPORTE QUI! 285
Introduction au chapitre 285
1. Le capital dans tous ses états 287

1.1 La notion de capital chez Bourdieu 287
1.2 Autochtonie et ancrage : réintroduire la dimension spatiale dans le capital 288
2. L'acceptabilité du partage de l'espace au prisme des capitaux culturel, social et économique 290
2.1 Savoir se tenir 290
2.2 Miroir de soi 293
2.3 Se distinguer par la saisonnalité 294
2.4 Des touristes plus distingués à Dinan? 296
3. Capital d'autochtonie 298
3.1 Métaphores de liens entre les individus et les lieux 298
3.2 Les enracinés, les ancrés, les amarrés 301
3.2.1 Les enracinés : les « vrais »! 301
3.2.2 Les ancrés et les amarrés : une pluralité d'attaches 304
3.3 Dynamiques d'attraction / répulsion 306
3.3.1. Une négociation du partage de l'espace des résidents avec les touristes fonction de la saisonnalité 306
3.3.2. De la ville représentée à la ville habitée… et partagée! 308
3.3.3. Faire découvrir « sa » ville : fierté des résidents 310
4. Le croisement de deux entrées capitalistiques comme grille d'analyse schématique de l'acceptabilité du partage de l'espace 311
4.1 Une complémentarité des capitaux? 311
4.2 Pouvoir et intérêts économiques 314
Conclusion du chapitre 316
CONCLUSION GÉNÉRALE 319
Rapports à l'espace et coprésence des individus habitant Dinan et Sarlat 320
Des distinctions intergroupes selon la composante du rapport à l'espace mobilisée 320
Évolution saisonnière des rapports à l'espace 323
Négociation du partage de l'espace et dotation en capitaux 324
Habitabilité des petites villes mises en tourisme et en patrimoine 325
ANNEXES 331
ANNEXE 1 : « Terrains » d'étude mobilisés dans les ouvrages collectifs et numéros thématiques de revue associant dans leur titre les termes « tourisme » et « ville », « tourisme » et « urbain », « patrimoine » et « ville » ou « patrimoine » et « urbain »* 332
ANNEXE 2 : Schéma diachronique des mises en tourisme et en patrimoine de Dinan et Sarlat 336
ANNEXE 3 : Principaux commerces et services à Dinan *intra-muros* en 2015 337

ANNEXE 4 : Liste des personnes enquêtées à Dinan et Sarlat 338
Tableaux des entretiens réalisés à Dinan 338
Tableaux des entretiens réalisés à Sarlat 342
ANNEXE 5 : Guides et grilles d'entretien 347
Guides d'entretien (résidents permanents et secondaires) 347
Grille d'entretien (touristes) 351
ANNEXE 6 : Grilles d'observation 353
ANNEXE 7 : Dinan et Sarlat vues par les guides touristiques 356
ANNEXE 8 : Photographies des personnes enquêtées 359
Rappel des questions photographiques (Tableau 9, présenté au chapitre 4) : 359
Tableaux des photographies réalisées à Dinan 360
Tableaux des photographies réalisées à Sarlat 364
ANNEXE 9 : Plan proposé par l'Office de tourisme de Dinan 368
BIBLIOGRAPHIE 369
TABLE DES FIGURES 403
TABLES DES TABLEAUX 407
TABLE DES ENCADRÉS 408
TABLE DES MATIÈRES 409

UNIVERSITE BRETAGNE LOIRE

université angers

Thèse de Doctorat

Annie OUELLET

Coprésence et rapports à l'espace dans les petites villes touristiques et patrimoniales.Lecture croisée de Dinan (Côtes-d'Armor) et Sarlat-la-Canéda (Dordogne)

Co-presence and relation to space in small touristic historic cities. Cross referenced reading of Dinan (Côtes-d'Armor) and Sarlat-la-Canéda (Dordogne)

Résumé
Cette thèse vise à appréhender les rapports à l'espace et la coprésence des individus habitant de façon temporaire ou permanente une ville soumise au double processus de patrimonialisation et mise en tourisme. Si de nombreux « hauts-lieux » touristiques dont le développement est fondé sur le patrimoine, tels les centres anciens de Venise ou Bruges ou Tolède, sont caractérisés par le fait qu'ils sont investis par les touristes jour et nuit tout au long de l'année, nous pouvons nous demander comment fonctionnent et évoluent les lieux urbains patrimoniaux qui connaissent une fréquentation touristique moins forte et davantage marquée par la saisonnalité.
En ce sens, les petites villes mises en tourisme et en patrimoine constituent un terrain d'enquête fécond, d'autant qu'elles retiennent encore peu l'attention des géographes s'intéressant au tourisme. Considérant l'urbanité telle que définie par Lévy et Lussault comme le croisement de la densité et de la diversité, ces villes connaissent des degrés d'urbanité fluctuant, passant d'une certaine forme « d'entre-soi » hors saison touristique à une forte densité doublée d'une mixité importante en haute saison.
Dans l'objectif d'appréhender les rapports à l'espace, nous nous intéressons aux représentations, aux pratiques et aux modalités d'appropriation de l'espace par des individus habitant de façon temporaire ou permanente Dinan (Côtes-d'Armor) et Sarlat (Dordogne), deux villes connaissant des niveaux de mises en tourisme et en patrimoine conséquents mais différents. Reprenant la typologie développée par l'Équipe MIT, ce sera alors une lecture croisée d'une ville à fonction touristique et d'une ville touristifiée qui sera menée.

Mots clés :

Coprésence ; rapport à l'espace ; mise en tourisme ; patrimonialisation ; petites villes françaises ; Dinan; Sarlat

Abstract
This thesis aims at understanding the relation to space and the co-presence of individuals living temporarily or permanently in a city subjected to the double process of heritage and tourism. While many "hauts-lieux" which development is based on heritage, such as the ancient centers of Venice or Bruges or Toledo are characterized by the fact that they are invested by tourists day and night throughout the year, we can ask ourselves how urban heritage places, which have a lower level of tourist activity and are more marked by seasonality, operate and evolve.

In this sense, small touristic and historic cities constitute a fertile ground of inquiry, especially since they still receive little attention from geographers interested in tourism. Considering urbanity as defined by Lévy and Lussault combining density and diversity, these cities experience various degrees of urbanity, moving from a form of "entre-soi" outside the touristic season to a high density coupled with a high mix in high season.

In order to understand the relation to space, we are interested in the representations, practices and modes of appropriation of space of individuals living temporarily or permanently in Dinan (Côtes-d'Armor) and Sarlat (Dordogne), two cities with different levels of touristic development and heritage making, substantial but different. Using the typology developed by the Equipe MIT, it will be a cross-reading of a city with a tourist function and a touristified city that will be carried out.

Key Words:

co-presence ; relation to space ; tourism development ; heritage making ; French small cities ; Dinan ; Sarlat

L'Université Bretagne Loire